A

(N° 69)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

SESSION DE 1847-1848.

COMPTE RENDU

DES

RECETTES ET DÉPENSES

DU ROYAUME

Pendant l'Année 1845,

RENFERMANT LE COMPTE DÉFINITIF DE L'EXERCICE 1845, LE SECOND COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1844, LE PREMIER COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1845, LE COMPTE D'APUREMENT DE L'EXERCICE CLOS DE 1840, ET LE COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1845.



BRUXELLES,

IMPRIMERIE DE M. HAYEZ, RUE DE L'ORANGERIE, N° 16.

1848.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES.
Note explicative sur le compte général de l'Administration des Finances, pendant l'année 1845.	1—6
PREMIÈRE PARTIE.	
Compte rendu des recettes et dépenses du royaume, pendant l'année 1845	7—23
DEUXIÈME PARTIE.	
Note explicative sur le compte définitif de l'exercice 1843	27— 38
Développement des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1843, par des lois spéciales.	39
Compte définitif rendu des recettes et dépenses de l'exercice 1843	41— 45
Compte définitif des impôts et revenus publics de l'exercice 1843	47—129
Dépenses publiques, exercice 1843.	131—191
État du solde au 31 décembre 1845	192
État de développement des sommes ordonnancées par le trésor public, par suite du visa de la Cour des Comptes, et qui restaient à payer dans les diverses provinces, sur la Dette publique et les divers départements ministériels, à la clôture de l'exercice 1843.	193—301
Résultat général du Budget de l'exercice 1843	303
Note comparative de la situation du second compte provisoire et de la situation définitive du Budget de l'exercice 1843	304
TROISIÈME PARTIE.	
Note explicative sur le second compte provisoire de l'exercice 1844	307—316
Développement des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1844, par des lois spéciales.	317
Second compte provisoire rendu des recettes et dépenses de l'exercice 1844.	319—323
Compte des impôts et revenus publics de l'exercice 1844	325—401
Dépenses publiques, exercice 1844.	403 —471
État du solde au 31 décembre 1845	472
Résultat général du Budget de l'exercice 1844, au 1er janvier 1846	473
Note comparative de la situation du premier compte provisoire et de la situation du second compte provisoire du Budget de l'exercice 1844.	474
QUATRIÈME PARTIE.	
Note explicative sur le premier compte provisoire de l'exercice 1845	477—485
Développement des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1845, par des lois spéciales.	486
Premier compte provisoire rendu des recettes et dépenses de l'exercice 1845	487—491
Compte des impôts et revenus publics, exercice 1845.	493—527
Dépenses publiques, exercice 1845.	529—599
État du solde au 31 décembre 1845	600

COMPTES DES BUDGETS.

PAGES

Note sur le compte des Budgets des exercices, en cours d'exécution, 1843, 1844 et 1845 . . 603—606
État général de la situation des Budgets, en cours d'exécution, des exercices 1843, 1844 et 1845. 607—611
Situation financière des Budgets clos de 1830 *à* 1842. — Note explicative sur la situation financière des Budgets clos de 1830 à 1842. . . . . 615—622
Tableau analytique des Budgets des exercices 1830 à 1842 inclusivement . . . . . 623—643
Comparaison des résultats des Budgets des recettes et dépenses, tels qu'ils ont été votés, avec les résultats de l'exécution de ces Budgets, conformément aux comptes rendus pour le dernier trimestre de 1830 et les années 1831 à 1845 inclusivement . . . . . 644—645

COMPTE D'APUREMENT DE L'EXERCICE 1840.

Note sur le compte d'apurement de l'exercice 1840. . . . . 649—650
Situation des créances restant à payer au 1er janvier 1846 . . . . . 652—653
État de développement des sommes annulées définitivement, par suite de la déchéance des créances à charge de l'État, sur les sommes liquidées et ordonnancées à l'époque du 31 décembre 1845 . . . . . 655—709

COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE.

Note sur le compte de la Dette publique pour l'exercice 1845 . . . . . 713—730
Situation, au 1er janvier 1846, de l'emploi des crédits accordés pour le payement des intérêts de la dette active 2 ½ p. %. . . . . 732—733
Etat de développement sur les bons du trésor émis et remboursés pendant l'année 1845. . . 734—735
Situation, au 1er janvier 1846, des pensions inscrites. . . . . 736—737
— — des crédits accordés pour le payement des pensions . . . . 738—739
— — des rentes viagères . . . . . 740—741
— du capital de l'emprunt de 30,000,000 de francs, aux diverses époques d'échéance . 742—743
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . . 744—745
— au 1er janvier 1846, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1843, 1844 et 1845 . . . . . 746—747
— du capital de l'emprunt de 50,850,800 francs, aux diverses époques d'échéance . . 748—749
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . . 750—751
— au 1er janvier 1846, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1843, 1844 et 1845 . . . . . 752—753
— du capital de l'emprunt de 86,940,000 fr., à 5 %, aux diverses époques d'échéance . 754—755
— au 1er janvier 1846, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1843, 1844 et 1845 . . . . . 756—757
— du capital de l'emprunt de fr. 28,621,718 40 cs, à 5 %, aux diverses époques d'échéance. 758—759
— au 1er janvier 1846, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1843, 1844 et 1845 . . . . . 760—761
État comparatif des résultats définitifs des Budgets des exercices 1843 et 1842. . . . . 763—766
États comparatifs des contributions et revenus publics des exercices 1843 et 1842 . . . . 768—783
— par chapitres et articles, des dépenses des exercices 1843 et 1842 . . . . 786—840

NOTE EXPLICATIVE

SUR

LE COMPTE GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES

POUR L'ANNÉE 1845,

CONTENANT :

Le compte troisième et définitif de l'exercice 1843;
Le second compte provisoire de l'exercice 1844;
Le premier compte provisoire de l'exercice 1845,
Et le compte d'apurement de l'exercice clos de 1840

Le compte général de l'administration des finances, pour l'année 1845, rendu par le Ministre des finances, expose les opérations relatives à la recette et à la dépense effectuées sur chacun des exercices en cours d'exécution, de 1843, 1844 et 1845, pendant l'année 1845.

Ce compte se divise en quatre parties :

La première partie indique le solde actif au 31 décembre 1844, et comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées sur les exercices de 1843 à 1845, depuis le 1^er^ janvier jusqu'au 31 décembre 1845; elle offre en divers tableaux :

1° *Pour la recette :* les spécialités des revenus, les évaluations des produits d'après les Budgets des Voies et Moyens adoptés par les Chambres, les droits constatés et les revenus probables, les recouvrements opérés et la situation des restants à recouvrer;

2° *Pour la dépense :* les crédits alloués aux Ministres par la loi, les dépenses visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le trésor, pendant l'année 1845, et les sommes qui restent à justifier au 1^er^ janvier 1846 sur chacun des exercices 1843, 1844 et 1845.

La deuxième partie présente toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées sur l'exercice 1843, depuis le 1er janvier 1843 jusqu'au 31 décembre 1845.

La troisième partie présente toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées sur l'exercice 1844, depuis le 1er janvier 1844 jusqu'au 31 décembre 1845.

La quatrième partie présente toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées sur l'exercice 1845, depuis le 1er janvier 1845 jusqu'au 31 décembre de la même année.

Pour la formation de ce compte, le Ministre des Finances a recours, pour la recette, aux états qui lui sont fournis chaque mois par les soins des chefs de chaque branche d'administration financière, et, pour la dépense, aux actes de décharge qui lui sont délivrés par la Cour des Comptes pour tous les payements faits au profit des créanciers de l'État, d'après les spécialités des Budgets; les résultats de ces diverses opérations sont recueillis dans une comptabilité centrale qui sert de base au compte qu'on rend chaque année.

Les recettes et les payements effectuées en 1845 sur les trois exercices en cours d'exécution, se résument ainsi qu'il suit :

RECETTES.

PRODUITS ORDINAIRES DES BUDGETS DES VOIES ET MOYENS.

Budget de l'exercice 1843.	fr.	421,577 56	
— — 1844.		3,875,553 42	
— — 1845.		107,654,850 20	
			111,951,981 18

RESSOURCES EXTRAORDINAIRES DES BUDGETS.

Budget de l'exercice 1843.	fr.	193,298 18	
— — 1844.		282,186 67	
— — 1845.		25,567,563 33	
			26,043,048 18

RESSOURCES SPÉCIALES (*traité du 5 novembre* 1842).

Budget de l'exercice 1843	fr.	16,462,458 90

TOTAL des recettes faites depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1845, sur les trois exercices en cours d'exécution, de 1843 à 1845. fr. 154,457,488 26

PAYEMENTS.

—

PAYEMENTS SUR LES CRÉDITS DES BUDGETS.

Budget de l'exercice 1843. . . . . fr.	22,966,326 17	
— — 1844.	55,093,460 79	
— — 1845.	37,382,336 16	
		115,442,123 12

PAYEMENTS SUR LES CRÉDITS ALLOUÉS POUR SERVICES SPÉCIAUX.

Budget de l'exercice 1843. . . . . fr.	193,298 18	
— — 1844.	»	
— — 1845.	1,127,230 90	
		1,320,529 08

PAYEMENTS FAITS, PAR SUITE DU TRAITÉ DU 5 NOVEMBRE 1842.

Budget de l'exercice 1843 . . . . . fr.	3,551,258 30
TOTAL des payements faits depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1845, sur les trois exercices en cours d'exécution, de 1843 à 1845. fr.	120,313,910 50
Les recettes ayant été de	154,457,488 26
Il en résulte que, pendant l'année 1845, les recettes ont dépassé les payements de . . . . . fr.	34,143,577 76
Le solde au 31 décembre 1844, d'après le compte rendu de cette année, était de . . . . . fr.	75,401,316 96
Le solde au 31 décembre 1845, d'après le compte actuel, est de . .	104,008,650 20
Différence de . . . . . fr.	28,607,333 24

A ajouter à cette somme, par suite de modifications faites aux recettes et aux dépenses constatées par le compte précédent :

SAVOIR :

1° Le montant des diminutions opérées en 1845 sur les recettes de 1843 et 1844. . . . . fr.	302,521 93	
A REPORTER. . . . fr.	302,521 93	28,607,333 24

Report. . . . fr.		302,321 93	28,607,333 24
2° Le montant de la diminution d'actif sur le solde précité au 31 décembre 1844, résultant des causes développées à la suite de la récapitulation des recettes et payements de l'année 1845, page 20.		267,460 67	
3° Le montant de diminutions sur le même solde, du chef de payements faits et constatés pendant la gestion 1845, à charge des excédants des crédits alloués respectivement par les lois du 26 juin 1840, 26 juin 1842 et 29 septembre 1842, pour la construction du chemin de fer, de routes, canaux et entrepôts, lesquels excédants se trouvaient compris dans l'actif des exercices 1840 et 1842 (*Voir* les développements à la suite de la récapitulation précitée, pages 20 et 21.			
A. Dépenses imputables sur le solde actif de l'exercice 1840 . . fr.	110,867 78		
B. Idem de l'exercice 1842 . . .	4,855,394 14		
		4,966,261 92	
			5,536,244 52
Somme égale. . . . . fr.			34,143,577 76

Après avoir résumé les recettes et les payements effectués pendant l'année 1845, sur les trois exercices en cours d'exécution, de 1843, 1844 et 1845, nous donnerons l'exposé des résultats généraux recueillis par l'administration des Finances, depuis l'époque du 1er octobre 1830, afin de pouvoir saisir dans son ensemble la situation réelle du trésor au 1er janvier 1846.

D'après les comptes des exercices clos, antérieurs à 1843, il existait, au 1er janvier 1845, une insuffisance de ressources de . . . . . fr. 21,788,352 38

Sur les sommes allouées aux Ministres pour les payements à faire d'après les spécialités des Budgets des dépenses des exercices en cours d'exécution, de 1843, 1844 et 1845, il a été ordonnancé par le trésor,

Savoir :

Pour l'exercice 1843,			
Dépenses ordinaires . . .	fr. 114,871,808 23		
— spéciales	3,744,556 48		
		118,616,364 71	
Pour l'exercice 1844		101,092,329 81	
A reporter. . . . fr.		219,708,694 52	21,788,352 38

Report. . . . . fr.	219,708,694 52	21,788,352 38

Pour l'exercice 1845,

Dépenses ordinaires	65,958,363 59	
— spéciales	1,778,667 95	
	67,737,031 54	
		287,445,726 06

De sorte que pour couvrir l'insuffisance de ressources résultant de la clôture des exercices antérieurs à 1843, et les payements faits sur les exercices en cours d'exécution, il faudrait une somme de 309,234,078 44

Les recettes, au 31 décembre 1845, sur les produits et revenus ordinaires et extraordinaires des Budgets des Voies et Moyens, s'étant élevées,

Savoir :

Sur l'exercice 1843,

Recettes ordinaires . . . . fr.	105,053,328 51	
— spéciales (traité du 5 novembre 1842)	16,462,458 90	
— extraordinaires. . . .	443,298 18	
		121,959,085 59

Sur l'exercice 1844,

Recettes ordinaires	110,358,458 63	
— extraordinaires. . . .	4,778,426 67	
		115,136,885 30

Sur l'exercice 1845,

Recettes ordinaires	107,654,850 20	
— extraordinaires. . . .	25,567,563 33	
		133,222,413 53
Ensemble, ci . . . . . fr.		370,318,384 42

Il y aurait ainsi, au 1er janvier 1846, un excédant de recettes de . fr. 61,084,305 98

Mais comme il reste pour solder la présente gestion :

1° D'une part, à payer :

Sur l'exercice 1844 . . . . . fr.	15,742,321 40	
— 1845	60,072,886 16	
Ensemble. . . . . fr.	75,815,207 56	
A reporter . . . . fr.	75,815,207 56	61,084,305 98

Report. . . . fr.	75,815,207 56	61,084,305 98
dont il faut retrancher le montant d'une économie présumée sur les crédits alloués aux Ministres pour les dépenses des exercices précités de 1844 et 1845, de .	5,150,000 »	
Reste à payer. . . . . fr.	70,665,207 56	

2° D'autre part, à recevoir :

Sur l'exercice 1843. . . . . fr.	15,730,011 03	
— 1844.	527,109 93	
— 1845.	4,542,626 36	
Ensemble. . . . . fr.	20,799,747 32	
En conséquence, un excédant à payer de . . . . . fr.		49,865,460 24
Il en résulte qu'en définitive, au lieu de l'excédant de recette de fr. 61,084,305 98 cs, comme il est dit ci-dessus, il n'y a qu'un excédant de. . . . . fr.		11,218,845 74

7

PREMIÈRE PARTIE.

COMPTE RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME,

PENDANT L'ANNÉE 1845.

EXERCICE 1843.

Recette.

CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS.

ÉTATS A L'APPUI.	DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des CONTRIBUTIONS et revenus publics.	DROITS CONSTATÉS et PROBABLES.
État n° 1, 1° *A.*	*Impôts.*	Contributions directes	30,614,581 »	30,881,691 63
— *B.*		Douanes	10,634,172 »	11,063,967 47
— *C.*		Accises	19,255,000 »	18,688,268 15
— *D.*		Enregistrement, domaines et forêts	23,059,500 »	20,196,109 02
— *E.*	*Péages.*	Domaines	5,002,000 »	4,670,644 56
— *F.*		Postes	3,220,000 »	3,212,568 59
— *G.*	*Capitaux et revenus.*	Travaux publics	10,000,000 »	8,994,439 53
— *H.*		Enregistrement, domaines et forêts	4,154,000 »	3,880,309 24
— *I.*		Administration du trésor public	1,607,000 »	1,570,354 18
— *K.*	*Remboursements.*	Contributions directes	81,000 »	40,087 29
— *L.*		Enregistrement, domaines et forêts	458,000 »	394,231 50
— *M.*		Administration du trésor public	1,635,000 »	1,460,457 75
			109,680,053 »	105,053,328 51
État n° 4.	**Ressources spéciales** (traité du 5 novembre 1842)		50,956,550 42	32,192,469 93
	RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.			
	Première moitié de 500,000 francs, affectés par l'art. 3, § 2 de la loi du 18 juin 1836, au payement à faire à la société concessionnaire de la Sambre canalisée		250,000 »	250,000 »
État n° 2.	Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versés en payement de prix de ventes de domaines		193,298 18	193,298 18
			443,298 18	443,298 18
	RÉCAPITULATION.			
	Revenus ordinaires		109,680,053 »	105,053,328 51
	Ressources spéciales		50,956,550 42	32,192,469 93
	Ressources extraordinaires		443,298 18	443,298 18
			141,079,901 60	137,689,096 62

du Royaume, pendant l'année **1845.**

Solde actif au 31 décembre 1844			fr.	75,401,316 96
Savoir :				
Solde actif de l'exercice 1831	fr.	811,851 52		
— — 1834		187,736 80		
— — 1835		5,971,220 74		
— — 1836		3,104,144 43		
— — 1838		5,311,536 37		
— — 1840		10,854,457 05		
— — 1842		7,318,260 37		
— — 1843		15,589,068 99		
— — 1844		66,507,715 18		
			109,656,889 45	
Solde passif de l'exercice 1830	fr.	1,478,947 45		
— — 1832		6,036,412 98		
— — 1833		5,846,661 02		
— — 1837		1,616,481 40		
— — 1839		8,020,584 10		
— — 1841		13,256,485 56		
			54,255,572 49	
			75,401,316 96	

DIFFÉRENCE		RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR LES REVENUS PUBLICS.						RESTE
En moins de L'ÉVALUATION.	En plus de L'ÉVALUATION.	Pendant L'ANNÉE 1843.	DIMINUTION en 1844, sur LES RECETTES constatées pend. 1843.	RESTE.	Pendant L'ANNÉE 1844.	Pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	A recouvrer au 1er janv. 1846, sur les droits constatés.
»	267,310 65	28,461,818 30	540 77	28,461,277 53	2,420,414 10	»	30,881,691 63	»
»	429,795 47	10,966,038 75	154 85	10,965,885 90	98,083 57	»	11,063,967 47	»
566,751 85	»	18,684,401 11	4,315 13	18,680,085 98	8,182 17	»	18,688,268 15	»
2,865,390 98	»	20,196,442 »	35,249 86	20,161,192 14	34,916 88	»	20,196,109 02	»
351,355 44	»	4,670,304 55	24,416 61	4,645,887 94	24,756 62	»	4,670,644 56	»
7,451 61	»	3,159,524 83	»	3,159,524 83	55,043 56	»	3,212,568 39	»
1,005,560 67	»	8,959,284 17	»	8,959,284 17	55,155 16	»	8,994,439 33	»
253,490 76	»	4,095,414 89	346,608 98	3,748,805 91	131,705 33	»	3,880,509 24	»
56,645 82	»	1,161,650 88	»	1,161,650 88	583,414 82	25,288 48	1,570,354 18	»
40,912 71	»	36,050 68	»	36,050 68	4,036 61	»	40,087 29	»
45,768 50	»	395,761 33	2,157 91	391,623 42	2,608 08	»	394,231 50	»
174,542 25	»	546,016 10	22,886 14	523,129 96	541,038 71	396,289 08	1,460,457 75	»
5,323,850 59	697,106 10	101,510,707 59	436,310 25	100,874,397 34	3,757,353 61	421,577 56	105,053,328 51	»
4,626,724 49								
»	1,235,919 51	9,844,237 43	»	9,844,237 43	5,257,142 86	1,361,078 61	16,462,458 90	15,750,011 05
»	»	250,000 »	»	250,000 »	»	»	250,000 »	»
»	»	»	»	»	»	193,298 18	193,298 18	»
»	»	250,000 »	»	250,000 »	»	193,298 18	443,298 18	»
4,626,724 49	»	101,510,707 59	436,310 25	100,874,397 34	3,757,353 61	421,577 56	105,053,328 51	»
»	1,235,919 51	9,844,237 43	»	9,844,237 43	5,257,142 86	1,361,078 61	16,462,458 90	15,750,011 05
»	»	250,000 »	»	250,000 »	»	193,298 18	443,298 18	»
4,626,724 49	1,235,919 51	111,404,945 02	436,310 25	110,968,634 77	9,014,496 47	1,975,954 35	121,959,085 59	15,750,011 05
3,390,804 98								

EXERCICE 1844.

SUITE DE LA *RECETTE*. — CONTRI

ÉTATS A L'APPUI.	DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des CONTRIBUTIONS et revenus publics.	DROITS CONSTATÉS et REVENUS PROBABLES.
ÉTAT N° 1, LIT. *A.*	*Impôts.*	Contributions directes.	30,035,864 »	30,825,192 60
— *B.*		Douanes.	11,407,000 »	11,811,717 60
— *C.*		Accises	20,853,000 »	20,738,750 52
— *D.*		Enregistrement, domaines et forêts	21,154,000 »	21,315,457 53
— *E.*	*Péages.*	Domaines	4,760,000 »	4,788,165 44
— *F.*		Postes	5,245,000 »	5,331,604 61
— *G.*	*Capitaux et revenus.*	Travaux publics	10,600,000 »	11,226,510 87
— *H.*		Enregistrement, domaines et forêts	2,757,500 »	2,767,319 61
— *I.*		Administration du trésor pubic.	1,898,720 »	2,055,579 60
— *K.*	*Remboursements.*	Contributions directes.	81,000 »	41,710 52
— *L.*		Enregistrement, domaines et forêts	431,000 »	392,761 14
— *M.*		Administration du trésor public.	1,780,000 »	1,591,020 72
			109,581,084 »	110,885,568 56

RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.

Produit d'une émission de bons du trésor en vertu de la loi du 24 juillet 1844, n° 160, afin de faire face aux dépenses autorisées par la même loi, pour les travaux du canal de la Campine.	1,110,000 »	1,110,000 »
Excédant du produit de l'emprunt de 84,656,000 francs, autorisé par la loi du 22 mars 1844, n° 44, pour effectuer le rachat du capital de 80,000,000 de florins, à 2 ½ p. %, dont il est fait mention au n° 7 de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842	3,586,240 »	3,586,240 »
Partie restée disponible sur le crédit alloué par la loi du 17 décembre 1844, pour l'amortissement de l'emprunt de 84,656,000 francs, laquelle partie n'ayant pas été employée à cause du cours élevé des obligations, doit servir à la réduction de la dette flottante, conformément aux dispositions du § 2 de l'art. 2 de la loi du 22 mars 1844, n° 44	282,186 67	282,186 67
	4,778,426 67	4,778,426 67
REPORT des totaux ci-dessus.	109,581,084 »	110,885,568 56
	114,359,510 67	115,663,995 23

du Royaume, pendant l'année **1845.**

BUTIONS ET REVENUS PUBLICS.

DIFFÉRENCE		RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR LES REVENUS PUBLICS.					RESTE
En moins de L'ÉVALUATION.	En plus de L'ÉVALUATION.	Pendant L'ANNÉE 1844.	Diminution en 1845, sur les recettes constatées en 1844	RESTE.	Pendant L'ANNÉE 1845	TOTAL.	A recouvrer au 1er janv 1846, sur les droits constatés.
»	191,328 60	28,778,470 29	» 10	28,778,470 19	2,046,722 41	30,825,192 60	»
»	404,717 60	11,783,279 60	885 65	11,782,393 95	29,323 65	11,811,717 60	»
94,249 48	»	20,737,451 78	172 37	20,737,279 41	1,471 11	20,738,750 52	»
»	161,457 53	21,315,606 73	6,948 59	21,308,658 14	6,779 39	21,315,437 53	»
»	28,163 44	4,788,517 65	45,061 55	4,745,456 10	44,707 54	4,788,163 44	»
»	86,604 61	5,247,574 37	»	5,247,574 37	84,030 24	5,331,604 61	»
»	626,510 87	11,119,913 60	»	11,119,913 60	106,397 27	11,226,310 87	»
»	9,819 61	2,767,135 27	32,957 68	2,734,197 59	33,122 02	2,767,319 61	»
»	156,859 60	1,262,255 42	»	1,262,255 42	733,346 18	1,995,579 60	60,000 »
39,289 68	»	37,449 17	»	37,449 17	4,261 15	41,710 32	»
38,258 86	»	392,792 57	331 67	392,460 90	300 24	392,761 14	»
188,979 28	»	338,818 37	»	338,818 37	785,092 42	1,123,910 79	467,109 93
360,757 30	1,665,241 86	106,569,242 82	86,337 61	106,482,905 21	3,875,553 42	110,358,458 63	527,109 93
1,304,484 56							
»	»	1,110,000 »	»	1,110,000 »	»	1,110,000 »	»
»	»	3,386,240 »	»	3,386,240 »	»	3,386,240 »	»
»	»	»	»	»	282,186 67	282,186 67	»
»	»	4,496,240 »	»	4,496,240 »	282,186 67	4,778,426 67	»
»	1,304,484 56	106,569,242 82	86,337 61	106,482,905 21	3,875,553 42	110,358,458 63	527,109 93
»	1,304,484 56	111,065,482 82	86,337 61	110,979,145 21	4,157,740 09	115,136,885 30	527,109 93

ÉXERCICE 1845.

SUITE DE LA *RECETTE.* -- CONTRI

ÉTATS A L'APPUI.	DÉNOMINATION DES REVENUS.	
ÉTAT N° 1, L^R *A.*	*Impôts*	Contributions directes
— *B.*		Douanes.
— *C.*		Accises
— *D.*		Enregistrement, domaines et forêts
— *E.*	*Péages*	Domaines
— *F.*		Postes
— *G.*	*Capitaux et revenus.*	Travaux publics
— *H.*		Enregistrement, domaines et forêts
— *I.*		Administration du trésor public.
— *K.*	*Remboursements*	Contributions directes
— *L.*		Enregistrement, domaines et forêts
— *M.*		Administration du trésor public

RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.

Produit de diverses créations de bons du trésor (lois des 7 mars, 6 et 13 avril, 16 mai, 9 juillet et 24 septembre 1845).

Somme restée disponible (1^er semestre 1845) sur le crédit alloué par la loi du 17 décembre 1844, pour l'amortissement de l'emprunt de 84,656,000 francs, et qui, par suite du cours élevé des obligations de cet emprunt, n'a pu être employée conformément aux dispositions du § 2 de l'art. 2 de la loi du 22 mars 1844, n° 44. . . . . .

Produit de la conversion de dix millions, valeur effective de la dette flottante, en dette consolidée à l'intérêt annuel de 4 $\frac{1}{2}$ p. %, aux termes de l'article 3 de la loi du 21 mars 1844 . . . . . .

Recette à valoir sur la seconde moitié de la somme de 500,000 francs, affectée par l'art. 3, § 2, de la loi du 18 juin 1836, n° 327, au payement à faire à la société concessionnaire de la Sambre canalisée, et tenue en réserve en exécution de l'art. 10, § 2, de la transaction du 15 avril 1835, approuvée par la loi du 26 septembre 1835 . . . .

Produit des ventes de domaines (loi du 17 avril 1845, *Moniteur* du 19, n° 109). . . . . .

REPORT des totaux ci-dessus. . . . . .

du Royaume, pendant l'année **1845.**

BUTIONS ET REVENUS PUBLICS.

ÉVALUATION des CONTRIBUTIONS et revenus publics.	DROITS CONSTATÉS et REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		RECOUVREMENTS effectués sur LES REVENUS PUBLICS, pendant L'ANNÉE 1845.	**RESTE** à recouvrer au 1er janvier 1846, sur LES DROITS CONSTATÉS et revenus probables.
		En moins DE L'ÉVALUATION.	En plus DE L'EVALUATION.		
31,402,050 »	31,587,788 59	»	185,738 59	29,379,807 65	2,207,980 94
12,377,000 »	12,199,675 75	177,324 25	»	12,074,691 91	124,983 84
21,225,000 »	20,202,024 45	1,022,975 55	»	20,200,917 69	1,106 76
20,896,000 »	20,989,242 71	»	93,242 71	20,989,242 71	»
4,957,000 »	5,157,452 39	»	220,452 39	5,157,452 39	»
3,505,000 »	3,470,886 50	»	165,886 50	3,358,280 46	112,606 04
11,300,000 »	12,395,256 40	»	1,095,256 40	12,322,653 18	72,603 22
2,010,500 »	2,395,956 06	»	385,456 06	2,395,956 06	»
1,552,520 »	1,719,311 14	»	166,791 14	936,927 33	782,383 81
82,000 »	80,226 24	1,773 76	»	37,842 81	42,383 43
463,000 »	358,590 33	104,409 67	»	348,590 33	10,000 »
1,588,100 »	1,640,669 53	»	52,569 53	452,487 68	1,188,181 85
111,138,170 »	112,197,080 09	1,306,483 23	2,365,393 32	107,654,850 20	4,542,229 89
		1,058,910 09			
14,750,000 »	14,750,000 »	»	»	14,750,000 »	»
211,640 »	211,640 »	»	»	211,640 »	»
10,000,000 »	10,000,106 38	»	106 38	10,000,106 38	»
114,682 66	114,682 66	»	»	114,682 66	»
1,056,485 »	491,530 76	564,954 24	»	491,134 29	396 47
26,132,807 66	25,567,959 80	564,954 24	106 38	25,567,563 33	396 47
111,138,170 »	112,197,080 09	»	1,058,910 09	107,654,850 20	4,542,229 89
137,270,977 66	137,765,039 89	564,954 24	1,059,016 47	133,222,413 53	4,542,626 36
		494,062 23			

EXERCICE 1843.

Dépense.

DÉPENSES PUBLIQUES.

ÉTATS A L'APPUI.	DÉPARTEMENTS ET SERVICES.	CRÉDITS alloués AUX MINISTRES PAR LA LOI.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES à la COUR DES COMPTES.
ÉTATS N^{os} 5 à 14.	Dette publique	54,201,579 27	55,720,108 64
	Dotations. — Liste civile	2,751,322 75	2,751,322 75
	Dotations. — Sénat	22,000 »	22,000 »
	Dotations. — Chambre des Représentants	404,850 »	526,517 20
	Dotations. — Cour des Comptes	125,286 20	125,286 20
	Département de la Justice	11,020,800 41	10,540,505 56
	— des Affaires Étrangères	1,116,256 26	1,080,094 14
	— de l'Intérieur	4,890,885 71	4,814,065 08
	— des Travaux publics	16,566,471 25	16,452,057 97
	— de la Marine	1,136,550 69	1,130,016 49
	— de la Guerre	29,021,931 86	28,876,597 »
	— des Finances	12,695,875 54	12,095,217 46
	Remboursements, restitutions et non-valeurs	2,958,441 74	2,958,441 74
		116,892,011 68	114,871,808 25

DÉPENSES SPÉCIALES.

ÉTAT N° 5.	**DETTE PUBLIQUE.** Payements faits par suite du traité du 5 novembre 1842.	3,551,258 30	3,551,258 30
		3,551,258 30	3,551,258 30
ÉTAT N° 2.	**SERVICES SPÉCIAUX.** Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), constatés en recette	»	»
		116,892,011 68	114,871,808 25
		120,443,269 98	118,423,066 55

du Royaume, pendant l'année **1845.**

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS, au 1er janvier 1846	DÉPENSES ORDONNANCÉES par le TRÉSOR PUBLIC.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE A justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.
		Pendant L'ANNÉE 1843.	Pendant L'ANNÉE 1844.	Pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	
481,270 63	33,720,108 64	13,817,999 11	16,849,119 98	2,919,892 97	33,587,012 06	133,096 58
»	2,751,322 75	2,751,322 75	»	»	2,751,322 75	»
»	22,000 »	21,000 »	1,000 »	»	22,000 »	»
78,332 80	326,517 20	227,107 41	99,409 79	»	326,517 20	»
»	125,286 20	106,816 83	15,069 37	5,400 »	125,286 20	»
480,496 85	10,540,303 56	3,641,243 57	3,099,932 88	1,764,409 88	10,505,586 33	34,717 23
36,142 12	1,080,094 14	951,818 »	124,379 93	23,896 21	1,080,094 14	»
76,820 63	4,814,065 08	3,394,855 88	1,236,275 56	168,772 98	4,799,904 42	14,160 66
114,433 28	16,452,037 97	5,925,924 75	5,285,545 10	5,187,942 09	16,397,411 92	54,626 05
6,514 20	1,130,016 49	565,595 21	199,211 72	365,188 54	1,129,993 47	23 02
145,554 86	28,876,397 »	6,333,112 20	16,709,407 56	5,768,575 27	28,831,094 83	45,302 17
600,658 08	12,095,217 46	3,512,002 54	3,625,290 15	4,843,754 08	11,981,046 75	114,170 71
»	2,958,441 74	356,896 78	639,651 45	1,920,494 15	2,937,022 38	1,419 36
2,020,205 45	114,871,808 23	45,605,693 01	47,902,273 27	22,966,326 17	114,474,292 45	397,515 78
»	3,551,258 30	»	»	3,551,258 30	3,551,258 30	»
»	3,551,258 30	»	»	3,551,258 30	3,551,258 30	»
»	193,298 18	»	»	193,298 18	193,298 18	»
2,020,205 45	114,871,808 23	45,605,693 01	47,902,273 27	22,966,326 17	114,474,292 45	397,515 78
2,020,205 45	118,616,364 71	45,605,693 01	47,902,273 27	26,710,882 65	118,218,848 93	397,515 78

EXERCICE 1844.

SUITE DE LA *DÉPENSE.* —

ÉTATS A L'APPUI.	DÉPARTEMENTS ET SERVICES.	CRÉDITS alloués AUX MINISTRES PAR LA LOI.
ÉTATS N^os^ 3 A 12.	Dette publique	38,268,519 07
	Dotations — Liste civile	2,751,322 75
	Dotations — Sénat	24,000 »
	Dotations — Chambre des Représentants	471,350 »
	Dotations — Cour des Comptes	151,286 20
	Département de la Justice	11,022,276 60
	— des Affaires Étrangères	1,099,365 74
	— de l'Intérieur	5,651,572 87
	— des Travaux publics	14,240,228 18
	— de la Marine	1,064,800 »
	— de la Guerre	28,150,000 »
	— des Finances	11,956,131 80
	Remboursements, restitutions et non-valeurs	2,044,000 »
		116,834,651 21

du Royaume, pendant l'année 1845.

DÉPENSES PUBLIQUES.

DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES à la COUR DES COMPTES.	SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS, au 1er janvier 1846.	DÉPENSES ORDONNANCÉES par le TRÉSOR PUBLIC.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE A justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.
			Pendant L'ANNÉE 1844.	Pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	
28,197,331 68	10,071,187 39	28,197,331 68	17,797,868 01	10,287,386 05	28,085,254 06	112,077 62
2,751,322 75	»	2,751,322 75	2,751,322 75	»	2,751,322 75	»
23,880 80	119 20	23,880 80	22,000 »	1,880 80	23,880 80	»
459,769 05	11,580 35	459,769 05	378,006 06	81,203 77	459,209 83	559 82
131,286 20	»	131,286 20	124,587 55	6,898 65	131,286 20	»
10,421,671 12	600,605 48	10,308,451 75	6,171,025 93	4,045,578 31	10,216,604 24	91,827 51
1,063,603 16	55,760 58	1,063,603 16	962,470 91	100,338 37	1,062,809 28	793 88
5,420,971 19	230,401 68	5,416,881 29	3,568,519 39	1,786,329 53	5,354,848 92	62,032 37
13,646,859 31	593,388 87	13,567,828 34	6,362,715 98	6,573,916 02	12,936,632 »	631,196 34
1,046,233 21	18,566 79	1,046,233 21	282,456 46	515,849 63	798,306 09	247,927 12
26,635,189 51	1,494,810 49	26,635,189 51	4,308,484 31	22,100,355 57	26,408,839 88	226,349 63
10,353,654 91	1,582,476 89	10,298,333 62	1,674,213 25	8,597,799 66	10,272,012 91	26,320 71
1,192,237 85	851,762 15	1,192,237 85	154,299 04	995,924 43	1,150,223 47	42,014 38
101,343,991 54	15,490,659 87	101,092,329 81	44,557,769 64	55,093,460 79	99,651,230 43	1,441,099 38

Suite du COMPTE RENDU *des recettes et dépenses*

EXERCICE 1845.

SUITE DE LA ***DÉPENSE.*** —

ÉTATS A L'APPUI.	DÉPARTEMENTS ET SERVICES.
ÉTATS N^os^ 3 A 12.	Dette publique
	Dotations. — Liste civile
	— Sénat.
	— Chambre des Représentants.
	— Cour des Comptes.
	Département de la Justice
	— des Affaires Étrangères
	— de l'Intérieur
	— des Travaux publics
	— de la Marine
	— de la Guerre
	— des Finances.
	Remboursements, restitutions et non-valeurs.

SERVICES SPÉCIAUX. (TRAVAUX PUBLICS.)

Tunnel de Cumptich (loi du 7 mars 1845, *Moniteur* n° 67).

Canal de navigation, destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine (loi du 6 avril 1845, *Moniteur* n° 100).

Chemin de fer, extension du matériel d'exploitation (loi du 13 avril 1845, *Moniteur* n° 106)

Construction d'un canal de navigation latéral à la Meuse, de Liége vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc (loi du 16 mai 1845, *Moniteur* du 20, n° 140)

Continuation des travaux du canal de la Campine (loi du 24 septembre 1845, *Moniteur* n° 269)

Acquisition de trois paquebots, à l'effet d'établir entre la Belgique et l'Angleterre un service de paquebots à vapeur pour le transport des voyageurs et des dépêches (loi du 9 juillet 1845, n° 196).

du Royaume, pendant l'année **1845.**

DÉPENSES PUBLIQUES.

CRÉDITS alloués AUX MINISTRES PAR LA LOI.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES à la COUR DES COMPTES.	SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS, au 1er janvier 1846.	DÉPENSES ORDONNANCÉES par le TRÉSOR PUBLIC.	MANDATS qui restaient EN PORTEFEUILLE à ordonnancer au 1er JANVIER 1846.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES, pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE A justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.
52,104,168 70	10,247,085 90	21,857,082 80	10,240,281 90	993,505 11	9,255,580 79	992,701 11
2,751,522 75	2,751,322 75	»	2,751,322 75	»	2,751,322 75	»
24,000 »	22,500 »	1,500 »	22,500 »	»	22,500 »	»
393,450 »	362,211 90	31,238 10	355,682 51	79,094 71	285,117 19	70,565 12
139,703 10	133,749 88	6,043 22	133,168 72	581 16	133,168 72	»
11,545,011 66	7,097,649 11	5,847,362 55	7,057,403 84	1 535,063 58	6,502,585 75	1,294,818 11
986,300 »	922,466 41	63,833 59	916,579 53	28,347 23	894,119 18	22,460 35
7,965,372 40	4,953,602 10	3,011,770 24	4,649,286 27	1,018,238 98	3,935,363 18	715,923 09
15,194,057 44	10,499,513 02	2,694,744 42	10,025,151 25	4,649,842 71	5,849,470 31	4,175,680 94
1,031,719 »	925,797 32	105,921 68	891,906 49	727,847 95	197,949 39	693,957 10
28,022,000 »	25,607,528 45	2,414,471 57	25,415,329 25	20,502,953 75	5,304,574 70	20,108,754 55
12,858,722 65	2,815,935 87	10,044,786 78	2,702,810 60	548,282 62	2,265,655 25	437,157 35
2,044,000 »	275,736 96	1,768,263 04	194,940 68	146,805 99	128,930 97	66,009 71
115,059,917 70	67,212,899 71	45,847,017 99	65,958,363 59	29,850,563 55	37,382,336 16	28,576,027 43
500,000 »	82,411 »	217,589 »	82,411 »	»	82,411 »	»
1,040,000 »	343,209 59	696,790 41	343,209 59	6,969 59	336,240 »	6,969 59
7,960,000 »	989,231 »	6,970,769 »	934,381 74	670,444 77	318,786 23	615,595 51
3,500,000 »	11,650 »	3,488,370 »	5,650 »	6,000 »	5,650 »	»
950,000 »	433,141 47	516,858 53	413,055 62	48,977 80	384,163 67	28,871 95
1,000,000 »	»	1,000,000 »	»	»	»	»
14,750,000 »	1,859,623 06	12,890,376 94	1,778,607 95	732,592 16	1,127,230 90	651,457 05
115,059,917 70	67,212,899 71	45,847,017 99	65,958,363 59	29,850,563 55	37,382,336 16	28,576,027 43
127,809,917 70	69,072,522 77	58,737,394 93	67,737,031 54	30,582,955 71	38,509,567 06	29,227,484 48

Solde actif au 31 décembre 1845 . . . . . fr. 104.008.650 20

SAVOIR :

Solde actif de l'exercice	1831	fr. 811,851 52	
— —	1834	187,756 80	
— —	1835	3,971,220 74	
— —	1836	5,104,144 45	
— —	1838	5,511,536 37	
— —	1840	10,725,589 27	
— —	1842	2.533,901 »	
— —	1843	5,740,256 66	
— —	1844	15,485,654 87	
— —	1845	94,712,846 47	
			158,582,718 15
Solde passif de l'exercice	1830	1,478,947 43	
— —	1832	6,036,412 98	
— —	1833	5,846,661 02	
— —	1837	1,616,481 40	
— —	1839	8,359,079 54	
— —	1841	13,236,485 56	
			54,574,067 95
			104,008,650 20

RÉCAPITULATION DES RECETTES ET

Contributions et revenus publics.	Exercice 1843		421,577 56	
	— 1844		3,875,553 42	
	— 1845		107,054,850 20	
			111,951,981 18	111,649,459 25
	A déduire :			
	Augmentation du chiffre des diminutions de recettes de l'exercice 1843, constaté pendant la gestion 1844	216,184 52		
	Diminutions sur les recettes de 1844	86,337 01	302,521 93	
Fonds spéciaux.	Exercice 1843		193,298 18	
	— 1844		282,186 07	26,043,048 18
	— 1845		25,567,563 33	
Ressources spéciales (traité du 5 novembre 1842), recouvrées pendant les années 1843, 1844 et 1845, au profit de l'exercice 1843				16,462,458 90
REPORT du solde au 31 décembre 1844			75,401,316 96	
Modifications apportées au solde ci-dessus, pendant l'année 1845.				
1° L'excédant de dépenses de l'exercice 1839 était entré dans la composition de ce solde, sans que l'on y ait compris le montant des ordonnances du trésor restant à payer à la clôture de cet exercice; mais le compte d'apurement annexé au compte général rendu pour l'année 1844, ayant fait connaître les payements faits sur ces ordonnances pendant les trois années qui ont suivi celle de la clôture de l'exercice, il en est résulté :				
D'une part, que l'excédant de dépenses de l'exercice 1839 a été augmenté du montant intégral desdites ordonnances, ci		338,495 44		
Et, d'autre part, que l'excédant de ressources de l'exercice 1842 s'est accru de la somme portée en recette au profit de cet exercice pour le montant de ces ordonnances, qui, n'étant pas acquittées au 31 décembre 1844, ont été frappées de déchéance, ci		71,034 77		
RESTE diminution de		267,460 67		
2° Dans l'excédant de ressources de l'exercice 1840, s'élevant à fr. 12,180,097 99 c°, tel qu'il est présenté par le compte définitif, se trouvaient compris les restants disponibles sur les crédits alloués par la loi du 26 juin 1840, n° 264, pour des dépenses spéciales en dehors des allocations du Budget, lesquels restants s'élevaient comme suit :				
Chemin de fer, à	904,537 56			
Routes pavées et ferrées, à	576,731 21			
ENSEMBLE. fr.	1,481,268 77			
Suivant le compte général de la gestion 1844, cet excédant de ressources ne s'élevait plus qu'à fr. 10,854,457 05 c°, par suite des réductions qu'il avait subies du chef des dépenses liquidées et ordonnancées en 1843 et 1844, à charge des restants précités, savoir.				
Chemin de fer	904,537 56			
Routes pavées et ferrées	441,103 38			
ENSEMBLE. fr.	1,345,640 94			
A REPORTER. fr.		267,460 67	75,401,316 96	154,154,966 33

du Royaume, pendant l'année 1845.

DES PAYEMENTS DE L'ANNÉE 1845.

Dépenses publiques.	Exercice 1843	22,966,326 17		
	Exercice 1844	55,093,460 79	115,442,123	12
	Exercice 1845	37,382,336 16		
Services spéciaux.	Exercice 1843	193,298 18		
	Exercice 1844	»	1,320,529	08
	Exercice 1845	1,127,230 90		
Payements faits par suite du traité du 5 novembre 1842, à charge de l'exercice 1843.			3,551,258	30
Report du solde au 31 décembre 1845.			104,008,650	20
A reporter.		fr.	224,322,560	70

Suite du COMPTE RENDU *des recettes et dépenses*

REPORT. . . . . fr.			267,460	67	75,401,516	96	154,154,966	33
Pendant l'année 1845, l'excédant de ressources de l'exercice 1840, réduit, comme on vient de l'expliquer ci-dessus, à fr. 10,854,457 05 c', a subi de nouvelles diminutions pour les dépenses suivantes :								
Complément des dépenses ordonnancées en 1844, sur le restant disponible du crédit pour les routes pavées et ferrées	37,854	40						
Dépenses ordonnancées en 1845, sur le même crédit. .	73,013	38						
			110,867	78				
5° Dans l'excédant de ressources de l'exercice 1842 de fr. 7,318,209 37 c', tel qu'il est présenté par le compte définitif, se trouvent compris les restants disponibles sur les crédits alloués pour des dépenses spéciales en dehors des allocations du Budget, savoir :								
Sur les crédits alloués par les lois du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 février 1844, n° 33, pour la construction d'un canal de Zelzaete à la mer du Nord	308,429	51						
Sur les crédits alloués par la loi du 29 septembre 1842, n° 827 :								
Pour le chemin de fer	4,561,274	44						
Pour les routes dans le Luxembourg	1,291,101	53						
Pour l'entrepôt d'Anvers.	1,060,199	35						
TOTAL des restants disponibles. . fr.	7,221,004	83						
Pendant l'année 1845, il a été ordonnancé à charge de ces restants disponibles, les sommes suivantes, savoir :								
Pour le canal de Zelzaete	124,638	07						
Pour le chemin de fer	3,997,764	19						
Pour les routes dans le Luxembourg	315,305	61						
Pour l'entrepôt d'Anvers	417,686	27						
De manière que l'excédant de ressources de l'exercice 1842 a été diminué de . . . . . fr.			4,855,394	14				
TOTAL des diminutions. . . . . fr.					5,233,722	59		
RESTE. . . . . fr.							70,167,594	37
							224,322,560	70

du Royaume, pendant l'année **1845.**

Report. . . . . fr.	224,322,560 70
	224,322,560 70

Certifié le compte rendu pour l'année 1845, conforme dans toutes ses parties aux résultats inscrits périodiquement sur les livres de l'administration du trésor public, d'après les comptabilités administratives dans les provinces et d'après les écritures journalières de tous les préposés à la réalisation des recettes et à l'acquittement des dépenses de l'État.

Bruxelles, le 1er novembre 1846.

Le Directeur général du Trésor public,

VAN KERCKHOVE.

Arrêté par le Ministre des Finances,

VEYDT.

DEUXIÈME PARTIE.

COMPTE DÉFINITIF

RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME DE BELGIQUE.

EXERCICE 1843.

NOTE EXPLICATIVE

SUR

LE COMPTE DÉFINITIF DE L'EXERCICE 1843.

Le compte définitif de l'administration des finances de l'exercice 1843, rendu par le Ministre des finances, expose toutes les opérations relatives à cet exercice; il comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées depuis le 1er janvier 1843 jusqu'au 31 décembre 1845.

Le compte d'un exercice est divisé :

En un premier compte provisoire;
En un second compte provisoire,
Et en un compte définitif.

De manière qu'à l'expiration de la troisième année, on connaisse toutes les recettes faites et toutes les dépenses enregistrées sur les crédits alloués par les Chambres et liquidés par la Cour des comptes, depuis le 1er janvier jusqu'au dernier décembre de chacune des trois années.

En conséquence, le compte rendu de l'exercice 1843 comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées pendant les années 1843, 1844 et 1845.

Ce compte d'un exercice s'établit à l'administration du trésor public,

POUR LA RECETTE :

1° D'après des états de mois fournis par les soins des directeurs des différentes branches de revenus publics dans les provinces, au moyen desquels ladite administration contrôle les recettes et les dépenses qu'elle constate, après en avoir reconnu l'exactitude et après vérification des pièces justificatives, sur un livre journal et sur un grand-livre, qui servent de base au compte rendu de chaque année.

2° D'après les récépissés des versements faits directement au trésor, lesquels récépissés sont transmis par les comptables et dont le montant est consigné dans les écritures comme recettes accidentelles.

POUR LA DÉPENSE:

Au moyen des actes de décharge délivrés par la Cour des Comptes pour l'admission des pièces de dépenses payées par les divers Départements d'administration générale, et se rapportant aux divers chapitres et articles du Budget général des dépenses voté par les Chambres.

Les dépenses ordinaires du Budget de l'exercice 1843 ont été primitivement fixées par les lois suivantes à fr. 108,835,372 01 c°,

SAVOIR :

Loi du 27 déc. 1842, n° 1093, crédit alloué au Ministre des Affaires Étrangères . . . . . fr.	1,055,500	»
Loi du 31 déc. 1842, n° 1108, crédit alloué au Ministre de l'Intérieur .	4,851,757	95
— — — 1111 — — des Finances .	11,380,181	25
— — — — — pour rembts et non-valeurs.	1,788,000	»
— — — 1113 — pour la Dette publique . .	34,125,698	16
— — — — — pour les Dotations . . .	3,303,458	95
— — — 1114 — au Ministre de la Justice. .	10,847,015	»
— — — 1158 — — de la Marine. .	883,716	05
— 10 février 1843, 28 — — des Trav. Publ.	11,850,044	65
Lois des 30 décembre 1842, n° 1109, 14 février 1843, n° 41, 14 avril 1843, nos 173 et 175, et 17 décembre 1843, n° 906, crédits alloués au Ministre de la Guerre.	28,750,000	»
Ensemble. . . . . fr.	108,835,372	01
Et la loi des Voies et Moyens ayant évalué les ressources de cet exercice à	109,650,053	»
Il en résultait un excédant de ressources de . . . . . fr.	814,680	99

Mais des modifications apportées à ces prévisions, et que l'on va faire connaître, ont changé ce résultat.

Les crédits accordées aux Ministres s'élevaient, comme on vient de le dire, à . . . . . fr.		108,835,372 01
Le *crédit accordé* pour le service de la Dette publique, qui y est compris pour une somme de . . fr.	34,125,698 16	
A été augmenté :		
1° Par la loi du 19 avril 1845, *Moniteur* du 21, n° 22, d'un crédit à titre de supplément à l'art. 24 du chapitre Ier, pour intérêts au 3 août au 25 décembre 1843, à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec les anciens concessionnaires de la Sambre canalisée, approuvée par la loi du 26 septembre 1835, de	75,681 11	75,681 11
A REPORTER. . . . fr.	34,201,379 27	108,911,053 12

REPORT. . . . fr.	34,201,379 27	108,911,053 12
2° Par la loi du 21 mai 1845, *Moniteur* du 23, n° 143, d'un crédit pour les payements à faire par suite du traité du 5 novembre 1842, et ce conformément à l'état annexé à ladite loi, de.	3,551,258 30	3,551,258 30
Ce qui porte le crédit accordé pour service à. . fr.	37,752,637 57	
Le *crédit accordé* au Ministre de la Justice, qui y est compris pour une somme de . . . . . fr.	10,847,015 »	
A été augmenté :		
1° Par la loi du 30 mai 1845, n° 152, d'un crédit supplémentaire applicable au payement des dépenses auxquelles a donné lieu le service du *Moniteur*, pendant les années 1838, 1841 et 1843, de. . .	5,285 41	5,285 41
2° Par la loi du 30 décembre 1845, *Moniteur* du 1er janvier 1846, d'un crédit supplémentaire pour l'entretien des détenus	168,500 »	168,500 »
Ce qui porte le crédit à . . . . . fr	11,020,800 41	
Le *crédit accordé* au Ministre des Affaires Étrangères, qui y est compris pour . . . . . fr.	1,055,500 »	
a été augmenté par le § 1 de l'article unique de la loi du 29 juin 1844, n° 131, d'un crédit pour faire face aux dépenses résultant du traité avec les Pays-Bas, de.	60,736 26	60,736 26
Ce qui porte le crédit à . . . . . fr.	1,116,236 26	
Le *crédit accordé* au Ministre de l'Intérieur, qui y est compris pour une somme de. . . . . fr.	4,851,757 95	
a été augmenté par la loi du 27 mai 1844, n° 102, d'un crédit pour subvenir aux frais du jury d'examen pour les grades académiques, de	39,127 76	39,127 76
Ce qui porte le crédit accordé à ce Ministre à. . fr.	4,890,885 71	
Le *crédit accordé* au Ministre des Travaux publics, qui y est compris pour . . . . . fr.	11,850,044 65	
A été augmenté :		
1° Par suite de la dépêche du Ministre des Travaux publics, en date du 13 octobre 1843, n° 205, de 250,000 francs, qui ont été payés aux concession-		
A REPORTER. . . . fr.	11,850,044 65	112,735,960 85

REPORT. . . . fr.	11,850,044 65	112,735,960 85
naires de la Sambre canalisée, à titre de première moitié du dernier terme du prix de rétrocession de ce canal, sur la réserve de 500,000 francs provenant des fonds faits par la loi du 18 juin 1836 (*voir* la Situation du trésor du 1er novembre 1836), ci . .	250,000 »	250,000 »
2° Par la loi du 17 avril 1845, *Moniteur* du 20, n° 110, d'un crédit ouvert pour servir au remboursement des avances faites aux concessionnaires de la Sambre canalisée par la société générale pour favoriser l'industrie nationale, de	4,466,426 60	4,466,426 60
Ce qui porte le crédit total à. . . . . fr.	16,566,471 25	
Le *crédit accordé* au Ministre de la Marine, qui y est compris pour une somme de. . . . . fr.	883,716 05	
A été augmenté :		
1° Par la loi du 12 avril 1843, n° 178, d'un crédit pour la construction de quatre bateaux pilotes, destinés au service de la station des bouches de l'Escaut, de.	135,000 »	135,000 »
2° Par la loi du 12 avril 1843, n° 188, d'un crédit pour frais d'entretien du navire à vapeur la *Britisch Queen*, pendant l'année 1843, de	30,000 »	30,000 »
3° Par la loi du 12 avril 1843, n° 190, d'un crédit pour frais de police maritime, en exécution de la loi du 27 septembre 1842, de	30,000 »	30,000 »
4° Par la loi du 31 mai 1844, n° 110, d'un crédit supplémentaire de.	57,814 64	57,814 64
Ce qui porte le crédit accordé à . . . . . fr.	1,136,530 69	
Le *crédit accordé* au Ministre de la Guerre, qui y est compris pour . . . . . fr.	28,750,000 »	
A été augmenté :		
1° Par la loi du 14 avril 1843, n° 174, d'un crédit applicable au payement des créances arriérées qui sont détaillées dans le tableau annexé à ladite loi, de.	96,859 74	96,859 74
2° Par l'article 1er de la loi du 12 février 1844, n° 21, d'un crédit supplémentaire pour solder les travaux entrepris par la veuve L. Beeckman, en exécution de son contrat du 10 décembre 1841, de. . . .	53,556 54	53,556 54
A REPORTER. . . . fr.	28,900,416 28	117,855,618 37

Report. . . . fr.	28,900,416 28	117,855,618 57
3° Par l'article 1er de la loi du 9 juillet 1844, d'un crédit applicable au payement des créances qui restent à liquider et qui sont détaillées au tableau annexé à ladite loi, de	59,345 81	59,345 81
4° Par l'article unique de la loi du 19 mai 1845, *Moniteur* du 21, n° 141, d'un crédit applicable au payement de diverses créances qui restent à liquider sur des exercices clos, de	62,169 77	62,169 77
Le crédit accordé au Ministre de la Guerre est ainsi de . . . . . fr.	29,021,931 86	
Le *crédit accordé* au Ministre des Finances, qui y est compris pour une somme de. . . . . fr.	11,380,181 25	
A été augmenté :		
1° Par la loi du 15 avril 1843, n° 177, d'un crédit supplémentaire aux fins d'assurer le service de surveillance des fabriques à sucre, de.	40,000 »	40,000 »
2° Par la loi du 14 février 1844, d'un crédit à l'effet d'acquitter les intérêts judiciaires et les frais dus aux Sr J. Vandaelen et Cie, en vertu d'un jugement en date du 29 mai 1843, de.	11,178 »	11,178 »
3° Par l'article 1er de la loi du 23 mars 1844, n° 47, d'un crédit de fr. 803,035 03 cs, comme supplément au Budget des dépenses, savoir : *A* fr. 622 30 cs destinés au payement de frais de voyage et de séjour, relatifs à un exercice clos; *B* fr. 765,887 73 cs pour pourvoir aux dépenses résultant du service de la caisse générale de l'État, pendant les années 1838, 1839 et 1840; *C* 21,525 francs pour faire face aux dépenses résultant de l'article 64 du traité du 5 novembre 1842, et *D* 15,000 francs destinés au payement des dépenses relatives à des exercices clôturés, et particulièrement de celles qui se rapportent à des termes antérieurs au 1er octobre 1830, ci.	803,035 03	803,035 03
4° Par les articles 1 et 2 de la loi du 17 avril 1845, *Moniteur* du 19, d'un crédit de fr. 384,456 92 cs, savoir : 1° fr. 269,409 09 cs destinés à l'acquittement des dépenses arriérées sur les exercices 1838 et antérieurs à 1843 inclusivement, en ce qui concerne l'administration de l'enregistrement des domaines, eaux et forêts; 2° de fr. 115,047 73 cs pour liquider des dépenses arriérées sur les exercices 1842 et antérieurs, relatives à l'administration des contributions directes, douanes et accises, ci .	384,456 92	384,456 92
A reporter. . . . fr.	12,618,851 20	119,215,803 90

REPORT. . . . fr.	12,618,851 20	119,215,803 90
5° Par l'article unique de la loi du 17 avril 1845, *Moniteur* du 19, d'un crédit destiné spécialement au payement des sommes qui restent dues à d'anciens employés du cadastre, rentrés en Hollande, du chef de travaux exécutés par eux dans les provinces belges, avant les événements politiques de 1830, de.	77,024 34	77,024 34
Ce qui élève le crédit accordé à . . . . . fr.	12,695,875 54	
Le *crédit accordé* pour les remboursements, restitutions et non-valeurs a été fixé primitivement à une somme de . . . . . fr.	1,788,000 »	
Il a été augmenté par l'article 3 de la loi du 17 avril 1845, *Moniteur* du 19, n° 109, d'un crédit supplémentaire pour régulariser des dépenses arriérées appartenant au Budget des Remboursements et Non-Valeurs, de.	960,977 48	960,977 48
TOTAL des crédits votés. . . . fr.	2,748,977 48	
Il doit y être ajouté le montant des dépenses visées par la Cour des Comptes et ordonnancées par le trésor public au delà du chiffre des crédits vôtés, lequel excédant devra être l'objet d'une disposition spéciale à insérer dans la loi de règlement de compte. . . . . fr.	189,464 26	189,464 26
Le crédit s'élèvera ainsi à. . . . . fr.	2,938,441 74	
Et le total des crédits législatifs mis à la disposition des Ministres pour les dépenses ordinaires du Budget 1843, jusqu'au 1er janvier 1846, a été, en définitive, de . . . . . fr.		120,443,269 98
Les prévisions des ressources fixées par la loi du 31 décembre 1842, ainsi qu'on l'a vu plus haut, à . . fr.	109,650,053 »	
ont été successivement augmentées ainsi qu'il suit :		
1° Par la loi du 12 avril 1843, du produit des actes des commissariats maritimes, de . . . . . fr.	30,000 »	
2° Par la loi du 21 mai 1845, des sommes et valeurs mises en possession du trésor par suite du traité du 5 novembre 1842 (*voir* l'état de développement n° 4, annexé au présent Compte Rendu), ci.	30,956,550 42	
3° De la première moitié de la somme de 500,000 fr., tenue en réserve sur le produit de l'emprunt contracté en vertu de la loi du 18 juin 1836, n° 327, et		
A REPORTER. . . . fr.	140,636,603 42	120,443,269 98

Report.	140,636,603 42	120,443,269 98
destinée au payement qui devait être fait le 1er janvier 1840, aux concessionnaires de la Sambre canalisée, laquelle première moitié a été portée comme ressource extraordinaire attribuée à l'exercice 1843, afin de couvrir la dépense de pareille somme comprise au Budget du Département des Travaux Publics du même exercice . . . . . fr.	250,000 »	
Ce qui a porté finalement les prévisions de ressources, à . . . fr.		140,886,603 42
En conséquence, au lieu de l'excédant de ressources de 814,680 fr., constaté par les évaluations primitives de dépenses et de recettes, l'on a pu prévoir un excédant de ressources de . . . . . fr.		20,443,333 44

En comparant ces prévisions avec les faits réalisés, on obtiendra la situation définitive du Budget de l'exercice 1843, telle qu'elle ressort des opérations constatées jusqu'à l'époque de la clôture.

RECETTES.

Les ressources ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1843 ont été évaluées, à . . . . . fr. 140,886,603 42

L'on a réalisé :

Pendant l'année 1843. . . . . fr.	110,968,634 77	
— — 1844.	9,014,496 47	
— — 1845.	1,782,656 17	
	121,765,787 41	
Et il reste à réaliser . . . . . fr.	15,730,011 03	
Ensemble. . . . . fr.		137,495,798 44
En conséquence, les recouvrements seront inférieurs aux évaluations de		3,390,804 98
Sur plusieurs branches de revenus, les évaluations ont excédé les recettes de . . . . . fr.	5,323,830 59	
Sur d'autres, les recettes ont excédé les évaluations de.	1,933,025 61	
Reste somme égale. . . . . fr.	3,390,804 98	

Les branches de revenus qui restent inférieures aux prévisions des Budgets des Voies et Moyens, sont celles qui suivent :

Les recettes sur accises	fr.	566,731 85
— de l'administration de l'enregistrement *(impôts)*. . . .		2,863,390 98
— — des domaines *(péages)*.		331,355 44
Le produit des postes.		7,431 61
— du chemin de fer		1,005,560 67
Les recettes de l'administration de l'enregistrement *(capitaux et revenus)*.		253,490 76
— — du trésor public *(capitaux et revenus)*.		36,645 82
— — des contributions directes (*remboursements*).		40,912 71
— — de l'enregistrement (*remboursements*).		43,768 50
— — du trésor public (*remboursements*). .		174,542 25
		5,323,830 59

Les produits qui ont excédé les évaluations sont :

Les recettes de l'administration des contributions directes (*impôts*)	fr.	267,310 63
Les recettes sur douanes.		429,795 47
Les ressources spéciales provenant de l'exécution du traité du 5 novembre 1842.		1,235,919 51
		1,933,025 61

Les différences entre les recettes effectives et les évaluations, qui ne sont indiquées ci-dessus que d'une manière sommaire, sont présentées pour chaque spécialité de recettes et de produits par les états n^os^ 3 et 4, annexés au présent compte.

DÉPENSES.

Les crédits accordés aux Ministres par le Budget primitif s'élèvent à	fr.	108,835,372 01
Et par des lois spéciales, à		11,607,897 97
Le montant total des dépenses autorisées de l'exercice 1843 est, en conséquence, de		120,443,269 98
Les dépenses liquidées et ordonnancées par le trésor public à la charge de l'exercice 1843, s'élèvent à.	118,423,066 53	
Les payements effectués sur ces dépenses jusqu'à l'époque de la clôture de l'exercice, et dont la Cour des Comptes a admis la justification, ont été de. . . .	118,025,550 75	
Et il reste à payer pour les mandats et ordonnances en circulation à l'époque de la clôture.	397,515 78	
A REPORTER.	fr.	120,443,269 98

Report.	fr.	120,443,269 98
En comparant les crédits mis à la disposition des Ministres avec les dépenses liquidées et ordonnancées par le trésor, ci		118,423,066 53
Il en résulte que ces dernières sont restées inférieures aux crédits d'une somme (dont on demande l'annulation) de.	fr.	2,020,203 45

Les crédits à annuler appartiennent aux services et Départements ministériels suivants,

Savoir :

Dette publique.	fr.	481,270 63
Dotations (Chambre des Représentants).		78,332 80
Département de la Justice		480,496 85
— des Affaires Étrangères.		36,142 12
— de l'Intérieur.		76,820 63
— des Travaux Publics.		114,433 28
— de la Marine		6,514 20
— de la Guerre		145,554 86
— des Finances		600,658 08
Somme égale	fr.	2,020,203 45

Des états de développement, n^os^ 5 à 14, formés par chapitres et articles législatifs, font connaître quelles sont les spécialités du Budget dont les Ministres n'ont pas fait emploi.

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

Les ressources ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1843 ont produit.	fr.	121,765,787 41	
Il reste à réaliser		15,730,011 03	
Ensemble	fr.	137,495,798 44	
En y ajoutant les certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)*, versés en payement des domaines vendus.		193,298 18	
Les ressources de l'exercice 1843 s'élèvent à			137,689,096 62
Les dépenses ordinaires et extraordinaires de cet exercice ayant été de.	fr.	118,423,066 53	
A reporter. . . .	fr.	118,423,066 53	137,689,096 62

Report. . . . fr.	118,423,066 53	137,689,096 62
Et les certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)*, admis en payement de domaines vendus, étant de	193,298 18	
Ensemble. . . . . fr.		118,616,364 71
Le Budget de l'exercice 1843 présente un excédant de ressources de fr.		19,072,731 91

On a vu plus haut que, d'après les dispositions législatives votées, le Budget de l'exercice 1843 paraissait devoir présenter un excédant de ressources de. 20,443,333 44

D'après le compte définitif, dont on vient d'analyser les résultats, cet excédant de ressources se trouve réduit à fr. 19,072,731 91 c^{s}.

Cette réduction s'explique :

D'une part, par la non-réalisation des ressources prévues par les Budgets des voies et moyens, ci. . . .	3,390,804 98	
Et, d'autre part, par les dépenses non effectuées par les Ministres sur celles qui avaient été autorisées par les Chambres et pour lesquelles les crédits sont à annuler, ci.	2,020,203 45	
Faisant ressortir une insuffisance de.		1,370,601 53
Reste, par conséquent, un excédant de ressources d'accord avec celui qui vient d'être établi, de		19,072,731 91

Le compte expose en tableaux généraux, le montant des revenus par nature de produits et le montant total des dépenses par départements d'administration générale, lesquels tableaux sont appuyés d'états de développements contenant les spécialités de recette et de dépense.

Le premier tableau présente :

1° Le montant des recouvrements faits sur les revenus ordinaires de l'exercice 1843,

Pendant l'année 1843. . . . . fr.	100,874,397 34	
— 1844.	3,757,353 61	
— 1845.	421,577 56	
		105,053,328 51

2° Le montant des ressources spéciales provenant des sommes et valeurs dont le trésor a été mis en possession par le traité du 5 novembre 1842,

Pendant l'année 1843. . . . . fr.	9,844,237 43	
— 1844.	5,257,142 86	
— 1845.	1,361,078 61	
		16,462,458 90
A reporter. . . . . fr.		121,515,787 41

Report. . . . . fr.		121,515,787 41
3° Le montant de la ressource extraordinaire étant la moitié de la somme de 500,000 francs, réservée par l'emprunt de 30,000,000 de francs aux concessionnaires de la Sambre canalisée. . . . . fr.		250,000 »
4° Le montant des certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)*, versés en payement de domaines vendus		193,298 18
Total de la recette. . . . . fr.		121,959,085 59

Le second tableau renferme :

1° Les payements faits par les Ministres sur les crédits alloués par les Chambres et régularisés à la Cour des Comptes,

Pendant l'année 1843. . . . . fr.	43,605,693 01	
— 1844.	47,902,273 27	
— 1845.	22,966,326 17	
		114,474,292 45

2° Les payements faits par suite du traité du 5 novembre 1842,

Pendant l'année 1843. . . . . fr.	3,551,258 30	
— 1844.	»	
— 1845.	»	
		3,551,258 30
3° Les certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)*, admis en payement de domaines vendus		193,298 18
Total de la dépense. . . . . fr.		118,218,848 93
Les recettes étant de.		121,959,085 59
le solde actif au 31 décembre 1845 est de.		3,740,236 66
dont il faut retrancher le montant des ordonnances visées et enregistrées à la Cour des Comptes, restées en circulation au moment de la clôture définitive de l'exercice, et qui s'élèvent à		397,515 78
Reste. . . . . fr.		3,342,720 88
En y ajoutant le montant des ressources spéciales affectées à cet exercice et qui restent à réaliser		15,730,011 03
on trouve l'excédant de ressources de . . . . . fr.		19,072,731 91

Les états qui appuient les tableaux généraux développent les diverses natures de produits dans tous leurs détails et par province, et présentent les spécialités des dépenses faites d'après les Budgets.

Le premier de ces états indique les recettes effectuées sur les revenus ordinaires.

Il est suivi de douze annexes,

SAVOIR :

A. État général des recettes effectuées sur les contributions directes.
B. — — sur les douanes.
C. — — sur les accises.
D. — — sur l'enregistrement, timbre, etc.
E. — des produits des domaines (*péages*).
F. — des postes.
G. — des recettes opérées par le Département des Travaux Publics.
H. — — de l'administration de l'enregistrement *(capitaux et revenus)*.
J. — — — du trésor public *(capitaux et revenus)*.
K. — — — des contributions directes *(remboursements)*.
L. — — — de l'enregistrement, etc. *(remboursements)*.
M. — — — du trésor public *(remboursements)*.

Le deuxième état présente le produit des domaines vendus, versé en certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*).

Le troisième état établit la comparaison entre l'évaluation des revenus et les recettes effectives.

Le quatrième état indique les recouvrements effectués sur les ressources spéciales résultant de l'exécution du traité du 5 novembre 1842.

Les états n^os^ 5 à 14 présentent les payements faits pour le service de la dette publique, les dotations et tous les départements d'administration générale, visés et régularisés à la Cour des Comptes et dont elle a délivré décharge à l'administration du trésor public.

L'état n° 15 présente le solde de l'exercice au 31 décembre 1845, s'élevant, comme on l'a vu plus haut, à fr. 19,072,731 91 c^s^.

DÉVELOPPEMENT des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1843 *par des lois spéciales.*

MINISTÈRES et SERVICES.	DATES DES LOIS.	OBJET DES CRÉDITS.		MONTANT DES CRÉDITS.
Dette publique.	19 avril 1845.	Crédit destiné à payer des intérêts à la société générale, par suite de la convention avec les concessionnaires de la Sambre canalisée.	75,681 11	3,626,939 41
	21 mai 1845.	Crédit pour payement à faire par suite du traité avec le Gouvernement des Pays-Bas, du 5 novembre 1842 .	3,551,258 30	
Justice.	30 mai 1845.	Crédit supplémentaire pour les dépenses du *Moniteur*.	5,285 41	173,785 41
	30 décembre 1845.	Crédit supplémentaire pour entretien des détenus . .	168,500 »	
Affaires Étrangères.	29 juin 1844.	Crédit pour faire face aux dépenses résultant du traité avec les Pays-Bas.		60,756 26
Intérieur.	27 mai 1844.	Crédit pour pourvoir aux frais du jury d'examen pour les grades académiques		39,127 76
Travaux publics.	10 fév. 1843, n° 28.	Crédit destiné à payer aux concessionnaires de la Sambre canalisée, sur les 500,000 francs, tenus en réserve par la loi du 18 juin 1836.	250,000 »	4,716,426 60
	17 avril 1845.	Crédit pour remboursement des avances faites par les concessionnaires de la Sambre canalisée	4,466,426 60	
Marine.	12 avril 1843.	Crédit destiné à pourvoir aux frais de construction de quatre bateaux pilotes pour le service de la station des bouches de l'Escaut	135,000 »	252,814 64
	12 avril 1843.	Crédit destiné à pourvoir aux frais de police maritime .	30,000 »	
	12 avril 1843.	Crédit destiné à l'entretien du navire à vapeur *Britisch Queen*.	30,000 »	
	31 mai 1844.	Crédit supplémentaire de.	57,814 64	
Guerre.	14 avril 1843.	Crédit applicable au payement de créances arriérées .	96,859 74	271,931 86
	12 février 1844.	Crédit pour travaux entrepris par la dame veuve L. Beeckman	53,556 54	
	9 juillet 1844.	Crédit applicable au payement des créances qui restent à liquider et qui sont détaillées au tableau annexé à la loi	59,345 81	
	19 mai 1845.	Crédit applicable au payement de diverses créances. .	62,169 77	
Finances.	15 avril 1843.	Crédit supplémentaire pour assurer le service de surveillance des fabriques de sucre	40,000 »	1,515,694 29
	14 février 1844.	Crédit supplémentaire à l'effet d'acquitter des frais et intérêts judiciaires	11,178 »	
	23 mars 1844.	Crédit supplémentaire pour divers objets	803,035 03	
	17 avril 1845.	Crédits pour créances arriérées des administrations de l'enregistrement, domaines et forêts et des contributions directes, douanes et accises.	384,456 92	
	17 avril 1845.	Crédits pour créances arriérées dues à d'anciens employés du cadastre	77,024 54	
Remboursem^ts, restitutions et non-valeurs.	17 avril 1845.	Crédit supplémentaire pour régulariser des dépenses arriérées . . .		960,977 48
		TOTAL. . . . . fr.		11,418,453 71

COMPTE DÉFINITIF

RENDU

DES RECETTES ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE 1843.

COMPTE DÉFINITIF rendu des

Recette.

ÉTAT N° 1	*Impôts.*	Contributions directes	
		Douanes	
		Accises	
		Enregistrement, domaines et forêts	
	Péages.	Domaines	
		Postes.	
	Capitaux et revenus.	Travaux publics	
		Enregistrement, domaines et forêts	
		Administration du trésor public	
	Remboursements.	Contributions directes	
		Enregistrement, domaines et forêts	
		Administration du trésor public	
ÉTAT N° 4.	Ressources spéciales résultant de l'exécution du traité du 5 novembre 1842		
	Ressources extraordinaires provenant de la première moitié de 500,000 francs, affectés par l'art. 3, § 2 de la loi du 18 juin 1836, au payement à faire aux concessionnaires de la Sambre canalisée.		
ÉTAT N° 2.	Certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)*, versés en payement de prix de ventes de domaines		

recettes et dépenses de l'exercice **1843.**

RECETTES				TOTAUX	
				DE LA RECETTE.	DE LA DÉPENSE.
EN 1843.	EN 1844.	EN 1845.	TOTAL.		
28,461,277 53	2,420,414 10	»	30,881,691 63		
10,965,883 90	98,083 57	»	11,063,967 47		
18,680,085 98	8,182 17	»	18,688,268 15	80,830,036 27	»
20,161,192 14	34,916 88	»	20,196,109 02		
4,645,887 94	24,756 62	»	4,670,644 56		
3,159,524 83	53,043 56	»	3,212,568 39	7,883,212 95	»
8,939,284 17	55,155 16	»	8,994,439 33		
3,748,805 91	131,703 33	»	3,880,509 24	14,445,302 75	»
1,161,650 88	383,414 82	25,288 48	1,570,354 18		
36,050 68	4,036 61	»	40,087 29		
391,623 42	2,608 08	»	394,231 50	1,894,776 54	»
523,129 96	541,038 71	396,289 08	1,460,457 75		
100,874,397 34	3,757,353 61	421,577 56	105,053,328 51		
9,844,237 43	5,257,142 86	1,361,078 61	16,462,458 90	16,462,458 90	»
250,000 »	»	»	250,000 »	250,000 »	»
»	»	193,298 18	193,298 18	193,298 18	»
		A REPORTER. . . . . fr.		121,959,085 59	»

Suite du COMPTE DÉFINITIF *rendu des*

Dépense.

ÉTATS N°s 5 à 14.	Dette publique	
	Dotations.	Liste civile
		Sénat
		Chambre des Représentants
		Cour des Comptes
	Département de la Justice	
	— des Affaires Étrangères	
	— de l'Intérieur	
	— des Travaux publics	
	— de la Marine	
	— de la Guerre	
	— des Finances	
	Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs	
ÉTAT N° 5	DETTE PUBLIQUE. Payements faits par suite du traité du 5 novembre 1842	
ÉTAT N° 2	Certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)*, reçus en payement de domaines vendus.	

recettes et dépenses de l'exercice **1843.**

DÉPENSES			TOTAUX	
EN 1843.	EN 1844.	EN 1845.	DE LA RECETTE.	DE LA DÉPENSE.
Report. . . . . fr.			121,959,085 59	»
13,817,999 11	16,849,119 98	2,919,892 97	»	33,587,012 06
2,751,322 75	»	»	»	2,751,322 75
21,000 »	1,000 »	»	»	22,000 »
227,107 41	99,409 79	»	»	326,517 20
106,816 83	15,069 37	3,400 »	»	125,286 20
5,641,243 57	3,099,932 88	1,764,409 88	»	10,505,586 33
931,818 »	124,379 93	23,896 21	»	1,080,094 14
3,394,855 88	1,236,275 56	168,772 98	»	4,799,904 42
5,925,924 73	5,283,545 10	5,187,942 09	»	16,397,411 92
565,593 21	199,211 72	365,188 54	»	1,129,993 47
6,353,112 20	16,709,407 36	5,768,575 27	»	28,831,094 83
3,512,002 54	3,625,290 13	4,843,754 08	»	11,981,046 75
356,896 78	659,631 45	1,920,494 15	»	2,937,022 38
43,605,693 01	47,902,275 27	22,966,326 17		
. . . . .			»	3,551,258 30
. . . . .			»	193,298 18
Solde au 31 décembre 1845.			»	3,740,236 66
			121,959,085 59	121,959,085 59

47

COMPTE DÉFINITIF

DES

IMPÔTS ET REVENUS PUBLICS.

EXERCICE 1843.

ÉTAT N° 1.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

PROVINCES.	CONTRIBUTIONS DIRECTES.				DOUANES.			
	1843.	1844	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Anvers	5,363,668 36	238,814 65	»	5,602,483 01	6,011,928 15	94,033 56	»	6,105,961 71
Brabant	5,551,488 47	480,711 50	»	6,032,199 97	301,187 87	35 67	»	301,223 54
Flandre occidentale .	4,028,655 08	364,427 93	»	4,393,083 01	861,092 56	1,693 18	»	862,785 74
— orientale . .	5,066,028 92	378,367 74	»	5,444,396 66	643,700 68	140 48	»	643,841 16
Hainaut	4,756,356 29	316,149 52	»	5,052,505 81	1,409,303 79	120 09	»	1,409,423 88
Liége	2,694,435 22	398,465 60	»	3,092,900 82	944,496 25	1,835 14	»	946,331 39
Limbourg	810,008 98	42,106 84	»	852,115 82	354,165 92	99 90	»	354,265 82
Luxembourg . .	662,897 41	81,017 16	»	743,914 57	301,304 19	31 66	»	301,335 85
Namur	1,548,279 57	120,353 16	»	1,668,632 73	138,859 34	93 89	»	138,953 23
Administrat^on^ générale.	»	»	»	»	»	»	»	»
	28,461,818 30	2,420,414 10	»	30,882,252 40	10,966,038 75	98,083 57	»	11,064,122 32
A déduire : les diminutions de recette . .	540 77	»	»	540 77	154 85	»	»	154 85
	28,461,277 53	2,420,414 10	»	30,881,691 63	10,965,883 90	98,083 57	»	11,063,967 47

les impôts et revenus publics. Exercice **1843.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

POTS.

ACCISES.				ENREGISTREMENT.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	
2,552,935 90	650 38	»	2,553,586 28	2,011,548 31	1,526 31	»	2,013,074 62	14,275,105 62
4,528,137 57	1,600 78	»	4,529,738 15	4,649,419 21	18,911 32	»	4,668,330 53	15,331,492 19
1,969,807 11	1,000 33	»	1,970,807 44	2,351,659 01	214 43	»	2,351,875 44	9,558,609 65
3,231,284 57	7 93	»	3,231,292 50	3,050,730 72	144 99	»	3,050,875 71	12,350,406 05
2,783,610 70	169 97	»	2,783,780 67	3,562,424 12	1,128 46	»	3,563,552 58	12,809,262 94
1,769,891 54	3,038 80	»	1,772,930 34	2,145,590 15	9,519 68	»	2,152,909 83	7,965,072 58
895,586 50	1,041 59	»	896,628 09	625,985 08	4 06	»	625,990 04	2,728,999 77
341,828 88	82 36	»	341,911 24	700,023 17	5,561 90	»	705,585 07	2,090,746 73
811,258 54	590 03	»	811,848 57	1,141,061 33	105 73	»	1,141,167 06	5,760,601 59
»	»	»	»	»	»	»	»	»
18,684,401 11	8,182 17	»	18,692,583 28	20,196,442 »	34,916 88	»	20,231,358 88	80,870,296 88
4,315 13	»	»	4,315 15	35,249 86	»	»	35,249 86	40,260 61
18,680,085 98	8,182 17	»	18,688,268 15	20,161,192 14	34,916 88	»	20,196,109 02	80,830,036 27

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur*

PROVINCES.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	PÉAGES.							
		DOMAINES.				POSTES.			
		1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Anvers	14,275,105 62	165,648 04	2,171 67	»	167,819 71	444,559 20	»	»	444,559 20
Brabant . . .	15,331,492 19	727,655 53	4,167 71	»	731,823 24	974,791 10	»	»	974,791 10
Flandre occidentale. .	9,558,609 63	291,169 78	4,268 23	»	295,438 01	272,141 87	»	»	272,141 87
— orientale . .	12,350,406 03	512,660 47	7,678 18	»	520,338 65	350,226 61	»	»	350,226 61
Hainaut	12,809,262 94	2,248,555 47	2,620 85	»	2,251,176 32	415,859 81	»	»	415,859 81
Liége	7,965,072 38	283,786 86	1,154 14	»	284,941 »	401,910 33	»	»	401,910 33
Limbourg . . .	2,728,999 77	124,851 38	22 50	»	124,853 88	59,527 42	»	»	59,527 42
Luxembourg. . . .	2,090,746 73	76,813 83	350 »	»	77,163 83	80,591 18	»	»	80,591 18
Namur	5,760,601 59	439,183 19	2,323 34	»	441,506 53	153,917 31	»	»	153,917 31
Administration générale.	»	»	»	»	»	»	53,043 56	»	53,043 56
	80,870,296 88	4,670,304 55	24,756 62	»	4,695,061 17	3,159,524 83	53,043 56	»	3,212,568 39
A déduire : les diminutions de recette . .	40,260 61	24,416 61	»	»	24,416 61	»	»	»	»
	80,830,036 27	4,645,887 94	24,756 62	»	4,670,644 56	3,159,524 83	53,043 56	»	3,212,568 39

les impôts et revenus publics. Exercice 1843.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CAPITAUX ET REVENUS.								TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
TRAVAUX PUBLICS.				ENREGISTREMENT.				
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	
»	»	»	»	115,517 78	»	»	115,517 78	15,003,002 31
»	»	»	»	567,781 52	40,742 76	»	608,524 08	17,646,650 61
»	»	»	»	179,769 »	7,980 22	»	187,749 22	10,313,958 73
»	»	»	»	554,415 86	56,871 16	»	611,287 02	15,632,258 51
»	»	»	»	643,353 17	2,683 35	»	646,036 52	16,122,355 59
»	»	»	»	954,290 01	13,434 94	»	967,724 95	9,619,648 66
»	»	»	»	252,018 10	9,956 90	»	261,975 »	3,175,356 07
»	»	»	»	577,951 36	»	»	577,951 36	2,832,453 10
»	»	»	»	250,318 29	34 »	»	250,352 29	4,606,577 72
8,939,284 17	55,155 16	»	8,994,439 33	»	»	»	»	9,047,482 89
8,939,284 17	55,155 16	»	8,994,439 33	4,095,414 89	131,703 33	»	4,227,118 22	101,999,483 99
»	»	»	»	346,608 98	»	»	346,608 98	411,286 20
8,939,284 17	55,155 16	»	8,994,439 33	3,748,805 91	131,703 33	»	3,880,509 24	101,588,197 79

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur*

PROVINCES.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	CAPITAUX ET REVENUS (SUITE). TRÉSOR PUBLIC. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.	REM CONTRIBUTIONS DIRECTES. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Anvers	15,005,002 51	»	»	»	»	3,674 95	245 95	»	3,920 90
Brabant	17,646,650 61	»	»	»	»	9,896 52	517 10	»	10,413 62
Flandre occidentale. .	10,515,038 73	»	»	»	»	4,848 07	1,333 02	»	6,181 09
— orientale . .	15,652,258 31	»	»	»	»	6,515 15	441 57	»	6,954 72
Hainaut	16,122,355 59	»	»	»	»	4,938 84	603 59	»	5,542 43
Liége	9,619,048 66	»	»	»	»	3,289 72	494 65	»	3,784 37
Limbourg	3,175,356 07	»	»	»	»	995 72	44 45	»	1,040 17
Luxembourg . . .	2,832,455 10	»	»	»	»	725 08	79 13	»	802 21
Namur	4,606,377 72	»	»	»	»	1,170 63	277 15	»	1,447 78
Administration générale.	9,047,482 89	1,161,650 88	383,414 82	25,288 48	1,570,354 18	»	»	»	»
	101,999,483 99	1,161,650 88	383,414 82	25,288 48	1,570,354 18	36,050 68	4,036 61	»	40,087 29
A déduire : les diminutions de recette . .	411,286 20	»	»	»	»	»	»	»	»
	101,588,197 79	1,161,650 88	383,414 82	25,288 48	1,570,354 18	36,050 68	4,036 61	»	40,087 29

les impôts et revenus publics. Exercice **1845.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

BOURSEMENTS.

ENREGISTREMENT.				TRÉSOR PUBLIC.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DEDUIRE : les DIMINUTIONS de recette.	RESTE POUR REVENUS effectifs.
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.			
17,243 11	7 58	»	17,250 69	»	»	»	»	15,024,173 90	4,479 07	15,019,694 83
107,544 43	1,674 46	»	109,218 89	»	»	»	»	17,766,263 12	76,846 63	17,689,416 49
17,677 23	26 25	»	17,703 46	»	»	»	»	10,537,823 28	13,968 54	10,523,854 74
22,242 62	1 80	»	22,244 42	»	»	»	»	15,661,457 45	80,769 51	15,580,688 14
53,085 27	407 51	»	53,490 78	»	»	»	»	16,181,368 80	43,081 13	16,138,287 67
32,119 96	59 43	»	32,179 39	»	»	»	»	9,655,612 42	24,208 20	9,631,404 22
7,831 19	» 01	»	7,831 20	»	»	»	»	5,184,227 44	10,107 18	5,174,120 26
69,027 95	» 01	»	69,027 96	»	»	»	»	2,902,283 27	127,978 06	2,774,305 21
66,991 57	431 05	»	67,422 62	»	»	»	»	4,675,248 12	31,985 99	4,643,262 13
»	»	»	»	546,016 10	541,038 71	396,289 08	1,483,343 89	12,101,180 96	22,886 14	12,078,294 82
393,701 33	2,608 08	»	396,309 41	546,016 10	541,038 71	396,289 08	1,483,343 89	105,489,638 76	456,310 25	105,033,328 51
2,157 91	»	»	2,157 91	22,886 14	»	»	22,886 14	456,310 25	»	»
391,623 42	2,608 08	»	394,251 50	523,129 96	541,038 71	396,289 08	1,460,457 75	105,033,328 51	»	105,033,328 51

PIECE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. I

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Contribution foncière	1,487,614 »	50,380 88	»	1,537,994 88
— personnelle	1,063,874 60	101,374 20	»	1,165,248 80
Patentes	335,459 17	42,518 14	»	377,977 31
Redevances sur les mines	»	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	76,022 50	»	»	76,022 50
— de marque des matières d'or et d'argent	25,969 01	»	»	25,969 01
— d'entrepôts	371,882 31	44,471 03	»	416,353 34
Recettes extraordinaires et accidentelles	2,846 77	70 40	»	2,917 17
	3,363,668 36	238,814 65	»	3,602,483 01
A déduire : les diminutions de recette	»	»	»	»
	3,363,668 36	238,814 65	»	3,602,483 01

sur les contributions directes. Exercice **1843.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	1845.	TOTAL	1843	1844	1845.	TOTAL.	
3,050,677 07	233,028 18	»	3,283,705 25	2,601,004 44	175,951 58	»	2,776,956 02	7,598,656 15
1,842,538 69	189,855 91	»	2,032,394 60	1,045,403 20	147,127 24	»	1,192,530 44	4,390,175 84
454,473 »	55,658 95	»	510,131 95	248,587 41	40,846 58	»	289,433 99	1,177,543 25
»	»	»	»	»	»	»	»	»
140,263 75	15 »	»	140,278 75	117,805 »	10 »	»	117,815 »	334,116 25
51,259 60	»	»	51,259 60	13,707 78	»	»	13.707 78	90,936 39
10,828 03	»	»	10,828 03	1,719 09	331 87	»	2,053 96	429,235 53
1,448 35	2,153 46	»	3,601 79	428 16	157 66	»	585 82	7,104 78
5,551,488 47	480,711 50	»	6,032,199 97	4,028,655 08	364,427 93	»	4,393,083 01	14,027,765 99
»	»	»	»	»	»	»	»	»
5,551,488 47	480,711 50	»	6,032,199 97	4,028,655 08	364,427 93	»	4,393,083 01	14,027,765 99

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Contribution foncière	7,598,656 15	2,927,186 99	124,638 17	»	3,051,825 16
— personnelle	4,390,175 84	1,522,175 82	200,377 83	»	1,722,553 65
Patentes	1,177,545 25	447,340 72	52,940 88	»	500,281 60
Redevances sur les mines	»	»	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	554,116 25	150,165 75	»	»	150,165 75
— de marque des matières d'or et d'argent.	90,936 39	12,183 88	»	»	12,183 88
— d'entrepôts	429,235 53	4,247 44	»	»	4,247 44
Recettes extraordinaires et accidentelles	7,104 78	2,728 32	410 86	»	3,139 18
	14,027,765 99	5,066,028 92	378,367 74	»	5,444,396 66
A déduire : les diminutions de recette	»	»	»	»	»
	14,027,765 99	5,066,028 92	378,367 74	»	5,444,396 66

sur les contributions directes. Exercice **1843.**

RECETTES
PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	
2,932,117 42	147,356 69	»	3,099,474 11	1,588,014 52	174,234 83	»	1,762,249 35	15,512,204 77
1,082,046 29	86,061 65	»	1,168,107 94	646,778 75	149,598 70	»	796,377 45	8,077,212 88
453,234 51	40,294 09	»	493,528 40	246,508 44	73,563 26	»	320,071 70	2,491,424 95
67,542 69	40,789 60	»	108,332 29	28,481 07	781 15	»	29,262 22	137,594 51
170,526 25	»	»	170,526 25	154,498 75	5 »	»	154,503 75	809,312 »
9,325 28	»	»	9,325 28	28,281 31	»	»	28,281 31	140,726 86
563 67	» 79	»	564 46	603 19	282 66	»	885 85	434,933 08
1,000 38	1,046 70	»	2,047 08	1,269 19	»	»	1,269 19	14,160 23
4,736,356 29	316,149 52	»	5,052,505 81	2,694,435 22	398,465 60	»	3,092,900 82	27,617,569 28
»	»	»	»	540 77	»	»	540 77	540 77
4,736,356 29	316,149 52	»	5,052,505 81	2,695,894 45	398,465 60	»	3,092,360 05	27,617,028 51

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Contribution foncière	15,512,204 77	537,579 50	25,313 92	»	562,893 42
— personnelle	8,077,212 88	162,552 95	11,269 29	»	173,822 22
Patentes	2,401,424 95	67,247 87	5,502 30	»	72,750 17
Redevances sur les mines	137,594 51	»	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	809,512 »	39,598 75	20 »	»	39,618 75
— de marque des matières d'or et d'argent.	140,726 86	3,013 26	»	»	3,013 26
— d'entrepôts	434,933 08	»	»	»	»
Recettes extraordinaires et accidentelles	14,160 23	16 67	1 33	»	18 »
	27,617,569 28	810,008 98	42,106 84	»	852,115 82
A déduire les diminutions de recette	540 77	»	»	»	»
	27,617,028 51	810,008 98	42,106 84	»	852,115 82

sur les contributions directes. Exercice **1845.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE	RESTE PRODUITS effectifs.
1845.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.			
439,238 07	47,565 37	»	486,803 44	1,078,757 30	63,817 32	»	1,142,574 69	17,704,476 25	»	17,704,476 25
114,771 64	17,947 07	»	132,718 71	285,906 22	35,570 39	»	321,476 61	8,705,250 42	»	8,705,250 42
57,708 04	15,502 06	»	73,210 10	109,730 84	20,377 04	»	130,107 88	2,767,493 10	»	2,767,493 10
1,637 19	»	»	1,637 19	5,654 10	588 41	»	6,242 51	145,474 21	»	145,474 21
43,600 »	»	»	43,600 »	66,505 »	»	»	66,505 »	959,035 75	»	959,035 75
5,293 20	»	»	5,293 20	1,706 04	»	»	1,706 04	150,739 36	»	150,739 36
644 22	»	»	644 22	»	»	»	»	435,577 30	»	435,577 30
5 05	2 66	»	7 71	20 07	»	»	20 07	14,206 01	540 77	13,665 24
662,897 41	81,017 16	»	743,914 57	1,548,279 57	120,353 16	»	1,668,632 73	30,882,232 40	540 77	30,881,691 63
»	»	»	»	»	»	»	»	540 77	»	»
662,897 41	81,017 16	»	743,914 57	1,548,279 57	120,353 16	»	1,668,632 73	30,881,691 63	»	30,881,691 63

ANNEXE
A L'ÉTAT N° 1, LITT. *A*

ÉTAT GÉNÉRAL du montant des rôles des

PROVINCES.	CONTRIBUTION FONCIÈRE.							
	PRINCIPAL.	A DÉDUIRE Pour propriétés détruites ou submergées par suite d'événements politiq.	RESTE.	2 p. c/o de NON-VALEURS.	3 centimes ADDITIONNELS ordinaires.	10 centimes ADDITIONNELS extraordinaires.	3 centimes ADDITIONNELS supplément.	TOTAL.
Anvers	1,517,557 »	22,414 48	1,294,942 52	26,347 14	39,520 71	131,735 70	45,448 81	1,537,994 88
Brabant. . . .	2,772,229 »	»	2,772,229 »	55,444 58	83,166 87	277,222 90	95,641 90	3,283,705 25
Flandre occident.	2,344,412 »	»	2,344,412 »	46,888 24	70,332 36	234,441 20	80,882 22	2,776,956 02
Flandre orientale.	2,576,467 »	»	2,576,467 »	51,529 34	77,294 01	257,646 70	88,888 11	3,051,825 16
Hainaut. . . .	2,616,694 »	»	2,616,694 »	52,333 88	78,500 82	261,669 40	90,276 01	3,099,474 11
Liége	1,487,758 »	»	1,487,758 »	29,755 16	44,632 74	148,775 80	51,327 65	1,762,249 35
Limbourg . . .	475,352 »	161 05	475,190 97	9,507 04	14,260 56	47,535 20	16,399 65	562,893 42
Luxembourg . .	410,978 »	»	410,978 »	8,219 56	12,329 34	41,097 80	14,178 74	486,805 44
Namur	964,605 »	»	964,605 »	19,292 10	28,938 15	96,460 50	33,278 87	1,142,574 62
	14,965,852 »	22,575 51	14,943,276 49	299,317 04	448,975 56	1,496,585 20	516,321 96	17,704,476 25

contributions directes, revenant au trésor pour 1845.

CONTRIBUTION PERSONNELLE.				PATENTES.			TOTAL GÉNÉRAL.
PRINCIPAL.	10 centimes ADDITIONNELS extraordinaires.	AMENDES.	TOTAL.	PRINCIPAL.	10 centimes ADDITIONNELS extraordinaires.	TOTAL.	
1,059,517 04	105,951 76	»	1,165,248 80	345,616 11	54,361 20	377,977 31	3,081,220 99
1,847,631 60	184,765 »	»	2,032,594 60	465,756 36	46,375 59	510,131 95	5,826,251 80
1,084,058 79	108,405 75	65 90	1,192,530 44	265,121 78	26,512 21	289,433 99	4,258,920 45
1,565,814 96	156,580 67	158 02	1,722,553 65	454,791 23	45,490 37	500,281 60	5,274,660 41
1,061,916 50	106,191 44	»	1,168,107 94	448,661 69	44,866 71	493,528 40	4,761,110 45
725,979 05	72,397 92	» 50	796,377 45	290,974 54	29,097 16	320,071 70	2,878,698 50
158,020 33	15,801 89	»	173,822 22	66,131 88	6,618 29	72,750 17	809,465 81
120,655 35	12,065 36	»	132,718 71	66,554 62	6,655 48	73,210 10	692,732 25
292,251 64	29,224 97	»	321,476 61	118,279 97	11,827 91	130,107 88	1,504,159 11
7,913.643 24	791,302 76	224 42	8,705,250 42	2,515,888 18	251,604 92	2,767,493 10	29,177,199 77

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *B*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Droits d'entrée	5,550,106 20	92,671 95	»	5,642,778 15
— de sortie	67,575 21	8 33	»	67,583 54
— de transit	40,594 80	»	»	40,594 80
— de tonnage	343,935 20	»	»	343,935 20
Timbre de dimension	9,703 70	128 74	»	9,832 44
Loyers de bâtiments	»	»	»	»
Recettes extraordinaires	13 04	1,224 54	»	1,237 58
	6,011,928 15	94,033 56	»	6,105,961 71
A déduire : les diminutions de recette	»	»	»	»
	6,011,928 15	94,033 56	»	6,105,961 71

sur douanes. Exercice **1845.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	
269,122 45	»	»	269,122 45	702,722 45	10 66	»	702,733 09	6,614,655 67
14,889 16	»	»	14,889 16	106,093 27	1,590 81	»	107,684 08	190,156 78
449 20	» 02	»	449 22	8,043 30	»	»	8,043 30	49,687 32
15,766 59	»	»	15,766 59	38,320 09	»	»	38,320 09	398,021 68
891 01	»	»	891 01	4,656 41	»	»	4,656 41	15,579 86
«	»	»	»	156 67	»	»	156 67	156 67
69 68	35 65	»	105 33	500 39	91 71	»	592 10	1,935 01
301,187 87	35 67	»	301,223 54	861,092 56	1,693 18	»	862,785 74	7,269,970 99
23 68	»	»	23 68	»	»	»	»	23 68
301,164 19	35 67	»	301,199 86	861,092 56	1,693 18	»	862,785 74	7,269,947 31

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Droits d'entrée	6,614,633 67	581,290 35	»	»	581,290 35
— de sortie	190,156 78	18,712 33	10 45	»	18,722 78
— de transit	49,687 32	1,263 21	»	»	1,263 21
— de tonnage	398,021 68	40,681 19	»	»	40,681 19
Timbre de dimension	15,579 86	1,720 42	25 42	»	1,745 84
Loyers de bâtiments	156 67	»	»	»	»
Recettes extraordinaires	1,955 01	33 18	104 61	»	137 79
	7,269,970 99	643,700 68	140 48	»	643,841 16
A déduire : les diminutions de recette	23 68	95 20	»	»	95 20
	7,269,947 31	643,605 48	140 48	»	643,745 96

sur douanes. Exercice **1845.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1845.	1844	1845.	TOTAL.	1845.	1844.	1845.	TOTAL.	
1,324,490 69	» 76	»	1,324,491 45	889,983 85	1,401 73	»	891,385 58	0.411,801 05
64,917 32	»	»	64,917 32	43,559 98	»	»	43,559 98	317,536 86
8,755 17	» 99	»	8,756 16	5,234 59	» 39	»	5,234 78	64,961 47
»	»	»	»	»	»	»	»	458,702 87
9,046 57	»	»	9,046 57	4,984 58	4 91	»	4,989 29	31,161 56
105 82	105 82	»	211 64	»	»	»	»	368 31
1,988 42	12 52	»	2,000 94	755 65	428 11	»	1,161 76	5 235 50
1,409,303 79	120 09	»	1,409,423 88	944,496 25	1,835 14	»	946,331 39	10,269,567 42
5 28	»	»	5 28	21 46	»	»	21 46	145 62
1,409,298 51	120 09	»	1,409,418 60	944,474 79	1,835 14	»	946,309 93	10,269,421 80

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Droits d'entrée	9,411,801 05	345,269 69	4 49	»	345,274 18
— de sortie	317,336 86	7,131 68	1 51	»	7,132 19
— de transit	64,961 47	2,143 44	»	»	2,143 44
— de tonnage	458,702 87	»	»	»	»
Timbre de dimension	31,161 36	1,161 17	»	»	1,161 17
Loyers de bâtiments	368 31	»	»	»	»
Recettes extraordinaires	5,235 50	459 94	94 90	»	554 84
	10,269,567 42	354,165 92	99 90	»	354,265 82
A déduire : les diminutions de recette	145 62	»	»	»	»
	10,269,421 80	354,165 92	99 90	»	354,265 82

sur douanes. Exercice **1843.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL	A DÉDUIRE, les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE	RESTE PRODUITS effectifs
1843.	1844	1845.	TOTAL.	1843.	1844	1845.	TOTAL.			
203,193 29	12 40	»	203,205 69	118,101 20	81 68	»	118,182 88	10,076,465 80	80 68	10,076,385 12
93,483 55	»	»	93,483 55	15,776 88	»	»	15,776 88	433,729 48	47 59	433,681 89
1,700 15	2 39	»	1,702 54	4,526 34	»	»	4,526 34	75,333 79	26 58	75,307 21
»	»	»	»	»	»	»	»	458,702 87	»	458,702 87
2,887 44	»	»	2,887 44	439 85	»	»	439 85	55,649 82	»	55,649 82
»	»	»	»	»	»	»	»	368 31	»	368 31
59 76	16 87	»	56 63	15 07	12 21	»	27 28	5,874 25	»	5,874 25
301,304 19	31 66	»	301,335 85	138,859 34	93 89	»	138,953 23	11,064,122 32	154 85	11,063,967 47
2 86	»	»	2 86	6 37	»	»	6 37	154 85	»	»
301,301 33	31 66	»	301,332 99	138,852 97	93 89	»	138,946 86	11,063,967 47	»	11,063,967 47

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. C.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Sel.	568,000 71	»	»	568,000 71
Vins étrangers.	408,192 25	»	»	408,192 25
Eau-de-vie étrangère.	61,265 52	»	»	61,265 52
— indigène.	501,586 39	»	»	501,586 39
Bières et vinaigres.	603,898 23	59 68	»	603,957 91
Sucres.	439,802 90	»	»	439,802 90
Timbres collectifs sur les quittances.	169,300 81	582 54	»	169,883 35
— sur les permis de circulation.	1,089 09	»	»	1,089 09
Recettes extraordinaires.	»	8 16	»	8 16
	2,552,935 90	650 38	»	2,553,586 28
A déduire : les diminutions de recette.	642 45	»	»	642 45
	2,552,293 45	650 38	»	2,552,943 83

sur accises. Exercice **1845.**

RECETTES
PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	
674,531 11	»	»	674,531 11	525,573 48	»	»	525,573 48	1,568,105 30
482,944 17	»	»	482,944 17	209,957 07	»	»	209,957 07	1,101,095 49
97,823 78	»	»	97,823 78	25,163 88	»	»	25,163 88	184,253 18
859,724 58	1,600 46	»	861,524 84	575,777 02	»	»	575,777 02	1,738,488 25
1,815,493 15	» 05	»	1,815,493 20	690,668 93	» 03	»	690,668 96	3,110,120 07
89,592 62	»	»	89,592 62	»	»	»	»	529,395 52
505,532 45	» 27	»	505,532 70	141,942 13	1,000 30	»	142,942 43	618,158 48
2,502 29	»	»	2,502 29	725 43	»	»	725 43	4,316 81
193 44	»	»	193 44	59 17	»	»	59 17	260 77
4,528,137 37	1,600 78	»	4,529,738 15	1,969,867 11	1,000 33	»	1,970,867 44	8,854,191 87
1,565 90	»	»	1,565 90	1,090 54	»	»	1,090 54	3,298 89
4,526,571 47	1,600 78	»	4,528,172 25	1,968,776 57	1,000 33	»	1,969,776 90	8,850,892 98

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Sel	1,568,105 30	854,354 90	»	»	854,354 90
Vins étrangers	1,101,093 49	236,708 95	»	»	236,708 95
Eau-de-vie étrangère	184,253 18	20,856 74	»	»	20,856 74
— indigène.	1,738,488 25	537,596 43	»	»	537,596 43
Bières et vinaigres	3,110,120 07	1,014,829 44	6 76	»	1,014,836 20
Sucres	529,395 52	525,595 93	»	»	525,595 93
Timbres sur les quittances	618,158 48	239,025 70	» 67	»	259,626 37
— sur les permis de circulation	4,310 81	1,074 35	» 50	»	1,074 85
Recettes extraordinaires	260 77	62 07	»	»	62 07
	8,854,191 87	3,231,284 57	7 93	»	3,231,292 50
A déduire : les diminutions de recette	3,298 89	» 50	»	»	» 50
	8,850,892 98	3,231,284 07	7 93	»	3,231,292 »

sur accises. Exercice **1843.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	
716,181 57	80 14	»	716,261 71	530,931 19	»	»	530,931 19	3,069,053 16
552,056 49	» 01	»	552,056 50	296,037 10	1,849 76	»	297,886 86	1,987,745 80
9,303 40	»	»	9,303 40	24,834 55	775 »	»	25,609 55	240,002 67
268,590 72	66 26	»	268,656 98	540,171 01	»	»	540,171 01	3,084,912 67
1,200,827 98	7 99	»	1,200,835 97	267,632 17	177 15	»	267,809 32	5,593,601 56
7,452 96	»	»	7,452 96	»	»	»	»	862,444 41
228,042 11	15 57	»	228,057 68	109,781 73	236 89	»	110,018 62	1,195,861 15
1,119 82	»	»	1,119 82	461 25	»	»	461 25	7,572 73
55 65	»	»	55 65	42 74	»	»	42 74	401 25
2,783,610 70	169 97	»	2,783,780 67	1,769,891 54	3,038 80	»	1,772,930 34	16,642,195 38
»	»	»	»	31 74	»	»	31 74	3,331 13
2,783,610 70	169 97	»	2,783,780 67	1,769,859 80	3,038 80	»	1,772,898 60	16,638,864 25

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Sel	3,669,653 16	80,846 05	»	»	80,846 05
Vins étrangers	1,987,745 80	21,722 96	973 36	»	22,696 32
Eau-de-vie étrangère	240,002 67	704 60	»	»	704 60
— indigène	3,084,912 67	552,312 15	10 01	»	552,322 16
Bières et vinaigres	3,593,601 56	208,591 25	» 06	»	208,591 31
Sucres	862,444 41	»	»	»	»
Timbres sur les quittances	1,195,861 15	31,360 49	1 02	»	31,361 51
— sur les permis de circulation	7,572 73	249 »	»	»	249 »
Recettes extraordinaires	401 23	»	57 14	»	57 14
	16,642,195 58	895,586 50	1,041 59	»	896,628 09
A déduire : les diminutions de recette	3,331 15	973 34	»	»	973 34
	16,638,864 23	894,613 16	1,041 59	»	895,654 75

sur accises. Exercice 1845.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE PRODUITS effectifs.
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.			
134,789 80	»	»	134,789 80	209,222 05	525 52	»	209,747 57	4,095,050 58	2,008 60	4,093,027 98
66,582 »	»	»	66,582 »	121,834 47	9 46	»	121,843 93	2,198,868 05	1,556 04	2,197,312 01
9,033 97	»	»	9,033 97	6,429 11	»	»	6,429 11	256,170 35	3 40	256,166 95
23,525 35	51 32	»	23,576 67	121,790 84	» 01	»	121,790 85	3,782,602 35	67 56	3,782,534 79
79,455 75	» 12	»	79,455 87	289,242 63	1 40	»	289,244 03	6,170,692 77	»	6,170,692 77
»	»	»	»	»	»	»	»	862,444 41	»	862,444 41
28,191 58	10 92	»	28,202 50	62,139 77	53 64	»	62,193 41	1,317,618 57	»	1,317,618 57
250 45	»	»	250 45	599 67	»	»	599 67	8,671 83	592 72	8,079 11
»	20 »	»	20 »	»	»	»	»	478 57	86 81	391 56
341,828 88	82 36	»	341,911 24	811,258 54	590 03	»	811,848 57	18,092,583 28	4,315 13	18,088,268 15
10 66	»	»	10 66	»	»	»	»	4,315 13	»	»
341,818 22	82 36	»	341,900 58	811,258 54	590 03	»	811,848 57	18,088,268 15	»	18,088,268 15

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *D.*

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Timbre d'effets de commerce	25,623 59	»	»	25,623 59
— de passe-ports à l'intérieur	1,010 20	»	»	1,010 20
— — à l'extérieur	3,686 »	»	»	3,686 »
— de permis de ports d'armes de chasse	10,830 »	»	»	10,830 »
— de dimension	175,916 20	596 20	»	176,512 40
— de journaux indigènes	31,274 47	»	»	31,274 47
— — étrangers	2,062 57	»	»	2,062 57
— d'affiches	9,750 10	»	»	9,750 10
— d'annonces et d'avis	3,577 51	»	»	3,577 51
— de feuilles de patentes	12,019 50	»	»	12,019 50
— de bons de caisse, billets, etc.	»	»	»	»
— extraordinaire, droits en général (ancienne législation)	20 48	»	»	20 48
Enregistrement d'actes civils publics	601,477 18	2 »	»	601,479 18
— — sous seing privé	48,190 42	»	»	48,190 42
— — judiciaires	39,758 79	»	»	39,758 79
— — d'huissiers	65,441 31	1 40	»	65,442 71
— de lettres de noblesse	»	»	»	»
— de permis de changer de nom de famille	»	»	»	»
Greffe. Mise au rôle	1,081 14	128 79	»	2,109 95
— Rédaction, déposition de témoins et expéditions	13,331 69	739 51	»	14,071 20
Hypothèques. Inscriptions	9,377 23	»	»	9,377 23
— Transcription d'actes de mutation	102,056 92	»	»	102,056 92
Successions. Droits de succession	443,087 26	»	»	443,087 26
— — de mutation par décès	1,980 56	»	»	1,980 56
Amendes sur le timbre	5,247 19	»	»	5,247 19
— sur l'enregistrement	5,207 73	»	»	5,207 73
— sur les hypothèques	458 12	»	»	458 12
— sur les successions	2,989 39	58 40	»	3,047 79
Additionnels	386,406 96	»	»	386,406 96
Amendes de police correctionnelle	6,084 18	»	»	6,084 18
— pour délits forestiers	»	»	»	»
— pour contrav. en matière civile, à la loi sur le notariat et autres.	»	»	»	»
— de consignations attribuées définitivement à l'État	»	»	»	»
— prononcées par la circulaire n° 3	72 »	»	»	72 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	70 65	» 01	»	70 66
3/4 — de police de roulage	»	»	»	»
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage	»	»	»	»
1/2 des amendes de contravention au timbre des lettres de voiture	»	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures	1,037 59	»	»	1,037 59
1/3 — de la grande voirie	8 33	»	»	8 33
1/3 — de navigation	8 33	»	»	8 33
Amendes de toute autre nature	»	»	»	»
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement	3,090 »	»	»	3,090 »
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	634 92	»	»	634 92
Produits des examens	»	»	»	»
— des brevets d'invention	»	»	»	»
— des diplômes des artistes vétérinaires	»	»	»	»
	2,011,548 31	1,526 31	»	2,013,074 62
A déduire : les diminutions de recette	1,466 57	»	»	1,466 57
	2,010,081 74	1,526 31	»	2,011,608 05

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice **1843.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci contre, A REPORTER.
1845.	1844.	1845.	TOTAL.	1845.	1844.	1845.	TOTAL.	
82,837 08	»	»	82,837 08	8,048 80	»	»	8,048 80	115,409 27
10,758 »	»	»	10,758 »	388 »	»	»	388 »	12,156 20
10,376 »	»	»	10,376 »	1,776 »	»	»	1,776 »	15 838 »
31,530 »	»	»	31,530 »	16,260 »	»	»	16,260 »	58,620 »
382,620 06	»	»	382,620 06	214,318 10	15 »	»	214,333 10	775,465 56
205,351 85	»	»	205,351 85	12,778 89	»	»	12,778 89	219,405 19
6,612 17	32 52	»	6,644 69	1,116 09	»	»	1,116 09	9,825 35
26,091 39	»	»	26,091 39	12,024 35	»	»	12,024 35	47,845 84
10,768 51	»	»	10,768 51	1,866 68	»	»	1,866 68	16,012 70
17,549 55	»	»	17,549 55	16,164 90	»	»	16,164 90	45,753 95
24,625 »	»	»	24,625 »	»	»	»	»	24,625 »
78 20	»	»	78 20	91 57	»	»	91 57	190 25
1,522,171 91	»	»	1,522,171 91	771,239 57	»	»	771,239 57	2,894,890 46
110,506 35	»	»	110,506 35	66,244 04	»	»	66,244 04	224,940 81
90,151 10	»	»	90,151 10	52,617 80	22 86	»	52,640 66	162,550 55
96,202 09	»	»	96,202 09	40,811 71	120 46	»	40.932 17	202,576 97
2,544 »	»	»	2,544 »	»	»	»	»	2,544 »
212 »	»	»	212 »	»	»	»	»	212 »
11,069 06	»	»	11,069 06	2,372 28	»	»	2,372 28	15,551 27
45,264 25	2,445 43	»	45,709 68	15,456 81	»	»	15,456 81	76,217 69
19,100 89	»	»	19,100 89	11,401 90	»	»	11,401 90	59,880 02
281,042 06	»	»	281.042 06	140,611 99	»	»	140,611 99	523,710 97
720,069 36	»	»	720,069 36	446,491 15	»	»	446,491 15	1,609,647 75
5,404 36	»	»	5,404 36	39,716 66	»	»	39,716 66	47,101 58
19,559 22	»	»	19,559 22	4,177 54	13 63	»	4,190 97	28,997 58
8,545 43	»	»	8,545 43	6,126 85	5 09	»	6,131 94	19,885 10
1,529 51	»	»	1,529 51	1,020 55	»		1,020 55	2,808 18
5,040 05	13 93	»	5,053 98	3,245 14	16 18	»	3,259 32	11,761 09
843,288 98	»	»	843,288 98	449,971 47	»	»	449,971 47	1,679,667 41
16,865 86	21 28	»	16,887 14	7,576 61	2 80	»	7,579 41	30,550 75
1,113 98	53 57	»	1,167 55	15 44	»	»	15 44	1,182 99
455 »	»	»	455 »	110 »	»	»	110 »	565 »
6,177 50	»	»	6,177 50	15 »	»	»	15 »	6.192 50
36 »	»	»	36 »	18 »	»	»	18 »	126 »
1,192 64	»	»	1,192 64	69 22	»	»	69 22	1,525 52
8,191 85	1,095 09	»	9,286 94	104 45	»	»	104 45	9,391 37
90 »	»	»	90 »	15 20	15 87	»	31 07	121 07
30 »	»	»	30 »	»	»	»	»	30 »
801 12	»	»	801 12	278 25	2 54	»	280 79	2,119 50
281 22	7 04	»	288 26	7 06	»	»	7 06	303 65
99 51	»	»	99 51	»	»	»	»	107 84
563 14	150 »	»	713 14	»	»	»	»	713 14
4,770 46	»	»	4,770 46	5,488 »	»	»	5,488 »	15,348 46
5,809 52	317 46	»	4,126 98	952 38	»	»	952 38	5,714 28
270 »	14775 »	»	15,045 »	»	»	»	»	15,045 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»
15,975 »	»	»	15,975 »	»	»	»	»	15,975 »
4,649,419 21	18,911 32	»	4,668,330 53	2,331,659 01	214 43	»	2,331,873 44	9,015,278 59
19,097 75	»	»	19,097 75	169 26	»	»	169 26	20,733 58
4,630,321 46	18,911 32	»	4,649,232 78	2,331,489 75	214 43	»	2,331,704 18	8,992,545 01

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Timbre d'effets de commerce	115,409 27	16,888 80	»	»	16,888 80
— de passe-ports à l'intérieur	12,150 20	438 »	»	»	438 »
— à l'extérieur	15,858 »	3,584 »	»	»	3,584 »
— de permis de ports d'armes de chasse	58,620 »	13,200 »	»	»	13,200 »
de dimension	773,405 56	276,523 61	»	»	276,523 61
— de journaux indigènes	249,405 19	54,276 67	»	»	54,276 67
— étrangers	9,825 35	1,067 32	»	»	1,067 32
— d'affiches	47,845 84	14,758 78	»	»	14,758 78
— d'annonces et d'avis	16,012 70	2,196 19	»	»	2,196 19
— de feuilles de patentes	45,755 95	22,426 65	»	»	22,426 65
— de bons de caisse, billets, etc.	24,623 »	»	»	»	»
— extraordinaire, droits en général (ancienne législ.)	190 25	7 15	»	»	7 15
Enregistrement d'actes civils publics	2,894,890 46	980,688 25	»	»	980,688 25
— — sous seing privé	224,940 81	115,658 16	»	»	115,658 16
— — judiciaires	162,550 55	47,175 33	» 30	»	47,175 63
— — d'huissiers	202,576 07	56,627 15	»	»	56,627 15
— de lettres de noblesse	2,544 »	»	»	»	»
— de permis de changer de nom de famille	212 »	»	»	»	»
Greffe. Mise au rôle	15,551 27	4,899 88	» 50	»	4,900 38
— Rédaction, déposition de témoins et expéditions	75,217 69	21,205 93	»	»	21,205 93
Hypothèques. Inscriptions	39,880 02	19,416 56	»	»	19,416 56
— Transcription d'actes de mutation	525,710 97	205,295 57	»	»	205,295 57
Successions. Droits de succession	1,609,647 75	553,802 07	»	»	555,802 07
— — de mutation par décès	47,101 58	15,731 95	»	»	15,731 95
Amendes sur le timbre	28,997 38	9,527 07	46 26	»	9,575 33
— sur l'enregistrement	19,885 10	7,274 35	»	»	7,274 35
— sur les hypothèques	2,808 18	1,942 31	7 93	»	1,950 24
— sur les successions	11,361 09	5,856 47	»	»	5,856 47
Additionnels	1,679,667 41	585,552 08	»	»	585,552 08
Amendes de police correctionnelle	30,350 75	5,954 17	80 »	»	6,034 17
— pour délits forestiers	1,182 99	»	»	»	»
— pour contravention en matière civile, à la loi sur le notariat et autres	565 »	285 »	»	»	285 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État	6,192 50	550 »	10 »	»	560 »
— prononcées par la circulaire n° 3	126 »	48 »	»	»	48 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	1,525 52	58 17	»	»	58 17
3/4 — de police de roulage	9,391 57	1,055 45	»	»	1,055 45
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage	121 07	94 27	»	»	94 27
1/2 des amendes de contrav. au timbre des lettres de voiture	30 »	15 »	»	»	15 »
1/2 — — aux poids et mesures	2,119 50	1,512 56	»	»	1,512 56
1/3 — de la grande voirie	303 65	19 08	»	»	19 08
1/3 — de navigation	107 84	111 »	»	»	111 »
Amendes de toute autre nature	713 14	»	»	»	»
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement	15,548 46	7,245 »	»	»	7,245 »
— pour être déchargé de la respons. du remplacem't	5,714 28	1,984 76	»	»	1,984 76
Produits des examens	15,045 »	»	»	»	»
— des brevets d'invention	»	»	»	»	»
— des diplômes des artistes vétérinaires	15,975 »	»	»	»	»
	9,015,278 59	3,050,750 72	144 99	»	3,050,875 71
A déduire : les diminutions de recette	20,733 58	148 31	»	»	148 31
	8,992,545 01	3,050,582 41	141 99	»	3,050,727 40

Enregistrement, timbre, etc. Exercice **1843.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	
19,711 10	14 10	»	19,725 20	10,522 40	» 15	»	10,522 55	162,545 82
832 »	»	»	832 »	520 »	»	»	520 »	13,046 20
2,352 »	»	»	2,352 »	5,666 »	246 »	»	5,912 »	25,686 »
33,450 »	»	»	33,450 »	24,720 »	»	»	24,720 »	129,990 »
313,156 17	1 50	»	313,157 67	241,798 35	365 15	»	242,163 50	1,605,310 54
11,947 77	»	»	11,947 77	36,592 30	»	»	36,592 30	352,221 93
1,513 09	»	»	1,513 09	1,685 58	»	»	1,685 58	14,089 14
15,657 13	»	»	15,657 13	5,376 29	»	»	5,376 29	85,038 04
2,358 84	»	»	2,358 84	2,175 60	»	»	2,175 60	22,743 53
20,374 20	»	»	20,374 20	13,032 »	»	»	13,032 »	101,566 80
»	»	»	»	»	»	»	»	24,623 »
42 29	»	»	42 29	46 94	»	»	46 94	286 63
1,151,595 17	» 02	»	1,151,595 19	743,600 51	»	»	743,600 51	5,750,774 41
81,729 13	8 40	»	81,737 53	39,166 81	75 98	»	39,242 79	461,579 29
226,828 07	»	»	226,828 07	53,180 77	8,469 11	»	61,649 88	498,204 13
54,729 49	76 84	»	54,806 33	54,083 79	»	»	54,083 79	368,091 22
»	»	»	»	»	»	»	»	2,544 »
»	»	»	»	»	»	»	»	212 »
4,760 65	»	»	4,760 65	4,622 57	»	»	4,622 57	29,854 85
43,671 30	596 40	»	44,267 70	31,179 40	»	»	31,179 40	171,870 72
18,476 26	»	»	18,476 26	25,696 57	»	»	25,696 57	103,469 41
315,396 17	»	»	315,396 17	142,120 32	»	»	142,120 32	1,184,521 05
460,449 »	364 49	»	460,813 49	270,457 17	»	»	270,457 17	2,894,720 48
58,824 77	»	»	58,824 77	4,799 51	»	»	4,799 51	106,457 79
10,732 69	»	»	10,732 69	5,028 71	»	»	5,028 71	54,332 11
10,972 06	»	»	10,972 06	4,426 31	71 63	»	4,497 94	42,629 45
1,578 »	»	»	1,578 »	1,367 23	»	»	1,367 23	7,705 65
11,649 61	»	»	11,649 61	2,692 45	11 83	»	2,704 26	20,371 45
686,521 95	»	»	686,521 95	395,360 40	»	»	395,360 40	3,547,081 84
17,328 09	5 »	»	17,333 09	10,566 61	37 33	»	10,603 94	64,521 95
1,603 62	»	»	1,603 62	1,391 21	30 »	»	1,421 21	4,207 82
631 75	»	»	631 75	428 »	»	»	428 »	1,909 75
»	»	»	»	50 »	»	»	50 »	6,582 50
60 »	»	»	60 »	6 »	»	»	6 »	240 »
486 20	»	»	486 20	159 09	»	»	159 09	2,028 98
4,912 72	»	»	4,912 72	977 20	»	»	977 20	16,556 74
465 »	»	»	465 »	362 68	12 50	»	375 18	1,055 52
75 »	»	»	75 »	30 »	»	»	30 »	150 »
3,331 38	»	»	3,331 38	1,136 19	»	»	1,136 19	8,099 05
165 42	61 71	»	227 13	35 18	»	»	35 18	585 04
481 60	»	»	481 60	39 33	»	»	39 33	739 77
1,166 79	»	»	1,166 79	»	»	»	»	1,879 93
11,087 82	»	»	11,087 82	5,724 »	»	»	5,724 »	37,405 28
1,269 84	»	»	1,269 84	4,761 90	»	»	4,761 90	13,730 78
»	»	»	»	25 »	»	»	25 »	15,070 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»
50 »	»	»	50 »	»	»	»	»	16,025 »
3,562,424 12	1,128 46	»	3,563,552 58	2,143,590 15	9,319 68	»	2,152,909 83	17,760,616 71
1,349 65	»	»	1,349 65	8,976 54	»	»	8,976 54	31,208 08
3,561,074 47	1,128 46	»	3,562,202 93	2,134,613 61	9,319 68	»	2,143,933 29	17,729,408 63

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Timbre d'effets de commerce.	162,545 82	1,134 90	»	»	1,134 90
— de passe-ports à l'intérieur	15,946 20	156 »	»	»	156 »
— — à l'extérieur	25,680 »	256 »	»	»	256 »
— de permis de ports d'armes de chasse	129,990 »	11,820 »	»	»	11,820 »
— de dimension	1,605,310 34	75,025 59	»	»	75,025 59
— de journaux indigènes	332,221 93	1,122 36	»	»	1,122 36
— — étrangers	14,089 14	74 04	»	»	74 04
— d'affiches	83,658 04	2,125 29	»	»	2,125 29
— d'annonces et d'avis	22,745 33	101 66	»	»	101 66
— de feuilles de patentes	101,566 80	4,572 45	»	»	4,572 45
— de bons de caisse, billets, etc.	24,625 »	»	»	»	»
— extraordinaire, droits en général (ancienne législ.).	286 63	9 22	»	»	9 22
Enregistrement d'actes civils publics.	5,750,774 41	190,826 48	»	»	190,826 48
— — sous seing privé.	461,579 29	16,570 26	»	»	16,570 26
— — judiciaires	498,204 15	8,475 97	»	»	8,475 97
— — d'huissiers	368,094 22	8,266 62	»	»	8,266 62
— de lettres de noblesse	2,544 »	»	»	»	»
— de permis de changer de nom de famille. .	212 »	»	»	»	»
Greffe. Mise au rôle.	29,854 85	464 28	»	»	464 28
— Rédaction, déposition de témoins et expéditions. .	171,870 72	3,615 08	»	»	3,615 08
Hypothèques. Inscriptions.	105,469 41	4,235 53	»	»	4,235 53
— Transcription d'actes de mutation	1,184,521 03	38,228 78	»	»	38,228 78
Successions. Droits de succession	2,894,720 48	124,174 45	0 06	»	124,174 51
— — de mutation par décès	106,457 79	8,288 71	»	»	8,288 71
Amendes sur le timbre.	54,332 11	155 12	»	»	155 12
— sur l'enregistrement.	42,629 45	1,826 06	»	»	1,826 06
— sur les hypothèques.	7,705 65	568 17	»	»	568 17
— sur les successions	29,571 43	921 74	»	»	921 74
Additionnels	3,547,081 84	116,508 »	4 »	»	116,512 »
Amendes de police correctionnelle	64,321 93	3,471 45	»	»	3,471 45
— pour délits forestiers	4,207 82	»	»	»	»
— pour contravention en matière civile, à la loi sur le notariat et autres.	1,909 75	53 »	»	»	53 »
— de consignations attribuées définitivement à l'Etat.	6,582 50	15 »	»	»	15 »
— prononcées par la circulaire n° 3.	240 »	»	»	»	»
3/4 des amendes de contravention au service des barrières.	2,028 98	18 38	»	»	18 38
3/4 — de police de roulage	16,536 74	187 50	»	»	187 50
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage.	1,055 52	125 »	»	»	125 »
1/2 des amendes de contrav. au timbre des lettres de voiture.	150 »	»	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures . . .	8,099 63	490 12	»	»	490 12
1/3 — de la grande voirie	585 04	15 68	»	»	15 68
1/3 — de navigation	759 77	»	»	»	»
Amendes de toute autre nature	1,879 95	170 65	»	»	170 65
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement. .	57,405 28	1,601 »	»	»	1,601 »
— pour être déchargé de la respons du remplacem^{t}.	15,730 78	317 46	»	»	317 46
Produits des examens	15,070 »	»	»	»	»
— des brevets d'invention	»	»	»	»	»
— des diplômes des artistes vétérinaires.	16,025 »	»	»	»	»
	17,760,616 71	625,985 98	4 06	»	625,990 04
A déduire : les diminutions de recette	31,208 08	6 »	»	»	6 »
	17,729,408 63	625,979 98	4 06	»	625,984 04

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice **1845.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1845, 1844 ET 1845.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après l'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE PRODUITS effectifs.
1845.	1844.	1845.	TOTAL.	1845.	1844.	1845.	TOTAL.			
1,625 »	»	»	1,625 »	5,676 30	»	»	5,676 30	170,982 02	41 45	170,940 57
210 »	»	»	210 »	222 »	»	»	222 »	14,554 20	796 20	13,758 »
536 »	»	»	536 »	1,032 »	»	»	1,032 »	27,510 »	46 »	27,464 »
8,150 »	»	»	8,150 »	19,650 »	»	»	19,650 »	169,590 »	»	169,590 »
91,656 68	»	»	91,656 68	110,862 10	6 75	»	110,868 85	1,882,841 46	22 42	1,882,819 04
551 98	»	»	551 98	7,515 79	»	»	7,515 79	341,412 06	30 52	341,381 54
86 68	»	»	86 68	402 57	»	»	402 57	14,652 25	»	14,652 25
665 20	»	»	665 20	7,711 24	»	»	7,711 24	94,159 77	»	94,159 77
262 74	»	»	262 74	646 57	»	»	646 57	25,754 50	»	25,754 50
5,410 55	»	»	5,410 55	7,040 55	»	»	7,040 55	118,590 15	390 »	118,200 15
»	»	»	»	»	»	»	»	24,625 »	»	24,625 »
21 72	»	»	21 72	184 25	»	»	184 25	501 82	»	501 82
245,038 57	» 04	»	245,038 61	418,067 55	»	»	418,067 55	6,604,706 85	» 26	6,604,706 59
30,566 19	»	»	30,566 19	28,946 49	»	»	28,946 49	537,662 23	143 32	537,518 91
18,908 19	»	»	18,908 19	18,004 41	»	»	18,004 41	543,592 70	3,624 95	539,967 75
19,641 66	3,533 41	»	23,175 07	24,484 02	15 10	»	24,499 12	424,035 03	8,543 41	415,491 62
»	»	»	»	»	»	»	»	2,544 »	»	2,544 »
»	»	»	»	»	»	»	»	212 »	»	212 »
1,102 07	»	»	1,102 07	1,570 92	»	»	1,570 92	32,972 12	3,046 62	29,925 50
7,405 10	»	»	7,405 10	8,966 02	»	»	8,966 02	191,854 92	»	191,854 92
2,695 57	»	»	2,695 57	5,994 94	» 03	»	5,994 97	116,395 28	868 30	115,526 98
51,465 51	»	»	51,465 51	93,191 36	»	»	93,191 36	1,367,404 68	»	1,367,404 68
58,257 93	»	»	58,257 93	130,358 71	»	»	130,358 71	3,207,491 65	9 90	3,207,481 75
2,829 23	»	»	2,829 23	7,850 91	»	»	7,850 91	125,426 64	364 59	125,062 05
1,315 05	»	»	1,315 05	2,088 09	»	»	2,088 09	57,886 57	58 40	57,827 97
2,706 41	»	»	2,706 41	6,251 79	»	»	6,251 79	53,415 71	3 88	53,409 83
1,693 65	3 45	»	1,697 10	999 22	»	»	999 22	10,968 14	13 93	10,954 21
1,638 75	»	»	1,638 75	2,745 40	»	»	2,745 40	54,875 32	62 11	54,813 21
127,927 48	»	»	127,927 48	212,554 25	»	»	212,554 25	3,804,055 57	153 32	3,803,902 25
5,481 47	»	»	5,481 47	4,939 53	32 98	»	4,972 51	78,247 36	»	78,247 36
9,216 22	»	»	9,216 22	4,507 19	3 37	»	4,510 56	17,954 60	»	17,954 60
76 66	»	»	76 66	455 »	10 »	»	465 »	2,504 41	486 95	2,017 46
50 »	»	»	50 »	»	»	»	»	6,627 50	»	6,627 50
48 »	»	»	48 »	42 »	»	»	42 »	330 »	»	330 »
79 40	»	»	79 40	108 30	»	»	108 30	2,235 06	1,076 34	1,158 72
173 45	»	»	173 45	2,259 93	37 50	»	2,297 43	18,995 12	176 73	18,818 39
67 50	25 »	»	92 50	100 »	»	»	100 »	1,373 02	87 50	1,285 52
270 »	»	»	270 »	60 »	»	»	60 »	480 »	»	480 »
459 20	»	»	459 20	263 92	»	»	263 92	9,312 87	2 28	9,310 59
13 76	»	»	13 76	40 62	»	»	40 62	655 10	7 07	648 03
»	»	»	»	57 41	»	»	57 41	777 18	20 95	756 23
»	»	»	»	60 »	»	»	60 »	2,110 56	»	2,110 56
1,806 »	»	»	1,806 »	4,240 »	»	»	4,240 »	45,052 28	317 46	44,734 82
»	»	»	»	952 58	»	»	952 58	15,000 62	80 »	14,920 62
»	»	»	»	»	»	»	»	15,070 »	»	15,070 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	16,025 »	14,775 »	1,250 »
700,023 17	3,561 90	»	703,585 07	1,141,061 55	105 73	»	1,141,167 06	20,231,358 88	35,249 86	20,196,109 02
3,579 27	»	»	3,579 27	456 51	»	»	456 51	35,249 86	»	»
696,443 90	3,561 90	»	700,005 80	1,140,604 82	105 73	»	1,140,710 55	20,196,109 02	»	20,196,109 02

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *E*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	933 54	»	»	933 54
Produits du canal de Charleroy	»	»	»	»
— de la Sambre canalisée.	»	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	53,878 62	»	»	53,878 62
Produits des barrières sur les routes de 1re classe.				
Année 1842 et antérieures.	»	»	»	»
— 1843	64,612 42	»	»	64,612 42
— 1844	2,621 64	162 50	»	2,784 14
Cautionnements	1,583 32	616 68	»	2,200 »
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	»	»	»	»
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.				
Année 1842	»	»	»	»
— 1843	39,591 02	»	»	39,591 02
— 1844	1,459 49	58 33	»	1,517 82
Cautionnements	878 33	1,334 16	»	2,212 49
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	89 86	»	»	89 86
Produits des barrières sur les routes non classées	»	»	»	»
	165,648 04	2,171 67	»	167,819 71
A déduire : les diminutions de recette	2,171 67	»	»	2,171 67
	165,476 37	2,171 67	»	165,648 04

domaines (péages). *Exercice* 1843.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	
3,746 70	»	»	3,746 70	99,351 30	»	»	99,351 30	104,031 54
341,158 08	»	»	341,158 08	»	»	»	»	341,158 08
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	362 93	»	»	362 93	54,241 55
12,274 98	»	»	12,274 98	831 41	»	»	831 41	13,106 39
246,683 67	633 54	»	247,317 01	79,315 20	»	»	79,315 20	391,244 63
»	333 54	»	333 54	»	»	»	»	3,117 48
4,550 »	»	»	4,550 »	8,568 21	»	»	8,568 21	15,118 21
»	»	»	»	491 84	»	»	491 84	491 84
5,525 06	»	»	5,525 06	50 25	22 80	»	73 05	5,598 11
107,590 48	1,242 35	»	108,832 83	89,272 60	4,245 43	»	93,518 03	241,941 88
»	1,958 68	»	1,958 68	320 84	»	»	320 84	3,797 34
6,126 56	»	»	6,126 56	11,401 71	»	»	11,401 71	19,740 76
»	»	»	»	153 49	»	»	153 49	243 35
»	»	»	»	1,250 »	»	»	1,250 »	1,250 »
727,655 53	4,167 71	»	731,823 24	291,169 78	4,268 23	»	295,438 01	1,195,080 96
4,267 71	»	»	4,267 71	4,268 23	»	»	4,268 23	10,707 61
723,387 82	4,167 71	»	727,555 53	286,901 55	4,268 23	»	291,169 78	1,184,373 35

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	104,031 34	119,384 12	»	»	119,384 12
Produits du canal de Charleroy	541,158 08	»	»	»	»
— de la Sambre canalisée	»	»	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	54,241 55	14,287 50	50 »	»	14,337 50
Produits des barrières sur les routes de 1re classe.					
Année 1842 et antérieures	13,106 39	1,478 60	608 35	»	2,086 95
— 1843	391,244 63	91,344 49	»	»	91,344 49
— 1844	3,117 48	»	4,166 68	»	4,166 68
Cautionnements	15,118 21	6,599 41	»	»	6,599 41
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	491 84	»	775 »	»	775 »
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.					
Année 1842 et antérieures	5,598 11	2,141 »	»	»	2,141 »
— 1843	241,941 88	71,454 70	»	»	71,454 70
— 1844	3,797 34	»	1,464 99	»	1,464 99
Cautionnements	19,740 76	5,970 65	613 16	»	6,583 81
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières. . .	243 35	»	»	»	»
Produits des barrières sur les routes non classées	1,250 »	»	»	»	»
	1,195,080 96	312,660 47	7,678 18	»	320,338 65
A déduire : les diminutions de recette	10,707 61	7,628 18	»	»	7,628 18
	1,184,373 35	305,032 29	7,678 18	»	312,710 47

des domaines (péages). *Exercice* 1843.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	
400,770 37	»	»	400,770 37	21,244 43	»	»	21,244 43	645,430 26
1,026,319 55	»	»	1,026,319 55	»	»	»	»	1,367,477 63
232,720 82	»	»	232,720 82	»	»	»	»	232,720 82
1,127 »	»	»	1,127 »	36,620 92	»	»	36,620 92	106,326 97
»	»	»	»	»	»	»	»	15,193 54
177,524 58	»	»	177,524 58	33,195 80	»	»	33,195 80	695,309 50
»	400 01	»	400 01	2,507 55	»	»	2,507 55	10,191 72
9,616 74	»	»	9,616 74	»	»	»	»	31,334 36
4,887 07	»	»	4,887 07	»	»	»	»	6,153 91
»	»	»	»	186 63	»	»	186 63	7,925 74
366,166 95	1,304 17	»	367,471 12	179,048 76	1,154 14	»	180,202 90	861,070 00
1,595 84	»	»	1,595 84	10,982 77	»	»	10,982 77	17,840 94
18,602 57	916 67	»	19,519 24	»	»	»	»	45,843 81
9,223 98	»	»	9,223 98	»	»	»	»	9,467 53
»	»	»	»	»	»	»	»	1,250 »
2,248,555 47	2,620 85	»	2,251,176 32	283,786 86	1,154 14	»	284,941 »	4,051,536 95
2,620 84	»	»	2,620 84	1,154 14	»	»	1,154 14	22,110 77
2,245,934 63	2,620 85	»	2,248,555 48	282,632 72	1,154 14	»	285,786 86	4,029,426 16

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	645,430 26	40,609 60	»	»	40,609 60
Produits du canal de Charleroy	1,567,477 63	»	»	»	»
— de la Sambre canalisée	252,720 82	»	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	106,326 97	1,757 »	»	»	1,757 »
Produits des barrières sur les routes de 1re classe.					
Année 1842 et antérieures	15,103 54	22 54	»	»	22 54
— 1843	693,309 50	31,014 99	22 50	»	31,037 49
— 1844	10,191 72	412 52	»	»	412 52
Cautionnements	31,354 36	2,033 35	»	»	2,033 35
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	6,153 91	77 58	»	»	77 58
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.					
Année 1842 et antérieures	7,925 74	62 50	»	»	62 50
— 1843	861,070 60	48,010 02	»	»	48,010 02
— 1844	17,840 94	282 93	»	»	282 93
Cautionnements	45,843 81	548 35	»	»	548 35
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	9,467 33	»	»	»	»
Produits des barrières sur les routes non classées	1,250 »	»	»	»	»
	4,051,536 93	124,831 38	22 50	»	124,853 88
A déduire : les diminutions de recette	22,110 77	22 50	»	»	22 50
	4,029,426 16	124,808 88	22 50	»	124,831 38

des domaines (péages). *Exercice* **1845.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE PRODUITS effectifs.
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.			
»	»	»	»	18,544 51	»	»	18,544 51	704,584 37	»	704,584 37
»	»	»	»	»	»	»	»	1,367,477 63	»	1,367,477 63
»	»	»	»	272,981 76	»	»	272,981 76	505,702 58	»	505,702 58
»	»	»	»	322 50	»	»	322 50	108,406 47	»	108,406 47
454 39	»	»	454 39	1,933 34	»	»	1,933 34	17,603 61	1,978 64	15,624 97
57,089 11	»	»	57,089 11	86,475 72	2,252 50	»	88,728 22	870,164 32	14,263 58	855,900 74
»	»	»	»	2,757 69	»	»	2,757 69	13,361 03	»	13,361 03
2,285 36	»	»	2,285 36	»	»	»	»	35,651 07	1,757 71	33,893 36
341 01	»	»	341 01	»	»	»	»	6,572 50	»	6,572 50
»	350 »	»	350 »	»	»	»	»	8,338 24	609 »	7,729 24
16,528 98	»	»	16,528 98	54,825 99	»	»	54,825 99	980,435 59	1,798 98	978,636 61
»	»	»	»	1,341 68	70 84	»	1,412 52	19,556 39	916 67	18,619 72
104 20	»	»	104 20	»	»	»	»	46,496 36	3,092 03	43,404 33
12 78	»	»	12 78	»	»	»	»	9,480 11	»	9,480 11
»	»	»	»	»	»	»	»	1,250 »	»	1,250 »
76,813 83	350 »	»	77,163 83	439,185 19	2,323 34	»	441,506 53	4,695,061 17	24,416 61	4,670,644 56
350 »	»	»	350 »	1,933 34	»	»	1,933 34	24,416 61	»	»
76,463 83	350 »	»	76,813 83	437,249 85	2,323 34	»	439,573 19	4,670,644 56	»	4,670,644 56

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *F.*

ÉTAT GÉNÉRAL du produit

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	ANVERS.							
	NON-VALEURS.				PRODUITS.			
	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	»	»	»	»	366,291 70	»	»	366,291 70
— des ports payés et chargements	»	»	»	»	58,852 10	»	»	58,852 10
— de l'affranchissement des imprimés	»	»	»	»	2,850 23	»	»	2,850 23
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	»	»	»	»	2,287 05	»	»	2,287 05
Plus trouvés sur les lettres taxées	»	»	»	»	2,083 20	»	»	2,083 20
Bons trouvés dans les dépêches	»	»	»	»	1,782 70	»	»	1,782 70
Déboursés-recette remis par le contrôleur	»	»	»	»	195 90	»	»	195 90
Lettres *de* et *pour* la ville	»	»	»	»	1,957 18	»	»	1,957 18
— *de* et *pour* l'arrondissement	»	»	»	»	8,325 24	»	»	8,325 24
Produit du port des journaux	»	»	»	»	7,227 25	»	»	7,227 25
Erreurs trouvées dans les états	»	»	»	»	84 98	»	»	84 98
Recettes diverses	»	»	»	»	87 31	»	»	87 31
Émoluments	»	»	»	»	5,560 82	»	»	5,560 82
Administration générale.								
Produits des offices étrangers	»	»	»	»	»	»	»	»
					457,565 66	»	»	457,565 66
Non-Valeurs.								
Déboursés alloués par le contrôleur	6,573 »	»	»	6,573 »	»	»	»	»
Détaxes	142 50	»	»	142 50	»	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	1,125 70	»	»	1,125 70	»	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	5,362 20	»	»	5,362 20	»	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états	3 06	»	»	3 06	»	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	»	»	»	»	»	»	»	»
					13,006 46	»	»	13,006 46
					444,559 20	»	»	444,559 20

des postes (péages). *Exercice* **1843.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

BRABANT.								FLANDRE OCCIDENTALE.								TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
NON-VALEURS.				PRODUITS.				NON-VALEURS.				PRODUITS.				
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	
»	»	»	»	726,207 24	»	»	726,207 24	»	»	»	»	225,077 40	»	»	225,077 40	1,317,576 34
»	»	»	»	118,827 40	»	»	118,827 40	»	»	»	»	38,491 20	»	»	38,491 20	216,170 70
»	»	»	»	16,962 76	»	»	16,962 76	»	»	»	»	1,161 35	»	»	1,161 35	20,954 34
»	»	»	»	5,233 24	»		5,233 24	»	»	»	»	3,552 65	»	»	3,552 65	9,072 94
»	»	»	»	4,807 »	»	»	4,807 »	»	»	»	»	750 90	»	»	750 90	7,641 10
»	»	»	»	5,332 22	»	»	5,332 22	»	»	»	»	733 20	»	»	733 20	5,848 12
»	»	»	»	613 10	»	»	613 10	»	»	»	»	225 80	»	»	225 80	1,034 80
»	»	»	»	8,674 70	»	»	8,674 70	»	»	»	»	1,084 82	»	»	1,084 82	11,716 70
»	»	»	»	36,430 50	»	»	36,430 50	»	»	»	»	8,007 »	»	»	8,007 »	52,762 74
»	»	»	»	57,741 44	»	»	57,741 44	»	»	»	»	4,387 10	»	»	4,387 10	69,355 79
»	»	»	»	267 26	»	»	267 26	»	»	»	»	173 28	»	»	173 28	525 52
»	»	»	»	3,907 09	»	»	3,907 09	»	»	»	»	95 70	»	»	95 70	4,090 10
»	»	»	»	29,026 58	»	»	29,026 58	»	»	»	»	2,988 66	»	»	2,988 66	37,576 06
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
				1,010,050 53	»	»	1,010,050 53					286,729 06	»	»	286,729 06	1,754,325 25
15,774 18	»	»	15,774 18	»	»	»	»	6,821 80	»	»	6,821 80	»	»	»	»	28,968 98
2,229 53	»	»	2,229 53	»	»	»	»	60 60	»	»	60 60	»	»	»	»	2,452 65
2,747 76	»	»	2,747 76	»	»	»	»	481 »	»	»	481 »	»	»	»	»	4,354 40
14,349 87	»	»	14,349 87	»	»	»	»	7,184 40	»	»	7,184 40	»	»	»	»	26,896 47
117 03	»	»	117 03	»	»	»	»	39 39	»	»	39 39	»	»	»	»	159 48
21 06	»	»	21 06	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	21 06
				35,239 43		»	35,239 43					14,587 19	»	»	14,587 19	62,853 08
				974,791 10	»	»	974,791 10					272,141 87	»	»	272,141 87	1,691,492 17

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.							
		NON-VALEURS.				PRODUITS.			
		1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	1,317,376 34	»	»	»	»	291,617 90	»	»	291,617 90
— des ports payés et chargements	216,170 70	»	»	»	»	38,201 59	»	»	38,201 59
— de l'affranchissement des imprimés	20,954 34	»	»	»	»	1,725 39	»	»	1,725 39
Droit de 5 p. °/₀ sur les articles d'argent	9,072 94	»	»	»	»	3,241 80	»	»	3,241 80
Plus trouvés sur les lettres taxées	7,641 10	»	»	»	»	1,038 10	»	»	1,038 10
Bons trouvés dans les dépêches	5,848 12	»	»	»	»	1,429 20	»	»	1,429 20
Déboursés-recette remis par le contrôleur	1,034 80	»	»	»	»	416 80	»	»	416 80
Lettres *de* et *pour* la ville	11,716 70	»	»	»	»	2,454 90	»	»	2,454 90
— *de* et *pour* l'arrondissement	52,762 74	»	»	»	»	12,259 53	»	»	12,259 53
Produit du port des journaux	69,355 79	»	»	»	»	8,908 25	»	»	8,908 25
Erreurs trouvées dans les états	525 52	»	»	»	»	339 23	»	»	339 23
Recettes diverses	4,090 10	»	»	»	»	322 71	»	»	322 71
Émoluments	37,576 06	»	»	»	»	3,318 96	»	»	3,318 96
Administration générale.									
Produits des offices étrangers	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	1,754,325 25					365,274 16	»	»	365,274 16
Non-Valeurs.									
Déboursés alloués par le contrôleur	28,068 98	6,516 60	»	»	6,516 60	»	»	»	»
Détaxes	2,432 63	128 70	»	»	128 70	»	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	4,354 46	766 80	»	»	766 80	»	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	26,896 47	7,581 »	»	»	7,581 »	»	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états	159 48	53 86	»	»	53 86	»	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	21 06	» 59	»	»	» 59	»	»	»	»
	62,833 08					15,047 55	»	»	15,047 55
	1,691,492 17					350,226 61	»	»	350,226 61

des postes (péages). *Exercice* 1845.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

HAINAUT.								LIÉGE.								TOTAL DES RECETTES ci contre, A REPORTER
NON-VALEURS.				PRODUITS.				NON-VALEURS.				PRODUITS.				
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	
»	»	»	»	350,784 »	»	»	350,784 »	»	»	»	»	326,611 60	»	»	326,611 60	2,286,589 84
»	»	»	»	40,192 90	»	»	40,192 90	»	»	»	»	54,024 50	»	»	54,024 50	348,589 69
»	»	»	»	859 48	»	»	859 48	»	»	»	»	2,282 97	»	»	2,282 97	25,802 18
»	»	»	»	4,366 20	»	»	4,366 20	»	»	»	»	2,920 35	»	»	2,920 35	19,601 29
»	»	»	»	1,717 40	»	»	1,717 40	»	»	»	»	615 30	»	»	615 30	11,011 90
»	»	»	»	1,893 64	»	»	1,893 64	»	»	»	»	840 90	»	»	840 90	10,011 86
»	»	»	»	333 10	»	»	333 10	»	»	»	»	897 »	»	»	897 »	2,681 70
»	»	»	»	1,391 47	»	»	1,391 47	»	»	»	»	4,116 23	»	»	4,116 23	19,679 30
»	»	»	»	27,848 24	»	»	27,848 24	»	»	»	»	19,454 02	»	»	19,454 02	112,304 35
»	»	»	»	3,834 67	»	»	3,834 67	»	»	»	»	5,048 36	»	»	5,048 36	87,747 07
»	»	»	»	300 82	»	»	300 82	»	»	»	»	127 16	»	»	127 16	1,292 77
»	»	»	»	268 26	»	»	268 26	»	»	»	»	167 71	»	»	167 71	4,848 78
»	»	»	»	1,838 20	»	»	1,838 20	»	»	»	»	2,804 49	»	»	2,804 49	45,337 71
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
				435,608 38	»	»	435,608 38					420,490 59	»	»	420,490 59	2,975,698 58
10,013 10	»	»	10,013 10	»	»	»	»	9,836 70	»	»	9,836 70	»	»	»	»	55,535 58
438 80	»	»	438 80	»	»	»	»	193 40	»	»	193 40	»	»	»	»	5,193 53
854 10	»	»	854 10	»	»	»	»	427 70	»	»	427 70	»	»	»	»	6,405 06
8,231 80	»	»	8,231 80	»	»	»	»	8,095 »	»	»	8,095 »	»	»	»	»	50 804 27
208 24	»	»	208 24	»	»	»	»	27 46	»	»	27 46	»	»	»	»	449 04
2 55	»	»	2 55	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	24 18
				19,748 57	»	»	19,748 57					18,580 26	»	»	18,580 26	116,209 46
				415,859 81	»	»	415,859 81					401,910 33	»	»	401,910 33	2,859,488 92

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG.							
		NON-VALEURS.				PRODUITS.			
		1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	2,286,589 84	»	»	»	»	46,978 70	»	»	46,978 70
— des ports payés et chargements	548,589 69	»	»	»	»	10,140 90	»	»	10,140 90
— de l'affranchissement des imprimés	25,802 18	»	»	»	»	164 89	»	»	164 89
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	19,601 29	»	»	»	»	1,287 10	»	»	1,287 10
Plus trouvés sur les lettres taxées	11,011 90	»	»	»	»	75 50	»	»	75 50
Bons trouvés dans les dépêches	10,011 86	»	»	»	»	401 20	»	»	401 20
Déboursés-recette remis par le contrôleur	2,681 70	»	»	»	»	162 10	»	»	162 10
Lettres *de* et *pour* la ville	19,679 30	»	»	»	»	181 10	»	»	181 10
— *de* et *pour* l'arrondissement	112,304 55	»	»	»	»	3,901 40	»	»	3,901 40
Produit du port des journaux	87,747 07	»	»	»	»	652 86	»	»	652 86
Erreurs trouvées dans les états	1,292 73	»	»	»	»	68 75	»	»	68 75
Recettes diverses	4,848 78	»	»	»	»	39 15	»	»	39 15
Émoluments	45,557 71	»	»	»	»	293 67	»	»	293 67
Administration générale.									
Produits des offices étrangers	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	2,975,698 58					64,347 32	»	»	64,347 32
Non-Valeurs.									
Déboursés alloués par le contrôleur	55,535 38	2,975 20	»	»	2,975 20	»	»	»	»
Détaxes	5,195 53	44 40	»	»	44 40	»	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	6,403 06	74 70	»	»	74 70	»	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	50,804 27	1,655 »	»	»	1,655 »	»	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états	449 04	70 60	»	»	70 60	»	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	24 18	»	»	»	»	»	»	»	»
	116,209 46					4,819 90	»	»	4,819 90
	2,859,488 92					59,527 42	»	»	59,527 42

des postes (péages). *Exercice* **1845.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

LUXEMBOURG.								NAMUR.								TOTAL GÉNÉRAL.
NON-VALEURS.				PRODUITS.				NON-VALEURS.				PRODUITS.				
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL	
»	»	»	»	68,354 30	»	»	68,354 30	»	»	»	»	116,177 10	»	»	116,177 10	2,518,099 94
»	»	»	»	11,271 10	»	»	11,271 10	»	»	»	»	14,423 40	»	»	14,423 40	384,425 09
»	»	»	»	128 81	»	»	128 81	»	»	»	»	346 86	»	»	346 86	26,442 74
»	»	»	»	1,661 90	»	»	1,661 90	»	»	»	»	1,487 15	»	»	1,487 15	24,037 44
»	»	»	»	121 20	»	»	121 20	»	»	»	»	518 10	»	»	518 10	11,726 70
»	»	»	»	672 20	»	»	672 20	»	»	»	»	2,537 20	»	»	2,537 20	13,622 46
»	»	»	»	127 20	»	»	127 20	»	»	»	»	320 »	»	»	320 »	3,291 »
»	»	»	»	146 20	»	»	146 20	»	»	»	»	784 30	»	»	784 30	20,790 90
»	»	»	»	10,071 70	»	»	10,071 70	»	»	»	»	24,064 64	»	»	24,064 64	150,342 07
»	»	»	»	397 04	»	»	397 04	»	»	»	»	2,547 19	»	»	2,547 19	91,544 16
»	»	»	»	259 83	»	»	259 83	»	»	»	»	151 06	»	»	151 06	1,772 57
»	»	»	»	78 54	»	»	78 54	»	»	»	»	116 55	»	»	116 55	5,082 82
»	»	»	»	238 94	»	»	238 94	»	»	»	»	878 55	»	»	878 55	46,948 67
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	53,043 56
				93,528 96	»	»	93,528 96					164,551 70	»	»	164,551 70	3,350,069 92
2,854 20	»	»	2,854 20	»	»	»	»	4,651 50	»	»	4,651 50	»	»	»	»	65,796 28
87 40	»	»	87 40	»	»	»	»	105 »	»	»	105 »	»	»	»	»	3,430 33
100 »	»	»	100 »	»	»	»	»	299 20	»	»	299 20	»	»	»	»	6,876 96
3,876 »	»	»	3,876 »	»	»	»	»	5,294 40	»	»	5,294 40	»	»	»	»	61,629 67
31 55	»	»	31 55	»	»	»	»	84 29	»	»	84 29	»	»	»	»	635 48
8 63	»	»	8 63	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	32 81
				6,957 78	»	»	6,957 78					10,454 39	»	»	10,454 39	138,401 33
				86,591 18	»	»	86,591 18					155,917 31			155,917 31	3,212,568 59

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. G.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes du Département des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Produits du chemin de fer . . . . .

Travaux Publics (capitaux et revenus). *Exercice* 1843.

MONTANT.				*Observations.*
1843.	1844.	1845	TOTAL.	
8,939,284 17	55,155 16	»	8,994,439 33	

PIÈCE A L'APPUI DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *H*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregistre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	5,085 24	»	»	5,085 24
Capitaux du fonds de l'industrie	1,000 »	»	»	1,000 »
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	3,058 20	»	»	3,058 20
Prix de vente d'objets mobiliers	7,998 64	»	»	7,998 64
Transactions en matière domaniale	687 96	»	»	687 96
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions.	»	»	»	»
Successions en déshérence	189 »	»	»	189 »
Épaves	»	»	»	»
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 26 septembre 1835, du 27 mai 1837 et du 30 juin 1840.	49,338 03	»	»	49,338 03
Prix à provenir de la vente de petites parties de biens domaniaux, d'après l'état annexé litt. *B*, art. 4 (*Budget des Voies et Moyens*)	9,471 68	»	»	9,471 68
Autres prix de ventes	»	»	»	»
Centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications	235 78	»	»	235 78
Supplément d'intérêts sur le prix de vente de domaines, par suite de délais accordés	»	»	»	»
Produits des ventes d'objets dépendants du Département de la Guerre.	7,544 60	»	»	7,544 60
Fermages de biens fonds et bâtiments	9,952 90	»	»	9,952 90
— de chasses et de pêches	1,941 »	»	»	1,941 »
Revenus des domaines dépendants du Département de la Guerre	14,331 80	»	»	14,331 80
Arrérages de rentes	1,065 98	»	»	1,065 98
Intérêts de créances ordinaires	» 91	»	»	» 91
— — du fonds de l'industrie.	1,550 35	»	»	1,550 35
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles	»	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations.	»	»	»	»
Vente d'herbes, extractions de terre et sable, paisson et glandée	»	»	»	»
Redevance de 4 p. % du revenu de biens passés en mainmorte	151 33	»	»	151 33
Produit de la calamine	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	»	»	»	»
— volontaires	274 38	»	»	274 38
Bénéfice des jeux de Spa	»	»	»	»
Exploitation du minerai de fer.	»	»	»	»
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*.	1,860 »	»	»	1,860 »
Recettes diverses	»	»	»	»
	115,517 78	»	»	115,517 78
A déduire : les diminutions de recette	192 08	»	»	192 08
	115,325 70	»	»	115,325 70

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1845.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1845, 1844 ET 1845

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1845.	1844.	1845.	TOTAL.	1845.	1844.	1845.	TOTAL.	
63,122 44	10,974 07	»	74,096 51	8,332 40	10 84	»	8,343 24	87,524 99
27,018 32	»	»	27,018 32	»	»	»	»	28,018 32
70,935 06	»	»	70,935 06	»	»	»	»	73,093 26
3,342 90	»	»	3,342 90	2,770 65	»	»	2,770 65	14,112 19
»	»	»	»	»	»	»	»	687 96
48 »	»	»	48 »	»	»	»	»	48 »
2,360 86	»	»	2,360 86	109 44	»	»	109 44	2,650 30
»	»	»	»	483 35	»	»	483 35	483 35
279,870 18	»	»	279,870 18	57,157 54	»	»	57,157 54	586,365 55
58,599 83	29,218 79	»	87,818 62	22,428 17	6,811 97	»	29,240 14	126,550 44
3,072 18	138 »	»	3,210 18	»	958 »	»	958 »	4,168 18
6,893 64	»	»	6,893 64	»	48 21	»	48 21	7,177 63
»	»	»	»	»	»	»	»	»
2,092 20	»	»	2,092 20	4,424 45	»	»	4,424 45	13,861 25
10,642 95	»	»	10,642 95	6,340 71	150 50	»	6,497 21	27,093 06
701 »	30 »	»	731 »	5,796 25	»	»	5,796 25	6,468 25
825 »	»	»	825 »	48,382 73	»	»	48,382 73	63,539 53
9,197 31	»	»	9,197 31	1,052 26	»	»	1,052 26	11,315 55
291 35	5 75	»	297 10	2 »	»	»	2 »	300 01
13,266 48	»	»	13,266 48	»	»	»	»	14,816 83
»	»	»	»	»	»	»	»	»
6,620 06	321 »	»	6,941 06	14,745 58	»	»	14,745 58	21,684 64
3,719 10	»	»	3,719 10	5,952 50	»	»	5,952 50	9,671 60
26 14	»	»	26 14	22 97	»	»	22 97	180 44
»	»	»	»	»	»	»	»	»
66 52	55 15	»	121 47	9 20	» 70	»	9 90	131 37
»	»	»	»	35 »	»	»	35 »	309 38
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
5,070 »	»	»	5,070 »	3,720 »	»	»	3,720 »	10,650 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»
567,781 32	40,742 76	»	608,524 08	179,769 »	7,980 22	»	187,749 22	911,791 08
50,250 94	»	»	50,250 94	8,440 51	»	»	8,440 51	58,885 55
517,530 38	40,742 76	»	558,273 14	171,328 49	7,980 22	»	179,308 71	852,907 55

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	87,524 99	5,152 45	»	»	5,152 45
Capitaux du fonds de l'industrie	28,018 32	78,275 36	500 »	»	78,775 36
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	75,093 26	7,719 50	»	»	7,719 50
Prix de vente d'objets mobiliers	14,112 19	2,884 59	»	»	2,884 59
Transactions en matière domaniale	687 96	50,000 »	»	»	50,000 »
Dommages-intérêts pour *inexécution* de conventions	48 »	50 »	»	»	50 »
Successions en déshérence	2,650 30	»	»	»	»
Épaves	485 35	»	»	»	»
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 26 septembre 1835, du 27 mai 1837 et du 30 juin 1840	586,365 55	80,774 47	»	»	80,774 47
Prix à provenir de la vente de petites parties de biens domaniaux, d'après l'état annexé litt *B*, art. 4 (*Budget des Voies et Moyens*)	126,550 44	204,254 34	56,371 16	»	260,625 50
Autres prix de ventes	4,168 18	188 41	»	»	188 41
Centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications	7,177 65	16,257 48	»	»	16,257 48
Supplément d'intérêts sur le prix de vente de domaines, par suite de délais accordés	»	363 17	»	»	363 17
Produits des ventes d'objets dépend. du Départ de la Guerre.	13,861 25	3,897 98	»	»	3,897 98
Fermages de biens fonds et bâtiments	27,093 06	13,620 36	»	»	13,620 36
— de chasses et de pêches	6,468 25	11,221 »	»	»	11,221 »
Revenus des domaines dépendants du Départ. de la Guerre.	63,539 53	16,677 91	»	»	16,677 91
Arrérages de rentes	11,315 55	311 53	»	»	311 53
Intérêts de créances ordinaires	500 01	»	»	»	»
— — du fonds de l'industrie	14,816 83	43,479 45	»	»	43,479 45
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	»	26 46	»	»	26 46
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations.	21,684 64	12,724 79	»	»	12,724 79
Vente d'herbes, extract. de terre et sable, paisson et glandée.	9,671 60	1,485 »	»	»	1,485 »
Redevance de 4 p. % du revenu de biens passés en mainmorte.	180 44	»	»	»	»
Produit de la calamine	»	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	151 57	»	»	»	»
— volontaires	500 38	443 11	»	»	443 11
Bénéfice des jeux de Spa	»	»	»	»	»
Exploitation du minerai de fer	»	»	»	»	»
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*	10,650 »	4,410 »	»	»	4,410 »
Recettes diverses	»	200 50	»	»	200 50
	911,791 08	554,415 86	56,871 16	»	611,287 02
A déduire : les diminutions de recette	58,883 53	72,895 30	»	»	72,895 30
	852,907 55	481,520 56	56,871 16	»	538,391 72

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* **1845.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci contre, A REPORTER.
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	
24,338 19	»	»	24,338 19	347,857 61	»	»	347,857 61	404,875 24
20,063 82	»	»	20,063 82	»	6,349 21	»	6,349 21	133,204 71
195 10	»	»	195 10	28,253 97	»	»	28,253 97	110,161 83
1,035 74	»	»	1,035 74	7,236 »	»	»	7,236 »	25,268 52
»	»	»	»	5,800 »	»	»	5,800 »	56,487 96
945 27	783 95	»	1,729 22	1,512 53	»	»	1,512 53	3,159 55
243 »	»	»	243 »	2,971 05	»	»	2,971 05	5,873 35
5 40	»	»	5 40	1,645 81	»	»	1,645 81	2,134 56
391,055 09	»	»	391,055 09	135,286 86	»	»	135,286 86	993,479 07
118,565 55	1,682 44	»	120,247 79	90,309 21	»	»	90,309 21	597,712 04
850 59	»	»	850 59	»	»	»	»	5,187 18
125 15	115 40	»	256 55	391 87	1 05	»	392 92	24,064 58
144 45	»	»	144 45	»	7,008 94	»	7,008 94	7,516 56
10,345 »	»	»	10,345 »	102,186 44	»	»	102,186 44	150,290 67
16,556 96	»	»	16,556 96	11,085 20	»	»	11,085 20	68,555 58
5,718 »	56 »	»	5,774 »	8,013 56	»	»	8,013 56	29,476 81
26,630 98	»	»	26,630 98	1,915 26	»	»	1,915 26	108,763 68
2,810 47	1 »	»	2,811 47	28,969 45	75 74	»	29,045 19	43,485 74
643 67	»	»	643 67	2,330 10	»	»	2,330 10	3,273 78
14,438 54	»	»	14,438 54	1,031 98	»	»	1,031 98	73,766 60
»	»	»	»	»	»	»	»	26 46
1,691 60	46 56	»	1,738 16	93,701 51	»	»	93,701 51	129,848 90
2,463 48	»	»	2,463 48	15,746 20	»	»	15,746 20	29,566 28
7 52	»	»	7 52	»	»	»	»	187 96
»	»	»	»	7,500 »	»	»	7,500 »	7,500 »
53 »	»	»	53 »	382 82	»	»	382 82	507 19
55 »	»	»	55 »	»	»	»	»	787 49
»	»	»	»	60,272 98	»	»	60,272 98	60,272 98
»	»	»	»	»	»	»	»	»
6,416 »	»	»	6,416 »	»	»	»	»	21,476 »
»	»	»	»	90 »	»	»	90 »	290 50
643,353 17	2,683 35	»	646,036 52	954,290 01	13,434 94	»	967,724 95	3,156,839 57
39,099 73	»	»	39,099 73	15,455 89	»	»	15,455 89	184,512 45
604,253 44	2,683 35	»	606,936 79	940,850 12	13,434 94	»	954,291 06	2,952,527 12

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	461,875 24	166,454 01	851 58	»	167,306 49
Capitaux du fonds de l'industrie	155,204 71	»	»	»	»
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	110,161 83	1,058 20	»	»	1,058 20
Prix de vente d'objets mobiliers	25,268 52	143 90	»	»	143 90
Transactions en matière domaniale	56,487 96	»	»	»	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	3,159 55	»	»	»	»
Successions en déshérence	5,873 35	»	»	»	»
Épaves	2,134 56	»	»	»	»
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 26 septembre 1835, du 27 mai 1837 et du 30 juin 1840	995,479 97	39,378 39	»	»	39,378 39
Prix à provenir de la vente de petites parties de biens domaniaux, d'après l'état annexé litt. *B*, art. 4 (*Budget des Voies et Moyens*)	597,712 94	18,451 11	9,105 32	»	27,556 43
Autres prix de ventes	5,187 18	»	»	»	»
Centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications	24,064 58	»	»	»	»
Suppléments d'intérêts sur le prix de vente de domaines, par suite de délais accordés	7,516 56	»	»	»	»
Produits des ventes d'objets dépend. du Départ. de la Guerre.	130,290 67	2,466 20	»	»	2,466 20
Fermages de biens fonds et bâtiments	68,355 58	2,709 52	»	»	2,709 52
— de chasses et de pêches	29,476 81	1,465 75	»	»	1,465 75
Revenus des domaines dépendants du Départ. de la Guerre.	108,763 68	78 »	»	»	78 »
Arrérages de rentes	43,483 74	16,079 47	»	»	16,079 47
Intérêts de créances ordinaires	5,275 78	126 99	»	»	126 99
— — du fonds de l'industrie	73,766 60	»	»	»	»
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles	26 46	»	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	129,848 90	454 »	»	»	454 »
Vente d'herbes, extract. de terre et sable, paisson et glandée	29,366 28	170 »	»	»	170 »
Redevance de 4 p. % du revenu de biens passés en mainmorte	187 96	15 86	»	»	15 86
Produit de la calamine	7,500 »	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	567 19	»	»	»	»
— volontaires	787 49	»	»	»	»
Bénéfice des jeux de Spa	60,272 98	»	»	»	»
Exploitation du minerai de fer	»	»	»	»	»
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*	21,476 »	2,970 »	»	»	2,970 »
Recettes diverses	290 50	»	»	»	»
	3,156,859 57	252,018 10	9,956 90	»	261,975 »
A déduire : les diminutions de recette	184,312 45	9,105 54	»	»	9,105 54
	2,952,527 12	242,912 76	9,956 90	»	252,869 66

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1845.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE les diminutions DE RECETTE, d'après l'ÉTAT DE SOLDE	RESTE PRODUITS effectifs
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.			
7,851 91	»	»	7,851 91	16,594 53	»	»	16,594 53	656,625 97	8 21	656,617 76
»	»	»	»	»	»	»	»	153,204 71	»	153,204 71
3,526 78	»	»	3,526 78	2,116 40	»	»	2,116 40	116,863 21	6,849 21	110,014 »
1,075 72	»	»	1,075 72	07 15	»	»	07 15	26,585 29	722 24	25,863 05
»	»	»	»	»	»	»	»	56,487 96	»	56,487 96
»	»	»	»	13 78	»	»	13 78	3,153 33	40 »	3,113 33
» 21	»	»	» 21	»	»	»	»	5,873 56	»	5,873 56
»	»	»	»	»	»	»	»	2,134 56	483 35	1,651 21
353,537 26	»	»	353,537 26	122,650 26	»	»	122,650 26	1,509,045 88	314,617 50	1,194,428 38
»	»	»	»	1,901 25	»	»	1,901 25	627,170 62	1 37	627,169 25
»	»	»	»	76 »	»	»	76 »	5,263 18	»	5,263 18
14 90	»	»	14 90	59 57	»	»	59 57	24,139 05	22,142 23	1,996 82
»	»	»	»	95 87	»	»	95 87	7,612 45	»	7,612 45
»	»	»	»	2,071 20	»	»	2,071 20	134,828 07	182 58	134,645 69
861 65	»	»	861 65	1,297 79	»	»	1,297 79	75,224 54	645 »	72,579 54
2,108 »	»	»	2,108 »	4,254 »	»	»	4,254 »	37,302 56	32 53	37,270 03
115 »	»	»	115 »	6,728 90	»	»	6,728 90	115,083 58	41 »	115,042 58
7,191 21	»	»	7,191 21	3,003 15	»	»	3,003 15	69,757 57	11 86	69,745 71
» 22	»	»	» 22	3 03	»	»	3 03	3,404 02	»	3,404 02
»	»	»	»	»	»	»	»	73,766 60	»	73,766 60
»	»	»	»	»	»	»	»	26 46	»	26 46
198,610 60	»	»	198,610 60	72,406 26	»	»	72,406 26	401,319 76	371 60	400,948 16
509 70	»	»	509 70	32 70	»	»	32 70	30,078 68	430 50	29,648 18
»	»	»	»	»	»	»	»	201 82	»	201 82
»	»	»	»	»	»	»	»	7,500 »	»	7,500 »
1,110 20	»	»	1,110 20	212 90	4 »	»	216 90	1,894 29	»	1,894 29
»	»	»	»	»	»	»	»	787 49	»	787 49
»	»	»	»	»	»	»	»	60,272 98	»	60,272 98
»	»	»	»	16,703 75	»	»	16,703 75	16,703 75	30 »	16,673 75
»	»	»	»	»	»	»	»	24,446 »	»	24,446 »
1,440 »	»	»	1,440 »	»	30 »	»	30 »	1,760 50	»	1,760 50
577,951 36	»	»	577,951 36	250,318 29	34 »	»	250,352 29	4,227,118 22	346,608 98	3,880,509 24
124,035 27	»	»	124,035 27	29,155 92	»	»	29,155 92	346,608 98	»	»
453,916 09	»	»	453,916 09	221,162 37	34 »	»	221,196 37	3,880,509 24	»	3,880,509 24

PIÈCE A L'APPUI DE L'ÉTAT N° 1, LITT. I

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration du

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) . . . . .
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général . . . . .
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations . . . . .
— de l'école vétérinaire et d'agriculture . . . . .
— du droit de pilotage. . . . .
— des actes des commissariats maritimes. . . . .

trésor public (capitaux et revenus). *Exercice* 1843.

MONTANT.				*Observations.*
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	
»	47,744 04	10 04	47,754 08	
537,520 »	»	»	537,520 »	
624,130 88	»	»	624,130 88	
»	»	»	»	
»	305,105 22	25,278 44	330,383 66	
»	30,565 56	»	30,565 56	
1,161,650 88	383,414 82	25,288 48	1,570,354 18	

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. K.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des contributions

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1843.	1844.	1845	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes.	45 44	6 84	»	52 28
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux . .	5,629 51	239 11	»	5,868 62
	5,674 95	245 95	»	5,920 90

directes (remboursements). *Exercice* **1843.**

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	1845.	TOTAL	1843.	1844.	1845	TOTAL.	
157 98	»	»	157 98	445 45	»	»	445 45	653 60
9,738 54	517 10	»	10,265 64	4,404 64	1,533 02	»	5,737 66	19,861 92
9,896 52	517 10	»	10,415 62	4,848 07	1,533 02	»	6,181 09	20,515 61

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des contributions*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes	653 60	220 »	»	»	220 »
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux	19,861 92	6,293 15	441 57	»	6,734 72
	20,515 61	6,513 15	441 57	»	6,954 72

directes (remboursements). *Exercice* 1843.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	
72 48	»	»	72 48	209 28	»	»	209 28	1,155 45
4,866 36	603 59	»	5,469 95	3,080 44	494 65	»	3,575 09	35,641 68
4,938 84	603 59	»	5,542 43	3,289 72	494 65	»	3,784 37	36,797 13

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des contributions*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG.			
		1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes	1,155 45	153 45	»	»	153 45
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux	35,641 68	842 27	44 45	»	886 72
	36,797 13	995 72	44 45	»	1,040 17

directes (remboursements). *Exercice* **1845.**

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845	TOTAL	
57 86	»	»	57 86	»	11 65	»	11 65	1,578 41
665 22	79 13	»	744 35	1,170 63	265 50	»	1,436 13	58,708 88
725 08	79 13	»	802 21	1,170 63	277 15	»	1,447 78	40,087 29

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LETT. L.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregistre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	874 71	»	»	874 71
— — pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des comptes	507 70	»	»	507 70
Rétributions pour permis de construction d'usines	»	»	»	»
2 p. °/o des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement . .	»	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.				
Frais de poursuites et d'instances.	373 30	»	»	373 30
Frais de justice en matière forestière.	»	»	»	»
Recouvrements sur les communes et hospices, pour frais de régie de leurs bois	204 73	»	»	204 73
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus	»	»	»	»
5 p. °/o sur les recettes faites pour compte de tiers	505 32	1 38	»	506 70
Avances faites par le Ministère de la Justice.				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	13,880 13	6 20	»	13,886 33
Frais d'entretien et de transport de mendiants.	871 56	»	»	871 56
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.				
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique. .	25 66	»	»	25 66
Pensions des élèves de l'école militaire. Exercice 1843	»	»	»	»
— — — — 1844	»	»	»	»
	17,243 11	7 58	»	17,250 69
A déduire : les diminutions de recette	6 30	»	»	6 30
	17,236 81	7 58	»	17,244 39

ment, etc. (remboursements). *Exercice* **1843.**

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844.	1845.	TOTAL.	
3,838 53	»	»	3,838 53	1,765 38	»	»	1,765 38	6,478 62
9,692 84	543 20	»	10,236 04	277 80	»	»	277 80	11,021 54
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
255 87	»	»	255 87	»	»	»	»	629 17
1,235 71	»	»	1,235 71	19 97	1 50	»	21 47	1,257 18
2,542 80	1,091 41	»	3,634 21	692 26	»	»	692 26	4,531 20
8 35	»	»	8 35	»	»	»	»	8 35
1,129 56	»	»	1,129 56	227 25	24 03	»	251 28	1,887 54
42,008 99	39 85	»	42,048 84	11,012 94	» 70	»	11,013 64	66,948 81
7,731 87	»	»	7,731 87	2,481 63	»	»	2,481 63	11,085 06
399 91	»	»	399 91	»	»	»	»	425 57
38,700 »	»	»	38,700 »	1,200 »	»	»	1,200 »	39,900 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»
107,544 43	1,674 46	»	109,218 89	17,677 23	26 23	»	17,703 46	144,173 04
1,640 65	»	»	1,640 65	»	»	»	»	1,646 95
105,903 78	1,674 46	»	107,578 24	17,677 23	26 23	»	17,703 46	142,526 09

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregis*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes	6,478 62	2,863 86	1 80	»	2,865 66
Soldes de comptes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes.	11,021 54	159 13	»	»	159 13
Rétributions pour permis de construction d'usines.	»	»	»	»	»
2 p. % des payements faits aux créanciers de biens saisis.	»	»	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.					
Frais de poursuites et d'instances.	629 17	»	»	»	»
— de justice en matière forestière	1,257 18	»	»	»	»
Recouvrements sur les communes et hospices, pour frais de régie de leurs bois	4,551 20	1,593 07	»	»	1,593 07
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	8 35	»	»	»	»
5 p. % sur les recettes faites pour compte de tiers	1,887 54	293 54	»	»	293 54
Avances faites par le Ministère de la Justice.					
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc	66,948 81	12,079 85	»	»	12,079 85
Frais d'entretien et de transport de mendiants.	11,085 06	4,446 49	»	»	4,446 49
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.					
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	425 57	6 68	»	»	6 68
Pensions des élèves de l'école militaire. Exercice 1843	39,900 »	800 »	»	»	800 »
— — — 1844	»	»	»	»	»
	144,173 04	22,242 62	1 80	»	22,244 42
A déduire : les diminutions de recette	1,646 95	1 82	»	»	1 82
	142,526 09	22,240 80	1 80	»	22,242 60

trement, etc. (remboursements). *Exercice* **1845.**

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1845.	1844	1845.	TOTAL	1845	1844.	1845	TOTAL.	
785 84	»	»	785 84	670 94	»	»	670 94	10,801 06
672 88	»	»	672 88	655 51	»	»	655 51	12,509 06
350 »	»	»	350 »	150 »	»	»	150 »	500 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»
862 20	»	»	862 20	1,119 30	58 47	»	1,177 83	2,669 20
1,014 25	5 67	»	1,019 90	579 63	»	»	579 63	2,856 71
18,752 50	»	»	18,752 50	11,232 38	»	»	11,232 38	56,109 15
»	»	»	»	»	»	»	»	8 35
977 72	1 84	»	979 56	579 88	» 96	»	580 84	5,741 48
28,759 02	»	»	28,759 02	15,025 96	»	»	15,025 96	122,813 64
508 88	»	»	508 88	1,506 30	»	»	1,506 30	17,346 73
»	»	»	»	»	»	»	»	432 25
400 »	»	»	400 »	800 »	»	»	800 »	41,900 »
»	400 »	»	400 »	»	»	»	»	400 »
53,083 27	407 51	»	53,490 78	32,119 96	59 43	»	32,179 39	252,087 63
5 63	»	»	5 63	49 66	»	»	49 66	1,704 06
53,077 64	407 51	»	53,485 15	32,050 30	59 43	»	32,129 73	250,383 57

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregis*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1843.	1844.	1845.	TOTAL.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes	10,801 06	» 76	»	»	» 76
Soldes de comptes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes	12,509 06	1 20	»	»	1 20
Rétributions pour permis de construction d'usines	500 »	»	»	»	»
2 p. % des payements faits aux créanciers de biens saisis.	»	»	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.					
Frais de poursuites et d'instances.	2,669 20	»	»	»	»
— de justice en matière forestière.	2,856 71	»	»	»	»
Recouvrements sur les communes et hospices, pour frais de régie de leurs bois	50,109 15	338 88	»	»	338 88
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	8 35	»	»	»	»
5 p. % sur les recettes faites pour compte de tiers.	3,741 48	144 09	» 01	»	144 10
Avances faites par le Ministère de la Justice.					
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	122,813 64	7,001 99	»	»	7,001 99
Frais d'entretien et de transport de mendiants.	17,346 73	344 27	»	»	344 27
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.					
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	452 25	»	»	»	»
Pensions des élèves de l'école militaire. Exercice 1843	41,000 »	»	»	»	»
— — — 1844	400 »	»	»	»	»
	252,087 63	7,851 19	» 01	»	7,851 20
A déduire : les diminutions de recette	1,704 06	»	»	»	»
	250,383 57	7,851 19	» 01	»	7,851 20

trement, etc. (remboursements). *Exercice* 1843.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après l'ÉTAT DE SOLDE	RESTE PRODUITS effectifs.
1843.	1844.	1845.	TOTAL.	1843.	1844	1845.	TOTAL.			
106 »	»	»	106 »	2,786 11	»	»	2,786 11	15,693 93	548 95	15,144 98
9 »	»	»	9 »	45 20	»	»	45 20	12,561 52	1 80	12,562 72
»	»	»	»	1,250 »	»	»	1,250 »	1,750 »	»	1,750 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
434 43	»	»	434 43	442 »	431 »	»	873 »	5,076 63	18 40	5,058 23
5,359 31	»	»	5,359 31	2,268 50	»	»	2,268 50	8,484 52	1,469 46	7,015 06
53,898 51	»	»	53,898 51	40,938 05	»	»	40,938 05	131,284 59	90 33	131,194 26
83 54	»	»	83 54	»	»	»	»	91 69	»	91 69
564 92	» 01	»	564 93	405 51	»	»	405 51	4,856 02	3 16	4,852 86
10,572 44	»	»	10,572 44	13,470 86	» 05	»	13,470 91	153,858 98	5 81	153,853 17
»	»	»	»	4,785 28	»	»	4,785 28	22,476 28	»	22,476 28
»	»	»	»	»	»	»	»	432 25	»	432 25
»	»	»	»	600 »	»	»	600 »	42,500 »	»	42,500 »
»	»	»	»	»	»	»	»	400 »	»	400 »
69,027 95	» 01	»	69,027 96	66,991 57	431 05	»	67,422 62	396,369 41	2,137 91	394,231 50
»	»	»	»	433 85	»	»	433 85	2,137 91	»	»
69,027 95	» 01	»	69,027 96	66,557 72	431 05	»	66,988 77	394,231 50	»	394,231 50

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *M*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières . . . . .
— d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien. . . . .
— d'une partie des avances faites par le trésor, pour l'habillement des équipages de la marine . .
Recettes accidentelles. . . . .
Versement des sommes allouées aux budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches. .
Banque de Belgique. Intérêts exigibles en 1843 . . . . .
Chemin de fer Rhénan. Intérêts exigibles en 1843 . . . . .
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie . . . . .
Remboursement des frais de perception des revenus provinciaux. . . . .
A déduire : les diminutions de recette. . . . .

du trésor public (remboursements). *Exercice* 1843.

MONTANT.				A DÉDUIRE. Les DIMINUTIONS de recette	RESTE.	Observations
1843.	1844.	1845.	TOTAL			
425,276 58	378,759 67	93,324 63	897,360 88	»	897,360 88	
»	»	200,000 »	200,000 »	»	200,000 »	
25,426 68	»	»	25,426 68	»	25,426 68	
82,010 58	»	»	82,010 58	22,886 14	59,124 44	Voir l'état de développement d'autre part
6,100 42	27,881 80	4,000 »	37,982 22	»	37,982 22	
»	74,056 51	»	74,056 51	»	74,056 51	
»		93,125 »	93,125 »	»	93,125 »	
7,201 84	23,930 72	»	31,132 56	»	31,132 56	
»	36,410 01	5,639 45	42,049 46	»	42,049 46	
546,016 10	541,038 71	396,289 08	1,483,343 89	22,886 14	1,460,457 75	
22,886 14	»	»	22,886 14	»	»	
523,129 96	541,038 71	396,289 08	1,460,457 75	»	1,460,457 75	

1re ANNEXE
A L'ÉTAT N° 1, LITT. M.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT *des recettes diverses*

Soldes de comptes.				
Versements par divers receveurs des contributions directes, douanes et accises, par suite de la vérification de leur comptabilité.	1,828	60		
Excédants versés pour obtenir liquidation de la Cour des Comptes, de dépenses faites sur crédits ouverts au Ministère de la Marine.	33	85		
Idem au Ministère des Travaux Publics, pour le chemin de fer.	62	21		
Versement par un fonctionnaire du Département des Finances d'un excédant de fonds mis à sa disposition.	16	55		
Retenue faite sur la pension d'un comptable pour l'apurement de sa gestion.	233	22		
			2,176	43
Remboursements et restitutions.				
Intérêts de l'emprunt de 100,800,000 francs non payés après cinq années, et dont la prescription est acquise à l'Etat, lesquels ont été remboursés par MM. De Rothschild, avec la commission leur allouée pour opérer ce payement.	594	50		
Part revenant à l'État dans les produits de la houillère de Waudre, par suite de délégation faite par M. John Cockerill.	2,000	»		
Remboursement pour parfaire la somme due à l'État, du chef d'avances faites à la province de Liége en 1816 et 1817, destinées à l'achat de farine et de grains pour secourir la classe indigente	22,886	24		
Traitements, frais de route, vivres de campagne et rations de fourrages, perçus en trop	4,779	59		
Restitutions pour perte et dégradations d'objets de couchage, appartenant à l'administration de l'armée	213	50		
			30,273	83
Produits extraordinaires et accidentels.				
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs non payés après cinq années, et dont la prescription est acquise à l'État	20	»		
Droits de passage des écluses du bassin, et droits de ponts de l'écluse militaire à Ostende, perçus pendant l'année 1842.	2,328	54		
— de feu perçus à Ostende pendant l'année 1842	8,771	35		
Produit de la vente de vieille paille de couchage appartenant à l'armée . . .	20	50		
— de charbon déposé à New-Yorck pour le service de la *British-Queen.*	11,317	98		
— de fermages et de ventes d'herbages de terrains appartenant à l'État et situés le long du chemin de fer	2,773	90		
— des formules timbrées pour passe-ports délivrés dans la province de Hainaut pendant le troisième trimestre 1840	653	43		
Bénéfice sur la fourniture de 150 canons au royaume de Bavière	6,168	19		
Amendes payées par des receveurs des contributions directes, pour négligences dans l'accomplissement de leurs devoirs	57	51		
			32,111	40
A REPORTER.	. . . . .		64,561	66

et accidentelles versées au trésor. Exercice **1843.**

Report.	. . . . .	64,561 66
Recettes concernant des exercices clos.		
Recettes concernant l'exercice 1835, perçues à titre de subventions de guerre en vertu de la loi du 28 décembre 1834, n° 972, combinées avec celle du 9 août 1835, n° 551, lesquelles sont renseignées dans les états fournis par l'administration de l'enregistrement pour la gestion 1842	685 90	
Recettes concernant l'exercice 1837, provenant des ventes de biens domaniaux faites en vertu de la loi du 27 mai 1837, n° 127, et renseignées dans l'état fourni par l'administration le l'enregistrement pour solde de l'année 1842.	420 20	
Recettes concernant l'exercice 1840, provenant des ventes de biens domaniaux faites en vertu de la loi du 30 juin 1840, n° 284, et renseignées dans l'état fourni par l'administration de l'enregistrement pour solde de l'année 1842.	3,463 57	
Recettes concernant l'exercice 1840, du chef de remboursements d'avances d'intérêts de capitaux en dette active 2 ½, inscrits sur le grand-livre à Amsterdam	6,084 85	
Recettes concernant l'exercice 1840, provenant de remboursements de frais de perception des fonds provinciaux, en vertu de la loi du 25 mai 1838, n° 185.	6,794 40	
		17,448 92
		82,010 58
Augmentation de recette, attendu que le versement fait par un fonctionnaire du Département des Finances, renseigné ci-dessus comme étant de fr. 16 55 c^{s}, a été ultérieurement reconnu s'élever à fr. 16 65 c^{s}, ci.		» 10
		82,010 68
A retrancher la recette constatée du chef de remboursements pour parfaire la somme due à l'État du chef d'avances faites à la province de Liége en 1816 et 1817, destinées à l'achat de farines et de grains pour secourir la classe indigente, attendu que cette recette a été comprise dans l'état général de l'administration de l'enregistrement de la gestion 1844, ci.		22,886 24
	Fr.	59,124 44

2me ANNEXE
A L'ÉTAT N° 1, LITT. M.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT indiquant les sommes provinciaux (loi

PROVINCES.	MONTANT DES RECOUVREMENTS		
	sur IMPÔTS DIRECTS.	sur IMPÔTS INDIRECTS.	TOTAL.
Anvers	229,415 75	65,775 55	295,191 30
Brabant	657,417 58	179,148 19	816,565 77
Flandre occidentale	308,752 37	158,469 81	467,222 18
Flandre orientale	324,005 30	71,367 80	395,373 10
Hainaut	256,634 65	»	256,634 65
Liége	241,161 30	»	241,161 30
Limbourg	69,330 23	»	69,330 23
Luxembourg	167,844 01	11,930 10	179,774 11
Namur	169,142 68	77,295 93	246,438 61
	2,403,703 87	563,987 38	2,967,691 25

remboursées au trésor, pour frais de perception des revenus du 25 mai 1838).

TAUX de LA REMISE.	MONTANT de LA REMISE.	MONTANT des REMBOURSEMENTS effectués.	RESTE à REMBOURSER.	*Observations.*
1 1/2 %.	4,427 87	4,200 »	227 87	Ce restant sera porte au Budget provincial de 1846 et liquidé dans le courant de cette annee même.
1 1/2	12,248 48	12,248 48	»	
1 1/2	7,008 33	»	7,008 33	Le remboursement de cette somme sera régularise ultérieurement.
1 1/2	5,930 59	5,930 59	»	
3	7,699 03	7,699 03	»	
3	7,234 84	7,234 84	»	
1 1/2	1,039 95	1,039 95	»	
1 1/2	2,696 61	»	2,696 61	La somme de fr 2,696 61 cs restant à rembourser, sera portée au Budget de la province en 1846 et soldee dans le courant de cette annee même.
1 1/2	3,696 57	3,696 57	»	
	51,982 27	42,049 46	9,932 81	

ÉTAT N° 2.

ÉTAT du produit des domaines vendus (rentes rembour

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Anvers . . . . .
Brabant . . . . .
Flandre occidentale . . . . .
Flandre orientale . . . . .
Hainaut . . . . .
Liége . . . . .
Limbourg . . . . .
Luxembourg . . . . .
Namur . . . . .

sables), *loi du* 27 *décembre* 1822. *Exercice* 1845.

MONTANT.				*Observations.*
1845.	1844.	1845.	TOTAL.	
187 30	»	»	187 30	
3,208 27	»	»	3,208 27	
»	»	»	»	
»	»	»	»	
36,806 29	»	»	36,806 29	
»	»	»	»	
»	»	»	»	
124,029 97	»	»	124,029 97	
29,066 35	»	»	29,066 35	
193,298 18	»	»	193,298 18	

ÉTAT N° 3.

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume, faits au 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
IMPÔTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	
Foncier	17,749,827 »
Personnel	8,500,492 »
Patentes	2,876,077 »
Redevances sur les mines	215,985 »
Douanes	10,634,172 »
Droits de consommation sur les boissons distillées	960,000 »
Accises — Sel	4,000,000 »
Accises — Vins étrangers	1,850,000 »
Accises — Eau-de-vie étrangère	240,000 »
Accises — indigène	4,800,000 »
Accises — Bières et vinaigres	6,411,000 »
Accises — Sucres	640,000 »
Timbres collectifs sur les quittances	1,300,000 »
Timbres — sur les permis de circulation	14,000 »
Droits de garantie des matières d'or et d'argent	150,000 »
Droits d'entrepôt, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers	150,000 »
Recettes extraordinaires et accidentelles	12,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Enregistrement	11,000,000 »
Greffe	280,000 »
Hypothèques	1,800,000 »
Successions	6,500,000 »
Timbres	3,000,000 »
Amendes	150,000 »
Indemnité payée par les miliciens, pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	75,500 »
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	170,000 »
Produit des examens	47,000 »
— des brevets d'invention	55,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires	2,000 »
A REPORTER	83,565,053 »

pour l'exercice 1843, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1845.

RECOUVREMENTS FAITS				A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE d'après l'état de solde	RESTE POUR REVENUS effectifs.	DIFFÉRENCE	
EN 1843.	EN 1844.	EN 1845.	TOTAL.			EN PLUS de L'ÉVALUATION.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.
16,662,189 31	1,012,286 94	»	17,704,476 25	»	17,704,476 25	»	45,550 75
7,766,048 14	939,182 28	»	8,705,230 42	»	8,705,230 42	204,738 42	»
2,420,289 80	347,203 30	»	2,767,493 10	»	2,767,493 10	»	108,583 90
103,315 05	42,159 16	»	145,474 21	»	145,474 21	»	70,510 79
10,966,058 75	92,209 32	»	11,058,248 07	154 85	11,058,093 22	423,921 22	»
958,985 75	50 »	»	959,035 75	»	959,035 75	»	964 25
4,094,430 92	605 66	»	4,095,036 58	2,008 60	4,093,027 98	93,027 98	»
2,196,035 46	2,832 59	»	2,198,868 05	1,556 04	2,197,312 01	347,312 01	»
255,395 35	775 »	»	256,170 35	3 40	256,166 95	16,166 95	»
3,780,874 29	1,728 06	»	3,782,602 35	67 56	3,782,534 79	»	1,017,465 21
6,170,439 53	253 24	»	6,170,692 77	»	6,170,692 77	»	240,307 23
862,444 41	»	»	862,444 41	»	862,444 41	222,444 41	»
1,515,716 75	1,901 82	»	1,517,618 57	»	1,517,618 57	17,618 57	»
8,671 33	» 50	»	8,671 83	592 72	8,079 11	»	5,920 89
150,739 36	»	»	150,739 36	»	150,739 36	739 36	»
390,487 95	45,089 35	»	435,577 30	»	435,577 30	285,577 30	»
10,156 01	10,402 62	»	20,558 63	627 58	19,931 05	7,931 05	»
10,530,554 96	11,521 27	»	10,542,076 23	7,962 84	10,534,113 39	»	465,886 61
287,101 33	5,083 82	»	292,275 15	3,046 62	289,228 53	9,228 53	»
1,869,587 90	» 04	»	1,869,587 94	868 30	1,868,719 64	68,719 64	»
4,254,414 33	»	»	4,254,414 33	4,876 91	4,249,537 42	»	2,250,462 58
2,881,853 64	1,277 37	»	2,883,131 01	1,326 59	2,881,804 42	»	118,195 58
156,895 21	248 33	»	157,143 54	138 32	157,005 22	7,005 22	»
59,735 44	317 46	»	60,052 90	397 46	59,655 44	»	15,844 56
139,889 19	1,693 59	»	141,582 78	1,857 82	139,724 96	»	30,275 04
295 »	14,775 »	»	15,070 »	»	15,070 »	»	31,930 »
»	»	»	»	»	»	»	35,000 »
16,025 »	»	»	16,025 »	14,775 »	1,250 »	»	750 »
78,308,700 16	2,561,596 72	»	80,870,296 88	40,260 61	80,830,036 27	1,704,450 66	4,137,447 39

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, faits au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	83,563,053 »
PÉAGES.	
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	802,000 »
— de la Sambre canalisée.	450,000 »
— du canal de Charleroy	1,340,000 »
— des droits de bacs et passages d'eau	110,000 »
— des barrières sur les routes de 1re et de 2me classe	2,300,000 »
TRAVAUX PUBLICS.	
Produits des postes	3,220,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	
Produits du chemin de fer	10,000,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation des rentes constituées d'après l'état n° 14, annexé au *Budget des Voies et Moyens*	1,250,000 »
Capitaux du fonds de l'industrie	120,000 »
— de créances ordinaires.	30,000 »
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	350,000 »
Prix de ventes de domaines, en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire, ensuite de la loi du 28 décembre 1835 et de la loi du 30 juin 1840.	1,000,000 »
Prix à provenir de la vente de petites parties de biens domaniaux, d'après l'état n° 15, annexé au *Budget des Voies et Moyens*	500,000 »
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de terre et de sable.	400,000 »
Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre	400,000 »
Intérêts des créances du fonds de l'industrie et de créances ordinaires	50,000 »
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	2,500 »
— volontaires	500 »
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin Officiel*	51,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	30,000 »
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice, etc.	537,000 »
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	700,000 »
— de l'école vétérinaire et d'agriculture.	60,000 »
— du droit de pilotage	250,000 »
— des actes de commissariats maritimes (loi du 12 avril 1843, n° 100.)	30,000 »
A REPORTER.	107,526,053 »

pour l'exercice 1843, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1845.

RECOUVREMENTS FAITS				A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE d'après l'état de solde	RESTE POUR REVENUS effectifs.	DIFFÉRENCE	
EN 1843.	EN 1844.	EN 1845.	TOTAL.			EN PLUS de l'évaluation.	EN MOINS de l'évaluation.
78,508,700 16	2,561,596 72	»	80,870,296 88	40,260 61	80,830,036 27	1,704,450 66	4,437,447 59
704,584 57	»	»	704,584 57	»	704,584 57	»	97,415 63
505,702 58	»	»	505,702 58	»	505,702 58	55,702 58	»
1,367,477 63	»	»	1,367,477 63	»	1,367,477 63	27,477 63	»
108,356 47	50 »	»	108,406 47	»	108,406 47	»	1,593 53
1,984,185 50	24,706 62	»	2,008,890 12	24,416 61	1,984,473 51	»	315,526 49
3,159,524 83	53,043 56	»	3,212,568 59	»	3,212,568 59	»	7,431 61
8,939,284 17	55,155 16	»	8,994,439 33	»	8,994,439 33	»	1,005,560 67
644,789 48	11,836 49	»	656,625 97	8 21	656,617 76	»	593,382 24
126,555 50	6,849 21	»	133,204 71	»	133,204 71	13,204 71	»
116,863 21	»	»	116,863 21	6,849 21	110,014 »	80,014 »	»
257,316 38	8,761 05	»	266,077 43	23,570 20	242,507 23	»	87,492 77
1,509,045 88	»	»	1,509,045 88	314,617 50	1,194,428 38	194,428 38	»
523,980 94	103,189 68	»	627,170 62	1 37	627,169 25	127,169 25	»
431,030 88	367 56	»	431,398 44	802 10	430,596 34	30,596 34	»
381,773 36	633 74	»	382,407 10	760 39	381,646 71	»	18,353 29
77,191 33	5 75	»	77,197 08	»	77,197 08	27,197 08	»
1,834 44	59 85	»	1,894 29	»	1,894 29	»	605 71
787 49	»	»	787 49	»	787 49	287 49	»
24,446 »	»	»	24,446 »	»	24,446 »	»	26,554 »
»	47,744 04	10 04	47,754 08	»	47,754 08	17,754 08	»
537,520 »	»	»	537,520 »	»	537,520 »	520 »	»
624,130 88	»	»	624,130 88	»	624,130 88	»	75,869 12
»	»	»	»	»	»	»	60,000 »
»	305,105 22	25,278 44	330,383 66	»	330,383 66	80,383 66	»
»	30,565 56	»	30,565 56	»	30,565 56	565 56	»
100,334,879 48	3,209,670 21	25,288 48	103,569,858 17	411,286 20	103,158,551 97	2,359,731 42	6,727,232 45

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, faits au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	107,520,053 »
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes, etc.	1,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.	80,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Recouvrement de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes.	50,000 »
Bénéfice éventuel, produit par la fonderie de canons à Liége, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger.	25,000 »
Frais de poursuites et d'instances, frais de justice en matière forestière	15,000 »
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	140,000 »
Frais de perceptions faites pour le compte de tiers	4,000 »
— — des provinces	10,000 »
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	150,000 »
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	15,000 »
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	1,000 »
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.	28,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	1,000,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien	200,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le trésor pour l'habillement des équipage de la marine. . . .	50,000 »
Recettes accidentelles	150,000 »
Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches. .	60,000 »
Banque de Belgique. — Intérêts exigibles en 1843	60,000 »
Chemin de fer rhénan. — — en 1843	100,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie.	15,000 »
Remboursement des frais de perception des revenus provinciaux.	»
	109,680,053 »

pour l'exercice 1843, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1845.

RECOUVREMENTS FAITS				A DÉDUIRE les diminutions DE RECETTE d'après l'état de solde	RESTE POUR REVENUS effectifs.	DIFFÉRENCE	
EN 1843.	EN 1844.	EN 1845.	TOTAL.			EN PLUS de L'ÉVALUATION.	EN MOINS de L'ÉVALUATION
100,334,879 48	3,209,670 21	25,288 48	103,569,838 17	411,286 20	103.158,551 97	2,359,731 42	6,727,252 45
1,359 92	18 49	»	1,378 41	»	1,378 41	378 41	»
34,690 76	4,018 12	»	38,708 88	»	38,708 88	»	41,291 12
27,463 45	545 »	»	28,008 45	550 75	27,457 70	»	22,542 30
»	»	»	»	»	»	»	25,000 »
11,964 51	496 64	»	12,461 15	1,487 86	10,973 29	»	4,026 71
130,284 87	1,091 41	»	131,376 28	90 55	131,285 95	»	8,714 05
4,827 79	28 23	»	4,856 02	3 16	4,852 86	852 86	»
»	»	»	»	»	»	»	10,000 »
153,812 18	46 80	»	153,858 98	5 81	153,853 17	3,853 17	»
22,476 28	»	»	22,476 28	»	22,476 28	7,476 28	»
432 25	»	»	432 25	»	432 25	»	567 75
42,500 »	400 »	»	42,900 »	»	42,900 »	14,900 »	»
425,276 58	378,759 67	93,524 63	897,560 88	»	897,560 88	»	102,439 12
»	»	200,000 »	200,000 »	»	200,000 »	»	»
25,426 68	»	»	25,426 68	»	25,426 68	»	24,573 32
82,010 58	»	»	82,010 58	22,886 14	59,124 44	»	90,875 56
6,100 42	27,881 80	4,000 »	37,982 22	»	37,982 22	»	22,017 78
»	74,056 51	»	74,056 51	»	74,056 51	14,056 51	»
»	»	93,125 »	93,125 »	»	93,125 »	»	6,875 »
7,201 84	23,950 72	»	31,152 56	»	31,152 56	16,152 56	»
»	36,410 01	5,639 45	42,049 46	»	42,049 46	42,049 46	»
101,310,707 59	3,757,353 61	421,577 56	105,489,638 76	436,310 25	105,053,328 51	2,459,450 67	7,086,155 16
						4,626,724 49	

ÉTAT N° 4.

ÉTAT GÉNÉRAL des recouvrements effectués sur les ressources

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
Le montant de l'encaisse du caissier général de l'État, au 1er octobre 1850	12,172,285 »
— du solde en caisse, existant à la banque d'Anvers le 1er novembre 1850	33,150 68
— du solde résultant de la participation de la société générale à l'emprunt de 50 millions de florins, à 3 ½ p. %	757,078 11
— des certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*) versées depuis le 31 octobre 1838. . .	411,961 95
— des intérêts bonifiés par le Gouvernement néerlandais sur les cautionnements de comptables . . .	2,081,615 45
— — — sur le fonds de consignat^ns et dépôts judiciaires.	411,836 29
— de la restitution faite par le Gouvernement néerlandais du fonds de la caisse de retraite	853,109 13
— — — du fonds des pensions des Indes	30,566 66
— — — des avances du trésor belge, pour pensions sur le fonds dit de Waterloo	169,312 17
— — à faire au trésor belge par les provinces de Liége et de Limbourg, de la somme à payer au Gouvernement néerlandais pour rachat de la part de la Belgique dans l'emprunt du Zuid-Willems-Vaart	605,174 60
— du capital de 1 million de florins en dette active, à 2 ½ p. %, provenant du fonds d'agriculture et transcrit au profit du Gouvernement belge.	1,142,857 14
— de la restitution à faire par le Gouvernement néerlandais, pour pensions payées à des Néerlandais ou Luxembourgeois domiciliés en Belgique	161,701 13
— du versement par la société générale par suite de la convention du 4 novembre 1842	10,548,148 15
— des intérêts sur un capital de 72,600 florins en *los-renten*, dénoncées à Amsterdam et à Bruxelles .	2,174 60
— de la somme de 700,000 florins pour intérêt à 2 ½ p. %, du 1er janvier 1839 au 31 décembre 1842, sur le capital de 7,000,000 de florins inscrit au profit du Gouvernement belge	1,481,481 48
— de la restitution faite par le trésor néerlandais du fonds de pensions supplémentaires des officiers de l'armée de terre aux Indes orientales	116,007 88
	30,956,550 42

spéciales résultant de l'exécution du traité du 5 novembre **1842.**

REVENUS EFFECTIFS				RESTE à RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE	
EN 1843.	EN 1844.	EN 1845.	TOTAL.			EN PLUS de L'ÉVALUATION.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.
»	»	»	»	15,149,240 »	15,149,240 »	976,955 »	»
»	»	»	»	55,150 68	55,150 68	»	»
51,707 78	»	744,041 25	795,749 03	»	795,749 03	38,670 92	»
»	»	321,391 53	321,391 53	77,222 22	398,613 75	»	15,348 20
2,081,615 45	»	»	2,081,615 45	»	2,081,615 45	»	»
411,836 29	»	»	411,836 29	»	411,836 29	»	»
324,557 71	»	17,846 82	342,384 53	537,814 55	880,199 08	47,089 95	»
30,566 66	»	»	30,566 66	»	30,566 66	»	»
169,312 17	»	»	169,312 17	»	169,312 17	»	»
»	»	»	»	603,174 60	603,174 60	»	»
»	»	»	»	1,248,677 24	1,248,677 24	105,820 10	»
»	»	161,701 13	161,701 13	80,731 74	242,432 87	80,731 74	»
5,291,005 29	5,257,142 86	»	10,548,148 15	»	10,548,148 15	»	»
2,174 60	»	»	2,174 60	»	2,174 60	»	»
1,481,481 48	»	»	1,481,481 48	»	1,481,481 48	»	»
»	»	116,097 88	116,097 88	»	116,097 88	»	»
9,844,257 45	5,257,142 86	1,361,078 61	16,462,458 90	15,750,011 03	32,192,469 93	1,249,267 71	15,348 20
						1,233,919 51	

DÉPENSES PUBLIQUES.

EXERCICE 1843.

ÉTAT N° 8.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.		CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Service de la dette.		1			
Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire. .	611,894 17				
Complément de la rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c^{s} (5 millions de florins), à payer en exécution de l'art. 15 du traité signé à Londres, le 19 avril 1839	9,970,116 41	»	1	10,582,010 58	10,582,000 81
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 16 décembre 1831	5,040,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt	1,008,000 »	»	2	6,048,000 »	5,749,836 83
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt.		»	3	122,000 »	122,000 »
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1836.	1,200,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt.	300,000 »	»	4	1,500,000 »	1,500,000 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt.		»	5	4,500 »	2,486 29
Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838.	1,525,524 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt	508,508 »	»	6	2,034,032 »	2,034,032 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt.		»	7	32,000 »	30,290 90
Intérêts de l'emprunt de 80,940,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 26 juin 1840.	4,547,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt.	869,400 »	»	8	5,216,400 »	5,216,400 »
A REPORTER				25,538,942 58	25,237,046 83

de la Dette publique. Exercice 1845.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
9 77	423,280 »	9,682,827 08	475,893 73	10,582,000 81	»	
208,163 17	4,167,803 90	1,582,032 93	»	5,749,836 83	»	
»	42,052 03	79,947 97	»	122,000 »	»	
»	544,640 »	955,360 »	»	1,500,000 »	»	
2,015 71	562 20	1,924 09	»	2,486 29	»	
»	824,197 50	1,209,834 50	»	2,034,032 »	»	
1,709 10	8,241 98	22,048 92	»	30,290 90	»	
»	5,622,500 »	724,500 »	869,400 »	5,216,400 »	»	
501,895 75	9,635,277 61	14,258,475 40	1,345,293 73	25,237,046 83	»	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	25,538,942 58	25,237,040 83
Service de la dette (suite).	I (suite).			
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt.	»	9	108,000 »	108,000 »
Complément des mêmes frais, pour 14 mois (du 1er novembre 1840 au 31 décembre 1841)	»	10	91,000 »	62,537 75
Intérêts calculés à raison de 5 p. %, de l'emprunt d'un capital nominal de fr. 28,621,718 58 c., autorisé par la loi du 29 septembre 1842. . . . . 1,451,085 92				
	»	11	1,717,303 10	1,717,303 10
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 286,217 18				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt, et à la confection des titres	»	12	67,696 90	66,881 09
Intérêts de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c., à 5 p. %, autorisé par arrêté royal du 21 mai 1829, pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers 74,074 07				
	»	13	88,888 88	88,888 88
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 14,814 81				
Frais relatifs au même emprunt	»	14	200 »	86 50
Indemnité pour pertes causées par les événements de guerre de la révolution (en numéraire). . . . . 250,000 »				
	»	15	442,500 »	394,756 57
Intérêts à 5 p. %, du 1er février au 31 décembre 1843, sur 7,000,800 francs, montant approximatif des obligations à créer . . . . . 192,500 »				
Frais relatifs à l'émission, au payement des intérêts et à l'amortissement des mêmes obligations.	»	16	5,000 »	»
A REPORTER.	. . .	. . .	28,059,531 46	27,675,500 72

de la Dette publique (suite). *Exercice* **1843.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
301,895 75	9,635,277 61	14,258,475 49	1,345,295 75	25,237,046 85	»	
»	36,225 »	71,775 »	»	108,000 »	»	
28,462 25	59,754 75	1,954 »	829 »	62,537 75	»	
»	1,431,085 02	286,217 18	»	1,717,303 10	»	
815 81	42,778 02	23,864 07	239 »	66,881 09	»	
»	45,623 75	43,265 15	»	88,888 88	»	
113 50	86 50	»	»	86 50	»	
47,743 43	»	28,485 57	291,500 15	319,985 70	74,770 87	
5,000 »	»	»	»	»	»	
584,030 74	11,248,851 53	14,714,036 46	1,637,861 86	27,800,729 85	74,770 87	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	28,059,531 46	27,675,500 72
Service de la dette (suite).	1 (suite)			
Intérêts calculés à raison de 5 p. %, des obligations à créer en vertu de la loi du 26 juin 1842, pour la construction d'un canal de Zelzaete à la mer du Nord. . . . . 27,500 »				
	»	17	33,000 »	»
Dotation de l'amortissement des obligations à créer. . . . 5,500 »				
Frais relatifs à l'émission, au payement des intérêts et à l'amortissement des mêmes obligations	»	18	4,000 »	»
Rente à payer par suite de la convention conclue avec la ville de Bruxelles.	»	19	300,000 »	300,000 »
Intérêts et frais présumés de la dette flottante, sur une émission éventuelle de 10,000,000 de francs, à 5 p. %.	»	20	350,000 »	350,000 »
Intérêts de la dette viagère	»	21	5,500 »	4,961 25
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée. . .	»	22	25,000 »	25,000 »
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835.	»	23	*a*) 306,587 »	209,002 41
Indemnité de reprise à payer à la société concessionnaire du canal de Bruxelles à Charleroy, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834 entre cette société et le Gouvernement	»	24	661,375 66	661,375 66
Intérêts et amortissement du capital d'acquisition de la *British Queen*. . .	»	25	150,000 »	150,000 »
A REPORTER.	. . .	. . .	29,894,794 12	29,465,840 07

de la Dette publique (suite). *Exercice* **1845.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
584,030 74	11,248,851 53	14,714,056 46	1,637,861 86	27,600,729 85	74,770 87	
33,000 »	»	»	»	»	»	
4,000 »	»	»	»	»	»	
»	150,000 »	150,000 »	»	300,000 »	»	
»	8,586 79	196,497 53	144,915 68	350,000 »	»	
538 75	»	3,922 18	200 »	4,122 18	830 07	
»	25,000 »	»	»	25,000 »	»	
7,584 56	223,321 53	»	75,681 11	299,002 44	»	a) Par la loi du 19 avril 1845, *Moniteur* n° 112, le crédit de l'art. 23 a été augm de fr 75,681 11 cs pour le payement des intérêts du 3 août au 8 décembre 1845.
»	661,375 66	»	»	661,375 66	»	
»	»	»	150,000 »	150,000 »	»	
428,954 05	12,317,115 31	15,064,456 17	2,008,658 65	29,390,230 13	75,609 94	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.		CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.		. . .	. . .	29,804,794 12	29,465,840 07
Rémunérations.		II.			
Pensions ecclésiastiques	370,000 »				
— civiles	520,000 »				
— civiques	190,000 »				
— militaires	1,912,000 »	»	1	3,020,000 »	2,988,272 12
— de l'ordre de Léopold	23,000 »				
Arriérés de pensions de toute nature pour des exercices clôturés	5,000 »				
Traitements d'attente (*wachtgelden*)	56,000 »				
Traitements ou pensions supplémentaires (*toelagen*) . . .	48,510 03	»	2	91,638 07	87,954 89
Secours annuels (*jaerlykscke onderstanden*).	7,128 04				
Subvention à la caisse de retraite.		»	3	200,000 »	200,000 »
Crédit supplémentaire, remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés du Département des Finances, retenus en Hollande		»	4	609,000 »	609,000 »
Avances à faire aux titulaires de pensions acquises depuis le 1er octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et orphelins demeuré en Hollande . . .		»	5	9,947 08	4,244 68
Fonds de dépôt.		III.			
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande	110,000 »				
Arriérés des intérêts dus sur des exercices clôturés	1,000 »	»	1	111,000 »	105,507 32
A REPORTER.		. . .	. . .	33,936,379 27	33,460,819 08

de la Dette publique (suite). *Exercice* **1845.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE A justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
428,054 05	12,317,115 31	15,064,456 17	2,008,658 65	29,390,230 13	75,609 94	
31,727 88	1,361,582 55	1,567,500 81	7,325 53	2,936,408 89	51,863 25	
3,685 18	53,850 20	33,514 30	»	87,544 50	610 59	
»	»	»	200,000 »	200,000 »	»	
»	»	»	609,000 »	609,000 »	»	
5,702 40	4,244 68	»	»	4,244 68	»	
5,492 68	31,897 16	58,314 31	11,706 55	101,918 02	3,589 50	
475,560 19	13,768,669 90	16,725,785 59	2,836,690 73	33,329,146 22	131,672 86	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	33,936,379 27	33,460,819 08
Fonds de dépôt (suite).	III (suite).			
Intérêts de cautionnements versés en numéraire dans les caisses du trésor public de l'État, pour garantie de la gestion des comptables, pour sûreté du payement de droits de douanes et d'accises, pour garantie de gestions des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, etc. . 194,000 »	»	2	195,000 »	*a)* 201,376 62
Arriérés des intérêts sur des exercices clôturés. . . . . 1,000 »				
Intérêts des consignations faites dans les caisses du trésor public de l'État. .	»	3	50,000 »	50,000 »
Intérêts et remboursement des consignations dont les fonds sont encore en *Hollande*.	»	4	20,000 »	7,912 94
Excédant de la dépense sur le crédit alloué au chapitre III, art. 2	. . .	. . .	»	»
Payements faits par suite du traité du 5 novembre 1842.	IV.	*b)*		
Payement fait au Gouvernement des Pays-Bas, pour travaux à exécuter au canal de Terneuzen (art. 2, § 6, et art. 23 du traité), deux semestres, 25,000 florins, échus le 5 mai et le 5 novembre 1843	»	1	52,910 05	52,910 05
A REPORTER.	. . .	. . .	34,254,289 32	33,773,018 69

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1843.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
475,560 19	13,768,660 90	16,723,785 59	2,836,690 73	33,329,146 22	131,672 86	
»	45,556 16	121,194 50	33,202 24	199,952 90	1,423 72	a) La dépense excède de fr. 6,376 62 c^{s}, le crédit alloué à l'art 2. Cet excédant est déduit du total des sommes disponibles.
»	»	»	50,000 »	50,000 »	»	
12,087 06	5,775 05	4,159 89	»	7,912 94	»	
487,647 25						
6,376 62	»	»	»	»	»	
»	»	»	52,910 05	52,910 05	»	b) Les crédits du chapitre 4, art. 1 à 7, s'élevant ensemble à 3,551,258 francs 50 centimes, ont été ouverts par la loi du 21 mai 1845, *Moniteur* n° 143.
481,270 63	13,817,999 11	16,849,119 98	2,972,803 02	33,659,922 11	133,096 58	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	34,254,289 32	33,773,018 69
Payements faits par suite du traité du 5 novembre 1842 (suite).	IV (suite).			
Payement fait au Gouvernement des Pays-Bas, pour rachat de la part de la Belgique dans l'emprunt contracté pour la construction du Zuid-Willems-Vaart (art. 62 du traité), 285,000 florins.	»	2	603,174 60	603,174 60
Payement fait au Gouvernement des Pays-Bas, pour rachat de la part de la Belgique dans la charge des pensions accordées à des étrangers qui ne sont domiciliés ni en Belgique, ni dans les Pays-Bas (art. 68, § 7, du traité), 152,800 florins	»	3	323,386 24	323,386 24
Payement fait en restitution des pensions servies par le trésor néerlandais, à des Belges domiciliés dans les provinces septentrionales de l'ancien royaume des Pays-Bas (art. 68 du traité), fl. 129,929 30 c[s].	»	4	274,982 64	274,982 64
Le montant du décompte des intérêts bonifiés au Gouvernement des Pays-Bas, sur une partie des retenues opérées, et dont il a été fait emploi en fonds nationaux au profit du trésor belge, sur le payement de la rente de 5 millions de florins, pendant les années 1839, 1840, 1841 et 1842, fl. 383,870 40 c[s].	»	5	812,424 12	812,424 12
Le montant de la somme de 700,000 florins, bonifiée par le Gouvernement des Pays-Bas, en acquit des intérêts, à 2 ½ p. %, du capital de 7,000,000 de florins, inscrit, au profit du Gouvernement belge, sur le grand livre de Belgique, conformément à l'art 63, § 4, du traité	»	6	1,481,481 48	1,481,481 48
Payement fait au Gouvernement des Pays-Bas, pour rachat des droits de fanal mentionnés au § 2 de l'art. 18 du traité	»	7	2,899 17	2,899 17
TOTAUX.	. . .	. . .	37,752,657 57	37,271,366 94

de la Dette publique (suite). *Exercice* **1845.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1845, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
481,270 63	13,817,999 11	16,849,119 98	2,972,803 02	33,639,922 11	133,096 58	
»	»	»	603,174 60	603,174 60	»	
»	»	»	323,386 24	323,386 24	»	
»	»	»	274,982 64	274,982 64	»	
»	»	»	812,424 12	812,424 12	»	
»	»	»	1,481,481 48	1,481,481 48	»	
»	»	»	2,899 17	2,899 17	»	
481,270 63	13,817,999 11	16,849,119 98	6,471,151 27	37,138,270 36	133,096 58	Le Budget de la Dette publique a été fixé, par la loi du 31 décemb. 1842, n° 1115, à la somme de fr. 34,125,698 16 c^{s}.

ÉTAT N° 6.

ÉTAT des payements faits pour le

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Liste civile.	I.	Unique.	2,751,322 75	2,751,322 75
Sénat	II.	Id.	22,000 »	22,000 »
Chambre des Représentants	III.	Id.	404,850 »	326,517 20
Cour des Comptes.	IV.			
Membres de la Cour	»	1	43,386 20	43,386 20
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	65,000 »
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	16,900 »
TOTAUX.	. . .	. . .	3,303,458 95	3,225,126 15

service des Dotations. Exercice 1843.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
»	2,751,322 75	»	»	2,751,322 75	»	
»	21,000 »	1,000 »	»	22,000 »	»	
78,332 80	227,107 41	99,409 79	»	326,517 20	»	
»	39,770 94	5,615 26	»	45,386 20	»	
»	59,545 89	5,454 11	»	65,000 »	»	
»	7,500 »	6,000 »	3,400 »	16,900 »	»	
78,332 80	3,106,246 99	115,479 16	3,400 »	3,225,126 15	»	Le Budget des Dotations a été fixé par la loi du 31 décembre 1842, n° 1113, à la somme indiquée ci-contre.

ÉTAT N° 7.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	14,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	159,000 »	158,999 42
Matériel.	»	3	20,000 »	19,999 82
Frais d'impression des recueils statistiques	»	4	3,500 »	851 02
Frais de route et de séjour.	»	5	6,000 »	5,634 »
Ordre judiciaire.	II.			
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	233,800 »	233,050 »
— (*Matériel*)	»	2	3,000 »	3,000 »
Cours d'appel (*Personnel*).	»	3	542,720 »	538,969 98
— (*Matériel*)	»	4	18,000 »	17,758 12
Tribunaux de première instance et de commerce	»	5	839,830 »	836,464 01
Justices de paix et tribunaux de police	»	6	282,120 »	278,046 66
Justice militaire.	III.			
Haute cour militaire (*Personnel*)	»	1	63,320 »	58,028 20
— (*Matériel*)	»	2	5,000 »	5,000 »
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	44,233 »	39,836 »
Frais de justice.	IV.			
Frais d'instruction et d'exécution	»	1	679,000 »	655,915 98
Indemnité pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes les expéditions et écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques.	»	2	1,000 »	1,000 »
A REPORTER.			2,921,545 »	2,866,553 21

du Ministère de la Justice. Exercice **1845.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
7,000 »	14,000 »	»	»	14,000 »	»	
» 58	156.484 42	2,515 »	»	158,999 42	»	
» 18	19,524 02	475 80	»	19,999 82	»	
2,648 98	328 40	522 62	»	851 02	»	
306 »	3,657 75	1,976 25	»	5,634 »	»	
750 »	175,350 »	57,700 »	»	233,050 »	»	
»	3,000 »	»	»	3,000 »	»	
3,750 02	538,403 31	566 67	»	538,969 98	»	
241 88	15,756 25	2,021 87	»	17,758 12	»	
3,365 99	669,249 94	166,074 07	»	836.224 01	240 »	
4,073 34	185,193 32	92,853 34	»	278,046 66	»	
5,291 80	58,028 20	»	»	58,028 20	»	
»	3,000 »	»	»	3,000 »	»	
4,417 »	38,606 75	979 25	250 »	39,856 »	»	
23,084 02	157,723 39	244,524 91	273,294 40	655,542 70	573 28	
»	750 »	250 »	»	1,000 »	»	
54,089 79	2,021,035 75	571,359 78	273,544 40	2,865,959 93	613 28	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	2,921,543 »	2,866,553 21
Palais de justice.	V.			
Constructions, réparations et loyer de locaux; frais de premier ameublement du palais de la cour de cassation et des salles d'archives.	»	Unique.	100,000 »	97,934 43
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.			
Impression du *Bulletin Officiel*	»	1	23,500 »	23,499 »
— du *Moniteur*	»	2	*a)* 75,285 41	74,541 75
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation*	»	3	2,800 »	2,464 »
Pensions et secours.	VII.			
Pensions	»	1	10,000 »	5,335 71
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	10,000 »	10,000 »
Secours à des employés ou à des veuves et enfants mineurs d'employés dépendant du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas.	»	3	3,000 »	3,000 »
Cultes.	VIII.			
Culte catholique	»	1	3,956,047 »	3,956,026 56
— protestant	»	2	61,000 »	58,189 28
— israélite	»	3	11,000 »	11,000 »
Secours	»	4	100,000 »	99,688 53
A REPORTER.	. . .	. . .	7,274,175 41	7,208,232 47

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1845.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1845, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
54,989 79	2,021,035 75	571,359 78	273,544 40	2,865,939 93	613 28	
2,065 57	25,865 90	70,498 87	1,569 66	97,934 43	»	
1 »	23,429 »	70 »	»	23,499 »	»	
743 66	52,409 36	16,999 72	5,132 67	74,541 75	»	a) Par la loi du 30 mai 1845, *Moniteur* n° 152, l'art. 2 du chapitre VI a été majoré de 3,285 fr. 41 c., pour le payement de dépenses relatives au service du *Moniteur*, pendant les années 1838, 1841 et 1843.
336 »	2,464 »	»	»	2,464 »	»	
4,664 29	2,847 05	2,465 16	23 50	5,335 71	»	
»	10,000 »	»	»	10,000 »	»	
»	675 »	2,325 »	»	3,000 »	»	
20 44	2,169,938 79	1,778,048 89	3,821 86	3,951,809 54	4,217 02	
2,810 72	42,256 69	15,892 91	39 68	58,189 28	»	
»	8,475 »	2,425 »	»	10,900 »	100 »	
311 47	70,693 51	28,040 83	365 96	99,100 30	588 25	
65,942 94	4,430,090 05	2,488,126 16	284,497 73	7,202,713 94	5,518 55	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	7,274,175 41	7,208,232 47
Établissements de bienfaisance.	IX.			
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	»	1	20,000 »	19,993 49
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés	»	2	120,000 »	119,998 27
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	3	175,000 »	166,020 82
Prisons.	X.			
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des gardiens et des détenus	»	1	*a*) 1,303,500 »	1,303,498 80
Traitement des employés attachés au service domestique et aux directions des travaux	»	2	408,125 »	387,146 10
Récompenses à accorder aux employés, pour conduite exemplaire et actes de dévouement	»	3	3,000 »	3,000 »
Frais d'impressions et de bureau	»	4	20,000 »	19,714 38
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	450,000 »	446,374 79
Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	»	6	1,000,000 »	622,170 97
Gratifications aux détenus	»	7	170,000 »	170,000 »
Frais de police.	XI.			
Service des passe-ports	»	1	8,000 »	8,000 »
Autres mesures de sûreté publique	»	2	60,000 »	60,000 »
Dépenses imprévues.	12	Unique.	5,000 »	2,186 78
Pour solde éventuel de dépenses arriérées concernant des exercices dont les Budgets sont clos	13	Unique.	4,000 »	3,966 69
TOTAUX.	. . .	. . .	11,020,800 41	10,540,303 56

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* **1843.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
65,942 94	4,430,000 05	2,488,126 16	284,497 73	7,202,713 94	5,518 53	
6 51	6,121 58	13,572 03	299 88	19,993 49	»	
1 75	66,788 27	53,210 »	»	119,998 27	»	
8,979 18	12,430 86	125,689 96	2,900 »	141,020 82	25,000 »	
1 20	222,058 42	76,073 83	1,005,291 55	1,303,423 80	75 »	a) Ce crédit a été majoré de 168,500 francs par la loi du 30 décembre 1843, *Moniteur* n° 1.
20,978 90	303,869 26	77,932 45	5,056 92	386,858 61	287 49	
»	280 »	2,720 »	»	3,000 »	»	
285 62	13,787 01	5,927 57	»	19,714 58	»	
5,625 21	178,181 63	157,918 03	106,775 23	442,874 89	3,499 90	
577,829 03	178,426 77	83,819 32	359,588 57	621,834 66	336 31	
»	156,000 »	14,000 »	»	170,000 »	»	
»	8,000 »	»	»	8,000 »	»	
»	60,000 »	»	»	60,000 »	»	
2,813 22	1,318 51	868 27	»	2,186 78	»	
53 31	3,891 21	75 48	»	3,966 69	»	
480,496 85	5,641,243 57	3,009,932 88	1,764,409 88	10,505,586 33	34,717 23	Le Budget de la Justice a été fixé par la loi du 31 décembre 1842, n° 1114, à la somme de 10,847,015 francs.

ÉTAT N° 8.

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	62,000 »	62,000 »
Frais des commissions d'examen	»	3	2,000 »	2,000 »
Pensions à accorder à des fonctionnaires, employés et gens de service	»	4	2,000 »	»
Matériel	»	5	32,000 »	32,000 »
Achat de décorations de l'ordre de Léopold	»	6	10,000 »	10,000 »
Traitement des agents politiques.	II.			
Autriche	»	1	40,000 »	38,541 65
Confédération Germanique	»	2	40,000 »	26,226 83
France	»	3	60,000 »	57,911 10
Grande-Bretagne	»	4	80,000 »	80,000 »
Pays-Bas	»	5	50,000 »	50,000 »
Italie	»	6	40,000 »	36,518 54
Prusse	»	7	50,000 »	50,000 »
Turquie	»	8	40,000 »	40,000 »
Brésil	»	9	21,000 »	21,000 »
Danemarck	»	10	15,000 »	13,652 70
Espagne	»	11	15,000 »	14,097 24
États-Unis	»	12	25,500 »	25,500 »
Grèce	»	13	15,000 »	15,000 »
Hanovre, villes libres et anséatiques de Hambourg, Brême et Lubeck	»	14	15,000 »	15,000 »
Portugal	»	15	15,000 »	15,000 »
Sardaigne	»	16	15,000 »	13,909 73
Suède	»	17	15,000 »	15,000 »
A REPORTER.			680,500 »	654,357 88

Ministère des Affaires Étrangères. Exercice **1845.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
»	62,000 »	»	»	62,000 »	»	
»	140 »	»	1,860 »	2,000 »	»	
2,000 »	»	»	»	»	»	
»	31,999 96	» 04	»	32,000 »	»	
»	10,000 »	»	»	10,000 »	»	
1,458 35	35,624 93	2,916 72	»	38,541 65	»	
13,773 17	26,226 83	»	»	26,226 83	»	
2,088 90	57,911 10	»	»	57,911 10	»	
»	80,000 »	»	»	80,000 »	»	
»	50,000 »	»	»	50,000 »	»	
3,481 46	34,266 62	2,251 92	»	36,518 54	»	
»	49,583 26	416 74	»	50,000 »	»	
»	35,166 63	4,833 37	»	40,000 »	»	
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
1,347 21	13,222 23	430 56	»	13,652 79	»	
902 76	12,826 41	1,270 83	»	14,097 24	»	
»	24,000 »	1,500 »	»	25,500 »	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
1,090 27	12,993 06	916 67	»	13,909 73	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
26,142 12	637,961 03	14,536 85	1,860 »	654,357 88	»	

ÉTAT des payements faits pour le service du Ministère

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	680,500 »	654,357 88
Traitement des agents consulaires, et indemnités à quelques agents non rétribués.	III.	Unique	110,000 »	110,000 »
Traitement des agents politiques et consulaires en inactivité, de retour de leur mission sans qu'ils y soient remplacés.	IV.	Id.	10,000 »	»
Frais de voyage des agents du service extérieur et d'administration centrale, frais de courriers, estafettes et courses diverses	V.	Id.	70,000 »	70,000 »
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	75,000 »	75,000 »
Missions extraordinaires et dépenses imprévues . . .	VII.	Id.	50,000 »	50,000 »
Pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec les Pays-Bas	VIII.	Id.	*a)* 120,736 26	120,736 26
TOTAUX.	. . .	. . .	1,116,236 26	1,080,094 14

des Affaires Étrangères (suite). *Exercice* **1843.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
26,142 12	657,961 03	14,556 85	1,860 »	654,557 88	»	
»	104,800 02	5,402 58	1,797 40	110,000 »	»	
10,000 »	»	»	»	»	»	
»	49,272 24	20,488 77	238 99	70,000 »	»	
»	56,250 96	18,745 04	»	75,000 »	»	
»	23,531 28	6,468 90	19,999 82	50,000 »	»	
»	59,996 47	60,739 79	»	120,736 26	»	*a*) Par la loi du 29 juin 1844, n° 131 (*Bulletin* n° 32), il a été ouvert au chap. VIII, art. unique, un crédit supplémentaire de fr. 60,736 26 c.
36,142 12	931,818 »	124,379 93	23,896 21	1,080,094 14	»	Le Budget des Affaires Étrangères a été fixé par la loi du 27 décembre 1842, n° 1095, à la somme de 1,055,500 fr.

ÉTAT N° 9.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Personnel	»	1	6,050 »	6,049 88
Matériel	»	2	5,500 »	5,451 15
Bâtiments de guerre.	II.			
Personnel	»	1	297,471 60	296,281 85
Matériel	»	2	249,796 45	249,747 89
Magasin de la marine	III.	Unique.	11,200 »	11,199 12
Pilotage.	IV.			
Personnel (traitement fixe)	»	1	131,540 »	128,527 78
— (dépenses variables)	»	2	*a*) 128,983 51	128,983 51
Matériel	»	3	*b*) 43,731 33	43,730 82
Service du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	V.	Unique.	48,758 »	48,756 37
Secours maritimes (sauvetage)	VI.	Id.	16,500 »	16,460 36
Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine qui, n'ayant pas de droits à la pension, se trouvent dans une position malheureuse.	VII.	Id.	4,000 »	1,900 »
Frais de police maritime, en exécution de la loi du 27 septembre 1842, n° 816.	VIII.	Id.	*c*) 30,000 »	29,948 19
Frais d'entretien du navire à vapeur la *British Queen*	. . .	. . .	*d*) 30,000 »	29,999 84
Construction de 4 bateaux pilotes, destinés au service de la station des bouches de l'Escaut	. . .	. . .	*e*) 135,000 »	134,999 93
TOTAUX	. . .	. . .	1,136,530 69	1,130,016 49

du Ministère de la Marine. Exercice 1843.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public	Observations.
» 12	5,499 88	550 »	»	6,049 88	»	
68 85	2,501 95	813 70	115 50	3,431 15	»	
1,189 75	134,556 55	25,079 57	136,046 13	296,281 85	»	
48 56	135,346 04	85,554 67	28,847 18	249,747 89	»	
» 88	8,235 21	1,282 01	1,681 »	11,199 12	»	
3,012 22	64,404 17	»	64,123 61	128,527 78	»	
»	62,550 22	2,424 88	64,028 21	128,983 31	»	
» 51	27,090 40	7,317 94	9,299 46	43,707 80	23 02	
1 63	40,302 54	1,176 27	7,277 56	48,756 37	»	
59 64	7,379 99	1,929 07	7,151 50	16,460 56	»	
2,100 »	1,537 50	562 50	»	1,900 »	»	
51 81	8,101 39	7,856 52	15,990 28	29,948 19	»	c) Ce crédit a été ouvert par la loi du 12 avril 1843, n° 190.
» 16	15,040 35	8,646 93	7,412 56	29,999 84	»	d) Ce crédit a été ouvert par la loi du 12 avril 1843, n° 188.
» 07	54,567 22	56,016 96	24,615 75	134,999 93	»	e) Ce crédit a été ouvert par la loi du 12 avril 1843, n° 178.
6,514 20	565,593 21	199,211 72	365,188 54	1,129,993 47	23 02	Le Budget de la Marine a été fixé par la loi du 31 décembre 1842, n° 1138, à fr. 885,716 03 c.

a et b) Par la loi du 31 mai 1844, n° 110, l'art. 2 du chap. IV a été majoré de fr. 50,485 51
et l'art. 5 de 7,351 53
Ensemble. . . . fr. 57,814 64

ÉTAT N° 10.

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	91,850 »	91,840 98
Loyer de l'hôtel du Ministère	»	3	9,000 »	9,000 »
Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, chauffage et éclairage, menues dépenses.	»	4	31,600 »	31,581 64
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale	»	5	8,000 »	5,596 70
Ponts et chaussées; canaux, rivières, poldres; ports et côtes; bâtiments civils; personnel des ponts et chaussées.	II.			
Ponts et chaussées.				
Entretien et amélioration des routes, construction de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets	»	1	2,600,000 »	2,599,997 16
Plantations	»	2	50,000 »	49,619 83
Canaux, rivières, poldres.				
Service des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing et de la Sambre	»	3	395,812 50	395,812 50
Remboursement des avances que la société générale pour favoriser l'industrie nationale, a faites aux concessionnaires de la Sambre canalisée	(*a*)	3 *bis.*	4,466,426 60	4,466,426 60
Service du canal de Bruxelles à Charleroy	»	4	121,036 »	120,774 87
— de l'Escaut.	»	5	88,900 »	88,900 »
— de la Lys	»	6	50,911 50	50,911 50
— de la Meuse dans les provinces de Liége et de Namur	»	7	258,380 »	255,450 97
— — dans le Limbourg	»	8	150,000 »	127,853 67
— de la Dendre	»	9	18,406 56	18,446 56
— du Ruppel, de la Dyle et du Demer	»	10	5,900 »	5,816 67
Travaux d'amélioration aux voies navigables de second ordre; frais d'étude et de levée de plans; instruments	»	11	45,000 »	21,705 85
À REPORTER.			8,592,515 16	8,520,744 48

Ministère des Travaux publics. Exercice 1843.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS LIQUIDÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
» 02	90,861 98	988 »	»	91,849 98	»	
»	9,000 »	»	»	9,000 »	»	
18 36	18,093 50	12,363 14	1,125 »	31,581 64	»	
2,403 30	3,704 »	1,892 70	»	5,596 70	»	
2 84	1,208,981 53	1,267,718 13	117,717 50	2,594,417 16	5,380 »	
380 17	37,148 44	12,471 39	»	49,619 83	»	
»	148,479 46	241,691 01	»	390,170 47	5,642 03	
»	»	»	4,466,426 60	4,466,426 60	»	*a)* Ce crédit a été ouvert par la loi du 17 avril 1845, *Moniteur* n° 110.
261 13	44,689 37	33,517 06	42,568 44	120,774 87	»	
»	38,058 32	38,593 18	12,248 50	88,900 »	»	
20,000 »	10,396 30	20,306 40	»	30,702 70	208 80	
2,929 03	191,153 64	35,829 28	8,488 05	235,450 97	»	
22,146 33	67,650 »	38,203 67	22,000 »	127,853 67	»	
50 »	13,430 78	5,015 78	»	18,446 56	»	
83 33	1,886 20	3,930 47	»	5,816 67	»	
23,294 17	9,075 »	10,480 83	2,150 »	21,705 83	»	
71,568 08	1,913,588 52	1,723,001 04	4,672,724 09	8,309,313 65	11,430 83	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	8,392,313 16	8,320,741 48
Canaux, rivières, poldres (suite).	II (suite).			
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne . . .	»	12	45,881 94	45,881 94
Première moitié, de la part de l'État, dans les travaux d'amélioration de la navigation de Bruges vers Dunkerque, et de l'écoulement des eaux . . .	»	13	144,120 »	145,630 07
Canaux de Gand à Ostende, dont l'État reprend l'administration à partir du 1er janvier 1845.	»	14	40,751 »	40,751 »
Confection et entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances.	»	15	20,000 »	9,150 28
Service des poldres	»	16	26,000 »	15,117 53
Ports et côtes.				
Ports d'Ostende et de Nieuport, côtes de Blankenberghe	»	17	265,959 13	253,419 01
Phares et fanaux	»	18	1,000 »	597 57
Bâtiments civils.				
Entretien et réparations des hôtels, édifices et monuments de l'État. . . .	»	19	34,000 »	33,995 99
Constructions nouvelles et travaux d'amélioration	»	20	31,000 »	30,995 66
Personnel des ponts et chaussées.				
Traitement des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, indemnités et dépenses éventuelles	»	21	455,000 »	447,175 18
Chemin de fer et postes.	III.			
Chemin de fer.				
Administration générale.	»	1	291,500 »	291,500 »
Service de l'entretien des routes et des stations	»	2	1,443,000 »	1,422,115 38
— de locomotion et entretien du matériel	»	3	2,570,700 »	2,570,700 »
A REPORTER.	. . .	. . .	13,761,225 23	13,625,773 69

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* **1843.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
71,568 68	1,913,588 52	1,725,001 04	4,672,724 09	8,309,313 65	11,430 85	
»	24,029 51	13,705 »	4,468 34	42,202 85	3,670 09	
489 93	31,500 »	95,250 »	16,880 07	143,630 07	»	
»	33,669 37	7,081 63	»	40,751 »	»	
10,849 72	3,915 »	4,820 68	414 60	9,150 28	»	
10,882 67	1,218 25	13,899 08	»	15,117 33	»	
12,540 14	167,761 34	85,252 67	325 »	253,319 01	100 »	
402 63	268 81	528 56	»	597 37	»	
4 01	5,819 84	28,176 15	»	33,995 99	»	
4 34	6,766 40	24,229 26	»	30,995 66	»	
7,824 82	317,038 36	130,136 82	»	447,175 18	»	
»	258,782 64	32,367 74	349 62	291,500 »	»	
20,884 62	229,752 82	961,461 99	230,900 57	1,422,115 38	»	
»	1,121,317 78	1,257,525 89	191,856 33	2,570,700 »	»	
135,451 56	4,115,428 64	4,377,216 51	5,117,918 62	13,610,563 77	15,209 92	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report	. . .	. . .	13,761,225 25	13,625,773 69
Chemin de fer et postes (suite).	III (suite).			
Service des transports	»	4	1,094,800 »	1,085,631 99
Postes.				
Personnel	»	5	800,000 »	798,010 20
Matériel	»	6	370,546 »	370,545 95
Mines.	IV.			
Conseil des mines	»	1	45,600 »	40,271 41
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et dépenses éventuelles par suite de promotions ou d'admissions dans le corps	»	2	156,300 »	156,300 »
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement	»	3	45,000 »	44,985 »
Impressions, achat de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et de mémoires, essais et expériences . . .	»	4	10,000 »	9,999 39
Secours.	V.			
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension	»	Unique.	3,000 »	2,250 »
Dépenses imprévues	VI.	Id.	30,000 »	29,972 96
Somme payée aux concessionnaires de la canalisation de la Sambre, à titre de 1re moitié du dernier terme du prix de rétrocession	. . .	. . .	a) 250,000 »	250,000 »
Montant des sommes qui restent à régulariser sur les crédits ouverts au Ministère des Travaux publics, savoir :				
1° Pour dépenses relatives au chemin de fer 18,297 38				
2° Pour le barrage de Vive-St-Éloy sur la Lys. . . . . 20,000 »				
38,297 38	. . .	. . .	»	38,297 38
Totaux, ...	. . .	. . .	16,566,471 25	16,452,037 97

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* **1843.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
135,451 56	4,115,428 64	4,377,216 51	5,117,918 62	13,610,563 77	15,209 92	
9,168 01	505,010 11	518.215 16	62,306 72	1,085,531 99	100 »	
1,989 80	581,986 20	215,115 68	500 »	797,601 88	408 32	
» 05	255,695 77	114,834 75	7 »	370,535 52	10 43	
5,528 59	59,050 81	620 60	»	40,271 41	»	
»	107,772 77	41,317 48	7,209 75	156,300 »	»	
15 »	42,150 »	2,835 »	»	44,985 »	»	
» 61	5,803 52	4,195 87	»	9,999 39	»	
750 »	1,900 »	350 »	»	2,250 »	»	
27 04	20,528 91	8,844 05	»	29,372 96	600 »	
»	250,000 »	»	»	250,000 »	»	a) Par l'art. 5, § 2, de la loi du 18 juin 1836, n° 327, une somme de 500,000 francs, a été affectée au payement exigible le 1er janvier 1840, par la société concessionnaire de la canalisation de la Sambre. Elle a été tenue en réserve en exécution de l'art. 10, § 2, de la transaction du 15 avril 1835, approuvée par la loi du 26 avril 1835.
152,750 66						
38,297 38	»	»	»	»	38,297 38	
114,455 28	5,925,924 73	5,283,545 10	5,187,942 09	16,397,411 92	54,626 05	Le Budget des Travaux publics a été fixé, par la loi du 10 février 1845, n° 28, à la somme de fr. 11,850,044 65 c[s]

ÉTAT N° 11.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	130,450 »	130,448 77
Fournitures de bureau, achat et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses	»	3	24,000 »	23,845 05
Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires	»	4	4,000 »	3,950 54
Pensions et secours.	II.			
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés.	»	1	8,000 »	949 49
Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	4,907 34
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse .	»	3	7,000 »	7,000 »
Statistique générale.	III.			
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale et de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales. . .	»	Unique.	25,000 »	24,991 81
A REPORTER.	. . .	. . .	227,020 80	217,093 60

du Ministère de l'Intérieur. Exercice **1843.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
1 23	118,180 44	12,268 33	»	130,448 77	»	
154 35	23,760 15	85 50	»	23,845 65	»	
49 46	3,101 04	505 40	253 50	3,950 54	»	
7,050 51	596 85	352 66	»	949 49	»	
2,063 46	2,910 81	1,996 53	»	4,907 34	»	
»	7,000 »	»	»	7,000 »	»	
8 19	9,940 15	14,779 38	272 30	24,991 81	»	
9,927 20	186,580 »	29,987 80	525 80	217,093 60	»	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	227,020 80	217,093 60
Frais d'administration dans les provinces.	IV.			
Province d'Anvers.	»	1	117,477 »	117,130 50
— de Brabant.	»	2	124,275 »	124,221 50
— de la Flandre occidentale	»	3	130,757 »	130,638 21
— — orientale	»	4	131,948 »	131,943 12
— de Hainaut.	»	5	140,938 »	140,930 59
— de Liége	»	6	125,330 »	125,088 01
— de Limbourg	»	7	102,345 40	102,344 91
— de Luxembourg	»	8	110,691 »	110,656 05
— de Namur	»	9	104,203 »	101,875 45
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement.	»	10	18,500 »	18,468 »
Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siége le conseil) et des secrétaires de ces conseils ; frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers ; vacations des officiers de santé en matière de milice ; primes pour arrestation de réfractaires	»	11	58,340 »	58,204 59
Voirie vicinale.	V.			
Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale.	»	1	100,000 »	99,526 87
Frais de confection des plans généraux de délimitation des chemins vicinaux.	»	2	141,902 75	141,902 75
Service de santé.	VI.			
Académie royale de médecine et service de santé	»	Unique.	45,000 »	44,976 62
A REPORTER.	. . .	. . .	1,678,787 95	1,664,798 55

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* **1843.**

DEPENSES PENDANT LES ANNÉES 1845, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
9,927 20	186,580 »	29,987 80	525 80	217,093 60	»	
346 50	91,525 34	23,870 58	1,936 78	117,130 50	»	
53 70	115,144 12	9,027 18	»	124,171 50	50 »	
118 79	96,947 90	33,090 31	»	130,038 21	»	
4 88	117,114 08	14,704 04	»	131,818 12	125 »	
7 41	114,412 96	26,517 63	»	140,930 59	»	
241 99	108,220 23	16,867 78	»	125,088 01	»	
» 49	85,861 80	18,483 11	»	102,344 91	»	
34 95	89,067 29	21,588 76	»	110,656 05	»	
2,389 57	79,355 01	22,501 57	16 85	101,873 43	»	
32 »	97 50	18,370 50	»	18,468 »	»	
135 41	21,120 37	36,762 22	199 20	58,081 79	122 80	
673 13	13,410 »	52,500 »	20,400 »	86,310 »	13,016 87	
»	112,741 58	29,161 17	»	141,902 75	»	
23 38	42,426 07	2,550 55	»	44,976 62	»	
13,089 40	1,271,822 25	356,583 »	23,078 65	1,651,485 88	13,314 67	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	1,678,787 95	1,664,798 55
Archives du royaume.	VII.			
Frais d'administration (*Personnel*).	»	1	21,350 »	21,340 72
— (*Matériel*)	»	2	2,600 »	2,583 45
Frais de publication des inventaires des archives.	»	3	4,000 »	1,000 »
Archives de l'État dans les provinces ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées ; frais de copie de documents concernant l'histoire nationale.	»	4	15,000 »	14,931 64
Frais de classement et d'inventaire des archives de la secrétairerie d'état allemande	»	5	2,400 »	2,400 »
Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État	»	6	3,500 »	3,499 98
Fêtes nationales.	VIII.			
Frais de célébration des fêtes nationales	»	Unique.	30,000 »	29,999 41
Eaux de Spa.	IX.			
Traitement du contrôleur des jeux, et autres dépenses.	»	1	2,220 »	2,220 »
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa.	»	2	20,000 »	20,000 »
Agriculture.	X.			
École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État (*jurys d'examen*). .	»	1	153,500 »	153,493 97
Subside à la société d'horticulture de Bruxelles	»	2	24,000 »	24,000 »
Fonds d'agriculture	»	3	393,000 »	392,721 54
À REPORTER.	. . .	. . .	2,350,357 95	2,332,998 26

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* **1845.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
13,980 40	1,271,822 25	356,585 »	23,078 63	1,651,483 88	13,514 67	
» 28	19,674 72	1,675 »	»	21,349 72	»	
16 55	1,554 28	1,029 17	»	2,583 45	»	
3,000 »	»	1,000 »	»	1,000 »	»	
68 36	11,809 19	3,122 45	»	14,031 64	»	
»	2,400 »	»	»	2,400 »	»	
» 02	3,499 98	»	»	3,499 98	»	
» 59	29,021 50	977 91	»	29,999 41	»	
»	»	2,220 »	»	2,220 »	»	
»	20,000 »	»	»	20,000 »	»	
6 03	123,826 68	29,293 90	»	153,120 58	373 39	
»	24,000 »	»	»	24,000 »	»	
278 46	347,991 52	43,930 61	702 61	392,621 74	96 80	
17,359 69	1,855,600 12	439,852 04	23,781 24	2,319,213 40	13,784 86	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	2,550,557 95	2,532,998 26
Milice.	XI.			
Frais d'impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens . .	»	Unique.	1,000 »	1,575 »
Garde civique.	XII.			
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major; achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique	»	Id.	20,000 »	19,085 38
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	XIII.			
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage.	»	Id.	5,000 »	2,560 »
Dotation de la légion d'honneur.	XIV.			
Dotation en faveur de légionnaires ou de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, non pensionnés d'autre chef, et qui sont dans le besoin	»	Id.	76,000 »	75,433 38
Commerce.	XV.			
École de navigation	»	1	16,000 »	15,858 86
Chambres de commerce	»	2	12,000 »	10,397 51
Portion imputable sur l'exercice 1843, de la garantie accordée par le Gouvernement, pour l'exportation des produits de l'industrie cotonnière. . . .	»	3	70,000 »	70,000 »
Frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et agricole; frais divers	»	4	45,500 »	45,470 01
A REPORTER.	. . .	. . .	2,596,457 95	2,574,278 40

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1843.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
17,559 69	1,855,600 12	439,832 04	23,781 24	2,319,213 40	13,784 86	
25 »	1,575 »	»	»	1,575 »	»	
14 62	19,846 62	108 99	29 77	19,985 38	»	
2,440 »	985 »	1,575 »	»	2,560 »	»	
566 62	56,825 »	38,535 38	125 »	75,283 38	150 »	
141 14	10,665 »	5,105 »	66 66	15,836 66	22 20	
1,602 49	5,198 75	5,198 76	»	10,397 51	»	
»	»	»	70,000 »	70,000 »	»	
29 99	50,352 28	14,995 13	142 60	45,470 01	»	
22,179 55	1,961,027 77	505,148 30	94,145 27	2,560,321 54	13,957 06	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	2,590,457 95	2,574,278 40
Commerce (suite).	XV (suite).			
Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voile, sans que, dans l'un ni dans l'autre cas, les arrangements à prendre puissent obliger l'État à des engagements au delà de l'année 1843, et sans que les subsides puissent excéder 40,000 francs	»	5	100,000 »	100,000 »
Primes pour construction de navires	»	6	55,000 »	4,650 »
Pêche nationale	»	7	90,000 »	89,756 89
Industrie.	XVI.			
Encouragements à l'industrie	»	1	135,000 »	134,697 53
Musée des arts et de l'industrie nationale.	»	2	40,000 »	39,995 53
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et tous frais d'administration et de délivrance de brevets (*personnel et matériel*)	»	3	53,000 »	20,639 21
Instruction publique.	XVII.			
Enseignement supérieur.				
Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État; bourses; médailles et subsides pour le matériel.	»	1	606,800 »	606,788 32
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques et le concours universitaire.	»	2	*a*) 118,227 76	118,227 58
À REPORTER.	. . .	. . .	3,774,485 71	3,698,033 26

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1843.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
22,179 55	1,961,027 77	505,148 30	94,145 27	2,560,321 34	13,957 06	
»	44,290 »	40,200 »	15,510 »	100,000 »	»	
50,350 »	»	4,650 »	»	4,650 »	»	
243 11	5,989 25	83,728 27	39 37	89,756 89	»	
302 47	104,652 06	21,624 22	8,421 25	134,697 53	»	
4 67	23,433 41	11,176 92	5,385 »	39,995 33	»	
3,560 79	23,802 19	5,235 22	601 80	29,639 21	»	
11 68	430,519 88	176,268 44	»	606,788 32	»	
» 18	75,504 50	42,752 08	171 »	118,227 58	»	a) Ce crédit a été majoré de fr. 39,127 76 c., par la loi du 27 mai 1844, n° 102.
76,452 45	2,669,019 06	890,783 45	124,273 69	3,684,076 20	13,957 06	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	3,774,485 71	3,698,033 26
Instruction publique (suite).	XVII (suite)			
Enseignement moyen.				
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	3	7,300 »	7,298 95
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'art et métiers et les ateliers d'apprentissage	»	4	167,100 »	167,094 91
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et colléges	»	5	5,000 »	4,900 »
Enseignement primaire.				
Frais d'inspection, traitement des instituteurs dans les neuf provinces, écoles primaires supérieures et écoles normales (1er établissement), encouragements, subsides et secours	»	6	415,000 »	414,927 05
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles. .	»	7	20,000 »	19,836 10
Lettres, sciences et arts.	XVIII.			
Lettres et sciences.	»	1	181,000 »	181,000 »
Beaux-arts	»	2	197,000 »	196,999 51
Administration et entretien des bâtiments et des collections cédées à l'État, en vertu de la loi du 4 décembre 1842	»	3	25,000 »	25,000 »
Monument de la place des Martyrs	»	4	10,000 »	9,999 70
Dernier sixième du prix du monument élevé à la mémoire du chanoine Triest.	»	5	12,500 »	12,500 »
Premier septième pour l'exécution de la statue équestre de Godefroid de Bouillon	»	6	12,500 »	12,500 »
Subsides aux villes et aux communes, pour des monuments à élever aux grands hommes de la Belgique	»	7	10,000 »	10,000 »
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments. . .	»	8	36,000 »	35,997 25
Dépenses imprévues et travail extraordinaire.	XIX.			
Dépenses imprévues	»	1	14,000 »	13,979 90
Travail extraordinaire	»	2	4,000 »	3,998 45
TOTAUX.	. . .	. . .	4,890,885 71	4,814,065 08

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1843.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public	Observations.
76,452 45	2,669,019 06	890,783 45	124,273 69	3,684,076 20	13,957 06	
1 05	2,591 50	2,735 45	1,974 »	7,298 95	»	
5 09	159,204 45	7,890 46	»	167,094 91	»	
100 »	4,400 »	500 »	»	4,900 »	»	
72 95	176,795 87	205,712 61	34,518 57	414,827 05	100 »	
163 90	9,720 »	9,516 10	600 »	19,836 10	»	
»	128,415 87	50.666 09	1,814 44	180,896 40	103 60	
» 49	181,550 84	15,468 67	»	196,999 51	»	
»	13,402 27	5,805 45	5,792 28	25,000 »	»	
» 30	9,200 »	799 70	»	9,999 70	»	
»	12,500 »	»	»	12,500 »	»	
»	21 »	12,479 »	»	12,500 »	»	
»	»	10,000 »	»	10,000 »	»	
2 75	11,700 75	24,296 50	»	35,997 25	»	
20 10	12,355 82	1,624 08	»	13,979 90	»	
1 55	3,998 45	»	»	3,998 45	»	
76,820 63	3,594,855 88	1,256,275 56	168,772 98	4,799,904 42	14,160 66	

Le Budget de l'Intérieur a été fixé par la loi du 31 décembre 1842, n° 1108, à la somme de 4,851,757 francs 95 c.

ÉTAT N° 12.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.				
Traitement du Ministre	»	»	1	»	21,000 »
— des employés et gens de service	»	»	2	»	165,000 »
Supplément de traitement aux officiers	»	»	3	»	7,846 35
Matériel du Ministère	»	»	4	»	40,000 »
Dépôt de la guerre	»	»	5	»	19,000 »
Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs, et à d'anciens employés du Ministère de la Guerre	»	»	6	»	6,000 »
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps.	II.				
Soldes des états-majors.	»	1			
État-major général	»	»	1	»	509,190 73
— des places	»	»	2	»	206,215 08
Service de l'intendance militaire	»	»	3	»	108,854 06
— de santé	»	»	4	»	280,966 27
Indemnité de représentation	»	»	5	»	15,347 60
Soldes et habillement des troupes.	»	2			
Infanterie	»	»	1	»	10,031,017 89
Cavalerie	»	»	2	»	3,124,590 09
Artillerie	»	»	3	»	2,516,115 60
Génie	»	»	4	»	628,068 33
Gendarmerie	»	»	5	»	1,554,188 81
A REPORTER				»	19,233,400 81

du Ministère de la Guerre. Exercice **1843.**

RECETTES
PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
»	157,324 47	4,870 »	2,755 53	164,950 »	50 »	
»	»	4,320 84	3,516 51	7,846 35	»	
»	35,525 27	4,474 73	»	40,000 »	»	
»	9,895 86	9,104 14	»	19,000 »	»	
»	3,784 »	2,216 »	»	6,000 »	»	
»	»	338,512 90	170,677 83	509,190 73	»	
»	»	131,119 82	75,095 26	206,215 08	»	
»	»	71,524 85	37,329 21	108,854 06	»	
»	»	183,364 34	97,601 93	280,966 27	»	
»	»	10,500 »	4,847 60	15,347 60	»	
»	906,614 64	6,825,532 99	2,298,870 26	10,031,017 89	»	
»	248,593 58	2,053,503 50	822,493 01	3,124,590 09	»	
»	218,425 46	1,716,412 47	581,277 67	2,516,115 60	»	
»	35,929 38	414,371 26	177,767 69	628,068 53	»	
»	106,600 »	1,076,580 »	371,008 81	1,554,188 81	»	
»	1,743,692 66	12,846,416 84	4,643,241 31	19,233,350 81	50 »	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. .	. .	. .	»	19,255,400 81
Masses des corps, frais divers et indemnités.	II (suite).	3			
Masse de pain.	»	»	1	»	1,550,246 78
— de fourrages	»	»	2	»	3,150,458 25
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux . .	»	»	3	»	86,699 42
— de renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	»	»	4	»	57,004 26
— de casernement des chevaux	»	»	5	»	70,060 40
— — des hommes	»	»	6	»	629,159 40
Frais de route et de séjour des officiers	»	»	7	»	70,851 59
Transports généraux et autres.	»	»	8	»	58,458 68
Primes de rengagement	»	»	9	»	1,400 »
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	10	»	48,771 35
Vivres de campagne au camp, logement et nourriture en route.	»	»	11	»	335,410 80
Remonte.	»	»	12	»	174,760 »
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	13	»	348,837 59
École militaire.	III.				
Traitements et indemnités de l'état-major et des employés du service intérieur.	»	»	1	»	32,295 69
Enseignement (traitement des professeurs)	»	»	2	»	61,615 03
Solde des élèves	»	»	3	»	32,780 49
Dépenses d'administration	»	»	4	»	21,305 04
Matériel du service de santé et des hôpitaux.	IV.				
Pharmacie centrale	»	»	1	»	85,028 32
Solde, supplément de solde et pain des militaires malades.	»	»	2	»	393,252 12
Loyer des bâtiments et réparations	»	»	3	»	12,098 91
A REPORTER.	. .	. .	. .	»	20,433,855 61

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1843.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS LEFICTUÍS ET JUSTIFIÍS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
»	1,743,602 66	12,846,416 84	4,643,241 31	19,233,350 81	50 »	
»	291,192 86	1,043,999 99	215,053 93	1,550,246 78	»	
»	2,379,839 28	648,860 95	101,758 »	3,130,458 23	»	
»	»	42,880 73	43,818 69	86,699 42	»	
»	1,270 58	35,427 05	20,306 63	57,004 26	»	
»	»	42,557 84	27,522 56	70,060 40	»	
»	337,083 61	222,357 69	69,698 10	629,139 40	»	
»	254 28	35,535 87	35,261 44	70,851 59	»	
»	9,683 72	24,838 92	23,916 04	58,438 68	»	
»	»	190 »	1,210 »	1,400 »	»	
»	31,460 40	17,310 95	»	48,771 35	»	
»	196,573 07	72,582 »	66,246 11	335,401 18	9 62	
»	127,925 35	46,836 65	»	174,760 »	»	
»	2,166 70	221,607 89	125,062 80	348,837 39	»	
»	»	24,228 78	8,066 91	32,295 69	»	
»	»	47,549 45	14,066 48	61,615 93	»	
»	»	26,064 49	6,716 »	32,780 49	»	
»	6,178 48	14,069 56	1,057 »	21,305 04	»	
»	73,210 54	11,810 88	»	85,021 42	6 90	
»	13,470 43	264,463 15	115,318 54	393,252 12	»	
»	4,287 50	7,811 41	»	12,098 91	»	
»	5,218,287 46	15,697,181 09	5,518,320 54	26,433,789 09	66 52	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	»	26,433,855 61
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.			
Matériel de l'artillerie	»	1	»	519,355 82
— du génie.	»	2	»	1,182,176 03
Traitements divers.	VI.			
Traitements temporaires de non-activité et de réforme, etc.	»	1	»	325,514 24
— des aumôniers	»	2	»	30,882 31
— d'employés temporaires	»	3	»	5,850 »
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo	»	4	»	23,454 88
Dépenses imprévues	VII.	Unique.	»	35,125 84
Créances arriérées sur les années 1838 *et* 1839, *pour travaux d'appropriation et fournitures de mobilier effectués à l'hôtel du Ministère de la Guerre, et achat des objets mobiliers qui manquent et sont encore nécessaires audit hôtel*	VIII.	Id.	*a*) »	50,000 »
Dépenses arriérées	IX.	1	*b*) »	96,131 44
Solde des travaux entrepris par la veuve Beeckmans	»	2	*c*) »	53,533 33
Apurement des créances arriérées de l'année 1830.	»	3	*d*) »	58,865 52
Payement de créances qui restent à liquider sur des exercices clos . . .	X.	Unique.	*e*) »	61,651 98
Totaux.	. . .	. . .	29,021,931 86	28,876,397 »

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1843.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
»	5,218,287 46	15,697,181 09	5,518,320 54	26,433,789 09	66 52	
»	383,113 39	113,717 43	22,525 »	519,355 82	»	
»	575,035 57	536,658 15	45,759 81	1,157,453 53	24,722 50	
»	13,854 43	208,289 71	103,318 46	325,462 60	51 64	
»	»	17,294 06	13,588 25	30,882 31	»	
»	»	3,900 01	1,949 99	5,850 »	»	
»	»	11,947 33	11,507 55	23,454 88	»	
»	19,929 97	15,070 87	125 »	35,125 84	»	
»	46,759 94	3,240 06	»	50,000 »	»	*a*) Loi du 14 avril 1843, n° 178.
»	96,131 44	»	»	96,131 44	»	*b*) Loi du 14 avril 1843, n° 174.
»	»	53,533 33	»	53,533 33	»	*c*) Loi du 16 février 1844, n° 21.
»	»	48,575 32	2,393 02	50,968 34	7,897 18	*d*) Loi du 9 juillet 1844, n° 142.
»	»	»	49,087 65	49,087 65	12,564 33	*e*) Loi du 19 mai 1845, *Moniteur* n° 141.
145,534 86	6,353,112 20	16,709,407 36	5,768,575 27	28,831,094 83	45,302 17	

Crédits alloués au Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1843.

Par la loi du	30 décembre	1842, n° 1109, un crédit provisoire de	fr.	4,000,000 »
—	14 février	1843, n° 41, —		5,000,000 »
—	14 avril	1843, n° 173, —		19,000,000 »
—	14 avril	1843, n° 174, il a été ouvert, pour les dépenses arriérées, un crédit supplémentaire de (Ce crédit forme le chapitre IX, article 1er.)		96,859 74
—	14 avril	1843, n° 175, il a été ouvert, un crédit de 50,000 francs, applicable aux dépenses indiquées au chapitre VIII, article unique		50,000 »
—	17 décembre	1843, n° 906, un crédit de		2,700,000 »
—	16 février	1844, n° 21, il a été ouvert, pour solde des travaux entrepris par la veuve Beeckmans, un crédit de		53,556 54
—	9 juillet	1844, n° 142, il a été ouvert pour l'apurement des créances arriérées de l'année 1830, un crédit de		59,345 81
—	19 mai	1845, *Moniteur* n° 141, un crédit de fr. 62,169 77 c, applicable au payement de créances qui restent à liquider sur des exercices clos, ci (Cette allocation forme le chapitre X, article unique.)		62,169 77
		TOTAL.	fr.	29,021,931 86

ÉTAT N° 13.

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires et employés	»	2	452,400 »	452,233 32
Frais de tournée du Ministre et des fonctionnaires supérieurs	»	3	8,000 »	8,000 »
Matériel	»	4	40,000 »	39,996 64
Service de la monnaie	»	5	7,200 »	6,701 60
Multiplication des coins et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	»	6	50,000 »	369 63
Magasin général des papiers pour l'administration centrale et les provinces.	»	7	117,000 »	116,253 01
Frais de rédaction et de publication de documents statistiques.	»	8	25,000 »	24,079 72
Frais de voyage et de séjour, sur déclarations relatives à un exercice clôturé, et particulièrement à l'exercice 1842, dont le crédit est insuffisant	»	9	*a)* 622 30	285 »
Administration du trésor dans les provinces.	II.			
Traitement des directeurs	»	1	86,550 »	86,550 »
Caisse générale de l'État	»	2	220,000 »	»
Dépenses du service de la caisse générale de l'État, pendant les années 1838, 1839 et 1840	»	3	*b)* 765,887 73	765,887 73
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises; de la garantie des matières d'or et d'argent, etc.	III.			
Traitement des employés du service sédentaire.	»	1	863,400 »	855,566 80
Remises et indemnités des comptables.	»	2	1,710,000 »	1,683,384 07
Traitement des employés du service actif.	»	3	*c)* 5,018,500 »	4,807,483 30
— des employés de la garantie	»	4	43,860 »	42,870 02
— des vérificateurs des poids et mesures	»	5	52,100 »	50,916 66
— des avocats de l'administration.	»	6	35,670 »	35,670 »
Frais de bureau et de tournée.	»	7	186,650 »	183,120 97
Indemnités.	»	8	241,800 »	220,657 43
À REPORTER.			9,925,640 03	9,401,005 90

Ministère des Travaux publics. Exercice **1843.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
166 68	449,506 66	2,660 »	66 66	452,233 32	»	
»	7,692 70	307 30	»	8,000 »	»	
5 56	36,021 13	3,975 51	»	39,996 64	»	
498 40	3,138 51	2,072 09	1,491 »	6,701 60	»	
29,630 37	»	369 63	»	369 63	»	
746 99	86,119 26	27,115 15	3,018 60	116,253 01	»	
920 28	19,239 50	4,060 22	780 »	24,079 72	»	
337 50	»	285 »	»	285 »	»	*a* et *b*) Ces crédits ont été ouverts par la loi du 23 mars 1844, n° 47.
»	84,637 50	1,912 50	»	86,550 »	»	
220,000 »	»	»	»	»	»	
»	»	»	765,887 73	765,887 73	»	
7,835 20	287,105 59	407,370 22	160,969 44	855,445 25	121 55	
26,615 93	1,840 09	10,818 92	1,670,725 06	1,683,384 07	»	
211,016 70	1,512,135 51	2,345,965 90	949,281 89	4,807,383 30	100 »	*c*) Par la loi du 16 avril 1843, n° 177, le chapitre III, art. 3, a été majoré de 40,000 fr., pour le service de surveillance des fabriques de sucre.
989 98	14,350 »	21,288 54	7,231 68	42,870 02	»	
1,183 54	16,841 68	25,408 35	8,666 63	50,916 66	»	
»	23,627 50	12,042 50	»	35,670 »	»	
3,529 03	142,615 72	40,505 25	»	183,120 97	»	
21,162 57	68,820 78	94,677 33	57,159 32	220,657 43	»	
524,634 13	2,774,692 13	3,000,834 21	3,625,258 01	9,400,784 35	221 55	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	9,925,640 03	9,401,005 90
Administration des contributions directes, etc. (suite).	III (suite).			
Matériel.	»	9	140,000 »	139,993 44
Crédit pour les opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg	»	10	300,000 »	299,999 74
Indemnités pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation aux chefs-lieux des sept provinces entièrement cadastrées. .	»	11	25,000 »	24,999 10
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers, entretien des bâtiments, etc.	»	12	51,000 »	26,303 77
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.			
Traitement des employés de l'enregistrement	»	1	356,290 »	353,905 81
— — du timbre	»	2	51,200 »	50,971 85
— — du domaine.	»	3	55,400 »	54,842 08
— des agents forestiers	»	4	225,000 »	219,824 07
Remises des receveurs (frais de perception)	»	5	848,861 25	813,491 45
— des greffiers	»	6	41,000 »	40,999 15
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	20,000 »
Matériel.	»	8	28,000 »	27,988 06
Frais de poursuites et d'instances	»	9	55,000 »	54,202 67
Dépenses du domaine.	»	10	61,300 »	51,556 53
A REPORTER.	. . .	. . .	12,163,691 28	11,580,085 60

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1845.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
524,634 13	2,774,692 13	3,000,834 21	3,625,258 01	9,400,784 35	221 55	
6 56	41,783 91	71,176 85	26,756 64	139,697 40	296 04	
» 26	106,958 55	163,653 95	29,370 76	299,985 24	16 50	
» 90	25,327 87	1,671 23	»	24,999 10	»	
4,696 23	8,352 86	15,584 36	2,566 55	26,303 77	»	
2,384 19	229,764 39	123,866 42	275 »	353,905 81	»	
228 15	33,948 26	17,023 59	»	50,971 85	»	
557 92	27,088 91	27,453 17	300 »	54,842 08	»	
5,175 93	132,549 84	86,804 23	1 470 »	219,824 07	»	
35,369 80	3,362 61	4,592 09	805,536 75	813,491 45	»	
» 87	21,212 93	17,096 09	2,690 11	40,999 13	»	
»	19,400 »	600 »	»	20,000 »	»	
11 94	27,489 40	497 56	1 10	27,988 06	»	
797 53	42,489 60	9,728 86	1,818 73	54,037 19	165 48	
9,743 47	7,155 48	38,908 52	5,403 86	51,467 86	88 67	
583,607 08	3,499,570 74	3,579,491 11	4,500,227 51	11,579,295 36	788 24	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	12,165,691 28	11,580,083 60
Secours à des employés, veuves ou enfants d'employés, qui, n'ayant pas de droits à la pension de retraite, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	V.	Unique.	5,000 »	4,230 »
Dépenses imprévues et travail extraordinaire.	VI			
Dépenses imprévues	»	1	14,000 »	13,818 68
Travail extraordinaire	»	2	4,000 »	4,000 »
Pour faire face aux dépenses résultant de l'exécution de l'art. 64 du traité du 5 novembre 1842	»	3	*a)* 21,525 »	21,481 02
Payement des dépenses relatives à des exercices clôturés, et particulièrement de celles qui se rapportent à des termes antérieurs au 1er octobre 1830 . .	»	4	*b)* 15,000 »	8,352 56
Payement des intérêts judiciaires et des frais dus en vertu d'un jugement rendu le 29 mai 1843, au profit des sieurs J. Van Daehne et Cie, à La Haye.	VII	Unique.	*c)* 11,178 »	11,178 »
Dépenses arriérées de l'administration de l'enregistrement, des domaines et des eaux et forêts, sur les exercices 1838 à 1845 et antérieurs . . .	VIII.	Id.	*d)* 269,409 19	264,904 82
Dépenses arriérées sur les exercices 1842 et antérieurs, relatives à l'administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises. . .	IX.	Id.	*e)* 115,047 75	110,164 44
Payement des sommes qui restent dues à d'anciens employés du cadastre rentrés en Hollande, du chef de travaux exécutés par eux dans les provinces belges, avant les événements politiques de 1830	X.	Id.	*f)* 77,024 54	77,024 54
TOTAUX.	. . .	. . .	12,695,875 54	12,095,217 46

Ministère des Finances (suite). *Exercice* **1843.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
583,607 68	3,490,576 74	3,579,491 11	4,500,227 51	11,570,295 36	788 24	
770 »	3,230 »	1,000 »	»	4,230 »	»	
181 52	6,545 80	7,218 88	54 »	13,818 68	»	
»	2,650 »	1,350 »	»	4,000 »	»	
43 98	»	21,065 »	416 02	21,481 02	»	*a* et *b*) Ces crédits ont été ouverts par la loi du 23 mars 1844, n° 47.
6,667 44	»	3,987 14	1,953 47	5,940 61	2,391 05	
»	»	11,178 »	»	11,178 »	»	*c*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 14 février 1844, n° 27.
4,504 37	»	»	231,869 17	231,869 17	33,035 65	*d*, *e* et *f*) Ces crédits ont été ouverts par deux lois du 17 avril 1843, *Moniteur* n° 109.
4,883 29	»	»	109,233 91	109,233 91	930 53	
»	»	»	»	»	77,024 34	
600,658 08	3,512,002 54	3,625,290 13	4,843,754 08	11,981,046 75	114,170 71	Le Budget des finances a été fixé par la loi du 31 décembre 1842, numéro 1111, à la somme de fr. 11,380,181 25 c.

ÉTAT N° 14.

ÉTAT des payements faits pour le service des

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Non-Valeurs.	I.			
Non-valeurs sur le foncier	»	1	300,000 »	271,008 12
— sur l'impôt personnel	»	2	370,000 »	*a)* 573,806 20
— sur les patentes	»	3	80,000 »	70,013 14
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité.	»	4	30,000 »	6,748 30
Non-valeurs sur les redevances des mines	»	5	16,000 »	11,605 54
Remboursements.	II.			
Restitution de droits et amendes, et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façon d'ouvrages brisés	»	1	30,000 »	22,561 53
Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et payement d'intérêts; frais d'adjudication et charges de successions vacantes ou en déshérence, etc.	»	2	200,000 »	199,777 26
Remboursement des postes aux offices étrangers	»	3	100,000 »	85,562 33
Attributions d'amendes forestières.	»	4	12,000 »	12,000 »
Déficit des comptables (anciens et nouveaux), *pour mémoire*	»	5	»	»
Péages.	III.			
Remboursement du péage sur l'Escaut	»	Unique.	650,000 »	*b)* 924,345 15
Régularisation de dépenses arriérées	IV.	Id.	*c)* 960,977 48	960,954 17
TOTAUX.	. . .	. . .	2,748,977 48	2,938,441 74

Remboursements et Non-Valeurs. Exercice **1843.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
28,991 88	11,627 01	75,514 42	183,797 69	270,939 12	69 »	
»	»	3,596 64	370,209 56	373,806 20	»	*a*) La dépense excède de fr. 3,806 20 c^{s} le crédit alloué à cet article.
9,986 86	»	3,093 45	66,919 69	70,013 14	»	
25,251 70	»	»	5,756 13	5,756 13	992 17	
4,334 46	60 »	»	11,323 95	11,383 95	281 59	
7,438 47	17,468 24	5,016 25	» 46	22,484 95	76 60	
222 74	119,185 12	50,235 08	30,357 06	199,777 26	»	
14,457 67	13,504 28	72,058 05	»	85,562 33	»	
»	»	»	12,000 »	12,000 »	»	
»	»	»	»	»	»	
»	195,052 13	450,117 58	279,175 44	924,345 15	»	*b*) La dépense excède de fr. 274,345 15 c^{s} le crédit alloué à cet article.
23 31	»	»	960,954 17	960,954 17	»	*c*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 17 avril 1845, *Moniteur* n° 109.
(1)	356,896 78	659,631 45	1,920,494 15	2,937,022 38	1,419 36	Le Budget des Remboursements a été fixé par la loi du 31 décemb. 1842, n° 1111, à la somme de 1,788,000 francs.

(1) Les dépenses liquidées sur le chap. I^{er}, art. 2, pour *non-valeurs sur l'impôt personnel*, et sur le chap. III, art. unique, pour *remboursement du péage sur l'Escaut*, dépassent les crédits votés par la Législature de 278,151 35
Les crédits disponibles sur les autres articles de ce Budget, s'élevant à 88,687 09

Il reste, en définitive, une insuffisance de crédit de . . . . . fr. 189,464 26

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Dette publique	37,752,637 57	37,271,366 94
Dotations	3,303,458 95	3,225,126 15
Ministère de la Justice	11,020,800 41	10,540,303 56
— des Affaires Étrangères	1,116,236 26	1,080,094 14
— de la Marine	1,136,530 69	1,130,016 49
— des Travaux publics	16,566,471 25	16,452,037 97
— de l'Intérieur	4,890,885 71	4,814,065 08
— de la Guerre	29,021,931 86	28,876,597 »
— des Finances	12,695,875 54	12,095,217 46
Remboursements et Non-Valeurs	2,748,977 48	*a)* 2,938,441 74
A déduire des sommes disponibles, les dépenses excédant les crédits accordés au Budget des Remboursements	»	»
TOTAUX	120,253,805 72	118,423,066 53

EXERCICE 1843.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1843, 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE À justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
481,270 63	13,817,999 11	16,849,119 98	6,471,151 27	37,138,270 36	155,096 58	
78,332 80	5,106,246 09	115,479 16	3,400 »	5,225,126 15	»	
480,406 85	5,641,243 57	3,099,952 88	1,764,409 88	10,505,586 33	54,717 23	
36,142 12	931,818 »	124,379 93	23,896 21	1,080,094 14	»	
6,514 20	565,593 21	199,211 72	365,188 54	1,129,993 47	23 02	
114,433 28	5,925,924 73	5,283,545 10	5,187,942 09	16,397,411 92	54,620 05	
70,820 63	3,594,855 88	1,236,275 56	168,772 98	4,799,904 42	14,160 66	
145,534 80	6,353,112 20	16,709,407 56	5,768,575 27	28,831,094 83	45,302 17	
600,658 08	5,512,002 54	5,625,290 13	4,843,754 08	11,981,046 75	114,170 71	
»	356,896 78	659,631 45	1,920,494 15	2,937,022 38	1,419 36	a) Les dépenses excèdent les crédits de fr. 189,464 26 c.
2,020,203 45						
189,464 26						
1,830,739 19	43,605,693 01	47,902,273 27	26,517,584 47	118,025,550 75	397,515 78	

ÉTAT N° 15.

ÉTAT du solde au 31 *décembre* 1845.

			MONTANT.
Le solde actif de l'exercice 1843, au 31 décembre 1845, est de . . . . . fr.			3,740,236 66
Auquel il faut,			
D'une part, ajouter :			
Le montant des ressources spéciales affectées à cet exercice et qui restent à réaliser, de . . . . . fr.	15,730,011	03	
Et, d'autre part, retrancher :			
Le montant des ordonnances visées et enregistrées à la Cour des Comptes, restées en circulation au moment de la clôture définitive de l'exercice, et qui s'élève à	397,515	78	
Ce qui fait ressortir une augmentation de			15,332,495 25
Le solde réel est donc de			19,072,731 91

Exercice 1843.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT

DES

SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR PUBLIC,

PAR SUITE DU VISA DE LA COUR DES COMPTES,

ET QUI RESTAIENT A PAYER DANS LES DIVERSES PROVINCES, SUR LA DETTE PUBLIQUE ET LES DIVERS DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS,

A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 1843.

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			PROVINCE			
1094	»	6 mai 1843. . . .	*Dette publique* (Pensions)	17,275 24	146	1198
			Id. —	»	171	1576
			Id. —	»	191	2124
			Id. —	»	192	2129
			Id. —	»	29	181
			Id. —	»	57	435
			Id. —	»	59	441
1095	»	Id	Id. —	53,628 14	7	37
			Id. —	»	22	75
			Id. —	»	26	81
			Id. —	»	51	93
			Id. —	»	42	166
			Id. —	»	56	277
			Id. —	»	58	299
			Id. —	»	110	586
			Id. —	»	112	627
			Id. —	»	142	759
			Id. —	»	157	825
			Id. —	»	209	980
			Id. —	»	224	1015
1096	»	Id.	Id. —	6,930 27	2	65
1097	»	Id.	Id. —	25,088 51	220	669
1098	»	Id.	Id. —	115,752 58	86	502
			Id. —	»	109	535
			Id. —	»	301	2099
			Id. —	»	404	2937
			Id. —	»	457	3422
			Id. —	»	555	3947
			Id. —	»	621	4800
			Id. —	»	703	5460
			Id —	»	707	5492
			Id. —	»	909	6569
			Id. —	»	989	6897
			Id —	»	3	15
1093	»	Id.	Id —	2,577 »	33	236
			Id —	»	34	237
1207	»	Id.	Id. —	1,809 85	1014	6957
			Id. —	»	1029	7049
1585	»	1 juin 1843. . . .	Id. —	900 »	5	54
			Id. —	»	9	98

A REPORTER. . . . . .

SOMMES.	Dette publique et Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS	
DE BRABANT.									
45 43	45 43								
200 »	200 »								
125 50	125 50								
83 66	83 66								
25 33	25 33								
105 »	105 »								
105 »	105 »								
10 75	10 75								
13 25	13 25								
13 25	13 25								
15 50	15 50								
29 25	29 25								
53 »	53 »								
62 50	62 50								
59 75	59 75								
795 75	795 75								
108 »	108 »								
26 07	26 07								
61 »	61 »								
607 50	607 50								
91 25	91 25								
91 25	91 25								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
» 53	» 53								
52 50	52 50								
63 50	63 50								
158 75	158 75								
100 »	100 »								
62 50	62 50								
62 50	62 50								
101 47	101 47								
96 81	96 81								
22 75	22 75								
56 95	56 95								
41 42	41 42								
5 55	5 55								
100 »	100 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
3,709 »	3,709 »								50

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
1585	»	1 juin 1843. . . .	*Dette publique* (Pensions)	900 »	29	202
			Id. —	»	54	256
2221	»	1 août 1843. . . .	Id. —	6,865 »	2	65
2222	»	Id.	Id. —	22,901 11	77	450
			Id. —	»	220	669
2223	»	Id.	Id. —	2,577 »	55	256
			Id. —	»	54	257
2224	»	Id.	Id. —	16,562 67	171	1576
			Id. —	»	191	2121
			Id. —	»	192	2129
			Id. —	»	57	455
			Id. —	»	59	441
2225	»	Id.	Id. —	55,964 25	2	14
			Id. —	»	7	57
			Id. —	»	22	75
			Id. —	»	26	81
			Id. —	»	31	93
			Id. —	»	42	166
			Id. —	»	56	277
			Id. —	»	58	299
			Id. —	»	92	478
			Id. —	»	110	586
			Id. —	»	122	627
			Id. —	»	142	759
			Id. —	»	209	980
			Id. —	»	224	1015
			Id. —	»	47	208
2227	»	Id.	Id. —	119,250 92	86	502
			Id. —	»	109	553
			Id. —	»	258	1951
			Id. —	»	398	2051
			Id. —	»	404	2057
			Id. —	»	457	3422
			Id. —	»	555	3947
			Id. —	»	621	4800
			Id. —	»	703	5460
			Id. —	»	707	5492
			Id. —	»	911	6569
			Id. —	»	1025	7049
			À REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
5,709 »	5,709 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
91 25	91 25							
46 64	46 64							
91 25	91 25							
100 75	100 75							
100 75	100 75							
200 »	200 »							
125 50	125 50							
83 66	83 66							
105 »	105 »							
105 »	105 »							
59 57	59 57							
10 75	10 75							
13 25	13 25							
13 25	13 25							
15 50	15 50							
29 25	29 25							
53 »	53 »							
62 50	62 50							
444 50	444 50							
59 75	59 75							
795 75	795 75							
108 »	108 »							
61 »	61 »							
607 50	607 50							
13 25	13 25							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
1 48	1 48							
2 33	2 33							
52 50	52 50							
63 50	63 50							
158 75	158 75							
100 »	100 »							
62 50	62 50							
62 50	62 50							
101 47	101 47							
100 »	100 »							
7,870 45	7,870 45							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province.	DATES.	DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			REPORT.			
2227	»	1 août 1843 . . .	*Dette publique* (Pensions)	119,230 92	5	15
			Id. —	»	451	3573
			Id. —	»	230	1329
2231	»	1 id. . . .	Id. —	950 »	5	54
			Id. —	»	9	98
			Id. —	»	29	202
			Id. —	»	54	256
3693	»	27 novembre 1843. .	Id. —	1,407 50	»	»
3402	»	6 id. . .	Id. —	6,865 »	2	65
3403	»	Id. . .	Id. —	22,556 77	220	669
3404	»	Id. . .	Id. —	119,067 53	86	502
			Id. —	»	109	535
			Id. —	»	124	1051
			Id. —	»	321	2121
			Id. —	»	404	2957
			Id. —	»	457	3422
			Id. —	»	555	3947
			Id. —	»	621	4800
			Id. —	»	705	5460
			Id. —	»	707	5492
			Id. —	»	913	6569
			Id. —	»	5	15
			Id. —	»	72	286
3406	»	Id. . .	Id. —	1,000 »	5	54
			Id. —	»	11	98
			Id. —	»	51	202
			Id. —	»	56	256
3407	»	Id. . .	Id. —	2,450 89	55	»
			Id —	»	54	»
3408	»	Id. . .	Id. —	16,056 66	171	1576
			Id. —	»	185	1664
			Id —	»	192	8129
			Id. —	»	57	455
			Id. —	»	59	441
			Id. —	»	160	1465
			Id. —	»	184	1647
3409	»	Id. .	Id. —	50,088 25	7	57
			Id. —	»	22	75
			Id. —	»	26	81
			Id. —	»	51	95
			Id. —	»	56	277
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS ET NON VALEURS
7,870 55	7,870 45							
22 75	22 75							
32 46	32 46							
4 80	4 80							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
» 01	» 01							
91 25	91 25							
91 25	91 25							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
» 38	» 38							
14 33	14 33							
52 50	52 50							
63 50	63 50							
158 75	158 75							
100 »	100 »							
62 50	62 50							
62 50	62 50							
101 47	101 47							
22 75	22 75							
17 63	17 63							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
100 75	100 75							
100 75	100 75							
200 »	200 »							
90 90	90 90							
83 66	83 66							
105 »	105 »							
105 »	105 »							
56 86	56 86							
69 92	69 92							
10 75	10 75							
15 25	15 25							
15 25	15 25							
15 50	15 50							
53 »	53 »							
10,039 87	10,039 87							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			REPORT.			
3400	»	6 novembre 1845. .	*Dette publique* (Pensions)	50,088 25	58	209
			Id. —	»	110	586
			Id. —	»	122	627
			Id. —	»	124	641
			Id. —	»	142	750
			Id. —	»	209	980
			Id. —	»	224	1015
			Id. —	»	252	1106
			Id. —	»	190	926
3411	»	Id. . .	Id. —	1,341 67	25	105
3413	»	Id. . .	Id. —	962 70	1	9
3415	»	Id. . .	Id. —	5,685 89	53	149
3691	»	27 id. . .	Id. —	416 50	191	2124
3692	»	Id. . .	Id. —	855 50	42	166
3615	»	6 février 1844 . .	Id. —	125,664 12	86	503
			Id. —	»	109	555
			Id. —	»	404	2957
			Id. —	»	457	3422
			Id. —	»	555	3947
			Id. —	»	571	4094
			Id. —	»	585	4557
			Id. —	»	621	4800
			Id. —	»	626	4826
			Id. —	»	705	5460
			Id. —	»	707	5492
			Id. —	»	874	6515
			Id. —	»	916	6569
			Id. —	»	5	15
			Id. —	»	192	1285
			Id. —	»	757	5767
3616	»	Id. . .	Id. —	15,454 41	155	1041
			Id. —	»	171	1576
			Id. —	»	192	2129
			Id. —	»	57	455
			Id. —	»	59	441
3617	»	Id. . .	Id. —	22,252 72	220	669
3618	»	Id. . .	Id. —	6,740 75	2	65
3619	»	Id. . .	Id. —	1,518 75	5	24
3620	»	Id. . .	Id. —	950 »	6	54
			Id. —	»	12	98
			Id. —	»	33	202
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
10,039 87	10,039 87							
62 50	62 50							
39 75	39 75							
793 75	793 75							
6 74	6 74							
108 »	108 »							
61 »	61 »							
607 50	607 50							
285 34	285 34							
50 »	50 »							
» 92	» 92							
57 25	57 25							
21 20	21 20							
125 50	125 50							
29 25	29 25							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
52 50	52 50							
65 50	65 50							
158 75	158 75							
158 75	158 75							
5 20	5 20							
100 »	100 »							
22 92	22 92							
62 50	62 50							
62 50	62 50							
100 »	100 »							
101 47	101 47							
22 75	22 75							
6 98	6 98							
549 18	549 18							
89 65	89 65							
200 »	200 »							
83 66	83 66							
105 »	105 »							
105 »	105 »							
91 25	91 25							
91 25	91 25							
6 48	6 48							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
14,450 86	14,450 86							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMERO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
				Report.		
3620	»	6 février 1844. . .	*Dette publique* (Pensions)	950 »	58	256
3622	»	Id. . . .	Id. —	962 70	1	9
3624	»	Id. . . .	Id. —	142 25	2	21
3627	»	Id. . . .	Id. —	49,465 »	7	57
			Id. —	»	18	68
			Id. —	»	22	75
			Id. —	»	26	81
			Id. —	»	31	93
			Id. —	»	56	277
			Id. —	»	58	299
			Id. —	»	86	458
			Id. —	»	110	586
			Id. —	»	112	595
			Id. —	»	122	627
			Id. —	»	142	739
			Id. —	»	200	980
			Id. —	»	205	963
			Id. —	»	224	1015
3558	»	1 id. . . .	Id. —	1,372 67	505	2101
3559	»	Id. . . .	Id. —	855 50	42	166
3540	»	Id. . . .	Id. —	416 50	191	2124
3950	»	11 décembre 1845. .	Id. —	424 »	»	»
2029	»	15 juillet 1845 . . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	10,558 77	6	5046
			Id. — . . .	»	7	5055
			Id. — . . .	»	10	5290
			Id. — . . .	»	65	6040
			Id. — . . .	»	80	6484
			Id. — . . .	»	85	6588
			Id. — . . .	»	122	7242
			Id — . . .	»	120	Y.
			Id. — . . .	»	150	5414
2422	»	3 août 1845 . . .	Id. — . . .	24,005 89	6	16
			Id. — . . .	»	7	20
			Id. — . . .	»	34	420
			Id. — . . .	»	40	442
			Id. — . . .	»	92	1122
			Id. — . . .	»	157	1408
			Id. — . . .	»	145	1461
			Id. — . . .	»	151	1546
			Id. — . . .	»	249	1955
			Id. — . . .	»	348	2405/062
				A reporter.		

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENS ET NON-VALEURS.
14,450 86	14,450 86							
25 »	25 »							
57 25	57 25							
51 »	51 »							
10 75	10 75							
13 25	13 25							
13 25	13 25							
13 25	13 25							
15 50	15 50							
53 »	53 »							
62 50	62 50							
70 57	70 57							
39 75	39 75							
9 65	9 65							
765 75	765 75							
108 »	108 »							
61 »	61 »							
204 05	204 05							
607 50	607 50							
17 51	17 51							
29 25	29 25							
125 50	125 50							
424 »	424 »							
» 85	» 85							
5 45	5 45							
41 48	41 48							
24 79	24 79							
14 36	14 36							
23 70	23 70							
38 94	38 94							
13 54	13 54							
4 25	4 25							
67 72	67 72							
25 28	25 28							
5 46	5 46							
» 43	» 43							
17 65	17 65							
40 »	40 »							
65 20	65 20							
22 50	22 50							
16 »	16 »							
9 22	9 22							
17,086 72	17,086 72							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province.	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			Report.			
2422	»	5 août 1843 . . .	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements) . . .	24,005 89	221	1756
			Id. — . . .	»	261	2045
			Id. — . . .	»	18	205
			Id. — . . .	»	19	206
3666	»	10 février 1844 . .	Id. — . . .	25,054 63	5	16
			Id. — . . .	»	31	420
			Id. — . . .	»	38	565
			Id. — . . .	»	86	1122
			Id. — . . .	»	138	1461
			Id. — . . .	»	145	1546
			Id. — . . .	»	195	1710
			Id. — . . .	»	241	1935
3694	»	19 id. . .	Id. — . . .	11,229 42	6	3046
			Id. — . . .	»	11	3414
			Id. — . . .	»	16	3639
			Id. — . . .	»	31	4067
			Id. — . . .	»	48	5357
			Id. — . . .	»	76	6484
			Id. — . . .	»	81	6588
			Id. — . . .	»	101	6927
			Id. — . . .	»	116	7242
			Id. — . . .	»	122	R.
			Id. — . . .	»	123	Y.
			Id. — . . .	»	124	2251
			Id. — . . .	»	126	4855
			Id. — . . .	»	127	KK.
			Id. — . . .	»	128	MM.
3932	»	13 février 1845 . .	Id. — . . .	231 96	2	2712
			Id. — . . .	»	3	2715
			Id. — . . .	»	5	2719
			Id. — . . .	»	6	2725
			Id. — . . .	»	9	2770
			Id. — . . .	»	11	2781
3907	»	28 août 1844 . . .	Id. — . . .	1,215 66	9	2517
			Id. — . . .	»	16	2524
3747	»	1 mars 1844 . . .	Id. (Rentes viagères)	1,323 23	2	»
			Id. —	»	3	»
			Id. —	»	5	»
			Id. —	»	6	»
3748	»	id. . . .	Id. —	690 »	2	»
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS ET NON VALEURS
17,686 72	17,686 72							
20 67	20 67							
3 44	3 44							
5 08	5 08							
» 85	» 85							
67 72	67 72							
3 46	3 46							
12 04	12 04							
17 65	17 65							
63 20	63 20							
22 30	22 30							
19 33	19 33							
16 »	16 »							
» 85	» 85							
4 25	4 25							
56 72	56 72							
33 86	33 86							
22 45	22 45							
14 36	14 36							
25 70	25 70							
19 51	19 51							
38 94	38 94							
54 71	54 71							
15 54	15 54							
58 14	58 14							
76 20	76 20							
1,269 84	1,269 84							
8 46	8 46							
1 53	1 53							
5 55	5 55							
1 77	1 77							
1 72	1 72							
9 54	9 54							
5 78	5 78							
1 99	1 99							
4 53	4 53							
72 57	72 57							
87 07	87 07							
63 49	63 49							
122 58	122 58							
109 »	109 »							
20,100 65	20,100 65							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
199	»	2 mars 1843 . . .	*Travaux publics*	7,199 05	»	»
1501	»	1 juin 1843 . . .	Id.	7,121 06	»	»
575	»	6 avril 1843 . . .	*Dette publique*	11,619 45	14	»
1858	»	13 juillet 1843 . . .	Id.	11,619 45	14	»
			Id.	»	16	»
1543	»	1 id. . . .	*Intérieur*	5,756 53	32	»
2050	»	20 id. . . .	Id.	5,756 53	32	»
3068	»	12 octobre 1843 . .	*Dette publique*	11,460 72	14	»
			Id.	»	16	»
3510	»	11 janvier 1844. . .	Id.	11,619 45	14	»
			Id.	»	16	»
3951	»	1 février 1845. . .	*Guerre*	2,805 53	10	»
835	»	20 avril 1843 . . .	*Justice*	110,367 09	384	»
3188	»	19 octobre 1843 . .	Id.	110,057 75	85 bis	»
2895	»	14 décembre 1843. .	Id.	10,527 50	11	»
2956	»	Id. . .	*Intérieur*	1,094 »	58	»
3982	»	14 mars 1844 . . .	*Non-valeurs*	5,778 »	257	»
			Id.	»	262	»
3897	»	22 juin 1845 . . .	*Restitution* (Ordonnances partielles)	»	»	»
4191	»	6 juillet 1843 . . .	*Justice*	»	»	»
11585	»	7 décembre 1843. .	*Finances*	»	»	»
14066	»	1 mars 1844 . . .	*Justice*	»	»	»
17142	»	15 mai 1844 . . .	*Restitution*	»	»	»
17353	»	1 juin 1845 . . .	*Justice*	»	»	»
17708	»	20 id. . . .	*Guerre*	»	»	»
18005	»	18 juillet 1845 . . .	*Justice*	»	»	»
18024	»	28 novembre 1845. .	*Dette publique*.	»	»	»
19047	»	9 janvier 1845 . .	Id.	»	»	»
19381	»	5 avril 1845 . . .	Id.	»	»	»
19387	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19388	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19547	»	1 mai 1845 . . .	*Justice*	»	»	»
19722	»	28 id. . . .	*Dette publique*.	»	»	»
19778	»	29 id. . . .	*Guerre*	»	»	»
19779	»	Id. . . .	*Travaux publics*	»	»	»
19810	»	19 juin 1845 . . .	*Dette publique*.	»	»	»
19821	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19972	»	1 août 1845 . . .	*Marine*	»	»	»
19987	»	14 id. . . .	*Dette publique*.	»	»	»
19993	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19994	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19995	»	Id. . . .	Id.	»	»	»

A reporter. . . . . .

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
20,100 01	20,100 65							
85 33	»	»	»	»	»	85 33		
100 »	»	»	»	»	»	100 »		
79 37	79 37							
79 37	79 37							
80 »	80 »							
25 »	»	»	25 »					
25 »	»	»	25 »					
79 37	79 37							
80 »	80 »							
79 37	79 37							
80 »	80 »							
50 »	»	»	»	50 »				
125 »	»	125 »						
151 25	»	151 25						
240 »	»	240 »						
12 70	»	»	12 70					
3 »	»	»	»	»	»	»	»	3 »
6 »	»	»	»	»	»	»	»	6 »
15 79	»	»	»	»	»	»	»	15 79
5 78	»	5 78						
165 48	»	»	»	»	165 48			
336 51	»	336 51						
15 45	»	»	»	»	»	»	»	15 45
12 96	»	12 96						
522 50	»	»	»	522 50				
9 »	»	9 »						
11 78	11 78							
63 49	63 49							
90 45	90 45							
9 82	9 82							
9 73	9 73							
350 »	»	350 »						
2 71	2 71							
23,600 »	»	»	»	23,600 »				
1,180 »	»	»	»	»	»	1,180 »		
3 »	3 »							
18 »	18 »							
25 02	»	»	»	»	»	»	25 02	
45 »	45 »							
2 92	2 92							
11 67	11 67							
7 85	7 85							
47,972 10	20,954 55	1,210 30	62 70	24,172 50	165 48	1,363 33	25 02	40 24

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			REPORT.			
19997	»	14 août 1845 . . .	*Dette publique* (Ordonnances particulières). . . .	»	»	»
20000	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
20022	»	Id . . .	Id. —	»	»	»
20025	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
20027	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
20141	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
20160	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
20162	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
20164	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
20179	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
20190	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
20225	»	11 septembre 1845. .	Id. —	»	»	»
20298	»	18 id. . .	Id. —	»	»	»
20310	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20330	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20331	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20399	»	9 octobre 1845 . .	*Justice*	»	»	»
20440	»	20 novembre 1845. .	*Dette publique*	»	»	»
20441	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20442	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20443	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20444	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20445	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20446	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20447	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20448	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20449	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20450	»	Id. .	Id.	»	»	»
20451	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20452	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20453	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20454	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20455	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20456	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20457	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20458	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20459	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20460	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20461	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20462	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20463	»	Id. . .	Id.	»	»	»

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
47,972 10	20,034 53	1,210 30	62 70	24,172 50	165 48	1,365 33	23 02	40 24
9 »	9 »							
5 »	5 »							
9 02	9 02							
7 »	7 »							
6 »	6 »							
195 95	195 95							
63 91	63 91							
27 34	27 34							
295 38	295 38							
173 31	173 31							
27 92	27 92							
114 28	114 28							
148 15	148 15							
12 42	12 42							
4 80	4 80							
86 69	86 69							
25,000 »	»	25,000 »						
147 82	147 82							
144 66	144 66							
15 56	15 56							
150 54	150 54							
80 42	80 42							
28 63	28 63							
13 64	13 64							
55 36	55 36							
98 54	98 54							
31 32	31 32							
74 07	74 07							
61 »	61 »							
168 72	168 72							
44 81	44 81							
154 76	154 76							
53 86	53 86							
47 32	47 32							
16 78	16 78							
67 14	67 14							
242 74	242 74							
94 46	94 46							
246 30	246 30							
6 14	6 14							
67 12	67 12							
76,249 78	24,212 21	26,210 30	62 70	24,172 50	165 48	1,365 33	23 02	40 24

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			REPORT.			
20464	»	20 novembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances particulières). . . .	»	»	»
20465	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20466	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20467	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20468	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20469	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20470	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20471	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20472	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20473	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20474	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20475	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20476	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20477	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20478	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20479	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20480	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20481	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20482	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20483	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20484	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20485	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20486	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20487	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20488	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20489	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20490	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20491	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20492	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20493	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20494	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20495	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20496	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20497	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20498	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20499	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
24500	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20501	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20502	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20503	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20504	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20505	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS	MARINE.	REMBOURSEMENTS ET NON VALEURS
76,249 78	24,212 21	26,210 50	62 70	24,172 50	165 48	1,363 33	23 02	40 24
43 52	43 52							
136 29	136 29							
78 88	78 88							
58 41	58 41							
118 50	118 50							
10 31	10 31							
25 74	25 74							
141 42	141 42							
45 15	45 15							
32 »	32 »							
46 21	46 31							
48 07	48 07							
19 04	19 04							
116 »	116 »							
21 16	21 16							
39 46	39 46							
220 37	220 37							
258 »	258 »							
32 14	32 14							
77 88	77 88							
112 86	112 86							
72 54	72 54							
25 09	25 09							
27 51	27 51							
136 68	136 68							
220 »	220 »							
173 78	173 78							
18 05	18 05							
146 79	146 79							
35 83	35 83							
45 90	45 90							
90 41	90 41							
108 94	108 94							
56 15	56 15							
10 11	10 11							
157 82	157 82							
275 01	275 01							
55 07	55 07							
66 29	66 29							
50 81	50 81							
82 32	82 32							
165 07	165 07							
79,886 46	27,848 89	26,210 50	62 70	24,172 50	165 48	1,363 33	23 02	40 24

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription
			REPORT.			
20506	»	20 novembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances particlles). . . .	»	»	»
20507	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20508	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20509	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20510	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20515	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20619	»	4 décembre 1845. .	Id. —	»	»	»
20620	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20621	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20622	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20623	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20624	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20625	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20626	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20627	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20628	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20629	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20630	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20631	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20632	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20633	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20634	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20635	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20636	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20637	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20638	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20639	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20640	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20641	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20642	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20643	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20644	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20645	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20646	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20647	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20648	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20649	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20650	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20651	»	Id. .	Id. —	»	»	»
20652	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20653	»	Id. . .	Id. —	»	»	»

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
70,886 46	27,848 89	26,210 50	62 70	24,172 50	165 48	1,365 33	23 02	40 21
54 41	54 41							
64 26	64 26							
105 11	105 11							
190 48	190 48							
97 50	97 50							
66 15	66 15							
121 90	121 90							
46 56	46 56							
18 19	18 19							
59 07	59 07							
60 28	60 28							
128 55	128 55							
78 81	78 81							
197 12	197 12							
49 21	49 21							
32 90	32 90							
160 60	160 60							
13 61	13 61							
19 44	19 44							
27 24	27 24							
58 87	58 87							
20 39	20 39							
24 70	24 70							
25 35	25 35							
100 43	100 43							
20 10	20 10							
181 55	181 55							
59 14	59 14							
58 37	58 37							
35 47	35 47							
11 67	11 67							
172 78	172 78							
94 65	94 65							
257 09	257 09							
185 35	185 35							
230 96	230 96							
170 96	170 96							
155 97	155 97							
26 23	26 23							
82 44	82 44							
26 27	26 27							
83,450 57	31,415 »	26,210 50	62 70	24,172 50	165 48	1,365 33	23 02	40 24

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
20654	»	4 décembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances particulières). . . .	»	»	»
20655	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20656	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20657	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20658	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20659	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20660	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20661	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20662	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20663	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20664	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20665	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20666	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20667	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20668	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20669	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20670	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20671	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20672	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20673	»	Id. .	Id. —	»	»	»
20674	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20675	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20676	»	Ip. . .	Id. —	»	»	»
20677	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20678	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20679	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20680	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20734	»	11 id. . .	Id. —	»	»	»
20735	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20736	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20737	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20738	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20739	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20740	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20741	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20742	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20743	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20744	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20745	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20746	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20747	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
83,450 57	31,413 »	26,210 30	62 70	24,172 50	165 48	1,363 33	23 02	40 24
135 62	135 62							
83 02	83 02							
151 06	151 06							
183 57	183 57							
244 77	244 77							
61 65	61 65							
27 56	27 56							
52 09	52 09							
47 51	47 51							
55 53	55 53							
11 67	11 67							
17 44	17 44							
22 95	22 95							
13 61	13 61							
126 98	126 98							
35 97	35 97							
40 »	40 »							
3 89	3 89							
8 37	8 37							
198 54	198 54							
65 99	65 99							
7 12	7 12							
4 23	4 23							
58 62	58 62							
70 56	70 56							
280 56	280 56							
60 57	60 57							
74 07	74 07							
19 99	19 99							
54 89	54 89							
31 74	31 74							
25 50	25 50							
50 »	50 »							
27 55	27 55							
215 55	215 55							
50 »	50 »							
105 20	105 20							
15 »	15 »							
93 75	93 75							
15 »	15 »							
211 64	211 64							
86,475 55	34,437 98	26,210 30	62 70	24,172 50	165 48	1,363 33	23 02	40 24

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de provision.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
20748	»	11 décembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances partielles). . . .	»	»	»
20749	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20750	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20751	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20752	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20753	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20754	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20755	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20756	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20757	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20758	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20759	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20760	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20761	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20762	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20763	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20764	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20765	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20766	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20767	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20768	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20769	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20771	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20772	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20773	»	Id. . .	Id —	»	»	»
20774	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20775	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20776	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20777	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20778	»	Id. .	Id. —	»	»	»
20779	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20780	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20781	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20782	»	Id. .	Id. —	»	»	»
20783	»	Id. .	Id. —	»	»	»
20784	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20785	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20786	»	Id. . .	Id —	»	»	»
20787	»	Id . .	Id. —	»	»	»
20788	»	Id . .	Id —	»	»	»
20789	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20790	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS
86,475 55	34,457 98	26,210 30	62 70	24,172 30	165 48	1,363 33	23 02	40 24
19 20	19 20							
126 08	126 08							
86 77	86 77							
70 »	70 »							
33 95	33 95							
39 15	39 15							
29 62	29 62							
84 65	84 65							
84 »	84 »							
2 11	2 11							
56 40	56 40							
59 25	59 25							
44 53	44 53							
33 86	33 86							
59 26	59 26							
62 13	62 13							
165 »	165 »							
259 55	259 55							
63 49	63 49							
156 50	156 50							
29 62	29 62							
15 86	15 86							
102 84	102 84							
102 84	102 84							
83 51	83 51							
22 96	22 96							
27 10	27 10							
37 50	37 50							
31 74	31 74							
10 »	10 »							
6 54	6 54							
5 »	5 »							
25 40	25 40							
12 »	12 »							
25 »	25 »							
11 »	11 »							
225 »	225 »							
9 06	9 06							
12 »	12 »							
55 »	55 »							
10 »	10 »							
32 »	32 »							
88,883 72	36,846 15	26,210 30	62 70	24,172 30	165 48	1,363 33	23 02	40 24

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMERO d'ordre.	NUMERO d'inscription
			REPORT.			
20791	»	11 décembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances particulières). . . .	»	»	»
20792	»	Id. .	Id. —	»	»	»
20793	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20794	»	Id. .	Id. —	»	»	»
20795	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20796	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20797	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20798	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20799	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20801	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20800	»	Id. .	Id. —	»	»	»
20802	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20803	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20804	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20805	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20806	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20807	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20808	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20809	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20810	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20811	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20997	»	Id. . .	*Justice*	»	»	»
21014	»	18 id. . .	*Dette publique*	»	»	»
21015	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21016	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21017	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21018	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21019	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21020	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21021	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21022	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21023	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21024	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21025	»	Id. .	Id.	»	»	»
21026	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21027	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21028	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21029	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21030	»	Id. . .	Id	»	»	»
21031	»	Id. . .	Id	»	»	»
21032	»	Id. . .	Id.	»	»	»
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS.
88,883 72	36,846 15	26,210 30	62 70	24,172 50	165 48	1,363 55	25 02	40 24
175 »	175 »							
11 69	11 69							
75 »	75 »							
50 »	50 »							
12 69	12 69							
60 »	60 »							
250 »	250 »							
40 »	40 »							
35 »	35 »							
30 »	30 »							
6 »	6 »							
24 31	24 31							
27 72	27 72							
25 39	25 39							
42 32	42 32							
42 32	42 32							
25 77	25 77							
64 »	64 »							
40 »	40 »							
69 84	69 84							
67 22	67 22							
345 »	»	345 »						
94 65	94 65							
40 »	40 »							
5 »	5 »							
1 »	1 »							
54 80	54 80							
200 »	200 »							
40 »	40 »							
15 »	15 »							
100 »	100 »							
140 »	140 »							
5 »	5 »							
129 »	129 »							
167 46	167 46							
21 16	21 16							
10 »	10 »							
84 65	84 65							
120 »	120 »							
16 93	16 93							
84 65	84 65							
91,732 29	59,349 72	26,555 30	62 70	24,172 50	165 48	1,363 55	25 02	40 24

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
21033	»	18 décembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnance partielle)	»	»	»
21034	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21035	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21036	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21037	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21038	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21039	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21040	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21041	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21042	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21043	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21044	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21045	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21046	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
41047	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
41048	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
41049	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21050	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21051	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21052	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21053	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21054	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21055	»	id. . .	Id. —	»	»	»
21056	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21057	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21058	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21059	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21060	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21061	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21062	»	Id . .	Id. —	»	»	»
21063	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21064	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21065	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21066	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21067	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21068	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21069	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21070	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21071	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21072	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21073	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS	MARINE.	REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS.
91,752 20	50,549 72	26,555 30	62 70	24,172 50	165 48	1,363 53	23 02	40 24
22 64	22 64							
150 »	150 »							
10 »	10 »							
21 16	51 16							
40 »	40 »							
25 »	25 »							
110 »	110 »							
14 81	14 81							
155 55	155 55							
50 »	50 »							
91 01	91 01							
45 57	45 57							
16 59	16 59							
115 50	115 50							
41 01	41 01							
58 »	58 »							
211 64	211 64							
59 82	59 82							
126 98	126 98							
75 60	75 60							
73 82	73 82							
49 »	49 »							
66 65	66 65							
46 95	46 95							
114 28	114 28							
52 55	52 55							
64 24	64 24							
69 84	69 84							
228 57	228 57							
120 56	120 56							
51 14	51 14							
194 70	194 70							
55 54	55 54							
255 »	255 »							
59 26	59 26							
105 82	105 82							
90 75	90 75							
247 61	247 61							
155 76	155 76							
28 56	28 56							
61 57	61 57							
95,257 92	42,855 55	26,555 30	62 70	24,172 50	165 48	1,363 53	23 02	40 24

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
21074	»	18 décembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances particlles) . . .	»	»	»
21075	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21076	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21077	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21078	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21079	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21080	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21081	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21082	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21083	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21084	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21085	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21086	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21087	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21088	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21089	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21090	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21091	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21092	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21093	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21094	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21095	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21096	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21097	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21098	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21099	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21100	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21101	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21102	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21103	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21104	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21105	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21106	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21107	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21108	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21109	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21110	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21111	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21112	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21113	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»

A REPORTER. . . . . .

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
95,237 92	42,855 35	26,555 30	62 70	24,172 50	165 48	1,363 53	23 02	40 24
31 74	31 74							
91 43	91 43							
118 35	118 35							
84 65	84 65							
126 98	126 98							
134 85	134 85							
59 40	59 40							
52 46	52 46							
63 49	63 49							
95 25	95 25							
76 65	76 65							
197 44	197 44							
47 53	47 53							
59 04	59 04							
115 93	115 93							
166 91	166 91							
128 69	128 69							
132 »	132 »							
108 44	108 44							
16 25	16 25							
115 34	115 34							
17 53	17 53							
148 15	148 15							
21 83	21 83							
7 10	7 10							
61 12	61 12							
48 67	48 67							
161 »	161 »							
27 86	27 86							
50 »	50 »							
86 12	86 12							
24 75	24 75							
170 51	170 51							
156 28	156 28							
60 62	60 62							
100 »	100 »							
19 47	19 47							
184 09	184 09							
16 05	16 05							
64 80	64 80							
96,604 65	46,222 08	26,555 30	62 70	24,172 50	165 48	1,363 53	23 02	40 24

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
21120	»	18 décembre 1845. .	*Intérieur* (Ordonnances partielles).	»	»	»
21121	»	Id. . .	*Travaux publics*	»	»	»
21122	»	24 id. . .	*Intérieur*	»	»	»
21123	»	Id. . .	*Travaux publics*	»	»	»
21125	»	29 id. . .	Id.	»	»	»
21126	»	Id. . .	*Finances*	»	»	»
21127	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21128	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21129	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21130	»	Id. . .	*Dette publique*.	»	»	»
21131	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21132	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21133	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21134	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21135	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21136	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21137	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21138	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21139	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21140	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21141	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21142	»	Id. .	Id.	»	»	»
21143	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21144	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21145	»	Ip. . .	Id.	»	»	»
21146	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21147	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21148	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21149	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21150	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21151	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21152	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21153	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21154	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21155	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21156	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21157	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21158	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21159	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21160	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21161	»	Id. . .	Id.	»	»	»

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS
98,604 65	46,222 08	26,555 50	62 70	24,172 50	165 48	1,363 33	23 02	40 24
103 60	»	»	103 60					
240 »	»	»	»	»	»	240 »		
373 59	»	»	373 59					
3,439 09	»	»	»	»	»	3,439 09		
2,400 »	»	»	»	»	»	2,400 »		
278 »	»	»	»	»	278 »			
550 »	»	»	»	»	550 »			
858 71	»	»	»	»	858 71			
606 98	»	»	»	»	606 98			
29 20	29 20							
58 41	58 41							
40 24	40 24							
17 87	17 87							
29 62	29 62							
108 69	108 69							
57 47	57 47							
79 93	79 93							
157 33	157 33							
47 64	47 64							
32 79	32 79							
28 05	28 05							
70 34	70 34							
76 19	76 19							
56 28	56 28							
35 47	35 47							
26 18	26 18							
46 84	46 84							
51 93	51 93							
130 56	130 56							
95 19	95 19							
41 99	41 99							
10 58	10 58							
158 93	158 93							
29 81	29 81							
42 32	42 32							
33 86	33 86							
99 66	99 66							
67 72	67 72							
105 »	105 »							
42 33	42 33							
233 »	233 »							
109,573 64	48,341 30	26,555 50	539 69	24,172 50	2,459 17	7,442 42	23 02	40 24

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire	d'ordre	d'inscription
			Report.			
21162	»	29 décembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances particulières). . . .	»	»	»
21163	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21164	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21165	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21166	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21167	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21168	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21169	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21170	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21171	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21172	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21173	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21174	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21175	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21176	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21177	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21178	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21179	»	Id . .	Id. —	»	»	»
21180	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21181	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21182	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21183	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21184	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21185	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21186	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21187	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21188	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21189	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21190	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21191	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21192	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21193	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21194	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21195	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21196	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21197	»	Id . .	Id. —	»	»	»
21198	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21199	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21200	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21201	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21202	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
109,573 64	48,341 50	26,555 50	539 69	24,172 50	2,459 17	7,442 42	23 02	40 24
250 »	250 »							
29 81	29 81							
84 65	84 65							
74 07	74 07							
106 »	106 »							
63 50	63 50							
100 »	100 »							
127 »	127 »							
32 »	32 »							
70 »	70 »							
16 77	16 77							
138 44	138 44							
234 »	234 »							
119 27	119 27							
116 »	116 »							
125 25	125 25							
126 97	126 97							
59 19	59 19							
77 80	77 80							
233 »	233 »							
145 50	145 50							
88 68	88 68							
224 50	224 50							
100 »	100 »							
26 17	26 17							
42 54	42 54							
3 70	3 70							
2 05	2 05							
9 24	9 24							
2 12	2 12							
8 87	8 87							
3 71	3 71							
100 »	100 »							
140 »	140 »							
250 »	250 »							
73 35	73 35							
73 42	73 42							
34 49	34 49							
150 »	150 »							
82 68	82 68							
40 »	40 »							
113,358 18	52,125 84	26,555 50	539 69	24,172 50	2,459 17	7,442 42	23 02	40 24

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription
			REPORT.			
21203	»	29 décembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances particulières). . . .	»	»	»
21204	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21205	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21206	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21207	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21208	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21209	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21419	»	31 décembre 1845. .	*Finances*	»	»	»
21420	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21421	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21422	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21423	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21424	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21425	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21426	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21427	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21428	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21429	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21430	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21431	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21432	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21433	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21434	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21435	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21436	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21437	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21438	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21439	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21440	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21441	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21442	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21443	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21445	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21446	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21447	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21448	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21444	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21449	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21450	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21451	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21452	»	Id. . .	Id.	»	»	»

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS	MARINE.	REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS
113,358 18	52,125 84	26,555 30	539 60	24,172 50	2,459 17	7,442 42	23 02	40 24
30 »	30 »							
126 78	126 78							
105 22	105 22							
17 77	17 77							
121 04	121 04							
86 51	86 51							
201 59	201 59							
8,206 34	»	»	»	»	8,206 34			
2,695 27	»	»	»	»	2 695 27			
1,501 84	»	»	»	»	1,501 84			
615 71	»	»	»	»	615 71			
960 39	»	»	»	»	960 39			
1,084 29	»	»	»	»	1,084 29			
409 95	»	»	»	»	409 95			
77 43	»	»	»	»	77 43			
668 84	»	»	»	»	668 84			
506 15	»	»	»	»	506 15			
845 »	»	»	»	»	845 »			
5,322 22	»	»	»	»	5,322 22			
1,896 01	»	»	»	»	1,896 01			
579 39	»	»	»	»	579 39			
112 49	»	»	»	»	112 49			
8,552 19	»	»	»	»	8.552 19			
1,000 26	»	»	»	»	1,000 26			
1,655 80	»	»	»	»	1,655 80			
2,600 91	»	»	»	»	2,600 91			
218 62	»	»	»	»	218 62			
5,970 60	»	»	»	»	5,970 60			
5,858 80	»	»	»	»	5.858 80			
1,685 99	»	»	»	»	1,685 99			
1,509 54	»	»	»	»	1,509 54			
2,045 24	»	»	»	»	2,045 24			
1,778 08	»	»	»	»	1,778 08			
7,284 12	»	»	»	»	7,284 12			
480 »	»	»	»	»	480 »			
409 49	»	»	»	»	409 49			
5,044 84	»	»	»	»	5,044 84			
1,410 97	»	»	»	»	1,410 97			
5,078 94	»	»	»	»	5,078 94			
1,562 82	»	»	»	»	1,562 82			
1,038 11	»	»	»	»	1,038 11			
186,489 73	52,814 75	26,555 30	539 69	24,172 50	74,901 81	7,442 42	23 02	40 24

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			Report			
21453	»	31 décembre 1845. .	*Finances* (Ordonnances particulières).	»	»	»
21454	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21455	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21456	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
25639	»	28 août 1845 . . .	*Dette publique*.	»	»	»
			Totaux.			
			PROVINCE			
1104	»	6 mai 1845. . . .	*Dette publique* (Pensions)	604 50	6	116
1105	»	Id.	Id. —	8,455 50	81	2070
			Id. —	»	83	2072
			Id. —	»	85	2074
1108	»	Id.	Id. —	21,072 91	14	4150
			Id. —	»	24	4174
2236	»	1 août 1845 . . .	Id. —	8,455 50	3	1871
			Id. —	»	81	2070
			Id. —	»	83	2072
			Id. —	»	85	2074
2238	»	Id. . . .	Id. —	22,104 57	14	4150
3417	»	6 novembre 1843. .	Id. —	392 »	24	161
3418	»	Id. . .	Id. —	7,560 87	3	1871
			Id. —	»	81	2070
			Id. —	»	83	2072
			Id. —	»	85	2074
3420	»	Id. . .	Id. —	20,982 12	14	4150
			Id. —	»	459	6540
3594	»	6 février 1844 . .	Id. —	240 »	5	115
3600	»	Id. . . .	Id. —	21,611 06	14	4150
3595	»	Id. . . .	Id. —	7,491 »	3	1871
			Id. —	»	17	1897
			Id. —	»	81	2070
			Id —	»	85	2072
			Id. —	»	85	2074
3749	»	1 mars 1844 . . .	Id. (Rentes viagères)	264 64	1	2581
			Id. —	»	2	4086
			Id. —	»	3	6504
3787	»	14 id. . . .	*Finances*	112 50	2	»
7144	»	7 septembre 1843 .	Id. (Ordonnance particulière)	»	»	»
19220	»	27 février 1845. . .	*Justice*	»	»	»
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS.
186,489 75	52,814 75	26,555 50	559 69	24,172 50	74,901 81	7,442 42	23 02	40 24
810 17	»	»	»	»	810 17			
2,516 96	»	»	»	»	3,516 96			
1,254 57	»	»	»	»	1,254 57			
33,035 65	»	»	»	»	33,035 65			
120 »	120 »							
224,227 08	52,934 75	26,555 50	559 69	24,172 50	112,519 16	7,442 42	23 02	40 24

DE LIMBOURG.

45 70	45 70							
200 »	200 »							
200 »	200 »							
200 »	200 »							
48 25	48 25							
15 02	15 02							
16 »	16 »							
200 »	200 »							
200 »	200 »							
200 »	200 »							
48 25	48 25							
72 63	72 63							
16 »	16 »							
200 »	200 »							
200 »	200 »							
200 »	200 »							
48 25	48 25							
19 80	19 80							
63 25	63 25							
48 25	48 25							
16 »	16 »							
82 75	82 75							
200 »	200 »							
200 »	200 »							
200 »	200 »							
148 15	148 15							
105 82	105 82							
10 67	10 67							
50 »	»	»	»	»	50 »			
100 »	»	»	»	»	100 »			
2,496 »	»	2,496 »						
3,850 79	3,204 79	2,496 »	»	»	150 »			

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
19324	»	20 mars 1845 . . .	*Dette publique* (Ordonnances particulières)	»	»	»
19602	»	8 mai 1845 . . .	Id. —	»	»	»
19605	»	id. . . .	Id. —	»	»	»
19620	»	id. . . .	Id. —	»	»	»
19681	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
19910	»	10 juillet 1845 . . .	*Finances*	»	»	»
19941	»	17 id. . . .	Id.	»	»	»
20035	»	14 août 1845 . . .	*Dette publique.*	»	»	»
20072	»	id. . . .	Id.	»	»	»
20137	»	21 id. . . .	*Finances*	»	»	»
20253	»	11 septembre 1845. .	*Dette publique.*	»	»	»
20254	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20255	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20256	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20257	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20258	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20271	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20511	»	20 novembre 1845. .	Id.	»	»	»
20518	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20520	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20812	»	11 décembre 1845. .	Id.	»	»	»
20813	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20814	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20815	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20816	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20817	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20818	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20819	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20820	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20821	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20822	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20823	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20824	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20825	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20826	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20827	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20828	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20829	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20830	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20831	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20832	»	Id. . .	Id.	»	»	»

À reporter. . . . . .

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
5,850 70	5,204 79	2,496 »	»	»	150 »			
1 27	1 27							
41 07	41 07							
100 »	100 »							
190 44	190 44							
7 79	7 79							
851 92	»	»	»	»	851 92			
196 04	»	»	»	»	196 04			
60 62	60 62							
121 07	121 07							
78 61	»	»	»	»	78 61			
10 16	10 16							
6 84	6 84							
142 85	142 85							
271 95	271 95							
53 56	53 56							
111 90	111 90							
101 50	101 90							
68 20	68 20							
135 50	135 50							
82 72	82 72							
55 56	55 56							
140 41	140 41							
27 »	27 »							
51 53	51 53							
55 42	55 42							
158 84	158 84							
85 »	85 »							
72 44	72 44							
28 »	28 »							
105 19	105 19							
55 07	55 07							
29 04	29 04							
55 54	55 54							
57 20	57 20							
214 02	214 02							
227 84	227 84							
205 59	205 59							
48 67	48 67							
64 65	64 65							
28 53	28 53							
7 59	7 59							
10,201 25	6,328 66	2,496 »	»	»	1,276 57			

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
20833	»	11 décembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnance partielle)	»	»	»
20834	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20835	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20836	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20837	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20838	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20839	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20840	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20841	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20842	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20843	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20844	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20845	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20846	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20847	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20848	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20849	»	Id. .	Id. —	»	»	»
20850	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20851	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20852	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20853	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20854	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20855	»	id. . .	Id. —	»	»	»
20856	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20857	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20858	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20859	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20860	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20861	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20862	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20863	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20864	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20865	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20866	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20867	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20868	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20869	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20870	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20871	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20872	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20873	»	Id. . .	Id. —	»	»	»

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS
10,201 23	6,528 66	2,496 »	»	»	1,276 57			
82 18	82 18							
32 60	32 60							
93 18	93 18							
23 65	23 65							
260 50	260 50							
131 21	131 21							
186 84	186 84							
76 53	76 53							
5 58	5 58							
11 83	11 83							
195 07	195 07							
24 26	24 26							
194 95	194 95							
144 03	144 03							
118 51	118 51							
42 20	42 20							
41 90	41 90							
24 65	24 65							
18 42	18 42							
6 34	6 34							
41 »	41 »							
11 84	11 84							
14 81	14 81							
145 »	145 »							
80 »	80 »							
42 33	42 33							
60 »	60 »							
202 03	202 03							
122 02	122 02							
15 92	15 92							
31 77	31 77							
71 47	71 47							
57 »	57 »							
44 50	44 50							
103 68	103 68							
64 33	64 33							
77 83	77 83							
12 32	12 32							
99 68	99 68							
93 »	93 »							
46 »	46 »							
13,352 19	9,559 62	2,496 »	»	»	1,276 57			60

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
20874	»	11 décembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances particulières). . . .	»	»	»
20875	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20876	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20877	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20878	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21114	»	18 décembre 1845. .	Id. —	»	»	»
21115	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21116	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21117	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21118	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21119	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21124	»	21 décembre 1845. .	*Travaux publics*	»	»	»
21110	»	29 id. . .	*Dette publique*.	»	»	»
21211	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21212	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21213	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21214	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21215	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21216	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21217	»	Id . .	Id.	»	»	»
21218	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21219	»	Id. .	Id	»	»	»
21220	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21221	»	Id. . .	Id	»	»	»
21222	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21223	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21224	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21225	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21226	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21227	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21228	»	Id . .	Id.	»	»	»
21229	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21230	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21231	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21232	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21233	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21234	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21235	»	Id . .	Id.	»	»	»
21236	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21237	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21238	»	Id. . .	Id.	»	»	»

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
15,532 10	9,550 62	2,406 »	»	»	1,276 57			
54 89	54 89							
80 »	80 »							
224 80	224 80							
93 12	93 12							
120 »	120 »							
97 »	97 »							
156 85	156 85							
110 46	110 46							
21 25	21 25							
46 55	46 55							
20 45	20 45							
5,642 05	»	»	»	»	»	5,642 05		
27 87	27 87							
45 88	45 88							
25 54	25 54							
20 »	20 »							
80 »	80 »							
194 17	194 17							
150 29	150 29							
185 40	185 40							
25 »	25 »							
67 11	67 11							
65 98	65 98							
146 76	846 76							
255 98	255 98							
18 57	18 57							
60 60	60 60							
57 60	57 60							
100 »	100 »							
155 20	155 20							
105 »	105 »							
20 »	20 »							
210 46	210 46							
158 75	158 75							
19 57	19 57							
180 85	180 85							
76 51	76 51							
185 61	185 61							
16 22	16 22							
42 52	42 52							
112 »	112 »							
22.819 26	15.404 66	2,406 »	»	»	1.276 57	5,642 05		

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
21239	»	29 décembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances particlles) . . .	»	»	»
21240	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21241	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21242	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21243	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21244	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21245	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21246	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21247	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21248	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21249	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21250	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21251	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21252	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21253	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21254	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21255	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21256	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21257	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21258	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21259	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21260	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21261	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21262	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21263	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
61264	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21265	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21266	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21267	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21268	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21269	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21270	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21271	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21272	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21273	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21274	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21275	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21276	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21277	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21278	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
21279	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
			A REPORTER.			

SOMMES	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE	JUSTICE.	INTÉRIEUR	GUERRE	FINANCES	TRAVAUX PUBLICS	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS
22,819 26	15,404 66	2,496	»		1 276 57	5,642 03		
20 75	20 75							
253 45	253 45							
15 68	15 68							
21 44	21 44							
119 80	119 80							
35 91	35 94							
74 07	74 07							
8 10	8 10							
240 »	240 »							
29 35	29 35							
63 49	63 49							
22 40	22 40							
17 24	17 24							
166 43	166 43							
45 01	45 01							
71 11	71 11							
42 52	42 52							
46 18	46 18							
53 32	53 32							
69 84	69 84							
147 30	147 30							
26 64	26 64							
93 82	93 82							
52 91	52 91							
20 75	20 75							
60 15	60 15							
29 62	29 62							
160 26	160 26							
290 40	290 40							
37 91	37 91							
21 48	21 48							
51 20	51 20							
185 46	185 46							
72 44	72 44							
55 05	55 05							
224 33	224 33							
113 59	113 59							
58 20	58 20							
61 11	61 11							
42 52	42 52							
141 83	141 83							
26,155 74	16,741 14	2,496 »	»	»	1,276 57	5,642 03		

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
21280	»	29 décembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances particulières). . . .	»	»	»
21281	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21282	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21283	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21284	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21285	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21286	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21287	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21288	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21289	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21290	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21291	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21292	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21293	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21294	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21295	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21296	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21297	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21298	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21299	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21300	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21301	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21302	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21303	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21304	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21305	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21306	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21307	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21308	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21309	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21310	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21311	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21312	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21313	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21314	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21315	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21316	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21317	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
11318	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21319	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21320	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS
26,155 74	16,741 14	2,496 »	»	»	1,276 57	5,642 03		
64 21	64 21							
97 39	97 39							
77 66	77 66							
88 »	88 »							
119 60	119 60							
171 06	171 06							
60 »	60 »							
92 47	92 47							
191 01	191 01							
173 87	173 87							
192 »	192 »							
118 52	118 52							
120 82	120 82							
37 67	37 67							
69 06	69 06							
69 83	69 83							
201 08	201 08							
185 87	185 87							
296 27	296 27							
31 74	31 74							
101 22	101 22							
57 38	57 38							
64 82	64 82							
92 75	92 75							
68 74	68 74							
22 47	22 47							
95 89	95 89							
84 66	84 66							
58 86	58 86							
164 23	124 23							
272 46	272 46							
94 48	94 48							
40 42	40 42							
46 17	46 17							
42 32	42 32							
63 48	63 48							
145 25	145 25							
152 38	152 38							
63 49	63 49							
20 »	20 »							
62 97	62 67							
30,428 29	21,015 69	2,496 »	»	»	1,276 57	5,642 03		

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
				REPORT.		
21321	»	29 décembre 1845.	*Dette publique* (Ordonnances particulières). . . .	»	»	»
21322	»	Id.	Id. —	»	»	»
21323	»	Id.	Id. —	»	»	»
21324	»	Id.	Id. —	»	»	»
21325	»	Id.	Id. —	»	»	»
21326	»	Id.	Id. —	»	»	»
21327	»	Id.	Id. —	»	»	»
21328	»	Id.	Id. —	»	»	»
21329	»	Id.	Id. —	»	»	»
21330	»	Id.	Id. —	»	»	»
21331	»	Id.	Id. —	»	»	»
21332	»	Id.	Id. —	»	»	»
21333	»	Id.	Id. —	»	»	»
21334	»	Id.	Id. —	»	»	»
21335	»	Id.	Id. —	»	»	»
21336	»	Id.	Id. —	»	»	»
21337	»	Id.	Id. —	»	»	»
21338	»	Id.	Id. —	»	»	»
21339	»	Id.	Id. —	»	»	»
21340	»	Id.	Id. —	»	»	»
21341	»	Id.	Id. —	»	»	»
21342	»	Id.	Id. —	»	»	»
21343	»	Id.	Id. —	»	»	»
21344	»	Id.	Id. —	»	»	»
21345	»	Id.	Id. —	»	»	»
21346	»	Id.	Id. —	»	»	»
21347	»	Id.	Id. —	»	»	»
21348	»	Id.	Id. —	»	»	»
21349	»	Id.	Id. —	»	»	»
21350	»	Id.	Id. —	»	»	»
21351	»	Id.	Id. —	»	»	»
			TOTAUX.			

PROVINCE

1211	»	15 mai 1845 . . .	*Dette publique* (Pensions)	799 »	647	7047
1113	»	6 id. . . .	Id. —	891 75	1	11
1114	»	Id. . . .	Id. —	10,211 25	55	758
1115	»	Id. . . .	Id. —	18,611 25	9	257
			Id. —	»	20	490
			Id. —	»	54	878
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS
30,428 29	21,015 69	2,496 »	»	»	1,276 57	5,642 05		
51 62	51 62							
52 91	52 91							
114 27	114 27							
11 51	11 51							
56 74	56 74							
28 02	28 02							
103 61	103 61							
187 »	187 »							
86 54	86 54							
83 53	83 53							
59 86	59 86							
107 85	107 85							
207 40	207 40							
53 27	53 27							
4 15	4 15							
53 16	53 16							
112 17	112 17							
270 12	270 12							
105 81	105 81							
18 68	18 68							
42 53	42 53							
51 22	51 22							
26 »	26 »							
79 95	79 95							
182 »	182 »							
150 »	150 »							
151 01	151 01							
44 »	44 »							
25 53	25 53							
234 »	234 »							
117 82	117 82							
55,234 77	23,820 17	2,496 »	»	»	1,276 57	5 642 05		

DE LIÉGE.

37 92	37 92							
75 75	75 75							
150 25	150 25							
39 75	39 75							
18 75	18 75							
33 50	33 50							
335 92	335 92							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
1115	»	6 mai 1843 . . .	*Dette publique* (États collectifs de pensions) . . .	18,611 25	05	945
1117	»	Id. . . .	Id. — . . .	4,615 83	10	149
1118	»	Id. . . .	Id. — . . .	52,277 35	9	33
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	31	67
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	45	152
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	48	336
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	51	339
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	76	367
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	110	917
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	260	2414
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	283	2432
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	299	2452
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	317	2778
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	578	3662
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	405	3694
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	456	4575
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	468	4743
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	565	6142
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	578	6267
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	619	6732
2243	»	1 août 1843 . . .	Id. — . . .	4,571 66	10	149
2244	»	Id. . . .	Id — . . .	891 75	1	11
2245	»	Id. . . .	Id. — . . .	10,211 25	35	758
»	»	Id. . . .	Id — . . .	»	71	1679
2246	»	Id. . . .	Id — . . .	18,404 42	9	237
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	20	490
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	54	878
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	65	945
2248	»	Id. . . .	Id. — . . .	52,682 86	9	33
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	31	67
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	45	152
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	48	336
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	51	339
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	72	362
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	76	367
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	110	917
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	140	1176
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	269	2414
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	283	2432
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	317	2778
»	»	Id. . . .	Id. — . . .	»	335	2972

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS.
335 92	335 92							
37 50	37 50							
75 »	75 »							
24 »	24 »							
24 »	24 »							
25 »	25 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
14 16	14 16							
26 50	26 50							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
3 76	3 76							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
25 »	25 »							
87 50	87 50							
87 50	87 50							
48 75	48 75							
62 50	62 50							
75 »	75 »							
75 75	75 75							
130 25	130 25							
67 50	67 50							
39 75	39 75							
18 75	18 75							
53 50	53 50							
57 50	57 50							
24 »	24 »							
24 »	24 »							
25 »	25 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
5 78	5 78							
26 »	26 »							
26 50	26 50							
21 39	21 39							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
13 42	13 42							
2,058 77	2,058 77							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
2248	»	1 août 1848. . . .	*Dette publique* (États collectifs de pensions). . .	32,682 86	578	3662
			Id. — . . .	»	594	3682
			Id. — . . .	»	405	3694
			Id. — . . .	»	456	4573
			Id. — . . .	»	468	4745
			Id. — . . .	»	565	6142
			Id. — . . .	»	578	6267
			Id. — . . .	»	618	6752
5425	»	6 novembre 1843. .	Id. — . . .	30,884 05	9	33
			Id. — . . .	»	31	67
			Id. — . . .	»	45	152
			Id. — . . .	»	48	336
			Id. — . . .	»	51	339
			Id. — . . .	»	110	917
			Id. — . . .	»	160	1370
			Id. — . . .	»	220	1925
			Id. — . . .	»	269	2414
			Id. — . . .	»	285	2452
			Id. — . . .	»	317	2778
			Id. — . . .	»	357	3104
			Id. — . . .	»	347	3178
			Id. — . . .	»	378	3662
			Id. — . . .	»	405	3694
			Id. — . . .	»	456	4573
			Id. — . . .	»	468	4745
			Id. — . . .	»	565	6142
			Id. — . . .	»	578	6267
			Id. — . . .	»	618	6752
5426	»	Id. . .	Id. — . . .	4,520 60	10	149
5427	»	Id. . .	Id. — . . .	740 02	1	11
5428	»	Id. . .	Id. — . . .	9,863 25	35	758
			Id. — . . .	»	85	1710
5429	»	Id. . .	Id. — . . .	17,741 62	9	257
			Id. — . . .	»	20	490
			Id. — . . .	»	54	878
			Id. — . . .	»	50	807
			Id. — . . .	»	65	945
5550	»	1 février 1844. . .	Id. — . . .	148 50	4	39
5657	»	Id. . . .	Id. — . . .	4,475 27	10	149
5658	»	Id. . . .	Id. — . . .	9,758 41	35	758
			Id. — . . .	»	79	1696
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS
2,058 77	2,058 77							
72 »	72 »							
3 20	3 20							
72 »	72 »							
25 »	25 »							
87 50	87 50							
87 50	87 50							
48 75	48 75							
62 50	62 50							
24 »	24 »							
24 »	24 »							
25 »	25 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 50	26 50							
39 25	39 25							
27 69	27 69							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
16 49	16 49							
57 25	57 25							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
25 »	25 »							
87 50	87 50							
87 50	87 50							
48 75	48 75							
62 50	62 50							
75 »	75 »							
75 75	75 75							
150 25	150 25							
60 60	60 60							
39 75	39 75							
18 75	18 75							
55 50	55 50							
76 42	76 42							
57 50	57 50							
42 50	42 50							
75 »	75 »							
150 25	150 25							
60 60	60 60							
4,265 27	4,265 27							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
3638	»	6 février 1844 . .	*Dette publique* (États collectifs de pensions). . .	9,758 41	85	1710
4639	»	Id. . .	Id. — . . .	671 50	1	11
3640	»	Id. . .	Id. — . . .	17,585 86	9	237
			Id. — . . .	»	20	490
			Id. — . . .	»	25	588
			Id. — . . .	»	54	878
			Id. — . . .	»	65	945
			Id. — . . .	»	69	981
			Id. — . . .	»	71	867
3647	»	Id. . .	Id. — . . .	54,021 91	2	9
			Id. — . . .	»	9	53
			Id. — . . .	»	31	67
			Id. — . . .	»	45	152
			Id. — . . .	»	48	356
			Id. — . . .	»	51	359
			Id. — . . .	»	110	917
			Id. — . . .	»	160	1370
			Id. — . . .	»	251	2145
			Id. — . . .	»	269	2414
			Id. — . . .	»	283	2432
			Id — . . .	»	303	2459
			Id. — . . .	»	317	2778
			Id. — . . .	»	378	3662
			Id. — . . .	»	405	3694
			Id. — . . .	»	456	4573
			Id. — . . .	»	468	4743
			Id. — . . .	»	565	6142
			Id. — . . .	»	578	6207
			Id. — . . .	»	617	6752
2031	»	13 juillet 1845. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	6,104 21	19	3957
			Id. — . . .	»	30	4450
			Id. — . . .	»	45	6109
			Id. — . . .	»	51	6150
			Id. — . . .	»	52	6151
			Id. — . . .	»	80	6900
			Id. — . . .	»	95	V.
2424	»	5 août 1845 . . .	Id. — . . .	8,599 70	11	252
			Id. — . . .	»	23	545
			Id. — . . .	»	143	2585
			Id. — . . .	»	146	2599
			Id. — . . .	»	55	1222
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR	GUERRE	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS
4,265 27	4,265 27							
209 75	209 75							
75 75	75 75							
39 75	39 75							
18 75	18 75							
24 70	24 70							
33 50	33 50							
37 50	37 50							
22 12	22 12							
147 50	147 50							
15 50	15 50							
24 »	24 »							
24 »	24 »							
25 »	25 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 50	26 50							
39 25	39 25							
20 17	20 17							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
14 48	14 48							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
25 »	25 »							
87 50	87 50							
87 50	87 50							
48 75	48 75							
62 50	62 50							
4 23	4 23							
2 12	2 12							
58 10	58 10							
3 31	3 31							
27 94	27 94							
58 10	58 10							
14 81	14 81							
3 39	3 39							
10 16	10 16							
8 »	8 »							
9 56	9 56							
3 44	3 44							
5,878 65	5,878 65							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général	N° de province.	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			REPORT.			
3668	»	10 février 1844. . .	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements) . . .	9,415 54	11	252
			Id. — . . .	»	23	545
			Id. — . . .	»	56	1305
			Id. — . . .	»	70	1596
			Id. — . . .	»	77	1743
			Id. — . . .	»	88	1905
			Id. — . . .	»	134	2383
3696	»	19 id. . . .	Id. — . . .	6,175 09	18	3957
			Id. — . . .	»	29	4450
			Id. — . . .	»	45	6100
			Id. — . . .	»	49	6130
			Id. — . . .	»	50	6131
			Id. — . . .	»	78	6900
			Id. — . . .	»	95	V.
			Id. — . . .	»	97	4541
			Id. — . . .	»	98	5755
			Id. — . . .	»	100	99
			Id. — . . .	»	26	2644
			Id. — . . .	»	27	2645
			Id. — . . .	»	28	2646
5955	»	13 février 1845 . .	Id. — . . .	250 70	1	2755
			Id. — . . .	»	2	2754
216	»	2 mars 1843 . . .	*Travaux publics*	2,989 04	»	»
5199	»	19 octobre 1843 . .	*Justice*	250 »	1	»
2879	»	7 décembre 1843 . .	*Intérieur*	445 »	16	»
3785	»	14 mars 1844 . . .	*Non-valeurs*	6,315 »	37	»
3811	»	4 avril 1844 . . .	*Intérieur*	2,605 »	1	»
922	»	1 avril 1845 . . .	*Restitutions* (Ordonnances partielles)	»	»	»
924	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
1505	»	15 id. . . .	*Justice*	»	»	»
4985	»	20 juillet 1845 . . .	*Intérieur*	»	»	»
4995	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
4995	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
11782	»	21 décembre 1845. .	*Travaux publics*	»	»	»
14849	»	1 mars 1844 . . .	*Intérieur*	»	»	»
16589	»	18 avril 1844 . . .	*Dette publique.*	»	»	»
19474	»	3 avril 1845 . . .	Id.	»	»	»
20085	»	14 août 1845 . . .	Id.	»	»	»
20421	»	6 novembre 1845. .	*Guerre*	»	»	»
20422	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20423	»	Id. . .	Id.	»	»	»
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
7,878 65	5,878 65							
5 59	5 59							
10 16	10 16							
5 56	5 56							
6 »	6 »							
8 »	8 »							
28 »	28 »							
8 »	8 »							
4 23	4 23							
2 12	2 12							
58 10	58 10							
5 51	5 51							
27 94	27 94							
58 10	58 10							
14 81	14 81							
84 66	84 66							
4 22	4 22							
21 16	21 16							
» 06	» 06							
» 05	» 05							
6 »	6 »							
5 16	5 16							
1 85	1 85							
58 55	»	»	»	»	»	58 55		
83 55	»	83 55						
10 »	»	»	10 »					
40 »	»	»	»	»	»	»	»	40 »
100 »	»	»	100 »					
16 29	»	»	»	»	»	»	»	16 29
6 70	»	»	»	»	»	»	»	6 70
75 »	»	75 »						
50 »	»	»	50 »					
50 »	»	»	50 »					
50 »	»	»	50 »					
100 »	»	»	»	»	»	100 »		
76 80	»	»	76 80					
29 65	29 65							
74 98	74 98							
56 55	56 55							
202 75	»	»	»	202 75				
423 28	»	»	»	423 28				
1,460 64	»	»	»	1,460 64				
9,231 55	6,558 45	158 55	336 80	2,176 65	»	158 55	»	62 99

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province.	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			REPORT.			
20424	»	6 novembre 1845. .	*Guerre* (Ordonnances particlles)	»	»	»
20425	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21417	»	31 décembre 1845. .	*Restitution*.	»	»	»
21418	»	Id. . .	*Finances*	»	»	»
			TOTAUX.			
			PROVINCE DE LA			
1125	»	6 mai 1845 . . .	*Dette publique* (États collectifs de pensions). . .	8,804 82	25	274
1134	»	Id. . . .	Id. — . . .	13,797 »	6	110
1127	»	Id. . . .	Id. — . . .	54,908 84	55	429
			Id. — . . .	»	76	478
			Id. — . . .	»	156	1225
			Id. — . . .	»	269	2035
			Id. — . . .	»	511	2201
			Id. — . . .	»	379	2551
			Id. — . . .	»	525	5728
			Id — . . .	»	668	5415
			Id. — . . .	»	689	5592
			Id. — . . .	»	705	5674
			Id. — . . .	»	749	5972
			Id. — . . .	»	876	6772
2255	»	1 août 1845 . . .	Id. — . . .	14,047 61	1	29
			Id. — . . .	»	72	1080
2256	»	Id. . . .	Id. — . . .	56,790 86	76	478
			Id. — . . .	»	156	1225
			Id. — . . .	»	269	2035
			Id. — . . .	»	379	2551
			Id. — . . .	»	535	5012
			Id — . . .	»	598	4967
			Id. — . . .	»	668	5415
			Id. — . . .	»	705	5674
			Id. — . . .	»	868	6748
			Id. — . . .	»	875	6772
			Id. — . . .	»	895	6945
2257	»	Id. . . .	Id. — . . .	8,557 51	12	240
			Id. — . . .	»	56	515
			Id. — . . .	»	88	1425
3708	»	27 novembre 1845. .	Id. — . . .	165 25	705	5674
3709	»	Id. . .	Id. — . . .	52 50	938	5674bis
			A REPORTER.			

SOMMES	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE	JUSTICE	INTÉRIEUR	GUERRE	FINANCES	TRAVAUX PUBLICS	MARINE	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS
9,231 55	6,338 45	158 33	336 80	2,176 65	»	158 33	»	62 99
1,314 44	»	»	»	1,314 44				
1,174 60	»	»	»	1,174 60				
281 59	»	»	»	»	»	»	»	281 59
88 67	»	»	»		88 67			
12,090 85	6 338 45	158 33	336 80	4,665 69	88 67	158 33	»	344 58

FLANDRE ORIENTALE.

33 06	33 06							
3 38	3 38							
1 15	1 15							
26 »	26 »							
38 25	38 25							
46 75	46 75							
13 79	13 79							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
62 50	62 50							
27 94	27 94							
67 50	67 50							
10 14	10 14							
62 50	62 50							
» 50	50							
29 28	29 28							
26	26 »							
38 25	38 25							
46 75	46 75							
48 25	48 25							
63 31	63 31							
56 11	56 11							
62 50	62 50							
67 50	67 50							
18 48	18 48							
62 50	62 50							
55 42	55 42							
48 62	48 62							
70 »	70 »							
100 97	100 97							
46 25	46 25							
21 25	21 25							
1 377 15	1,377 15							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.		NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.			d'ordre	d'inscription.
			Report.				
3396	»	2 novembre 1843. .	*Dette publique* (États collectifs de pensions). . .	3,980	74	935	7148
3436	»	6 id. . .	Id. — . . .	8,170	»	100	1736
3437	»	6 id. . .	Id. — . . .	55,619	55	76	478
			Id. — . . .	»		92	497
			Id. — . . .	»		651	546
			Id. — . . .	»		156	1225
			Id. — . . .	»		173	1416
			Id. — . . .	»		269	2035
			Id. — . . .	»		379	2551
			Id. — . . .	»		468	3453
			Id — . . .	»		668	5415
			Id. — . . .	»		874	6772
3552	»	1 février 1844 . .	Id. — . . .	165	25	705	5674
3635	»	6 id. . .	Id. — . . .	7,750	59	8	259
3636	»	Id. . .	Id. — . . .	59.258	84	76	478
			Id. — . . .	»		156	1225
			Id. — . . .	»		198	1472
			Id. — . . .	»		269	2035
			Id. — . . .	»		379	2551
			Id. — . . .	»		488	3541
			Id. — . . .	»		668	5415
			Id. — . . .	»		725	5821
			Id. — . . .	»		873	6772
			Id. — . . .	»		920	7086
3689	»	15 février 1844. . .	Id. — . . .	52	50	956	5674bis
2032	»	15 juillet 1843 . . .	Id. (Etats coll. d'intér. de cautionnem[t]).	8,455	85	97	BB.
2425	»	3 août 1843 . . .	Id. — .	11,898	60	47	647
			Id. — .	»		67	1010
			Id. — .	»		109	1552
3669	»	10 février 1844 . .	Id. — .	11,608	62	45	647
			Id. — .	»		64	1010
			Id. — .	»		87	1249
			Id. — .	»		105	1552
3697	»	19 février 1844. . .	Id — .	8,204	14	92	2566
			Id. — .	»		95	4860
			Id. — .	»		24	00.
1605	»	1 juillet 1843 . .	*Intérieur* (États collect. de traitem[ts] par assignat[s]).	9,175	»	7	»
3760	»	1 décembre 1843. .	Id. (Etats collectifs payables par mandats).	1,358	05	29	»
2851	»	1 juin 1843 . . .	*Justice* (Ordonnances partielles)	»		»	»
6045	»	17 août 1843 . . .	*Travaux publics*	»		»	»
11547	»	7 décembre 1843. .	*Guerre*	»		»	»
			A reporter.				

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS.
1,377 15	1,377 15							
45 70	45 70							
44 29	44 29							
26 »	26 »							
2 31	2 31							
11 56	11 56							
38 25	38 25							
12 22	12 22							
46 75	46 75							
48 25	48 25							
21 51	21 51							
62 50	62 50							
62 50	62 50							
46 25	46 25							
87 50	87 50							
26 »	26 »							
58 25	58 25							
4 37	4 37							
46 75	46 75							
48 25	48 25							
10 40	10 40							
62 50	62 50							
40 »	40 »							
62 50	62 50							
41 21	41 21							
21 25	21 25							
8 47	8 47							
16 66	16 66							
46 »	46 »							
» 42	» 42							
16 66	16 66							
46 »	46 »							
2 67	2 67							
» 42	» 42							
8 94	8 94							
28 02	28 02							
80 »	80 »							
125 »	»		»		125 »			
12 70	»		»		12 70			
1,000 »	»		1,000 »					
600 »	»		»		»	»	600 »	
51 64	»		»		51 64			
4,580 82	2,591 48		1,000 »		137 70	51 64	»	600 »

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			Report.			
11916	»	21 décembre 1843. .	*Travaux publics* (Ordonnances partielles) . . .	»	»	»
18585	»	12 septembre 1844 .	*Guerre* (Ordonnances partielles)	»	»	»
17153	»	15 mai 1844 . . .	*Restitutions*	»	»	»
20729	»	4 décembre 1845. .	*Travaux publics*	»	»	»
20730	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21013	»	18 id. . .	*Justice*	»	»	»
			A reporter			

PROVINCE DE LA

1153	»	6 mai 1845 . . .	*Dette publique* (États collectifs de pensions). . .	7,597 70	17	295
		Id. . . .	Id. — . . .	»	20	296
		Id. . . .	Id. — . . .	»	64	1079
		Id. . . .	Id. — . . .	»	67	1088
1154	»	Id. . . .	Id. — . . .	6,253 91	2	47
		Id. . . .	Id. — . . .	»	27	885
		Id. . . .	Id. — . . .	»	54	915
1157	»	Id. . . .	Id. — . . .	42,495 91	14	159
		Id. . . .	Id. — . . .	»	59	575
		Id. . . .	Id. — . . .	»	64	607
		Id. . . .	Id. — . . .	»	197	1624
		Id. . . .	Id. — . . .	»	251	2225
		Id. . . .	Id — . . .	»	261	2256
		Id. . . .	Id. — . . .	»	265	2240
		Id. . . .	Id. — . . .	»	320	2592
		Id. . . .	Id. — . . .	»	322	2594
		Id. . . .	Id. — . . .	»	325	2752
		Id. . . .	Id. — . . .	»	405	4679
		Id. . . .	Id. — . . .	»	493	5799
		Id . . .	Id. — . . .	»	591	6879
1142	»	Id. . .	Id. — . . .	575 »	7	65
1217	»	15 id. . . .	Id. — . . .	1,281 75	628	6981
1264	»	1 août 1843 . . .	Id. — . . .	45,180 02	14	159
		Id. . . .	Id. — . . .	»	59	575
		Id. . . .	Id. — . . .	»	64	607
		Id. . . .	Id. — . . .	»	69	612
		Id. . . .	Id. — . . .	»	197	1624
		Id. . . .	Id. — . . .	»	241	2210
		Id. . . .	Id. — . . .	»	322	2594
		Id. . . .	Id. — . . .	»	325	2752
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS
4,380 82	2,591 48	1.000 »	137 70	51 64	»	600 »		
208 80	»	»	»	»	»	208 80		
7,897 18	»	»	»	7,897 18				
5 57	»	»	»	»	»	»	»	5 57
2,000 »	»	»	»	»	»	2,000 »		
100 »	»	»	»	»	»	100 »		
3,499 90	»	3,499 90						
18,092 07	2,591 48	4,499 90	137 70	7,948 82	»	2,908 80	»	5 57

FLANDRE OCCIDENTALE.

6 80	6 80							
2 91	2 91							
41 75	41 75							
9 63	9 63							
2 13	2 13							
231 »	231 »							
50 »	50 »							
24 50	24 50							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
59 25	59 25							
24 41	24 41							
15 92	15 92							
14 55	14 55							
27 35	27 35							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
24 50	24 50							
15 89	15 89							
9 52	9 52							
25 »	25 »							
87 50	87 50							
24 50	24 50							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
4 54	4 54							
59 25	59 25							
19 64	19 64							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
1,054 92	1,054 92							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
2264	»	1 août 1843. . . .	*Dette publique* (États collectifs de pensions). . .	43,180 02	405	4679
			Id. — . . .	»	426	5051
			Id. — . . .	»	503	6716
2266	»	Id.	Id. — . . .	7,043 36	44	879
2267	»	Id.	Id. — . . .	6,568 50	27	883
			Id. — . . .	»	34	915
2273	»	Id.	Id. — . . .	350 »	7	63
3445	»	4 novembre 1843. .	Id. — . . .	42,707 65	14	139
			Id. — . . .	»	23	555
			Id. — . . .	»	39	575
			Id. — . . .	»	64	607
			Id. — . . .	»	197	1624
			Id. — . . .	»	245	2217
			Id. — . . .	»	319	2590
			Id. — . . .	»	322	2594
			Id. — . . .	»	325	2732
			Id. — . . .	»	357	3270
			Id. — . . .	»	389	3738
			Id. — . . .	»	396	3937
			Id. — . . .	»	405	4679
3448	»	Id. . .	Id. — . . .	6,888 75	49	890
			Id. — . . .	»	51	892
			Id. — . . .	»	87	1745
3449	»	Id. . .	Id. — . . .	6,157 50	24	858
			Id. — . . .	»	34	915
3455	»	Id. . .	Id. — . . .	350 »	7	63
3648	»	6 février 1844. . .	Id. — . . .	43,636 74	14	139
			Id. — . . .	»	39	575
			Id. — . . .	»	64	607
			Id. — . . .	»	101	651
			Id. — . . .	»	197	1624
			Id. — . . .	»	322	2594
3648	»	Id. . . .	Id. — . . .	43,636 74	325	2752
			Id. — . . .	»	405	4679
3649	»	Id. . . .	Id. — . . .	575 »	7	63
3658	»	Id. . . .	Id. — . . .	6,276 33	62	1077
			Id. — . . .	»	82	1506
2033	»	15 juillet 1843. . .	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements). . .	7,814 76	7	2750
			Id. — . . .	»	27	5424
			Id. — . . .	»	51	5875
			Id. — . . .	»	59	5891
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
1,034 92	1,034 92							
24 50	24 50							
17 71	17 71							
117 49	117 49							
43 42	43 42							
231 »	231 »							
50 »	50 »							
25 »	25 »							
24 50	24 50							
13 »	13 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
39 25	39 25							
5 31	5 31							
21 45	21 45							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
14 55	14 55							
44 »	44 »							
52 19	52 19							
24 50	24 50							
65 68	65 68							
59 54	59 54							
44 29	44 29							
79 45	79 45							
50 »	50 »							
25 »	25 »							
24 50	24 50							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
39 25	39 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
24 50	24 50							
25 »	25 »							
83 49	83 49							
2 04	2 04							
71 96	71 96							
4 16	4 16							
121 90	121 90							
59 26	59 26							
2,883 61	2,883 61							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMERO	
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription
			Report.			
5670	»	10 février 1844 . .	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements) . . .	10,157 15	13	361
5608	»	19 Id. . .	Id — . . .	7,656 59	7	2739
			Id. — . . .	»	23	3424
			Id — . . .	»	49	5873
			Id. — . . .	»	57	5891
			Id. — . . .	»	85	2079
			Id. — . . .	»	86	3140
			Id. — . . .	»	87	5199
1062	»	4 mai 1843. . . .	*Finances*	2,222 50	8	»
1593	»	15 juillet 1843. . .	*Travaux publics*	300 »	»	»
2588	»	5 août 1843 . . .	*Finances*	2,059 89	»	»
			Id.	»	15	»
2961	»	5 octobre 1843 . .	*Travaux publics*	300 »	2	»
3507	»	9 novembre 1843 . .	*Finances*	2,027 50	12	»
249	»	25 février 1843. . .	*Restitution* (Ordonnances particulières)	»	»	»
10849	»	1 décembre 1843. .	*Guerre*	»	»	»
10851	»	Id. . .	Id.	»	»	»
10855	»	Id. . .	Id.	»	»	»
15458	»	14 mars 1844 . . .	Id.	»	»	»
20427	»	6 novembre 1845. .	Id.	»	»	»
20429	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21000	»	11 décembre 1845. .	*Intérieur*	»	»	»
			Totaux.			

PROVINCE

1075	»	6 mai 1843 . . .	*Dette publique* (Pensions)	12,289 »	3	44
			Id. —	»	17	311
			Id. —	»	29	909
			Id. —	»	53	949
			Id. —	»	71	1521
			Id. —	»	87	1574
			Id. —	»	96	1761
			Id. —	»	105	1788
			Id. —	»	111	1795
1076	»	Id. . . .	Id. —	10,091 81	1	51
			Id. —	»	27	279
			Id. —	»	29	288
			Id. —	»	34	549
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS ET NON VALEURS
2,885 61	2,885 61							
71 20	71 20							
71 96	71 96							
4 16	4 16							
121 90	121 90							
59 26	59 26							
120 22	120 22							
145 92	145 92							
15 02	15 02							
55 »	»	»	»	»	55 »			
25 »	»	»	»	»	»	25 »		
1 55	»	»	»	»	1 55			
17 50	»	»	»	»	17 50			
75 »	»	»	»	»	»	75 »		
17 50	»	»	»	»	17 50			
13 17	»	»	»	»	»	»	»	13 17
5 92	»	»	»	5 92				
» 74	»	»	»	» 74				
2 96	»	»	»	2 96				
6 90	»	»	»	6 90				
5,710 65	»	»	»	5,710 65				
100 »	»	»	»	100 »				
2,000 »	»	»	2,000 »					
9,503 14	3,491 25	»	2,000 »	5,827 17	71 55	100 »	»	13 17

DE HAINAUT.

74 75	74 75							
87 50	87 50							
150 25	150 25							
40 55	40 55							
17 48	17 48							
192 25	192 25							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
» 41	» 41							
55 »	55 »							
54 50	54 50							
42 40	42 40							
1,522 32	1,522 32							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province.	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription
			REPORT.			
1076	»	6 mai 1843 . . .	*Dette publique* (Pensions)	10,091 81	35	378
1078	»	Id. . . .	Id. —	2,685 50	7	251
			Id. —	»	20	510
			Id. —	»	27	675
			Id. —	»	28	676
1079	»	Id. . . .	Id. —	69,585 09	16	166
			Id. —	»	100	745
			Id. —	»	130	976
			Id. —	»	150	1123
			Id. —	»	155	1132
			Id. —	»	225	1725
			Id. —	»	251	1940
			Id. —	»	352	2653
			Id. —	»	337	2658
			Id. —	»	365	2824
			Id. —	»	419	3121
			Id. —	»	423	3166
			Id. —	»	474	3440
			Id. —	»	479	3470
			Id. —	»	515	3767
			Id. —	»	556	4043
			Id. —	»	662	5420
			Id. —	»	758	6045
1084	»	Id. . . .	Id. —	1,579 76	1	6
2274	»	1 août 1843 . . .	Id. —	2,624 82	20	510
			Id. —	»	27	675
			Id. —	»	28	676
2276	»	Id. . . .	Id. —	12,001 50	3	44
			Id. —	»	17	311
			Id. —	»	29	909
			Id —	»	87	1574
			Id. —	»	96	1761
			Id. —	»	105	1788
			Id —	»	111	1795
2277	»	Id. . . .	Id. —	10,742 »	27	279
			Id —	»	29	288
			Id. —	»	81	520
2280	»	Id. . .	Id —	72,307 22	16	166
			Id —	»	100	745
			Id —	»	150	1125
			Id. —	»	155	1152
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS.
1,322 32	1,322 32							
34 29	34 29							
3 90	3 90							
75 »	75 »							
50 »	50 »							
50 »	50 »							
25 »	25 »							
26 »	26 »							
12 44	12 44							
35 »	35 »							
55 »	55 »							
39 25	39 25							
44 50	44 50							
15 55	15 55							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
53 »	53 »							
55 25	55 25							
68 50	68 50							
6 14	6 14							
72 »	72 »							
82 16	82 16							
51 25	51 25							
62 50	62 50							
29 25	29 25							
75 »	75 »							
50 »	50 »							
50 »	50 »							
74 75	74 75							
87 50	87 50							
150 25	150 25							
192 25	192 25							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
53 »	53 »							
54 50	54 50							
19 47	19 47							
25 »	25 »							
26 »	26 »							
35 »	35 »							
35 »	35 »							
3,881 77	3,881 77							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
2280	»	1 août 1845 . . .	*Dette publique* (Pensions)	72,307 22	225	1725
			Id. —	»	251	1949
			Id. —	»	337	2638
			Id. —	»	365	2824
			Id. —	»	381	2845
			Id. —	»	419	3121
			Id. —	»	425	3166
			Id. —	»	474	5440
			Id. —	»	515	5707
			Id. —	»	556	4043
			Id. —	»	602	5420
			Id. —	»	758	6045
2285	»	Id. . .	Id. —	1,579 76	1	6
3598	»	2 novembre 1845. .	Id. —	2,777 98	918	7155
3456	»	6 id. . .	Id. —	2,620 50	20	510
			Id. —	»	27	675
			Id. —	»	28	676
3458	»	Id. . .	Id. —	11,855 45	3	44
			Id. —	»	13	307
			Id. —	»	17	511
			Id. —	»	29	909
			Id. —	»	87	1574
			Id. —	»	96	1761
			Id. —	»	105	1788
			Id. —	»	111	1795
3459	»	Id. . .	Id. —	10,683 25	27	279
			Id. —	»	29	288
			Id. —	»	72	962
3460	»	Id. . .	Id. —	592 42	3	16
3467	»	Id. . .	Id. —	1,579 76	1	6
3461	»	6 février 1844. . .	Id. —	71,121 67	16	106
			Id. —	»	76	716
			Id. —	»	100	745
			Id. —	»	150	1125
			Id. —	»	155	1152
			Id. —	»	225	1725
			Id. —	»	251	1949
			Id. —	»	337	2638
			Id. —	»	365	2824
			Id. —	»	381	2845
			Id. —	»	419	3121
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS
5,881 77	5,881 77							
50 25	50 25							
44 50	44 50							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
55 »	55 »							
55 25	55 25							
68 50	68 50							
72 »	72 »							
417 »	417 »							
51 25	51 25							
62 50	62 50							
29 25	29 25							
60 »	60 »							
75 »	75 »							
50 »	50 »							
50 »	50 »							
74 75	74 75							
81 67	81 67							
87 50	87 50							
130 25	130 25							
192 25	192 25							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
55 »	55 »							
54 50	54 50							
96 35	96 35							
9 42	9 42							
29 25	29 25							
25 »	25 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
35 »	35 »							
35 »	35 »							
30 25	30 25							
44 50	44 50							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
53 »	53 »							
7,020 71	7,020 71							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
3461	»	6 février 1844 . .	*Dette publique* (Pensions)	71,121 67	423	3166
		Id. . .	Id. —	»	457	3294
		Id. . .	Id. —	»	474	3440
		Id. . .	Id. —	»	515	3767
		Id. . .	Id. —	»	556	4043
		Id. . .	Id. —	»	655	5352
		Id. . .	Id. —	»	662	5420
		Id. . .	Id. —	»	758	6045
		Id. . .	Id. —	»	856	6653
3603	»	Id. . .	Id. —	2,620 50	20	310
		Id. . .	Id. —	»	27	675
		Id. . .	Id. —	»	28	676
3610	»	Id. . .	Id. —	1,579 76	1	6
3612	»	Id. . .	Id. —	10,942 50	27	279
		Id. . .	Id. —	»	29	288
3613	»	Id. . .	Id. —	72,377 82	16	166
		Id. . .	Id. —	»	76	716
		Id. . .	Id. —	»	100	745
		Id. . .	Id. —	»	150	1123
		Id. . .	Id. —	»	155	1152
		Id. . .	Id. —	»	225	1723
		Id. . .	Id. —	»	228	1727
		Id. . .	Id. —	»	251	1949
		Id. . .	Id. —	»	337	2638
		Id. . .	Id. —	»	365	2824
		Id. . .	Id. —	»	381	2845
		Id. . .	Id. —	»	419	3121
		Id. . .	Id. —	»	423	3166
		Id. . .	Id. —	»	474	3440
		Id. . .	Id. —	»	515	3767
		Id. . .	Id. —	»	520	3772
		Id. . .	Id. —	»	582	4786
		Id. . .	Id. —	»	662	5420
		Id. . .	Id. —	»	758	6045
		Id. . .	Id. —	»	782	6259
		Id. . .	Id. —	»	912	7135
		Id. . .	Id. —	»	917	7155
3614	3614	Id. . .	Id. —	11,541 67	3	14
		Id. . .	Id. —	»	17	311
		Id. . .	Id. —	»	29	909
		Id. . .	Id. —	»	69	1313
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS
7,020 71	7,020 71							
55 25	55 25							
1 32	1 32							
68 50	68 50							
72 »	72 »							
417 »	417 »							
20 84	20 84							
51 25	51 25							
62 50	62 50							
46 67	46 67							
75 »	75 »							
50 »	50 »							
50 »	50 »							
20 25	20 25							
53 »	53 »							
54 50	54 50							
25 »	25 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
35 »	35 »							
35 »	35 »							
39 25	39 25							
12 65	12 65							
44 50	44 50							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
53 »	53 »							
55 25	55 25							
68 50	68 50							
72 »	72 »							
54 40	54 40							
27 25	27 25							
51 25	51 25							
62 50	62 50							
3 39	3 39							
54 05	54 05							
60 »	60 »							
74 75	74 75							
87 50	87 50							
130 25	130 25							
47 17	47 17							
9,597 16	9,597 16							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province.	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription
			REPORT.			
3614	»	6 février 1844. . .	*Dette publique* (Pensions)	11,541 67	74	1527
			Id. —	»	87	1574
			Id. —	»	96	1761
			Id. —	»	97	1762
			Id. —	»	105	1788
			Id. —	»	111	1795
2427	»	3 août 1843 . . .	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements). . .	15,871 09	62	861
			Id. — . . .	»	102	$\frac{1616}{70}$
			Id. — . . .	»	175	1795
3671	»	10 février 1844. . .	Id. — . . .	14,527 71	55	852
			Id. — . . .	»	158	$\frac{1616}{70}$
			Id. — . . .	»	169	1795
			Id. — . . .	»	182	1897
3699	»	19 id. . . .	Id. — . . .	8,146 12	108	7080
3912	»	28 août 1844 . . .	Id. — . . .	1,192 51	24	2617
3936	»	13 février 1845. . .	Id. — . . .	235 69	1	2745
			Id. — . . .	»	4	2749
			Id. — . . .	»	5	2786
2540	»	3 août 1843 . . .	*Justice*	87,658 88	240	»
2506	»	24 id. . . .	Id.	291 65	4	»
3537	»	11 janvier 1844 . .	*Intérieur*	3,440 12	19	»
9525	»	2 novembre 1843. .	*Justice* (Ordonnances partielles)	»	»	»
14099	»	15 février 1844. . .	Id. —	»	»	»
17156	»	15 mai 1844 . . .	*Restitutions*	»	»	»
21001	»	11 décembre 1845. .	*Intérieur*	»	»	»
21002	»	Id. . .	Id.	»	»	»
			TOTAUX.			

PROVINCE

1154	»	6 mai 1843 . . .	*Dette publique* (Pensions)	833 25	5	172
1155	»	Id. . . .	Id. —	5,455 75	5	158
			Id. —	»	29	1350
			Id. —	»	52	1410
			Id. —	»	55	1602
			Id. —	»	40	1802
1156	»	Id. . . .	Id. —	5,812 25	50	907
1159	»	Id. . . .	Id. —	26,529 50	1	5
			Id. —	»	65	957
			Id. —	»	106	1755
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
9,597 16	9,597 16							
157 25	157 25							
192 25	192 25							
209 75	209 75							
2 34	2 34							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
4 »	4 »							
12 »	12 »							
5 »	5 »							
4 »	4 »							
12 »	12 »							
5 »	5 »							
4 44	4 44							
83 96	83 96							
28 33	28 33							
1 33	1 33							
2 67	2 67							
14 90	14 90							
131 25	»	131 25						
83 33	»	83 33						
12 70	»	»	12 70					
20 »	»	20 »						
150 27	»	150 27						
2 73	»	»	»	»	»	»	»	2 73
1,000 »	»	»	1,000 »					
1,000 »	»	»	1,000 »					
12,936 16	10,555 88	564 85	2,012 70	»	»	»	»	2 73

DE NAMUR.

92 75	92 75							
82 75	82 75							
157 25	157 25							
168 50	168 50							
200 »	200 »							
209 75	209 75							
175 50	175 50							
10 25	10 25							
28 25	28 25							
39 25	39 25							
1,164 25	1,164 25							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
1159	»	6 mai 1843 . . .	*Dette publique* (Pensions)	26,529 50	118	1770
			Id. —	»	182	3053
			Id. —	»	271	4835
			Id. —	»	337	5882
			Id. —	»	349	6464
1160	»	Id. . . .	Id. —	679 25	10	64
1221	»	15 id. . . .	Id. —	762 50	374	6948
			Id. —	»	379	7002
			Id. —	»	380	7017
2288	»	1 août 1843 . . .	Id. —	833 25	5	172
2289	»	Id. . . .	Id. —	5,287 95	3	158
			Id. —	»	29	1350
			Id. —	»	32	1410
			Id. —	»	35	1602
			Id. —	»	40	1802
2290	»	Id. . . .	Id. —	5,856 80	30	907
2292	»	Id. . . .	Id. —	27,195 48	1	5
			Id. —	»	65	937
			Id. —	»	106	1755
			Id. —	»	118	1770
			Id. —	»	149	2315
			Id. —	»	182	3053
			Id. —	»	228	5789
			Id. —	»	253	3794
			Id. —	»	271	4835
			Id. —	»	374	6948
			Id. —	»	379	7002
			Id. —	»	380	7017
2298	»	Id. . . .	Id. —	679 25	10	64
3472	»	6 novembre 1843. .	Id. —	5,163 25	3	158
			Id. —	»	29	1350
			Id. —	»	32	1410
			Id. —	»	35	1602
			Id. —	»	40	1802
3475	»	Id. . .	Id. —	26,582 42	1	5
			Id. —	»	65	937
			Id. —	»	106	1755
			Id. —	»	117	1768
			Id. —	»	118	1770
			Id. —	»	271	4835
			Id. —	»	375	6948
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS ET NON VALEURS
1,164 25	1,164 25							
39 25	39 25							
52 50	52 50							
72 »	72 »							
17 »	17 »							
69 57	69 57							
78 50	78 50							
62 50	62 50							
57 »	57 »							
25 »	25 »							
92 75	92 75							
82 75	82 75							
157 25	157 25							
168 50	168 50							
200 »	200 »							
209 75	209 75							
175 50	175 50							
10 25	10 25							
28 25	28 25							
59 25	59 25							
59 25	59 25							
29 72	29 72							
52 50	52 50							
8 80	8 80							
27 20	27 20							
72 »	72 »							
62 50	62 50							
57 »	57 »							
50 »	50 »							
78 50	78 50							
82 75	82 75							
157 25	157 25							
168 50	168 50							
200 »	200 »							
209 75	209 75							
10 25	10 25							
28 25	28 25							
59 25	59 25							
59 25	59 25							
59 25	59 25							
72 »	72 »							
62 50	62 50							
4,388 29	4,388 29							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province.	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			Report.			
3473		6 novembre 1845. .	*Dette publique* (Pensions)	5,750 08	26	709
			Id. —	»	30	907
3717	»	27 id. . .	Id. —	92 75	5	172
3555	»	1 février 1845. . .	Id. —	92 75	5	172
3585	»	6 id. . .	Id. —	740 50	6	177
3584	»	Id. . . .	Id. —	5,163 25	3	158
			Id. —	»	29	1350
			Id. —	»	31	1405
			Id. —	»	32	1410
			Id. —	»	35	1602
			Id. —	»	40	1802
3585	»	Id. . . .	Id. —	6,105 50	30	907
3587	»	Id. . . .	Id. —	27,255 55	1	5
			Id. —	»	65	937
			Id. —	»	106	1755
			Id. —	»	118	1770
			Id. —	»	271	4835
			Id. —	»	525	5985
			Id. —	»	576	6948
2055	»	13 juillet 1843 . . .	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements) . . .	5,128 61	4	1017
			Id. — . . .	»	53	7017
2428	»	3 août 1843 . . .	Id. — . . .	4,171 75	16	948
			Id — . . .	»	29	1448
3701	»	19 février 1844. . .	Id. — . . .	2,535 55	4	1917
			Id. — . . .	»	44	6911
3672	»	10 id. . . .	Id. — . . .	4,242 66	14	948
			Id. — . . .	»	27	1448
			Id. — . . .	»	59	1651
			Id. — . . .	»	81	2595
3915	»	28 août 1844 . . .	Id. — . . .	569 79	7	2665
			Id. — . . .	»	8	2664
			Id. — . . .	»	10	2666
3937	»	23 février 1845. . .	Id. — . . .	190 72	1	2760
			Id. — . . .	»	3	2791
			Id. — . . .	»	4	2792
			Id. — . . .	»	6	2855
			Id. — . . .	»	8	2835
596	»	6 avril 1843 . . .	*Dette publique* (Traitements)	714 28	2	»
2358	»	3 août 1843 . . .	*Justice*	5,278 05	14	»
1555	»	1 juin 1843 . . .	*Travaux publics*	3,885 72	10	»
3238	»	19 octobre 1843 . .	*Non-valeurs*	2,515 »	55	»
			À reporter.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
4,388 29	4,388 29							
24 58	24 58							
175 50	175 50							
92 75	92 75							
92 75	92 75							
29 44	29 44							
82 75	82 75							
157 25	157 25							
112 64	112 64							
168 50	168 50							
200 »	200 »							
209 75	209 75							
175 50	175 50							
10 25	10 25							
28 25	28 25							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
72 »	72 »							
15 63	15 63							
62 50	62 50							
8 47	8 47							
63 96	63 96							
4 63	4 63							
63 49	63 49							
8 47	8 47							
5 64	5 64							
4 63	4 63							
63 49	63 49							
27 87	87 87							
30 »	30 »							
8 82	8 82							
49 28	49 28							
» 80	» 80							
» 22	» 22							
11 50	11 50							
20 »	20 »							
2 44	2 44							
2 43	2 43							
52 91	52 91							
41 66	»	41 66						
50 »	»	»	»	»	»	50 »		
15 »	»	»	»	»	»	»	»	15 »
6,712 54	6,605 88	41 66	»	»	»	50 »	»	15 »

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.		NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.			d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.				
3518	»	26 octobre 1843 . .	*Travaux publics*	19	68	2	»
3883	»	7 décembre 1843. .	*Intérieur*	340	27	27	»
3362	»	18 janvier 1844 . .	*Non-valeurs*	2,121	»	41	»
17377	»	1 juin 1843 . . .	*Justice* (Ordonnances partielles)	»		»	»
18996	»	19 décembre 1843. .	*Finances* (Ordonnances partielles).	»		»	»
18999	»	Id. . .	Id. —	»		»	»
19000	»	Id. . .	Id. —	»		»	»
19009	»	Id. . .	Id. —	»		»	»
20998	»	11 décembre 1845. .	*Justice*	»		»	»
21003	»	Id. . .	*Intérieur*	»		»	»
21352	»	29 id. . .	*Dette publique*.	»		»	»
21353	»	Id. . .	Id.	»		»	»
21354	»	Id. . .	Id.	»		»	»
			TOTAUX.				

PROVINCE

1146	»	6 mai 1843 . . .	*Dette publique* (Pensions)	106	»	2	27
1150	»	Id. . . .	Id. —	195	25	5	18
1144	»	Id. . . .	Id. —	14,083	59	6	128
		Id. . . .	Id. —	»		13	318
		Id. . . .	Id. —	»		37	562
		Id. . . .	Id. —	»		61	972
		Id. . . .	Id. —	»		88	1015
		Id. . . .	Id. —	»		94	1026
		Id. . . .	Id. —	»		112	1398
		Id. . . .	Id. —	»		118	1525
1148	»	Id. . . .	Id. —	33,569	58	13	832
		Id. . . .	Id. —	»		45	866
		Id. . . .	Id. —	»		62	1775
		Id. . . .	Id. —	»		106	2320
		Id. . . .	Id. —	»		183	3916
		Id. . . .	Id. —	»		410	6712
2307	»	1 août 1843 . . .	Id. —	195	25	3	18
2299	»	Id. . . .	Id. —	5,162	50	3	11
2304	»	Id. . . .	Id. —	106	»	2	27
2301	»	Id. . . .	Id. —	12,934	84	2	89
		Id. . . .	Id. —	»		6	128
2305	»	Id. . . .	Id. —	34,076	84	13	832
		Id. . . .	Id. —	»		22	842
			A REPORTER.				

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS
6,712 54	6,605 88	41 66	»	»	»	50 »	»	15 »
8 43	»	»	»	»	»	8 43		
10 »	»	»	10 »					
5 »	»	»	»	»	»	»	»	5 »
6 »	»	6 »						
» 59	»	»	»	»	» 59			
14 60	»	»	»	»	14 60			
55 26	»	»	»	»	55 26			
27 81	»	»	»	»	27 81			
7 50	»	7 50						
1,000 »	»	»	1,000 »					
66 18	66 18							
5 48	5 48							
9 55	9 55							
7,928 94	6,687 09	55 16	1,010 »	»	98 26	58 43	»	20 »

D'ANVERS.

53 »	53 »							
44 »	44 »							
78 »	78 »							
5 84	5 84							
6 80	6 80							
36 19	36 19							
15 92	15 92							
81 05	81 05							
26 21	26 21							
115 75	115 75							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
39 25	39 25							
47 75	47 75							
106 »	106 »							
75 »	75 »							
44 »	44 »							
43 60	43 60							
53 »	53 »							
1 74	1 74							
78 »	78 »							
26 »	26 »							
2 88	2 88							
1,031 98	1,031 98							70

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province.	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre	NUMÉRO d'inscription.
			REPORT.			
2305	»	1 août 1843 . . .	*Dette publique* (Pensions)	34,076 84	45	866
			Id. —	»	62	1775
			Id. —	»	106	2320
			Id. —	»	183	3916
3488	»	6 novembre 1843. .	Id. —	159 25	3	18
3483	»	Id. . .	Id. —	12,002 75	6	128
3485	»	Id. . .	Id. —	106 »	2	27
3486	»	Id. . .	Id. —	33,326 10	15	852
			Id. —	»	45	866
			Id. —	»	62	1775
			Id. —	»	106	2320
			Id. —	»	183	3916
3574	»	6 février 1844. . .	Id. —	195 25	3	18
3578	»	Id. . .	Id. —	106 »	2	27
3576	»	Id. . .	Id. —	34,633 80	15	852
			Id. —	»	45	866
			Id. —	»	62	1775
			Id. —	»	106	2320
			Id. —	»	183	3916
			Id. —	»	212	4952
3577	»	Id. . .	Id. —	5,061 25	39	642
3579	»	Id. . .	Id. —	5,492 25	11	535
3580	»	Id. . .	Id. —	11,818 66	5	124
			Id. —	»	6	128
			Id. —	»	96	1028
2429	»	3 août 1843 . . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	16,748 35	56	1476
			Id. — . . .	»	69	1529
			Id. — . . .	»	119	1870
2036	»	13 juillet 1843 . . .	Id. — . . .	6,482 07	76	Z.
3673	»	10 février 1844. . .	Id. — . . .	17,970 50	54	1476
			Id. — . .	»	67	1529
			Id. — . . .	»	116	1870
			Id. — . . .	»	164	2295
3700	»	19 Id. . . .	Id. — . . .	6,216 72	69	Z.
3938	»	13 février 1845. . .	Id. — . . .	96 82	6	2776
			Id. — . . .	»	8	2802
3750	»	1 mars 1844 . . .	Id. (Rentes viagères)	1,800 86	11	6514
			Id. —	»	12	6526
255	»	2 mars 1843 . . .	*Travaux publics*	3,762 88	»	»
260	»	Id. . . .	Id.	3,748 56	»	»
2336	»	3 août 1843 . . .	*Justice*	3,021 66	3	»
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
1,031 98	1,031 98							
26 »	26 »							
39 25	39 25							
47 75	47 75							
106 »	106 »							
44 »	44 »							
78 »	78 »							
53 »	53 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
39 25	39 25							
47 75	47 75							
106 »	106 »							
44 »	44 »							
53 »	53 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
39 25	39 25							
47 75	47 75							
106 »	106 »							
87 12	87 12							
16 12	16 12							
57 36	57 36							
5 20	5 20							
78 »	78 »							
1 45	1 45							
16 »	16 »							
25 60	25 60							
40 »	40 »							
» 85	» 85							
16 »	16 »							
25 60	25 60							
40 »	40 »							
4 »	4 »							
» 85	» 85							
1 »	1 »							
1 81	1 81							
76 19	76 19							
48 53	48 53							
8 33	»	»	»	»	»	8 33		
8 33	»	»	»	»	»	8 33		
83 33	»	83 33						
2,649 65	2,549 66	83 33	»	»	»	16 66		

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
3579	»	16 novembre 1844. .	*Intérieur*	365 60	11	»
3729	»	22 février 1844 . .	Id.	372 20	5	»
1044	»	4 mai 1843 . . .	*Justice*	20,085 »	49	»
2150	»	2 juillet 1843. . .	Id.	5,183 15	7	»
3520	»	15 juin 1843 . . .	*Travaux publics* (Ordonnances particlles). . .	»	»	»
5727	»	10 août 1843 . . .	*Finances*	»	»	»
16455	»	18 avril 1844 . . .	*Dette publique*.	»	»	»
17152	»	15 mai 1844 . . .	Id.	»	»	»
17139	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
17158	»	Id. . . .	*Restitution*.	»	»	»
18190	»	25 juillet 1844. . .	*Dette publique*.	»	»	»
18654	»	19 septembre 1844 .	Id.	»	»	»
18658	»	Id. .	Id.	»	»	»
18898	»	21 novembre 1844. .	Id.	»	»	»
18904	»	Id. . .	Id.	»	»	»
18937	»	28 id. . .	Id.	»	»	»
19348	»	20 mars 1845 . . .	Id.	»	»	»
19481	»	3 avril 1845 . . .	Id.	»	»	»
19482	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19488	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19490	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19497	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19499	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19502	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19504	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19799	»	Id. . . .	*Guerre*	»	»	»
19869	»	12 juin 1845 . . .	*Dette publique*.	»	»	»
19870	»	19 id. . . .	Id.	»	»	»
19871	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19872	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19873	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19874	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19875	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19876	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19877	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19878	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19879	»	Id. . .	Id.	»	»	»
19880	»	Id. . . .	Id.	»	»	»
19881	»	Id. . . .	Id.	»	»	»

A REPORTER. . . . . .

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS
2,349 65	2,349 66	85 55	»	»	»	16 66		
12 70	»	»	12 70					
22 20	»	»	22 20					
125 »	»	125 »						
204 16	»	204 16						
2 »	»	»	»	»	»	2 »		
100 »	»	»	»	»	100 »			
160 85	160 85							
54 57	54 57							
135 75	135 75							
1 10	»	»	»	»	»	»	»	1 10
178 56	178 56							
5 30	5 30							
10 56	10 56							
10 55	10 55							
6 54	6 54							
79 68	79 68							
52 91	52 91							
26 40	26 40							
37 28	37 28							
31 12	31 12							
79 50	79 50							
242 08	242 08							
205 04	205 04							
55 »	55 »							
218 58	218 58							
4,087 99	»	»	»	4,087 99				
4 30	4 30							
14 36	14 36							
8 46	8 46							
2 44	2 44							
10 80	10 80							
9 66	9 66							
11 85	11 85							
5 30	5 30							
10 »	10 »							
7 74	7 74							
6 71	6 71							
8 51	8 51							
8 46	8 46							
8,899 02	4,245 88	412 49	34 90	4,087 99	100 »	18 66	»	1 10

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
20126	»	16 août 1845 . . .	*Dette publique* (Ordonnances partielles). . . .	»	»	»
20127	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
20128	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
20130	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
20131	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
20132	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
29133	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
20134	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
20135	»	Id. . . .	Id. —	»	»	»
20140	»	18 septembre 1845. .	Id. —	»	»	»
20141	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20343	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20365	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20366	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20367	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20368	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20369	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20370	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20522	»	20 novembre 1845. .	Id. —	»	»	»
20523	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20524	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20525	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20526	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20527	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20528	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20529	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20530	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20531	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20532	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20533	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20534	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20535	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20536	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20537	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20538	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20539	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20540	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20541	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20542	»	Id. . .	Id. —	»	»	»

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
8,890 02	4,243 88	412 49	34 90	4,087 99	100 »	18 66	»	1 10
5 53	5 53							
9 31	9 31							
10 21	10 21							
19 90	19 90							
10 73	10 73							
18 50	18 50							
11 82	11 82							
13 75	13 75							
10 76	10 76							
6 16	6 16							
11 »	11 »							
26 45	26 45							
5 »	5 »							
8 88	8 88							
11 95	11 95							
8 88	8 88							
9 05	9 05							
5 42	5 42							
27 82	27 82							
40 21	40 21							
235 55	235 55							
107 86	107 86							
18 09	18 09							
146 01	146 01							
70 91	70 91							
53 35	53 35							
193 92	193 92							
12 68	12 68							
21 67	21 67							
47 67	47 67							
4 55	4 55							
74 05	74 05							
13 50	13 50							
53 35	53 35							
5 46	5 46							
18 15	18 15							
10 39	10 39							
10 54	10 54							
21 16	21 16							
10,247 19	5,592 05	412 49	34 90	4,087 99	100 »	18 66	»	1 10

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province.	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			REPORT.			
20543	»	20 novembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances particlles). . . .	»	»	»
20544	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20545	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20546	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20547	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20548	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20549	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20550	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20551	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20552	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20553	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20554	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20555	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20556	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20557	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20558	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20559	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20560	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20561	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20562	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20563	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20564	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20565	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20566	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20567	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20568	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20569	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20570	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20571	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20572	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20573	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20574	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20575	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20576	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20577	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20578	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20579	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20580	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20581	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
				»	»	»

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
10,247 19	5,392 05	412 49	54 90	4,087 99	100 »	18 66	»	1 10
7 68	7 68							
10 98	10 98							
3 20	3 20							
7 19	7 19							
286 46	286 46							
16 17	16 17							
20 63	20 63							
36 12	36 12							
8 45	8 45							
36 25	36 25							
85 30	85 30							
28 69	28 69							
298 37	298 37							
43 38	43 38							
15 33	15 33							
50 32	50 32							
50 84	50 84							
13 59	13 59							
56 18	56 18							
22 31	22 31							
80 38	80 38							
12 91	12 91							
103 06	103 06							
100 91	100 91							
1 95	1 95							
6 75	6 75							
250 56	250 56							
130 08	130 08							
35 84	35 84							
220 23	220 23							
86 16	86 16							
102 14	102 14							
285 82	285 82							
20 29	20 29							
255 67	255 67							
162 59	162 59							
186 11	186 11							
191 66	191 66							
60 22	60 22							
15,657 76	8,982 62	412 19	54 90	4,087 99	100 »	18 66	»	1 10

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription
			REPORT.			
20582	»	20 novembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances partielles). . . .	»	»	»
20583	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20584	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20585	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20586	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20587	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20588	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20589	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20590	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20591	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20592	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20593	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20594	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20595	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20596	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20597	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20598	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20599	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20600	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20601	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20602	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20603	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20604	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20605	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20606	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20616	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20681	»	4 décembre 1845. .	Id. —	»	»	»
20682	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20683	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20684	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20685	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20686	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20687	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20688	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20689	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20690	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20691	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20692	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20693	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
30604	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS.
15,637 76	8,982 62	412 19	34 90	4,087 99	100 »	18 66	»	1 10
24 31	24 31							
98 47	98 47							
1 98	1 98							
4 80	4 80							
64 30	64 30							
73 72	73 72							
13 61	13 61							
17 54	17 54							
19 04	19 04							
26 70	26 70							
82 12	82 12							
8 60	8 60							
7 09	7 09							
29 65	29 65							
65 56	65 56							
29 72	29 72							
16 90	16 90							
73 11	73 11							
29 25	29 25							
10 55	10 55							
82 26	82 26							
8 46	8 46							
9 70	9 70							
117 74	117 74							
13 72	13 72							
114 57	114 57							
98 53	98 53							
90 »	90 »							
21 16	21 16							
202 »	202 »							
103 33	103 33							
4 02	4 02							
19 »	19 »							
127 54	127 54							
134 38	134 38							
66 59	66 50							
75 »	75 »							
61 »	61 »							
34 »	34 »							
95 58	95 58							
15,813 07	11,157 93	412 19	34 90	4,087 99	100 »	18 66	»	1 10

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
20695	»	4 décembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances particulières). . . .	»	»	»
20696	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20697	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20698	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20699	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20700	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20701	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20702	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20703	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20704	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20705	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20706	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20708	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20709	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20710	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20711	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20712	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20713	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20714	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20715	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20716	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20717	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20718	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20719	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20720	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20721	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20722	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20723	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20724	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20755	»	Id. . .	*Guerre*	»	»	»
20879	»	11 id. . .	*Dette publique*	»	»	»
20880	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20881	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20882	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20883	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20884	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20885	»	Id. . .	Id.	»	»	»
20886	»	Id. . .	Id.	»	»	»

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
15,813 07	11,157 93	412 10	34 00	4,087 99	100 »	18 66	»	1 10
57 75	57 75							
98 10	98 10							
35 68	35 68							
98 85	98 85							
58 15	58 15							
80 35	80 35							
30 »	30 »							
88 60	88 60							
16 50	16 50							
208 73	208 73							
16 22	16 22							
105 82	105 88							
156 97	156 97							
51 50	51 50							
15 25	15 25							
185 »	185 »							
239 65	239 65							
27 89	27 89							
30 50	30 50							
61 76	61 76							
45 79	45 79							
44 44	44 44							
58 »	58 »							
17 46	17 46							
19 65	19 65							
35 12	35 12							
37 »	37 »							
30 »	30 »							
112 »	112 »							
600 »	»	»	»	600 »				
118 89	118 89							
30 86	30 86							
52 90	52 90							
48 »	48 »							
124 85	124 85							
45 40	45 40							
7 86	7 86							
114 80	114 80							
19,015 54	15,760 20	412 10	34 00	4,087 99	100 »	18 66	»	1 10

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province.	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription
			Report.			
20887	»	11 décembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances partielles). . . .	»	»	»
20888	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20889	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20890	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20891	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20892	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20893	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20894	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20895	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20896	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20897	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20898	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20899	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20900	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20901	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20902	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20903	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20904	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20905	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20906	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20907	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20908	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20909	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20910	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20911	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20912	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20913	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20914	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20915	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20916	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20917	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20918	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20919	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20920	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20921	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20922	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20923	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20924	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20925	»	Id. . .	Id. —	»	»	»

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
19,015 34	15,760 20	412 19	54 90	4,687 99	100 »	18 66	»	1 10
40 19	40 19							
197 37	197 37							
30 15	30 15							
54 72	54 72							
186 23	186 23							
139 68	139 68							
65 72	65 72							
31 74	31 74							
44 97	44 97							
48 60	48 60							
16 42	16 42							
12 69	12 69							
10 11	10 11							
33 85	33 85							
23 60	23 60							
24 89	24 89							
33 22	33 22							
14 81	14 81							
26 98	26 98							
12 39	12 39							
60 88	60 88							
103 73	103 73							
295 97	295 97							
172 62	172 62							
39 21	39 21							
219 76	219 76							
26 98	26 98							
59 89	59 89							
84 65	84 65							
53 16	53 16							
170 04	170 04							
148 14	148 14							
135 85	135 85							
62 31	62 31							
121 96	121 96							
107 18	107 18							
238 52	238 52							
42 32	42 32							
28 50	28 50							
22,235 34	16,980 20	412 19	54 90	4,687 99	100 »	18 66	»	1 10

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMERO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre	d'inscription.
			Report.			
20926	»	11 décembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances particlles) . . .	»	»	»
20927	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20928	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20929	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20930	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20931	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20932	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20933	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20934	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20935	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20936	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20937	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20938	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20939	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20940	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20941	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20942	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20943	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20944	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20945	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20946	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20947	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20948	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20949	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20950	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20951	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20952	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20953	»	Id . .	Id. — . . .	»	»	»
20954	»	Id . .	Id. — . . .	»	»	»
20955	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20956	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20957	»	Id. .	Id. — . . .	»	»	»
20958	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20959	»	Id. .	Id. — . . .	»	»	»
20960	»	Id . .	Id. — . . .	»	»	»
20961	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20962	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20963	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
20964	»	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS ET NON VALEURS
22,235 34	16,980 20	412 19	34 90	4,687 99	100 »	18 66	»	1 10
239 97	239 97							
150 63	150 63							
5 41	5 41							
6 35	6 35							
7 23	7 23							
2 »	2 »							
10 58	10 58							
23 76	23 76							
66 14	66 14							
100 »	100 »							
58 26	58 26							
21 50	21 50							
19 47	19 47							
38 47	38 47							
7 20	7 20							
25 »	25 »							
25 15	25 15							
25 »	25 »							
26 59	26 59							
24 55	24 55							
69 12	69 12							
27 43	27 43							
42 09	42 09							
91 22	91 22							
14 76	14 76							
39 49	39 49							
5 39	5 39							
18 »	18 »							
3 33	3 33							
30 »	30 »							
31 27	31 27							
41 »	41 »							
16 57	16 57							
16 75	16 75							
20 67	20 67							
34 33	34 33							
22 73	22 73							
35 15	35 15							
49 80	49 80							
23,727 70	18 472 56	412 19	34 90	4,687 99	100 »	18 66	»	1 10

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province.	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			REPORT.			
20965	»	11 décembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances partielles). . . .	»	»	»
20966	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20967	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20968	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20969	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20970	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20971	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20972	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20973	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20974	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20975	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20976	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20977	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20978	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20979	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20980	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20981	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20982	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20983	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20984	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20985	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20987	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20986	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20988	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20989	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20990	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20991	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20992	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20993	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20994	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20995	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
20996	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21355	»	30 Id. . .	Id. —	»	»	»
21356	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21357	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21358	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21359	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21360	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21361	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
				»	»	»

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
23,727 70	18,472 56	412 10	54 90	4,687 90	100 »	18 66	»	1 10
74 77	74 77							
105 20	105 20							
76 52	76 52							
20 67	20 67							
15 90	15 90							
50 82	50 82							
51 94	51 94							
32 98	32 98							
15 15	15 15							
45 »	45 »							
40 22	40 22							
43 05	43 05							
34 14	43 14							
116 28	116 28							
66 75	66 75							
42 49	42 49							
19 88	19 88							
110 »	110 »							
100 »	100 »							
55 80	55 80							
2 75	2 75							
11 73	11 73							
81 66	81 66							
200 »	200 »							
40 »	40 »							
240 61	240 61							
75 92	75 92							
43 82	43 82							
20 »	20 »							
82 49	82 49							
22 »	22 »							
20 »	20 »							
9 »	9 »							
6 88	6 88							
22 22	22 22							
24 41	24 41							
80 42	80 42							
7 72	7 72							
21 22	21 22							
25,856 11	20,580 97	412 19	54 90	4,687 99	100 »	18 66	»	1 10

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription
			REPORT.			
21362	»	29 décembre 1845 . .	*Dette publique* (Ordonnances particlles). . . .	»	»	»
21363	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21364	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21365	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21366	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21367	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21368	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21369	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21370	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21371	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21372	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21373	»	Id . .	Id. —	»	»	»
21374	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21375	»	Id . .	Id —	»	»	»
21376	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21377	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21378	»	Id . .	Id. —	»	»	»
21379	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21380	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21381	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21382	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21383	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21384	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21385	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21386	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21387	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21388	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21389	»	Id . .	Id. —	»	»	»
21390	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21391	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21392	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21393	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21394	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21395	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21396	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21397	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21398	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21299	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21400	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS	MARINE.	REMBOURSEMENTS ET NON VALEURS
25,836 11	20,580 97	412 19	34 00	4,687 99	100 »	18 66	»	1 10
17 94	17 94							
29 63	29 63							
13 41	13 41							
4 23	4 23							
4 22	4 22							
255 86	255 86							
226 34	226 34							
184 73	184 73							
285 56	285 56							
50 84	50 84							
6 »	6 »							
80 »	80 »							
290 »	290 »							
47 23	47 23							
27 85	27 85							
120 »	120 »							
107 »	107 »							
11 72	11 72							
8 »	8 »							
11 »	11 »							
21 16	21 16							
44 87	44 87							
4 »	4 »							
180 »	180 »							
82 »	82 »							
40 »	40 »							
5 75	5 75							
4 23	4 23							
6 54	6 54							
9 04	9 04							
10 »	10 »							
7 48	7 48							
182 81	182 81							
39 22	39 22							
42 92	42 92							
26 »	26 »							
150 96	150 96							
25 »	25 »							
30 »	30 »							
28,527 45	25,272 29	412 19	34 90	4,687 99	100 »	18 66	»	1 10

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
21401	»	29 décembre 1845. .	*Dette publique* (Ordonnances partielles). . . .	»	»	»
21402	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21403	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21404	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21405	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21406	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21407	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21408	»	Id . .	Id. —	»	»	»
21409	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21410	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
22411	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21412	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21413	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21414	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21415	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
21416	»	Id. . .	Id. —	»	»	»
			Totaux.			
			PROVINCE DE			
1090	»	6 mai 1843 . . .	*Dette publique* (Pensions)	17,554 79	195	2874
			Id. —	»	501	4973
2514	»	1 août 1843 . . .	Id. —	18,064 70	501	4973
3495	»	6 novembre 1843. .	Id. —	16,326 74	301	4973
3721	»	27 id. . .	Id. —	15 50	3	105
3562	»	1 février 1843. . .	Id. —	15 50	3	105
3568	»	6 id. . . .	Id. —	16,749 80	501	4973
2037	»	13 juillet 1843. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	1,196 28	1	1825
			Id. — . . .	»	10	3947
			Id. — . . .	»	17	5947
			Id. — . . .	»	32	6444
3674	»	10 février 1844. . .	Id. — . . .	3,103 05	15	505
3702	»	19 id. . . .	Id. — . . .	1,151 58	1	1825
			Id. — . . .	»	9	3947
			Id. — . . .	»	24	6150
			Id. — . . .	»	27	6444
			Id. — . . .	»	35	205
			Id. — . . .	»	36	2314
			Id. — . . .	»	37	2644
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
28,527 45	23,272 29	412 49	34 90	4,687 99	100 »	18 66	»	1 10
30 »	30 »							
192 »	192 »							
73 »	73 »							
3 01	3 01							
6 »	6 »							
25 »	25 »							
16 »	16 »							
25 »	25 »							
30 »	30 »							
57 70	57 70							
9 »	9 »							
17 01	17 01							
130 »	130 »							
250 »	250 »							
56 57	56 57							
14 »	14 »							
29,461 52	24,206 38	413 49	34 90	4,687 99	100 »	18 66	»	1 10

LUXEMBOURG.

84 75	48 75							
523 71	523 71							
523 71	523 71							
523 71	523 71							
15 50	15 50							
15 50	15 50							
523 71	523 71							
8 47	8 47							
59 26	59 26							
2 86	2 86							
32 17	32 17							
8 68	8 68							
8 47	8 47							
59 26	59 26							
22 86	22 86							
32 17	32 17							
59 26	59 26							
» 62	» 62							
2 46	2 46							
2,471 15	2 471 15							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre	d'inscription.
				REPORT.		
3302	»	26 octobre 1843 . .	*Justice*	100 »	1	»
3537	»	9 novembre 1843.	*Intérieur*	783 10	1	»
3918	»	24 octobre 1844 . .	*Finances*	1,900 50	8	»
3815	»	4 avril 1844 . . .	Id	352 50	40	»
3916	»	5 septembre 1844 .	Id	3,799 28	13	»
			Id.	»	19	»
			Id.	»	42	»
3231	»	19 octobre 1843 . .	*Justice*	»	»	»
20432	»	13 novembre 1843. .	Id. (Ordonnances partielles)	»	»	»
21004	»	11 décembre 1843. .	*Intérieur*	»	»	»
21005	»	Id. . .	Id.	»	»	»
21006	»	Id. . .	Id	»	»	»
21007	»	Id . .	Id	»	»	»
21008	»	Id . .	Id.	»	»	»
21019	»	Id . .	Id.	»	»	»
21010	»	Id. . .	Id	»	»	»
21011	»	Id. .	Id.	»	»	»
21012	»	Id. . .	Id	»	»	»
				TOTAUX.		

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS
2,471 15	2,471 15							
100 »	»	100 »						
72 »	»	»	72 »					
7 50	»	»	»	»	7 50			
1 50	»	»	»	»	1 50			
1 50	»	»	»	»	1 50			
3 «	»	»	»	»	3 »			
3 »	»	»	»	»	3 »			
» 20	»	» 20						
75 »	»	75 »						
1,005 95	»	»	1,005 95					
595 30	»	»	595 30					
1,278 90	»	»	1,278 90					
1,278 90	»	»	1,278 90					
525 »	»	»	525 »					
525 »	»	»	525 »					
525 »	»	»	525 »					
525 »	»	»	525 »					
2,557 82	»	»	2,557 82					
10,751 70	2,471 15	175 20	8,088 87	»	16 50			

RÉCAPITU

DÉSIGNATION.	
Province de Brabant	
— de Limbourg	
— de Liége	
— de la Flandre orientale	
— de la Flandre occidentale	
— de Hainaut	
— de Namur	
— d'Anvers	
— Le Luxembourg	
Montant des sommes qui restent à payer par les directeurs du trésor	
Il reste à justifier des quatorze états collectifs pour remboursement du droit de patente du chef d'inactivité de bateaux, visés par la Cour des Comptes, le 4 septembre 1844, sous les nos 25673 à 25686	
Il reste à justifier sur les crédits ouverts à M. Lignac, régisseur des chemins de fer :	
Sur le Budget du Département des Travaux publics, pour le barrage de la Lys.	
— — pour les chemins de fer	
TOTAUX.	

LATION.

SOMMES.	Dette publique et Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	JUSTICE	INTÉRIEUR	GUERRE	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	MARINE.	REMBOURSEMENTS ET NON VALEURS
224,927 08	52,934 75	26,555 30	559 69	24,172 30	112,519 16	7,442 42	23 02	40 24
33,231 77	23,820 17	2,496 »	»	»	1,276 57	5,642 03	»	»
12,000 85	6,758 45	158 53	256 80	4,661 69	88 67	158 53	»	544 58
18,092 07	2,591 48	4,490 90	157 70	7,948 82	»	2,908 80	»	5 57
9,503 14	3,491 25	»	2,000 »	3,827 17	71 55	100 »	»	13 17
12,936 16	10,555 88	564 85	2,012 70	»	»	»	»	2 73
7,928 94	6,687 09	53 10	1,010 »	»	98 26	58 43	»	20 »
29,461 52	24,206 58	412 40	54 90	4,687 90	100 »	18 66	»	1 10
10,751 70	2,471 15	175 20	8 088 87	»	16 50	»	»	»
358,226 23	133,096 58	34,717 25	14,160 66	45,302 17	114,170 71	16,328 67	23 02	427 19
992 17	»	»	»	»	»	»	»	992 17
20,000 »	»	»	»	»	»	20,000 »	»	»
18,297 38	»	»	»	»	»	18,297 38	»	»
397,515 78	133,096 58	34 717 23	14,160 66	45,302 17	114,170 71	54,626 05	23 02	1,419 36

RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1843.

Les recettes réalisées s'élèvent à	fr.	121,959,085 59	
— restant à réaliser à		15,730,011 03	
ENSEMBLE.	fr.		137,689,096 62
Budget ordinaire.	fr.	105,053,328 51	
— extraordinaire		32,635,768 11	
	fr.	137,689,096 62	
Les dépenses faites, à	fr.		118,616,364 71
Budget ordinaire	fr.	114,871,808 23	
— extraordinaire		3,744,556 48	
	fr.	118,616,364 71	
Le Budget de l'exercice 1843 présente, par conséquent, un excédant de ressources de.	fr.		19,072,731 91

NOTE COMPARATIVE

De la situation du second compte provisoire et de la situation définitive du Budget de l'exercice 1843.

D'après la situation du second compte provisoire de l'exercice 1843, le Budget de cet exercice paraissait devoir présenter une insuffisance de ressources de . . . . . fr.		3,706,094 30
D'après la situation définitive du même exercice, il y a, contrairement à la situation précédente, un excédant de ressources de		19,072,731 91
Différence à l'avantage de la situation définitive . . . . . fr.		22,778,826 21

Cette différence s'explique comme suit :

Les recettes prévues dans le second compte provisoire de l'exercice 1843 étaient de . . . . . fr.	105,795,931 49	
D'après le compte définitif, elles s'élèvent à	137,689,096 62	
En conséquence, il y a une augmentation de recettes de . . fr.		31,893,165 13
Les dépenses prévues dans le second compte provisoire s'élevaient à fr.	109,502,025 79	
Les dépenses effectuées d'après le compte définitif montent à . . .	118,616,364 71	
Ainsi augmentation de dépenses de		9,114,338 92
Somme égale à la différence constatée ci-dessus . . . . . fr.		22,778,826 21

TROISIÈME PARTIE.

SECOND COMPTE PROVISOIRE

RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME DE BELGIQUE.

EXERCICE 1844.

NOTE EXPLICATIVE

SUR

LE SECOND COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1844,

RENDU PAR L'ADMINISTRATION DES FINANCES.

Le second compte provisoire de l'exercice 1844, rendu par le Ministre des Finances, expose toutes les opérations des années 1844 et 1845, relatives à cet exercice; il comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées depuis le 1er janvier 1844 jusqu'au 31 décembre 1845.

Le compte d'un exercice se divise :

En un premier compte provisoire;
En un second compte provisoire,
Et en un compte définitif.

De manière qu'après l'expiration de la troisième année, on connaisse toutes les recettes faites et toutes les dépenses enregistrées sur les crédits alloués par les Chambres, telles qu'elles ont été liquidées par la Cour des Comptes, depuis le 1er janvier jusqu'au dernier décembre de chacune des trois années.

En conséquence, le second compte rendu de l'exercice 1844 comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées pendant les années 1844 et 1845.

Ce compte annuel d'un exercice s'établit à l'administration du trésor public, savoir :

POUR LA RECETTE :

1° Par les états de mois fournis par les soins des directeurs des différentes branches d'administration des revenus publics, au moyen desquels elle contrôle les recettes et les dépenses, vérifie les pièces justificatives, et, après en avoir reconnu l'exactitude, les constate sur un livre journal et sur un grand-livre, qui servent de base au compte qu'elle rend chaque année.

2° Par les récépissés des versements faits directement au trésor, lesquels sont transmis par les comptables et consignés dans les écritures du trésor comme recettes accidentelles.

POUR LA DÉPENSE :

Au moyen d'actes de décharge délivrés par la Cour des Comptes pour admission des pièces de dépenses payées par les divers Départements d'administration générale, et en rapport avec les divers chapitres et articles du Budget général des dépenses voté par les Chambres.

Les dépenses ordinaires du Budget de l'exercice 1844 ont été fixées par les lois suivantes, à fr. 110,123,796 67 c^{s},

Savoir :

Loi du 30 déc. 1843,		n° 921,		crédit alloué pour la Dette publique	fr.	34,216,442	21
—	—	—	—	— pour les Dotations . . .		3,312,958	95
—	—	—	923	— au Ministre des Affaires Étrangères		985,500	»
—	—	—	932	— au Départem^{t} de la Marine.		1,060,800	»
—	3 févr.	1844,	11	— au Ministre des Finances .		11,816,852	57
—	—	—	—	— pour remb^{ts} et non-valeurs.		2,044,000	»
—	12	—	19	— au Ministre de la Justice. .		10,983,723	»
—	13	—	22	— — de l'Intérieur .		5,149,405	20
—	9 avril	—	69	— — des Trav. Publ.		12,424,114	74
Lois des 30 décembre 1843, 18 février, 29 mai, 30 juin et 9 décembre 1844, crédits alloués au Ministre de la Guerre.						28,130,000	»
				Ensemble. . . .	fr.	110,123,796	67

Et la loi des Voies et Moyens ayant évalué les ressources de cet exercice à . . . . . 109,581,084 »

Il y a une insuffisance de ressources de . . . . . fr. 542,712 67

Mais plusieurs modifications ont été apportées à ces prévisions, notamment en ce qui concerne les dépenses;

SAVOIR :

Les crédits alloués aux Ministres s'élevaient, comme nous venons de le dire, à . . . . . fr.		110,123,796 67
Le *crédit accordé* pour le service de la Dette publique, qui y est compris pour une somme de . . fr.	34,216,442 21	
A été augmenté :		
1° Par l'article 10 de la loi du 21 mars 1844, n° 42, pour la conversion de l'emprunt de 100,800,000 fr., et de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c^{s}, d'un crédit pour couvrir les frais de matériel et de confection des titres qui seront créés en vertu des dispositions de ladite loi, de	80,000 »	80,000 »
2° Par l'article 4 de la loi du 22 mars 1844, n° 44, qui autorise le Gouvernement d'ouvrir un emprunt de 84,656,000 francs, d'un crédit pour couvrir les frais de matériel et de confection des titres qui seront créés en vertu des dispositions de ladite loi, de . fr.	70,000 »	70,000 »
3° Par la loi du 17 décembre 1844, n° 208, de divers crédits pour subvenir aux intérêts, amortissement et divers frais de l'emprunt converti et de l'emprunt de 84,656,000 francs	3,860,865 29	3,860,865 29
4° Par la loi du 13 mars 1845, *Moniteur* du 16, n° 75, d'un crédit supplémentaire de fr. 41,211 57 c^{s}, dont 20,000 francs pour acquitter les intérêts de cautionnement, tant de l'année 1844 que des exercices antérieurs, et de fr. 21,211 57 c^{s} pour payer les intérêts des consignations faites dans les caisses de l'État, qui restent à liquider sur 1842 et 1843 . .	41,211 57	41,211 57
Le *crédit accordé* pour le service de la Dette publique est ainsi de . . . . . fr.	38,268,519 07	
Le *crédit accordé* pour le service des Dotations y est compris pour . . . . . fr.	3,312,958 95	
Il a été augmenté, par la loi du 11 décembre 1844, n° 205, d'un crédit unique pour le service de la Chambre des Représentants, de	65,000 »	65,000 »
Le crédit est ainsi fixé à . . . . . fr.	3,377,958 95	
A REPORTER . . . . . fr.		114,240,873 53

REPORT. . . . . fr.		114,240,873 55
Le *crédit accordé* au Ministre de la Justice, qui y est compris pour . . . . . fr.	10,983,723 »	
A été augmenté :		
1° Par la loi du 31 décembre 1844, n° 227, d'un crédit pour pourvoir au payement du matériel de l'administration centrale	18,000 »	18,000 »
2° Par la loi du 30 mai 1845, *Moniteur* du 1er juin, n° 152, d'un crédit supplémentaire pour le service du *Moniteur*, de	16,553 60	16,553 60
3° Par la loi du 30 décembre 1845, *Moniteur* du 1er janvier 1846, d'un crédit supplémentaire pour payer les termes échus en 1844, de pensions ecclésiastiques, allouées conformément à la loi du 21 juillet 1844.	4,000 »	4,000 »
Le crédit accordé à ce Ministre est ainsi de . . fr.	11,022,276 60	
Le *crédit accordé* au Ministre des Affaires Étrangères, qui y est compris pour . . . . . fr.	985,500 »	
A été augmenté :		
1° Par la loi du 29 juin 1844, n° 131, d'un crédit pour faire face aux dépenses qui résultent du traité avec le Gouvernement des Pays-Bas	89,263 74	89,263 74
2° Par la loi du 31 décembre 1845, *Moniteur* du 6 janvier 1846, d'un crédit supplémentaire destiné à couvrir des dépenses arriérées de 1844 et des années antérieures	24,600 »	24,600 »
Le crédit accordé s'élève donc à . . . . . fr.	1,099,363 74	
Le *crédit accordé* au Ministre de l'Intérieur, qui y est compris pour . . . . . fr.	5,149,405 20	
A été augmenté :		
1° Par l'art. 3 de la loi du 27 mai 1844, n° 102, d'un crédit pour subvenir aux frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil, pour la période de 1833 à 1842	30,000 »	30,000 »
2° Par l'art. 4 de la loi du 27 mai 1844, n° 102, il a été ouvert un crédit supplémentaire de 12,550 fr. pour frais de confection des médailles de la vaccine, accordées pour l'exercice 1840, et un crédit de		
A REPORTER. . . . fr.	5,179,405 20	114,423,290 87

REPORT. . . . fr.	5,179,405 20	114,423,290 87
6,000 francs pour payer la part due par le Gouvernement dans l'expertise des musées acquis en 1842, de la ville de Bruxelles, ensemble	18,550 »	18,550 »
3° Par la loi du 29 juin 1844, n° 130, d'un crédit pour subvenir, pendant l'année 1844, aux dépenses que nécessite l'exécution de la loi du 1er mai 1842, relative aux indemnités à accorder pour pertes causées par les événements de guerre de la révolution, de .	50,930 »	50,930 »
4° Par la loi du 30 mai 1845, *Moniteur* du 1er juin, n° 152, d'un crédit supplémentaire pour subvenir aux dépenses indiquées au tableau annexé à ladite loi.	402,487 67	402,487 67
Le crédit accordé est ainsi de . . . . . fr.	5,651,372 87	
Le *crédit accordé* au Département de la Marine, qui y est compris pour. . . . . fr.	1,060,800 »	
a été augmenté, par la loi du 13 juillet 1844, d'un crédit pour assurer l'entretien du navire à vapeur la *British Queen* jusqu'au 1er janvier 1845, de	4,000 »	4,000 »
Ce qui élève le crédit à . . . . . fr.	1,064,800 »	
Le *crédit accordé* au Ministre des Travaux Publics, qui y est compris pour une somme de . . . . . fr.	12,424,114 74	
A été augmenté :		
1° Par la loi du 30 mars 1844, n° 57, de divers crédits supplémentaires, s'élevant ensemble à	510,985 10	510,985 10
2° Par la loi du 24 juillet 1844, n° 160, pour la continuation des travaux du canal de la Campine, décrété par les lois des 29 septembre 1842 et 10 février 1843, à	1,110,000 »	1,110,000 »
3° Par la loi du 7 juillet 1844, n° 138, de divers crédits supplémentaires,		
SAVOIR :		
Exercice 1839, dépenses imprévues. fr. 129 60		
— 1840, routes 22,767 93		
— 1841, — 1,368 80		
— 1842, — et postes . . . 3,640 29		
— 1843, chemin de fer et postes . 142,221 72		
— 1844, postes . . . . . 25,000 »		
Ensemble . . . . . fr.	195,128 34	195,128 34
Le crédit accordé à ce Ministre est ainsi fixé à . fr.	14,240,228 18	
A REPORTER. . . . . fr.		116,715,371 98

Report. . . . . fr.		116,715,371 98
Le *crédit accordé* au Ministre des Finances, qui est compris pour . . . . . fr.	11,816,852 57	
A été augmenté :		
1° Par l'article 2 de la loi du 23 mars 1844, n° 47, d'un crédit pour faire face aux dépenses résultant de l'exécution de l'article 64 du traité du 5 novembre 1842, de.	26,725 »	26,725 »
2° Par la loi du 14 juillet 1844, n° 144, d'un crédit supplémentaire destiné à payer la part contributive du domaine national dans les frais de construction de la route de Dolhain à la forêt de s'Hertogenwald, de.	50,000 »	50,000 »
3° Par la loi du 13 mars 1845, *Moniteur* du 16, n° 75, d'un crédit supplémentaire pour faire face au remboursement de capitaux et au payement d'arrérages et d'intérêts judiciaires dus aux communes de Petit-Rechain et Dison, par suite de condamnation, de .	42,554 23	42,554 23
Le crédit s'élève ainsi à	11,936,131 80	
De sorte que les crédits accordés aux Ministres pour les dépenses de cet exercice s'élèvent à . . . . . fr.		116,834,651 21
Les prévisions des ressources pour faire face à ces dépenses ont été fixées par la loi du 30 décembre 1843, n° 920, ainsi qu'on l'a vu plus haut, à .		109,581,084 »
Il résulte, en conséquence, de l'ensemble des dispositions législatives qui ont successivement déterminé les évaluations des ressources et les autorisations de dépenses du Budget de l'exercice 1844, qu'au lieu d'une insuffisance de ressources de fr. 542,712 67 c^{s}, il y a une insuffisance de		7,253,567 21

En comparant ces prévisions avec les faits réalisés, on obtiendra la situation provisoire de l'exercice 1844, telle qu'elle ressort des opérations constatées jusqu'au 1er janvier 1846.

RECETTES.

—

Les ressources de l'exercice 1844 ont été évaluées, ainsi qu'on vient de l'expliquer, à . . . . . fr.		109,581,084 »
Il est à présumer que les revenus et les produits s'élèveront à . . . . . fr.	110,885,568 56	
A reporter. . . . fr.	110,885,568 56	109,581,084 »

Report.	110,885,568 56	109,581,084 »
Les recouvrements déjà effectués s'élèvent, au 1er janvier 1846, à	110,358,458 63	
Il reste ainsi encore à recouvrer sur cet exercice. .	527,109 93	
et il conste de la comparaison des prévisions du Budget avec les revenus et produits probables, évalués, comme nous venons de le dire, à. . fr.		110,885,568 56
que, sur plusieurs branches de revenus, les recettes excèdent les évaluations de . . . . . fr.	3,760,927 43	
que, sur d'autres, les évaluations seront supérieures aux recettes de	2,456,442 87	
et que ces deux termes font ressortir sur l'ensemble du Budget des Voies et Moyens un excédant de ressources de . . . . . fr.		1,304,484 56

DÉPENSES.

Il a été mis à la disposition des Ministres des crédits pour une somme de . . . . . fr.		116,834,651 21
Les dépenses liquidées jusqu'au 1er janvier 1845 et celles que l'on présume devoir être faites à la charge de l'exercice 1844 jusqu'à l'époque de la clôture, montent à . . . . . fr.	112,684,651 21	
Et les payements effectués, d'après le visa de la Cour des Comptes, pendant les années 1844 et 1845, n'ayant été que de	99,651,230 43	
il restait encore à payer . . . . . fr.	13,033,420 78	
Si l'on compare les crédits alloués aux Ministres avec le montant des dépenses présumées de l'exercice 1844, qu'on évalue à . . . . . fr.		112,684,651 21
l'ensemble de l'exercice présenterait, au moment de sa clôture, un excédant de crédit de.		4,150,000 »

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

Les produits réalisés et restant à recouvrer sur les ressources de l'exercice 1844 s'élèvent à . . . . . fr. 110,885,568 56

Les dépenses faites et encore à faire sur les crédits alloués aux Ministres sont de. 112,684,651 21

Le Budget de cet exercice paraît devoir, en conséquence, présenter, à l'époque de sa clôture, au lieu d'une insuffisance de ressources de fr. 7,253,567 21 c^{s}, seulement une insuffisance de 1,799,082 65

Mais, indépendamment des ressources qui précèdent, votées pour l'exercice 1844, il y a à ajouter aux évaluations des recettes, qui ont été fixées à . . . . . fr. 109,581,084 »

1° Le produit d'une émission de bons du trésor, autorisée par la loi du 24 juillet 1844, n° 160, pour pourvoir aux dépenses des travaux du canal de la Campine, ci. . . . . fr.	1,110,000 »	
2° Le bénéfice réalisé sur la négociation de l'emprunt de 84,656,000 francs, créé en vertu de la loi du 22 mars 1844, n° 44, l'émission des obligations au taux de 104 p. % ayant produit 88,042,240 francs, ci	3,386,240 »	
3° Le montant du fonds de la dotation de l'amortissement de l'emprunt de 84,656,000 francs, qui, par suite des dispositions de l'article 2 de la loi du 22 mars 1844, doit servir à la réduction de la dette flottante, lorsque les obligations sont cotées au-dessous du pair, lequel s'élève, pour l'exercice 1844, à . .	282,186 67	
Ensemble . . . . . fr.		4,778,426 67

Ce qui porte le total du Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1844 à 114,359,510 67

Les dépenses votées étant de 116,834,651 21

d'après les votes législatifs, il y aurait, en conséquence, à cet exercice une insuffisance de ressources de 2,475,140 54

A REPORTER. . . . . fr. 2,475,140 54

Report. . . . . fr.		2,475,140 54
Mais les recouvrements sur cet exercice devant excéder les évaluations de. . . . . fr.	1,304,484 56	
et les économies sur les crédits votés étant présumées devoir être de	4,150,000 »	
il y aurait à déduire . . . . . fr.		5,454,484 56
ce qui accuse, en définitive, au lieu d'une insuffisance de ressources de fr. 1,799,082 65 c^{s}, un excédant de ressources de . . . . . fr.		2,979,344 02

Le compte expose, en tableaux généraux, le montant total des revenus par nature de produits et le montant total des dépenses par départements d'administration générale, appuyés d'états de développements par spécialités de recette et de dépense.

Le premier tableau expose :

1° Le montant des recouvrements faits sur les revenus ordinaires,

Pendant l'année 1844. . . . . fr.	106,482,905 21	
— 1845.	3,875,553 42	
		110,358,458 63

2° Le montant des recouvrements faits sur les produits extraordinaires,

Pendant l'année 1844. . . . . fr.	4,496,240 »	
— 1845.	282,186 67	
		4,778,426 67
Total de la recette. . . . . fr.		115,136,885 30

Le second tableau expose :

1° Les payements faits par les Ministres sur les crédits ordinaires alloués par les Chambres et régularisés par la Cour des Comptes,

Pendant l'année 1844. . . . . fr.	44,557,769 64	
— 1845.	55,093,460 79	
		99,651,230 43
Les recettes étant de.		115,136,885 30
le solde au 31 décembre 1845 de l'exercice 1844 est, en conséquence, de . . . . . fr.		15,485,654 87

Les états, dont se trouvent appuyés les tableaux généraux, ont pour objet de développer, par province et avec tous les détails qu'ils comportent, la nature des divers produits, ainsi que les dépenses faites d'après les spécialités des Budgets.

Le premier de ces états indique les recettes effectuées sur les ressources ordinaires de l'exercice 1844.

Il est appuyé de douze tableaux de développement,

Savoir :

A. État général des recettes effectuées sur les contributions directes.
B. — — sur les douanes.
C. — — sur les accises.
D. — — sur l'enregistrement, timbre, etc.
E. — des revenus des domaines *(péages)*.
F. — des produits des postes.
G. — des recettes opérées par le département des Travaux Publics.
H. — — de l'administration de l'enregistrement *(capitaux et revenus)*.
I. — — — du trésor public *(capitaux et revenus)*.
K. — — — des contributions directes *(remboursements)*.
L. — — — de l'enregistrement *(remboursements)*.
M. — — — du trésor public *(remboursements)*.

Le second état présente la comparaison entre l'évaluation des revenus du royaume pour l'exercice 1844.

Les états n^os^ 3 à 12 présentent les payements faits pour le service de la Dette publique, les Dotations et tous les départements d'administration générale, visés et régularisés à la Cour des Comptes et dont elle a délivré décharge à l'administration du trésor public.

L'état n° 13 présente le solde de cet exercice au 31 décembre 1845, qui s'élève, comme on a vu plus haut, à fr. 15,485,654 87 c^s^.

DÉVELOPPEMENT des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1844, par des lois spéciales.

MINISTÈRES et SERVICES.	DATES DES LOIS.	OBJET DES CRÉDITS.		MONTANT DES CRÉDITS.
Dette publique.	21 mars 1844, n° 42.	Crédit pour couvrir les frais résultant de la conversion de l'emprunt de 100,800,000 francs et de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c^{s}, de	80,000 »	
	22 mars 1844, n° 44.	Crédit pour couvrir les frais résultant de l'emprunt de 84,656,000 francs autorisé par la loi du 22 mars 1844.	70,000 »	
	17 déc. 1844, n° 208.	Crédit pour subvenir aux intérêts, amortissement et divers frais de l'emprunt converti et de l'emprunt de 84,656,000 francs	3,860,865 29	4,052,076 86
	13 mars 1845, *Moniteur* du 16.	Crédit supplémentaire pour acquitter les intérêts arriérés des cautionnements et consignations	41,211 57	
Dotations.	11 décemb. 1844. .	Crédit p^{r} les dépenses de la Chambre des Représentants.		65,000 »
Justice.	31 décemb. 1844. .	Crédit supplémentaire pour pourvoir au payement du matériel de l'administration centrale	18,000 »	
	30 mai 1845 . . .	Crédit supplémentaire pour le service du *Moniteur*. .	16,553 60	38,553 60
	30 décemb. 1845. .	Crédit supplémentaire pour le service des pensions. .	4,000 »	
Affaires Étrangères.	29 juin 1844 . . .	Crédit pour faire face aux dépenses résultant du traité avec les Pays-Bas, de	89,263 74	113,863 74
	31 décemb. 1845. .	Crédit pour subvenir à des dépenses arriérées . . .	24,600 »	
Intérieur.	27 mai 1844 . .	Crédit pour subvenir aux frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil	30,000 »	
	27 mai 1844 . .	Crédit pour frais de confection de médailles de la vaccine et frais d'expertise des musées	18,550 »	
	29 juin 1844 . .	Crédit pour pourvoir, pendant l'année 1844, aux dépenses que nécessite l'exécution de la loi du 1er mai 1842, relative aux indemnités pour pertes de guerre . .	50,030 »	501,067 67
	30 mai 1845 . .	Crédit supplémentaire pour subvenir aux dépenses indiquées au tableau annexé à ladite loi	402,487 67	
Finances.	25 mars 1844 . .	Crédit pour faire face aux dépenses résultant de l'exécution de l'article 64 du traité du 5 novembre 1842, à	26,725 »	
	14 juillet 1844 . .	Crédit supplémentaire destiné à payer la part contributive du domaine national dans les frais de construction de la route de Dolhain à la forêt de 'S Hertogenwald	50,000 »	119,279 23
	13 mars 1845 . .	Crédit supplémentaire pour faire face au remboursement de capitaux et au payement d'arrérages et d'intérêts judiciaires dus aux communes de Petit-Rechain et Dison, par suite de condamnation, de .	42,554 23	
Travaux publics.	30 mars 1844 . .	Crédits supplémentaires s'élevant ensemble à. . . .	510,985 10	
	24 juillet 1844 . .	Crédit pour la continuation des travaux du canal de la Campine	1,110,000 »	1,816,113 44
	7 juillet 1844 . .	Crédits supplémentaires s'élevant ensemble à. . . .	195,128 34	
Marine.	13 juillet 1844 . .	Crédit pour l'entretien du bateau à vapeur la *British Queen*. . .		4,000 »
		TOTAL. . . . . fr.		6,710,854 54

319

SECOND COMPTE PROVISOIRE

RENDU

DES RECETTES ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE 1844.

Recette.

ÉTAT N° 1.

Impôts.	Contributions directes	
	Douanes	
	Accises	
	Enregistrement, domaines et forêts	
Péages.	Domaines	
	Postes.	
Capitaux et revenus.	Travaux publics	
	Enregistrement, domaines et forêts	
	Administration du trésor public	
Remboursements.	Contributions directes	
	Enregistrement, domaines et forêts	
	Administration du trésor public	

Produit d'une émission de bons du trésor, autorisée par la loi du 24 juillet 1844, n° 160, pour pourvoir aux dé

Bénéfice réalisé sur la négociation de l'emprunt de 84,656,000 francs, créé en vertu de la loi du 22 mars 1844, duit 88,042,240 francs

Fonds de la dotation de l'amortissement de l'emprunt de 84,656,000 francs, qui, par suite des dispositions de l'ar de la dette flottante, lorsque les obligations sont cotées au-dessous du pair, lequel s'élève, pour 1844, à

des recettes et dépenses de l'exercice **1844.**

RECETTES			TOTAUX	
			DE LA RECETTE.	DE LA DÉPENSE.
EN 1844.	EN 1845.	TOTAL.		
28,778,470 19	2,046,722 41	30,825,192 60		
11,782,393 93	29,323 65	11,811,717 60	84,691,098 25	»
20,737,279 41	1,471 11	20,738,750 52		
21,308,658 14	6,779 39	21,315,437 53		
4,743,456 10	44,707 34	4,788,163 44	8,119,768 05	»
3,247,574 37	84,030 24	3,331,604 61		
11,119,913 60	106,397 27	11,226,310 87		
2,734,197 39	33,122 02	2,767,319 61	15,989,210 08	»
1,262,233 42	733,346 18	1,995,579 60		
37,449 17	4,261 15	41,710 32		
392,460 90	300 24	392,761 14	1,538,382 25	»
338,818 37	785,092 42	1,123,910 79		
106,482,905 21	3,875,553 42	110,358,458 63		
penses des travaux du canal de la Campine			1,110,000 »	»
n° 44, l'émission des obligations au taux de 104 p. % ayant pro-			3,386,240 »	»
ticle 2 de la loi du 22 mars 1844, n° 44, doit servir à la réduction			282,186 67	»
A REPORTER.			115,136,885 30	»

Suite du second COMPTE PROVISOIRE *rendu*

Dépense.

ÉTATS N°s 3 à 12.

- Dette publique . . . . .
- Dotations.
  - Liste civile . . . . .
  - Sénat . . . . .
  - Chambre des Représentants . . . . .
  - Cour des Comptes . . . . .
- Département de la Justice . . . . .
- — des Affaires Étrangères . . . . .
- — de l'Intérieur . . . . .
- — des Travaux publics . . . . .
- — de la Marine . . . . .
- — de la Guerre . . . . .
- — des Finances . . . . .
- Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs . . . . .

des recettes et dépenses de l'exercice **1844.**

	DÉPENSES		TOTAUX	
	EN 1844.	EN 1845.	DE LA RECETTE.	DE LA DÉPENSE.
Report. . . . . fr.			115,136,885 30	»
. . . . .	17,797,868 01	10,287,386 05	»	28,085,254 06
. . . . .	2,751,322 75	»	»	2,751,322 75
. . . . .	22,000 »	1,880 80	»	23,880 80
. . . . .	378,006 06	81,203 77	»	459,209 83
. . . . .	124,387 55	6,898 65	»	131,286 20
. . . . .	6,171,025 93	4,045,578 31	»	10,216,604 24
. . . . .	962,470 91	100,338 37	»	1,062,809 28
. . . . .	3,568,519 39	1,786,329 53	»	5,354,848 92
. . . . .	6,362,715 98	6,573,916 02	»	12,936,632 »
. . . . .	282,456 46	515,849 63	»	798,306 09
. . . . .	4,308,484 31	22,100,355 57	»	26,408,839 88
. . . . .	1,674,213 25	8,597,799 66	»	10,272,012 91
. . . . .	154,299 04	995,924 43	»	1,150,223 47
	44,557,769 64	55,093,460 79		
Solde au 31 décembre 1845.			»	13,485,654 87
			115,136,885 30	115,136,885 30

Compte

DES

IMPÔTS ET REVENUS PUBLICS.

EXERCICE 1844.

ÉTAT N° 1.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

IM

PROVINCES.	CONTRIBUTIONS DIRECTES.			DOUANES.		
	1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.
Anvers	3,134,723 91	206,411 20	3,341,135 11	6,638,447 43	28,054 63	6,666,502 06
Brabant	5,675,370 13	432,898 57	6,106,268 70	511,524 71	125 52	511,650 23
Flandre occidentale	4,089,408 49	505.815 18	4,595,223 67	861,993 49	70 27	862,063 76
— orientale	5,102,735 97	362,740 51	5,465,476 48	616,609 08	42 42	616,651 50
Hainaut	4,811,866 71	234,787 08	5,046,653 79	1,566,498 87	352 67	1,566,851 54
Liége	2,816,743 46	294,517 26	3,111,260 72	1,205,063 68	259 65	1,205,323 33
Limbourg	875,985 50	43,028 93	919,014 43	147,207 48	8 93	147,216 41
Luxembourg	696,376 42	67,702 73	764,079 15	319,651 16	59 27	319,710 43
Namur	1,577,259 70	98,220 95	1,675,480 65	116,283 70	350 29	116,633 99
Administration générale	»	»	»	»	»	»
	28,778,470 29	2,046,722 41	30,825,192 70	11,783,279 60	29,323 65	11,812,603 25
A déduire : les diminutions de recette	» 10	»	» 10	885 65	»	885 65
	28,778,470 19	2,046,722 41	30,825,192 60	11,782,393 95	29,323 65	11,811,717 60

les impôts et revenus publics. Exercice **1844.**

POTS.						TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
ACCISES.			ENREGISTREMENT.			
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
3,561,782 51	1 10	3,561,783 41	2,136,664 87	708 20	2,137,373 07	15,706,793 65
4,513,205 46	23 38	4,513,228 84	5,053,257 04	3,775 48	5,057,032 52	15,968,180 29
1,942,801 60	72 03	1,942,873 63	2,539,922 85	67 09	2,539,989 94	9,740,151 »
4,226,117 28	3 55	4,226,120 83	3,010,923 59	436 96	3,011,360 55	13,319,600 56
2,802,656 85	114 18	2,802,771 03	3,848,899 80	561 93	3,849,461 73	13,265,758 09
1,654,589 76	1,232 82	1,655,822 58	2,205,460 02	785 49	2,206,245 51	8,178,650 14
1,021,818 02	22 03	1,021,840 05	587,753 70	8 85	587,762 55	2,676,455 44
227,457 83	1 77	227,459 60	660,110 93	192 26	660,303 19	1,971,552 37
787,022 67	» 25	787,022 92	1,292,613 93	245 13	1,292,859 06	5,871,996 62
»	»	»	»	»	»	»
20,757,451 78	1,471 11	20,758,922 89	21,515,606 73	6,779 59	21,522,386 12	84,699,104 96
172 37	»	172 37	6,948 59	»	6,948 59	8,006 71
20,757,279 41	1,471 11	20,758,750 52	21,508,658 14	6,779 59	21,515,437 53	84,691,098 25

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

PROVINCES.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	PÉAGES.					
		DOMAINES.			POSTES.		
		1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.
Anvers	15,700,793 65	162,129 71	518 33	162,648 04	459,361 30	»	459,361 30
Brabant	15,968,180 29	642,927 65	10,560 53	653,488 18	1,002,282 97	»	1,002,282 97
Flandre occidentale . .	9,740,151 »	310,700 21	631 68	311,331 89	282,899 59	»	282,899 59
— orientale . . .	13,319,609 36	295,459 58	15,093 36	310,552 94	358,111 84	»	358,111 84
Hainaut	13,265,738 09	2,301,887 21	4,033 99	2,305,921 20	425,115 37	»	425,115 37
Liége.	8,178,050 14	358,464 14	12,879 41	371,343 55	413,631 24	»	413,631 24
Limbourg	2,676,433 44	115,472 12	»	115,472 12	62,516 59	»	62,516 59
Luxembourg	1,971,552 57	112,947 11	590 04	113,537 15	86,486 94	»	86,486 94
Namur	3,871,996 62	488,529 92	400 »	488,929 92	157,170 53	»	157,170 53
Administration générale.	»	»	»	»	»	84,030 24	84,030 24
	84,699,104 96	4,788,517 65	44,707 54	4,833,224 99	3,247,574 37	84,030 24	3,331,604 61
A déduire : les diminutions de recette.	8,006 71	45,061 55	»	45,061 55	»	»	»
	84,691,098 25	4,743,456 10	44,707 54	4,788,163 44	3,247,574 37	84,030 24	3,331,604 61

sur les impôts et revenus publics. Exercice 1844.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CAPITAUX ET REVENUS.						TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
TRAVAUX PUBLICS.			ENREGISTREMENT.			
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
»	»	»	114,048 75	389 40	115,538 15	16,444,141 14
»	»	»	752,496 28	9,970 31	762,466 59	18,586,418 03
»	»	»	106,434 92	6,311 16	112,746 08	10,447,128 56
»	»	»	146,194 48	4,559 48	150,753 96	14,139,028 10
»	»	»	302,515 21	932 66	303,447 90	16,300,220 56
»	»	»	752,723 38	10,863 57	743,586 95	9,707,211 88
»	»	»	98,078 20	2 90	98,981 10	2,953,403 25
»	»	»	345,105 51	92 54	345,198 05	2,516,774 51
»	»	»	167,738 51	»	167,738 51	4,685,855 58
11,119,913 60	106,597 27	11,226,510 87	»	»	»	11,510,341 11
11,119,913 60	106,597 27	11,226,510 87	2,767,155 27	33,122 02	2,800,257 29	106,890,502 72
»	»	»	32,957 68	»	32,957 68	86,005 94
11,119,913 60	106,597 27	11,226,510 87	2,734,197 59	33,122 02	2,767,319 61	106,804,496 78

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur*

PROVINCES.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	CAPITAUX ET REVENUS (SUITE). TRÉSOR PUBLIC. 1844.	1845.	TOTAL.	REM CONTRIBUTIONS DIRECTES. 1844	1845.	TOTAL.
Anvers	16,444,141 14	»	»	»	3,608 05	198 50	3,807 45
Brabant	18,586,418 05	»	»	»	10,023 96	460 97	10,484 93
Flandre occidentale . .	10,447,128 56	»	»	»	4,799 28	1,679 79	6,479 07
— orientale . . .	14,139,028 10	»	»	»	6,750 48	436 15	7,186 63
Hainaut	16,300,220 56	»	»	»	4,946 92	667 19	5,614 11
Liége.	9,707,211 88	»	»	»	3,313 63	365 94	3,679 57
Limbourg	2,953,403 25	»	»	»	1,029 81	45 68	1,075 49
Luxembourg . . .	2,516,774 51	»	»	»	1,776 57	147 12	1,923 69
Namur	4,685,835 58	»	»	»	1,199 57	259 81	1,459 38
Administration générale.	11,310,341 11	1,262,233 42	733,346 18	1,995,579 60	»	»	»
	106,890,502 72	1,262,233 42	733,346 18	1,995,579 60	37,449 17	4,261 15	41,710 32
A déduire : les diminutions de recette.	86,005 94	»	»	»	»	»	»
	106,804,496 78	1,262,233 42	733,346 18	1,995,579 60	37,449 17	4,261 15	41,710 32

les impôts et revenus publics. Exercice **1844.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

BOURSEMENTS.						TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions de recette, d'après l'état de solde.	RESTE POUR REVENUS effectifs
ENREGISTREMENT.			TRÉSOR PUBLIC.					
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.			
15,826 65	»	15,826 65	»	»	»	16,465,775 24	2,221 59	16,461,553 65
89,685 77	226 53	89,912 30	»	»	»	18,486,815 26	25,182 28	18,461,632 98
16,568 73	»	16,568 73	»	»	»	10,470,170 36	7,002 41	10,463,173 95
25,257 25	»	25,257 25	»	»	»	14,171,471 98	19,940 76	14,151,531 22
69,718 78	» 50	69,719 28	»	»	»	16,575,555 95	6,026 47	16,569,527 48
35,145 17	»	35,145 17	»	»	»	9,746,030 62	22,812 94	9,723,223 68
8,881 48	50 »	8,931 48	»	»	»	2,965,410 22	106 64	2,965,303 58
68,086 69	6 85	68,093 54	»	»	»	2,586,791 74	992 93	2,585,798 81
65,622 05	16 36	65,638 41	»	»	»	4,750,955 37	2,051 59	4,748,881 78
»	»	»	338,818 37	785,092 42	1,123,910 79	14,429,831 50	»	14,429,831 50
392,792 57	300 24	393,092 81	338,818 37	785,092 42	1,123,910 79	110,444,796 24	86,337 61	110,358,458 63
331 67	»	331 67	»	»	»	86,337 61	»	»
392,460 90	300 24	392,761 14	338,818 37	785,092 42	1,123,910 79	110,358,458 63	»	110,358,458 63

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. A.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1844.	1845.	TOTAL.
Contribution foncière	1,495,126 67	43,027 07	1,538,153 74
— personnelle	1,090,692 76	88,151 38	1,178,844 14
Patentes	334,962 82	38,428 95	373,391 77
Redevances sur les mines	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	77,771 25	»	77,771 25
— de marque des matières d'or et d'argent	25,968 99	»	25,968 99
— d'entrepôts	110,108 15	36,659 31	146,767 46
Recettes extraordinaires et accidentelles.	93 27	144 49	237 76
	3,134,723 91	206,411 20	3,341,135 11
A déduire : les diminutions de recette	»	»	»
	3,134,723 91	206,411 20	3,341,135 11

sur les contributions directes. Exercice **1844.**

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
3,085,833 61	197,871 04	3,283,705 25	2,042,252 02	134,725 99	2,176,956 01	7,508,815 »
1,910,016 33	179,390 64	2,089,406 97	1,061,882 24	137,158 60	1,199,020 84	4,467,271 95
468,611 78	53,442 52	522,054 30	251,878 »	33,728 40	285,606 40	1,181,052 47
»	»	»	»	»	»	»
145,120 »	»	145,120 »	117,042 50	»	117,042 50	339,935 75
52,615 95	»	52,615 95	14,595 85	»	14,595 85	93,180 70
9,523 57	»	9,523 57	1,445 55	181 46	1,625 01	157,916 04
1,648 89	2,195 77	3,842 66	354 55	42 75	377 06	4,457 48
5,673,370 13	432,898 57	6,106,268 70	4,089,408 49	305,815 18	4,395,223 67	13,842,627 48
»	»	»	»	»	»	»
5,673,370 13	432,898 57	6,106,268 70	4,089,408 49	305,815 18	4,395,223 67	13,842,627 48

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1844.	1845.	TOTAL.
Contribution foncière	7,598,815 »	2,943,804 23	108,020 93	3,051,825 16
— personnelle	4,467,271 95	1,545,201 97	205,803 61	1,751,005 58
Patentes	1,181,052 47	448,616 49	48,126 12	496,742 61
Redevances sur les mines	»	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	359,935 75	149,385 »	»	149,385 »
— de marque des matières d'or et d'argent	93,180 79	11,041 70	»	11,041 70
— d'entrepôts	157,916 04	4,196 27	102 06	4,298 33
Recettes extraordinaires et accidentelles	4,457 48	490 31	687 79	1,178 10
	13,842,627 48	5,102,735 97	362,740 51	5,465,476 48
A déduire : les diminutions de recette	»	»	»	»
	13,842,627 48	5,102,735 97	362,740 51	5,465,476 48

sur les contributions directes. Exercice 1844.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
2,979,461 52	120,012 50	3,099,474 02	1,644,702 38	117,546 97	1,762,249 35	15,512,365 53
1,103,200 78	74,456 65	1,177,657 43	683,590 95	118,294 07	801,885 02	8,197,819 98
465,025 65	33,459 69	498,485 34	267,447 96	57,252 80	324,700 76	2,500,981 18
80,545 21	6,517 57	87,062 78	36,926 09	90 69	3,016 78	124,079 56
171,256 25	»	171,256 25	155,420 »	3 75	155,423 75	815,998 75
10,565 96	»	10,565 96	27,715 54	»	27,715 54	142,503 99
169 50	»	169 50	519 81	861 13	1,380 94	163,764 81
1,041 84	340 67	1,082 51	420 75	467 85	888 58	8,506 67
4,811,866 71	234,787 08	5,046,653 79	2,816,743 46	294,517 26	3,111,260 72	27,466,018 47
»	»	»	»	»	»	»
4,811,866 71	234,787 08	5,046,653 79	2,816,743 46	294,517 26	3,111,260 72	27,466,018 47

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1844.	LIMBOURG. 1845.	LIMBOURG. TOTAL.
Contribution foncière	15,512,563 55	593,116 96	28,251 58	621,368 54
— personnelle	8,107,819 98	171,264 80	8,944 24	180,209 10
Patentes	2,500,081 18	68,279 98	6,205 37	74,485 35
Redevances sur les mines	124,079 56	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	815,998 75	40,183 75	»	40,183 75
— de marque des matières d'or et d'argent.	142,505 99	5,133 29	»	5,133 29
— d'entrepôts	165,764 81	»	»	»
Recettes extraordinaires et accidentelles	8,506 67	6 66	227 74	234 40
	27,466,018 47	875,985 50	43,628 93	919,614 43
A déduire : les diminutions de recette	»	» 10	»	» 10
	27,466,018 47	875,985 40	43,628 93	919,614 33

sur les contributions directes. Exercice 1844.

RECETTES
PENDANT LES ANNÉES
1844 ET 1845.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
461,086 01	39,793 60	500,879 61	1,094,711 99	47,862 63	1,142,574 62	17,777,186 30
121,196 91	15,459 97	136,656 88	297,402 85	30,997 25	328,400 08	8,843,086 04
60,875 38	12,383 89	73,257 27	110,727 85	18,616 05	129,343 88	2,778,067 68
1,537 21	35 23	1,572 44	6,052 29	743 96	6,796 25	132,448 25
44,651 25	20 »	44,671 25	67,205 »	»	67,205 »	968,058 75
6,446 42	»	6,446 42	1,159 76	»	1,159 76	153,243 46
579 41	»	579 41	»	»	»	104,344 22
5 85	10 04	15 87	»	1 06	1 06	8,758 »
696,376 42	67,702 73	764,079 15	1,577,259 70	98,220 95	1,675,480 65	30,825,192 70
»	»	»	»	»	»	» 10
696,376 42	67,702 73	764,079 15	1,577,259 70	98,220 95	1,675,480 65	30,825,192 60

ANNEXE
A L'ÉTAT N° 1, LITT. A.

ÉTAT GÉNÉRAL du montant des rôles des

PROVINCES.	CONTRIBUTION FONCIÈRE.						CON
	PRINCIPAL, déduction faite des ordonnances délivrées pour propriétés détruites ou submergées par suite des événements politiques.	2 POUR CENT de NON-VALEURS.	5 centimes ADDITIONNELS ordinaires.	10 centimes ADDITIONNELS extraordinaires.	5 centimes supplémentaires sur le principal et additionn., au profit du trésor et des non-valeurs.	TOTAL.	PRINCIPAL.
Anvers	1,295,101 39	26,347 14	39,520 71	131,735 70	45,448 80	1,538,153 74	1,071,618 43
Brabant	2,772,229 »	55,444 58	83,166 87	277,222 90	95,641 90	3,283,705 25	1,899,460 96
Flandre occidentale. .	2,344,412 »	46,888 24	70,332 36	234,441 20	80,882 21	2,776,956 01	1,090,019 05
— orientale . .	2,576,467 »	51,529 34	77,294 01	257,646 70	88,888 11	3,051,825 16	1,591,796 54
Hainaut	2,616,694 »	52,333 88	78,500 82	261,669 40	90,275 92	3,099,474 02	1,070,597 75
Liége	1,487,758 »	29,755 16	44,632 74	148,775 80	51,527 65	1,762,249 35	728,911 44
Limbourg . 1840.	493,155 48	9,865 94	14,798 91	49,329 70	17,018 76	584,146 79	163,826 65
Limbourg . 1841.	31,950 »	639 »	958 50	3,195 »	479 25	37,221 75	
Luxembourg. 1840.	415,432 »	8,308 64	12,462 96	41,543 20	14,332 40	492,079 20	124,233 54
Luxembourg. 1841.	7,554 »	151 08	226 62	755 40	113 51	8,800 41	
Namur	964,605 »	19,292 10	28,938 15	96,460 50	33,278 87	1,142,574 62	298,545 48
	15,005,335 87	300,555 10	450,852 65	1,502,775 50	517,687 18	17,777,186 30	8,039,009 84

contributions directes, revenant au trésor pour 1844.

TRIBUTION PERSONNELLE.			PATENTES.			REDEVANCES SUR LES MINES		
10 centimes ADDITIONNELS extraordinaires.	AMENDES.	TOTAL.	PRINCIPAL	10 centimes ADDITIONNELS extraordinaires	TOTAL.	FIXES.	PROPORTIONNELLES.	TOTAL.
107,161 87	63 84	1,178,844 14	339,446 19	33,945 58	373,391 77	»	»	»
189,946 01	»	2,089,406 97	474,595 11	47,459 19	522,054 30	»	»	»
109,001 79	»	1,199,020 84	259,642 17	25,964 23	285,606 40	»	»	»
159,178 60	30 44	1,751,005 58	451,575 70	45,166 01	496,742 61	»	»	»
107,059 68	»	1,177,657 43	453,168 38	45,316 96	498,485 34	10,669 93	76,392 85	87,062 78
72,891 28	82 30	801,885 02	295,182 66	29,518 10	324,700 76	3,829 61	33,187 17	37,016 78
16,382 45	»	180,209 10	67,711 07	6,774 28	74,485 35	»	»	»
12,423 54	»	136,656 88	66,597 48	6,659 79	73,257 27	1,536 16	36 28	1,572 44
29,854 30	» 30	328,400 08	117,585 48	11,758 40	129,343 88	3,335 64	3,460 61	6,796 25
805,899 32	176 88	8,843,086 04	2,525,504 24	252,563 44	2,778,067 68	19,371 34	113,076 91	132,448 25

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *B*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1844.	1845.	TOTAL.
Droits d'entrée	6,225,817 48	26,265 61	6,252,083 09
— de sortie	65,530 87	»	65,530 87
— de transit	37,072 09	»	37,072 09
— de tonnage	295,654 17	»	295,654 17
Timbre de dimension	9,251 25	35 62	9,286 87
Loyers de bâtiments	»	»	»
Recettes extraordinaires	5,121 57	1,753 40	6,874 97
	6,638,447 45	28,054 63	6,666,502 06
A déduire : les diminutions de recette	100 67	»	100 67
	6,638,346 76	28,054 63	6,666,401 39

sur douanes. Exercice **1844.**

RECETTES
PENDANT LES ANNÉES
1844 ET 1845.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
274,571 71	86 93	274,658 67	712,939 17	35 28	712,974 45	7,230,716 21
22,783 98	38 18	22,822 16	111,524 73	» 64	111,525 37	199,878 40
212 74	»	212 74	952 65	»	952 65	38,257 48
11,546 60	»	11,546 60	31,550 15	»	31,550 15	338,750 92
832 76	» 41	833 17	4,208 33	» 41	4,208 74	14,328 78
»	»	»	470 76	»	470 76	470 76
1,576 89	»	1,576 89	547 70	33 94	581 64	8,833 50
311,524 71	125 52	311,650 23	861,993 49	70 27	862,063 76	7,840,216 05
»	»	»	» 76	»	» 76	101 43
311,524 71	125 52	311,650 23	861,992 73	70 27	862,063 »	7,840,114 62

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1844.	1845.	TOTAL.
Droits d'entrée	7,259,716 21	554,448 36	20 31	554,477 67
— de sortie	199,878 40	24,301 20	» 75	24,301 95
— de transit	38,257 48	912 47	»	912 47
— de tonnage	338,750 92	34,987 45	»	34,987 45
Timbre de dimension	14,328 78	1,857 35	» 41	1,857 76
Loyers de bâtiments	470 76	»	»	»
Recettes extraordinaires	8,853 50	102 25	11 95	114 20
	7,840,216 05	616,609 08	42 42	616,651 50
A déduire : les diminutions de recette	101 43	»	»	»
	7,840,114 62	616,609 08	42 42	616,651 50

sur douanes. Exercice **1844.**

RECETTES
PENDANT LES ANNÉES
1844 ET 1845.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
1,403,848 94	232 62	1,404,081 56	1,167,094 59	174 31	1,167,268 70	10,455,544 14
55,085 59	»	55,085 59	28,735 88	10 79	28,746 67	306,912 61
8,539 73	4 70	8,544 43	2,761 09	2 78	2,763 87	50,458 25
»	»	»	»	»	»	373,738 37
9,058 77	2 46	9,061 23	5,951 55	»	5,951 55	31,190 32
211 64	»	211 64	»	»	»	682 40
854 20	112 89	967 09	520 77	71 77	592 54	10,507 33
1,566,498 87	352 07	1,566,851 54	1,205,063 08	259 65	1,205,323 33	11,229,042 42
77 85	»	77 85	2 87	»	2 87	182 15
1,566,421 02	352 07	1,566,773 69	1,205,060 81	259 65	1,205,320 46	11,228,860 27

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1844.	LIMBOURG. 1845.	LIMBOURG. TOTAL.
Droits d'entrée	10,455,544 14	137,371 08	6 65	137,377 73
— de sortie	506,012 61	6,571 29	» 23	6,571 52
— de transit	50,458 25	2,439 68	»	2,439 68
— de tonnage	375,738 37	»	»	»
Timbre de dimension	31,199 52	786 87	»	786 87
Loyers de bâtiments	682 40	»	»	»
Recettes extraordinaires	10,307 33	38 56	2 05	40 61
	11,229,042 42	147,207 48	8 93	147,216 41
A déduire : les diminutions de recette	182 15	» 36	»	» 36
	11,228,860 27	147,207 12	8 93	147,216 05

sur douanes. Exercice **1844.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.
1844	1845	TOTAL	1844	1845	TOTAL	
229,825 75	57 86	229,883 61	100,834 91		100,834 91	10,923,640 30
85,853 61	»	85,853 61	12,815 19	»	12,815 19	412,150 93
777 55	»	777 55	2,185 49		2,185 49	55,858 97
»	»	»	»	»	»	573,738 37
2,942 45	1 41	2,945 86	404 85	»	404 85	55,334 90
»	»	»	»	»	»	682 40
251 80	»	251 80	47 26	350 29	397 55	11,197 29
319,651 16	59 27	319,710 43	116,283 70	350 29	116,633 99	11,812,603 25
10 »	»	10 »	693 14	»	693 14	885 65
319,641 16	59 27	319,700 43	115,590 56	350 29	115,940 85	11,811,717 60

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *C.*

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1844.	1845.	TOTAL.
Sel	412,032 17	»	412,032 17
Vins étrangers	351,634 74	»	351,634 74
Eau-de-vie étrangère	50,387 02	»	50,387 02
— indigène	499,521 18	»	499,521 18
Bières et vinaigres	599,276 00	1 »	599,277 00
Sucres	1,549,552 50	»	1,549,552 50
Timbres collectifs sur les quittances	99,134 43	» 10	99,134 53
— sur les permis de circulation	200 79	»	200 79
Recettes extraordinaires	42 79	»	42 79
	3,561,782 31	1 10	3,561,783 41
A déduire : les diminutions de recette	»	»	»
	3,561,782 31	1 10	3,561,783 41

sur accises. Exercice **1844.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
591,657 76	»	591,657 76	559,646 62	» 60	559,647 22	1,543,337 15
411,737 11	»	411,737 11	167,518 23	»	167,518 23	930,890 08
92,995 93	»	92,995 93	19,119 16	»	19,119 16	162,502 71
945,283 96	»	945,283 96	403,949 80	31 88	403,981 68	1,848,786 82
1,787,174 02	»	1,787,174 02	699,775 28	31 57	699,806 85	3,086,257 96
451,896 52	»	451,896 52	20,519 80	»	20,519 80	2,021,968 82
232,089 24	» 10	232,089 34	91,913 64	7 48	91,921 12	425,144 99
324 85	»	324 85	359 07	» 50	359 57	885 21
46 07	23 28	69 35	»	»	»	112 14
4,515,205 46	25 38	4,515,228 84	1,942,801 60	72 03	1,942,873 63	10,017,885 88
»	»	»	» 33	»	» 33	» 33
4,515,205 46	25 38	4,515,228 84	1,942,801 27	72 03	1,942,873 30	10,017,885 55

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1844.	1845.	TOTAL.
Sel	1,543,537 15	952,725 42	»	952,725 42
Vins étrangers	930,890 08	210,989 55	» 25	210,989 78
Eau-de-vie étrangère	162,502 71	20,755 57	»	20,755 57
— indigène	1,848,786 82	609,185 59	»	609,185 59
Bières et vinaigres	5,086,257 96	1,010,797 12	3 ,02	1,010,800 14
Sucres	2,021,968 82	1,287,597 79	»	1,287,597 79
Timbres sur les quittances	423,144 00	154,105 34	» 30	154,105 64
— sur les permis de circulation	885 21	122 23	»	122 23
Recettes extraordinaires	112 14	42 67	»	42 67
	10,017,885 88	4,226,117 28	3 55	4,226,120 83
A déduire : les diminutions de recette	» 33	10 »	»	10 »
	10,017,885 55	4,226,107 28	3 55	4,226,110 83

sur accises. Exercice **1844.**

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845	TOTAL.	
666,430 25	»	666,430 25	436,074 45	»	436,074 45	3,598,567 27
279,612 99	106 84	279,719 83	292,992 93	1,008 58	294,001 51	1,715,601 »
8,029 05	4 16	8,033 21	23,254 34	114 62	23,368 96	214,058 45
274,217 09	»	274,217 09	566,041 26	»	566,041 26	3,298,228 76
1,192,714 27	1 »	1,192,715 27	252,721 42	»	252,721 42	5,542,494 79
225,912 85	»	225,912 85	23,116 60	»	23,116 60	3,558,396 06
155,561 54	2 18	155,563 72	59,699 10	109 76	59,808 86	772,623 21
152 67	»	152 67	216 12	»	216 12	1,376 25
26 14	»	26 14	473 54	» 06	473 60	654 55
2,802,656 85	114 18	2,802,771 03	1,654,589 76	1,232 82	1,655,822 58	18,702,000 32
97 47	»	97 47	20 29	»	20 29	128 09
2,802,559 38	114 18	2,802,673 56	1,654,569 47	1,232 82	1,655,802 29	18,702,472 23

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1844.	1845.	TOTAL.
Sel	3,598,567 27	64,210 91	»	64,210 91
Vins étrangers	1,715,601 »	18,156 17	»	18,156 17
Eau-de-vie étrangère	214,658 45	240 52	»	240 52
— indigène	3,298,228 76	601,711 99	»	601,711 99
Bières et vinaigres	5,542,494 79	210,501 16	»	210,501 16
Sucres	3,558,396 06	102,814 80	»	102,814 80
Timbres sur les quittances	772,623 21	23,851 08	»	23,851 08
— sur les permis de circulation	1,576 23	181 19	»	181 19
Recettes extraordinaires	654 55	141 20	22 03	163 23
	18,702,600 52	1,021,818 02	22 03	1,021,840 05
A déduire : les diminutions de recette	128 09	42 53	»	42 53
	18,702,472 23	1,021,775 49	22 03	1,021,797 52

sur accises. Exercice **1844.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
38,070 03	»	38,070 03	196,176 38	»	196,176 38	3,897,924 39
37,990 53	»	37,990 53	115,838 95	»	115,838 95	1,887,586 65
7,416 36	»	7,416 36	5,826 71	»	5,826 71	228,151 04
44,372 02	»	44,372 02	120,619 20	»	120,619 20	4,073,952 57
83,940 98	»	83,940 98	295,095 29	»	295,095 29	6,132,050 22
»	»	»	»	»	»	3,661,210 86
14,654 36	1 77	14,656 13	44,288 52	» 25	44,288 77	855,419 19
112 21	»	112 21	178 58	»	178 58	1,848 21
» 74	»	» 74	1 04	»	1 04	819 56
227,457 83	1 77	227,459 60	787,022 67	» 25	787,022 92	20,738,922 89
1 75	»	1 75	»	»	»	172 57
227,456 08	1 77	227,457 85	787,022 67	» 25	787,022 92	20,738,750 32

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. D.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1844.	1845.	TOTAL.
Timbre d'effets de commerce	27,064 84	»	27,064 84
— de passe-ports à l'intérieur	364 »	»	364 »
— — à l'extérieur	3,648 »	»	3,648 »
— de permis de ports d'armes de chasse	12,350 »	»	12,350 »
— de dimension	190,326 91	421 10	190,748 01
— de journaux indigènes	31,374 21	»	31,374 21
— — étrangers	2,175 46	» 06	2,175 52
— d'affiches	8,800 53	»	8,800 53
— d'annonces et d'avis	3,568 30	»	3,568 30
— de feuilles de patentes	13,900 05	»	13,900 05
— de bons de caisse, billets, etc.	»	»	»
— extraordinaire, droits en général (ancienne législation)	34 62	» 20	34 82
Enregistrement d'actes civils publics	506,193 93	»	506,193 93
— — sous seing privé	45,914 55	»	45,914 55
— — judiciaires	93,550 82	»	93,550 82
— — d'huissiers	55,223 87	67 18	55,291 05
— de lettres de noblesse	»	»	»
— de permis de changer de nom de famille	106 »	»	106 »
Greffe. Mise au rôle	1,952 52	»	1,952 52
— Rédaction, déposition de témoins et expéditions	16,518 37	»	16,518 37
Hypothèques. Inscriptions	32,419 58	»	32,419 58
— Transcription d'actes de mutation	116,156 44	»	116,156 44
Successions. Droits de succession	459,639 65	»	459,639 65
— — de mutation par décès	3,357 67	»	3,357 67
Amendes sur le timbre	12,857 78	»	12,857 78
— sur l'enregistrement	3,441 45	10 60	3,452 05
— sur les hypothèques	339 41	»	339 41
— sur les successions	3,798 22	44 20	3,842 42
Additionnels	409,812 92	» 12	409,815 04
Amendes de police correctionnelle	6,002 31	»	6,002 31
— pour délits forestiers	»	»	»
— pour contrav. en matière civile, à la loi sur le notariat et autres.	93 »	»	93 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État	»	»	»
— prononcées par la circulaire n° 5	42 »	6 »	48 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	73 41	»	73 41
3/4 — de police de roulage	»	»	»
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage	»	»	»
1/2 des amendes de contravention au timbre des lettres de voiture	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures	1,009 85	»	1,009 85
1/3 — de la grande voirie	7 33	»	7 33
1/3 — de navigation	»	»	»
Amendes de toute autre nature	»	»	»
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement	4,034 »	»	4,034 »
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	634 92	»	634 92
Produits des examens . . . . . Exercice 1843.	»	»	»
— — — 1844.	»	»	»
— des brevets d'invention — 1841.	79 36	»	79 36
— — — — 1842.	79 36	»	79 36
— — — — 1843.	»	158 74	158 74
— — — — 1844.	739 27	»	739 27
— des diplômes des artistes vétérinaires. — 1844.	»	»	»
	2,136,664 87	708 20	2,137,373 07
A déduire : les diminutions de recette	700 69	»	700 69
	2,135,964 18	708 20	2,136,672 38

gistrement, timbre, etc. Exercice 1844.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
85,825 95	»	85,825 95	7,822 35	»	7,822 35	120,711 14
5,376 »	14 »	5,390 »	314 »	»	314 »	6,068 »
11,638 »	»	11,638 »	1,786 »	»	1,786 »	17,072 »
54,680 »	»	55,680 »	17,820 »	»	17,820 »	04,830 »
420,869 44	167 56	421,057 »	230,694 35	»	230,694 35	851,479 54
205,065 44	»	205,065 44	13,294 66	»	13,294 66	249,754 31
7,316 34	» 26	7,316 60	1,228 57	»	1,228 57	10,720 69
29,757 78	»	29,757 78	12,751 96	»	12,751 96	51,310 27
11,585 06	»	11,585 06	1,967 88	»	1,967 88	17,121 24
17,277 25	» 50	17,277 75	15,403 95	»	15,403 95	46,581 75
13,580 »	»	13,580 »	»	»	»	13,580 »
10 43	»	10 43	33 74	»	33 74	78 99
1,560,701 23	»	1,560,701 23	761,409 52	»	761,409 52	2,888,304 68
111,621 36	»	111,621 36	106,727 24	»	106,727 24	264,265 13
92,741 96	»	92,741 96	32,166 97	»	32,166 97	218,159 75
99,065 23	»	99,065 23	39,342 80	20 74	39,363 54	193,719 82
5,088 »	»	5,088 »	»	»	»	5,088 »
»	»	»	»	»	»	106 »
8,056 53	»	8,056 53	2,211 69	»	2,211 69	12,220 74
51,277 97	»	51,277 97	15,498 36	»	15,498 36	83,294 70
75,584 75	»	75,584 75	30,829 53	»	30,829 53	158,855 86
287,054 76	»	287,054 76	151,044 15	»	151,044 15	554,255 55
758,874 31	»	758,874 31	524,258 09	»	524,258 09	1,742,772 05
13,406 28	»	13,406 28	45,224 15	»	45,224 15	59,988 10
37,279 67	»	37,279 67	2,824 58	12 58	2,836 96	52,974 41
8,017 82	»	8,017 82	6,303 49	»	6,303 49	17,775 54
1,600 54	»	1,600 54	1,045 03	»	1,045 03	2,984 78
7,520 55	118 09	7,638 64	5,528 61	3 77	5,532 38	17,015 44
901,458 05	9 77	901,467 82	500,051 90	»	500,051 90	1,811,332 76
52,532 »	»	52,532 »	7,143 05	30 »	7,173 05	65,707 36
1,894 55	55 79	1,950 34	29 05	»	29 05	1,979 39
581 80	»	581 80	275 »	»	275 »	749 80
6,080 »	»	6,080 »	25 »	»	25 »	6,105 »
18 »	»	18 »	18 »	»	18 »	84 »
290 87	»	290 87	141 59	»	141 59	505 67
7,898 34	31 10	7,929 44	48 »	»	48 »	7,977 44
25 »	»	25 »	»	»	»	25 »
15 »	»	15 »	»	»	»	15 »
1,223 66	»	1,223 66	852 04	»	852 04	3,065 55
225 23	»	225 23	14 12	»	14 12	246 68
113 15	»	113 15	»	»	»	113 15
1,838 70	»	1,838 70	70 55	»	70 55	1,909 25
5,665 »	»	5,665 »	4,790 92	»	4,790 92	14,489 92
1,904 76	55 »	1,959 76	952 38	»	952 38	3,547 06
25,940 »	»	25,940 »	»	»	»	25,940 »
31,300 »	»	31,300 »	»	»	»	31,300 »
»	»	»	»	»	»	79 36
1,984 12	317 46	2,301 58	»	»	»	2,380 94
12,346 54	»	12,346 54	»	»	»	12,505 28
15,478 43	3,005 95	18,484 38	»	»	»	19,223 65
3,773 41	»	3,773 41	»	»	»	3,773 41
5,033,257 04	3,775 48	5,037,032 52	2,539,922 85	67 09	2,539,989 94	9,714,505 53
3,816 52	»	3,816 52	57 23	»	57 23	4,574 44
5,029,440 52	3,775 48	5,033,216 »	2,539,865 62	67 09	2,539,932 71	9,709,821 09

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1844.	1845.	TOTAL.
Timbre d'effets de commerce	120,711 14	17,129 43	116 85	17,246 28
— de passe-ports à l'intérieur	6,068 »	384 »	»	384 »
— — à l'extérieur	17,072 »	4,048 »	»	4,048 »
— de permis de ports d'armes de chasse	64,850 »	13,080 »	»	13,080 »
— de dimension	851,479 31	302,362 75	»	302,362 75
— de journaux indigènes	249,734 31	52,769 27	»	52,769 27
— — étrangers	10,720 60	1,151 85	»	1,151 85
— d'affiches	51,510 27	14,187 28	»	14,187 28
— d'annonces et d'avis	17,121 24	3,803 48	»	3,803 48
— de feuilles de patentes	46,581 75	21,302 55	»	21,302 55
— de bons de caisse, billets, etc.	13,580 »	»	»	»
— extraordinaire, droits en général (ancienne législ.)	78 99	76 75	» 50	77 25
Enregistrement d'actes civils publics	2,888,504 68	770,520 91	»	770,520 91
— — sous seing privé	264,263 13	122,262 24	»	122,262 24
— — judiciaires	218,459 75	54,955 19	»	54,955 19
— — d'huissiers	193,719 82	40,917 47	»	40,917 47
— de lettres de noblesse	5,088 »	»	»	»
— de permis de changer de nom de famille	106 »	»	»	»
Greffe. Mise au rôle	12,220 74	4,684 67	»	4,684 67
— Rédaction, déposition de témoins et expéditions	83,294 70	20,169 47	»	20,169 47
Hypothèques. Inscriptions	138,855 86	47,630 85	»	47,630 85
— Transcription d'actes de mutation	554,255 55	152,077 23	»	152,077 23
Successions. Droits de succession	1,742,772 05	735,592 40	100 »	735,492 40
— — de *mutation par décès*	59,988 10	1,628 18	»	1,628 18
Amendes sur le timbre	52,974 41	7,415 17	14 85	7,430 02
— sur l'enregistrement	17,775 34	6,823 72	»	6,823 72
— sur les hypothèques	2,984 78	823 80	154 65	978 45
— sur les successions	17,015 44	2,891 69	»	2,891 69
Additionnels	1,811,552 76	577,257 64	30 09	577,287 73
Amendes de police correctionnelle	65,707 36	25,757 80	»	25,757 80
— pour délits forestiers	1,979 39	4 »	»	4 »
— pour contravention en matière civile, à la loi sur le notariat et autres	749 80	45 »	»	45 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État	6,105 »	470 60	»	470 60
— prononcées par la circulaire n° 3	84 »	30 »	»	30 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	505 67	99 26	» 06	99 32
3/4 — de police de roulage	7,977 44	926 42	18 74	945 16
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage	25 »	93 75	»	93 75
1/2 des amendes de contrav. au timbre des lettres de voiture	15 »	22 50	»	22 50
1/2 — — aux poids et mesures	5,065 55	2,464 16	»	2,464 16
1/3 — de la grande voirie	246 68	74 66	»	74 66
1/3 — de navigation	115 13	238 98	1 24	240 22
Amendes de toute autre nature	1,909 25	»	»	»
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement	14,489 92	5,780 »	»	5,780 »
— pour être déchargé de la respons. du remplacem^t	3,547 06	634 92	»	634 92
Produits des examens . . . . . Exercice 1843.	25,940 »	»	»	»
— — — 1844.	51,300 »	8,080 »	»	8,080 »
— des brevets d'invention — 1841.	79 36	»	»	»
— — — — 1842.	2,580 94	»	»	»
— — — — 1843.	12,505 28	»	»	»
— — — — 1844.	19,225 65	755 57	»	755 57
— des diplômes des artistes vétérin. — 1844.	3,773 41	»	»	»
	9,714,595 53	3,010,925 59	436 96	3,011,360 55
A déduire : les diminutions de recette	4,574 44	267 78	»	267 78
	9,709,821 09	3,010,655 81	436 96	3,011,092 77

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice 1844.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
19,019 54	»	19,019 54	9,509 65	1 80	9,511 45	166,488 21
768 »	»	768 »	182 »	»	182 »	7,402 »
2,320 »	»	2,320 »	4,289 »	»	4,289 »	27,720 »
57,020 »	»	57,020 »	26,510 »	»	26,510 »	142,140 »
561,675 47	»	561,675 47	271,694 64	»	271,694 64	1,787,212 18
10,426 15	»	10,426 15	55,228 07	»	55,228 07	328,157 80
1,531 54	»	1,531 54	1,905 24	»	1,905 24	15,300 32
15,276 78	»	15,276 78	5,304 59	»	5,304 59	86,078 72
2,326 »	»	2,326 »	2,625 48	»	2,625 48	25,870 20
22,446 90	»	22,446 90	14,331 10	»	14,331 10	104,062 30
»	»	»	»	»	»	15,580 »
44 58	»	44 58	28 15	»	28 15	228 97
1,123,310 06	»	1,123,310 06	740,248 »	»	740,248 »	5,522,184 55
120,513 89	»	120,513 89	54,505 53	»	54,505 53	541,544 79
97,776 70	»	97,776 70	57,179 22	»	57,179 22	428,370 86
49,508 67	100 »	49,608 67	40,481 75	»	40,481 75	333,727 69
»	»	»	»	»	»	5,088 »
»	»	»	»	»	»	106 »
4,025 88	»	4,025 88	4,187 64	»	4,187 64	25,118 93
45,079 26	»	45,079 26	30,775 72	»	30,775 72	179,319 15
58,527 42	»	58,527 42	61,491 92	»	61,491 92	300,484 05
232,768 30	»	232,768 30	131,991 26	»	131,991 26	1,071,092 23
777,464 61	»	777,464 61	283,279 52	»	283,279 52	3,339,008 58
41,801 82	»	41,801 82	765 65	»	765 65	104,185 75
9,202 97	»	9,202 97	4,133 95	»	4,133 95	73,741 35
11,434 31	»	11,434 31	4,985 05	»	4,985 05	41,014 42
2,192 29	»	2,192 29	1,427 69	»	1,427 69	7,585 19
4,641 06	»	4,641 06	3,384 35	»	3,584 35	27,930 54
749,428 17	» 29	749,428 46	405,081 35	»	405,081 35	3,543,130 50
13,503 82	»	13,503 82	8,217 35	67 40	8,284 75	113,253 75
1,739 86	51 »	1,790 86	1,395 38	»	1,395 58	5,169 63
450 60	»	450 60	365 80	»	365 80	1,611 20
5 »	»	5 »	»	»	»	6,580 60
24 »	»	24 »	12 »	»	12 »	150 »
353 59	»	353 59	120 47	»	120 47	1,079 05
4,492 68	»	4,492 68	792 46	»	792 46	14,207 74
371 26	50 »	421 26	538 54	»	538 54	1,078 35
270 »	15 »	285 »	120 »	»	120 »	442 50
9,385 21	»	9,385 21	2,272 15	»	2,272 15	17,187 05
158 60	»	158 60	9 67	»	9 67	469 61
467 70	7 02	474 72	23 40	»	23 40	851 47
1,116 69	21 16	1,137 85	»	»	»	3,047 10
11,436 »	»	11,436 »	4,890 46	»	4,890 46	36,596 38
2,857 14	»	2,857 14	1,587 30	»	1,587 30	8,626 42
»	»	»	»	»	»	25,040 »
»	»	»	7,250 »	»	7,250 »	46,610 »
»	»	»	»	158 73	158 73	238 09
»	»	»	»	317 46	317 46	2,698 40
»	317 46	317 46	»	238 10	238 10	15,060 84
1,756 49	»	1,756 49	2,560 96	»	2,560 96	24,296 67
»	»	»	»	»	»	3,773 41
3,848,899 80	561 93	3,849,461 73	2,205,460 02	783 49	2,206,243 51	18,781,461 32
771 37	»	771 37	792 71	»	792 71	6,406 50
3,848,128 43	561 93	3,848,690 36	2,204,667 31	783 49	2,205,450 80	18,775,055 02

Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1844.	1845.	TOTAL.
Timbre d'effets de commerce.	106,488 21	1,110 75	»	1,110 75
— de passe-ports à l'intérieur	7,402 »	140 »	»	140 »
— — à l'extérieur	27,729 »	272 »	»	272 »
— de permis de ports d'armes de chasse	142,140 »	11,760 »	»	11,760 »
— de dimension	1,787,212 18	84,372 45	»	84,372 45
— de journaux indigènes	328,157 80	1,379 33	»	1,379 33
— — étrangers	15,300 32	72 92	»	72 92
— d'affiches	86,078 72	2,375 92	»	2,375 92
— d'annonces et d'avis	25,876 20	124 42	»	124 42
— de feuilles de patentes	104,662 30	4,866 30	»	4,866 30
— de bons de caisse, billets, etc.	13,580 »	»	»	»
— extraordinaire, droits en général (ancienne législ.).	228 97	» 90	»	» 90
Enregistrement d'actes civils publics.	5,522,184 55	177,730 63	» 10	177,730 73
— — sous seing privé.	541,544 79	16,751 66	»	16,751 66
— — judiciaires	428,370 86	7,426 96	»	7,426 96
— — d'huissiers	333,727 69	8,941 37	»	8,941 37
— de lettres de noblesse	5,088 »	»	»	»
— de permis de changer de nom de famille. .	106 »	»	»	»
Greffe. Mise au rôle.	25,118 93	529 47	»	529 47
— Rédaction, déposition de témoins et expéditions. .	179,319 15	2,993 11	»	2,993 11
Hypothèques. Inscriptions.	506,484 05	13,938 03	»	13,938 03
— Transcription d'actes de mutation	1,071,092 23	35,732 61	»	35,732 61
Successions. Droits de succession	3,539,008 58	70,660 53	»	70,660 53
— — de mutation par décès	104,183 75	28,214 25	»	28,214 25
Amendes sur le timbre	73,741 35	546 42	»	546 42
— sur l'enregistrement.	41,014 42	2,384 27	»	2,384 27
— sur les hypothèques.	7,585 19	632 22	»	632 22
— sur les successions	27,030 54	991 83	»	991 83
Additionnels	3,543,150 30	106,599 42	»	106,599 42
Amendes de police correctionnelle	113,253 73	3,743 15	»	3,743 15
— pour délits forestiers	5,169 63	5 »	»	5 »
— pour contravention en matière civile, à la loi sur le notariat et autres.	1,611 20	43 »	»	43 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État.	6,580 60	5 »	»	5 »
— prononcées par la circulaire n° 3.	150 »	»	»	»
3/4 des amendes de contravention au service des barrières.	1,079 05	136 96	»	136 96
3/4 — de police de roulage	14,207 74	100 79	8 75	109 54
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage.	1,078 35	171 92	»	171 92
1/2 des amendes de contrav. au timbre des lettres de voiture.	442 50	30 »	»	30 »
1/2 — — aux poids et mesures . . .	17,187 05	1,191 47	»	1,191 47
1/3 — de la grande voirie	469 61	»	»	»
1/3 — de navigation	851 47	»	»	»
Amendes de toute autre nature	3,047 10	219 38	»	219 38
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement. .	36,596 38	1,242 »	»	1,242 »
— pour être déchargé de la respons. du remplacem^t.	8,626 42	317 46	»	317 46
Produits des examens . . . . . Exercice 1843.	25,940 »	»	»	»
— — . . . . . — 1844.	46,610 »	»	»	»
— des brevets d'invention . . . . — 1841.	238 09	»	»	»
— — — . . . . — 1842.	2,698 40	»	»	»
— — — . . . . — 1843.	13,060 84	»	»	»
— — — . . . . — 1844.	24,296 67	»	»	»
— des diplômes des artistes vétérin. — 1844.	3,773 41	»	»	»
	18,781,461 32	587,753 70	8 85	587,762 55
A déduire : les diminutions de recette	6,406 30	10 75	»	10 75
	18,775,055 02	587,742 95	8 85	587,751 80

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice **1844.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
1,788 20	»	1,788 20	5,835 45	»	5,835 45	175,222 61
162 »	»	162 »	240 »	»	240 »	7,944 »
512 »	»	512 »	1,112 »	»	1,112 »	20,625 »
9,780 »	»	9,780 »	23,490 »	»	23,490 »	187,170 »
98,931 14	»	98,931 14	130,305 40	30 25	130,335 65	2,100,851 42
535 62	»	535 62	7,613 35	»	7,613 35	337,686 10
121 39	»	121 39	416 50	»	416 50	15,020 15
546 61	»	546 61	7,207 64	»	7,207 64	96,208 89
179 41	»	179 41	801 39	»	801 39	26,981 42
6,091 65	»	6,091 65	8,262 »	»	8,262 »	123,882 25
»	»	»	»	»	»	13,580 »
6 46	»	6 46	50 52	»	50 52	286 85
226,094 49	»	226,094 49	419,408 81	23 84	419,432 65	6,545,442 42
31,787 07	»	31,787 07	30,515 61	»	30,515 61	620,599 15
16,031 05	7 »	16,038 05	19,279 84	»	19,279 84	471,115 71
18,559 30	»	18,559 30	22,228 55	»	22,228 55	585,456 91
»	»	»	»	»	»	5,088 »
»	»	»	»	»	»	106 »
993 77	»	993 77	1,520 04	»	1,520 04	28,162 21
7,025 94	»	7,025 94	8,359 88	»	8,359 88	197,698 08
8,117 51	»	8,117 51	19,573 96	»	19,573 96	548,113 55
48,505 17	»	48,505 17	90,979 25	»	90,979 25	1,246,309 26
43,107 »	»	43,107 »	214,197 57	»	214,197 57	3,866,973 48
1,196 32	»	1,196 32	7,149 12	73 57	7,222 69	140,817 01
1,813 17	»	1,813 17	2,426 24	»	2,426 24	78,527 18
2,641 77	»	2,641 77	3,731 27	»	3,731 27	49,771 73
2,147 22	»	2,147 22	1,204 25	»	1,204 25	11,566 88
2,056 64	»	2,056 64	2,452 99	»	2,452 99	35,432 »
117,703 71	2 08	117,705 79	244,709 53	6 09	244,715 62	4,012,151 13
5,754 68	»	5,754 68	6,562 95	»	6,562 95	127,314 51
7,230 54	83 18	7,313 72	2,245 31	26 15	2,271 46	14,759 81
73 60	10 »	83 60	337 »	50 »	387 »	2,124 80
35 »	»	35 »	»	»	»	6,620 60
42 »	»	42 »	30 »	»	30 »	222 »
69 59	»	69 59	143 26	»	143 26	1,428 86
72 »	»	72 »	1,945 87	21 11	1,966 98	16,356 26
50 »	»	50 »	60 »	»	60 »	1,360 27
75 »	90 »	165 »	15 »	»	15 »	652 50
543 90	»	543 90	2,010 52	»	2,010 52	20,932 94
16 01	»	16 01	85 06	»	85 06	570 68
»	»	»	77 73	14 12	91 85	943 32
»	»	»	177 12	»	177 12	5,443 60
1,714 »	»	1,714 »	5,763 »	»	5,763 »	43,315 38
»	»	»	1,587 30	»	1,587 30	10,531 18
»	»	»	»	»	»	25,940 »
»	»	»	»	»	»	46,610 »
»	»	»	»	»	»	238 09
»	»	»	»	»	»	2,698 40
»	»	»	79 37	»	79 37	13,140 21
»	»	»	423 28	»	423 28	24,719 95
»	»	»	»	»	»	5,775 41
660,110 93	192 26	660,303 19	1,292,613 93	245 15	1,292,859 06	21,322,386 12
314 70	»	314 70	216 84	»	216 84	6,948 59
659,796 23	192 26	659,988 49	1,292,397 09	245 15	1,292,642 22	21,315,437 53

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *E*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1844.	1845.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	800 »	»	800 »
Produits du canal de Charleroy	»	»	»
— de la Sambre canalisée.	»	»	»
— du canal de Mons à Condé	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	53,076 38	»	53,076 38
Produits des barrières sur les routes de 1re classe.			
Année 1843 et antérieures.	2,050 »	»	2,050 »
— 1844	59,767 51	383 33	60,150 84
— 1845 et 1846	»	»	»
Cautionnements	»	»	»
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	1,712 75	»	1,712 75
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.			
Année 1843 et antérieures	»	»	»
— 1844	42,523 82	»	42,523 82
— 1845 et 1846	»	»	»
Cautionnements	1,173 51	135 »	1,308 51
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	1,025 74	»	1,025 74
	162,129 71	518 33	162,648 04
A déduire : les diminutions de recette	1,030 83	»	1,030 83
	161,098 88	518 33	161,617 21

domaines (péages). *Exercice* 1844.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
3,450 56	»	3,450 56	110,077 17	»	110,077 17	114,307 73
317,696 22	»	317,696 22	»	«	»	317,696 22
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
999 »	»	999 »	507 93	»	507 93	54,583 31
11,505 07	»	11,505 07	»	»	»	13,555 07
202,874 74	»	202,874 74	85,589 06	»	85,589 06	348,414 64
»	»	»	»	»	»	»
»	»	«	3,811 16	305 »	4,116 16	4,116 16
»	»	«	1,796 05	»	1,796 05	3,508 80
2,898 »	»	2,898 »	150 »	»	150 »	3,048 »
93,180 28	7,835 51	101,015 79	104,938 15	»	104,938 15	248,477 76
10,345 78	»	10,345 78	»	«	»	10,343 78
»	2,725 02	2,725 02	2,001 70	326 68	2,328 38	6,361 91
»	»	»	2,028 99	»	2,028 99	3,054 73
642,927 65	10,560 53	653,488 18	310,700 21	631 68	311,331 89	1,127,468 11
10,735 71	»	10,735 71	631 68	»	631 68	12,598 22
632,191 94	10,560 53	642,752 47	310,068 53	631 68	310,700 21	1,115,069 89

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1844.	1845.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	114,507 73	115,401 09	287 »	115,688 09
Produits du canal de Charleroy	317,696 22	»	»	»
— de la Sambre canalisée	»	»	»	»
— du canal de Mons à Condé	»	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	54,585 51	14,608 »	»	14,608 »
Produits des barrières sur les routes de 1re classe.				
Année 1843 et antérieures	13,555 07	791 64	»	791 64
— 1844	348,414 64	84,847 22	12,373 »	97,220 22
— 1845 et 1846	»	739 »	225 »	964 »
Cautionnements	4,116 16	787 67	2,208 36	2,996 03
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	3,508 80	1,817 65	»	1,817 65
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.				
Année 1843 et antérieures	3,048 »	35 20	»	35 20
— 1844	248,477 76	70,050 17	»	70,050 17
— 1845 et 1846	10,343 78	1,304 17	»	1,304 17
Cautionnements	6,361 91	3,459 69	»	3,459 69
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières. . .	3,054 73	1,528 08	»	1,528 08
	1,127,468 11	295,459 58	15,093 36	310,552 94
A déduire : les diminutions de recette	12,398 22	14,776 36	»	14,776 36
	1,115,069 89	280,683 22	15,093 36	295,776 58

domaines (péages). *Exercice* 1844.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL	
411,537 75	»	411,537 75	68,824 37	10 937 75	79,762 12	721,205 67
1,000,112 10	»	1,000,112 10	»	»	»	1,317,808 32
245,140 89	»	245,140 89	»	»	»	245,140 89
50,000 »	»	50,000 »	»	»	»	50,000 »
953 »	»	953 »	36,844 58	»	36,844 58	107,078 89
287 50	»	287 50	»	»	»	14,634 21
179,320 77	»	179,320 77	47,928 49	1,341 66	49,270 15	674,225 78
2,933 34	1,033 32	4,566 66	1,915 92	408 34	2,324 26	7,854 92
7,218 40	»	7,218 40	»	»	»	14,330 59
4,406 13	»	4,406 13	1,170 76	»	1,170 76	10,903 34
1,150 02	»	1,150 02	1,261 88	»	1,261 88	5,495 10
381,054 59	»	381,054 59	191,315 95	»	191,315 95	890,898 47
»	2,400 67	2,400 67	4,707 28	»	4,707 28	18,755 90
8,678 68	»	8,678 68	»	191 66	191 66	18,691 94
9,094 06	»	9,094 06	4,494 91	»	4,494 91	18,171 78
2,301,887 21	4,033 99	2,305,921 20	358,464 14	12,879 41	371,343 55	4,115,285 80
4,033 99	»	4,033 99	12,862 94	»	12,862 94	44,071 51
2,297,853 22	4,033 99	2,301,887 21	345,601 20	12,879 41	358,480 61	4,071,214 29

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1844.	1845.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	721,295 67	33,454 79	»	33,454 79
Produits du canal de Charleroy	1,317,808 32	»	»	»
— de la Sambre canalisée	245,140 89	»	»	»
— du canal de Mons à Condé	50,000 »	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	107,078 89	2,222 »	»	2,222 »
Produits des barrières sur les routes de 1re classe.				
Année 1843 et antérieures	14,654 21	691 67	»	691 67
— 1844	674,225 78	30,125 24	»	30,125 24
— 1845 et 1846	7,854 92	»	»	»
Cautionnements	14,330 59	275 »	»	275 »
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	10,903 54	503 40	»	503 40
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.				
Année 1843 et antérieures	5,495 10	445 83	»	445 83
— 1844	890,898 47	45,567 45	»	45,567 45
— 1845 et 1846	18,755 90	»	»	»
Cautionnements	18,691 94	1,430 86	»	1,430 86
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	18,171 78	775 88	»	775 88
	4,115,285 80	115,472 12	»	115,472 12
A déduire : les diminutions de recette	44,071 51	»	»	»
	4,071,214 29	115,472 12	»	115,472 12

domaines (péages). *Exercice* 1844.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
»	»	»	50,766 10	»	50,766 10	805,496 56
»	»	»	»	»	»	1,517,808 52
»	»	»	280,970 52	»	280,970 52	526,111 41
»	»	»	»	»	»	50,000 »
»	»	»	615 »	»	615 »	109,015 89
366 60	»	366 60	»	»	»	15,692 48
74,255 74	»	74,255 74	83,070 42	»	83,070 42	862,577 18
»	550 04	550 04	1,016 01	100 »	1,116 01	9,520 97
5,374 97	»	5,374 97	»	»	»	19,980 56
1,496 93	»	1,496 93	2,265 67	»	2,265 67	15,169 34
»	»	»	»	»	»	5,940 93
27,017 02	»	27,017 02	66,920 90	»	66,920 90	1,050,403 84
»	40 »	40 »	375 01	300 »	675 01	19,470 91
3,836 74	»	3,836 74	»	»	»	23,959 54
599 11	»	599 11	1,650 29	»	1,650 29	21,177 06
112,947 11	590 04	113,537 15	488,529 92	400 »	488,929 92	4,833,224 99
590 04	»	590 04	400 »	»	400 »	45,061 55
112,357 07	590 04	112,947 11	488,129 92	400 »	488,529 92	4,788,163 44

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *F*.

ÉTAT GÉNÉRAL du produit

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS	ANVERS.					
	NON-VALEURS.			PRODUITS.		
	1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	»	»	»	375,362 50	»	375,362 50
— des ports payés et chargements	»	»	»	60,901 10	»	60,901 10
— de l'affranchissement des imprimés	»	»	»	4,417 66	»	4,417 66
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	»	»	»	2,104 05	»	2,104 05
Plus trouvés sur les lettres taxées	»	»	»	2,741 10	»	2,741 10
Bons trouvés dans les dépêches	»	»	»	1,928 20	»	1,928 20
Déboursés-recette remis par le contrôleur	»	»	»	180 40	»	180 40
Lettres *de* et *pour* la ville	»	»	»	1,989 20	»	1,989 20
— *de* et *pour* l'arrondissement	»	»	»	8,757 40	»	8,757 40
Produit du port des journaux	»	»	»	7,175 71	»	7,175 71
Erreurs trouvées dans les états	»	»	»	105 37	»	105 37
Recettes diverses	»	»	»	100 74	»	100 74
Émoluments	»	»	»	6,187 57	»	6,187 57
Produits des offices étrangers	»	»	»	»	»	»
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt	»	»	»	»	»	»
				471,951 »	»	471,951 »
Non-Valeurs.						
Déboursés alloués par le contrôleur	5,875 05	»	5,875 05	»	»	»
Détaxes	177 30	»	177 30	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	1,026 95	»	1,026 95	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	5,508 70	»	5,508 70	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états	1 70	»	1 70	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	»	»	»	»	»	»
				12,589 70	»	12,589 70
				459,361 30	»	459,361 30

des postes (péages). ***Exercice 1844.***

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

BRABANT.						FLANDRE OCCIDENTALE.						TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
NON-VALEURS.			PRODUITS.			NON-VALEURS.			PRODUITS.			
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
»	»	»	750,788 09	»	750,788 09	»	»	»	253,096 80	»	253,096 80	1,359,217 39
»	»	»	126,324 90	»	126,324 90	»	»	»	41,098 30	»	41,098 30	228,524 30
»	»	»	11,116 02	»	11,116 02	»	»	»	1,396 42	»	1,396 42	16,930 10
»	»	»	3,068 73	»	3,068 73	»	»	»	3,584 85	»	3,584 85	8,757 03
»	»	»	3,662 30	»	3,662 30	»	»	»	656 45	»	656 45	7,059 85
»	»	»	3,288 60	»	3,288 60	»	»	»	434 10	»	434 10	5,650 90
»	»	»	759 10	»	759 10	»	»	»	167 70	»	167 70	1,107 20
»	»	»	9,065 10	»	9,065 10	»	»	»	1,135 60	»	1,135 60	12,180 90
»	»	»	36,811 08	»	36,811 08	»	»	»	7,575 90	»	7,575 90	53,142 58
»	»	»	60,741 04	»	60,741 04	»	»	»	4,814 73	»	4,814 73	72,731 48
»	»	»	132 82	»	132 82	»	»	»	217 58	»	217 58	455 77
»	»	»	4,415 73	»	4,415 73	»	»	»	70 39	»	70 39	4,584 86
»	»	»	28,079 82	»	28,079 82	»	»	»	3,184 59	»	3,184 59	37,451 98
»	»	»	»	83,030 24	83,030 24	»	»	»	»	»	»	83,030 24
»	»	»	»	1,000 »	1,000 »	»	»	»	»	»	»	1,000 »
			1,058,251 55	84,030 24	1,122,281 57				297,451 41	»	297,451 41	1,891,665 98
16,784 74	»	16,784 74	»	»	»	6,834 45	»	6,834 45	»	»	»	29,494 24
2,079 80	»	2,079 80	»	»	»	96 90	»	96 90	»	»	»	2,354 »
2,187 76	»	2,187 76	»	»	»	366 85	»	366 85	»	»	»	5,581 56
14,850 50	»	14,850 50	»	»	»	7,198 20	»	7,198 20	»	»	»	27,557 40
65 56	»	65 56	»	»	»	35 42	»	35 42	»	»	»	102 68
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
			35,068 36	»	35,068 36				14,531 82	»	14,531 82	65,089 88
			1,002,282 97	84,030 24	1,086,515 21				282,899 59	»	282,899 59	1,828,574 10

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.					
		NON-VALEURS.			PRODUITS.		
		1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	1,559,247 30	»	»	»	296,441 80	»	296,441 80
— des ports payés et chargements	228,524 30	»	»	»	30,530 90	»	30,530 90
— de l'affranchissement des imprimés	16,950 10	»	»	»	2,705 80	»	2,705 80
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	8,757 63	»	»	»	3,578 »	»	3,578 »
Plus trouvés sur les lettres taxées	7,059 85	»	»	»	931 30	»	931 30
Bons trouvés dans les dépêches	5,650 90	»	»	»	1,224 90	»	1,224 90
Déboursés-recette remis par le contrôleur	1,107 20	»	»	»	301 90	»	301 90
Lettres *de* et *pour* la ville	12,189 90	»	»	»	2,583 70	»	2,583 70
— *de* et *pour* l'arrondissement	53,142 38	»	»	»	13,512 72	»	13,512 72
Produit du port des journaux	72,731 48	»	»	»	8,352 57	»	8,352 57
Erreurs trouvées dans les états	455 77	»	»	»	190 75	»	190 75
Recettes diverses	4,584 86	»	»	»	249 98	»	249 98
Émoluments	37,451 98	»	»	»	2,971 77	»	2,971 77
Produits des offices étrangers	85,030 24	»	»	»	»	»	»
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt	1,000 »	»	»	»	»	»	»
	1,891,663 98				372,576 18	»	372,576 18
Non-Valeurs.							
Déboursés alloués par le contrôleur	29,494 24	6,135 75	»	6,135 75	»	»	»
Détaxes	2,354 »	157 30	»	157 30	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	3,581 56	666 40	»	666 40	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	27,557 40	7,483 24	»	7,483 24	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états	102 68	38 27	»	38 27	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	»	3 38	»	3 38	»	»	»
	63,089 88				14,464 34	»	14,464 34
	1,828,574 10				358,111 84	»	358,111 84

des postes (péages). *Exercice* 1844.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

HAINAUT.						LIÉGE.						TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
NON-VALEURS.			PRODUITS.			NON-VALEURS.			PRODUITS.			
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
»	»	»	360,693 82	»	360,693 82	»	»	»	336,700 02	»	336,700 02	2,353,083 65
»	»	»	42,425 90	»	42,425 90	»	»	»	56,237 68	»	56,237 68	366,518 78
»	»	»	987 29	»	987 29	»	»	»	2,586 22	»	2,586 22	23,209 50
»	»	»	5,875 10	»	5,875 10	»	»	»	5,002 »	»	5,002 »	19,212 75
»	»	»	1,254 50	»	1,254 50	»	»	»	521 38	»	521 38	9,747 03
»	»	»	1,161 90	»	1,161 90	»	»	»	622 90	»	622 90	8,660 60
»	»	»	292 60	»	292 60	»	»	»	858 10	»	858 10	2,559 80
»	»	»	1,446 98	»	1,446 98	»	»	»	4,296 30	»	4,296 30	20,516 88
»	»	»	26,206 09	»	26,206 09	»	»	»	18,172 82	»	18,172 82	111,054 01
»	»	»	3,500 05	»	3,500 05	»	»	»	5,846 91	»	5,846 91	90,451 01
»	»	»	300 23	»	300 23	»	»	»	120 21	»	120 21	1,066 96
»	»	»	212 69	»	212 69	»	»	»	6 68	»	6 68	5,054 21
»	»	»	1,914 51	»	1,914 51	»	»	»	3,134 20	»	3,134 20	45,472 46
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	83,030 24
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,000 »
			444,251 66	»	444,251 66				432,106 02	»	432,106 02	3,140,597 84
9,848 55	»	9,848 55	»	»	»	9,824 55	»	9,824 55	»	»	»	55,302 89
231 »	»	231 »	»	»	»	97 20	»	97 20	»	»	»	2,819 50
631 50	»	631 50	»	»	»	367 40	»	367 40	»	»	»	5,246 86
8,241 80	»	8,241 80	»	»	»	8,151 70	»	8,151 70	»	»	»	51,414 14
172 30	»	172 30	»	»	»	30 79	»	30 79	»	»	»	544 04
15 54	»	15 54	»	»	»	23 14	»	23 14	»	»	»	39 86
			19,158 29	»	19,158 29				18,474 78	»	18,474 78	115,167 29
			425,113 37	»	425,113 37				413,631 24	»	413,631 24	3,025,430 55

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG.					
		NON-VALEURS.			PRODUITS.		
		1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	2,353,085 63	»	»	»	47,724 40	»	47,724 40
— des ports payés et chargements	366,518 78	»	»	»	10,660 90	»	10,660 90
— de l'affranchissement des imprimés	23,209 50	»	»	»	441 98	»	441 98
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	19,212 73	»	»	»	1,480 15	»	1,480 15
Plus trouvés sur les lettres taxées	9,747 03	»	»	»	108 60	»	108 60
Bons trouvés dans les dépêches	8,660 60	»	»	»	287 »	»	287 »
Déboursés-recette remis par le contrôleur	2,559 80	»	»	»	175 10	»	175 10
Lettres *de* et *pour* la ville	20,516 88	»	»	»	266 90	»	266 90
— *de* et *pour* l'arrondissement	111,034 01	»	»	»	5,152 40	»	5,152 40
Produit du port des journaux	90,451 01	»	»	»	681 85	»	681 85
Erreurs trouvées dans les états	1,066 96	»	»	»	143 63	»	143 63
Recettes diverses	5,054 21	»	»	»	65 26	»	65 26
Émoluments	45,472 46	»	»	»	353 79	»	353 79
Produits des offices étrangers	83,030 24	»	»	»	»	»	»
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt	1,000 »	»	»	»	»	»	»
	3,140,597 84				67,541 96	»	67,541 96
Non-Valeurs.							
Déboursés alloués par le contrôleur	55,302 89	2,881 90	»	2,881 90	»	»	»
Détaxes	2,819 50	41 90	»	41 90	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	5,246 86	93 85	»	93 85	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	51,414 14	2,001 70	»	2,001 70	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états	344 04	6 02	»	6 02	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	39 86	»	»	»	»	»	»
	115,167 29				5,025 37	»	5,025 37
	3,025,430 55				62,516 59	»	62,516 59

des postes (péages). *Exercice* **1844.**

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

LUXEMBOURG.						NAMUR.						TOTAL GÉNÉRAL.
NON-VALEURS.			PRODUITS.			NON-VALEURS.			PRODUITS.			
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
»	»	»	68,324 60	»	68,324 60	»	»	»	120,613 97	»	120,613 97	2,589,746 60
»	»	»	12,117 60	»	12,117 60	»	»	»	15,550 »	»	15,550 »	404,827 28
»	»	»	113 95	»	113 95	»	»	»	424 41	»	424 41	24,189 84
»	»	»	1,608 75	»	1,608 75	»	»	»	1,456 20	»	1,456 20	23,757 92
»	»	»	111 20	»	111 20	»	»	»	570 10	»	570 10	10,536 93
»	»	»	880 40	»	880 40	»	»	»	874 70	»	874 70	10,702 70
»	»	»	118 80	»	118 80	»	»	»	436 40	»	436 40	5,290 10
»	»	»	164 50	»	164 50	»	»	»	854 08	»	854 08	21,802 56
»	»	»	9,152 68	»	9,152 68	»	»	»	24,194 16	»	24,194 16	149,553 25
»	»	»	364 48	»	364 48	»	»	»	3,221 59	»	3,221 59	94,608 93
»	»	»	400 81	»	400 81	»	»	»	118 14	»	118 14	1,729 54
»	»	»	121 02	»	121 02	»	»	»	24 26	»	24 26	5,264 75
»	»	»	227 78	»	227 78	»	»	»	858 62	»	858 62	46,892 65
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	85,030 24
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,000 »
			93,706 57	»	93,706 57				169,156 72	»	169,156 72	3,471,005 09
3,093 40	»	3,093 40	»	»	»	5,224 70	»	5,224 70	»	»	»	66,502 89
93 30	»	93 30	»	»	»	269 40	»	269 40	»	»	»	3,224 10
92 40	»	92 40	»	»	»	285 90	»	285 90	»	»	»	5,719 01
3,892 90	»	3,892 90	»	»	»	6,170 50	»	6,170 50	»	»	»	63,479 24
10 29	»	10 29	»	»	»	35 69	»	35 69	»	»	»	396 04
37 34	»	37 34	»	»	»	»	»	»	»	»	»	77 20
			7,219 63	»	7,219 63				11,986 19	»	11,986 19	139,398 48
			86,486 94	»	86,486 94				157,170 53	»	157,170 53	3,331,604 61

PIÈCE A L'APPUI DU TABLEAU N° 1, LITT. G

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes du Département des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Produits du chemin de fer . . . . .

Travaux publics (capitaux et revenus). *Exercice* 1844.

MONTANT.			*Observations.*
1844.	1845.	TOTAL	
11,119,913 60	106,397 27	11,226,310 87	

PIÈCE A L'APPUI DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *H*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregistre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1844.	1845.	TOTAL.
Rachats et transfert de rentes	2,623 78	»	2,623 78
Capitaux du fonds de l'industrie	1,500 »	»	1,500 »
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	3,058 20	»	3,058 20
Prix de vente d'objets mobiliers	7,496 76	»	7,496 76
Transactions en matière domaniale	»	»	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions.	»	»	»
Successions en déshérence	»	»	»
Épaves	»	»	»
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 26 septembre 1835, du 27 mai 1837 et du 30 juin 1840.	36,033 85	»	36,033 85
Prix à provenir de la vente de petites parcelles de biens domaniaux (loi du 29 septembre 1842)	2,246 67	389 40	2,636 07
Autres prix de ventes	»	»	»
Centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications	»	»	»
Supplément d'intérêts sur le prix de vente de domaines, par suite de délais accordés	570 22	»	570 22
Produits des ventes d'objets dépendants du Département de la Guerre.	9,004 23	»	9,004 23
Fermages de biens fonds et bâtiments	10,933 47	»	10,933 47
— de chasses et de pêches	3,861 »	»	3,861 »
Revenus des domaines dépendants du Département de la Guerre	30,523 48	»	30,523 48
Arrérages de rentes	781 35	»	781 35
Intérêts de créances ordinaires	1,280 67	»	1,280 67
— — du fonds de l'industrie.	1,493 12	»	1,493 12
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations.	»	»	»
Ventes d'herbes, extraction de terre et sable, paisson et glandée	»	»	»
Redevance de 4 p. % du revenu de biens passés en mainmorte	156 97	»	156 97
Produit de la calamine	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	»	»	»
— volontaires	»	»	»
Bénéfice des jeux à Spa.	»	»	»
Exploitation du minerai de fer.	»	»	»
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*. Exercice 1845.	795 »	»	795 »
— — — — 1844.	2,190 »	»	2,190 »
Moins value des bacs et bateaux	»	»	»
	114,948 75	389 40	115,338 15
A déduire : les diminutions de recette	389 40	»	389 40
	114,559 35	389 40	114,948 75

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1844.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
64,008 19	2,408 »	66,476 19	4,426 48	108 90	4,535 38	73,635 35
45,559 03	»	45,559 03	»	»	»	47,059 03
217,510 02	352 91	217,863 53	»	»	»	220,921 73
5,225 28	»	5,225 28	413 95	»	413 95	13,135 99
»	»	»	»	»	»	»
5 52	34 58	39 70	»	»	»	39 70
2,727 85	»	2,727 85	254 99	»	254 99	2,982 84
773 10	5,474 52	6,247 62	1,656 87	»	1,656 87	7,904 49
24,351 39	»	24,351 39	3,514 28	»	3,514 28	64,499 50
19,194 67	»	19,194 67	15,952 30	1,336 69	17,288 99	39,119 73
958 23	»	958 23	525 »	»	525 »	1,263 23
8,392 51	»	8,392 51	3,437 68	»	3,437 68	11,830 19
»	»	»	»	»	»	570 22
5,465 30	»	5,465 30	6,177 76	»	6,177 76	20,647 29
19,418 46	6 88	19,425 34	6,710 23	»	6,710 23	37,069 04
1,198 51	»	1,198 51	5,561 »	»	5,561 »	8,620 51
5,474 52	»	5,474 52	37,254 73	»	37,254 73	73,252 73
5,266 62	229 74	5,496 36	440 12	4,838 03	5,278 15	11,555 86
2,150 93	»	2,150 93	»	»	»	3,411 60
11,268 98	1,038 02	12,307 »	»	»	»	13,800 12
»	»	»	»	»	»	»
285,655 01	»	285,655 01	12,848 20	»	12,848 20	298,503 21
7,970 55	156 90	8,127 45	5,707 50	»	5,707 50	13,834 95
26 14	»	26 14	22 33	27 54	49 87	252 98
»	»	»	»	»	»	»
131 08	13 96	145 04	26 50	»	26 50	171 54
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
13,915 37	»	13,915 37	»	»	»	14,710 37
5,828 82	255 »	6,083 82	3,705 »	»	3,705 »	11,978 82
»	»	»	»	»	»	»
752,496 28	9,970 31	762,466 59	106,434 92	6,311 16	112,746 08	990,550 82
10,609 24	»	10,609 24	6,311 16	»	6,311 16	17,309 80
741,887 04	9,970 31	751,857 35	100,123 76	6,311 16	106,434 92	973,241 02

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1844.	1845.	TOTAL.
Rachats et transfert de rentes	73,655 35	5 16	»	5 16
Capitaux du fonds de l'industrie	47,059 03	88 34	»	88 34
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	220,021 75	9,405 »	»	9,405 »
Prix de vente d'objets mobiliers	13,135 99	5,551 20	»	5,551 20
Transactions en matière domaniale	»	»	»	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	39 70	»	»	»
Successions en déshérence	2,982 84	2,695 86	»	2,695 86
Épaves	7,804 49	»	»	»
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 26 septembre 1835, du 27 mai 1837 et du 30 juin 1840	64,499 50	5,082 47	»	5,082 47
Prix à provenir de la vente de petites parcelles de biens domaniaux (loi du 29 septembre 1842)	59,119 73	34,443 »	775 84	35,218 84
Autres prix de ventes	1,263 23	630 »	26 »	656 »
Centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications	11,850 19	15,099 51	»	15,099 51
Supplément d'intérêts sur le prix de vente de domaines, par suite de délais accordés	370 22	266 06	»	266 06
Produits des ventes d'objets dépend. du Départ. de la Guerre.	20,647 29	2,678 33	»	2,678 33
Fermages de biens fonds et bâtiments	37,069 04	16,163 62	»	16,163 62
— de chasses et de pêches	8,020 51	10,430 50	»	10,430 50
Revenus des domaines dépendants du Départ. de la Guerre.	75,252 75	17,206 77	»	17,206 77
Arrérages de rentes	11,555 86	70 94	116 05	186 99
Intérêts de créances ordinaires	3,411 60	7,587 »	»	7,587 »
— — du fonds de l'industrie	15,800 12	781 18	3,301 59	4,082 77
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	»	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	298,503 21	8,457 44	»	8,457 44
Ventes d'herbes, extract. de terre et sable, paisson et glandée.	13,854 95	3,996 50	340 »	4,336 50
Redevance de 4 p. % du revenu de biens passés en mainmorte.	252 98	»	»	»
Produit de la calamine	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	171 54	4 »	»	4 »
— volontaires	»	»	»	»
Bénéfice des jeux à Spa	»	»	»	»
Exploitation du minerai de fer	»	»	»	»
Abonnements au *Moniteur* et au *Bullet. offic.* Exerc. 1845.	14,710 37	»	»	»
— — — — 1844.	11,978 82	4,395 »	»	4,395 »
Moins value des bacs et bateaux	»	1,396 60	»	1,396 60
	990,550 82	146,194 48	4,559 48	150,753 96
A déduire : les diminutions de recette	17,309 80	4,846 48	»	4,846 48
	973,241 02	141,348 »	4,559 48	145,907 48

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1844.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES circonscr. A REPORTER.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
6,828 90	»	6,828 90	132,563 99	37 68	132,601 67	213,071 08
33,314 81	»	33,314 81	8,349 21	»	8,349 21	88,811 30
»	»	»	129,428 99	2,000 »	131,428 99	361,755 72
1,588 96	»	1,588 96	1,317 61	»	1,317 61	21,573 76
»	»	»	5,250 »	»	5,250 »	5,250 »
672 67	»	672 67	»	»	»	712 37
1,044 78	»	1,044 78	»	»	»	6,725 48
»	»	»	»	»	»	7,904 49
125,725 23	»	125,725 23	57,898 18	1,980 95	59,879 13	255,186 33
5,697 45	»	5,697 45	7,211 72	»	7,211 72	87,247 74
902 65	»	902 65	26 83	»	26 83	2,848 71
11,148 81	»	11,148 81	22,156 56	»	22,156 56	60,255 07
858 98	»	858 98	921 33	»	921 33	2,410 59
12,921 45	»	12,921 45	41,941 35	»	41,941 35	78,188 42
20,674 72	»	20,674 72	8,812 17	»	8,812 17	82,719 55
4,254 50	»	4,254 50	8,957 53	»	8,957 53	52,262 84
30,545 28	»	30,545 28	1,606 01	»	1,606 01	122,408 79
1,616 08	»	1,616 08	20,368 97	41 06	20,410 03	55,768 96
898 88	952 66	1,851 54	27,611 48	»	27,611 48	40,241 62
14,720 87	»	14,720 87	1,938 70	»	1 938 70	34,542 46
»	»	»	»	»	»	»
4,427 76	»	4,427 76	95,594 13	1,785 13	97,377 26	408,745 67
2,973 39	»	2,973 39	16,266 49	107 50	16,373 99	37,518 85
8 98	»	8 98	»	»	»	241 96
»	»	»	7,500 »	»	7,500 »	7,500 »
82 30	»	82 30	398 68	»	398 68	650 52
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	125,993 45	8 25	126,001 70	126,001 70
15,389 79	»	15,389 79	»	»	»	15,389 79
»	»	»	»	4,905 »	4,905 »	19,615 37
6,420 »	»	6,420	9,840 »	»	9,840 »	32,655 82
»	»	»	770 »	»	770 »	2,160 60
302,515 24	952 66	303,447 90	752,725 38	10,863 57	743,586 95	2,188,339 65
952 66	»	952 66	9,038 99	»	9,038 99	32,127 95
301,582 58	952 66	302,515 24	723,684 39	10,863 57	734,547 96	2,156,211 70

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1844.	1845.	TOTAL.
Rachats et transfert de rentes	213,071 08	70,129 35	»	70,129 35
Capitaux du fonds de l'industrie	88,811 39	»	»	»
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	361,755 72	529 10	»	529 10
Prix de vente d'objets mobiliers	21,573 76	203 10	»	203 10
Transactions en matière domaniale	5,250 »	»	»	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	712 37	»	»	»
Successions en déshérence	6,723 48	4,440 42	»	4,440 42
Épaves	7,904 49	»	»	»
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 26 septembre 1835, du 27 mai 1837 et du 30 juin 1840	255,186 35	1,077 38	»	1,077 38
Prix à provenir de la vente de petites parcelles de biens domaniaux (loi du 29 septembre 1842)	87,247 74	445 36	»	445 36
Autres prix de ventes	2,848 71	»	»	»
Centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications	68,235 07	1,981 77	»	1,981 77
Suppléments d'intérêts sur le prix de vente de domaines, par suite de délais accordés	2,416 59	»	»	»
Produits des ventes d'objets dépend. du Départ. de la Guerre.	78,188 42	2,191 40	»	2,191 40
Fermages de biens fonds et bâtiments	82,719 55	1,939 85	»	1,939 85
— de chasses et de pêches	32,262 84	1,681 25	»	1,681 25
Revenus des domaines dépendants du Départ. de la Guerre.	122,408 79	198 »	»	198 »
Arrérages de rentes	53,768 96	10,470 68	2 90	10,473 58
Intérêts de créances ordinaires	40,241 62	95 24	»	95 24
— — du fonds de l'industrie	34,542 46	»	»	»
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles	»	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	408,745 67	538 45	»	538 45
Ventes d'herbes, extract. de terre et sable, paisson et glandée	37,518 83	79 25	»	79 25
Redevance de 4 p. % du revenu de biens passés en mainmorte	241 96	7 60	»	7 60
Produit de la calamine	7,500 »	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	656 52	»	»	»
— volontaires	»	»	»	»
Bénéfice des jeux à Spa	126,001 70	»	»	»
Exploitation du minerai de fer	15,589 79	»	»	»
Abonnements au *Moniteur* et au *Bullet. offic.* Exerc. 1843.	19,615 37	»	»	»
— — — — 1844.	32,633 82	2,970 »	»	2,970 »
Moins value des bacs et bateaux	2,166 60	»	»	»
	2,188,539 63	98,978 20	2 90	98,981 10
A déduire : les diminutions de recette	32,127 93	2 90	»	2 90
	2,156,211 70	98,975 30	2 90	98,978 20

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1844.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
6,933 29	»	6,933 29	18,645 03	»	18,645 03	308,778 75
288 12	»	288 12	»	»	»	89,099 51
»	»	»	8,465 60	»	8,465 60	370,750 42
607 10	»	607 10	1,773 20	»	1,773 20	24,157 16
»	»	»	»	»	»	5,250 »
»	»	»	»	»	»	712 37
»	»	»	»	»	»	11,163 90
»	»	»	»	»	»	7,904 49
126,626 01	»	126,626 01	7,695 99	»	7,695 99	390,583 71
3,860 17	»	3,860 17	5,645 32	»	5,645 32	77,198 59
»	»	»	»	»	»	2,848 71
366 45	»	366 45	1,690 18	»	1,690 18	64,273 45
»	»	»	7,458 09	»	7,458 09	9,874 68
»	»	»	5,399 35	»	5,399 35	85,779 17
862 10	»	862 10	2,083 29	»	2,083 29	87,604 79
2,277 50	»	2,277 50	3,974 »	»	3,974 »	40,195 59
107 »	»	107 »	6,964 82	»	6,964 82	129,678 61
5,551 81	36 64	5,588 45	2,364 »	»	2,364 »	52,194 99
6 50	»	6 50	227 63	»	227 63	40,570 99
»	»	»	»	»	»	34,542 46
»	»	»	»	»	»	»
187,512 88	»	187,512 88	64,524 48	»	64,524 48	661,321 48
327 76	34 50	362 26	»	»	»	37,960 34
»	»	»	»	»	»	249 56
»	»	»	»	»	»	7,500 »
1,407 84	21 40	1,519 24	121 50	»	121 50	2,297 26
1 »	»	1 »	83 03	»	83 03	84 03
»	»	»	»	»	»	126,001 70
2,460 »	»	2,460 »	20,230 »	»	20,230 »	38,079 79
2,910 »	»	2,910 »	5,190 »	»	5,190 »	27,715 37
2,910 »	»	2,910 »	5,205 »	»	5,205 »	43,718 82
»	»	»	»	»	»	2,166 60
345,105 51	92 54	345,198 05	167,738 51	»	167,738 51	2,800,257 29
76 44	»	76 44	730 41	»	730 41	32,937 68
345,029 07	92 54	345,121 61	167,008 10	»	167,008 10	2,767,319 61

PIÈCE A L'APPUI DE L'ÉTAT N° 1, LITT. I.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration du

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) . . . . .
Intérêts de 2,264 obligations de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, acquises par le fonds d'amortissement de l'emprunt de 1840. . . . .
Intérêts de 14,174 obligations de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, provenant de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier . . . . .
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations . . . . .
— de l'école vétérinaire et d'agriculture . . . . .
— des actes des commissariats maritimes. . . . .
— de la fabrication de pièces de 1 et 2 centimes. . . . .
— du droit de pilotage et de fanal. . . . .

trésor public (capitaux et revenus). *Exercice* 1844.

MONTANT.			*Observations.*
1844.	1845.	TOTAL.	
»	68,576 22	68,576 22	
90,560 »	»	90,560 »	
446,960 »	»	446,960 »	
670,459 17	»	670,459 17	
»	»	»	
»	33,915 87	33,915 87	
54,254 25	249,722 92	303,977 17	
»	381,131 17	381,131 17	
1,262,233 42	733,346 18	1,995,579 60	

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. K.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des contributions

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1844.	1845.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes.	7 66		7 66
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux . .	3,601 29	198 50	3,799 79
	3,608 95	198 50	3,807 45

directes (remboursements). *Exercice* 1844.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
117 48	»	117 48	324 85	»	324 85	449 99
9,906 48	460 97	10,367 45	4,474 45	1,679 79	6,154 22	20,521 46
10,023 96	460 97	10,484 93	4,799 28	1,679 79	6,479 07	20,771 45

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des contributions*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1844.	1845	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes	449 99	284 65	»	284 65
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux	20,321 46	6,465 83	436 15	6,901 98
	20,771 45	6,750 48	436 15	7,186 63

directes (remboursements). *Exercice* 1844.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
21 33	»	21 33	97 99	»	97 99	853 96
4,925 59	667 19	5,592 78	3,215 64	365 94	3,581 58	36,397 80
4,946 92	667 19	5,614 11	3,313 63	365 94	3,679 57	37,251 76

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des contributions*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG.		
		1844.	1845.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes	853 96	110 82	»	110 82
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux	36,397 80	918 99	45 68	964 67
	37,251 76	1,029 81	45 68	1,075 49

directes (remboursements). *Exercice* 1844.

RECETTES
PENDANT LES ANNÉES
1844 ET 1845.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
295 97	»	295 97	5 »	»	5 »	1,265 75
1,480 60	147 12	1,627 72	1,194 57	259 81	1,454 38	40,444 57
1,776 57	147 12	1,923 69	1,199 57	259 81	1,459 38	41,710 32

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *L*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregistre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1844.	1845.	TOTAL.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	1,465 73	»	1,465 73
— — pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des comptes	808 46	»	808 46
Rétributions pour permis de construction d'usines	»	»	»
2 p. o/o des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement . .	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.			
Frais de poursuites et d'instances; Frais de justice en matière forestière.	98 02	»	98 02
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de biens domaniaux, pour frais de régie de leurs bois	1,186 21	»	1,186 21
Frais de perception faite pour le compte de tiers	459 33	»	459 33
Avances faites par le Ministère de la Justice.			
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	11,200 42	»	11,200 42
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien de mineurs et d'enfants trouvés	606 38	»	606 38
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.			
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique. .	4 10	»	4 10
Pensions des élèves de l'école militaire	»	»	»
	15,826 65	»	15,826 65
A déduire : les diminutions de recette	»	»	»
	15,826 65	»	15,826 65

ment, etc. (remboursements). *Exercice* **1844.**

RECETTES
PENDANT LES ANNÉES
1844 ET 1845

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci contre, A REPORTER.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
2,179 12	»	2,179 12	413 54	»	413 54	4,056 39
18,528 41	41 49	18,569 90	»	»	»	19,378 56
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
1,026 17	13 14	1,039 31	37 05	»	37 05	1,174 38
2,506 10	»	2,506 10	704 62	»	704 62	4,396 93
1,302 85	»	1,302 85	320 87	»	320 87	2,083 05
42,011 24	171 90	42,183 14	12,263 95	»	12,263 95	65,647 51
2,692 25	»	2,692 25	1,428 70	»	1,428 70	4,727 33
1,039 63	»	1,039 63	»	»	»	1,043 73
18,400 »	»	18,400 »	1,400 »	»	1,400 »	19,800 »
89,685 77	226 53	89,912 30	16,568 73	»	16,568 73	122,307 68
20 81	»	20 81	1 25	»	1 25	22 06
89,664 96	226 53	89,891 49	16,567 48	»	16,567 48	122,285 62

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1844.	1845.	TOTAL.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes	4,056 39	6,215 64	»	6,215 64
Soldes de comptes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes	19,378 36	469 12	»	469 12
Rétributions pour permis de construction d'usines	»	»	»	»
2 p. % des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	»	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.				
Frais de poursuites et d'instances ; frais de justice en matière forestière	1,174 38	4 90	»	4 90
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de biens domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	4,396 93	1,903 07	»	1,903 07
Frais de perception faite pour le compte de tiers	2,085 05	356 26	»	356 26
Avances faites par le Ministère de la Justice.				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	65,647 51	15,158 80	»	15,158 80
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien de mineurs et d'enfants trouvés.	4,727 33	1,148 89	»	1,148 89
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.				
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	1,043 73	» 57	»	» 57
Pensions des élèves de l'école militaire	19,800 »	»	»	»
	122,307 68	25,257 25	»	25,257 25
A déduire : les diminutions de recette	22 06	40 14	»	40 14
	122,285 62	25,217 11	»	25,217 11

ment, etc. (remboursements). *Exercice* 1844.

RECETTES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
1,325 56	»	1,325 56	9 69	»	9 69	11,607 28
513 58	»	513 58	1,602 80	»	1,602 80	21,963 86
»	»	»	650 »	»	650 »	650 »
728 91	»	728 91	»	»	»	728 91
1,470 80	»	1,470 80	1,936 15	»	1,936 15	4,586 23
20,044 88	»	20,044 88	14,192 77	»	14,192 77	40,537 65
9,337 54	»	9,337 54	675 94	»	675 94	12,450 79
33,817 19	» 50	33,817 69	13,297 42	»	13,297 42	127,921 42
880 32	»	880 32	1,582 40	»	1,582 40	8,338 94
»	»	»	»	»	»	1,044 50
1,600 »	»	1,600 »	1,200 »	»	1,200 »	22,600 »
69,717 78	» 50	69,719 28	35,145 17	»	35,145 17	252,429 58
115 13	»	115 13	95 14	»	95 14	270 47
69,605 65	» 50	69,606 15	35,050 03	»	35,050 03	252,158 91

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1844.	1845.	TOTAL.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes	11,607 28	186 06	50 »	236 06
Soldes de comptes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes	21,963 80	50 »	»	50 »
Rétributions pour permis de construction d'usines	650 »	»	»	»
2 p. % des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	728 91	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.				
Frais de poursuites et d'instances ; frais de justice en matière forestière	4,586 23	18 85	»	18 85
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de biens domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	40,537 65	338 88	»	338 88
Frais de perception faite pour le compte de tiers	12,450 79	235 03	»	235 03
Avances faites par le Ministère de la Justice.				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	127,921 42	7,986 27	»	7,986 27
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien de mineurs et d'enfants trouvés.	8,338 94	66 39	»	66 39
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.				
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	1,044 30	»	»	»
Pensions des élèves de l'école militaire	22,600 »	»	»	»
	252,429 38	8,881 48	50 »	8,931 48
A déduire : les diminutions de recette	270 47	50 »	»	50 »
	252,158 91	8,831 48	50 »	8,881 48

ment, etc (remboursements). *Exercice* **1844.**

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.
1844.	1845.	TOTAL.	1844.	1845.	TOTAL.	
50 75	»	50 75	98 75	»	98 75	11,092 82
»	»	»	29 13	»	29 13	22,042 99
»	»	»	100 »	»	100 »	750 »
»	»	»	»	»	»	728 91
2,781 86	»	2,781 86	1,381 88	»	1,381 88	8,768 82
55,755 67	»	55,755 67	43,532 90	»	43,532 90	140,165 10
475 62	6 85	482 47	494 01	» 91	494 92	15,665 21
9,022 81	»	9,022 81	14,279 52	15 46	14,294 97	159,225 47
»	»	»	2,305 86	»	2,305 86	10,711 19
»	»	»	»	»	»	1,044 30
»	»	»	1,400 »	»	1,400 »	24,000 »
68,086 69	6 85	68,093 54	63,022 05	16 36	63,038 41	393,092 81
»	»	»	11 20	»	11 20	551 67
68,086 69	6 85	68,093 54	63,010 85	16 36	63,027 21	392,761 14

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ETAT N° 1, LITT. *M*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières. . . . .
— d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien . . . . .
— d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie. . . . .
Recettes accidentelles. . . . .
Versement des sommes allouées aux budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches. .
Banque de Belgique. Intérêts exigibles en 1844 . . . . .
Chemin de fer Rhénan. Intérêts exigibles en 1844 . . . . .
Frais de perception des revenus provinciaux . . . . .

du trésor public (remboursements). *Exercice* **1844.**

MONTANT.			*Observations.*
1844.	1845.	TOTAL.	
287,981 75	463,745 69	751,727 44	
»	153,000 »	153,000 »	
5,004 32	15,696 76	20,701 08	
40,532 30	»	40,532 30	Voir l'état de développement, d'autre part.
5,300 »	18,445 56	23,745 56	
»	60,825 57	60,825 57	
»	37,250 »	37,250 »	
»	36,128 84	36,128 84	
338,818 37	785,092 42	1,123,910 79	

ANNEXE
A L'ÉTAT N° 1, LITT. *M.*

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT des recettes diverses

Soldes de comptes.				
Versements par divers receveurs des contributions directes, douanes et accises, par suite de la vérification de leur comptabilité.	2,029	66		
Excédants versés pour obtenir liquidation de la Cour des Comptes, de dépenses faites sur crédits ouverts au Ministre des Travaux Publics pour le chemin de fer.	95	41		
Solde de compte rendu par un directeur d'infirmerie militaire, du chef de fonds mis à sa disposition.	»	90		
Idem par un fonctionnaire du secrétariat général du Département des Finances.	1	44		
			2,125	41
Remboursements et restitutions.				
Intérêts prescrits de l'emprunt, à 5 p. %, de 100,800,000 francs, des échéances des 1er novembre 1838, 1er mai et 1er novembre 1839, pour cause de non-payement après cinq années, et remboursement de la commission de payement allouée à raison desdits intérêts.	1,374	40		
Idem de l'emprunt, à 3 p. %, de 50,850,800 francs, échéance du 1er août 1839.	30	30		
Traitements, pensions, indemnités, frais de route, vivres de campagne et rations de fourrages, payés en trop ou perçus indûment	1,673	02		
Excédants non employés de subsides accordés à des communes	345	»		
			3,422	72
Produits extraordinaires et accidentels.				
Intérêts prescrits de l'emprunt, à 4 p. %, de 30,000,000 de francs, des échéances des 1er janvier et 1er juillet 1839, pour cause de non-payement après cinq années.	40	»		
Droits de passage des écluses du bassin et des écluses militaires à Ostende, perçus du 4 février 1843 au 4 janvier 1844	2,445	63		
— de pont de l'écluse militaire à Ostende, perçus pendant l'année 1843 .	18	90		
— de feu perçus au port d'Ostende pendant l'année 1843.	8,437	63		
Produit de la vente de vieille paille de couchage appartenant à l'armée . . .	2,901	51		
Intérêts perçus au profit du trésor du chef de déficits constatés à charge de comptables de l'État	2,106	47		
Produit de la vente de 511 kilogrammes de cuivre cisaillé, formant le reste du cuivre de cette espèce, déposé à l'hôtel des monnaies.	1,022	»		
— des amendes infligées à des comptables de l'État.	56	16		
			17,008	30
A REPORTER.	. . . . .		22,556	43

et accidentelles versées au trésor. Exercice **1844.**

Report.	. . . . .	22,556 43
Recettes concernant des exercices clos.		
EXERCICE 1835.		
Subventions de guerre perçue en vertu de la loi du 28 décembre 1834, n° 972, combinée avec celle du 9 août 1835, n° 551, et renseignées dans les états fournis par l'administration de l'enregistrement pour la gestion 1843. . .	1,189 13	
EXERCICE 1840.		
Remboursements d'avances faites aux régences, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	4,832 80	
Remboursements d'avances d'intérêts de capitaux en dette active 2 1/2 p. %, inscrits sur le grand-livre à Amsterdam	3,837 80	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) . . .	3,841 16	
EXERCICE 1841.		
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*	1,216 50	
Recouvrements sur avances du Département de la Guerre aux régences, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	2,788 32	
Frais de perception des revenus provinciaux.	270 16	
		17,975 87
	Fr.	40,532 30

ÉTAT N° 2.

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
IMPÔTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	
Foncier	17,755,584 »
Personnel	8,625,100 »
Patentes	2,800,000 »
Redevances sur les mines	180,180 »
Douanes	11,407,000 »
Droits de consommation sur les boissons distillées	965,000 »
Accises — Sel	4,000,000 »
Accises — Vins étrangers	1,950,000 »
Accises — Eau-de-vie étrangère	250,000 »
Accises — — indigène	3,900,000 »
Accises — Bières et vinaigres	6,300,000 »
Accises — Sucres	3,200,000 »
Accises — Timbres collectifs sur les quittances	1,225,000 »
Accises — — sur les permis de circulation	8,000 »
Droits de garantie des matières d'or et d'argent	150,000 »
Droits d'entrepôt, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers	150,000 »
Recettes extraordinaires et accidentelles	10,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Enregistrement	11,000,000 »
Greffe	300,000 »
Hypothèques	2,000,000 »
Successions	4,400,000 »
Timbres	3,000,000 »
Amendes	150,000 »
Indemnité payée par les miliciens, pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	70,000 »
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	150,000 »
Produit des examens	47,000 »
— des brevets d'invention	55,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires	2,000 »
A REPORTER.	84,027,864 »

pour l'exercice 1844, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1845.

VERSEMENTS FAITS			RESTE à RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		*Observations.*
EN 1844.	EN 1845.	TOTAL.			EN PLUS de l'évaluation	EN MOINS de l'évaluation	
10,940,075 50	837,110 91	17,777,186 50	»	17,777,186 50	23,602 50	»	
7,984,449 63	858,636 41	8,843,086 04	»	8,843,086 04	217,086 04	»	
2,476,423 89	301,643 79	2,778,067 68	»	2,778,067 68	»	21,932 32	
125,060 80	7,387 45	132,448 25	»	132,448 25	»	47,751 75	
11,774,418 60	26,987 36	11,801,405 96	»	11,801,405 96	394,405 96	»	
968,055 »	25 75	968,058 75	»	968,058 75	3,058 75	»	
5,897,923 99	» 60	5,897,924 59	»	5,897,924 59	»	102,075 41	
1,886,471 20	1,115 45	1,887,586 65	»	1,887,586 65	»	62,413 35	
228,052 26	118 78	228,151 04	»	228,151 04	»	21,848 96	
4,073,900 60	31 88	4,073,932 57	»	4,073,932 57	173,932 57	»	
6,131,995 63	56 59	6,132,030 22	»	6,132,030 22	»	167,969 78	
5,661,210 86	»	5,661,210 86	»	5,661,210 86	461,210 86	»	
855,297 25	121 94	855,419 19	»	855,419 19	»	369,580 81	
1,847 71	» 50	1,848 21	»	1,848 21	»	6,151 79	
153,243 46	»	153,243 46	»	153,243 46	3,243 46	»	
126,540 26	37,803 96	164,344 22	»	164,344 22	14,344 22	»	
14,277 05	6,497 80	20,774 85	»	20,774 85	10,774 85	»	
10,173,266 10	284 52	10,173,550 62	»	10,173,550 62	»	826,449 38	
293,618 37	»	293,618 37	»	293,618 37	»	6,381 63	
2,009,791 74	»	2,009,791 74	»	2,009,791 74	9,791 74	»	
5,188,915 81	156 35	5,189,072 16	»	5,189,072 16	789,072 16	»	
5,114,605 59	753 08	5,115,358 67	»	5,115,358 67	115,358 67	»	
172,959 07	358 72	173,297 79	»	173,297 79	23,297 79	»	
53,791 56	55 »	53,846 56	»	53,846 56	»	16,153 44	
196,072 33	657 82	196,730 15	»	196,730 15	46,730 15	»	
72,550 »	»	72,550 »	»	72,550 »	25,550 »	»	
36,282 75	4,513 90	40,796 65	»	40,796 65	5,796 65	»	
3,773 41	»	3,773 41	»	3,773 41	1,773 41	»	
82,614,808 40	2,084,296 56	84,699,104 96	»	84,699,104 96	2,319,929 58	1,648,688 62	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	84,027,864 »
PÉAGES.	
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	800,000 »
— de la Sambre canalisée.	460,000 »
— du canal de Charleroy	1,350,000 »
— du canal de Mons à Condé, dont l'administration est reprise à dater du 1er janvier 1844	50,000 »
— des droits de bacs et passages d'eau	100,000 »
— des barrières sur les routes de 1re et de 2me classe	2,000,000 »
TRAVAUX PUBLICS.	
Produits des postes	3,245,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	
Produits du chemin de fer	10,600,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation des rentes constituées	375,000 »
Capitaux du fonds de l'industrie	120,000 »
— de créances ordinaires.	50,000 »
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	330,000 »
Prix de ventes de domaines, en vertu de la loi du 27 décemb. 1822, payés en numéraire, et de la loi du 30 juin 1840.	650,000 »
Prix à provenir de la vente de petites parties de biens domaniaux	100,000 »
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de terre et de sable.	680,000 »
Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre	352,000 »
Intérêts des créances du fonds de l'industrie et de créances ordinaires	45,000 »
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	4,000 »
— volontaires	500 »
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin Officiel*	51,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	50,000 »
Intérêts de 2,264 obligations de l'emprunt de 30 millions de francs, à 4 p. %, acquises par le fonds d'amortissement de l'emprunt de 1840	90,560 »
Intérêts de 11,174 obligations de l'emprunt de 30 millions de francs, à 4 p. %, provenant de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier.	446,960 »
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	550,000 »
— de l'école vétérinaire et d'agriculture.	60,000 »
A REPORTER.	106,587,884 »

pour l'exercice 1844, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1845.

VERSEMENTS FAITS			RESTE	REVENUS	DIFFÉRENCE		*Observations.*
EN 1844.	EN 1845.	TOTAL.	à RECOUVRER.	PROBABLES.	EN PLUS de L'ÉVALUATION.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	
82,014,808 40	2,084,296 56	84,099,104 96	»	84,099,104 96	2,319,029 58	1,648,688 02	
794,271 81	11,224 75	805,496 56	»	805,496 56	5,496 56	»	
526,111 41	»	526,111 41	»	526,111 41	66,111 41	»	
1,317,808 32	»	1,317,808 32	»	1,317,808 32	»	32,191 68	
50,000 »	»	50,000 »	»	50,000 »	»	»	
109,915 89	»	109,915 89	»	109,915 89	9,915 89	»	
1,990,410 22	33,482 59	2,023,892 81	»	2,023,892 81	23,892 81	»	
3,247,574 57	84,030 24	3,331,604 61	»	3,331,604 61	86,604 61	»	
11,119,915 60	106,397 27	11,226,310 87	»	11,226,310 87	626,310 87	»	
306,324 17	2,554 58	308,778 75	»	308,778 75	»	66,221 25	
89,099 51	»	89,099 51	»	89,099 51	»	30,900 49	
368,397 51	2,352 91	370,750 42	»	370,750 42	320,750 42	»	
380,390 89	5,570 69	385,961 58	»	385,961 58	55,961 58	»	
388,602 76	1,980 95	390,583 71	»	390,583 71	»	259,416 29	
94,696 66	2,501 93	97,198 59	»	97,198 59	»	2,801 41	
696,859 79	2,422 03	699,281 82	»	699,281 82	19,281 82	»	
304,402 68	5,271 30	309,673 98	»	309,673 98	»	42,326 02	
69,841 18	5,272 27	75,113 45	»	75,113 45	30,113 45	»	
2,261 90	35 36	2,297 26	»	2,297 26	»	1,702 74	
81 03	»	84 03	»	84 03	»	415 97	
66,274 19	5,160 »	71,434 19	»	71,434 19	20,434 19	»	
»	68,576 22	68,576 22	»	68,576 22	18,576 22	»	
90,560 »	»	90,560 »	»	90,560 »	»	»	
446,960 »	»	446,960 »	»	446,960 »	»	»	
670,459 17	»	670,459 17	»	670,459 17	120,459 17	»	
»	»	»	60,000 »	60,000 »	»	»	
105,745,928 46	2,421,129 65	108,167,058 11	60,000 »	108,227,058 11	3,723,858 58	2,084,664 47	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	106,587,884 »
Produit des actes des commissariats maritimes	30,000 »
— de la fabrication des pièces de 1 et de 2 centimes	300,000 »
— du droit de pilotage et de fanal	371,200 »
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes, etc.	1,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	80,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Recouvrement de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes.	50,000 »
Bénéfice éventuel, produit par la fonderie de canons à Liége, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger.	25,000 »
Frais de poursuites et d'instances; frais de justice en matière forestière	15,000 »
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	140,000 »
Frais de perception faite pour le compte de tiers.	4,000 »
— — des provinces.	10,000 »
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	150,000 »
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	15,000 »
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	1,000 »
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.	21,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	1,165,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien	150,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	15,000 »
Recettes accidentelles	150,000 »
Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches. .	60,000 »
Banque de Belgique. — Intérêts exigibles en 1844	40,000 »
Chemin de fer rhénan. — — en 1844	200,000 »
Frais de perception des revenus provinciaux.	»
	109,581,084 »
A DÉDUIRE : les diminutions de recette.	»
	109,581,084 »

pour l'exercice 1844, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1845.

VERSEMENTS FAITS			RESTE	REVENUS	DIFFÉRENCE		*Observations.*
EN 1844.	EN 1845.	TOTAL.	A RECOUVRER.	PROBABLES.	EN PLUS de L'ÉVALUATION.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	
105,745,928 46	2,421,129 65	108,167,058 11	60,000 »	108,227,058 11	3,723,838 58	2,084,664 47	
»	35,915 87	35,915 87	»	35,915 87	5,915 87	»	
54,254 25	249,722 92	303,977 17	»	303,977 17	5,977 17	»	
»	381,151 17	381,151 17	»	381,151 17	9,951 17	»	
1,265 75	»	1,265 75	»	1,265 75	265 75	»	
36,183 42	4,261 15	40,444 57	»	40,444 57	»	39,555 43	
35,423 25	91 49	35,514 72	»	35,514 72	»	14,485 28	
»	»	»	»	»	»	25,000 »	
8,755 68	15 14	8 768 82	»	8,768 82	»	6,251 18	
140,165 10	»	140,165 10	»	140,165 10	165 10	»	
15,655 45	7 76	15,663 21	»	15,663 21	0,663 21	»	
»	»	»	»	»	»	10,000 »	
159,037 62	187 85	159,225 47	»	159,225 47	9,225 47	»	
10,711 19	»	10,711 19	»	10,711 19	»	4,288 81	
1,044 50	»	1,044 50	»	1,044 50	44 50	»	
24,000 »	»	24,000 »	»	24,000 »	5,000 »	»	
287,081 75	465,745 69	751,727 44	413,272 56	1,165,000 »	»	»	
»	153,000 »	153,000 »	»	153,000 »	5,000 »	»	
5,004 52	15,696 76	20,701 08	»	20,701 08	5,701 08	»	
40,532 50	»	40,532 50	»	40,532 50	»	109,467 70	
5,300 »	18,445 56	23,745 56	36,254 44	60,000 »	»	»	
»	60,825 57	60,825 57	»	60,825 57	20,825 57	»	
»	57,250 »	57,250 »	»	57,250 »	»	162,750 »	
»	56,128 84	56,128 84	17,582 93	55,711 77	55,711 77	»	
106,569,242 82	5,875,553 42	110,444,796 24	527,109 93	110,971,906 17	3,847,265 04	2,456,442 87	
86,337 61	»	86,337 61	»	86,337 61	86,337 61	»	
106,482,905 21	5,875,553 42	110,358,458 63	527,109 93	110,885,568 56	3,760,927 43	2,456,442 87	
					1,304,484 56		

DÉPENSES PUBLIQUES.

EXERCICE 1844.

ÉTAT N° 3.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Service de la dette.	I.			
Arrérages de l'inscription au grand livre des rentes créées sans désignation de capital, portée, au nom de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842	»	1	300,000 »	300,000 »
Arrérages de l'inscription de 400.000 florins (846,560 francs), au profit du Gouvernement du royaume des Pays-Bas, en exécution du § 1er de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842	»	2	846,560 »	846,560 »
Intérêts des capitaux inscrits au grand livre de la dette publique, à 2 ½ p. %, en exécution du même traité.	»	3	9,735,440 78	9,118,157 44
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 16 décembre 1831 . . . . . 5,040,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt . . . . . 1,008,000 »	»	4	6,048,000 »	3,528,766 07
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt, et arriérés pour les exercices 1842 et 1843	»	5	140,000 »	129,298 26
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1836. . . . . 1,200,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. . . . . 300,000 »	»	6	1,500,000 »	1,500,000 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt.	»	7	4,500 »	3,470 95
Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838. . . . . 1,525,524 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. . . . . 508,508 »	»	8	2,034,032 »	2,034,032 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt.	»	9	34,000 »	30,431 39
A REPORTER.	. . .	. . .	20,642,532 78	17,490,716 69

de la Dette publique. Exercice **1844.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
»	150,000 »	150,000 »	300,000 »	»	
»	423,280 »	423,280 »	846,560 »	»	
617,283 54	5,086,175 08	4,031,982 36	9,118,157 44	»	
2,519,233 33	3,528,766 67	»	3,528,766 67	»	
10,701 74	48,999 95	80,298 31	129,298 26	»	
»	538,800 »	961,200 »	1,500,000 »	»	
1,029 07	»	3,470 93	3,470 93	»	
»	809,785 »	1,224,247 »	2,034,032 »	»	
3,568 61	8,097 85	22,533 54	30,431 39	»	
3,151,816 09	10,593,904 55	6,896,812 14	17,490,716 69	»	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	20,642,532 78	17,490,716 69
Service de la dette (suite).	I (suite).			
Intérêts de l'emprunt de 86,940,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 26 juin 1840. . . . . 4,347,000 »	»	10	5,216,400 »	4,347,000 »
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. . . . . 869,400 »				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt, et arriérés pour les exercices 1842 et 1843	»	11	130,000 »	127,621 86
Intérêts de l'emprunt de fr. 28,621,718 40 c^{s}, autorisé par la loi du 29 septembre 1842. . . . . 1,431,085 92	»	12	1,717,303 10	1,431,085 92
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 286,217 18				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt, et arriérés pour l'exercice 1843.	»	13	45,000 »	38,445 84
Intérêts de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c^{s}, à 5 p. %, autorisé par arrêté royal du 21 mai 1829, pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers 74,074 07	»	14	88,888 88	68,725 60
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 14,814 81				
Frais relatifs au même emprunt	»	15	200 »	19 80
Indemnité pour pertes causées par les événements de guerre de la révolution (en numéraire). . . . . 250,000 »	»	16	460,000 »	»
Intérêts à 3 p. %, sur 7,000,000 de francs, montant approximatif des obligations à créer. . . . . 210,000 »				
Frais relatifs à l'émission et au payement des intérêts des mêmes obligations.	»	17	5,000 »	»
Intérêts et frais présumés de la dette flottante, sur une émission éventuelle de 10,000,000 de francs, à 5 p. %.	»	18	500,000 »	231,634 96
A REPORTER.	. . .	. . .	28,805,524 76	23,735,250 67

de la Dette publique (suite). *Exercice* **1844.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
3,151,816 09	10,593,904 55	6,896,812 14	17,490,716 69	»	
869,400 »	3,622,500 »	724,500 »	4,347,000 »	»	
2,378 14	49,486 23	78,135 63	127,621 86	»	
286,217 18	1,192,571 60	238,514 32	1,431,085 92	»	
6,554 16	11,925 70	26,520 14	38,445 84	»	
20,163 28	45,729 56	22,996 04	68,725 60	»	
180 20	19 80	»	19 80	»	
460,000 »	»	»	»	»	
5,000 »	»	»	»	»	
268,365 04	44,441 70	187,193 26	231,634 96	»	
5,070,074 09	15,560,579 14	8,174,671 53	23,735,250 67	»	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	28,805,524 76	23,735,250 67
Service de la dette (suite).	I (suite.)			
Intérêts de la dette viagère	»	19	5,300 »	4,907 44
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée. . .	»	20	12,500 »	12,500 »
Indemnité de reprise à payer à la société concessionnaire du canal de Bruxelles à Charleroy, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre cette société et le Gouvernement.	»	21	661,375 66	661,375 66
Indemnité annuelle pour travaux à exécuter au canal de Terneuzen (art. 20, § 6, et art. 23 du traité du 5 novembre 1842), 25,000 florins.	»	22	52,910 05	52,910 05
Payement à faire au Gouvernement des Pays-Bas, pour le rachat des droits de fanal mentionnés au § 2 de l'article 18 du traité du 5 novembre 1842, (10,000 florins)	»	23	21,164 02	21,164 02
Intérêts, du 1er novembre au 31 décembre 1844, du capital nominal de 95,722,000 francs, converti en rentes à 4 ½ p. %, 1re série, avec jouissance du 1er novembre 1844, en vertu de la loi du 21 mars 1844 (*Bulletin* n° 42), ci . . . . 717,015 »				
	»	24	*a*) 877,451 66	»
Dotation de l'amortissement dudit fonds pendant la période du 1er novembre au 31 décembre 1844, 1 p. % du capital nominal, pour deux mois, ci 159,536 66				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même fonds, pendant les mois de novembre et de décembre 1844, à 15,000 francs l'an.	»	25	2,500 »	»
A REPORTER	. . . . .		30,458,526 15	24,488,107 84

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
5,070,074 09	15,560,579 14	8,174,671 53	23,735,250 67	»	
392 56	»	2,768 65	2,768 65	2,138 79	
»	12,500 »	»	12,500 »	»	
»	661,375 66	»	661,375 66	»	
»	»	52,910 05	52,910 05	»	
»	»	21,164 02	21,164 02	»	
877,451 66	»	»	»	»	a) Les crédits des articles 24 à 29, ont été ouverts par la loi du 17 décembre 1844, n° 208, *Bulletin* n° 61, et s'élèvent ensemble à fr. 3,860,865 29 c^{s}.
2,500 »	»	»	»	»	
5,950,418 51	16,234,454 80	8,251,514 25	24,485,969 05	2,138 79	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	30,438,526 15	24,488,107 84
Service de la dette (suite).	I. (suite).			
Intérêts, du 1er mai au 31 décembre 1844, du capital nominal de l'emprunt de 84,656,000 francs, à 4 ½ p. %, créé en vertu de la loi du 22 mars 1844 (*Bulletin offic.* n° 44), ci. 2,539,680 »				
	»	26	2,821,866 67	»
Dotation de l'amortissement de cet emprunt pendant la période du 1er mai au 31 décembre 1844, ½ p. % du capital nominal, pour huit mois 282,186 67				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du susdit emprunt, pendant les mois de mai à décembre 1844, à 15,000 francs l'an. . . .	»	27	8,666 67	»
Bonification de ¼ p. % de commission accordée aux banquiers, courtiers, agents de change ou d'affaires, qui ont souscrit à cet emprunt.	»	28	124,925 29	124,829 66
Escompte accordé à la banque de Belgique, sur le payement par anticipation de 1,500 titres de 1,000 francs chacun, appartenant à la caisse d'épargne.	»	29	25,455 »	25,455 »
Frais de matériel et de confection des titres pour la conversion de l'emprunt de 100,800,000 francs de l'année 1832, et de l'empr. de fr. 1,481,148 48 c. de l'année 1829.	. . .	. . .	*a*) 80,000 »	75,000 »
Frais de matériel et de confection des titres de l'emprunt de 84,656,000 francs.	. . .	. . .	*b*) 70,000 »	60,063 »
A REPORTER.	. . .	. . .	33,569,439 78	24,773,455 50

de la Dette publique (suite). ***Exercice* 1844.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
5,950,418 31	16,234,454 80	8,251,514 25	24,485,969 05	2,138 79	
2,821,866 67	»	»	»	»	
8,666 67	»	»	»	»	
95 63	»	124,829 66	124,829 66	»	
»	»	25,455 »	25,455 »	»	
5,000 »	65,000 »	10,000 »	75,000 »	»	*a)* Ce crédit a été ouvert par l'art. 10 de la loi du 21 mars 1844, n° 42, *Bulletin* n° 13.
9,937 »	20,063 »	40,000 »	60,063 »	»	*b)* Ce crédit a été ouvert par l'art. 4 de la loi du 22 mars 1844, n° 44, *Bulletin* n° 13.
8,795,984 28	16,319,517 80	8,451,798 91	24,771,516 71	2,138 79	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	33,569,439 78	24,773,455 50
Rémunérations.	II.			
Pensions ecclésiastiques . . . . . 330,000 »				
— civiles . . . . . 515,000 »				
— civiques . . . . . 187,000 »				
— militaires . . . . . 2,100,000 »	»	1	3,160,000 »	2,955,390 05
— de l'ordre de Léopold. . . . . 23,000 »				
Arriérés de pensions de toute nature pour des exercices clôturés . . . . . 5,000 »				
Remboursement à faire au trésor néerlandais, en exécution du § 7 de l'art. 68 du traité du 5 novembre 1842, pour arrérages de pensions, du 1er janvier au 31 décembre 1844	»	2	44,867 72	44,867 72
Traitements d'attente (*wachtgelden*) . . . . . 30,000 »				
Traitements ou pensions supplémentaires (*toelagen*) . . . 43,500 »	»	3	89,000 »	83,709 40
Secours annuels (*jaerlykscke onderstanden*). . . . . 6,500 »				
Subvention à la caisse de retraite.	»	4	944,000 »	»
Fonds de dépôt.	III.			
Intérêts des cautionnements versés en numéraire, pour garantie de leurs gestions respectives, par des fonctionnaires comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, par des préposés de l'administration du chemin de fer, des courtiers, etc., et par des contribuables, etc., pour sûreté du payement des droits de douanes, accises, etc. . . . . 300,000 »				
Arriérés d'intérêts sur des exercices clôturés . . . . . 50,000 »	»	1	*a*) 350,000 »	339,086 82
Intérêts de cautionnements tant de l'exercice 1844 que des exercices antérieurs. . . . . 20,000 »				
Intérêts des consignations faites dans les caisses du trésor public de l'État. .	»	2	70,000 »	»
Intérêts et remboursements des consignations antérieures au 1er octobre 1830.	»	3	20,000 »	822 19
Intérêts des consignations faites dans les caisses de l'État, et qui restent à liquider sur les exercices 1842 *et* 1843.	IV.	Unique.	*b*) 21,211 57	»
TOTAUX.	. . .	. . .	38,268,519 07	28,197,331 68

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
8,795,984 28	16,319,517 80	8,451,798 91	24,771,316 71	2,138 79	
204,609 95	1,375,898 55	1,533,909 28	2,909,807 83	45,582 22	
»	»	44,867 72	44,867 72	»	
5,290 60	27,544 63	54,986 16	82,530 79	1,178 61	
944,000 »	»	»	»	»	
10,913 18	74,308 58	201,600 24	275,908 82	63,178 »	*a)* Par la loi du 13 mars 1845, *Moniteur* n° 75, le crédit de l'art. 1er a été majoré de 20,000 francs.
70,000 »	»	»	»	»	
19,177 81	598 45	223 74	822 19	»	
21,211 57	»	»	»	»	*b)* Ce crédit a été ouvert par la loi citée ci-dessus.
10,071,187 39	17,797,868 01	10,287,386 05	28,085,254 06	112,077 62	Le Budget de la Dette publique a été fixé, par la loi du 30 décembre 1843, n° 921, à la somme de fr. 34,216,442 21 c.

ÉTAT N° 4.

ÉTAT des payements faits pour le

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Liste civile.	I.	Unique.	2,751,322 75	2,751,322 75
Sénat	II.	Id.	24,000 »	23,880 80
Chambre des Représentants	III.	Id.	*a*) 471,350 »	459,769 65
Cour des Comptes.	IV.			
Membres de la Cour.	»	1	43,386 20	43,386 20
Personnel des bureaux	»	2	71,000 »	71,000 »
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	16,900 »
TOTAUX.	. . .	. . .	3,377,958 95	3,366,259 40

service des Dotations. Exercice 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
»	2,751,322 75	»	2,751,322 75	»	
119 20	22,000 »	1,880 80	23,880 80	»	
11,580 35	378,006 06	81,203 77	459,209 83	559 82	*a)* Ce crédit a été majoré de 65,000 francs, par la loi du 14 décembre 1844, n° 205.
»	42,843 86	542 34	43,386 20	»	
»	66,543 69	4,456 31	71,000 »	»	
»	15,000 »	1,900 »	16,900 »	»	
11,699 55	3,275,716 36	89,983 22	3,365,699 58	559 82	Le Budget des Dotations a été fixé, par la loi du 30 décembre 1843, n° 921, à la somme de fr. 3,312,988 95 c^{s}.

ÉTAT N° 5.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	159,000 »	158,995 24
Matériel.	»	3	a) 38,000 »	37,979 82
Frais d'impression des recueils statistiques	»	4	3,500 »	3,051 58
Frais de route et de séjour.	»	5	6,000 »	5,991 65
Ordre judiciaire.	II.			
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	233,800 »	231,158 53
— (*Matériel*)	»	2	10,500 »	10,499 37
Cours d'appel (*Personnel*).	»	3	542,720 »	539,578 50
— (*Matériel*)	»	4	18,000 »	17,656 »
Tribunaux de première instance et de commerce	»	5	859,830 »	830,772 43
Justices de paix et tribunaux de police	»	6	282,120 »	278,159 99
Justice militaire.	III.			
Haute cour militaire (*Personnel*)	»	1	63,320 »	58,028 20
— (*Matériel*)	»	2	5,000 »	5,000 »
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	41,253 »	37,356 »
Frais de justice.	IV.			
Frais d'instruction et d'exécution	»	1	679,000 »	657,936 39
Indemnité pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes les expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques.	»	2	1,000 »	1,000 »
Palais de justice.	V.			
Constructions, réparations et loyer de locaux	»	1	65,000 »	20,902 92
Supplément de subside à verser dans la caisse communale de Gand, à cause de la construction du palais de justice, à charge par la province de fournir pareille somme	»	2	50,000 »	50,000 »
A REPORTER.			3,059,043 »	2,944,826 22

du Ministère de la Justice. Exercice **1844.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
»	21,000 »	» »	21,000 »	»	
4 76	149,910 52	9,084 72	158,995 24	»	
20 18	19,970 64	18,009 18	37,979 82	»	*a)* Ce crédit a été augmenté de 18,000 francs par la loi du 31 décembre 1844, n° 227, *Bulletin* n° 63.
448 42	956 »	2,095 58	3,051 58	»	
8 35	5,695 65	296 »	5,991 65	»	
2,641 67	114,248 »	116,910 33	231,158 33	»	
» 63	10,499 37	»	10,499 37	»	
3,341 70	401,103 43	138,274 87	539,378 30	»	
364 »	15,611 »	2,025 »	17,636 »	»	
9,057 57	622,053 48	208,718 95	830,772 43	»	
5,900 01	192,793 75	85,366 24	278,159 99	»	
5,291 80	57,659 97	368 23	58,028 20	»	
»	5,000 »	»	5,000 »	»	
3,917 »	31,905 84	5,430 16	37,336 »	»	
41,063 61	142,421 12	306,264 93	448,686 05	189,250 54	
»	745 »	255 »	1,000 »	»	
44,097 08	10,718 53	10,125 22	20,841 75	61 17	
»	»	50,000 »	50,000 »	»	
114,216 78	1,802,292 30	953,222 41	2,755,514 71	189,311 51	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	3,059,043 »	2,944,826 22
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.			
Impression du *Bulletin Officiel*	»	1	23,500 »	23,296 73
— du *Moniteur*	»	2	*a*) 86,553 60	86,518 53
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation*	»	3	2,800 »	2,464 »
Pensions et secours.	VII.			
Pensions	»	1	10,000 »	2,920 91
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	12,000 »	12,000 »
Secours à des employés ou à des veuves et enfants mineurs d'employés dépendant du Ministère de la Justice, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.	»	3	3,000 »	3,000 »
Cultes.	VIII.			
Culte catholique	»	1	4,006,047 »	4,004,776 55
— protestant	»	2	57,900 »	55,296 21
— israélite	»	3	11,000 »	8,000 »
Secours aux membres des anciennes corporations religieuses et aux ministres de divers cultes.	»	4	*b*) 104,000 »	99,957 82
Établissements de bienfaisance.	IX.			
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	»	1	20,000 »	19,992 87
A REPORTER.	. . .	. . .	7,395,843 60	7,265,949 84

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public	Observations.
114,216 78	1,802,292 30	953,222 41	2,755,514 71	189,311 51	
203 27	10,915 73	3,381 »	23,296 73	»	
35 07	66,032 60	20,485 93	86,518 53	»	*a)* Par la loi du 30 mai 1845, *Moniteur* n° 152, ce crédit a été majoré d'une somme de francs 16,553 60 c^{s}, destinée à payer les dépenses du *Moniteur* pendant 1844.
536 »	2,464 »	»	2,464 »	»	
7,079 09	992 08	1,928 83	2,920 91	»	
»	12,000 »	»	12,000 »	»	
»	1,200 »	1,800 »	3,000 »	»	
1,270 45	2,032,490 71	1,963,749 54	3,996,240 25	8,536 30	
2,603 79	39,439 31	15,856 90	55,296 21	»	
2,100 »	6,729 »	2,171 »	8,900 »	»	
4,042 18	59,942 62	39,450 95	99,393 57	564 25	*b)* Par la loi du 30 décembre 1845, *Moniteur* n° 1, il a été ouvert à cet article un crédit supplémentaire de 4,000 francs, pour payer les termes échus en 1844, de pensions ecclésiastiques allouées conformément à la loi du 21 juillet 1844
7 13	9,168 41	10,817 56	19,985 97	6 90	
131,893 76	4,052,666 76	3,012,864 12	7,065,530 88	198,418 96	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	7,395,843 60	7,263,949 84
Établissements de bienfaisance (suite).	IX (suite).			
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés	»	2	120,000 »	119,998 38
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	3	175,000 »	146,520 87
Prisons.	X.			
SECTION 1re. — *Service domestique.*				
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus; frais d'habillement et de couchage des gardiens, et gratifications aux détenus.	»	1	1,135,000 »	981,906 39
Traitement des employés attachés au service domestique	»	2	350,825 »	350,811 01
Récompenses à accorder aux employés, pour conduite exemplaire et actes de dévouement	»	3	3,000 »	3,000 »
Frais d'impressions et de bureau	»	4	13,000 »	11,086 18
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	550,000 »	433,414 13
Réparations d'entretien (n° 3 de l'article 69 de la loi provinciale), dont le Gouvernement se charge par suite d'abonnement contracté par les provinces. .	»	6	19,608 »	»
A REPORTER.	. . .	. . .	9,762,276 60	9,310,686 80

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
131,893 76	4,052,666 76	3,012,864 12	7,065,530 88	198,418 96	
1 62	76,535 84	41,662 54	117,998 38	2,000 »	
28,479 13	8,313 80	136,657 07	144,970 87	1,550 »	
153,095 61	660,122 64	321,140 90	981,263 54	642 85	
13 99	269,040 84	80,527 76	350,468 60	542 41	
»	200 »	2,800 »	3,000 »	»	
1,913 82	7,360 81	3,725 37	11,086 18	»	
116,585 87	130,101 63	302,990 61	433,092 24	321 89	
19,608 »	»	»	»	»	
451,589 80	5,205,042 32	3,902,368 57	9,107,410 69	203,276 11	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	9,762,276 60	9,310,686 80
Prisons (suite).	X (suite).			
SECTION 2. — *Service des travaux.*				
Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	»	7	900,000 »	786,077 15
Gratifications aux détenus	»	8	170,000 »	152,940 35
Frais d'impressions et de bureau	»	9	8,000 »	4,853 99
Traitement et tantièmes des employés	»	10	87,500 »	74,285 »
Frais de police.	XI.			
Service des passe-ports	»	1	20,000 »	20,000 »
Autres mesures de sûreté publique	»	2	48,000 »	48,000 »
Dépenses imprévues.	XII.	Unique.	6,500 »	6,029 49
Solde de dépenses arriérées, concernant des exercices dont les Budgets sont clos	XIII.	Id.	20,000 »	18,798 36
TOTAUX.	. . .	. . .	11,022,276 60	10,421,671 12

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* **1844.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
451,580 80	5,205,042 32	5,902,368 37	9,107,410 69	203,276 11	
113,922 87	677,235 81	108,841 32	786,077 13	»	
17,059 65	151,000 »	1,940 35	152,040 35	»	
5,140 01	3,260 85	1,593 16	4,853 99	»	
13,215 »	55,184 82	18,350 18	73,535 »	750 »	
»	20,000 »	»	20,000 »	»	
»	48,000 »	»	48,000 »	»	
470 51	4,181 02	1,848 47	6,029 49	»	
1,201 64	7,121 13	10,636 46	17,757 59	1,040 77	
600,605 48	6,171,025 95	4,045,578 31	10,216,604 24	205,066 88	Le Budget de la Justice a été fixé, par la loi du 12 février 1844, n° 19, à la somme de 10,985,725 francs.

ÉTAT N° 6.

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	62,000 »	62,000 »
Frais des commissions d'examen	»	3	2,000 »	»
Pensions à accorder à des fonctionnaires, employés et gens de service	»	4	2,000 »	»
Matériel	»	5	32,000 »	32,000 »
Achat de décorations de l'ordre de Léopold	»	6	10,000 »	10,000 »
Traitement des agents politiques.	II.			
Autriche	»	1	40,000 »	40,000 »
Confédération Germanique	»	2	40,000 »	40,000 »
France	»	3	60,000 »	58,955 55
Grande-Bretagne	»	4	80,000 »	80,000 »
Pays-Bas	»	5	50,000 »	50,000 »
Italie	»	6	40,000 »	35,007 36
Prusse	»	7	50,000 »	50,000 »
Turquie	»	8	40,000 »	40,000 »
Brésil	»	9	21,000 »	21,000 »
Danemarck	»	10	15,000 »	15,000 »
Espagne	»	11	15,000 »	15,000 »
États-Unis	»	12	25,500 »	25,500 »
Grèce	»	13	15,000 »	15,000 »
Hanovre, villes libres et anséatiques de Hambourg, Brême et Lubeck	»	14	15,000 »	15,000 »
Portugal	»	15	15,000 »	15,000 »
Sardaigne	»	16	15,000 »	15,000 »
Suède	»	17	15,000 »	15,000 »
A REPORTER			680,500 »	670,462 91

Ministère des Affaires Étrangères. Exercice 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
»	56,555 96	5,444 04	62,000 »	»	
2,000 »	»	»	»	»	
2,000 »	»	»	»	»	
»	30,724 86	1,275 14	32,000 »	»	
»	10,000 »	»	10,000 »	»	
»	39,324 93	675 07	40,000 »	»	
»	39,081 03	918 97	40,000 »	»	
1,044 45	55,074 99	2,980 56	58,955 55	»	
»	79,632 92	367 08	80,000 »	»	
»	49,729 17	270 83	50,000 »	»	
4,992 64	32,119 87	2,887 49	35,007 36	»	
»	49,729 15	270 83	49,999 98	» 02	
»	39,654 17	345 83	40,000 »	»	
»	20,794 31	205 69	21,000 »	»	
»	14,812 50	187 50	15,000 »	»	
»	14,812 50	187 50	15,000 »	»	
»	25,216 67	283 33	25,500 »	»	
»	14,812 50	187 50	15,000 »	»	
»	14,812 50	187 50	15,000 »	»	
»	14,812 50	187 50	15,000 »	»	
»	14,812 50	187 50	15,000 »	»	
»	12,500 »	2,500 »	15,000 »	»	
10,037 09	650,913 03	19,549 86	670,462 89	» 02	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	680,500 »	670,462 91
Traitement des agents consulaires, et indemnités à quelques agents non rétribués.	III.	Unique.	110,000 »	110,000 »
Frais de voyage des agents du service extérieur et d'administration centrale, frais de courriers, estafettes et courses diverses	IV.	Id.	70,000 »	69,409 83
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	V.	Id.	*a*) 99,600 »	74,096 33
Missions extraordinaires, traitement des agents politiques et consulaires en inactivité, et dépenses imprévues	VI.	Id.	50,000 »	49,470 35
Pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec les Pays-Bas	VII.	Id.	*b*) 89,263 74	89,263 74
TOTAUX.	. . .	. . .	1,099,363 74	1,063,603 16

Ministère des Affaires Étrangères (suite). *Exercice* 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
10,037 09	650,913 03	19,540 86	670,462 89	» 02	
»	105,229 16	4,770 84	110,000 »	»	
590 17	64,191 02	5,218 81	69,409 83	»	
24,603 67	62,479 14	12,517 19	74,996 33	»	*a)* Par la loi du 31 décembre 1845, *Moniteur* n° 6, il a été ouvert un crédit supplémentaire de 24,600 francs, pour les dépenses arriérées de l'année 1844 et des années antérieures.
529 65	15,855 42	32,841 07	48,676 49	793 86	
»	65,823 14	25,440 60	89,263 74	»	*b)* Ce crédit a été ouvert par la loi du 29 juin 1844, n° 131.
35,760 58	962,470 91	100,338 37	1,062,809 28	793 88	Le Budget des Affaires Étrangères a été fixé par la loi du 30 décembre 1843, n° 923, à la somme de 985,500 francs.

ÉTAT N° 7.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I			
Personnel	»	1	6,050 »	6,049 88
Matériel	»	2	3,500 »	3,493 78
Bâtiments de guerre.	II.			
Personnel	»	1	297,471 »	162,262 »
Vivres	»	2	148,000 »	140,489 28
Feu, lumière et entretien	»	3	68,521 »	64,488 26
Équipement partiel du brick	»	4	33,000 »	32,443 65
Magasin de la marine	III.	Unique	11,200 »	10,690 75
Pilotage	IV.	Id.	342,000 »	256,982 58
Service des bateaux à vapeur de l'Escaut	V.	Id.	48,758 »	45,142 10
British Queen	VI.	Id.	*a*) 14,000 »	11,484 01
Police maritime	VII.	Id.	30,000 »	22,937 44
Secours maritimes (sauvetage)	VIII.	Id.	16,500 »	10,875 56
Secours aux marins blessés, frais d'hôpital et secours aux veuves d'officiers de marine qui, n'ayant pas de droits à la pension, se trouvent dans une position malheureuse	IX.	Id.	4,000 »	3,967 »
Construction de deux bateaux pilotes pour la station d'Ostende	X.	Id.	42,000 »	27,000 »
Crédits ouverts au Ministère de la Marine, pour le personnel et le matériel des bâtiments de guerre, etc., à charge d'en rendre compte, ci 677,882 29				
Liquidé définitivement 429,955 17				
Reste à justifier 247,927 12	. . .	. . .	»	247,927 12
TOTAUX	. . .	. . .	1,064,800 »	1,046,255 21

du Ministère de la Marine. Exercice **1844.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
» 12	5,549 88	500 »	6,049 88	»	
6 22	2,008 20	1,485 58	3,493 78	»	
135,209 »	8,800 »	153,462 »	162,262 »	»	
7,510 72	118,923 82	21,565 46	140,489 28	»	
3,852 74	45,670 99	18,817 27	64,488 26	»	
550 35	15,809 92	16,633 73	32,443 65	»	
509 25	6,061 92	4,628 83	10,690 75	»	
85,017 62	22,823 49	234,158 89	256,982 38	»	
5,615 90	31,977 58	13,164 52	45,142 10	»	
2,515 99	1,583 34	9,900 67	11,484 01	»	a) Par la loi du 15 juillet 1844, n° 143, ce crédit a été majoré de 4,000 francs, pour assurer l'entretien de la *British Queen* jusqu'au 1er janvier 1845.
7,062 56	1,168 »	21,769 44	22,937 44	»	
5,624 44	166 82	10,708 74	10,875 56	»	
33 »	1,912 50	2,054 50	3,967 »	»	
15,000 »	20,000 »	7,000 »	27,000 »	»	
266,493 91					
247,927 12	»	»	»	247,927 12	
18,566 79	282,456 46	515,849 63	798,306 09	247,927 12	Le Budget de la Marine a été fixé par la loi du 30 décembre 1843, n° 932, à la somme de 1,060,800 francs.

ÉTAT N° 8.

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	143,650 »	143,638 93
Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, chauffage et éclairage, etc.	»	3	31,600 »	31,587 47
Ameublement de l'hôtel du Ministère	»	4	9,000 »	9,000 »
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale	»	5	8,000 »	7,070 58
Ponts et chaussées; canaux, rivières, poldres; ports et côtes; bâtiments civils; personnel des ponts et chaussées.	II.			
SECTION 1re. — *Ponts et chaussées.*				
Entretien et amélioration des routes, construction de routes nouvelles, salaire des préposés aux ponts à bascule, études de projets, impressions . . .	»	1	2,697,400 »	2,542,074 97
Plantations.	»	2	50,000 »	45,345 51
SECTION 2. — *Canaux, rivières, poldres.*				
Service des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing et de la Sambre canalisée	»	3	428,361 50	423,044 43
Service du canal de Bruxelles à Charleroy	»	4	121,036 »	61,466 02
— de l'Escaut.	»	5	149,958 62	121,012 05
— de la Lys	»	6	57,911 50	50,523 08
— de la Meuse dans les provinces de Liége et de Namur	»	7	240,800 »	180,594 24
À REPORTER.	. . .	. . .	3,958,717 62	3,637,057 28

Ministère des Travaux publics. Exercice **1844.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
11 07	134,506 60	9,132 33	143,638 93	»	
12 53	25,058 21	8,529 26	31,587 47	»	
»	6,186 05	2,813 95	9,000 »	»	
929 42	6,370 58	700 »	7,070 58	»	
155,325 05	1,229,765 96	1,254,050 27	2,483,816 23	58,258 74	
4,654 49	22,176 22	20,892 76	43,068 98	2,276 55	
4,417 07	190,902 85	233,041 58	423,944 43	»	
59,569 98	47,221 42	14,244 60	61,466 02	»	
28,946 57	34,454 56	81,534 16	115,988 72	5,023 33	
7,588 42	22,424 45	27,898 65	50,323 08	»	
60,205 76	59,016 85	121,577 39	180,594 24	»	
321,660 54	1,797,085 75	1,774,414 95	3,571,498 68	65,558 60	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	3,958,717 62	3,637,057 28
Canaux, rivières, poldres (suite).	II (suite).			
Service de la Meuse dans le Limbourg	»	8	150,000 »	116,870 »
— de la Dendre	»	9	37,800 »	23,085 16
— du Ruppel, de la Dyle et du Demer	»	10	5,900 »	1,282 25
Travaux d'amélioration aux voies navigables de second ordre; frais d'étude et de levée de plans; achats et réparations d'instruments	»	11	60,000 »	45,622 57
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne . . .	»	12	52,125 19	26,931 66
Troisième quart, de la part de l'État, dans les travaux d'amélioration de la navigation de Bruges vers Dunkerque, et de l'écoulement des eaux . . .	»	13	72,060 »	44,077 13
Service des canaux de Gand à Ostende.	»	14	45,463 01	45,463 01
— du canal de Mons à Condé.	»	15	45,400 »	45,400 »
Nouveau canal de la Campine.	»	16	7,625 »	2,021 87
Service des bacs et bateaux de passage.	»	17	20,000 »	8,139 15
— des poldres	»	18	26,000 »	9,415 25
SECTION 3. — *Ports et côtes.*				
Ports d'Ostende et de Nieuport, côtes de Blankenberghe	»	19	206,682 55	187,126 31
Phares et fanaux	»	20	2,897 37	2,544 36
SECTION 4. — *Bâtiments civils.*				
Entretien et réparations.	»	21	52,600 »	52,370 03
Constructions nouvelles et travaux d'amélioration	»	22	72,100 »	56,218 72
SECTION 5. — *Personnel des ponts et chaussées.*				
Traitement des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, indemnités et dépenses éventuelles, frais des jurys d'examen de l'école du génie civil, voyages des élèves	»	23	448,800 »	447,563 25
A REPORTER.	. . .	. . .	5,244,168 74	4,752,987 78

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
321,660 34	1,707,083 73	1,774,414 95	3,571,498 68	65,558 60	
33,130 »	78,150 »	38,720 »	116,870 »	»	
14,714 84	15,261 94	7,823 22	23,085 16	»	
4,617 75	650 »	632 25	1,282 25	»	
14,377 63	14,545 62	31,076 75	45,622 37	»	
5,191 53	14,695 »	11,996 66	26,691 66	240 »	
27,082 87	2,750 »	42,227 13	44,977 13	»	
»	21,470 63	23,992 38	45,463 01	»	
»	8,475 »	36,925 »	45,400 »	»	
4,703 13	1,050 »	1,871 87	2,921 87	»	
11,860 87	1,716 40	5,072 73	6,789 13	1,350 »	
16,584 75	3,282 75	6,132 50	9,415 25	»	
19,556 24	105,485 13	80,541 18	186,026 31	1,100 »	
353 01	268 81	2,275 55	2,544 36	»	
229 97	8,754 08	43,615 95	52,370 03	»	
15,881 28	33,167 18	23,051 54	56,218 72	»	
1,236 75	330,812 94	115,400 31	446,213 25	1,350 »	
491,180 96	2,437,619 21	2,245,769 97	4,683,389 18	69,598 60	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	5,244,168 74	4,752,987 78
Chemin de fer et postes.	III.			
CHEMIN DE FER				
§ 1er. *Administration générale.*				
Traitement et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service. .	»	1	196,505 »	194,307 37
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	»	2	129,000 »	119,654 48
§ 2. *Service de l'entretien des routes et stations.*				
Traitement et indemnités des fonctionnaires et employés.	»	3	142,310 »	110,565 74
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	»	4	1,113,300 »	1,097,319 71
Renouvellement de billes et fers.	»	5	205,000 »	199,152 56
§ 3. *Service de locomotion et d'entretien du matériel.*				
Traitement et indemnités des fonctionnaires et employés.	»	6	125,460 »	124,883 49
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	»	7	2,565,975 »	2,412,288 16
§ 4. *Service des transports.*				
Traitement et indemnités des fonctionnaires, employés et gardes-convois. .	»	8	581,560 »	372,172 69
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, indemnités pour pertes et avaries . .	»	9	575,380 »	436,684 26
§ 5. *Frais de perception.*				
Traitement et indemnités des fonctionnaires et employés.	»	10	222,010 »	187,114 05
Loyer de locaux	»	11	5,500 »	5,269 84
A REPORTER.	. . .	. . .	10,903,968 74	10,012,400 11

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
491,180 96	2,457,619 21	2,245,769 97	4,683,389 18	69,598 60	
2,197 63	176,461 24	17,843 13	194,307 37	»	
9,345 52	114,961 01	4,693 47	119,654 48	»	
31,744 26	99,153 24	11,412 50	110,565 74	»	
15,980 29	69,229 98	952,376 14	1,021,606 12	75,713 59	
5,847 44	171,209 55	27,945 23	199,152 56	»	
576 51	108,316 81	16,566 68	124,883 49	»	
151,686 84	908,958 96	1,404,760 72	2,313,719 68	98,568 48	
9,587 31	314,496 22	57,676 47	372,172 69	»	
158,695 74	2,212 14	434,172 12	436,384 26	300 »	
54,895 97	141,705 79	45,408 24	187,114 03	»	
30 16	4,769 84	500 »	5,269 84	»	
891,568 63	4,549,096 77	5,219,122 67	9,768,219 44	244,180 67	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	10,903,968 74	10,012,400 11
Chemin de fer et postes (suite).	III (suite).			
POSTES.				
Personnel des postes	»	12	825,000 »	824,657 25
Matériel.	»	13	395,546 »	395,544 41
Mines.	IV.			
Conseil des mines.	»	1	45,600 »	45,406 90
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et dépenses éventuelles par suite de promotions ou d'admissions dans le corps	»	2	160,000 »	154,222 68
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement	»	3	45,000 »	45,000 »
Impressions, achat de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et de mémoires, essais et expériences . . .	»	4	10,000 »	1,813 »
Jurys d'examen, voyages des élèves des mines	»	5	6,000 »	5,400 76
Secours.	V.			
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension.	»	Unique.	3,000 »	2,475 »
Dépenses imprévues.	VI.	Id.	30,000 »	21,220 65
Continuation des travaux du canal de la Campine, décrété par les lois du 29 septembre 1842 et du 10 février 1843	VII.	Id.	*a*) 1,110,000 »	1,095,000 »
A REPORTER.	. . .	. . .	13,534,114 74	12,603,140 72

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice 1844.*

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
891,568 63	4,549,096 77	5,219,122 67	9,768,219 44	244,180 67	
342 77	632,583 71	192,015 19	824,598 90	58 33	
1 59	250,112 63	145,400 19	395,512 82	31 59	
195 10	42,381 59	3,025 31	45,406 90	»	
5,777 32	111,431 94	42,790 74	154,222 68	»	
»	14,705 »	30,295 »	45,000 »	»	
8,187 »	240 »	1,573 »	1,813 »	»	
599 24	1,795 60	3,605 16	5,400 76	»	
525 »	1,975 »	500 »	2,475 »	»	
8,779 57	5,487 27	6,214 75	11,702 02	9,518 61	
15,000 »	320,310 91	769,321 76	1,089,632 67	5,367 55	*a*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 24 juillet 1844, n° 160.
930,974 02	5,930,120 42	6,413,863 77	12,343,984 19	259,156 53	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	13,554,114 74	12,603,140 72
Dépenses concernant des exercices antérieurs à celui de 1844 (*a*.				
Exercice 1840 *et années antérieures.*				
Pour le payement de diverses créances arriérées.	. . .	. . .	11,873 14	11,229 65
Exercice 1841.				
Chemin de fer (entretien)	III.	1	11,581 15	10,342 75
— (dépenses de perception)	»	3	116,413 31	113,758 82
Dépenses imprévues	VIII.	Unique.	69 25	69 25
Exercice 1842.				
Canaux et rivières.	II.	3	9,612 39	9,575 28
Service de l'Escaut	»	5	8,174 72	8,127 00
Ports et côtes	»	15	2,170 75	2,019 74
Personnel des ponts et chaussées	»	19	1,925 42	1,925 42
Chemin de fer	III.	1	260,327 08	246,004 60
Exercice 1843.				
(Canaux et rivières, etc.)				
Pour indemnité à accorder au sieur Delbroeck, du chef des travaux exécutés en 1836, à l'écluse de Hocht du canal de Maestricht à Bois-le-Duc . . .	II.	3	10,000 »	10,000 »
Service de la Lys	»	6	38,828 89	29,349 »
Bâtiments civils	»	19	40,000 »	39,982 72
A REPORTER.	. . .	. . .	14,045,099 84	13,085,525 01

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* **1844.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
930,974 02	5,950,120 42	6,415,863 77	12,345,984 19	259,156 53	
					a) Par la loi du 30 mars 1844, n° 57, il a été ouvert un crédit supplémentaire de francs 510,985 10 c^{s}, réparti comme c'est indiqué ci-contre.
643 40	11,229 05	»	11,229 05	»	
1,238 40	»	»	»	10,342 75	
2,654 49	1,832 85	66,418 95	68,251 80	45,507 02	
»	69 25	»	69 25	»	
37 11	9,575 28	»	9,575 28	»	
47 66	4,777 95	3,349 11	8,127 06	»	
160 01	2,019 74	»	2,019 74	»	
»	1,925 42	»	1,925 42	»	
14,522 48	184,705 01	60,527 48	245,232 49	772 11	
»	10,000 »	»	10,000 »	»	
9,479 89	26,338 61	3,010 39	29,349 »	»	
17 28	39,982 72	»	39,982 72	»	
959,574 83	6,222,576 90	6,547,169 70	12,769,746 60	315,778 41	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	14,045,099 84	13,085,525 01
Dépenses concernant les exercices 1839 à 1844 inclus (*a*.				
Exercice 1839.				
Dépenses imprévues	IX.	Unique.	129 60	129 60
Exercice 1840.				
Routes	II.	1	22,091 13	22,091 13
Rivière l'Escaut	III.	4	390 »	390 »
Dépenses imprévues	XII.	Unique.	286 80	286 80
Exercice 1841.				
Routes	II.	1	900 »	900 »
Personnel des ponts et chaussées	»	19	232 »	212 »
Postes	III.	7	100 »	100 »
Dépenses imprévues	VII.	Unique.	136 80	136 80
Exercice 1842.				
Routes	II.	1	651 31	351 31
Rivière l'Escaut	»	5	154 55	154 55
Postes	III.	Unique.	2,724 85	2,688 35
Mines	IV.	4	129 60	129 60
Exercice 1843.				
Chemin de fer (administration générale)	III.	1	15,755 12	8,419 46
— (service de locomotion et entretien du matériel)	III.	3	92,292 76	78,218 15
Postes (personnel)	»	5	5,378 85	5,369 85
— (matériel)	»	6	30,816 99	30,791 14
Exercice 1844.				
Postes (personnel)	III.	12	12,500 »	9,381 63
— (matériel)	»	13	12,500 »	8,985 18
Crédits ouverts au Ministère des Travaux publics, pour dépenses relatives au chemin de fer, aux canaux, rivières, etc., à charge d'en rendre compte. . . . . 3,032,495 92 Liquidations définitives. . 2,638,117 15				
Reste à justifier 394,378 77	. . .	. . .	»	394,378 77
TOTAUX.	. . .	. . .	14,240,228 18	13,046,859 31

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
939,574 83	6,222,576 90	6,547,169 70	12,769,746 60	315,778 41	
					a) Les crédits qui figurent sous ce titre ont été ouverts par la loi du 7 juillet 1844, n° 159, et s'élèvent ensemble à fr. 195,128 34 c.
»	129 60	»	129 60	»	
»	22,091 13	»	22,091 13	»	
»	390 »	»	390 »	»	
»	286 80	»	286 80	»	
»	»	900 »	900 »	»	
20 »	212 »	»	212 »	»	
»	100 »	»	100 »	»	
»	136 80	»	136 80	»	
80 »	»	551 31	551 31	»	
»	154 55	»	154 55	»	
36 50	2,688 33	»	2,688 33	»	
»	129 60	»	129 60	»	
7,313 66	8,419 46	»	8,419 46	»	
14,074 61	72,659 58	5,558 57	78,218 15	»	
9 »	3,310 03	58 92	3,369 85	»	
25 85	29,430 30	1,349 59	30,779 89	11 25	
3,118 37	»	9,381 63	9,381 63	»	
3,514 82	»	8,946 30	8,946 30	38 88	
987,767 64					
394,378 77	»	»	»	394,378 77	
593,388 87	6,362,715 98	6,573,916 02	12,936,632 »	710,207 31	Le Budget des Travaux publics a été fixé, par la loi du 9 avril 1844, n° 69, à la somme de fr. 12,424,114 74 c.

ÉTAT N° 9.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	137,000 »	136,811 50
Fournitures de bureau, achat et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses	»	3	24,000 »	23,995 91
Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires	»	4	4,000 »	3,555 56
Pensions et secours.	II.			
Pensions à accorder à des fonctionnaires et employés	»	1	5,000 »	3,151 41
Secours à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves. . . .	»	2	7,570 80	4,907 34
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse .	»	3	7,000 »	7,000 »
Statistique générale.	III.			
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale et de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales. . .	»	Unique.	25,000 »	24,948 78
Frais d'administration dans les provinces.	IV.			
Province d'Anvers.	»	1	121,477 »	121,476 »
— de Brabant.	»	2	124,275 »	124,265 »
— de la Flandre occidentale	»	3	130,757 »	130,738 67
— — orientale	»	4	133,448 »	133,381 77
— de Hainaut.	»	5	140,938 »	140,937 65
A REPORTER.	. . .	. . .	881,465 80	876,169 39

du Ministère de l'Intérieur. Exercice **1844.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
188 70	121,761 76	15,049 54	136,811 30	»	
4 09	23,344 81	651 10	23,995 91	»	
444 44	2,306 72	1,248 84	3,555 56	»	
1,848 59	28 75	3,122 66	3,151 41	»	
2,663 46	2,910 81	1,996 53	4,907 34	»	
»	6,750 »	250 »	7,000 »	»	
51 22	19,035 92	5,894 86	24,030 78	18 »	
1 »	101,178 57	20,297 43	121,476 »	»	
10 »	97,333 15	26,895 85	124,229 »	36 »	
18 33	92,685 10	38,053 57	130,738 67	»	
66 23	106,241 10	27,140 67	133,381 77	»	
» 36	115,107 73	25,793 92	140,901 65	36 »	
5,296 41	709,684 42	166,394 97	876,079 39	90 »	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	881,465 80	876,169 39
Frais d'administration dans les provinces (suite).	IV (suite).			
Province de Liége	»	6	125,330 »	125,330 »
— de Limbourg	»	7	104,345 40	104,006 92
— de Luxembourg	»	8	110,691 »	110,275 20
— de Namur	»	9	104,263 »	101,482 53
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement.	»	10	18,500 »	18,253 35
Frais de milice.				
Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siége le conseil) et des secrétaires de ces conseils; frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers; vacations; primes pour arrestation de réfractaires.	»	11	58,340 »	58,183 93
Subsides.	V.			
Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale.	»	1	100,000 »	88,447 65
Complément des frais de confection des plans généraux de délimitation des chemins vicinaux	»	2	50,000 »	50,000 »
Service de santé.	VI.			
Service de santé	»	1	27,000 »	26,979 22
Académie royale de médecine	»	2	18,000 »	18,000 »
A REPORTER.	. . .	. . .	1,597,935 20	1,577,127 99

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* **1844.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
5,206 41	709,684 42	166,394 97	876,079 39	90 »	
»	93,810 46	31,495 54	125,306 »	24 »	
338 48	85,222 78	18,784 14	104,006 92	»	
415 80	80,149 53	30,125 87	110,275 20	»	
2,780 67	74,285 89	27,179 74	101,465 63	16 70	
246 65	48 »	18,205 35	18,253 35	»	
156 07	25,343 27	32,270 96	57,614 23	569 70	
11,552 35	20,901 65	47,300 »	68,201 65	20,186 »	
»	41,888 82	8,111 18	50,000 »	»	
20 78	17,310 49	9,668 73	26,979 22	»	
»	18,000 »	»	18,000 »	»	
20,807 21	1,166,705 11	389,536 48	1,556,241 59	20,886 40	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	1,597,935 20	1,577,127 90
Fêtes nationales.	VII.			
Frais de célébration des fêtes nationales	»	Unique.	30,000 »	29,942 22
Eaux de Spa.	VIII.			
Traitement du contrôleur des jeux, et autres dépenses.	»	1	2,220 »	2,220 »
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa.	»	2	20,000 »	20,000 »
Subsides aux provinces de Luxembourg et de Limbourg, pour la construction de deux nouvelles casernes de gendarmerie, l'une à St-Hubert et l'autre à Tongres	IX.	Unique.	20,000 »	10,000 »
École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État. — Jury d'examen.	X.	1	153,500 »	150,100 92
Subside à la société d'horticulture de Bruxelles	»	2	24,000 »	24,000 »
Fonds d'agriculture.	XI.			
Encouragements à l'agriculture	»	Unique.	393,000 »	392,901 73
Milice.	XII.			
Frais d'impression des listes alphabétiques	»	Id.	1,000 »	1,587 50
Garde civique.	XIII.			
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major; achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique	»	Id.	20,000 »	19,943 57
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	XIV.			
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage.	»	Id.	5,000 »	4,981 »
A REPORTER.	. . .	. . .	2,267,255 20	2,252,804 93

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
20,807 21	1,166,705 11	389,536 48	1,556,241 59	20,886 40	
57 78	27,348 42	2,593 80	29,942 22	»	
»	»	2,220 »	2,220 »	»	
»	20,000 »	»	20,000 »	»	
10,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	
3,599 08	132,951 58	17,149 34	150,100 92	»	
»	24,000 »	»	24,000 »	»	
98 27	363,140 59	29,215 81	392,362 40	539 35	
12 50	1,587 50	»	1,587 50	»	
56 45	14,115 10	5,828 47	19,943 57	»	
19 »	4,856 »	105 »	4,961 »	20 »	
34,450 27	1,754,710 30	456,648 90	2,211,359 20	21,445 75	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	2,267,255 20	2,232,804 03
Légion d'honneur et croix de fer.	XV.			
Dotation en faveur de légionnaires ou de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, non pensionnés d'autre chef, et qui sont dans le besoin	»	Unique.	80,000 »	79,898 32
Commerce.	XVI.			
École de navigation	»	1	16,000 »	15,970 »
Chambres de commerce	»	2	12,000 »	10,630 82
Portion imputable sur l'exercice 1844, de la garantie accordée par le Gouvernement, pour l'exportation des produits de l'industrie cotonnière. . . .	»	3	65,000 »	»
Frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et agricole; frais divers	»	4	45,500 »	45,450 62
Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voile, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'État au delà du crédit alloué pour l'année 1844, et sans que les subsides puissent excéder 40,000 francs par service	»	5	115,000 »	93,179 »
Primes pour construction de navires	»	6	40,000 »	8,472 »
Pêche nationale	»	7	95,000 »	94,421 64
Industrie.	XVII.			
Encouragements à l'industrie	»	1	210,000 »	206,938 41
Musée des arts et de l'industrie nationale.	»	2	40,000 »	34,791 62
A reporter.	. . .	. . .	2,985,755 20	2,822,557 36

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public	Observations.
34,450 27	1,754,710 30	456,648 90	2,211,359 20	21,145 75	
101 68	39,585 85	40,197 66	79,783 51	114 81	
50 »	10,521 90	5,248 10	15,770 »	200 »	
1,369 18	5,515 41	5,315 41	10,630 82	»	
65,000 »	»	»	»	»	
49 38	38,584 28	6,866 34	45,450 62	»	
21,821 »	16,055 »	73,965 »	90,020 »	3,159 »	
31,528 »	»	8,472 »	8,472 »	»	
578 36	9,033 75	85,362 64	94,396 39	25 25	
5,061 59	118,463 34	88,475 07	206,938 41	»	
5,208 38	26,138 28	8,653 34	34,791 62	»	
163,197 84	2,018,408 11	779,204 46	2,797,612 57	24,944 79	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	2,085,755 20	2,822,557 36
Industrie (suite).	XVII (suite).			
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et tous frais d'administration et de délivrance de brevets (*personnel et matériel*)	»	3	33,000 »	32,614 35
Instruction publique.	XVIII.			
Enseignement supérieur.				
Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État; bourses; médailles et subsides pour le matériel.	»	1	621,800 »	619,085 79
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques, et dépenses du concours universitaire	»	2	79,100 »	78,294 21
Enseignement moyen.				
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	3	7,300 »	7,299 84
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'art et métiers et les ateliers d'apprentissage	»	4	167,100 »	167,090 »
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et colléges	»	5	5,000 »	5,000 »
Enseignement primaire.				
Frais d'inspection, frais des écoles normales et des écoles primaires supérieures, dépenses des cours normaux, encouragements, subsides aux communes et secours	»	6	651,000 »	642,452 82
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles. .	»	7	20,000 »	10,309 35
Lettres, sciences et arts.	XIX.			
SECTION 1re. — *Lettres et sciences*	»	1	217,000 »	216,362 83
SECTION 2. — *Archives du royaume.*				
Frais d'administration (*Personnel*).	»	2	21,350 »	21,344 72
— (*Matériel*)	»	3	2,600 »	2,600 »
Frais de publication des inventaires des archives.	»	4	4,000 »	3,690 »
A REPORTER.	. . .	. . .	4,815,005 20	4,628,701 27

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
165,197 84	2,018,408 11	779,204 46	2,797,612 57	24,944 79	
385 65	22,175 32	10,439 03	32,614 35	»	
2,714 21	430,054 52	188,697 93	618,752 45	333 34	
805 79	70,605 68	7,568 53	78,174 21	120 »	
» 16	6,070 84	1,229 »	7,299 84	»	
10 »	162,550 »	4,540 »	167,090 »	»	
»	4,400 »	600 »	5,000 »	»	
8,547 18	332,166 77	307,210 01	639,376 78	3,076 04	
9,690 65	8,309 35	2,000 »	10,309 35	»	
657 17	158,543 31	57,437 02	215,980 33	382 50	
5 28	19,615 53	1,729 19	21,344 72	»	
»	921 »	1,679 »	2,600 »	»	
310 »	»	3,690 »	3,690 »	»	
186,303 93	3,233,820 45	1,366,024 17	4,599,844 60	28,856 67	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	4,815,005 20	4,628,701 27
SECTION 2. — *Archives du royaume* (suite).	XIX (suite).			
Archives de l'État dans les provinces; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais de copie de documents concernant l'histoire nationale.	»	5	15,000 »	14,996 57
Frais de classement et d'inventaire des archives de la secrétairerie d'état allemande	»	6	2,400 »	2,400 »
Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État.	»	7	3,500 »	3,500 »
SECTION 3. — *Beaux-arts.*				
Beaux-arts	»	8	227,000 »	226,728 57
Monument de la place des Martyrs	»	9	10,000 »	7,996 93
Deuxième septième pour l'exécution de la statue équestre de Godefroid de Bouillon	»	10	12,500 »	12,500 »
Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	»	11	10,000 »	3,762 50
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments. . .	»	12	36,000 »	36,000 »
Dépenses imprévues et travail extraordinaire	XX.	Unique.	18,000 »	17,985 18
A REPORTER.	. . .	. . .	5,149,405 20	4,954,569 02

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
186,303 05	3,233,820 45	1,366,024 17	4,599,844 60	28,856 67	
3 45	11,752 62	3,243 95	14,996 57	»	
»	2,370 »	30 »	2,400 »	»	
»	3,208 54	291 66	3,500 »	»	
271 43	200,986 41	25,657 16	226,625 57	105 »	
2,003 07	5,079 31	2,917 62	7,996 93	»	
»	12,500 »	»	12,500 »	»	
6,237 50	»	2,962 50	2,962 50	800 »	
»	8,172 75	18,196 75	26,369 50	9,630 50	
16 82	13,497 19	4,485 99	17,983 18	»	
194,836 18	3,491,387 05	1,425,789 80	4,915,176 85	39,392 17	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report	. . .	. . .	5,149,405 20	4,954,569 02
Frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil pour la période de 1833 à 1842, en exécution du décret du 20 juillet 1807, et des articles 69 et 70 de la loi provinciale	XXI.	Unique.	*a)* 30,000 »	30,000 »
Frais de confection des médailles de vaccine accordées pour l'exercice 1840. . . . . 12,550 »	XXII.	Id.	*b)* 18,550 »	18,491 48
Pour payer la part due au Gouvernement dans l'expertise des musées acquis, en 1842, *de la ville de Bruxelles.* . . . 6,000 »				
Pour subvenir, pendant l'année 1844, *aux dépenses que nécessite l'exécution de la loi du* 1er *mai* 1842, *relative aux indemnités à accorder pour pertes causées par les événements de guerre*	XXIII.	Id.	*c)* 50,950 »	47,210 19
Frais de milice.	XXIV.			
Frais de milice excédant le crédit alloué à l'art. 11 du chap. IV du Budget de 1843	»	Id.	*d)* 3,764 47	3,756 47
Service de santé et académie de médecine.	XXV.			
Dépenses excédant le crédit alloué au chap. VI, art. unique, du Budget de 1843.	»	1	23,473 20	9,245 29
Augmentation du crédit alloué, pour le service de santé, à l'art. 1er du chap. VI du Budget de 1844.	»	2	14,000 »	»
Fonds d'agriculture.	XXVI.			
Dépenses excédant le crédit alloué à l'art. 3, chap. X, du Budget de 1843.	»	1	112,000 »	111,493 41
Supplément de crédit au chap. XI, art. unique, du Budget de 1844 . . .	»	2	217,250 »	217,205 33
Jurys d'examen.	XXVII.			
Supplément de crédit au chap. XVIII, art. 2, du Budget de 1844. . . .	»	Unique.	29,000 »	29,000 »
Gouvernement provincial de Luxembourg.	XXVIII.			
Dépenses arriérées et dépenses à faire pour l'ameublement et l'entretien de l'hôtel du Gouvernement de Luxembourg.	»	Id.	3,000 »	»
Totaux.	. . .	. . .	5,651,372 87	5,420,971 19

Ministère de l'intérieur (suite). *Exercice* 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
194,836 18	3,491,387 05	1,423,789 80	4,915,176 85	39,392 17	
»	23,238 07	6,761 93	30,000 »	»	*a)* Ce crédit a été ouvert par la loi du 27 mai 1844, n° 102.
58 52	18,491 48	»	18,491 48	»	*b)* Ce crédit a été ouvert par la loi du 27 mai susmentionnée.
3,719 81	35,402 79	9,808 28	45,211 07	1,999 12	*c)* Ce crédit a été ouvert par la loi du 29 juin 1844, n° 130.
8 »	»	3,731 07	3,731 07	25 40	*d)* Les crédits des chapitres XXIV à XXVIII, s'élevant ensemble à fr. 402,487 67 cs, ont été ouverts par la loi du 20 mai 1845, *Moniteur* n° 145.
14,227 91	»	9,245 29	9,245 29	»	
14,000 »	»	»	»	»	
506 59	»	90,556 95	90,556 95	20,936 46	
44 67	»	213,436 21	213,436 21	3,769 12	
»	»	29,000 »	29,000 »	»	
3,000 »	»	»	»	»	
230,401 68	3,568,519 39	1,786,329 53	5,354,848 92	66,122 27	Le Budget de l'Intérieur a été fixé par la loi du 15 février 1844, n° 22, à la somme de fr. 3,149,405 20 cs.

ÉTAT N° 10.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.				
Traitement du Ministre	»	»	1	»	21,000 »
— des employés et gens de service	»	»	2	»	160,000 »
Supplément aux officiers et autres militaires attachés au Départem[t] de la Guerre.	»	»	3	»	13,000 »
Matériel du Ministère	»	»	4	»	40,000 »
Dépôt de la guerre	»	»	5	»	18,969 24
Secours à d'anciens militaires et employés, à des veuves et enfants mineurs.	»	»	6	»	6,233 »
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps.	II.				
Soldes des états-majors.	»	1			
État-major général	»	»	1	»	510,070 17
— des places	»	»	2	»	219,979 11
Intendance militaire	»	»	3	»	112,117 60
Service de santé	»	»	4	»	277,825 65
Indemnités aux généraux, aux commandants des corps et officiers dans une position spéciale	»	»	5	»	16,271 »
Soldes et habillement des divers armes.	»	2			
Infanterie	»	»	1	»	9,269,209 73
Cavalerie	»	»	2	»	2,929,128 17
Artillerie	»	»	3	»	2,332,400 02
Génie	»	»	4	»	645,791 63
Gendarmerie	»	»	5	»	1,532,303 93
Masses des corps, frais divers et indemnités.	»	3			
Masse de pain	»	»	1	»	1,445,708 69
— de fourrages	»	»	2	»	2,365,591 37
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux	»	»	3	»	73,479 34
A REPORTER.				»	21,989,078 65

du Ministère de la Guerre. Exercice **1844.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
»	145,245 48	14,737 85	159,983 33	16 67	
»	»	13,000 »	13,000 »	»	
»	35,711 02	4,288 98	40,000 »	»	
»	16,940 54	1,417 95	18,358 49	010 75	
»	4,413 »	1,820 »	6,233 »	»	
»	»	510,070 17	510,070 17	»	
»	»	219,478 91	219,478 91	500 20	
»	»	112,117 60	112,117 60	»	
»	»	276,652 60	276,652 60	1,173 05	
»	»	16,271 »	16,271 »	»	
»	197,205 39	8,975,567 63	9,172,773 02	96,436 71	
»	64,382 75	2,852,043 09	2,916,425 84	12,702 35	
»	20,418 33	2,305,025 96	2,325,444 29	6,955 73	
»	8,381 45	621,710 64	630,092 09	15,699 54	
»	500 »	1,510,569 »	1,511,069 »	21,234 93	
»	172,218 78	1,273,489 91	1,445,708 69	»	
»	1,949,985 68	415,607 69	2,365,591 37	»	
»	»	67,193 34	67,193 34	6,286 »	
»	2,636,400 42	19,191,062 32	21,827,462 74	161,615 91	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. .	. .	. .	»	21,989,078 65
Masses des corps, frais divers et indemnités (suite).	II (suite)	3 (suite).			
Masse de renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	»	»	4	»	25,936 54
— de casernement des chevaux	»	»	5	»	67,984 82
— — des hommes	»	»	6	»	617,351 89
Frais de route et de séjour des officiers	»	»	7	»	76,101 86
Transports généraux et autres.	»	»	8	»	55,256 25
Primes de rengagement	»	»	9	»	1,520 »
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	10	»	45,474 44
Vivres de campagne au camp, logement et nourriture en route.	»	»	11	»	354,786 18
Remonte.	»	»	12	»	324,067 40
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	13	»	328,677 85
École militaire.	III.				
Traitements et indemnités	»	»	1	»	32,525 64
Enseignement	»	»	2	»	63,145 89
Solde des élèves	»	»	3	»	24,835 99
Dépenses d'administration	»	»	4	»	23,329 84
Matériel du service de santé, et hôpitaux.	IV.				
Pharmacie centrale	»	»	1	»	92,670 46
Solde, supplément de solde et pain des militaires malades.	»	»	2	»	397,604 11
Loyer des bâtiments et réparations	»	»	3	»	13,461 86
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.				
Matériel de l'artillerie	»	»	1	»	494,202 60
— du génie.	»	»	2	»	1,211,993 64
A REPORTER.	. .	. .	. .	»	26,240,005 89

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
»	2,636,400 42	19,191,062 32	21,827,462 74	161,615 91	
»	132 »	24,340 57	24,472 57	1,465 97	
»	»	67,026 94	67,026 94	57 88	
»	331,348 28	283,870 11	615,218 39	2,133 50	
»	575 35	75,086 02	75,661 37	440 49	
»	16,812 60	33,885 39	50,697 99	4,558 26	
»	»	1,520 »	1,520 »	»	
»	28,396 32	17,078 12	45,474 41	»	
»	199,211 95	143,109 21	342,321 16	12,465 02	
»	»	324,067 40	324,067 40	»	
»	»	323,677 83	323,677 83	5,000 »	
»	»	32,525 64	32,525 64	»	
»	1,200 »	61,945 89	63,145 89	»	
»	»	24,835 99	24,835 99	»	
»	3,044 35	20,053 15	23,097 50	252 34	
»	78,455 96	14,158 44	92,612 40	58 06	
»	16,685 91	380,902 20	397,588 11	16 »	
»	7,227 10	6,234 76	13,461 86	»	
»	369,973 59	124,229 01	494,202 60	»	
»	595,130 24	582,006 03	1,175,136 27	36,857 57	
»	4,282,592 07	21,732,515 02	26,015,107 09	224,898 80	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	»	26,240,005 89
Traitements divers.	VI.			
Traitements temporaires de non-activité et de réforme, etc.	»	1	»	295,110 50
— des aumôniers.	»	2	»	30,000 32
— d'employés temporaires	»	3	»	5,850 »
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo.	»	4	»	22,965 04
Dépenses imprévues.	VII.	Unique.	»	40,357 96
TOTAUX.	. . .	. . .	28,130,000 »	26,635,189 51

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* **1844.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
»	4,282,502 07	21,732,515 02	26,015,107 09	224,898 80	
»	4,173 55	290,041 32	294,214 87	895 45	
»	»	30,850 32	30,850 32	50 »	
»	»	5,850 »	5,850 »	»	
»	»	22,459 04	22,459 04	505 40	
»	21,718 69	18,639 27	40,357 96	»	
1,494,810 49	4,308,484 31	22,100,355 57	26,408,839 88	226,349 65	

Crédits alloués au Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1844.

Par la loi du 30 décembre 1843, n° 927.	. . . . .	fr.	4,000,000 »
— 18 février 1844, n° 29.	. . . . .		5,000,000 »
— 29 mai 1844, n° 103.	. . . . .		5,000,000 »
— 30 juin 1844, n° 152.	. . . . .		10,000,000 »
— 9 décembre 1844, n° 201.	. . . . .		4,130,000 »
TOTAL.	. . . . .	fr.	28,130,000 »

ÉTAT N° 11.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires et employés	»	2	452,400 »	446,430 98
Frais de tournée	»	3	8,000 »	7,968 37
Matériel	»	4	40,000 »	39,999 45
Service de la monnaie	»	5	7,200 »	6,740 40
Multiplication des coins et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	»	6	30,000 »	15,864 54
Achat de matières et frais de fabrication de pièces de 1 et de 2 centimes	»	7	210,000 »	178,427 69
Magasin général des papiers pour l'administration centrale et les provinces.	»	8	117,000 »	116,957 27
Frais de rédaction et de publication de documents statistiques.	»	9	25,000 »	22,950 62
Administration du trésor dans les provinces.	II.			
Traitement des directeurs	»	1	86,550 »	86,550 »
Caisse générale de l'État	»	2	250,000 »	»
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises; de la garantie des matières d'or et d'argent, etc.	III.			
Traitement des employés du service sédentaire.	»	1	863,400 »	861,550 18
Remises proportionnelles des receveurs et indemnités accordées par les litt. *B*, *C* et *D* de l'arrêté royal du 18 novembre 1822, n° 157.	»	2	1,710,000 »	1,585,956 05
Service actif. — Traitements.	»	3	448,400 »	444,658 86
Douane et recherche maritime. — Traitements	»	4	3,950,200 »	3,825,576 24
Accises. — Traitements	»	5	759,900 »	719,772 14
À REPORTER.			8,977,050 »	8,580,202 79

du Ministère des Finances. Exercice 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
5,960 02	402,696 27	45,573 05	446,269 32	161 66	
31 63	7,112 57	855 80	7,968 37	»	
» 55	35,643 78	4,355 67	39,999 45	»	
459 60	2,670 91	4,069 49	6,740 40	»	
14,135 46	1,766 74	14,097 80	15,864 54	»	
31,572 51	25,891 21	143,116 76	169,007 97	9,419 72	
42 73	94,020 97	22,936 50	116,957 27	»	
49 58	19,908 74	1,691 88	21,600 62	1,350 »	
»	82,407 50	4,142 50	86,550 »	»	
250,000 »	»	»	»	»	
1,849 82	60,302 91	801,247 27	861,550 18	»	
124,043 95	500 »	1,585,456 05	1,585,956 05	»	
3,741 14	21,070 08	423,588 78	444,658 86	»	
124,823 76	141,954 88	3,681,838 86	3,823,793 74	1,582 50	
40,127 86	36,150 29	683,621 85	719,772 14	»	
596,847 21	953,096 85	7,414,592 06	8,367,688 91	12,513 88	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	8,977,050 »	8,380,202 79
Administration des contributions directes, etc. (suite).	III (suite).			
Traitement des employés de la garantie	»	6	43,860 »	41,003 38
— des vérificateurs des poids et mesures	»	7	52,100 »	50,983 30
— des avocats de l'administration	»	8	35,670 »	35,670 »
Frais de bureau et de tournée.	»	9	186,650 »	181,654 16
Indemnités	»	10	266,800 »	231,725 01
Matériel.	»	11	140,000 »	124,763 19
Crédit pour les opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg.	»	12	209,371 32	209,366 96
Indemnités pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation aux chefs-lieux des sept provinces entièrement cadastrées. .	»	13	25,000 »	24,975 84
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers, entretien des bâtiments, etc.	»	14	31,000 »	25,078 91
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.			
Traitement des employés de l'enregistrement	»	1	356,290 »	355,407 55
— — du timbre	»	2	51,200 »	51,140 »
— — des domaines	»	3	76,300 »	73,508 88
— des agents forestiers	»	4	243,600 »	235,735 19
Remises des receveurs.	»	5	848,861 25	848 46
— des greffiers	»	6	41,000 »	40,989 84
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	20,000 »
Matériel.	»	8	52,000 »	51,998 88
Frais de poursuites et d'instances	»	9	55,000 »	54,989 24
Dépenses des domaines	»	10	*a*) 128,300 »	72,341 04
Palais de Bruxelles et de Tervueren	»	11	25,800 »	20,648 81
A REPORTER.	. . .	. . .	11,843,852 57	10,263,011 43

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
596,847 21	953,096 85	7,414,592 06	8,367,688 91	12,513 88	
2,856 62	2,621 67	38,381 71	41,003 38	»	
1,116 70	2,541 67	48,441 63	50,983 30	»	
»	23,362 50	12,307 50	35,670 »	»	
5,015 84	137,134 22	44,499 94	181,634 16	»	
35,074 99	54,163 09	154,154 27	208,317 36	23,407 65	
15,236 81	43,105 10	80,091 12	123,196 22	1,566 97	
4 36	84,823 62	124,543 34	209,366 96	»	
24 16	21,230 08	3,745 76	24,975 84	»	
5,921 09	11,982 86	13,096 05	25,078 91	»	
882 45	94,992 10	260,415 45	355,407 55	»	
60 »	12,504 65	38,635 35	51,140 »	»	
2,791 12	18,974 05	54,534 83	73,508 88	»	
7,864 81	51,605 77	184,129 42	235,735 19	»	
848,012 79	14 »	834 46	848 46	»	
10 16	13,574 93	27,414 91	40,989 84	»	
»	15,000 »	5,000 »	20,000 »	»	
1 12	28,439 27	3,559 61	31,998 88	»	
10 76	47,028 52	6,758 49	53,787 01	1,202 23	
55,958 96	11,118 52	60,949 48	72,068 »	275 04	a) Par la loi du 14 juillet 1844, n° 144, il a été ouvert au chap IV, art. 10, un crédit de 50,000 francs, pour payer la part contributive du domaine national, dans les frais de construction de la route projetée de Dolhain à la forêt de 'S Hertogenwald.
3,151 19	7,450 18	13,198 63	20,648 81	»	
1,580,841 14	1,634,763 65	8,589,284 01	10,224,047 66	38,963 77	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	11,843,852 37	10,263,011 43
Secours à des employés, veuves ou enfants d'employés qui, n'ayant pas de droits à la pension de retraite, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	V.	Unique.	5,000 »	3,815 »
Dépenses imprévues et travail extraordinaire.	VI.			
Dépenses imprévues	»	1	14,000 »	14,000 »
Travail extraordinaire	»	2	4,000 »	3,575 »
Pour faire face aux dépenses résultant de l'exécution de l'art 64 du traité du 5 novembre 1842	»	3	*a)* 20,725 »	20,700 25
Remboursement de capitaux et payement d'arrérages et d'intérêts judiciaires, dus, par suite de condamnations en garantie, aux communes de Petit-Rechain et Dison, du chef d'emprunts, relatifs à la construction de chaussées reprises par les ci-devant états provinciaux, aux droits desquels l'État se trouve placé aujourd'hui.	VII.	Unique.	*b)* 42,554 23	42,553 23
TOTAUX.	. . .	. . .	11,936,131 80	10,353,654 91

Ministère des Finances (suite). *Exercice* **1844.**

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public	Observations.
1,580,841 14	1,634,765 65	8,589,284 01	10,224,047 66	38,965 77	
1,185 »	5,590 »	100 »	5,690 »	125 »	
»	9,602 35	4,397 65	14,000 »	»	
425 »	1,150 »	2,425 »	3,575 »	»	
24 75	25,107 25	1,593 »	26,700 25	»	*a*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 23 mars 1844, n° 47.
1 »	»	»	»	42,553 23	*b*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 13 mars 1845, *Moniteur* n° 75.
1,582,476 89	1,674,215 25	8,597,799 66	10,272,012 91	81,642 »	Le Budget des Finances a été fixé, par la loi du 3 février 1844, n° 11, à la somme de fr. 11,816,852 57 c^{s}

ÉTAT N° 12.

ÉTAT des payements faits pour le service des

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Non-Valeurs.	I.			
Non-valeurs sur le foncier	»	1	300,000 »	134,077 90
— sur l'impôt personnel	»	2	370,000 »	7,783 48
— sur les patentes	»	3	80,000 »	7,058 20
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité.	»	4	30,000 »	180 28
Non-valeurs sur les redevances des mines	»	5	10,000 »	60 »
Remboursements.	II.			
Restitution de droits et amendes, et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façon d'ouvrages brisés	»	1	30,000 »	*a*) 42,773 60
Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et payement d'intérêts; frais d'adjudication et charges de successions vacantes ou en déshérence, etc.	»	2	250,000 »	159,850 07
Remboursement des postes aux offices étrangers	»	3	150,000 »	100,093 08
Attributions d'amendes forestières.	»	4	18,000 »	12,273 95
Déficit des comptables (anciens et nouveaux), *pour mémoire*	. . .	. . .	»	»
Péages.	III.			
Remboursement du péage sur l'Escaut	»	Unique.	800,000 »	727,207 29
Excédant de la dépense sur le crédit alloué au chapitre II, article 1er.	. . .	. . .	»	»
TOTAUX.	. . .	. . .	2,044,000 »	1,192,237 85

Remboursements et Non-Valeurs. Exercice 1844.

DEPENSES PENDANT LES ANNEES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public	Observations.
165,022 10	5,755 »	87,229 90	92,982 90	41,995 »	
362,216 52	»	7,783 48	7,783 48	»	
72,941 80	»	7,058 20	7,058 20	»	
29,810 72	»	180 28	180 28	»	
15,940 »	»	60 »	60 »	»	
»	30,758 81	11,995 51	42,754 32	19 28	a) L'excedant de la depense sur le crédit alloué à cet article est de fr. 12,773 60 c^{s}, et se trouve deduit du total des sommes disponibles.
90,169 93	78,357 72	81,472 25	159,829 97	» 10	
49,906 92	19,369 06	80,724 02	100,093 08	»	
5,726 05	»	12,273 95	12,273 95	»	
»	»	»	»	»	
72,792 71	20,060 45	707,146 84	727,207 29	»	
864,535 75					
12,773 60	»	»	»	»	
851,762 15	154,299 04	995,924 43	1,150,223 47	42,014 38	Le Budget des Remboursements a été fixé par la loi du 3 février 1844, n° 11, à la somme indiquée ci-contre.

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Dette publique	38,268,519 07	28,197,331 68
Dotations	3,377,958 95	3,366,259 40
Ministère de la Justice	11,022,276 60	10,421,671 12
— des Affaires Étrangères	1,099,363 74	1,063,603 16
— de la Marine	1,064,800 »	1,046,233 21
— des Travaux publics	14,240,228 18	13,646,859 31
— de l'Intérieur	5,651,372 87	5,420,971 19
— de la Guerre	28,130,000 »	26,635,189 51
— des Finances	11,936,151 80	10,353,654 91
Remboursements et Non-Valeurs	2,044,000 »	1,192,237 85
TOTAUX	116,834,651 21	101,343,991 34

EXERCICE 1844.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES 1844 ET 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1844.	pendant L'ANNÉE 1845.	TOTAL.		
10,071,187 39	17,797,868 01	10,287,586 05	28,085,254 06	112,077 62	
11,699 55	3,275,716 36	89,985 22	3,365,699 58	559 82	
600,605 48	6,171,025 95	4,045,578 31	10,216,604 24	205,066 88	
35,760 58	962,470 91	100,338 37	1,062,809 28	793 88	
18,566 79	282,456 46	515,849 63	798,306 09	247,927 12	
593,588 87	6,362,715 98	6,573,916 02	12,936,632 »	710,207 31	
230,401 68	3,568,519 39	1,786,329 53	5,354,848 92	66,122 27	
1,494,810 49	4,308,484 31	22,100,355 57	26,408,839 88	226,349 63	
1,582,476 89	1,674,213 25	8,597,799 66	10,272,012 91	81,642 »	
851,762 15	154,299 04	995,924 43	1,150,223 47	42,014 58	
15,490,659 87	44,557,769 64	55,095,460 79	99,651,230 43	1,692,760 91	

ÉTAT N° 13.

ÉTAT du solde au 31 *décembre* 1845.

	MONTANT.
Le solde actif de l'exercice 1844, au 31 décembre 1845, est de . . . . . fr.	15,485,654 87

RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1844

AU 1er JANVIER 1846.

Les produits recouvrés ou restant à recouvrer sur les ressources ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1844 s'élèvent à . . . . . fr.	115,663,995	23
Les dépenses ordinaires et extraordinaires devant être de	112,684,651	21
L'ensemble du Budget de l'exercice 1844 présente un excédant de ressources de.	2,979,344	02

Cet excédant de ressources se reproduit ainsi qu'il suit, par la comparaison des opérations déjà faites sur l'exercice 1844, avec celles qu'on présume rester à effectuer jusqu'à l'époque de sa clôture,

SAVOIR :

Recettes réalisées . . . . . fr.	115,136,885	30
Payements effectués et régularisés	99,651,230	43
Excédant de recettes au 1er janvier 1846	15,485,654	87
Mais il reste à recouvrer sur les revenus probables	527,109	93
Ce qui donne un excédant de recettes de	16,012,764	80
Il reste à payer pour solder les dépenses de l'exercice, ci	13,033,420	78
Excédant de ressources égal à celui qui est établi ci-dessus. . . .	2,979,344	02

NOTE COMPARATIVE

De la situation du premier compte provisoire et de la situation du second compte provisoire du Budget de l'exercice 1844.

D'après la situation du premier compte provisoire de l'exercice 1844, le Budget de cet exercice paraissait devoir présenter un excédant de ressources de	3,207,430	01
D'après la situation du second compte provisoire du même exercice, cet excédant ne s'élève qu'à . .	2,979,344	02
Différence au préjudice de la situation actuelle.	228,085	99

Cette situation s'explique ainsi qu'il suit :

1° Modifications aux recettes portées dans la première situation,

Savoir :		Augmentation.	Diminution.	
Impôts	Contributions directes.	27,735 49	»	
	Douanes	»	50	98
	Accises	1,298 74	»	
	Enregistrement, domaines et forêts . .	»	169	20
Péages	Domaines	»	354	21
	Postes.	31,604 61	»	
Capitaux et revenus.	Travaux publics (chemin de fer). . . .	9,767 05	»	
	Enregistrement, domaines et forêts. . .	184 54	»	
	Administration du trésor public. . . .	36,400 45	»	
Remboursements . .	Contributions directes.	4,261 15	»	
	Enregistrement, domaines et forêts. . .	»	10,051	45
	Administration du trésor public. . . .	»	79,511	58
	Ressources extraordinaires	282,186 67	»	
		393,438 48	90,117	40
Reste en augmentation de recettes.				303,321 08

2° Modifications aux dépenses prévues dans la première situation provisoire,

Savoir :	Augmentation.	Diminution.	
Dette publique	41,211 57	»	
Ministère de la Justice	20,555 60	»	
— des Affaires Étrangères	24,600 »	»	
— de l'Intérieur	402,487 67	»	
— des Finances	42,554 23	»	
	531,407 07	»	
Reste en augmentation de dépenses.			531.407 07
Somme égale à celle indiquée ci-dessus, résultant de la situation du second compte provisoire de l'exercice 1844.			228,085 99

QUATRIÈME PARTIE.

PREMIER COMPTE PROVISOIRE

RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME DE BELGIQUE.

EXERCICE 1845.

NOTE EXPLICATIVE

SUR

LE PREMIER COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1845.

Le compte provisoire de l'exercice 1845, rendu par le Ministre des Finances, expose toutes les opérations de l'année 1845, relatives à cet exercice; il comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1845.

Le compte d'un exercice se divise :

En un premier compte provisoire;
En un second compte provisoire,
Et en un compte définitif.

De manière qu'après l'expiration de la troisième année, on connaisse toutes les recettes faites et toutes les dépenses enregistrées sur les crédits alloués par la Législature, telles qu'elles ont été liquidées par la Cour des Comptes, depuis le 1er janvier jusqu'au dernier décembre de chacune des trois années.

Ce compte annuel d'un exercice s'établit à l'administration du trésor public, savoir :

POUR LA RECETTE :

1° Par les états de mois fournis par les soins des directeurs des différentes branches d'administration des revenus publics, au moyen desquels elle contrôle les recettes et les dépenses, vérifie les pièces justificatives, et, après en avoir reconnu l'exactitude, les constate sur un livre journal et sur un grand livre, qui servent de base au compte qu'elle rend chaque année.

2° Par des récépissés des versements faits directement au trésor, lesquels sont transmis par les comptables et consignés dans les écritures du trésor comme recettes accidentelles.

POUR LA DÉPENSE :

Au moyen d'actes de décharge délivrés par la Cour des Comptes pour l'admission des pièces de dépenses payées par les divers Départements d'administration générale, et en rapport avec les divers chapitres et articles du Budget général des dépenses voté par les Chambres.

Les dépenses ordinaires du Budget de l'exercice 1845 ont été fixées par les lois suivantes, à fr. 110,371,385 49 c^{s},

SAVOIR :

Loi du 17 décembre 1844, crédit alloué pour la Dette publique . . fr.	32,057,128	70
— — — pour les Dotations	3,301,258	95
— 19 — — au Ministre des Finances . .	12,765,120	»
— — — — pour remb^{ts} et non-valeurs. .	2,044,000	»
— 21 — — au Ministre des Affaires Étrang.	986,300	»
— 28 — — au Ministre de la Justice . .	11,262,111	66
— 11 février 1845, — au Départem^{t} de la Marine. .	1,031,719	»
— 13 mars 1845, — au Ministre de l'Intérieur . .	5,822,372	40
— 6 avril 1845, — — des Trav. Publics.	13,079,374	78
Lois des 1^{r} janv. et 19 mai 1845, crédits alloués au Ministre de la Guerre.	28,022,000	»
Ensemble. . . . . fr.	110,371,385	49

Et la loi des Voies et Moyens ayant évalué les ressources de cet exercice à . . . . . 111,138,170 »

Il en résulte un excédant de ressources de . . . . . fr. 766,784 51

Mais plusieurs modifications ont été apportées à ces prévisions, notamment en ce qui concerne les dépenses,

SAVOIR :

Les crédits accordés aux Ministres s'élèvent, comme on vient de le dire, à . . . . . fr.		110,371,385 49
Le *crédit accordé* pour le service de la Dette publique, qui y est compris pour . . . . . fr.	32,057,128 70	
a été augmenté, par l'art. 8 de la loi du 19 mai 1845, de deux crédits relatifs aux pensions supplémentaires des officiers belges qui ont fait partie de l'armée des Pays-Bas aux Indes orientales	47,040 »	47,040 »
Ce qui élève le crédit à . . . . . fr.	32,104,168 70	
Le *crédit accordé* pour le service des Dotations, qui y est compris pour une somme de . . . . . fr.	3,301,258 95	
a été augmenté, par la loi du 27 décembre 1845, d'un crédit supplémentaire pour le traitement des membres		
A REPORTER. . . . fr.	3,301,258 95	110,418,425 49

Report. . . . . fr.	3,301,258 95	110,418,423 49
de la Cour des Comptes, pendant les six derniers mois de 1845.	7,306 90	7,306 90
Ce qui porte le crédit à . . . . . fr.	3,308,565 85	
Le *crédit accordé* au Ministre de la Justice, qui y est compris pour . . . . . fr.	11,262,111 66	
a été augmenté, par la loi du 30 décembre 1845, d'un crédit pour faire face aux dépenses résultant de l'augmentation du traitement des membres de l'ordre judiciaire et pour couvrir la dépense occasionnée pour la publication des tables décennales du *Bulletin des arrêts de cassation*, de.	282,900 »	282,900 »
Ce qui élève le crédit accordé à ce Ministre à . fr.	11,545,011 66	
Le *crédit accordé* au Ministre de l'Intérieur, qui y est compris pour . . . . . fr.	5,822,372 40	
A été augmenté :		
1° Par l'art. 2 de la loi du 18 mai 1845, de deux crédits, l'un de 133,000 francs, formant le premier tiers d'une somme de 400,000 francs, nécessaire pour pourvoir aux dépenses des travaux d'appropriation d'un local destiné à remplacer l'hôtel du gouvernement provincial à Liége; l'autre de 10,000 francs, pour pourvoir aux frais de reclassement des archives et de la réorganisation des bureaux de l'administration provinciale de Liége	143,000 »	143,000 »
2° Par l'art. 6 de la loi du 24 septembre 1845, d'un crédit pour mesures relatives aux subsistances . .	2,000,000 »	2,000,000 »
Le crédit accordé à ce Ministre s'élève, en conséquence, à . . . . . fr.	7,965,372 40	
Le *crédit accordé* au Ministre des Travaux Publics, qui y est compris pour . . . . . fr.	13,079,374 78	
a été augmenté d'une dépense, faite en 1845, sur la seconde moitié non employée des 500,000 francs, exigibles le 1er janvier 1840, et lesquels forment le dernier terme de la somme affectée par l'art. 3, § 2 de la loi du 18 juin 1836, n° 327, au payement à faire à la société concessionnaire de la Sambre canalisée, et tenue en réserve en exécution de l'art. 16, § 2 de la transac-		
A reporter. . . . . fr.	13,079,374 78	112,851,632 39

Report. . . . . fr.	13,079,374 78	112,851,632 39

tion approuvée par la loi du 26 septembre 1835; cette dépense a été faite,

Savoir :

1° Au sieur Mohimont Bivort, propriétaire. (Lettre du Ministre des Travaux Publics du 29 avril 1845) . fr. 8,673 65		
2° Au sieur Emmanuel Drion, propriétaire. (Lettre du Ministre des Travaux Publics du 29 avril 1845) . . 6,009 01		
3° Au mandataire spécial de la société concessionnaire. (Lettre du 27 juin 1845) . . . . . 100,000 »		
	114,682 66	114,682 66
Ce qui élève le crédit accordé à . . . . . fr.	13,194,057 44	
Le *crédit accordé* au Ministre des Finances, qui y est compris pour une somme de . . . . . fr.	12,765,120 »	
A été augmenté :		
1° Par la loi du 17 avril 1845, d'un crédit supplémentaire destiné à acquérir, pour être réunies au domaine de Tervueren, diverses propriétés, de. . fr.	39,402 65	39,402 65
2° Par la loi du 16 mai 1845, d'un crédit pour terminer, par transaction, le procès existant entre le Gouvernement et les héritiers Dapsens, au sujet de terrains de la citadelle de Tournay, dont Dapsens père a été exproprié en 1792	54,200 »	54,200 »
Ce qui porte le crédit à	12,858,722 65	
Le total des crédits législatifs mis à la disposition des Ministres jusqu'au 1er janvier 1846, pour les dépenses ordinaires du Budget de l'exercice 1845, est, en définitive, de . . . . . fr.		113,059,917 70
Les prévisions des ressources ayant été fixées par la loi du 17 décembre 1844, n° 206, ainsi qu'on l'a vu plus haut, à		111,138,170 »
Il résulte, en conséquence, de l'ensemble des dispositions législatives qui ont successivement déterminé les évaluations des ressources et les autorisations des dépenses du Budget de l'exercice 1845, qu'au lieu de l'excédant de ressources de fr. 766,784 51 cs que l'on avait prévu en premier lieu, il y a une insuffisance de ressources de		1,921,747 70

En comparant ces prévisions avec les faits réalisés, on obtiendra la situation provisoire du Budget de l'exercice 1845, telle qu'elle ressort des opérations constatées jusqu'au 1er janvier 1846.

RECETTES.

—

Les ressources de l'exercice 1845 ont été évaluées, ainsi qu'on vient de l'expliquer, à . . . . . fr.		111,138,170 »
Il est à présumer que les revenus et les produits s'élèveront à . . . . . fr.	112,197,080 09	
Les recouvrements déjà effectués s'élèvent, au 1er janvier 1846, à	107,654,850 20	
Il reste ainsi encore à recouvrer sur cet exercice .	4,542,229 89	
Et il conste de la comparaison des prévisions du Budget avec les revenus et produits probables, évalués à . . . . . fr.		112,197,080 09
que, sur plusieurs branches de revenus, les recettes excèderont les évaluations de . . . . . fr.	3,707,101 92	
que, sur d'autres, les évaluations seront supérieures aux recettes de	2,648,191 83	
et que ces deux termes font ressortir sur l'ensemble du Budget des Voies et Moyens un excédant de ressources de . . . . . fr.		1,058,910 09

DÉPENSES.

—

Il a été mis à la disposition des Ministres, par le Budget primitif, pour les dépenses à faire sur l'exercice 1845, une somme de . . . . . fr.	110,371,585 49	
et par des lois spéciales	2,688,332 21	
Ensemble . . . . . fr.		113,059,917 70
Les dépenses liquidées au 1er janvier 1846 et celles que l'on présume devoir être faites encore à la charge de l'exercice 1845 jusqu'à l'époque de sa clôture, s'élèvent à . . . . . fr.	112,059,917 70	
Et les payements effectués, d'après le visa de la Cour des Comptes, pendant l'année 1845, n'ayant été que de.	37,382,336 16	
il resterait encore à payer ou à régulariser une somme de. . . . . fr.	74,677,581 54	
Si l'on compare les crédits accordés aux Ministres avec le montant des dépenses probables de l'exercice 1845, qu'on évalue à . . . . . fr.		112,059,917 70
l'ensemble de l'exercice présenterait un excédant de crédit de . . . fr.		1,000,000 »

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

Les produits réalisés et restant à recouvrer sur les ressources de l'exercice 1845 s'élèvent à . . . . . fr. 112,197,080 09

Les dépenses faites et encore à faire sur les crédits alloués aux Ministres sont de. 112,059,917 70

En conséquence, le Budget de cet exercice paraît devoir présenter, à l'époque de sa clôture, au lieu d'une insuffisance de fr. 1,921,747 70 c^{s}, un excédant de ressources de . . . . . fr. 137,162 39

Mais, indépendamment des ressources et des dépenses formant le Budget ordinaire de l'exercice 1845, il a été voté des dépenses extraordinaires et créé des ressources spéciales applicables pour la plupart à ces dépenses.

Les dépenses extraordinaires dont il s'agit, et lesquelles doivent être couvertes au moyen de bons du trésor à émettre à mesure des besoins, forment l'objet des lois de crédits suivantes :

1° Loi du 7 mars 1845 (*Moniteur* n° 67), allouant un crédit pour rétablir la circulation d'une manière sûre et permanente sur la section du chemin de fer de Louvain à Turnhout (tunnel de Cumptich), de . fr. 300,000 »

2° Loi du 6 avril 1845 (*Moniteur* n° 100), qui accorde un crédit pour la construction, avec le concours des riverains, d'un canal de navigation, destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine, de . . . . . 1,040,000 »

3° Loi du 13 avril 1845 (*Moniteur* n° 106), ouvrant des crédits pour les objets suivants :

a. Travaux aux chemins de fer de l'État (doubles voies) . . . . . fr.	3,175,840 »	
Bâtiments et stations	2,898,960 »	
Jonction de la station de Gand au canal de Terneusen et l'entrepôt	235,000 »	
Fr.	6,309,800 »	
b. Extension du matériel d'exploitation des chemins de fer	1,650,200 »	
Ensemble . . . . . fr.		7,960,000 »
A REPORTER. . . . . fr.		9,300,000 »

Report. . . . . fr.		9,500,000 »
4° Loi du 16 mai 1845 (*Moniteur* n° 140), allouant un crédit pour la construction d'un canal de navigation latéral à la Meuse, de Liége vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc, de		3,500,000 »
5° Loi du 9 juillet 1845 (*Moniteur* n° 196), qui accorde un crédit pour l'acquisition de trois paquebots à vapeur, destinés à l'établissement d'un service pour le transport des voyageurs entre la Belgique et l'Angleterre.		1,000,000 »
6° Loi du 24 septembre 1845 (*Moniteur* n° 269), qui alloue un crédit pour la continuation des travaux du canal de la Campine		950,000 »
Total des dépenses extraordinaires . . . . fr.		14,750,000 »
Les ressources spéciales de l'exercice sont celles qui suivent :		
1° Produit des bons à émettre pour subvenir aux dépenses extraordinaires détaillées ci-dessus . . fr.	14,750,000 »	
2° Moitié de la somme restée disponible sur la dotation allouée au Budget de la dette publique de 1845, pour l'amortissement de l'emprunt à 4 ½ % de 1844, laquelle moitié est destinée à la réduction de la dette flottante, en vertu de l'art. 2 de la loi du 22 mars 1844, n° 44	2,1,640 »	
3° Produit de l'émission d'obligations à 4 ½ %, faite en vertu de la loi du 21 mars 1844, n° 42, pour la conversion de 10,000,000 de francs de dette flottante en dette consolidée.	10,000,000 »	
4° Recettes pour couvrir les dépenses faites en 1845 sur la seconde moitié (250,000 francs) restée disponible des 500,000 francs tenus en réserve pour le payement à faire, le 1er janvier 1840, à la société concessionnaire de la Sambre canalisée, et prélevée sur le produit de l'emprunt contracté en vertu de la loi du 18 juin 1836, n° 327, art. 3, § 2, ci	114,682 66	
5° Produit des domaines vendus, conformément à la loi du 17 avril 1845 (*Moniteur* du 19, n° 109) . . .	1,056,485 »	
Total des ressources spéciales . . . . fr.		26,132,807 66
Pour obtenir la situation exacte du Budget de l'exercice 1845, il faut ajouter, d'une part, aux ressources ordinaires, qui s'élèvent, comme nous venons de le dire, à . . . . . fr.		111,138,170 »
Les ressources extraordinaires détaillées ci-dessus, de.		26,132,807 66
Ce qui porte le total des ressources de cet exercice à. (A reporter) fr.		137,270,977 66

Report. . . . . fr.		137,270,977 66
Et, d'autre part, aux dépenses ordinaires, s'élèvant à.	113,059,917 70	
Les dépenses extraordinaires, auxquelles une partie des ressources précitées sont applicables, ci	14,750,000 »	
Ensemble . . . . . fr.		127,809,917 70
En conséquence, cet exercice présenterait, d'après les votes législatifs, un excédant de ressources de . . . . . fr.		9,461,059 96
Mais les recouvrements sur cet exercice étant présumés devoir dépasser les évaluations de . . . . fr.	494,062 23	
Et les économies présumées sur les crédits étant de.	1,000,000 »	
Il doit y être ajouté . . . . . fr.		1,494,062 23
De manière que l'excédant des ressources est, en définitive, de . . fr.		10,955,122 19

Le compte expose, en tableaux généraux, le montant total des revenus par nature de produits et le montant total des dépenses par départements d'administration générale, lesquels tableaux sont appuyés d'états de développements par spécialités de recette et de dépense.

Le premier tableau expose :

1° Le montant des recouvrements faits sur les revenus ordinaires, pendant l'année 1845 . . . . . fr.	107,654,850 20
2° Le montant des ressources extraordinaires perçues au profit de cet exercice, pendant l'année 1845.	25,567,563 33
Total de la recette. . . . . fr.	133,222,413 53

Le second tableau expose:

1° Les payements faits par les Ministres, sur les crédits ordinaires, alloués par les Chambres et régularisés à la Cour des Comptes, pendant l'année 1845 . fr.	37,382,336 16	
2° Les payements faits par les Ministres, sur les crédits extraordinaires, alloués par les Chambres et régularisés à la Cour des Comptes, pendant l'année 1845.	1,127,230 90	
Total des payements faits. . . . . fr.		38,509,567 06
Le solde au 31 décembre 1845, est, en conséquence, de . . . fr.		94,712,846 47

Les états, dont se trouvent appuyés les tableaux généraux, ont pour objet de développer, par province et avec tous les détails qu'ils comportent, les divers produits, ainsi que les dépenses faites d'après les spécialités des Budgets.

Le premier de ces états indique les recettes effectuées sur les revenus ordinaires de l'exercice 1845.

Il est suivi de douze annexes,

SAVOIR :

A. État général des recettes effectuées sur les contributions directes.
B. — — sur les douanes.
C. — — sur les accises.
D. — — sur l'enregistrement, timbre, etc.
E. — des revenus des domaines.
F. — des produits des postes.
G. — des recettes opérées par le Département des Travaux Publics.
H. — — de l'administration de l'enregistrement *(capitaux et revenus).*
I. — — — du trésor public *(capitaux et revenus).*
K. — — — des contributions directes *(remboursements).*
L. — — — de l'enregistrement *(remboursements).*
M. — — — du trésor public *(remboursements).*

Le second état présente la comparaison entre l'évaluation des revenus du royaume et les recettes effectuées.

*Les états n*os 3 à 12 comprennent les payements faits pour le service de la Dette publique, des Dotations et tous les Départements d'administration générale, visés et régularisés à la Cour des Comptes et dont elle a délivré décharge à l'administration du trésor public.

L'état n° 13 présente le solde de cet exercice au 31 décembre 1845, s'élevant, comme on l'a vu plus haut, à fr. 94,712,846 47 c*s*.

DÉVELOPPEMENT des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1845, par des lois spéciales.

MINISTÈRES et SERVICES.	DATES DES LOIS.	OBJET DES CRÉDITS.		MONTANT DES CRÉDITS.
Dette publique.	19 mai 1845 . . .	Crédit pour le payement des pensions supplémentaires des officiers belges qui ont fait partie de l'armée des Pays-Bas aux Indes orientales.		47,040 »
Dotations.	27 décembre 1845 .	Crédit pour pourvoir à l'augmentation des traitements des membres de la Cour des Comptes, pendant les six derniers mois de l'exercice 1845, ci		7,506 90
Justice. .	30 décembre 1845 .	Crédit pour faire face aux dépenses résultant de l'augmentation du traitement des membres de l'ordre judiciaire, et pour couvrir la dépense occasionnée par la publication des tables décennales . .		282,900 »
Intérieur.	18 mai 1845 . . .	Crédits, l'un de 133,000 francs pour faire face aux premiers travaux d'appropriation d'un local destiné à remplacer l'hôtel du Gouvernem^t à Liége; l'autre, de 10,000 francs, pour pourvoir aux frais de reclassement des archives, et la réorganisation des bureaux de l'administration provinciale à Liége . .	143,000 »	2,143,000 »
	24 septembre 1845 .	Crédit pour mesures relatives aux subsistances. . .	2,000,000 »	
Travaux publics.	18 juin 1836, n° 327.	Crédit accordé pour faire face au payement du million de francs tenu en réserve, en exécution de l'art. 10, de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1835, relative à la rétrocession de la Sambre canalisée, et sur lequel un quatrième payement a été affecté à l'exercice 1845, de.		114,682 66
Finances.	17 avril 1845. . .	Crédit pour l'acquisition de diverses propriétés pour être réunies au domaine de Tervueren	39,402 65	93,602 65
	16 mai 1845 . . .	Crédit pour terminer par transaction le procès existant entre le Gouvernement et les héritiers Dapsens, au sujet de terrains de la citadelle de Tournay, dont Dapsens père a été exproprié en 1792, ci . . .	54,200 »	
		TOTAL. . . . . fr.		2,688,532 21

487

PREMIER COMPTE PROVISOIRE

RENDU

DES RECETTES ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE 1845.

Recette.

ÉTAT N° 1.

- *Impôts.*
  - Contributions directes . . . . .
  - Douanes . . . . .
  - Accises . . . . .
  - Enregistrement, timbre, etc. . . . . .
- *Péages.*
  - Domaines . . . . .
  - Postes. . . . . .
- *Capitaux et revenus.*
  - Travaux publics . . . . .
  - Enregistrement, timbre, etc. . . . . .
  - Administration du trésor public . . . . . .
- *Remboursements.*
  - Contributions directes . . . . .
  - Enregistrement, timbre, etc. . . . . .
  - Administration du trésor public . . . . . .

Produit de diverses créations de bons du trésor. (Lois des 7 mars, 6 et 13 avril, 16 mai, 9 juillet et 24 septembre

Moitié de la somme restée disponible (1er semestre 1845) sur le crédit alloué par la loi du 17 décembre 1844, pour cours élevé des obligations de cet emprunt ne sont susceptibles d'être amorties que pour autant que le cours

Produit de la conversion de dix millions, valeur effective de la dette flottante en dette consolidée à l'intérêt annuel

Recette à valoir sur la seconde moitié de la somme de 500,000 francs, affectée par l'art. 3, § 2 de la loi du 18 juin sambre canalisée et tenue en réserve en exécution de l'art. 10, § 2 de la transaction du 15 avril 1835, approuvée

Produit des ventes de domaines. (Loi du 17 avril 1845, *Moniteur* du 19, n° 109.) . . . . . .

des recettes et dépenses de l'exercice 1845.

	RECETTES EN 1845.	TOTAUX DE LA RECETTE.	TOTAUX DE LA DÉPENSE.
. . . . .	29,379,807 65		
. . . . .	12,074,691 91	82,644,659 96	»
. . . . .	20,200,917 69		
. . . . .	20,989,242 71		
. . . . .	5,157,452 39	8,515,732 85	»
. . . . .	3,358,280 46		
. . . . .	12,522,655 18		
. . . . .	2,395,956 06	15,655,536 57	»
. . . . .	936,927 33		
. . . . .	57,842 81		
. . . . .	348,590 33	838,920 82	»
. . . . .	452,487 68		
	107,654,850 20		
1845.		14,750,000 »	»
l'amortissement de l'emprunt de 84,656,000 francs, qui par suite du dépasse le pair net		211,640 »	»
de 4 ½ pour cent, aux termes de l'art. 3 de la loi du 21 mars 1844 .		10,000,106 38	»
1836, n° 327, au payement à faire à la société concessionnaire de la par la loi du 26 septembre 1835		114,682 66	»
. . . . .		491,134 29	»
A REPORTER.		153,222,413 53	»

Dépense.

ÉTATS N°s 3 a 12.

- Dette publique . . . . .
- Dotations.
  - Liste civile . . . . .
  - Sénat . . . . .
  - Chambre des Représentants . . . . .
  - Cour des Comptes . . . . .
- Département de la Justice . . . . .
- — des Affaires Étrangères . . . . .
- — de l'Intérieur . . . . .
- — des Travaux publics . . . . .
- — de la Marine . . . . .
- — de la Guerre . . . . .
- — des Finances . . . . .
- Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs . . . . .

SERVICES SPÉCIAUX

Pour les travaux à exécuter au tunnel de Cumptich. Loi du 7 mars 1845 (*Moniteur* n° 67). . . . . .

Canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine. Loi du

Chemin de fer, extinction du matériel d'exploitation. Loi du 13 avril 1845 (*Moniteur* n° 106) . . . . . .

Construction d'un canal de navigation latéral à la Meuse, de Liége vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc. Loi du

Continuation des travaux du canal de la Campine. Loi du 24 septembre 1845 (*Moniteur* n° 269). . . . . .

Acquisition de trois paquebots, à l'effet d'établir entre la Belgique et l'Angleterre un service de paquebots à vapeur

des recettes et dépenses de l'exercice 1844.

	DÉPENSES EN 1845.	TOTAUX DE LA RECETTE.	TOTAUX DE LA DÉPENSE.
Report. . . . . fr.		133,222,413 53	»
. . . . .	9,253,580 79	»	9,253,580 79
. . . . .	2,751,322 75	»	2,751,322 75
. . . . .	22,500 »	»	22,500 »
. . . . .	283,117 19	»	283,117 19
. . . . .	133,168 72	»	133,168 72
. . . . .	6,362,585 73	»	6,362,585 73
. . . . .	894,119 18	»	894,119 18
. . . . .	3,935,363 18	»	3,935,363 18
. . . . .	5,849,470 31	»	5,849,470 31
. . . . .	197,949 39	»	197,949 39
. . . . .	5,304,574 70	»	5,304,574 70
. . . . .	2,265,653 25	»	2,265,653 25
. . . . .	128,930 97	»	128,930 97
	37,382,336 16		
. . . . .		»	82,411 »
6 avril 1845 (*Moniteur* n° 100)		»	336,240 »
. . . . .		»	318,786 23
16 mai 1845 (*Moniteur* du 20, n° 140)		»	5,630 »
. . . . .		»	384,163 67
pour le transport des voyageurs. Loi du 9 juillet 1845.		»	»
Solde au 31 décembre 1845.		»	94,712,846 47
		133,222,413 53	133,222,413 53

Compte

DES

IMPÔTS ET REVENUS PUBLICS.

EXERCICE 1845.

ÉTAT N° 1.

ETAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

PROVINCES.	Impôts.				Péa
	CONTRIBUTIONS DIRECTES.	DOUANES.	ACCISES.	ENREGISTREM.	DOMAINES.
Anvers	3,161,367 68	6,589,980 19	3,471,914 99	2,253,434 50	160,447 16
Brabant	5,789,700 56	402,559 32	4,324,800 27	4,877,986 66	714,787 18
Flandre occidentale	4,076,036 87	1,083,479 17	1,969,166 63	2,384,383 44	308,109 40
— orientale.	3,112,514 10	614,870 20	3,703,738 11	3,586,519 38	299,177 59
Hainaut	4,870,838 67	1,641,989 24	2,807,360 15	3,555,921 23	2,669,094 62
Liége	2,866,416 49	1,075,369 64	1,808,044 21	2,006,239 92	280,826 33
Limbourg	1,089,128 75	197,644 70	973,872 01	607,105 25	118,712 23
Luxembourg	826,282 86	344,520 86	189,253 27	620,855 67	107,772 10
Namur	1,596,521 89	124,278 59	952,188 05	1,287,796 66	498,525 78
Administration générale	»	»	»	»	»
	29,379,807 65	12,074,691 91	20,200,917 69	20,989,242 71	5,157,452 39

les impôts et revenus publics. Exercice 1845.

RECETTES
PENDANT L'ANNÉE 184

ges.	Capitaux et Revenus.			Remboursements.			TOTAL
POSTES.	TRAVAUX PUBLICS	ENREGISTREM.	TRÉSOR PUBLIC.	CONTRIBUTIONS DIRECTES.	ENREGISTREM.	TRÉSOR PUBLIC.	GÉNÉRAL.
478,605 55	»	342,477 »	»	3,668 45	15,160 45	»	16,477,055 77
1,018,764 94	»	491,546 72	»	10,272 65	58,405 09	»	17,679,825 19
294,527 91	»	111,136 98	»	4,471 56	12,132 52	»	10,243,444 48
366,712 95	»	89,498 23	»	6,763 75	19,293 91	»	13,599,088 20
454,976 75	»	257,495 64	»	5,002 44	65,386 45	»	16,328,065 17
423,156 60	»	660,518 06	»	3,302 85	54,214 43	»	9,158,688 53
65,611 75	»	28,422 »	»	1,258 76	10,783 99	»	3,092,519 40
88,864 91	»	289,456 77	»	1,914 16	69,212 46	»	2,547,115 06
167,059 34	»	125,404 66	»	1 208 19	64,001 05	»	4,816,984 21
»	12,322,653 18	»	936,927 33	»	»	452,487 68	15,712,068 19
3,358,280 46	12,322,653 18	2,595,956 06	936,927 33	37,842 81	348,590 33	452,487 68	107,654,850 20

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *A*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Contribution foncière	1,515,567 38	3,120,153 01	2,632,710 90
— personnelle	1.104,318 57	1,955,921 11	1,059,313 09
Patentes	333,310 64	498,649 12	250,789 52
Redevances sur les mines	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	78,813 75	147,143 75	118,432 50
— de marque des matières d'or et d'argent	24,715 08	49,962 67	12,645 82
— d'entrepôts	104,405 95	10,612 80	1,655 32
Recettes extraordinaires et accidentelles.	258 53	277 90	491 07
	3,161,367 68	5,780,700 36	4,076,036 87

les contributions directes. Exercice 1845.

RECETTES
PENDANT L'ANNÉE 1845.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL.
2,957,665 94	2,991,261 50	1,685,249 60	806,022 45	595,605 58	1,107,296 12	17,412,412 62
1,538,618 11	1,108,099 77	694,285 35	171,258 83	122,488 98	300,782 88	8,053,087 27
451,800 61	489,523 63	274,640 11	68,600 50	55,251 71	111,939 13	2,554,504 97
»	91,576 13	35,287 07	»	1,566 20	7,500 46	133,929 86
149,963 »	176,853 75	154,925 »	39,463 75	44,847 50	67,861 25	978,504 25
9,555 45	11,046 35	23,114 35	2,788 09	5,876 70	1,142 05	140,844 85
4,522 21	450 79	703 65	»	374 46	»	122,525 16
588 78	2,026 55	211 29	95 11	271 64	»	4,200 67
5,112,514 10	4,870,858 67	2,866,416 49	1,089,128 73	826,282 86	1,596,521 89	29,579,807 65

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *B*.

ETAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Droits d'entrée	6,069,725 70	367,642 68	895,536 54
— de sortie	77,686 82	15,901 40	148,064 03
— de transit	42,562 90	338 75	901 01
— de tonnage	379,051 35	19,157 31	52,996 38
Timbre de dimension	9,795 50	1,362 94	4,454 27
Loyers de bâtiments	»	»	332 55
Droits de naturalisation de navires étrangers	5,234 80	»	»
Droits de balance	»	»	126 15
Recettes extraordinaires	5,005 32	156 26	1,268 26
	6,589,980 19	402,559 52	1,085,479 17

sur douanes. Exercice 1845.

RECETTES
PENDANT L'ANNÉE 1845.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL
341,109 47	1,505,822 38	1,031,322 55	187,905 32	257,646 15	105,641 48	11,022,130 45
20,228 19	54,129 80	55,407 45	6,117 21	85,318 18	16,148 44	455,001 52
1,570 71	11,015 89	2,173 57	2,726 97	478 74	1,982 59	65,550 91
30,155 55	»	»	»	»	»	481,360 59
1,715 98	9,021 40	4,914 28	728 41	2,754 44	429 80	55,154 82
»	105 82	»	105 »	»	»	563 35
»	»	»	»	»	»	5,254 80
»	»	»	»	»	»	126 15
292 50	1,805 95	1,552 01	61 59	325 57	76 28	11,529 54
614,870 20	1,641,989 24	1,075,569 64	197,644 70	544,520 86	124,278 59	12,074,691 91

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. C.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Sel	435,565 18	705,751 61	591,851 02
Vins étrangers	309,090 62	461,104 38	224,380 »
Eau-de-vie étrangère	54,260 20	94,550 38	28,205 12
— indigène.	521,554 13	954.599 17	378,619 71
Bières et vinaigres	622,544 77	1,914,070 76	735,491 77
Sucres	1,458,708 03	215,651 74	11,714 »
Timbres collectifs sur les quittances	528 »	923 »	632 50
— sur les permis de circulation.	56 76	163 23	245 52
Recettes extraordinaires.	» 30	200 »	46 99
	3,471,914 99	4,324,800 27	1,969,166 63

sur accises. Exercice **1845.**

RECETTES
PENDANT L'ANNÉE 1845.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIEGE.	LIMBOURG	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL
1,108,693 35	770,970 92	625,610 14	98,406 20	16,558 20	387,358 87	4,738,523 49
267,746 96	265,004 28	266,857 82	15,784 99	37,116 26	88,595 95	2,023,750 26
16,939 12	8,374 81	14,347 79	852 85	6,535 50	6,673 89	250,565 66
587,056 95	266,949 76	608,144 60	571,268 75	38,498 98	156,615 73	4,063,107 78
1,063,517 26	1,285,515 96	281 821 72	221,887 96	90,451 59	312,554 67	6 525,456 41
658,541 63	211,755 15	11,090 36	65,224 26	»	»	2,612,665 17
1,171 50	851 55	600 57	288 »	201 32	284 75	5.481 19
28 50	77 65	155 82	159 »	68 50	123 »	1,077 98
42 84	» 07	15 39	»	2 92	1 24	300 75
5,703.738 11	2,807,360 15	1,808,644 21	973,872 01	189,233 27	952,188 05	20,200,917 69

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *D.*

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Enregistrement d'actes civils publics	665,669 70	1,407,719 84	751,146 24
— — sous seing privé	44,461 50	128,514 25	67,705 30
— — judiciaires	45,432 80	109,799 45	36,693 96
— — d'huissiers	63,384 59	110,419 76	36,515 40
— de lettres de noblesse	»	2,544 »	»
— de permis de changer de nom de famille	»	106 »	»
Greffe. Mise au rôle	2,185 40	10,194 02	2,022 48
— Rédaction, déposition de témoins et expéditions	15,661 53	37,561 42	16,481 51
Hypothèques. Inscriptions	10,153 81	22,652 83	9,140 82
— Transcription d'actes de mutation	119,115 98	260,118 20	145,073 97
Successions. Droits de succession	516,342 12	879,446 26	468,438 49
— — de mutation par décès	939 48	10,300 75	54,721 10
Timbre droits en général (ancienne législation)	57 79	92 23	58 75
— d'effets de commerce	35,289 21	89,515 24	7,802 90
— de passe-ports à l'intérieur	462 »	7,682 »	564 »
— — à l'extérieur	3,172 »	12,912 »	1,448 »
— de permis de ports d'armes de chasse	12,300 »	54,800 »	17,610 »
— de dimension	188,470 70	395,956 84	219,058 »
— de journaux indigènes	56,461 46	200,325 85	14,186 52
— — étrangers	2,660 40	9,177 12	1,422 65
— d'affiches	9,819 75	32,667 65	12,245 75
— d'annonces et d'avis	4,236 75	12,807 23	1,669 69
— de feuilles de patentes	15,658 85	17,954 10	15,573 60
— de bons de caisse, billets, etc.	»	21,710 »	»
— d'effets, récépissés, etc., d'emprunts au profit d'étrangers	»	11,733 »	»
Amendes sur l'enregistrement	4,061 01	7,254 21	7,958 55
— sur les hypothèques	485 64	891 07	1,371 70
— sur les successions	4,316 01	4,095 18	5,575 17
— sur le timbre	7,172 79	57,857 15	5,919 58
Additionnels	458,565 05	886,608 86	469,384 51
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement	5,588 »	4,850 »	4,857 »
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	317 46	1,269 84	1,587 30
Amendes de police correctionnelle	4,628 54	18,599 06	7,827 39
— pour délits forestiers	»	2,290 65	72 »
— pour contrav. en matière civile, à la loi sur le notariat et autres	10 »	341 24	115 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État	»	7,315 »	80 »
— prononcées par la circulaire n° 3	6 »	30 »	»
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	91 88	304 80	107 76
3/4 — de police de roulage	51 12	7,505 20	405 55
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage	»	12 50	25 »
1/2 des amendes de contravention au timbre des lettres de voiture	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures	1,324 90	749 22	977 49
1/3 — de la grande voirie	22 01	185 59	7 05
1/3 — de navigation	1 »	18 75	51 91
Amendes de toute autre nature	»	2,155 91	35 81
Produits des examens . . . . . Exercice 1844	»	»	»
— — — 1845	»	31,241 85	»
— des brevets d'invention — 1843, et antér.	»	5,561 11	»
— — — — 1844	»	2,444 95	»
— — — — 1845	714 29	8,146 49	»
— des diplômes des artistes vétérinaires	»	»	»
Droit fixe de naturalisation ordinaire	500 »	3,000 »	1,500 »
— de grande naturalisation	»	500 »	»
— de mutation par décès. (Loi du 22 frimaire, an VII, exempt d'additionnels)	65 »	»	»
	2,253,434 50	4,877,986 66	2,584,585 44

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice **1845.**

RECETTES
PENDANT L'ANNEE 1845.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL.
881,359 27	1,154,554 20	700,193 20	175,768 45	225,038 69	438,550 20	6,592,009 88
116,870 48	78,988 »	40,851 54	22,600 41	29,040 59	33,223 46	562,345 33
50,627 91	72,426 94	68,317 56	8,328 36	15,225 53	18,859 13	451,689 64
51,604 98	49,946 91	44,588 65	10,252 56	19,725 25	23,741 88	409,977 76
»	»	»	»	»	»	2,544 »
»	»	»	»	»	»	106 »
4,751 31	3,956 84	4,524 61	513 37	1,501 97	1,566 15	50,974 44
25,414 83	37,651 88	30,541 95	5,549 67	7,527 25	9,535 39	199,725 23
17,948 45	17,689 »	12,412 72	2,676 30	2,454 98	5,384 51	100,513 40
167,859 84	223,291 72	135,147 81	35,822 12	42,442 74	89,410 55	1,214,863 »
941,379 66	695,279 89	219,667 79	126,758 08	41,422 92	193,949 79	4,082,685 »
1,861 05	45,718 49	3,184 10	2,365 12	1,959 37	30,854 85	151,884 29
47 11	74 »	4 48	»	2 80	2 56	319 70
10,878 45	22,702 80	9,825 20	1,533 55	1,784 »	5,492 20	193,623 35
200 »	758 »	164 »	142 »	170 »	66 »	10,008 »
3,096 »	2,544 »	3,120 »	296 »	608 »	968 »	27,964 »
14,190 »	35,640 »	25,290 »	11,280 »	9,210 »	22,470 »	182,790 »
274,245 42	305,412 16	217,755 30	75,104 12	88,429 12	112,069 35	1,872,500 99
35,058 97	9,659 »	37,526 80	2,054 26	450 01	9,014 55	342,677 20
1,156 99	1,560 86	2,063 81	65 94	162 96	456 75	18,707 48
14,121 71	15,075 05	5,152 04	2,427 09	655 76	6,886 47	99,051 85
4,229 10	2,563 53	2,681 18	153 81	228 41	856 32	29,396 02
19,717 65	20,872 35	12,585 10	5,295 35	5,989 50	7,445 02	118,885 52
»	»	»	»	»	»	21,710 »
»	»	»	»	»	»	11,755 »
6,724 74	8,449 06	4,440 31	2,119 »	5,574 09	4,154 25	48,535 20
1,256 73	1,191 84	881 52	485 55	2,057 04	1,050 64	9,631 51
14,754 91	9,241 08	3,301 70	1,422 25	816 46	1,919 68	43,222 44
15,386 75	10,208 62	5,012 71	266 56	909 70	1,767 52	80,481 14
668,998 92	695,983 85	375,962 29	115,285 29	113,860 29	249,794 35	4,010,245 41
5,610 »	10,619 75	5,045 »	1,721 »	1,881 »	4,558 »	42,489 75
517 46	1,587 30	2,222 22	»	»	952 58	8,253 96
8,327 32	10,765 02	8,729 45	3,597 46	4,062 68	6,551 54	82,466 44
»	1,102 21	976 99	12 »	5,926 69	2,544 18	12,724 70
46 »	535 »	692 »	35 »	283 60	229 68	2,287 52
595 »	29 50	25 »	10 »	65 »	»	7,919 50
»	30 »	30 »	»	54 »	48 »	198 »
199 85	520 27	121 25	15 »	154 88	168 91	1,664 58
1,516 14	4,986 18	763 15	225 »	124 50	1,332 54	16,769 16
462 50	554 58	272 50	97 50	112 50	150 »	1,666 88
»	180 »	105 »	»	7 50	30 »	522 50
2,578 04	9,178 75	2,247 62	907 20	277 20	1,525 05	19,565 47
9 59	178 85	27 54	7 55	20 54	58 87	514 77
592 45	447 69	54 14	»	»	105 54	1,051 24
20 »	1,159 55	665 49	264 77	550 55	254 84	4,902 70
»	»	»	»	»	»	»
11,175 »	»	9,840 82	»	»	»	52,257 67
529 10	»	370 38	»	»	»	6,460 59
»	»	1,058 84	»	»	»	5,505 79
»	1,848 95	»	»	150 »	»	10,859 75
»	»	»	»	»	»	»
2,500 »	2,000 »	1,000 »	»	1,000 »	500 »	12,000 »
»	»	»	»	»	»	500 »
»	»	»	»	»	»	65 »
5,586,519 58	5,555,921 25	2,000,259 92	607,105 25	629,855 67	1,287,796 66	20,989,242 71

PIÈCE A L'APPUI DE L'ÉTAT N° 1, LETT. *E*

ETAT GÉNÉRAL des recettes des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	666 66	2,826 78	116,619 61
Produits du canal de Charleroy	»	586,575 58	»
— de la Sambre canalisée.	»	»	»
— du canal de Mons à Condé	»	»	»
— des droits de hacs et passages d'eau	57,155 97	3,835 14	457 93
Produits des barrières sur les routes de 1re classe.			
Année 1844 et antérieures.	»	7,814 94	827 25
— 1845	58,631 66	201,542 41	84,972 97
— 1846	»	»	»
Cautionnements	»	»	»
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières.	»	5,505 32	»
Produits des barrières sur les routes de 2me classe			
Année 1844 et antérieures	94 11	4,485 42	1,295 92
— 1845	43,168 97	92,709 75	105,869 07
— 1846	268 52	»	»
Cautionnements	483 47	»	66 67
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	»	9,491 86	»
	160,447 16	714,787 18	308,109 40

domaines (péages). *Exercice* 1845.

RECETTES
PENDANT L'ANNÉE 1845.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIEGE	LIMBOURG.	LUXEMBOURG	NAMUR.	TOTAL
127,836 78	552,549 12	54,501 01	39,249 32		25,577 75	899,627 05
»	1,181,797 21	»	»	»	»	1,568,572 79
»	305,727 46	»	»	»	529,200 21	634,027 67
»	65,422 83	»	»	»	»	65,422 83
15,469 50	914 84	21,494 30	1,585 »	»	630 »	101,520 68
2,218 49	266 66	»	262 54	524 98	574 77	12,289 61
80,468 05	172,859 44	51,600 84	30,375 21	75,352 49	80,718 11	854,499 18
225 »	2,441 67	771 70	»	300 02	1,116 01	4,854 40
567 »	»	»	275 »	1,279 09	»	1,921 09
213 57	2,491 28	257 15	»	»	»	8,467 12
927 54	555 55	310 55	510 45	155 61	255 26	8,145 79
70,536 99	372,167 07	167,211 46	46,591 71	51,475 79	60,100 66	987,851 45
712 »	4,325 »	5,548 45	»	119 50	575 01	9,148 28
»	2,049 99	»	»	766 62	»	5,566 75
203 07	5,768 72	1,551 07	65 »	»	»	17,059 72
299,177 59	2,669,094 62	280,826 53	118,712 25	107,772 10	498,525 78	5,157,452 59

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *F.*

ÉTAT GÉNÉRAL du produit

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET NON-VALEURS.	ANVERS.		BRABANT.		FLANDRE OCCID.		FLANDRE ORIENT.	
	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.
Produits des lettres taxées . . .	»	394,567 59	»	772,455 85	»	242,251 35	»	306,312 65
des ports payés et chargements.	»	58,344 »	»	122,967 »	»	42,126 40	»	37,761 66
— de l'affranchissemt des imprimés.	»	5,548 90	»	12 015 19	»	1,878 55	»	3,168 41
Droit de 3 p. % sur les articles d'argent.	»	1,910 30	»	2,963 47	»	3,740 »	»	2,981 80
Plus trouvés sur les lettres taxées . . .	»	2,395 76	»	2,878 50	»	586 40	»	1,123 65
Bons trouvés dans les dépêches. . .	»	1.867 95	»	2,999 45	»	510 »	»	1,051 90
Déboursés-recette remis par le contrôleur.	»	145 40	»	810 60	»	154 85	»	351 80
Lettres *de* et *pour* la ville	»	2,123 30	»	10,228 66	»	1,084 90	»	2,771 92
— *de* et *pour* l'arrondissement . .	»	6,162 01	»	20,825 56	»	6,951 30	»	8,458 48
Produit du port des journaux	»	7,801 24	»	63,405 26	»	5,573 10	»	8,805 38
Erreurs trouvées dans les états	»	150 51	»	304 21	»	422 36	»	509 25
Recettes diverses	»	123 30	»	4,710 75	»	62 54	»	269 69
Émoluments.	»	6,700 86	»	27,064 75	»	3,415 84	»	2,714 79
Lettres *de* et *pour* le canton	»	3,670 60	»	11,501 10	»	»	»	5,459 49
		491.491 52	»	1,055.104 11	»	308,717 59	»	381,740 85
Non-Valeurs								
Déboursés alloués par le contrôleur . .	6,126 15	»	16.779 10	»	6,858 30	»	6,668 51	»
Détaxes	241 20	»	2,581 14	»	209 20	»	199 30	»
Moins trouvés sur les lettres taxées .	983 »	»	2.081 50	»	471 05	»	757 70	»
Taxe des rebuts renvoyés	5,464 65	»	15,065 48	»	6,661 90	»	7,287 25	»
Erreurs justifiées dans les états. . . .	70 77	»	35 95	»	9 25	»	123 20	»
Non-valeurs de nature diverse	» 40	»	»	»	»	»	11 96	»
		12,886 17		36,559 17		14,189 68		15,027 92
		478.605 35		1,018,764 94		294,527 91		366,712 93

des postes. Exercice **1845.**

RECETTES
PENDANT L'ANNÉE 1845.

HAINAUT.		LIÉGE.		LIMBOURG.		LUXEMBOURG.		NAMUR.		TOTAL.
NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	
»	391,332 44	»	343,730 41	»	48,807 55	»	70,987 27	»	132,151 52	2,702,554 21
»	45,069 45	»	54,499 90	»	11,084 70	»	15,692 80	»	17,577 10	402,923 01
»	1,467 16	»	5,425 12	»	442 75	»	184 11	»	539 92	28,670 00
»	3,941 04	»	2,793 20	»	1,206 40	»	1,707 »	»	1,548 01	22,852 12
»	1,294 20	»	966 45	»	92 40	»	229 85	»	559 00	10,127 20
»	1,455 85	»	1,190 99	»	418 20	»	258 60	»	1,024 70	10,777 04
»	188 »	»	1,149 85	»	155 20	»	88 »	»	519 95	5,563 05
»	1,666 78	»	4,931 80	»	196 95	»	259 90	»	995 68	24,237 89
»	13,464 77	»	13,513 10	»	5,155 66	»	7,859 00	»	21,611 53	103,960 11
»	3,825 09	»	6,258 55	»	708 11	»	315 84	»	3,795 75	100,484 52
»	367 36	»	515 41	»	44 18	»	265 20	»	196 42	2,752 88
»	70 85	»	28 44	»	93 56	»	78 64	»	25 41	5,463 16
»	1,957 01	»	3,128 95	»	333 96	»	286 86	»	959 42	46,542 44
»	9,500 90	»	5,707 90	»	2,028 44	»	»	»	»	37,668 45
»	475,379 89	»	441,838 07	»	70,808 04		96,193 97	»	181,303 11	3,502,577 15
10,771 44	»	9,719 75	»	2,708 90	»	2,981 70	»	6,247 75	»	68,841 60
111 85	»	58 70	»	200 »	»	84 »	»	187 50	»	3,672 89
794 09	»	797 »	»	122 40	»	86 60	»	396 50	»	6,469 84
8,515 16	»	8,054 05	»	2,151 30	»	4,161 60	»	7,502 »	»	64,731 30
207 10	»	71 97	»	13 71	»	»	»	20 02	»	549 95
3 50	»	»	»	»	»	15 10	»	»	»	31 02
	20,405 14		18,681 47		5,196 31		7,329 06		14,245 77	144,296 69
	454,976 75		423,156 60		65,611 73		88,864 91		167,059 34	3,358,280 46

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ETAT N° 1, LITT. G.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes du Département

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Produits du chemin de fer . . . . .

MONTANT.	*OBSERVATIONS.*
12,322,653 18	

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *H.*

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Rachats et transfert de rentes	943 79	198 84	398 57
Capitaux du fonds de l'industrie	1,500 »	3,398 20	»
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	3,058 20	7,433 90	678 60
Prix de vente d'objets mobiliers	279,731 54	6,442 03	508 28
Transactions en matière domaniale	»	41 80	8,000 »
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions.	»	418 22	»
Successions en déshérence	»	1,778 78	109 44
Épaves	39 78	»	689 56
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 26 septembre 1835, du 27 mai 1837 et du 30 juin 1840.	5,066 48	998 54	17,720 19
Prix à provenir de la vente de petites parcelles de biens domaniaux (loi du 29 septembre 1842)	2,019 53	2,400 48	2,854 16
Autres prix de ventes	»	421 02	2,178 75
Centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications	559 85	20,003 44	89 57
Supplément d'intérêts sur le prix de vente de domaines, par suite de délais accordés	»	»	7 40
Produits des ventes d'objets dépendants du Département de la Guerre.	8,660 91	4,647 20	2,558 50
Fermages de biens fonds et bâtiments	10,168 29	25,952 51	6,308 18
— de chasses et de pêches	3,587 »	679 20	2,882 »
Revenus des domaines dépendants du Département de la Guerre	21,905 66	775 »	41,280 51
Arrérages de rentes	525 01	1,769 53	57 65
Intérêts de créances ordinaires	2,552 97	296 90	2 62
— — du fonds de l'industrie.	1,461 27	8,961 95	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations.	»	385,322 77	14,604 54
Ventes d'herbes, extraction de terre et sable, paisson et glandée	»	1,843 »	6,623 25
Redevance de 4 p. % du revenu de biens passés en mainmorte	154 92	8 76	20 63
Produit de la calamine	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	»	4 93	»
— volontaires	70 »	6 97	»
Bénéfice des jeux à Spa	»	»	»
Exploitation du minerai de fer.	»	»	»
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*. Exercice 1843.	15 »	5,610 »	15 »
— — — — 1844.	657 »	14,142 75	3,570 »
Moins value des bacs et bateaux	»	»	»
	542,477 »	491,546 72	111,136 98

l'enregistrement (capitaux et revenus). *Exercice* 1845.

RECETTES PENDANT L'ANNÉE 1845.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL.
»	2,832 20	5,854 72	13,995 52	1,867 77	3 108 19	29,197 40
»	60,300 09	6,522 72	»	»	»	71,721 01
11,528 84	8,207 72	79,145 24	943 22	»	15,199 27	125,992 99
2,151 62	3,483 91	1,972 22	667 75	776 82	5,752 34	301,486 51
71 »	6,000 »	2,949 87	»	»	1,800 »	18,862 67
2 60	236 40	150 »	»	110 25	1,027 51	1,941 98
7,654 50	1,227 73	»	»	»	»	10,750 45
»	»	»	»	»	»	749 34
9,761 08	82,742 57	175,585 25	»	50,508 17	14,951 65	537,104 91
8 76	256 »	25,728 82	»	»	»	55,247 55
45 »	1,504 52	45 65	93 45	»	»	4,286 39
559 74	476 69	6,219 52	245 21	9,255 55	»	57,207 17
207 85	248 91	7,589 25	»	»	1,750 90	9,804 29
1,488 »	5,725 40	65,585 52	1,110 50	10 05	1,201 25	88,783 53
6,611 30	14,902 05	7,622 95	662 70	281 54	1,614 27	74,125 75
11,743 25	4,344 65	8,455 05	1,510 »	2,318 50	4,102 »	59,619 61
17,985 51	27,202 05	1,384 01	259 65	107 50	8,041 52	118,919 41
5 »	6,268 72	4,261 56	5,778 15	3,625 10	867 94	25,156 64
3,012 06	240 »	24,095 94	79 57	48 46	654 06	30,782 38
3,501 59	20,095 29	2,874 05	»	»	»	56,692 15
6,409 52	4,055 40	155,717 04	»	256,776 80	47,180 11	850,066 18
2,856 67	2,677 45	16,580 81	126 75	407 29	1,539 08	32,454 28
»	97 95	»	10 75	»	»	272 99
»	»	7,500 »	»	»	»	7,500 »
»	14 »	»	»	588 17	41 80	448 90
»	»	»	»	»	15 »	91 97
»	»	71,574 91	»	»	»	71,574 91
»	»	»	»	1,940 »	13,744 79	15,684 79
15 »	»	»	»	»	»	5,655 »
4,149 »	6,560 »	3,515 »	2,961 »	1,259 »	5,050 »	39,621 75
552 56	»	»	»	»	»	552 56
89,498 25	257,495 64	660,518 06	28,422 »	289,456 77	125,404 66	2,595,956 06

PIÈCE A L'APPUI DE L'ÉTAT N° 1, LETT. I.

ETAT GENERAL des recettes de l'administration du

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) . . . . .
Intérêts de 13,438 obligations de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général . . . . .
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations . . . . .
— de l'école vétérinaire et d'agriculture . . . . .
— des actes des commissariats maritimes. . . . .
— du droit de pilotage et de fanal. . . . .

trésor public (capitaux et revenus). *Exercice* 1845.

MONTANT.	*OBSERVATIONS,*
»	
537,520 »	
390,336 28	
71 05	
»	
»	
936,927 33	

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. K.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des contributions

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes.	23 17	46 49	11 65
Frais de perception des centimes communaux	3,645 28	10,226 16	4,459 91
	3,668 45	10,272 65	4,471 56

directes (remboursements). *Exercice* 1845.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT	LIEGE	LIMBOURG	LUXEMBOURG	NAMUR	TOTAL
25 32	56 66	20 65	57 64	4 66	»	226 24
6,738 43	4,945 78	3,282 20	1,201 12	1,909 50	1,208 19	57,616 57
6,763 75	5,002 44	3,302 85	1,258 76	1,914 16	1,208 19	57,842 81

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. L.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregis

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	446 07	171 17	682 54
— — pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des comptes	1,128 82	5,645 63	24 97
Rétributions pour permis de construction d'usines	»	»	»
2 p. % des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement . .	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.			
Frais de poursuites et d'instances; Frais de justice en matière forestière.	6 85	1,416 84	28 50
Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois	685 72	5,536 28	670 12
Recouvrements sur les acquereurs de bois domaniaux vendus	»	»	»
Remboursements et dégrèvement de contributions.	»	90 »	»
5 p. % sur les recettes faites pour compte de tiers	520 89	1,089 32	340 64
Avances faites par le Ministère de la Justice.			
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	11,655 14	30,543 93	9,607 61
Frais d'entretien de mendiants.	710 86	1,311 42	288 14
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.			
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique. .	6 10	» 50	»
Pensions des élèves de l'école militaire	»	14,600 »	400 »
Annuités et achats d'annuités dues par les propriétaires riverains du canal de la campine	»	»	»
	15,160 45	58,405 09	12,152 52

trement (remboursements). *Exercice* 1845.

RECETTES
PENDANT L'ANNÉE 1845

FLANDRE ORIENTALE	HAINAUT.	LIEGE	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR	TOTAL.
2,391 97	2,057 35	57 43	16 08	3 »	1,697 21	7,522 82
161 44	805 12	27 06	»	»	»	7,791 04
»	200 »	800 »	»	»	1,400 »	2,400 »
»	289 95	»	»	»	»	289 95
177 09	1,357 07	2,204 41	15 35	3,416 45	3,646 74	12,267 50
1,873 06	18,665 08	12,503 25	338 88	55,422 15	40,477 75	134,172 27
»	151 89	18 20	»	83 59	6 64	260 52
»	709 75	37 18	36 66	2 80	17 39	803 76
409 70	1,687 14	682 76	228 79	494 02	795 15	6,248 41
13,187 64	58,613 36	17,084 14	10,059 58	9,790 47	15,560 17	155,992 04
1,093 01	51 76	»	»	»	»	3,455 19
»	»	»	»	»	»	6 60
»	800 »	800 »	»	»	600 »	17,200 »
»	»	»	90 65	»	»	90 65
19,293 91	65,386 45	34,214 43	10,783 99	69,212 46	64,001 05	348,590 53

PIÈCE A L'APPUI DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *M*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières. . . . .
— d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien . . . . .
— d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie. . . . .
Recettes accidentelles. . . . .
Abonnement des provinces, pour réparations d'entretien dans les prisons . . . . .
Banque de Belgique. Intérêts exigibles en 1845 . . . . .
Chemin de fer Rhénan. Intérêts exigibles en 1845 . . . . .

du trésor public (remboursements). *Exercice* 1845.

MONTANT.	*OBSERVATIONS.*
149,668 97	
»	
5,738 68	
297,080 03	Voir l'état de développement d'autre part
»	
»	
»	
452,487 68	

ANNEXE
A L'ÉTAT N° 1, LITT. *M*.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT des recettes diverses

Soldes de comptes.		
Versements par divers receveurs des contributions directes, douanes et accises, par suite de la vérification de leur comptabilité.	813 73	
Excédants versés pour obtenir liquidation de la Cour des Comptes, de dépenses faites sur crédits ouverts au Ministre des Travaux Publics pour le chemin de fer.	293 58	
		1,107 31
Remboursements et restitutions.		
Intérêts prescrits de l'emprunt, à 5 p. %, de 100,800,000 francs, des échéances des 1er mai et 1er novembre 1840, pour cause de non-payement après cinq années, et remboursement de la commission de payement allouée à raison desdits intérêts.	1,285 32	
— de l'emprunt, à 5 p. %, de 50,850,800 francs, échéances des 1er février et 1er août 1840	787 80	
Traitements, frais de route, vivres de campagne, rations de fourrages, perçus indûment.	2,048 64	
Perte d'objets de couchage, d'armes et de cartouches.	2,458 54	
Créance dite FRANÇAISE, perçue indûment.	155 45	
Indemnité de loyer perçue en double emploi, pour juin et juillet 1842, par un Directeur des postes	416 66	
		7,152 41
Produits extraordinaires et accidentels.		
Intérêts prescrits de l'emprunt, à 4 p. %, de 30,000,000 de francs, de l'échéance du 1er janvier 1840, pour cause de non-payement après cinq années.	40 »	
— non échus sur des bons du trésor rachetés pour compte de l'État . .	1,032 30	
— bonifiés sur les termes de payement arriérés de l'emprunt à 4 1/2 p. % de 1844.	4,042 52	
— de l'inscription au profit du trésor en dette active à 2 1/2 p. %, provenant de l'ancienne caisse de retraite et non réalisée, 2e semestre 1843, année 1844 et 1er semestre 1845.	46,744 89	
— provenant de l'ancien fonds d'agriculture, années 1843, 1844 et 1er semestre 1845.	132,275 »	
— payés par la banque de l'industrie à Anvers, à partir du 7 décembre 1839, sur les capitaux qui lui ont été avancés par le trésor . . .	70,400 »	
A REPORTER.	254,534 91	8,259 72

et accidentelles versées au trésor. Exercice 1845.

Report.	254,534	91	8,239	72
Droits de pont à l'écluse militaire d'Ostende pendant l'année 1844, et droits de passage des écluses du bassin et des écluses militaires à Ostende, au 4 janvier 1845.	2,029	09		
— de feu perçus au port d'Ostende pendant l'année 1844	8,470	74		
— d'emmagasinage de poudre à canon au fort St-Ferdinand	69	31		
Abonnement payé pour l'année 1844 par les provinces de Limbourg, de Hainaut, de Namur, de Luxembourg, de la Flandre occidentale, de Brabant et de Liége, pour l'entretien par les soins du Département de la Justice, des bâtiments et du mobilier des maisons d'arrêt	16,888	»		
			284,992	03
Recettes concernant des exercices clos.				
EXERCICE 1835.				
Subventions de guerre perçues en vertu de la loi du 28 décembre 1834, n° 972, combinée avec celle du 9 août 1835, n° 551, et renseignées dans les états fournis par l'administration de l'enregistrement pour la gestion 1844. . .	524	82		
EXERCICE 1839.				
Frais de perception des revenus provinciaux	2,455	38		
EXERCICE 1840.				
Frais de perception des revenus provinciaux	766	40		
EXERCICE 1841.				
Frais de perception des revenus provinciaux	2,283	66		
EXERCICE 1842.				
Frais de perception des revenus provinciaux	800	»		
			6,828	26
			297,080	03

ÉTAT N° 2.

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
IMPÔTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	
Foncier	18,359,750 »
Personnel	8,800,000 »
Patentes	2,800,000 »
Redevances sur les mines	132,300 »
Douanes	12,377,000 »
Droits de consommation sur les boissons distillées	970,000 »
Accises — Sel	4,650,000 »
Accises — Vins étrangers	2,200,000 »
Accises — Eau-de-vie étrangère	250,000 »
Accises — — indigène	4,000,000 »
Accises — Bières et vinaigres	6,820,000 »
Accises — Sucres	3,300,000 »
Accises — Timbres sur les quittances	»
Accises — — sur les permis de circulation	5,000 »
Droits de garantie des matières d'or et d'argent	150,000 »
Droits d'entrepôt, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers	180,000 »
Recettes extraordinaires et accidentelles	10,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Enregistrement	10,600,000 »
Greffe	300,000 »
Hypothèques	1,900,000 »
Successions	4,600,000 »
Timbres	5,000,000 »
Amendes	150,000 »
Indemnité payée par les miliciens, pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	60,000 »
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	200,000 »
Produit des examens	50,000 »
— des brevets d'invention	35,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires	1,000 »
Droits de naturalisation	»
A REPORTER.	85,900,050 »

pour l'exercice 1845, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1845.

VERSEMENTS faits PENDANT L'ANNÉE 1845.	RESTE A RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	*Observations.*
17,412,412 62	947,337 38	18,359,750 »	»	»	
8,053,087 27	914,235 09	8,967,322 36	167,322 36	»	
2,534,504 97	320,449 64	2,854,954 61	54,954 61	»	
133,929 86	3,830 29	137,760 15	5,460 15	»	
12,063,162 57	124,985 84	12,188,146 41	»	188,855 59	
978,304 25	10 »	978,314 25	8,314 25	»	
4,738,525 40	»	4,738,525 40	88,525 49	»	
2,023,750 26	1,049 74	2,024,800 »	»	175,200 »	
230,505 06	25 71	230,591 57	»	19,408 63	
4,063,107 78	6 22	4,063,114 »	63,114 »	»	
6,525,456 41	25 59	6,525,460 »	»	204,540 »	
2,612,665 17	»	2,612,665 17	»	687,534 85	
5,481 19	» 50	5,481 69	5,481 69	»	
1,077 98	1 »	1,078 98	»	5,921 02	
140,844 85	1 »	140,845 85	»	9,154 15	
122,523 16	22,108 54	144,631 70	»	55,568 30	
16,059 76	»	16,059 76	6,059 76	»	
10,138,274 59	»	10,138,274 59	»	461,725 61	
299,909 57	»	299,909 57	»	90 43	
1,657,574 26	»	1,657,574 26	»	242,625 74	
5,494,068 16	»	5,494,068 16	894,068 16	»	
2,929,567 11	»	2,929,567 11	»	70,632 89	
181,870 29	»	181,870 29	31,870 29	»	
50,743 69	»	50,743 69	»	9,256 31	
152,055 46	»	152,055 46	»	47,946 54	
52,257 67	»	52,257 67	2,257 67	»	
20,824 11	»	20,824 11	»	14,175 89	
»	»	»	»	1,000 »	
12,500 »	»	12,500 »	12,500 »	»	
82,644,659 96	2,354,071 54	84,978,731 50	1,359,915 45	2,201,233 95	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au 31*

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	85,900,050 »
PÉAGES.	
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	820,000 »
— de la Sambre canalisée.	500,000 »
— du canal de Charleroy	1,450,000 »
— du canal de Mons à Condé	61,000 »
— des droits de bacs et passages d'eau	100,000 »
— des barrières sur les routes de 1re et de 2me classe	2,000,000 »
TRAVAUX PUBLICS.	
Produits des postes	3,305,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	
Produits du chemin de fer	11,300,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation des rentes constituées	20,000 »
Capitaux du fonds de l'industrie	120,000 »
— de créances ordinaires.	50,000 »
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	330,000 »
Prix de ventes de domaines, en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire, ensuite de la loi du 28 décembre 1835, pour l'exécution de celle du 27 décembre 1822 et de la loi du 30 juin 1840	350,000 »
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de terre et de sable.	680,000 »
Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre	360,000 »
Intérêts des créances du fonds de l'industrie et de créances ordinaires	45,000 »
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	4,000 »
— volontaires	500 »
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin Officiel*	51,000 »
Prix à provenir de la vente de petites parcelles de biens domaniaux. Loi du 20 décembre 1842.	»
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	45,000 »
Intérêts de 13,458 obligations de l'emprunt de 30 millions de francs, à 4 p. %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier.	537,520 »
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	500,000 »
— de l'école vétérinaire et d'agriculture.	60,000 »
— des actes de commissariats maritimes.	30,000 »
— des droits de pilotage et du fanal	380,000 »
A REPORTER.	109,005,070 »

pour l'exercice 1845, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1845.

VERSEMENTS faits PENDANT L'ANNÉE 1845.	RESTE A RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE EN MOINS DE L'EVALUATION.	*Observations.*
82,044,659 06	2,334,071 54	84,978,731 50	1,539,915 45	2,261,235 93	
899,627 03	»	899,627 03	73,627 03	»	
654,927 07	»	654,927 67	154,927 07	»	
1,568,372 79	»	1,568,372 79	118,372 79	»	
65,422 85	»	65,422 85	4,422 85	»	
101,520 68	»	101,520 68	1,520 68	»	
1,887,581 39	»	1,887,581 39	»	112,418 61	
3,358,280 46	112,606 04	3,470,886 50	165,886 50	»	
12,322,055 18	72,603 22	12,395,256 40	1,095,256 40	»	
29,197 40	»	29,197 40	9,197 40	»	
71,721 01	»	71,721 01	»	48,278 99	
125,992 99	»	125,992 99	75,992 99	»	
555,795 95	»	555,795 95	3,795 95	»	
537,104 91	»	537,104 91	»	12,895 09	
862,520 46	»	862,520 46	182,520 46	»	
491,085 64	»	491,085 64	151,085 64	»	
67,474 53	»	67,474 53	22,474 53	»	
448 90	»	448 90	»	3,551 10	
91 97	»	91 97	»	408 03	
45,276 75	»	45,276 75	»	7,723 25	
53,247 55	»	53,247 55	53,247 55	»	
»	45,000 »	45,000 »	»	»	
557,520 »	»	557,520 »	»	»	
599,556 28	100,663 72	500,000 »	»	»	
71 05	59,928 95	60,000 »	»	»	
»	42,797 52	42,797 52	12,797 52	»	
»	533,993 62	533,993 62	153,993 62	»	
106,815,929 58	3,301,664 61	110,117,593 99	3,559,032 99	2,446,509 »	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	109,005,070 »
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes, etc.	2,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	80,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Recouvrement de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes.	50,000 »
Bénéfice éventuel, produit par la fonderie de canons à Liége, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger.	25,000 »
Avances faites par le Ministère des Finances.	
Frais de poursuites et d'instances ; frais de justice en matière forestière	10,000 »
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	145,000 »
Frais de perception faite pour le compte de tiers.	5,000 »
— — des provinces.	10,000 »
Remboursements et dégrèvements de contributions	»
Avances faites par le Ministère de la Justice.	
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	160,000 »
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	15,000 »
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.	
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	1,000 »
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.	18,000 »
Annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine	24,000 »
Remboursements divers	»
TRÉSOR PUBLIC.	
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	963,500 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien	200,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	15,000 »
Recettes accidentelles	150,000 »
Abonnement des provinces pour réparation d'entretien dans les prisons.	19,600 »
Banque de Belgique. Intérêts exigibles en 1845	40,000 »
Chemin de fer rhénan. — — en 1845	200,000 »
	111,138,170 »

pour l'exercice 1845, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1845.

VERSEMENTS faits PENDANT L'ANNÉE 1845.	RESTE A RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		*Observations.*
			EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	
100,815,020 58	3,301,664 61	110,117.593 99	3.559,052 99	2,446,509 »	
226 24	»	226 24	»	1,773 76	
37,016 57	42,383 45	80.000 »	»	»	
15,315 86	»	15,315 86	»	34,686 14	
»	»	»	»	25,000 »	
12,267 30	»	12,267 30	2,267 30	»	
134,432 59	»	134,432 59	»	10,567 41	
6,248 41	»	6,248 41	1,248 41	»	
»	10,000 »	10,000 »	»	»	
893 76	»	893 76	893 76	»	
155,992 04	»	155,992 04	»	4,007 96	
3,455 19	»	3,455 19	»	11,544 81	
6 60	»	6 60	»	993 40	
17,200 »	»	17,200 »	»	800 »	
90 65	»	90 65	»	23,909 35	
2,689 93	»	2,689 93	2,689 93	»	
149,668 97	815,831 03	965.500 »	»	»	
»	200,000 »	200,000 »	»	»	
5,738 68	9,261 32	15,000 »	»	»	
297,080 03	»	297,080 03	147,080 03	»	
»	19,600 »	19,600 »	»	»	
»	57,952 02	57,952 02	17,952 02	»	
»	111,600 »	111,600 »	»	88,400 »	
107,654,850 20	4,566,272 41	112,221,122 61	3,731,144 44	2,648,191 83	
			1,082,952 61		

DÉPENSES PUBLIQUES.

EXERCICE 1845.

ÉTAT N° 5.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Service de la dette.	I.			
Arrérages de l'inscription au grand livre des rentes créées sans désignation de capital, portée, au nom de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842	»	1	300,000 »	150,000 »
Annuité de l'inscription portée au même grand-livre, au profit du Gouvernement du royaume des Pays-Bas, en exécution du § 1er de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1842	»	2	846,560 »	423,280 »
Intérêts des capitaux inscrits au grand livre de la dette publique, à 2 ½ p. %, en exécution des §§ 2 à 6 inclus de l'art. 63 du même traité, ci. 5,502,640 78				
Intérêts du restant de l'inscription portée à ce grand-livre, en exécution du § 7 dudit art. 63 440,916 67	»	3	5,943,557 45	3,192,237 05
Frais relatifs à cette dette	»	4	5,000 »	2,334 50
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1836. 1,200,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 300,000 »	»	5	1,500,000 »	530,000 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt.	»	6	5,400 »	504 »
Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838. 1,525,524 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 508,508 »	»	7	2,034,032 »	792,212 50
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt.	»	8	31,000 »	7,998 54
À REPORTER.			10,664,549 45	5,098,566 59

de la Dette publique. Exercice 1845.

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845

CRÉDITS excedant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectues et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
150,000 »	150,000 »	»	
423,280 »	423,280 »	»	
2,751,320 40	3,192,237 05	»	
665 50	2,334 50	»	
970,000 »	530,000 »	»	
2,896 »	»	504 »	
1,241,819 50	792,212 50	»	
26,001 46	7,998 54	»	
5,565,982 86	5,098,062 59	504 »	

ÉTAT des payements faits pour le service de

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	10,664,549 45	5,098,566 50
Service de la dette (suite).	I (suite).			
Intérêts de l'emprunt de 86,040,000 francs, à 5 p. °/₀, autorisé par la loi du 26 juin 1840. . . . . 4,347,000 »				
	»	9	5,216,400 »	1,449,000 »
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. . . . . 869,400 »				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt.	»	10	130,000 »	14,490 »
Intérêts de l'emprunt de fr. 28,621,718 40 c^{s}, à 5 p. °/₀, autorisé par la loi du 29 septembre 1842. . . . . 1,431,085 92				
	»	11	1,717,303 10	477,028 64
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 286,217 18				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt.	»	12	45,000 »	4,770 28
Intérêts à 4½ p. °/₀, sur un capital de 95,722,000 francs, montant approximatif des obligations dont l'émission est autorisée par la loi du 21 mars 1844 (*Bull. offic.* n° 42). . . 4,307,490 »				
	»	13	5,264,710 »	»
Dotation de l'amortissement de cette dette . . . . . 957,220 »				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de la même dette (art. 2 de la loi du 21 mars 1844).	»	14	15,000 »	»
Intérêts de l'emprunt de 84,656,000 francs, à 4½ p. °/₀, autorisé par la loi du 22 mars 1844 (*Bull. offic.* n° 44), ci. 3,809,520 »				
	»	15	4,232,800 »	»
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. . . . . 423,280 »				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt.	»	16	15,000 »	»
A REPORTER.	. . .	. . .	27,298,762 55	7,043,855 51

la Dette publique (suite). *Exercice* 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE À justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
5,565,982 86	5,098,062 50	504 »	
3,767,400 »	1,449,000 »	»	
115,510 »	14,490 »	»	
1,240,274 46	477,028 04	»	
40,229 72	4,770 28	»	
5,264,710 »	»	»	
15,000 »	»	»	
4,232,800 »	»	»	
13,000 »	»	»	
20,254,907 04	7,043,351 51	504 »	

ÉTAT des payements faits pour le service de

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	27,298,762 55	7,043,855 51
Service de la dette (suite).	I (suite).			
Intérêts à 3 p. %, sur 7,000,000 de francs, montant approximatif des obligations à créer, pour payement des indemnités pour pertes causées par les événements de guerre de la révolution.	»	17	210,000 »	»
Frais relatifs à l'émission et au payement des intérêts des mêmes obligations.	»	18	5,000 »	»
Intérêts et frais présumés de la dette flottante, sur une émission éventuelle de 5,000,000 de francs	»	19	150,000 »	4,705 37
Intérêts de la dette viagère	»	20	5,714 30	»
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée. . .	»	21	12,500 »	10,323 43
Indemnité de reprise à payer à la société concessionnaire du canal de Bruxelles à Charleroy, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre cette société et le Gouvernement	»	22	661,375 66	661,375 66
Indemnité annuelle pour travaux à exécuter au canal de Terneuzen (art. 20, § 6, et art. 23 du traité du 5 novembre 1842), 25,000 florins.	»	23	52,910 05	26,455 02
Rachat des droits de fanal mentionnés au § 2 de l'article 18 du traité du 5 novembre 1842 (10,000 florins).	»	24	21,164 02	»
A REPORTER.	. . .	. . .	28,417,426 58	7,746,714 99

la Dette publique (suite). *Exercice* 1845.

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
20,254,907 04	7,043,351 51	504 »	
210,000 »	»	»	
5,000 »	»	»	
145,294 63	4,705 37	»	
5,714 30	»	»	
2,176 57	»	10,323 43	
»	661,375 66	»	
26,455 03	26,455 02	»	
21,164 02	»	»	
20,670,711 59	7,735,887 56	10,827 43	

ÉTAT des payements faits pour le service de

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	28,417,426 58	7,746,714 99
Rémunérations.	II.			
Anciennes pensions ecclésiastiques tiercées . . . . . 270,000 »				
Pensions civiles et autres accordées avant 1830 . . . . . 136,000 »				
— civiques . . . . . 184,000 »				
— militaires . . . . . 1,940,000 »				
— de l'ordre de Léopold. . . . . 25,000 »	»	1	3,099,640 »	2,272,115 88
— des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite. 330,000 »				
Arriérés de pensions de toute nature pour des exercices clôturés . . . . . 5,000 »				
Suppléments de pension aux officiers belges qui ont fait partie de l'armée des Pays-Bas aux Indes Orientales . . . a). 11,640 »				
Remboursement à faire au trésor néerlandais, en exécution du § 7 de l'art. 68 du traité du 5 novembre 1842, pour arrérages de pensions, du 1er janvier au 31 décembre 1845	»	2	36,402 12	»
Traitements d'attente (*wachtgelden*) . . . . . 30,000 »				
Traitements ou pensions supplémentaires (*toelagen*) . . . 40,700 »	»	3	85,300 »	58,096 »
Secours annuels (*jaerlykscke onderstanden*). . . . . 5,600 »				
Arriéré des suppléments de pension aux officiers belges qui ont fait partie de l'armée des Pays-Bas aux Indes Orientales.	»	4	b) 35,400 »	»
Fonds de dépôt.	III.			
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses de l'État, pour la garantie de leurs gestions respectives, par des fonctionnaires comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, par des préposés de l'administration du chemin de fer, des courtiers, etc., et par des contribuables, etc., pour sûreté du payement des droits de douanes, accises, etc. 340,000 »				
Arriérés d'intérêts sur des exercices clôturés . . . . . 5,000 »	»	1	345,000 »	170,159 03
Intérêts des consignations faites dans les caisses du trésor public de l'État. .	»	2	70,000 »	»
Intérêts et remboursements des consignations antérieures au 1er octobre 1830.	»	3	15,000 »	»
Totaux.	. . .	. . .	32,104,168 70	10,247,085 90

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
20,070,711 59	7,735,887 56	10,827 45	
827,524 12	1,392,798 41	879,317 47	*a)* Ce crédit a été ouvert par l'art. 8 de la loi du 19 mai 1845, *Moniteur* n° 141.
56,402 12	»	»	
27,204 »	38,225 67	19,870 33	
35,400 »	»	»	*b)* Même loi.
174,840 97	86,669 15	85,489 88	
70,000 »	»	»	
15,000 »	»	»	
21,857,082 80	9,253,580 79	993,505 11	Le Budget de la Dette publique a été fixé, par la loi du 17 décembre 1844, n° 207, à la somme de fr. 32,057,128 70 c^{s}.

ÉTAT N° 4.

ÉTAT des payements faits pour le

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Liste civile.	I.	Unique.	2,751,322 75	2,751,322 75
Sénat	II.	Id.	24,000 »	22,500 »
Chambre des Représentants	III.	Id.	393,450 »	362,211 90
Cour des Comptes.	IV.			
Membres de la Cour	»	1	*a)* 50,693 10	50,693 10
Personnel des bureaux	»	2	71,000 »	67,056 78
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,000 »	16,000 »
Pensions.	»	4	1,200 »	»
TOTAUX.			5,308,565 85	5,269,784 53

service des Dotations. Exercice 1845.

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	2,751,322 75	»	
1,500 »	22,500 »	»	
31,238 10	285,117 19	79,094 71	
»	50,403 10	290 »	*a)* Par la loi du 27 décembre 1845, *Moniteur* n° 364, il a été alloué un crédit supplémentaire de fr. 7,306 90 c., pour le traitement des membres de la Cour pendant les 6 derniers mois de 1845.
5,943 22	66,765 62	291 16	
900 »	16,000 »	»	
1,200 »	»	»	
38,781 32	3,190,108 66	79,675 87	Le Budget des Dotations a été fixé, par la loi du 17 décembre 1844, n° 207, à la somme de fr. 3,301,565 85 c.

ÉTAT N° 5.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	166,000 »	160,805 01
Matériel.	»	3	20,000 »	17,857 38
Frais d'impression des recueils statistiques	»	4	3,500 »	904 83
Frais de route et de séjour.	»	5	6,000 »	3,491 90
Ordre judiciaire.	II.			
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	*a*) 235,900 »	175,550 »
— (*Matériel*)	»	2	4,500 »	3,776 20
Cours d'appel (*Personnel*).	»	3	*b*) 581,000 »	425,075 »
— (*Matériel*)	»	4	47,000 »	47,000 »
Tribunaux de première instance et de commerce	»	5	*c*) 938,946 66	672,533 33
Justices de paix et tribunaux de police	»	6	*d*) 418,120 »	277,436 66
Justice militaire.	III.			
Haute cour militaire (*Personnel*)	»	1	63,320 »	55,067 74
— (*Matériel*)	»	2	5,000 »	5,000 »
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	41,253 »	28,002 »
Frais de justice.	IV.			
Frais d'instruction et d'exécution	»	1	679,000 »	189,709 92
Indemnité pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes les expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques.	»	2	1,000 »	1,000 »
Palais de justice.	V.			
Constructions, réparations et loyer de locaux	»	1	75,000 »	9,945 66
Supplément de subside à verser dans la caisse communale de Gand, à cause de la construction du palais de justice, à charge par la province de fournir pareille somme	»	2	50,000 »	»
À REPORTER.			3,356,539 66	2,094,135 63

du Ministère de la Justice. Exercice **1845.**

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
5,194 99	160,023 01	782 »	
2,162 62	17,857 38	»	
2,595 17	904 83	»	
2,508 10	5,491 90	»	
60,550 »	175,550 »	»	*a, b, c, d)* Par la loi du 30 décembre 1845, *Moniteur* n° 1, il a été ouvert un crédit supplémentaire de 281,000 francs, pour payer pendant les 6 derniers mois de 1845, l'augmentation de traitement des membres de l'ordre judiciaire, votée par la loi du 20 mai 1845.
725 80	3,776 20	»	
155,925 »	424,475 44	599 56	Ce crédit est réparti comme suit :
»	17,375 »	29,625 »	Au chapitre II, article 1 . . . . . 1,000 »
266,413 55	649,642 16	22,891 17	— — 3 . . . . . 38,000 »
140,685 34	245,795 82	33,640 84	— — 5 . . . . . 106,000 »
			— — 6 . . . . . 136,000 »
			TOTAL. . . . . 281,000 »
8,252 26	41,495 25	15,572 49	
»	5,000 »	»	
15,251 »	28,002 »	»	
489,290 08	133,754 95	55,954 97	
»	750 »	250 »	
65,054 34	9,284 »	661 66	
50,000 »	»	»	
1,262,404 03	1,936,157 94	157,977 69	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	3,356,550 66	2,094,135 63
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.			
Impression du *Bulletin Officiel*	»	1	23,500 »	8,314 39
— du *Moniteur*	»	2	70,000 »	68,327 64
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation*	»	3	*a*) 4,700 »	2,795 20
Pensions et secours.	VII.			
Pensions	»	1	180,000 »	119,466 20
Secours à des magistrats ou à des veuves et familles de magistrats qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	12,000 »	12,000 »
Secours à des employés ou à des veuves et familles d'employés dépendant du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas	»	3	3,000 »	1,800 »
Cultes.	VIII.			
Clergé supérieur du culte catholique et professeurs des séminaires, bourses et demi-bourses affectées aux séminaires	»	1	403,822 39	328,041 36
Clergé inférieur du culte catholique	»	2	3,252,224 61	2,393,992 51
Subsides pour les édifices servant aux cultes.	»	3	444,000 »	388,392 08
Culte protestant	»	4	57,900 »	51,205 92
— israélite	»	5	11,000 »	8,900 »
Cultes divers, pensions et secours	»	6	154,000 »	120,528 80
Établissements de bienfaisance.	IX.			
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	»	1	20,000 »	12,220 87
A REPORTER.	. . .	. . .	7,992,686 66	5,610,118 60

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* **1845.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	**RESTE** à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
1,202,404 03	1,036,157 94	157,977 09	
15,185 61	7,293 45	1,020 94	
1,672 36	67,415 88	911 76	
1,904 80	2,795 20	»	*a)* Par la loi du 30 décembre 1845, *Moniteur* n° 1, il a été alloué un crédit supplémentaire de 1,900 francs, pour la dépense occasionnée par la publication des *Tables décennales du Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation.*
60,535 80	68,982 57	50,485 65	
»	12,000 »	»	
1,200 »	1,800 »	»	
75,781 03	304,866 77	23,174 59	
858,232 10	1,066,840 98	727,151 53	
55,607 92	353,595 53	34,098 55	
6,696 08	39,555 46	11,848 46	
2,100 »	8,426 88	475 12	
53,471 20	69,218 80	51,310 »	
7,779 15	8,601 56	3,619 31	
2,382,568 06	4,547,149 02	1,062,969 58	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	7,992,686 66	5,610,118 60
Établissements de bienfaisance (suite).	IX (suite).			
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés	»	2	120,000 »	76,501 23
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	3	175,000 »	1,996 40
Subsides : 1° pour l'organisation du patronage pour les condamnés libérés; 2° pour l'établissement et le soutien des maisons de refuge destinées aux condamnés libérés et aux personnes qui veulent abandonner la voie du vice et de l'immoralité; 3° pour venir en aide aux institutions qui forment des sujets propres au service des prisons, des dépôts de mendicité et d'autres établissements de bienfaisance	»	4	30,000 »	30,000 »
Prisons.	X.			
SECTION 1re. — *Service domestique.*				
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus; frais d'habillement et de couchage des gardiens, et gratifications aux détenus.	»	1	1,135,000 »	660,536 49
Traitement des employés attachés au service domestique	»	2	364,325 »	361,683 12
Récompenses à accorder aux employés, pour conduite exemplaire et actes de dévouement	»	3	3,000 »	900 »
Frais d'impressions et de bureau	»	4	23,000 »	22,994 65
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	644,000 »	140,634 02
A REPORTER.	. . .	. . .	10,487,011 66	6,905,364 51

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1845.

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Compte.	*OBSERVATIONS.*
2,582,568 06	4,547,140 02	1,062,960 58	
45,498 77	59,166 10	17,355 13	
173,003 60	172 70	1,823 70	
»	30,000 »	»	
474,465 51	544,749 92	115,786 57	
2,641 88	302,653 29	59,029 83	
2,100 »	900 »	»	
5 35	22,687 96	306 69	
503,365 98	116,248 09	24,385 93	
3,581,647 15	5,623,727 08	1,281,657 45	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	10,487,011 66	6,905,564 51
Prisons (suite).	X (suite).			
SECTION 2. — *Service des travaux.*				
Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	»	6	700,000 »	462,915 52
Gratifications aux détenus	»	7	170,000 »	158,200 »
Frais d'impressions et de bureau	»	8	8,000 »	6,297 23
Traitement et tantièmes des employés	»	9	85,500 »	72,260 19
Frais de police.	XI.			
Service des passe-ports	»	1	20,000 »	20,000 »
Autres mesures de sûreté publique	»	2	48,000 »	48,000 »
Dépenses imprévues.	XII.	Unique.	6,500 »	5,558 49
Solde de dépenses arriérées, concernant des exercices dont les Budgets sont clos	XIII.	Id.	20,000 »	19,055 17
TOTAUX	. . .	. . .	11,545,011 66	7,697,649 11

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	OBSERVATIONS.
3,581,647 15	5,023,727 08	1 281,637 45	
237,086 48	420,368 75	42,544 70	
11,800 »	158.200 »	»	
1,702 77	5,845 15	452 10	
13,259 81	63,351 20	8,908 99	
»	20,000 »	»	
»	48,000 »	»	
941 51	4,038 42	1,520 07	
944 83	19,055 17	»	
3,847,562 55	6,362,585 73	1,335,063 38	Le Budget de la Justice a été fixé par la loi du 28 décembre 1844, n° 215, à la somme indiquée ci-contre.

ÉTAT N° 6.

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	62,000 »	60,433 27
Frais des commissions d'examen	»	3	2,000 »	»
Pensions à accorder à des fonctionnaires, employés et gens de service	»	4	12,800 »	9,538 50
Matériel	»	5	32,000 »	30,239 94
Achat de décorations de l'ordre de Léopold	»	6	10,000 »	10,000 »
Traitement des agents politiques.	II.			
Autriche	»	1	40,000 »	39,305 48
Confédération Germanique	»	2	40,000 »	40,000 »
France	»	3	60,000 »	60,000 »
Grande-Bretagne	»	4	80,000 »	61,305 52
Pays-Bas	»	5	50,000 »	50,000 »
Italie	»	6	40,000 »	36,888 83
Prusse	»	7	50,000 »	50,000 »
Turquie	»	8	40,000 »	38,409 94
Brésil	»	9	21,000 »	16,250 »
Danemarck	»	10	15,000 »	15,000 »
Espagne	»	11	15,000 »	14,166 66
États-Unis	»	12	25,500 »	21,533 33
Grèce	»	13	15,000 »	15,000 »
Hanovre, villes libres et anséatiques de Hambourg, Brême et Lubeck	»	14	15,000 »	15,675 »
Portugal	»	15	15,000 »	15,000 »
Sardaigne	»	16	15,000 »	15,000 »
Suède	»	17	15,000 »	15,000 »
A REPORTER			691,500 »	647,836 47

Ministère des Affaires Étrangères. Exercice 1845.

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Compte.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
1,566 73	60,126 29	306 98	
2,000 »	»	»	
3,261 50	6,359 »	3,179 50	
1,760 06	29,578 51	661 43	
»	10,000 »	»	
694 52	38,979 05	326 43	
»	39,945 77	54 23	
»	59,844 38	155 62	
18,694 48	54,786 63	6,518 89	
»	49,987 50	12 50	
3,111 17	36,206 65	682 18	
»	49,945 83	54 17	
1,500 06	38,445 76	54 18	
4,750 »	16,250 »	»	
»	14,855 84	144 16	
853 54	13,953 12	213 54	
3,966 67	19,691 67	1,841 66	
»	10,000 »	5,000 »	
1,525 »	13,675 »	»	
»	14,900 »	100 »	
»	14,975 »	25 »	
»	14,975 »	25 »	
45,465 53	628,481 »	19,355 47	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	691,300 »	647,856 47
Traitement des agents consulaires, et indemnités à quelques agents non rétribués.	III.	Unique	110,000 »	104,491 67
Frais de voyage des agents du service extérieur et d'administration centrale, frais de courriers, estafettes et courses diverses	IV.	Id.	70,000 »	56,357 70
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	V.	Id.	75,000 »	73,800 57
Missions extraordinaires, traitement des agents politiques et consulaires en inactivité, et dépenses imprévues	VI	Id	40,000 »	40,000 »
TOTAUX.	. . .	. . .	986,300 »	922,466 41

Ministère des Affaires Étrangères (suite). *Exercice* 1845.

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
45,463 53	628,481 »	10,355 47	
5,508 33	103,043 34	1,448 33	
13,062 30	50,593 77	5,743 93	
1,199 43	72,033 34	1,767 23	
»	39,967 73	32 27	
63,833 59	894,119 18	28,347 23	Le Budget des Affaires Étrangères a été fixé par la loi du 21 décembre 1844, n° 212, à la somme indiquée ci-contre.

ÉTAT N° 7.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Personnel	»	1	6,050 »	5,999 88
Matériel	»	2	3,500 »	3,023 08
Bâtiments de guerre.	II.			
Personnel	»	1	297,471 »	»
Vivres	»	2	148,000 »	64,466 79
Feu, lumière et entretien	»	3	62,320 »	34,235 45
Équipement d'un brick	»	4	33,000 »	28,214 20
Magasin de la marine	III.	Unique.	11,200 »	8,582 37
Pilotage	IV.	Id.	350,520 »	41,281 55
Service des bateaux à vapeur de l'Escaut	V.	Id.	58,758 »	59,525 92
Police maritime	VI.	Id.	30,000 »	2,200 28
Secours maritime (sauvetage)	VII.	Id.	16,500 »	80 09
Pensions civiles et secours	VIII.	Id.	14,400 »	3,187 71
Crédits ouverts au Ministère de la Marine, pour le personnel et le matériel des bâtiments de guerre, etc., à charge d'en rendre compte			»	695,000 »
TOTAUX			1,031,719 »	925,797 32
Fonds spécial.				
Crédit ouvert par la loi du 9 juillet 1845, *Moniteur* n° 196, pour l'acquisition de 3 paquebots, à l'effet d'établir entre la Belgique et l'Angleterre un service de paquebots à vapeur, pour le transport des voyageurs et des dépêches. Cette dépense sera couverte au moyen d'une émission de bons du trésor.			1,000,000 »	»
TOTAUX			2,031,719	925,797 32

du Ministère de la Marine. Exercice **1845.**

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
50 12	5,071 22	28 66	
476 92	3,025 08	»	
297,471 »	»	»	
83,533 21	51,089 25	12,477 54	
28,084 55	22,297 76	11,957 69	
4,785 80	28,214 20	»	
2,617 65	6,961 10	1,621 27	
309,238 45	35,992 99	5,288 56	
19,232 08	39,375 92	150 »	
27,799 72	2,012 53	187 75	
16,419 91	80 09	»	
11,212 29	2,031 25	1,156 46	
800,921 68		32,847 93	
695,000 »	»	695,000 »	
105,921 68	197,949 39	727,847 93	Le Budget de la Marine a été fixé par la loi du 11 février 1845, n° 12, à la somme indiquée ci-contre.
1,000,000 »	»	»	
1,105,921 68	197,949 39	727,847 93	

ÉTAT N° 8.

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	173,650 »	168,423 53
Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, chauffage et éclairage, etc.	»	3	22,000 »	21,536 17
Annales des travaux publics.	»	4	9,600 »	3,040 66
Ameublement de l'hôtel du Ministère	»	5	6,400 »	4,714 51
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale	»	6	8,000 »	2,086 40
Ponts et chaussées, canaux et rivières, poldres, ports et côtes, bâtiments civils, personnel des ponts et chaussées.	II.			
SECTION 1re. — PONTS ET CHAUSSÉES.				
Entretien et amélioration des routes, construction de routes nouvelles, salaire des préposés aux ponts à bascule, études de projets, impressions . . .	»	1	2,697,400 »	1,530,579 57
Plantations	»	2	50,000 »	22,915 81
SECTION 2. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDRES.				
Canal de Gand au Sas-de-Gand.				
Travaux.	»	3	39,595 »	20,245 85
Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.				
Travaux.	»	4	65,000 »	58,777 39
Canal de Pommerœul à Antoing.				
Travaux.	»	5	96,489 »	27,000 »
Sambre canalisée.				
Travaux.	»	6	120,412 »	62,164 80
Personnel des services désignés aux articles 3, 4, 5 et 6.	»	7	72,767 50	69,853 38
A REPORTER.			3,382,311 50	1,812,355 87

Ministère des Travaux publics. Exercice **1845.**

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
5,226 47	151,399 79	17,023 74	
463 83	20,828 36	707 81	
6,559 34	2,340 66	700 »	
1,685 49	4,439 51	275 »	
5,913 60	1,806 30	280 10	
1,366,820 63	954,548 24	376,031 13	
27,084 19	19,508 31	3,407 50	
19,349 15	20,243 85	»	
6,222 61	58,777 39	»	
69,489 »	27,000 »	»	
58,247 20	48,164 80	14,000 »	
2,914 12	52,810 »	17,043 38	
1,569,975 63	1,582,867 21	429,468 66	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	3,382,311 50	1,812,335 87
SECTION 2. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, ETC. (suite).	II (suite).			
Canal de Bruxelles à Charleroy.				
Travaux.	»	8	97,800 »	30,879 96
Personnel	»	9	42,839 »	41,836 83
Service de l'Escaut.				
Travaux.	»	10	68,769 62	14,357 27
Personnel	»	11	15,472 50	14,171 94
Service de la Lys.				
Travaux.	»	12	57,900 »	22,229 49
Personnel	»	13	5.240 »	5,240 »
Service de la Meuse dans les provinces de Liége et de Namur.				
Travaux.	»	14	220,000 »	62,991 11
Personnel	»	15	20,800 »	16,950 »
Service de la Meuse dans le Limbourg.				
Travaux.	»	16	145,200 »	79,140 »
Personnel	»	17	4,800 »	3,487 50
Service de la Dendre.				
Travaux.	»	18	10,500 »	4,542 50
Personnel	»	19	8,750 »	8,472 57
Service du Ruppel, de la Dyle et du Demer.				
Travaux.	»	20	125,950 »	5,450 »
Personnel	»	21	1,300 »	1,200 »
Travaux aux voies navigables de second ordre; frais d'étude et de levée de plans; achats et réparations d'instruments.	»	22	40,000 »	32,858 33
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée du Demer. . . .	»	23	60,000 »	2,863 13
— — — — de la Senne . . .	»	24	32,000 »	1,040 »
Quatrième quart, de la part de l'État, dans les travaux d'amélioration de la navigation de Bruges vers Dunkerque, et de l'écoulement des eaux . . .	»	25	72,060 »	27,123 47
A REPORTER.	. . .	. . .	4,409,092 62	2,187,149 77

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS*
1,569,975 63	1,382,867 21	429,468 66	
66,020 04	21,767 46	9,112 50	
1,002 17	38,791 02	3,045 81	
54,412 35	13,813 30	543 88	
1,300 50	10,687 92	3,484 02	
55,670 51	17,740 84	4,488 65	
»	3,930 »	1,510 »	
157,008 80	54,944 75	8,046 36	
3,850 »	13,100 »	3,850 »	
66,060 »	79,140 »	»	
1,312 50	2,550 »	937 50	
5,957 70	4,542 30	»	
277 45	6,242 50	2,230 07	
118,500 »	5,450 »	»	
100 »	900 »	300 »	
7,161 67	30,147 33	2,691 »	
57,136 87	»	2,863 15	
30,960 »	600 »	440 »	
44,956 53	15,961 80	11,161 67	
2,222,542 85	1,703,176 52	483,973 25	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	4,409,692 02	2,187,149 77
SECTION 2. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, ETC. (suite).	II (suite).			
Service des canaux de Gand à Ostende.				
Travaux.	»	26	68,933 »	32,227 53
Personnel	»	27	6,604 51	5,259 52
Service du canal de Mons à Condé.				
Travaux.	»	28	28,284 »	570 »
Personnel	»	29	13,800 »	11,596 23
Service du canal de la Campine (1re section).				
Travaux d'entretien	»	30	10,000 »	»
Personnel	»	31	4,200 »	4,200 »
Service des bacs et bateaux de passage.	»	32	20,000 »	14,020 »
Service des polders.				
Travaux.	»	33	25,000 »	6,759 50
Personnel	»	34	1,000 »	»
SECTION 3. — PORTS D'OSTENDE ET DE NIEUPORT, CÔTE DE BLANKENBERGHE.				
Port d'Ostende.	»	35	57,564 67	26,568 95
— de Nieuport	»	36	17,666 67	»
Côte de Blankenberghe. — Travaux	»	37	87,690 49	63,919 98
Personnel des ports et côtes.	»	38	16,917 82	15,023 28
Phares et fanaux. — Entretien	»	39	750 »	»
SECTION 4. — BÂTIMENTS CIVILS.				
Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices et monuments de l'État. .	»	40	52,600 »	13,026 49
Constructions nouvelles, et construction d'une salle et dépendances pour la tenue des séances du Sénat	»	41	70,000 »	10,278 88
SECTION 5. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.				
Traitement des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, indemnités et dépenses éventuelles, frais des jurys d'examen de l'école du génie civil, voyages des élèves	»	42	451,800 »	417,565 50
A REPORTER.	. . .	. . .	5,342,303 78	2,828,163 63

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* **1845.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
2,222,542 85	1,703,176 52	483,973 25	
16,705 47	38,636 56	15,590 97	
1,344 99	3,657 14	1,602 38	
27,714 »	570 »	»	
2,205 77	8,850 »	2,746 23	
10,000 »	»	»	
»	3,150 »	1,050 »	
5,980 »	14,020 »	»	
18,240 50	6,749 50	10 »	
1,000 »	»	»	
50,795 72	1,138 95	25,430 »	
17,066 67	»	»	
23,770 51	63,919 98	»	
1,894 54	11,213 92	3,809 36	
750 »	»	»	
39,573 51	12,598 09	628 40	
59,721 12	»	10,278 88	
34,256 50	322,841 76	94,721 74	
2,514,140 15	2,190,522 42	637,841 21	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	5,542,303 78	2,828,163 63
Chemin de fer et postes.	III.			
SECTION 1re. — CHEMIN DE FER.				
§ 1er. *Administration générale.*				
Traitement et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service. .	»	1	216,000 »	190,505 29
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	»	2	146,000 »	141,349 66
§ 2. *Service de l'entretien des routes et stations.*				
Traitement et indemnités des fonctionnaires et employés.	»	3	122,125 »	116,380 14
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	»	4	1,097,000 »	47,921 12
Renouvellement de billes et fers.	»	5	560,000 »	272,572 87
§ 3. *Service de locomotion et d'entretien du matériel.*				
Traitement et indemnités des fonctionnaires et employés.	»	6	127,000 »	117,301 89
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	»	7	2,785,000 »	1,263,376 21
§ 4. *Service des transports.*				
Traitement et indemnités des fontionnaires, employés et gardes-convois. .	»	8	578,500 »	328,017 79
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, indemnités pour pertes et avaries . .	»	9	573,000 »	7,393 55
§ 5. *Frais de perception.*				
Traitement et indemnités des fonctionnaires et employés.	»	10	198,500 »	156,498 21
Loyer de locaux	»	11	7,800 »	4,769 84
A REPORTER.	. . .	. . .	11,353,228 78	5,474,340 20

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1845.

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Compts.	*OBSERVATIONS.*
2,514,140 15	2,100,322 42	637,841 21	
25,434 71	173,644 43	16,920 86	
4,650 34	136,441 39	4,908 27	
5,744 86	109,621 08	6,759 06	
1,049,078 88	25,750 79	24,170 53	
37,427 13	256,416 11	16,156 76	
9,698 11	108,370 40	8,951 49	
1,521,623 79	1,141,779 05	121,597 16	
50,452 21	302,198 53	25,849 26	
565,606 45	7,044 35	349 20	
42,001 79	149,123 79	7,374 42	
3,030 16	4,769 84	»	
5,878,888 58	4,603,482 18	870,858 02	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRESOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	11,353,228 78	5,474,340 20
Chemin de fer et postes (suite).	III (suite).			
SECTION 2. — POSTES.				
Personnel des postes	»	12	900,000 »	844,367 70
Matériel.	»	13	420,546 »	335,939 56
Subvention pour l'établissement de deux nouvelles communications par semaine entre Ostende et Douvres.	»	14	40,000 »	»
Frais de construction de voitures destinées au service des postes sur le chemin de fer.	»	15	20,000 »	8,400 »
Mines.	IV.			
Conseil des mines. — Traitements, frais de route et indemnités, mobilier, fournitures de bureau	»	1	45,000 »	42,373 65
Traitement des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, jurys d'examen et voyages des élèves des mines	»	2	172,000 »	161,269 48
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement	»	3	45,000 »	44,595 40
Impressions, achat de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et de mémoires, essais et expériences . . .	»	4	10,000 »	2,850 06
Pensions	V.			
Pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux publics, depuis le 1er octobre 1830. 34,579 76 Pensions à accorder éventuellement pendant l'année 1845 . . 5,420 24	»	Unique.	40,000 »	35,910 »
Secours.	VI.			
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension.	»	Unique.	3,000 »	2,525 »
A REPORTER.	. . .	. . .	13,049,374 78	6,952,569 05

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
5,878,888 58	4,603,482 18	870,858 02	
55,632 30	672,120 04	172,247 66	
84,606 44	246,047 75	80,891 81	
40,000 »	»	»	
11,660 »	8,400 »	»	
3,226 35	42,000 93	282 72	
10,730 52	125,577 85	37,891 65	
406 60	823 40	43,770 »	
7,149 94	2,850 06	»	
4,090 »	17,069 25	18,840 75	
475 »	2,025 »	500 »	
6,096,805 73	5,718,286 44	1,234,282 61	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	13,049,374 78	6,952,569 05
Dépenses imprévues.	VII	Unique.	50,000 »	17,490 51
Montant des payements faits en déduction de la somme de 250,000 francs qui restait encore due à la société concessionnaire de la canalisation de la Sambre, sur le prix de rétrocession de sa concession (art. 10, § 2, de la transaction du 15 avril 1835, approuvée par la loi du 26 septembre 1835; et, pour les voies et moyens, art. 3, § 2, de la loi du 18 juin 1836, n° 527, autorisant un emprunt de 50 millions).	. . .	. . .	*a)* 114,682 66	114,682 66
Crédits ouverts au Ministère des Travaux publics, pour dépenses relatives au chemin de fer, à l'entretien des routes, rivières, etc., à charge d'en rendre compte	. . .	. . .	»	5,414,571 »
TOTAUX.	. . .	. . .	13,194,057 44	10,499,313 02

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1845.

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	OBSERVATIONS.
6,090,805 75	5,718,286 44	1,234,282 61	
12,509 69	16,501 21	989 10	
»	114,682 66	»	*a)* Les payements ont eu lieu comme suit, savoir : Le 13 février 1845 . . . . . fr. 8,673 65 Le 24 avril — . . . . . 6,009 01 Le 17 juillet — . . . . . 100,000 » TOTAL. 114,682 66
6,103,315 42		1,235,271 71	
3,414,571 »	»	3,414,571 »	
2,694,744 42	5,849,470 51	4,649,842 71	Le Budget des Travaux publics a été fixé par la loi du 16 avril 1845, *Moniteur* n° 100, à la somme de fr. 13,079,374 78 c.

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Fonds spéciaux.				
Crédit ouvert par la loi du 7 mars 1845, *Moniteur* n° 67, à l'effet de rétablir, d'une manière sûre et permanente, la circulation sur la section du chemin de fer de Louvain à Tirlemont	. . .	. . .	300,000 »	82,411 »
Cette dépense sera couverte au moyen d'une émission de bons du trésor.				
Crédit ouvert par la loi du 6 avril 1845, *Moniteur* n° 100, pour construire, avec le concours des riverains, dans les termes des articles 2 et 7 de la loi du 10 février 1843, un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine.	. . .	. . .	1,040,000 »	343,209 59
Cette dépense sera provisoirement couverte au moyen de bons du trésor, à émettre au fur et à mesure des payements à effectuer pour les travaux qui seront exécutés.				
Crédit de 7,960,000 francs, ouvert par la loi du 15 avril 1845, *Moniteur* n° 106,				
1° Pour travaux aux chemins de fer de l'État.				
Savoir :				
Doubles voies . . . . . 3,175,840 »				
Bâtiments et dépendances des stations. . . . . 2,898,960 »	. . .	. . .	6,309,800 »	149,966 60
Jonctions de la station de Gand au canal de Terneuzen et à l'entrepôt, sans qu'en aucun cas la part contributive de l'État puisse excéder cette somme . . . . . 235,000 »				
2° Pour l'extension du matériel d'exploitation des chemins de fer	. . .	. . .	1,050,200 »	839,264 40
Ces dépenses seront couvertes de la même manière que celle qui précède.				
A REPORTER.	. . .	. . .	9,300,000 »	1,414,851 59

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* **1845.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	**RESTE** à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
217,589 »	82,411 »	»	
696,790 41	356,240 »	6,969 59	
6,159,853 40	108,063 15	41,903 47	
810,955 60	210,723 10	628,541 50	
7,885,148 41	757,457 25	677,414 56	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	9,300,000 »	1,414,851 59
Fonds spéciaux (suite).				
Crédit ouvert par la loi du 16 mai 1845, *Moniteur* n° 140, pour la construction d'un canal de navigation latéral à la Meuse, de Liége vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc	. . .	. . .	3,500,000 »	11,650 »
Cette dépense sera provisoirement couverte au moyen d'une émission de bons du trésor.				
Crédit ouvert par la loi du 24 septembre 1845, *Moniteur* n° 269, pour la continuation des travaux du canal de la Campine, décrété par les lois du 29 septembre 1842 et du 10 février 1843.	. . .	. . .	950,000 »	433,141 47
Cette dépense sera couverte au moyen d'une émission de bons du trésor.				
TOTAUX.	. . .	. . .	13,750,000 »	1,859,623 06

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1845.

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Compts.	*OBSERVATIONS.*
7,885,148 41	737,437 25	677,414 36	
3,488,370 »	5,630 »	6,000 »	
516,858 53	384,163 67	48,977 80	
11,890,376 94	1,127,230 90	732,392 16	

ÉTAT N° 9.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	19,250 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	137,000 »	135,778 91
Fournitures de bureau, achat et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses	»	3	30,000 »	29,019 89
Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires	»	4	4,000 »	2,529 14
Pensions et secours.	II.			
Pensions à accorder à des fonctionnaires et employés	»	1	150,000 »	107,722 16
Secours à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves. . . .	»	2	5,000 »	2,910 81
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse .	»	3	7,000 »	7,000 »
Statistique générale.	III.			
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale et de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales. . .	»	1	25,000 »	20,254 18
Part contributive du Gouvernement dans les frais auxquels donnera lieu le recensement général de la population du royaume	»	2	15,000 »	»
Frais d'administration dans les provinces.	IV.			
Province d'Anvers.	»	1	118,677 »	113,100 87
— de Brabant.	»	2	126,275 »	120,090 68
— de la Flandre occidentale	»	3	130,757 »	119,052 84
— — orientale	»	4	133,448 »	129,989 03
— de Hainaut.	»	5	145,938 »	142,975 63
A REPORTER			1,049,095 »	949,674 14

du Ministère de l'Intérieur. Exercice **1845.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
1,750 »	19,250 »	»	
1,221 09	95,869 40	39,909 51	
980 11	28,852 59	187 30	
1,470 86	1,646 64	882 50	
42,277 84	66,202 08	41,520 08	
2,089 19	2,910 81	»	
»	6,900 »	100 »	
4,745 82	18,697 14	1,557 04	
15,000 »	»	»	
5,576 13	96,870 11	16,250 76	
6,184 52	104,510 87	15,770 81	
11,704 16	83,580 55	30,672 29	
5,458 97	109,832 35	20,156 68	
2,962 57	115,657 95	27,317 68	
99,420 86	755,369 49	194,304 05	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	1,049,095 »	949,674 14
Frais d'administration dans les provinces (suite).	IV (suite).			
Province de Liége	»	6	161,350 »	149,240 19
— de Limbourg	»	7	104,345 40	97,496 27
— de Luxembourg	»	8	110,691 »	100,264 62
— de Namur	»	9	104,263 »	95,545 37
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement.	»	10	18,500 »	751 35
Augmentation des traitements des 39 commissaires d'arrondissement, avec suppression de tous avantages autres que les frais de bureau, de commis et de tournée . . . . . 29,358 »				
Augmentation des frais de commis et de bureau dans les commissariats d'arrondissement où l'insuffisance de ces émoluments a été constatée. . . . . 10,000 »	»	11	39,358 »	36,484 75
Frais de milice.				
Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siége le conseil) et des secrétaires de ces conseils; frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers; vacations; primes pour arrestation de réfractaires.	»	12	58,340 »	49,076 39
Subsides.	V.			
Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale.	»	1	300,000 »	122,747 67
Complément des frais de confection des plans généraux de délimitation des chemins vicinaux	»	2	40,000 »	35,756 80
Service de santé.	VI.			
Service de santé	»	1	27,000 »	19,880 40
Académie royale de médecine	»	2	18,000 »	18,000 »
À REPORTER.	. . .	. . .	2,030,922 40	1,672,917 95

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
99,420 86	755,369 49	194,304 65	
12,089 81	127,816 19	21,424 »	
6,849 13	84,160 07	13,527 20	
10,426 38	82,389 73	17,874 80	
8,717 65	77,935 42	17,609 95	
17,748 65	»	751 35	
2,873 25	»	36,484 75	
9,265 61	24,864 26	24,212 13	
177,252 33	45,046 17	77,701 50	
6,243 20	32,991 80	765 »	
7,119 60	18,483 21	1,397 19	
»	18,000 »	»	
358,004 45	1,267,065 34	405,852 61	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	2,030,922 40	1,672,917 95
Fêtes nationales.	VII.			
Frais de célébration des fêtes nationales	»	Unique.	30,000 »	28,796 76
Eaux de Spa.	VIII.			
Traitement du contrôleur des jeux, et autres dépenses.	»	1	2,220 »	720 »
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa.	»	2	20,000 »	20,000 »
Premier quart d'une somme de deux cent mille francs pour la construction d'un hôtel à l'usage de l'administration provinciale de Luxembourg à Arlon.	IX.	Unique.	50,000 »	45,171 80
École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État. — Jury d'examen (pour 10 mois).	X.	1	124,580 »	121,757 45
Subside à la société d'horticulture de Bruxelles	»	2	24,000 »	24,000 »
Agriculture.	XI.			
Fonds d'agriculture destiné au payement :				
1° Des indemnités pour chevaux ou bestiaux abattus pour cause de maladie contagieuse, à raison de $\frac{1}{5}$ de la valeur pour les bêtes à cornes, moutons et les chevaux employés à l'agriculture; $\frac{1}{3}$ de la valeur pour les chevaux employés à tout autre service. . . . . 180,000 »				
2° Des frais des commissions d'agriculture . . . . . 20,000 »	»	1	250,000 »	182,170 67
3° Des frais du service vétérinaire. . . . . 50,000 »				
Haras et encouragements divers	»	2	313,000 »	307,909 73
Milice.	XII.			
Frais d'impression des listes alphabétiques	»	Unique.	1,000 »	1,587 50
Garde civique.	XIII.			
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major; achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique	»	Id.	20,000 »	11,878 47
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	XIV.			
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage.	»	Id.	5,000 »	5,000 »
A REPORTER.	. . .	. . .	2,871,322 40	2,421,910 33

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1845.

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
358,004 45	1,267,065 34	405,852 61	
1,205 24	28,756 96	59 80	
1,500 »	»	720 »	
»	20,000 »	»	
4,828 20	27,020 »	17,251 80	
2,822 55	114,363 52	7,395 93	
»	24,000 »	»	
67,829 33	88,340 20	93,850 47	
5,090 27	295,844 11	14,065 62	
12 50	1,587 50	»	
8,121 55	10,988 79	889 68	
»	4,775 »	225 »	
449,412 07	1,881,641 42	540,268 91	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	2,871,322 40	2,421,910 33
Légion d'honneur et croix de fer.	XV.			
Dotation en faveur de légionnaires ou de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, non pensionnés d'autre chef, peu favorisés de la fortune; subsides à leurs veuves ou orphelins	»	1	90,000 »	45,742 26
Subside au fonds spécial des blessés de septembre et de leurs familles, destiné à être employé à l'époque de l'épuisement de ce fonds	»	2	10,000 »	10,000 »
Frais d'exécution de la loi du 1er mai 1842, relative aux indemnités à accorder pour pertes causées par les événements de guerre	XVI.	Unique.	45,000 »	38,423 31
Commerce.	XVII.			
École de navigation	»	1	16,000 »	14,759 »
Chambres de commerce	»	2	12,000 »	9,797 49
Frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et agricole; frais divers	»	3	45,500 »	37,635 04
Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voile, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'État au delà du crédit alloué pour l'année 1845, et sans que les subsides puissent excéder 40,000 francs par service	»	4	115,000 »	56,295 »
Primes pour construction de navires	»	5	40,000 »	»
Pêche nationale	»	6	95,000 »	8,968 56
Industrie.	XVIII.			
Encouragements à l'industrie	»	1	210,000 »	198,720 41
Musée des arts et de l'industrie nationale.	»	2	40,000 »	28,277 75
A REPORTER.	. . .	. . .	3,589,822 40	2,868,529 15

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
449,412 07	1,881,641 42	540,268 91	
46,257 74	42,567 26	1,175 »	
»	10,000 »	»	
6,576 69	38,256 89	166 42	
1,241 »	10,704 »	4,055 »	
2,202 51	5,515 41	4,282 08	
7,864 96	31,280 86	6,354 18	
58,705 »	41,550 »	14,745 »	
40,000 »	»	»	
86,031 44	5,390 06	5,578 50	
11,279 59	192,578 53	6,341 88	
11,722 25	24,943 79	5,333 96	
721,293 25	2,284,228 22	584,300 93	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.			3,589,822 40	2,868,520 15
Industrie (suite).	XVIII (suite).			
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, publication des brevets et frais d'administration (*personnel et matériel*)	»	3	35,000 »	22,170 75
Instruction publique.	XIX.			
Enseignement supérieur.				
Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État, bourses, médailles et subsides pour le matériel.	»	1	621,800 »	590,749 81
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	2	64,100 »	61,720 31
Dépenses du concours universitaire, y compris les frais d'impression des mémoires couronnés	»	3	15,000 »	9,318 80
Enseignement moyen.				
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	4	7,300 »	7,254 82
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'art et métiers et les ateliers d'apprentissage	»	5	190,000 »	188,076 58
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et colléges	»	6	5,000 »	5,000 »
Enseignement primaire.				
Frais d'inspection, frais des écoles normales et des écoles primaires supérieures, dépenses des cours normaux, encouragements, subsides aux communes et secours; bourses pour les élèves-instituteurs des écoles normales adoptées	»	7	672,000 »	576,943 64
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles .	»	8	20,000 »	14,500 »
Lettres, sciences et arts.	XX.			
SECTION 1re. — *Lettres et sciences*	»	1	201,000 »	180,725 63
SECTION 2. — *Archives du royaume.*				
Frais d'administration (*Personnel*).	»	2	25,750 »	22,784 78
— (*Matériel*)	»	3	2,600 »	1,582 60
Frais de publication des inventaires des archives.	»	4	4,000 »	1,672 »
A REPORTER.			5,449,372 40	4,551,035 85

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1845.

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845.

CRÉDITS excédant LES DEPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
721,293 25	2,284,228 22	584,300 93	
10,820 27	21,689 80	489 87	
31,050 19	449,244 13	141,505 68	
2,370 69	61,239 31	481 »	
5,681 20	9,118 80	200 »	
45 18	6,402 49	852 33	
1,923 42	188,016 58	60 »	
»	5,000 »	»	
95,056 36	343,520 27	235,423 37	
5,500 »	6,000 »	8,500 »	
20,276 37	178,661 54	2,062 09	
965 22	22,683 56	101 22	
1,017 40	1,582 60	»	
2,328 »	1,672 »	»	
898,336 55	3,579,059 36	971,976 49	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	5,449,372 40	4,551,035 85
SECTION 2. — *Archives du royaume* (suite).	XX (suite).			
Archives de l'État dans les provinces ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées ; frais de copie de documents concernant l'histoire nationale.	»	5	15,000 »	14,294 13
Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État.	»	6	3,500 »	3,500 »
SECTION 3. — *Beaux-arts.*				
Beaux-arts	»	7	231,000 »	220,104 95
Exposition nationale et triennale des beaux-arts	»	8	20,000 »	19,611 74
Monument de la place des Martyrs	»	9	2,000 »	509 51
Troisième septième pour l'exécution de la statue équestre de Godefroid de Bouillon	»	10	12,500 »	»
Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces ; médailles à consacrer aux événements mémorables	»	11	10,000 »	»
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments. . .	»	12	36,000 »	29,532 99
Complément des frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil, pour la période de 1833 *à* 1842, *en exécution du décret du* 20 *juillet* 1807, *et des articles* 69 *et* 70 *de la loi provinciale.*	XXI.	Unique.	25,000 »	24,389 70
Dépenses imprévues et travail extraordinaire	XXII.	Id.	18,000 »	17,237 34
A REPORTER.	. . .	. . .	5,822,372 40	4,880,016 19

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
808,336 55	3,579,059 36	971,976 49	
705 87	12,556 63	1,737 50	
»	3,500 »	»	
10,895 07	203,729 63	16,375 50	
388 26	19,611 74	»	
1,690 49	309 51	»	
12,500 »	»	»	
10,000 »	»	»	
6,467 01	19,170 49	10,362 50	
610 30	24,389 70	»	
762 66	17,237 34	»	
942,356 21	3,879,564 40	1,000,451 70	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT	. . .	. . .	5,822,572 40	4,880,016 19
Mesures relatives aux subsistances	XXIII.	Unique.	*a*) 2,000,000 »	64,500 »
Premier tiers d'une somme de 400,000 francs, nécessaire pour approprier le palais de Liége à un local destiné à remplacer l'hôtel incendié du gouvernement provincial de Liége	. . .	. . .	*b*) 133,000 »	»
Frais de reclassement des archives et de la réorganisation des bureaux de l'administration provinciale de Liége	. . .	. . .	*c*) 10,000 »	9,085 97
TOTAUX.	. . .	. . .	7,965,572 40	4,953,602 16

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* **1845.**

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	**PAYEMENTS** effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	**RESTE** à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
942,356 21	3,879,564 40	1,000,451 70	
1,935,500 »	51,000 »	15,500 »	*a*) Ce crédit a été ouvert par l'art. 6 de la loi du 24 septembre 1845, *Moniteur* n° 268.
133,000 »	»	»	*b* et *c*) Ces crédits ont été ouverts par la loi du 18 mai 1845, *Moniteur* n° 142.
914 03	4,798 78	4,287 19	
3,011,770 24	3,935,363 18	1,018,238 98	Le Budget de l'Intérieur a été fixé par la loi du 13 mars 1845, *Bulletin* n° 2, à la somme de fr. 5,822,372 40 c^{s}.

ÉTAT N° 10.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.				
Traitement du Ministre	»	»	1	»	21,000 »
— des employés et gens de service	»	»	2	»	154,178 74
Supplément aux officiers et autres militaires attachés au Départem[t] de la Guerre.	»	»	3	»	2,375 »
Matériel du Ministère	»	»	4	»	54,967 39
Dépôt de la guerre	»	»	5	»	13,903 45
Secours à d'anciens militaires et employés, à des veuves et enfants mineurs.	»	»	6	»	7,391 »
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps.	II.				
Soldes des états-majors.	»	1			
État-major général	»	»	1	»	»
— des places	»	»	2	»	»
Intendance militaire	»	»	3	»	»
Service de santé	»	»	4	»	»
Indemnités aux généraux, aux commandants des corps et officiers dans une position spéciale	»	»	5	»	»
Soldes et habillement des divers armes.	»	2			
Infanterie	»	»	1	»	666,505 42
Cavalerie.	»	»	2	»	220,932 30
Artillerie.	»	»	3	»	179,991 21
Génie	»	»	4	»	25,578 83
Gendarmerie	»	»	5	»	128,080 87
Masses des corps, frais divers et indemnités.	»	3			
Masse de pain.	»	»	1	»	252,269 77
— de fourrages	»	»	2	»	1,926,287 55
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux	»	»	3	»	»
A REPORTER.				»	5,633,461 53

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	**RESTE** à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Compts.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
»	153,591 02	587 72	
»	2,575 »	»	
»	32,723 10	2,244 20	
»	12,556 45	1,347 02	
»	6,841 »	550 »	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	664,593 30	1,912 12	
»	220,952 30	»	
»	179,991 21	»	
»	25,578 83	»	
»	128,080 87	»	
»	228,689 99	23,579 78	
»	1,797,463 74	128,823 81	
»	»	»	
»	3,474,416 88	159,044 65	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. .	. .	. .	»	3,633,461 53
Masses des corps, frais divers et indemnités (suite).	II (suite).	3 (suite).			
Masse de renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	»	»	4	»	»
— de casernement des chevaux	»	»	5	»	»
— — des hommes	»	»	6	»	335,426 26
Frais de route et de séjour des officiers	»	»	7	»	415 47
Transports généraux et autres.	»	»	8	»	35,357 51
Primes de rengagement	»	»	9	»	»
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	10	»	37,279 39
Vivres de campagne au camp, logement et nourriture en route.	»	»	11	»	243,012 83
Remonte.	»	»	12	»	301,774 80
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	13	»	866 68
École militaire.	III.				
Traitements et indemnités	»	»	1	»	2,711 08
Enseignement	»	»	2	»	6,663 99
Solde des élèves	»	»	3	»	2,111 87
Dépenses d'administration	»	»	4	»	7,778 67
Matériel du service de santé, et hôpitaux.	IV.				
Pharmacie centrale	»	»	1	»	90,453 69
Solde, supplément de solde et pain des militaires malades.	»	»	2	»	24,844 92
Loyer des bâtiments et réparations	»	»	3	»	6,364 81
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.				
Matériel de l'artillerie	»	»	1	»	352,941 87
— du génie.	»	»	2	»	538,384 86
A REPORTER.	. .	. .	. .	»	5,017,830 23

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	5,474,416 88	159,044 65	
»	»	»	
»	»	»	
»	351,597 44	3,828 82	
»	415 47	»	
»	31,179 89	2,157 62	
»	»	»	
»	33,203 »	4,076 39	
»	242,669 53	343 30	
»	256,627 65	65,147 15	
»	866 68	»	
»	2,711 08	»	
»	6,663 99	»	
»	2,111 87	»	
»	2,571 40	5,207 27	
»	88,991 25	1,462 44	
»	21,619 73	3,225 19	
»	5,214 81	1,150 »	
»	540,780 30	12,161 57	
»	447,999 92	90,384 94	
»	5,269,640 89	548,189 34	

ETAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES,	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	.	. . .	»	5,617,850 23
Traitements divers	VI.			
Traitements temporaires de non-activité et de réforme, etc.	»	1	»	3,485 04
— des aumôniers.	»	2	»	»
— d'employés temporaires	»	3	»	»
Pensions civiles	»	4	»	8,226 75
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo.	»	5	»	»
Dépenses imprévues.	VII.	Unique.	»	25,090 77
Crédits ouverts au Ministère de la Guerre, pour dépenses à faire au fur et à mesure des besoins de l'armée, à charge d'en rendre compte	. . .	. . .	»	19,952,895 64
TOTAUX.	. . .	. . .	28,022,000 »	25,607,528 45

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* **1845.**

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
»	5,269,640 89	548,189 34	
»	3,485 04	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	6,398 »	1,828 75	
»	»	»	
»	25,050 77	40 »	
		550,058 09	
»	»	19,952,895 64	
2,414,471 57	5,304,574 70	20,502,953 73	

Crédits alloués au Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1845.

Par la loi du 1er janvier 1845, n° 2, *Bulletin* n° 1, un crédit provisoire de. . . . fr. 7,000,000 »
— 19 mai 1845, *Moniteur* n° 140, un crédit complémentaire de. . . . . 21,022,000 »

TOTAL. . . . . fr. 28,022,000 »

ÉTAT N° 11.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires et employés	»	2	458,400 »	455,203 75
Frais de tournée	»	3	8,000 »	7,148 05
Matériel.	»	4	40,000 »	32,374 49
Service de la monnaie	»	5	7,200 »	4,055 60
Multiplication des coins et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage.	»	6	20,000 »	»
Magasin général des papiers pour l'administration centrale et les provinces.	»	7	117,000 »	71,622 75
Frais de rédaction et de publication de documents statistiques.	»	8	23,000 »	11,799 27
Administration du trésor dans les provinces.	II.			
Traitement des directeurs	»	1	86,550 »	86,550 »
Caisse générale de l'État	»	2	250,000 »	»
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises; de la garantie des matières d'or et d'argent, etc.	III.			
Traitement des employés du service sédentaire.	»	1	872,500 »	20,339 88
Remises et indemnités des comptables.	»	2	1,710,000 »	900 »
Traitement des employés du service actif (contributions directes, cadastre et comptabilité)	»	3	501,200 »	2,798 »
Traitement des employés de la douane et recherche maritime	»	4	3,950,200 »	1,626 »
— — des accises	»	5	759,900 »	1,178 50
A REPORTER.			8,824,950 »	716,594 29

du Ministère des Finances. Exercice **1845.**

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
3,196 25	415,674 58	59,529 57	
851 95	7,148 05	»	
7,625 51	30,652 85	1,721 64	
3,146 40	4,053 60	»	
20,000 »	»	»	
45,377 25	67,043 90	4,578 85	
11,200 73	11,452 61	566 66	
»	76,879 87	9,670 13	
250,000 »	»	»	
852,160 12	11,983 41	8,556 47	
1,709,100 »	»	900 »	
498,402 »	1,278 »	1,520 »	
3,948,571 »	200 »	1,426 »	
758,721 50	235 »	943 50	
8,108,355 71	647,581 67	69,012 62	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	8,824,950 »	716,594 29
Administration des contributions directes, etc. (suite).	III (suite).			
Traitement des employés de la garantie	»	6	43,860 »	»
— des vérificateurs des poids et mesures	»	7	52,100 »	»
— des avocats de l'administration	»	8	35,670 »	26,752 50
Frais de bureau et de tournée.	»	9	189,850 »	141,558 17
Indemnités	»	10	291,200 »	83,889 92
Matériel.	»	11	140,000 »	58,819 27
Crédit pour les opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg.	»	12	130,000 »	81,221 26
Indemnités pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation du chef-lieu des provinces cadastrées	»	13	32,000 »	14,705 26
Traitement des agents du cadastre non replacés.	»	14	20,000 »	17,733 06
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers, entretien des bâtiments, etc.	»	15	31,000 »	23,115 97
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.			
Traitement du personnel de l'enregistrement	»	1	356,290 »	266,259 56
— — du timbre	»	2	51,200 »	38,576 58
— — des domaines	»	3	76,300 »	51,889 98
— des agents forestiers	»	4	243,600 »	171,524 94
Remises des receveurs.	»	5	849,000 »	88 45
— des greffiers	»	6	41,000 »	29,500 95
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	20,000 »
Matériel.	»	8	52,000 »	22,168 67
Frais de poursuites et d'instances	»	9	55,000 »	55,005 35
Dépenses des domaines	»	10	78,300 »	31,729 13
Palais de Bruxelles et de Tervueren	»	11	23,800 »	11,560 89
A REPORTER.	. . .	. . .	11,617,120 »	1,842,494 16

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Compte.	*OBSERVATIONS.*
8,108,355 71	647,581 67	69,012 62	
45,860 »	»	»	
52,100 »	»	»	
8,917 50	19,097 50	7,655 »	
48,491 83	127,854 40	13,503 77	
207,310 08	68,749 54	15,140 58	
81,180 73	43,500 75	15,318 52	
48,778 74	75,047 53	6,173 75	
17,294 74	12,721 66	1,983 60	
2,266 94	15,021 75	2,711 51	
7,884 03	10,603 30	12,512 67	
90,030 44	232,321 07	33,938 49	
12,023 42	34,568 03	4,008 55	
24,410 02	43,439 53	8,450 45	
72,075 06	142,430 24	29,094 70	
848,911 57	15 94	72 49	
11,499 07	27,331 46	2,169 47	
»	19,550 »	450 »	
9,851 33	21,223 22	945 45	
19,994 65	50,911 42	4,095 93	
46,570 87	24,075 09	7,654 04	
12,239 11	10,668 89	892 »	
9,774,625 84	1,606,712 99	235,781 17	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	11,617,120 »	1,842,494 16
Pensions et secours	V.	Unique.	1,150,000 »	867,582 38
Dépenses imprévues et travail extraordinaire.	VI.			
Dépenses imprévues	»	1	14,000 »	9,299 18
Travail extraordinaire	»	2	4,000 »	1,000 »
Acquisition de certains biens pour le domaine de Tervueren	. . .	. . .	*a*) 39,402 65	39,402 65
Crédit destiné à terminer, par transaction, le procès existant entre le Gouvernement et les héritiers Dapsens, au sujet de terrains de la citadelle de Tournay	. . .	. . .	*b*) 54,200 »	54,157 50
TOTAUX.	. . .	. . .	12,858,722 65	2,813,935 87

Ministère des Finances (suite). *Exercice* **1845.**

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
9,774,025 84	1,606,712 99	235,781 17	
262,417 62	555,118 93	312,463 45	
4,700 82	9,261 18	38 »	
3,000 »	1,000 »	»	
»	39,402 65	»	*a*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 17 avril 1845, *Moniteur* n° 109.
42 50	54,157 50	»	*b*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 16 mai 1845, *Moniteur* n° 138.
10,044,786 78	2,265,653 25	548,282 62	Le Budget des Finances a été fixé par la loi du 19 décembre 1844, n° 211, à la somme de 12,765,120 francs.

ÉTAT N° 12.

ÉTAT des payements faits pour le service des

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Non-Valeurs.	I.			
Non-valeurs sur le foncier	»	1	300,000 »	54,755 »
— sur l'impôt personnel	»	2	370,000 »	»
— sur les patentes	»	3	80,000 »	»
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité.	»	4	30,000 »	»
Non-valeurs sur les redevances des mines	»	5	16,000 »	136 »
Remboursements.	II.			
Restitution de droits et amendes, et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés	»	1	30,000 »	*a*) 50,691 53
Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et payement d'intérêts; frais d'adjudication et charges de successions vacantes ou en déshérence, etc.	»	2	250,000 »	74,161 48
Remboursement des postes aux offices étrangers	»	3	150,000 »	24,525 01
Attributions d'amendes forestières.	»	4	18,000 »	»
Déficit des comptables (anciens et nouveaux), *pour mémoire*	»	5	»	»
Péages.	III.			
Remboursement du péage sur l'Escaut	»	Unique.	800,000 »	71,487 94
A déduire des sommes disponibles, l'excédant de la dépense sur le crédit alloué au chapitre II, article 1er.	. . .	. . .	»	»
TOTAUX.	. . .	. . .	2,044,000 »	275,756 96

Remboursements et Non-Valeurs. Exercice 1845.

DÉPENSES
PENDANT L'ANNÉE 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
245,265 »	7,827 »	46,908 »	
370,000 »	»	»	
80,000 »	»	»	
30,000 »	»	»	
15,864 »	156 »	»	
»	35,883 75	14,807 78	*a*) La dépense excède le crédit de fr. 20,091 85 c^{s}, mais les crédits de ce Budget ne sont pas limitatifs.
175,838 52	74,161 48	»	
125,474 99	10,022 74	13,602 27	
18,000 »	»	»	
»	»	»	
728,512 06	»	71,487 94	
1,788,954 57			
20,691 53			
1,768,263 04	128,030 97	146,805 99	Le Budget des Remboursements et Non-Valeurs a été fixé, par la loi du 19 décembre 1844, n° 211, à la somme indiquée ci-contre.

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Dette publique	32,104,168 70	10,247,085 90
Dotations	3,308,565 85	3,269,784 55
Ministère de la Justice.	11,545,011 66	7,697,649 11
— des Affaires Étrangères	986,300 »	922,466 41
— de la Marine	1,031,719 »	925,797 32
— des Travaux publics	13,194,057 44	10,499,313 02
— de l'Intérieur	7,965,372 40	4,953,602 16
— de la Guerre	28,022,000 »	25,607,528 45
— des Finances.	12,858,722 65	2,813,935 87
Remboursements et Non-Valeurs.	2,044,000 »	275,736 96
	113,059,917 70	67,212,899 71
Fonds spéciaux. (Le développement s'en trouve à la suite des Budgets de la Marine et des Travaux publics.)	14,750,000 »	1,859,623 06
TOTAUX.	127,809,917 70	69,072,522 77

EXERCICE 1845.

DÉPENSES
PENDANT L'ANNÉE 1845.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1845.	RESTE à justifier au 1er janvier 1846, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
21,857,082 80	9,253,580 79	993,505 11	
38,781 32	3,190,108 66	79,075 87	
3,847,362 55	6,362,585 73	1,535,063 38	
63,833 59	894,119 18	28,347 23	
105,921 68	197,949 39	727,847 93	
2,094,744 42	5,849,470 31	4,049,842 71	
3,011,770 24	3,935,363 18	1,018,238 98	
2,414,471 57	5,504,574 70	20,302,953 73	
10,044,786 78	2,265,653 25	548,282 62	
1,768,263 04	128,950 97	146,805 99	
45,847,017 99	37,582,336 16	29,830,563 55	
12,890,376 94	1,127,230 90	732,392 16	
58,737,394 93	38,509,567 06	30,562,955 71	

ÉTAT N° 13.

ÉTAT du solde au 31 *décembre* 1845.

	MONTANT.
Le solde actif de l'exercice 1845, au 31 décembre 1845, est de . . . . . fr.	94,712,846 47

601

Compte des Budgets

POUR L'ANNÉE 1845.

NOTE

SUR

LE COMPTE DES BUDGETS

DES

EXERCICES EN COURS D'EXÉCUTION DE 1843, 1844 ET 1845.

Le compte des Budgets fait connaître la situation financière de l'État sur les exercices dont le règlement définitif n'a pas encore été voté par les Chambres; il compare les évaluations des produits avec les droits recouvrés sur les contribuables, et les crédits accordés aux Ministres avec les services faits et avec les payements effectués.

Ce compte rapproche aussi les prévisions des opérations réalisées en recette et en dépense, et détermine les excédants de recouvrements et les crédits sans emploi à annuler.

Il se compose, pour l'année 1845, des documents suivants :

1° *Du compte définitif du Budget de l'exercice* 1843;

2° *Du deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice* 1844;

3° *Du premier compte provisoire du Budget de l'exercice* 1845.

Le compte des Budgets trouve sa justification et le contrôle des opérations qui y sont relatées dans les autres parties du compte général des finances, où ces mêmes opérations se reproduisent avec tous les détails qu'elles comportent et selon qu'elles ont eu lieu en 1845.

Il est suivi d'un tableau analytique des Budgets publics, depuis le 1er octobre 1830, époque de l'établissement du Gouvernement, jusques et y compris l'exercice 1842; il fait connaître comment ces Budgets ont été votés et sont à régler définitivement; il indique les dates des lois relatives à chacun d'eux et les insuffisances de ressources provisoirement mises à la charge de la dette flottante, et qui forment le découvert de fr. 21,788,352 38 cs, existant au 1er janvier 1845, sur l'ensemble des exercices clos antérieurs à 1843.

Le compte général des Budgets expose toutes les opérations du trésor, toujours en rapport avec le contrôle de la Cour des Comptes.

Les crédits alloués par le vote définitif des Budgets des dépenses des exercices en cours d'exécution de 1843, 1844 et 1845 ont mis à la disposition des Ministres une somme de fr. 365,087,838 89 cs,

Savoir :

Pour l'exercice 1843 *(Budget ordinaire)* . . . . fr.	108,835,372 01	
— — *(Budget extraordinaire)* . . .	3,551,258 30	
— 1844 *(Budget ordinaire*	110,123,796 67	
— 1845 *(Budget ordinaire)*	110,371,385 49	
— — *(Budget extraordinaire)* . . .	14,750,000 »	
		347,631,812 47

En outre, il a été accordé, par des lois spéciales, et successivement, des crédits supplémentaires,

Savoir :

Pour l'exercice 1843 . . . . . fr.	8,056,639 67	
— 1844	6,710,854 54	
— 1845	2,688,532 21	
Ensemble pour une somme de . . . . . fr.		17,456,026 42

Les crédits alloués aux Ministres, pour pourvoir aux dépenses des exercices 1843, 1844 et 1845, s'élèvent ainsi à . . . . . fr. 365,087,838 89

Les revenus pour faire face à ces dépenses et dont la perception a été autorisée par les Chambres, ont été fixés à fr. 392,517,091 75 cs,

Savoir :

Pour l'exercice 1843 *(ressources ordinaires)* . . . fr.	109,680,053 »	
— — *(ressources extraordinaires)* . .	31,206,550 42	
— 1844 *(ressources ordinaires)*	109,581,084 »	
— — *(ressources extraordinaires)* . .	4,778,426 67	
— 1845 *(ressources ordinaires)*	111,138,170 »	
— — *(ressources extraordinaires)* . .	26,132,807 66	
Ensemble . . . . . fr.		392,517,091 75

En conséquence, il resterait sur les exercices en cours d'exécution de 1843, 1844 et 1845, un excédant de ressources de . . . . . fr. 27,429,252 86

SAVOIR :

D'une part :

Sur l'exercice 1843, un excédant de ressources de	fr.	20,443,333 44
— 1845, — —		9,461,039 96
TOTAL	fr.	29,904,393 40
Et d'autre part :		
Sur l'exercice 1844, une insuffisance de ressources de	fr.	2,475,140 54
Somme égale	fr.	27,429,252 86

Mais des modifications ont été apportées à ce résultat, tant en recettes qu'en dépenses; elles sont indiquées ci-après.

Comparaison des évaluations des recettes avec les recettes constatées et probables.

—

Les évaluations des ressources ordinaires et extraordinaires s'élèvent, comme on vient de le voir, à	fr.	392,517,091 75
Mais les revenus probables ne s'élèvent qu'à		390,924,833 56

SAVOIR :

L'exercice 1843, à	fr.	137,495,798 44	
— 1844, à		115,663,995 23	
— 1845, à		137,765,039 89	
	Fr.	390,924,833 56	
Les évaluations excèdent les revenus de			fr. 1,592,258 19

SAVOIR :

D'une part :

Insuffisance de recettes sur l'exercice 1843, de	fr.	3,390,804 98
Et d'autre part :		
Excédant des recettes sur l'exercice 1844 . . fr. 1,304,484 56		
— — 1845 . . . 494,062 23		
		1,798,546 79
Somme égale. . . .	fr.	1,592,258 19

Comparaison des recettes probables avec les droits recouvrés.

—

Les revenus probables des exercices 1843, 1844 et 1845 s'élèvent, comme on vient de le voir, à	fr.	390,924,833 56
Les recouvrements opérés jusqu'au 1er janvier 1846 s'élèvent à . .		370,125,086 24
Il reste à recouvrer, au 1er janvier 1846, sur les trois exercices en cours d'exécution	fr.	20,799,747 32

Comparaison des crédits avec les dépenses.

L'ensemble des crédits accordés pour les exercices 1843, 1844 et 1845 a mis à la disposition des Ministres une somme de . . . . . fr. 365,087,858 89

Les dépenses liquidées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le trésor jusqu'au 1er janvier 1846, s'élèvent à 287,252,427 88

Il reste donc disponible sur les trois exercices, au 1er janvier 1846. fr. 77,835,411 01

Savoir :

Sur l'exercice 1843 . . . . . fr.	2,020,203 45	
— 1844	15,742,321 40	
— 1845	60,072,886 16	
Somme égale . . . . fr.	77,835,411 01	

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

Les produits réalisés ou restant à recouvrer sur les différentes branches des revenus des exercices 1843, 1844 et 1845 s'élèvent à . . . . fr. 390,924,833 56

Les dépenses liquidées à la Cour des Comptes, ordonnancées par le trésor, celles effectuées par les receveurs des impôts et celles que l'on présume devoir être faites encore, s'élèvent (après déduction de fr. 2,020,203 45 c^{s}, à annuler sur l'exercice clôturé de 1843, et de 5,150,000 francs sur les dépenses votées pour les exercices 1844 et 1845, dont les comptes ne sont rendus que provisoirement), à. 357,917,635 44

Les Budgets des exercices en cours d'exécution de 1843, 1844 et 1845 présenteront ainsi, à l'époque de leur règlement définitif, un excédant de ressources de . . . . . fr. 33,007,198 12

Savoir :

L'exercice 1843 présente un excédant de ressources de . . . . fr.			19,072,731 91
— 1844	—	—	2,979,344 02
— 1845	—	—	10,955,122 19

D'où résulte un excédant de ressources, comme nous l'avons dit plus haut, de . . . . . fr. 33,007,198 12

En déduisant de ce résultat celui que nous offrent les opérations relatives aux exercices clos de 1830 à 1842 inclus, présentant une insuffisance de ressources de 21,788,352 38

on trouvera un excédant de ressources, depuis le 1er octobre 1830, sur tous les exercices antérieurs à 1846, de. . . . . fr. 11,218,845 74

ÉTAT GÉNÉRAL

DE LA

SITUATION DES BUDGETS

EN COURS D'EXÉCUTION

DES EXERCICES 1843, 1844 ET 1845.

ÉTAT GÉNÉRAL de la situation des Budgets des exercices en cours

COMPTE DES

EXERCICES.	ÉVALUATION des revenus ordinaires.	ÉVALUATION des revenus extraordinaires.	TOTAL.
1843	109,680,053 »	»	109,680,053 »
— Ressources extraordinaires.	»	51,206,550 42	51,206,550 42
1844	109,581,084 »	»	109,581,084 »
— Ressources extraordinaires.	»	4,778,426 67	4,778,426 67
1845	111,138,170 »	»	111,138,170 »
— Ressources extraordinaires.	»	26,132,807 66	26,132,807 66
	330,399,307 »	62,117,784 75	392,517,091 75

d'exécution de 1843, 1844 *et* 1845, *au* 1er *janvier* 1846.

REVENUS.

REVENUS EFFECTIFS.						DIFFERENCE	
	VERSEMENTS AU 1er JANVIER 1846.						
EN 1843.	EN 1844.	EN 1845.	TOTAL.	RESTE à RECOUVRER.	MONTANT GÉNÉRAL des Revenus probables	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	EN PLUS de L'ÉVALUATION.
100,874,397 34	3,757,353 61	421,577 56	105,053,328 51	»	105,053,328 51	4 626,724 49	»
10,094,257 45	5,257,142 86	1,361,078 61	16,712,458 90	15,750,011 05	32,442,469 95	»	1,235,919 51
»	106,482,905 21	3,875,553 42	110,358,458 63	527 109 93	110,885,568 56	»	1,504,484 56
»	4,496,240 »	282,186 67	4,778,426 67	»	4,778,426 67	»	»
»	»	107,654,850 20	107,654,850 20	4,542,229 89	112,197,080 09	»	1,058,910 09
»	»	25,567,565 33	25,567,565 33	396 47	25,567,959 80	564,847 86	»
110,968,654 77	119,993,641 68	159,162,809 79	370,125,086 24	20,799,747 32	390,924,853 56	5,191,572 35	3,599,314 16
				EN MOINS. . . . fr.		1,592,258 19	

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *de la situation des Budgets des exercices*

COMPTE DES

EXERCICES.	CRÉDITS accordés PAR LES BUDGETS primitifs.	AUGMENTATIONS accordées PAR DES LOIS spéciales.	DIMINUTIONS faites PAR DES LOIS spéciales.	RESTE.	DÉPENSES ORDONNAN SUR LE VISA DE LA EN 1843.	EN 1844.
1843	108,835,372 01	8,056,639 67	»	116,892,011 68	72,198,273 62	27,217,361 64
— Budget spécial	3,551,258 30	»	»	3,551,258 30	»	»
1844	110,123,796 67	6,710,854 54	»	116,834,651 21	»	73,206,942 94
1845	110,571,585 49	2,688,532 21	»	113,059,917 70	»	»
— Budget spécial	14,750,000 »	»	»	14,750,000 »	»	»
	347,651,812 47	17,456,026 42	»	365,087,858 89	72,198,273 62	100,424,304 58
		17,456,026 42				

RÉSUL

Les Budgets généraux des dépenses pour les exercices en cours d'exécution de 1843, 1844 et 1845, s'élèvent à . .

Il est à présumer qu'on pourra, lors de la clôture de ces exercices, retrancher de cette

1° Une économie sur les crédits alloués aux Ministres pour l'exercice 1843 de . . . . . .
2° — — — — 1844 de . . . . . .
3° — — — — 1845 de . . . . . .

Les recouvrements faits et à faire sur les Budgets des Voies et Moyens pour les mêmes exercices, montent à . . .

Il y a un excédant de ressources sur les trois exercices en cours d'exécution de . .

Les Budgets pour les exercices clos se présentent suivant les comptes définitifs qui ont été

D'une part : avec une insuffisance de ressources à l'exercice 1837 de . . . . . .
— — — 1839 de . . . . . .
— — — 1841 de . . . . . .
— — — 1842 de . . . . . .

D'autre part : avec un excédant de ressources à l'exercice 1838 de . . . . . .
— — — 1840 de . . . . . .

D'où ressort une insuffisance

En conséquence, l'exécution de tous les Budgets antérieurs à 1846 présente un excédant

en cours d'exécution, de **1843, 1844** *et* **1845**, *au* 1er *janvier* **1846.**

DÉPENSES.

GÉES PAR LE TRÉSOR COUR DES COMPTES,		RESTE DISPONIBLE sur LES CRÉDITS, au 1er janvier 1846.	DÉPENSES RÉGULARISÉES ET ADMISES DÉFINITIVEMENT PAR LA COUR DES COMPTES,				RESTANTS à payer pour des ordonnances en circulation au 1er janvier 1846.
EN 1845.	TOTAL.		EN 1843.	EN 1844.	EN 1845.	TOTAL.	
15,456,172 97	114,871,808 23	2,020,203 45	43,005,693 01	47,902,273 27	22,966,326 17	114,474,292 45	597,515 78
3,551,258 30	3,551,258 30	»	»	»	3,551,258 30	3,551,258 30	»
27,885,386 87	101,092,329 81	15,742,321 40	»	44,557,769 64	55,093,460 79	99,651,230 43	1,441,099 38
65,958,363 59	65,958,363 59	47,101,554 11	»	»	37,582,336 16	37,582,336 16	28,376,027 43
1,778,667 95	1,778,667 95	12,971,532 05	»	»	1,127,250 90	1,127,250 90	651,437 05
114,629,849 68	287,252,427 88	77,835,411 01	43,005,693 01	92,460,042 91	120,120,612 32	256,186,348 24	31,066,079 64

TAT.

. . . . .		fr.	365,087,858 89
somme, SAVOIR :			
. . . . .	fr. 2,020,203 45		
. . . . .	4,150,000 »		7,170,203 45
. . . . .	1,000,000 »		
		Fr.	357,917,655 44
. . . . .			300,924,853 56
. . . . .		fr.	33,007,198 12
rendus :			
. . . . .	fr. 1,428,744 60		
. . . . .	9,101,596 15		
. . . . .	13,633,759 94		
. . . . .	1,665,382 84		
	Fr. 25,829,483 51		
. . . . . fr. 579,248 22			
. . . . . 3,461,882 91			
	4,041,131 13		
de			21,788,352 38
de ressources de		fr.	11,218,845 74

613

SITUATION FINANCIÈRE

DES BUDGETS CLOS

DE 1830 A 1842.

SITUATION FINANCIÈRE

DES BUDGETS CLOS

DE 1830 A 1842.

Le tableau analytique qui suit la présente Note explicative indique, pour chacun des exercices clos de 1830 à 1842, le montant des évaluations de recettes et les recettes réalisées, les crédits votés pour les dépenses de toute nature et les dépenses effectuées, et fait connaître l'excédant de ressources ou de besoins qui est résulté de l'exécution des Budgets de ces divers exercices.

Les résultats recueillis dans ce tableau se résument comme suit :

Évaluations de recettes	fr.	1,398,717,179 52
Recettes réalisées		1,419,857,821 36
Excédant en recettes réalisées	fr.	21,140,641 84
Crédits votés pour les dépenses de toute nature.	fr.	1,514,550,914 41
Dépenses effectuées		1,441,646,173 74
Excédants de crédits	fr.	72,904,740 67

Il résulte de cette situation que les Budgets, tels qu'ils ont été votés :

La recette à	fr.	1,398,717,179 52
La dépense à		1,514,550,914 41
présentent un excédant de dépense de	fr.	115,833,734 89

Tandis que ces mêmes Budgets, tels qu'on en propose le règlement définitif :

La recette s'élevant à	fr.	1,419,857,821 36
Et la dépense à		1,441,646,173 74
n'offrent plus qu'une insuffisance de ressources de	fr.	21,788,352 38

Cette insuffisance de ressources de fr. 21,788,352 38 c^{s}, qui est le résultat final de l'exécution de tous les Budgets dont on fait l'analyse, se décompose de la manière suivante :

Le solde passif de l'exercice 1830 et antérieurs, d'après le compte définitif qui en a été rendu *(voir* page 52 de ce Compte), est de	fr.	1,376,385 »
Le même compte renseigne en ordonnances du trésor non acquittées et restant en circulation après la clôture de l'exercice		102,562 43
Ce qui élève le solde à	fr.	1,478,947 43

Le solde passif de l'exercice 1832, suivant le compte définitif *(voir* page 136), est de	fr.	5,401,185 43	
Les ordonnances restées en circulation après la clôture de l'exercice montent à		591,897 23	
Ensemble.	fr.	5,993,082 66	

Ce solde de fr. 5,993,082 66 c^{s} a été porté par la suite à la somme de fr. 6,036,412 98 c^{s} que présente le tableau analytique. Cette augmentation d'insuffisance résulte du retranchement de quelques recettes, d'après les observations de la Cour des Comptes,

Savoir :

1° Les produits des biens séquestrés de la famille d'Orange, portés indûment comme recettes de l'État au tableau des recettes diverses de l'administration des domaines (pages 96 et 97 du Compte définitif), ci. fr.	40,146 70		
Sauf les 5 p. % qui reviennent à l'État, pour frais d'administration, et auxquels la Cour des Comptes n'a pas eu égard dans ses observations	2,007 33		
Reste . . . fr.	38,139 37		
2° Les recouvrements sur déficit des receveurs des contributions directes, portés indûment en recette (pages 100 et 101 du Compte) . . . . . fr.	5,190 95		
Total des diminutions de recette. . . . fr.		43,330 32	
Le solde passif de l'exercice 1832 s'élève, par conséquent, à la somme précitée de	fr.		6,036,412 98
A reporter.	fr.		7,515,360 41

REPORT. . . . . fr.		7,515,360 41
Le solde passif de l'exercice 1833, d'après le compte définitif (page 200), est de . . . . . fr.	3,756,672 03	
Les ordonnances du trésor non acquittées lors de la clôture de l'exercice, s'élèvent à	88,688 56	
ENSEMBLE. . . . fr.	3,845,360 59	
Par suite de retranchement des recettes portées indûment en compte du chef de recouvrements sur déficits des receveurs des contributions directes, ci	1,300 43	
le solde passif de l'exercice 1833 se trouve porté à . . . . . fr.		3,846,661 02
Le solde passif de l'exercice 1837, suivant le compte définitif (page 164 de ce compte), est de . . . fr.	1,417,452 39	
Les ordonnances restant en circulation lors de la clôture de l'exercice montent à.	256,951 28	
ENSEMBLE. . . . fr.	1,674,403 67	
A déduire pour recette, au profit de cet exercice, du montant des ordonnances appartenant à l'exercice 1834, non acquittées au 31 décembre 1839, et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance *(voir* le compte d'apurement de l'exercice 1834, pages 481 à 485 du compte général rendu pour l'année 1839), ci . . .	57,922 27	
RESTE solde passif. . . . fr.		1,616,481 40
Le solde passif de l'exercice 1839, conformément au compte définitif (page 182), est de . . . . . fr.	8,069,196 15	
Les ordonnances en circulation à l'époque de la clôture de l'exercice montent à.	338,495 44	
ENSEMBLE. . . . fr.	8,407,691 59	
A déduire pour recette, au profit de cet exercice, du montant des ordonnances appartenant à l'exercice 1836, non acquittées au 31 décembre 1841, et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance *(voir* le compte d'apurement de l'exercice 1836, pages 549 à 555 du compte général rendu pour l'année 1841), ci .	48,612 05	
RESTE solde passif . . . . fr.		8,359,079 54
A REPORTER. . . . . fr.		21,337,582 37

	REPORT. . . . . fr.	21,337,582 37
Le solde passif de l'exercice 1841, présenté par le compte définitif *(voir* page 182), est de . . . . fr.	13,275,538 48	
Les ordonnances en circulation à l'époque de la clôture de cet exercice montent à	397,274 38	
ENSEMBLE. . . . fr.	13,672,812 86	
A déduire pour recette constatée au profit de cet exercice, du chef des ordonnances appartenant à l'exercice 1838, non acquittées au 31 décembre 1843, et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance *(voir* le compte d'apurement dudit exercice 1838, pages 559 à 564 du compte général rendu pour l'année 1843), ci . . . . . fr.	39,052 92	
RESTE solde passif. . . . fr.		13,633,759 94
Le résultat de l'exercice 1842, d'après le compte définitif *(voir* page 190), consistait dans un solde actif de. . . . . fr.	7,318,260 37	
Mais comme il restait à payer sur les ordonnances en circulation à l'époque de la clôture de cet exercice :		
a. Pour les dépenses ordinaires . fr. 195,631 87		
b. Pour les dépenses extraordinaires. 1,638,041 28		
ENSEMBLE . . . fr. 1,833,673 15		
et que le restant disponible, à la même époque, sur les crédits ouverts pour les travaux du chemin de fer, routes, canaux et entrepôts *(voir* la note à la suite de la récapitulation des recettes et payements faits pendant la gestion 1845), était de . . . . . fr. 7,221,004 83		
	9,054,677 98	
l'exercice 1842 laisse, en définitive, un solde passif de. . . . . fr.	1,736,417 61	
duquel il y a à retrancher le montant de la recette constatée au profit de cet exercice du chef des ordonnances appartenant à l'exercice 1839, qui n'étaient pas acquittées au 31 décembre 1844 et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance *(voir* le compte d'apurement dudit exercice 1839, annexé au compte général rendu pour l'année 1844, pages 599 à 603), ci . . . fr.	71,034 77	
RESTE solde passif. . . . fr.		1,665,382 84
TOTAL des soldes passifs. . . . fr.		36,636,725 15

Le solde actif de l'exercice 1831, suivant le compte définitif rendu de cet exercice *(voir* page 86), est de . . . . . fr. 949,486 44

Les ordonnances du trésor, restant en circulation à la clôture de l'exercice, montent à 82,949 56

RESTE. . . . fr. 866,536 88

Cet excédant de ressources se trouve actuellement réduit à la somme de fr. 811,851 52 c^s^, indiquée au tableau analytique. Cette réduction se justifie de la manière suivante :

Dans ses observations sur le compte de l'exercice 1831, la Cour des Comptes avait considéré, comme n'appartenant pas à l'État, les recettes suivantes, figurant au tableau des recettes de l'administration des domaines (page 81 du compte) :

1°	Produit des biens séquestrés de la famille d'Orange.	57,563 54
2°	— de la fonderie et imprimerie normales. .	178 78
3°	— d'une vente d'arbres au château de Laeken.	3,922 76
	TOTAL. . . . fr.	61,665 08

En formant le compte de l'année 1838, on avait, conformément aux observations ci-dessus, retranché du solde actif de l'exercice 1831 la totalité de ces recettes, ainsi qu'on peut le voir par la note sur la situation financière des Budgets clos (page 483 dudit compte); mais un examen ultérieur a fait connaître qu'il y avait lieu de maintenir au profit de l'État, sur les recettes retranchées, les sommes suivantes :

1°	Produit de la fonderie et imprimerie normales. . . . . fr.	178 78
2°	Produit d'une vente d'arbres au château de Laeken.	3,922 76
3°	5 p. % de frais d'administration sur les fr. 57,563 54 c^s^, qui demeurent rejetés comme recette faite au profit de tiers . .	2,878 18
		6,979 72

De manière que la déduction à faire reste fixée à . . . . . fr. 54,685 36

Ce qui réduit le solde, comme il est dit ci-dessus, à . . . . . fr. 811,851 52

Le solde actif de l'exercice 1834, d'après le compte définitif (page 186), est de . . . . . fr. 323,540 83

Les ordonnances du trésor restant à payer, d'après le même compte, sont de 158,984 99

RESTE. . . . fr. 164,555 84

A REPORTER. . . . fr. 164,555 84 811,851 52

REPORT . . . . fr.		164,555 84	811,851 52

L'excédant de ressources de cet exercice est porté au tableau analytique à fr. 187,736 80 c^{s}. Cet accroissement s'explique comme suit :

D'après les observations de la Cour des Comptes, il y a lieu de rejeter des dépenses de l'État, des remboursements de cautionnements qui y ont été compris indûment, attendu qu'ils sont imputables sur ce fonds spécial même. Il en résulte une augmentation d'actif de . . . . . fr.	23,555 55		
D'un autre côté, on a diminué de la recette les recouvrements sur déficits des receveurs des contributions directes, qui y ont été compris indûment *(voir* pages 112 et 113 du compte), ci	374 59		
RESTE augmentation d'actif de. . . . fr.		23,180 96	
Ce qui élève le solde à la somme précitée de . . . . . fr.			187,736 80
Le solde actif de l'exercice 1835, résultant du compte définitif (page 220), est de . . . . . fr.		2,963,288 32	
Les ordonnances du trésor, restant à payer après la clôture de l'exercice, montent à		213,638 55	
RESTE. . . . fr.		2,749,649 77	

Aux termes des projets de loi présentés aux Chambres législatives pour le règlement définitif des exercices 1830 et années antérieures, 1831 et 1832, l'excédant de ressources de l'exercice 1835, qu'on vient d'indiquer, doit être majoré du chef des recettes suivantes :

1° Recouvrements faits en faveur des exercices 1830, 1831 et 1832, depuis la clôture de ces exercices jusqu'à l'époque du 31 décembre 1837 (*voir* le compte d'apurement de ces exercices, pages 607 et suivantes, du compte général rendu pour l'année 1837), ci . . . . . fr.	954,038 05		
2° Le montant des ordonnances appartenant à ces trois exercices, non acquittées à l'époque précitée du 31 décembre 1837, et dont l'annulation a eu lieu pour cause			
A REPORTER. . . . . fr.	954,038 05	2,749,649 77	999,588 32

Report. . . . . fr.	954,038 05	2,749,649 77	999,588 32
de déchéance (*voir* ledit compte d'apurement), ci	267,532 92	1,221,570 97	
Le solde actif de l'exercice 1835 est, en conséquence, de . . . fr.			3,971,220 74
Le solde actif de l'exercice 1836, suivant le compte définitif (pages 226), est de. . . . . fr.		3,371,296 38	
Les ordonnances du trésor, restées en circulation après la clôture de l'exercice, montent à		313,150 18	
Fr.		3,058,146 20	
Cet excédant de ressources est majoré de la recette à faire au profit de cet exercice, du chef des ordonnances, appartenant à l'exercice 1834, non acquittées au 31 décembre 1838, et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance (*voir* le compte d'apurement de l'exercice 1833, pages 497 et suivantes du compte général rendu pour l'année 1838), ci		45,998 23	
Ce qui élève le solde actif de l'exercice 1836 à . . . . . fr.			3,104,144 43
Le solde actif de l'exercice 1838, d'après le compte définitif (page 172), est de . . . . . fr.		4,083,990 60	
Les ordonnances restées en circulation lors de la clôture de l'exercice montent à		817,289 53	
Reste. . . . fr.		3,266,701 07	
Cet excédant de ressources s'augmente de la recette au profit de cet exercice, du chef des ordonnances appartenant à l'exercice 1835, non acquittées au 31 décembre 1840, et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance (*voir* le compte d'apurement de l'exercice 1835, pages 513 et suivantes du compte général rendu pour l'année 1840), ci . . . . . fr.		44,835 30	
En conséquence, le solde actif de l'exercice 1838 est porté à . . fr.			3,311,536 37
Le solde actif de l'exercice 1840 monte, suivant le compte définitif (page 186), à . . . . . fr.		12,135,384 04	
Les ordonnances en circulation, à la clôture de l'exercice, s'élèvent comme suit :			
a. Pour les dépenses ordinaires, fr.	271,098 90		
b. Pour le chemin de fer . . .	6,914,654 69		
c. Pour les routes pavées et ferrées.	51,192 72		
	7,236,946 31		
A reporter. . . . . fr.	7,236,946 31	12,135,384 04	11,386,489 86

Report. . . . . fr.	7,236,946 31	12,135,384 04	11,586,489 86
Les restants disponibles à la clôture de l'exercice sur des crédits spéciaux (*voir* la note à la suite de la récapitulation des recettes et payements faits pendant la gestion 1843), s'élèvent,			
Savoir :			
a. Pour les travaux du chemin de fer . fr. 904,537 56			
b. Pour les routes pavées et ferrées . . 576,731 21			
	1,481,268 77		
		8,718,215 08	
A ajouter la somme portée en recette au profit de cet exercice du chef des ordonnances de l'exercice 1837, non acquittées au 31 décembre 1842 et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance (*voir* le compte d'apurement de l'exercice 1837, pages 579 et suivantes du compte général de la gestion 1842), ci . . . fr.		44,713 95	
Le solde actif de l'exercice 1840 est, en conséquence, de . . . fr.			3,461,882 91
Total des soldes actifs. . . . . fr.			14,848,372 77
Report du total des soldes passifs.			36,636,725 15
Reste l'insuffisance de ressource précitée de. . . . . fr.			21,788,352 38

Les comptes des treize Budgets dont on fait l'analyse sont à régler définitivement. Les projets de loi qui ont pour objet ce règlement définitif sont, pour la plupart, déjà soumis aux délibérations des Chambres; ils indiquent les exercices auxquels seront respectivement transférés, soit l'insuffisance, soit l'excédant de ressources constatés après l'exécution de chacun de ces Budgets. Ces transferts doivent avoir lieu comme suit :

Les excédants des exercices 1830 et antérieurs, 1831, 1832 et 1835, feront partie du Budget de 1838, et l'excédant de ce dernier exercice sera ensuite transporté à l'exercice 1843.

Ceux des exercices 1833 et 1836, 1834 et 1837, 1839 et 1840, feront partie du Budget de l'exercice 1843 précité.

Les déficits des exercices 1841 et 1842 seront imputés respectivement à charge des Budgets des exercices 1844 et 1845.

L'insuffisance de ressources de fr. 21,788,352 38 c^{s}, formant le découvert du trésor au 1er janvier 1846, sur l'ensemble des exercices antérieurs à 1843, a été mise provisoirement à charge de la dette flottante créée par la loi du 16 février 1833.

623

TABLEAU ANALYTIQUE

DES

BUDGETS DES EXERCICES 1830 A 1842

INCLUSIVEMENT.

TABLEAU ANALYTIQUE des Budgets

EXERCICES.	LOIS. DATES.	LOIS. OBJETS.	LOIS. SOMMES VOTÉES. RECETTES.	LOIS. SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EX DE RECETTE.
1830 4me trim.	»	»	»	»	27,093,101 32	28,580,323 42	»
	28 déc. 1830, n° 39.	Budget des Voies et Moyens . . .	109,825,575 94	»			
	25 juin 1831, » 162.	Idem. . . .					
	15 janv. » » 18.	Crédits aux divers Départements et grands corps de l'Etat.	»	43,899,132 27			
	24 fév. » » 50.	Liste civile du Régent	»	123,456 78			
	26 » » » 52.	Indemnités aux membres du Gouvernement provisoire	»	317,460 32			
	10 avril » » 107.	Crédits à la Guerre	»	12,698,412 69			
	14 » » » 113.	— à l'Intér. (canal de Bruxelles à Charleroy)	»	634,920 63			
	20 juillet » » 184.	— aux divers Départements . .	»	16,854,497 35			
	22 sept. » » 233.	— à la Guerre.	»	21,164,021 16			
1831	6 octob. » » 248.	— à l'Intérieur (digues et polders)	»	634,920 63	109,825,575 94	115,806,830 65	»
	14 nov. » » 304.	— à la Justice, Cour des Comptes et Chambres	»	706,600 49			
	14 » » » 305.	— aux Affaires Étrang. et Liste civile.	»	432,223 13			
	15 » » » 306.	— aux Finances	»	7,431,166 67			
	24 » » » 320.	— à l'Intérieur	»	4,597,287 43			
	3 déc. » » 335.	— à la Guerre	»	5,925,925 93			
	28 fév. 1832, » 124.	— à la Liste civile	»	282,186 94			
	19 juillet » » 517.	— à la Justice.	»	74,074 08			
	2 octob. 1833, » 1179.	— à la Guerre (transf. de 1832).	»	30,544 13			
	16 déc. 1831, » 344.	Emprunt de 48,000,000 de florins. .	75,132,275 13	»			
	29 » » » 360.	Voies et Moyens	66,501,529 82	»			
	29 mars 1832, » 211.	Crédits au Département de la Guerre.	»	62,548,948 14			
	4 avril » » 226.	— aux divers Départements et grands corps de l'Etat . .	»	104,446,731 »			
	8 mai » » 317.	— au Département des Finances.	»	12,635,212 57			
	9 » » » 318.	— — de l'Intérieur.	»	9,418,624 31			
	25 » » » 389.	— — de la Guerre.	»	126,984 13			
	3 juin » » 438.	— — idem. .	»	5,477,248 68			
	8 juillet » » 505.	— — id. 9,312,169 31					
1832					141,633,804 95	201,941,742 55	»
		A déduire :					
	2 octob 1833, » 1197.	Pour transfert aux exercices 1831 et 1832. . 2,030,544 13					
	15 août 1834, » 336.						
		Reste. . . . fr.	»	7,281,625 18			
	20 fév. 1833, » 170.	Crédits au Département de l'Intérieur.	»	6,368 54			
				A reporter. . . fr.	278,552,482 21	346,329,096 62	»

des exercices **1830** *à* **1842** *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.	RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSE LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT	RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.	Ressources réalis. comparées aux évaluations. (1) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (1) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
1,487,422 10	(A) 8,474 07	»	27,101,875 99	28,380,823 42	»	(a 1,478,947 43	
5,981,251 71	(A) 5,400,239 09	(D) 5,392,867 14	113,225,815 03	112,413,963 81	(b 811,851 52	»	*a, b* et *c)* Les excédants de dépenses des exercices 1830 à 1832, et l'excédant des ressources de l'exercice 1831, doivent être transportés au Budget de l'exercice 1835, d'après les projets de loi qui ont été soumis aux délibérations des Chambres; en attendant l'adoption, ces excédants sont portés ici pour *mémoire*.
60,307,937 60	(A) 10,830,701 02	(D) 43,440,823 60	152,464,503 97	158,500,918 95	»	(c 6,036,412 93	
67,776,611 41	14,239,414 78	46,833,690 74	292,791,896 99	299,495,405 88	811,851 52	7,515,360 41	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. DATES.	LOIS. OBJETS.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EX DE RECETTE.
		Report . . . fr.			278,552,482 21	340,329,096 62	»
1833	30 déc. 1832, n° 1099.	Voies et Moyens	86,037,982 »	»			
	19 avril 1833, » 437. 6 juillet » » 860. 30 sept. » » 1194.	Crédits au Département de la Guerre.	»	55,000,000 »			
	7 octob. » » 1207.	Crédit pour la Dette publique . . .	»	11,155,394 17			
	7 » » » » .	— pour les dotations	»	3,295,987 95			
	7 » » » » .	— au Département de la Guerre .	»	8,220,530 72			
	7 » » » » .	— — des Affair. Étr.	»	581,433 »			
	7 » » » » .	— — de la Marine .	»	594,940 33			
	7 » » » 1208.	— — des Finances et Remboursem.	»	11,720,755 »	86,037,982 »	94,149,833 33	»
	8 » » » 1209.	— — de l'Intérieur .	»	10,054,992 16			
	8 » » » 1211.	— — idem. .	»	73,000 »			
	8 avril 1833, » 132.	— — des Finances .	»	73,000 »			
	15 » » » 197.	— — de la Guerre .	»	13,000 »			
		A déduire :		97,784,833 33			
	15 mars 1834, » 206. 15 août » » 635.	Transfert sur l'exercice 1834. Guerre.	»	3,635,000 »			
				94,149,833 33			
1834	30 déc. 1833, » 1674.	Voies et Moyens	84,279,578 »	»			
		Émission de bons du trésor. . . .	10,000,000 »	»			
	31 » » » 1677.	Crédit au Département de la Guerre .	»	38,281,000 »			
	3 janv. 1834, » 1.	— — de la Justice .	»	5,381,272 »			
	14 fév. » » 113.	— pour les Dotations	»	3,300,687 95			
	21 » » » 124.	— au Département des Affair. Étr.	»	656,300 »			
	21 » » » » .	— — de la Marine .	»	668,864 »			
	26 » » » 128.	— — des Finances .	»	11,962,013 »			
	15 mars » » 206.	— — de la Guerre .	»	2,800,000 »			
	18 » » » 209.	— pour la Dette publique . . .	»	10,931,094 17			
	20 » » » 210.	— au Département de l'Intérieur .	»	10,762,879 20			
	29 avril » » 328.	— pour les Remb. et Non-Valeurs.	»	1,328,500 »	94,279,578 »	98,874,000 43	»
	22 juillet » » 398.	— au Département de l'Intérieur .	»	130,000 »			
	15 août » » 633.	— — de la Guerre .	»	462,000 »			
	13 » » » 635.	— — idem. .	»	3,537,000 »			
	23 déc. » » 973.	— — de l'Intérieur .	»	126,316 67			
	30 » » » 1033.	— — idem. .	»	646,073 44			
	15 avril 1835, » 200.	— — de la Guerre .	»	40,000 »			
		A déduire :		91,014,000 43			
	15 » » » » .	Des crédits au Départem. de la Guerre.	»	2,140,000 »			
				88,874,000 43			
	1 mai 1834, » 330.	Crédit au Département de l'Intérieur.	»	10,000,000 »			
		A reporter. . . fr.			458,870,042 21	539,352,932 38	»

des exercices **1830** *à* **1842** *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.		RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT		RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.		Ressources réalis. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
67,776,614 41		14,239,414 78	46,833,690 74	292,791,896 99	299,495,405 88	811,851 52	7,515,360 41	
8,111,853 33		(A) 2,020,331 92	(D) 2,244,860 39	88,058,313 92	91,904,974 94	»	*a)* 3,846,661 02	*a)* Cet excédant de dépenses sera reporté à l'exercice 1836, d'après le projet de loi déjà soumis à la délibération des Chambres; en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*.
4,594,422 43		(A) 2,421,759 76	(D) 2,360,399 47	96,701,337 76	96,513,600 96	*(b* 187,736 80	»	*b)* Cet excédant de ressources sera reporté à l'exercice 1837, d'après le projet de loi déjà soumis à la délibération des Chambres; en attendant, on le porte ici pour *mémoire*.
80,482,890 17		18,681,506 46	51,438,950 60	477,551,548 07	487,913,981 78	999,588 32	11,362,021 43	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. DATES.	LOIS. OBJETS.	LOIS. SOMMES VOTÉES. RECETTES.	LOIS. SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT EX DE RECETTE.
				Report. . . fr.	458,870,042 21	539,352,032 38	»
	28 déc. 1834, n° 972.	Voies et Moyens	85,142,319 »	»			
	28 » » » » .	Subvent. de guerre. fr. 7,238,121 90					
	9 avril 1835, » 551.	Réduction de la subvention de guerre . 2,452,972 68					
		Reste.	4,785,149 22	»			
	31 déc. 1834, » 973.	Crédit au Département de la Guerre .	»	39,868,000 »			
	1 fév. 1835, » 19.	— — des Affair. Étr.	»	676,800 »			
	1 » » » » .	— — de la Marine .	»	638,078 55			
	2 » » » 20.	— — de la Justice .	»	5,273,727 »			
	8 » » » 30.	— pour les Dotations	»	3,505,687 95			
	17 » » » 36.	— au Département de l'Intérieur .	»	11,088,114 10			
1835	21 » » » 39.	— pour la Dette publique . . .	»	11,640,883 17	89,927,668 22	89,559,331 28	368,333 94
	23 mars » » 124.	— au Département des Finances .	»	12,599,803 »			
	23 » » » 125.	— pour les Remb. et Non-Valeurs.	«	1,258,500 »			
	15 avril » » 201.	— au Département de la Guerre .	»	1,560,000 »			
	26 sept. » » 646.	— — de l'Intérieur.	»	1,490,000 »			
	30 déc. » » 867.	— — idem. .	»	440,890 64			
	9 mars 1837, » 40.	— — de la Guerre .	»	318,705 69			
	27 mai » » 121.	— — des Finances .	»	119,897 92			
	27 » » » 122.	— — idem. .	»	10,246 26			
				90,309,334 28			
		A déduire :					
	10 juin 1836, » 279.	Transfert à l'exercice 1836. Guerre .	»	750,000 »			
	Recouvrements faits sur les exercices clos de 1830 et antérieurs, 1831 et 1832.		»	»	»	»	»
	Dépenses annulées sur les exercices clos de 1830 et antérieurs, 1831 et 1832, à constater en recette		»	»	»	»	»
				A reporter. . . fr.	548,797,710 43	628,912,266 66	368,333 94

des exercices **1830** *à* **1842** *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.	RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT DE DÉPENSE.	RECETTES. Ressources réalis comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	DÉPENSES. Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	EXCÉDANT de RECETTE transporté à d'autres exercices.	EXCÉDANT de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
80,482,890 17	18,681,506 46	51,438,950 60	477,551,548 67	487,915,981 78	999,588 32	11,362,021 43	
»	(D) 74,013 49	(D) 2,455,329 32	89,853,654 75	87,104,004 96	(a) 2,749,649 77	»	a) L'excédant de recette de l'exercice 1833, après avoir été augmenté d'une part : 1° du montant des créances annulées sur les exercices 1830 et antérieurs, 1831 et 1832; 2° du montant des recettes effectuées sur les produits restant à recouvrer à l'expiration des mêmes exercices, et 3° de l'excédant de recette résultant de la clôture de l'exercice 1831; et diminué, d'autre part, des excédans de dépenses des exerc. 1830 et 1832, sera transféré au Budget de l'exercice 1838, d'après le projet de loi déjà soumis aux délibérations des Chambres; en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*.
»	(A) 954,038 05	»	954,038 05	»	954,038 05	»	
»	267,532 92	»	267,532 92	»	267,532 92	»	
80,482,890 17	19,829,063 94	53,894,279 92	568,626,774 37	575,017,986 74	4,970,809 06	11,362,021 43	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. DATES.	LOIS. OBJETS.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EX DE RECETTE.
				Report. . . fr.	648,797,710 43	628,912,266 66	368,333 94
	30 déc. 1835, n° 862.	Voies et Moyens	84,557,131 »	»			
	18 juin 1836, » 327.	Emprunt de 30,000,000 de francs. .	15,374,163 74	»			
	10 févr. » » 15.	Crédit au Département de la Justice .	»	5,744,913 »			
	10 » » » 16.	— — des Affair. Étr.	»	647,000 »			
	10 » » » 17.	— — de la Marine .	»	639,351 »			
	12 » » » 18.	— — de la Guerre .	»	37,341,000 »			
	15 » » » 21.	— pour la Dette publique . . .	»	12,145,600 06			
	15 » » » » .	— pour les Dotations	»	3,327,363 98			
	31 mars » » 140.	— au Département des Finances .	»	12,308,179 22			
	31 » » » » .	— pour les Remb. et Non-Valeurs.	»	1,264,000 »			
	31 » » » 141.	— au Département de l'Intérieur .	»	11,640,928 22			
	2 mai » » 214.	— — idem. .	»	40,000 »			
	8 juin » » 278.	— — idem. .	»	130,000 »			
	16 » » » 314.	— — de la Guerre .	»	723,000 »			
	18 » » » 327.	— — de l'Intérieur .	»	500,000 »			
	30 déc. » » 646.	— — des Finances .	»	139,682 53			
	31 » » » 646.	— — de la Justice .	»	145,000 »			
	13 mars 1837, » 49.	— — de l'Intérieur .	»	315,000 »			
	27 mai » » 130.	— pour la Dette publique . . .	»	500,000 »			
	27 » » » 153.	— au Département de l'Intérieur .	»	42,269 93			
1836	28 » 1838, » 199.	— — idem. .	»	36,398 13	99,931,314 74	101,599,951 78	»
				87,629,688 04			
	10 juin 1836, » 279.	Transfert de l'exercice 1835. Guerre .	»	750,000 »			
				88,379,688 04			
		A déduire :					
	25 mai 1837, » 128.	Transfert de l'exercice 1837. Guerre . . . 1,300,000 »					
	27 » » » 132.	Transf. au même exercice. Intérieur. . . 40,000 »					
	21 mars 1838, » 15.	Transfert à l'exercice 1838. Affair. Etrang. 153,900 »					
	24 mai » » 184.	Transf. au même exercice. Guerre . . . 90,000 »					
			»	1,653,900 »			
		Services spéciaux.		86,725,788 04			
	1er mai 1834, n° 330, et 18 juin 1836, n° 327 .	Crédit au Département des Travaux publics. *(Chemin de fer)*	»	14,524,163 74			
	2 mai 1836, n° 213.	Crédit au Département des Travaux publics. *(Routes pavées et ferrées)* .	»	350,000 »			
	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1833, à constater en recette		»	»	»	»	»
				A reporter. . . fr.	648,729,023 17	730,512,218 44	368,333 94

des exercices **1830** *à* **1842** *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.	RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'À LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT DE DÉPENSE.	RECETTES. Ressources réalis. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	DÉPENSES. Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	EXCÉDANT de RECETTE transporté à d'autres exercices.	EXCÉDANT de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
80,482,890 17	19,829,063 94	53,894,279 92	568,620,774 37	575,017,986 74	4,070,809 06	11,362,021 43	
1,668,637 04	(A) 2,655,319 42	(D) 2,071,463 82	102,586,634 16	99,528,487 96	(a) 3,058,146 20	»	(a) L'excédant de recette de l'exercice 1836, après avoir été augmenté, d'une part, du montant des créances annulées sur l'exerc. clos de 1835, et diminué, d'autre part, de l'excédant de dépense de ce dernier exercice, sera transféré au Budget de l'exercice 1843, d'après le projet de loi déjà soumis aux délibérations des Chambres; en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*.
»	(A) 45,998 23	»	45,998 23	»	45,998 23	»	
82,151,527 21	22,530,381 59	55,965,743 74	671,259,406 76	674,546,474 70	8,074,953 49	11,362,021 43	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. DATES.	LOIS. OBJETS.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EX DE RECETTE.
				Report. . . fr.	648,729,025 17	730,512,218 44	368,333 94
	30 déc. 1836, n° 642.	Voies et Moyens	85,911,700 »	»			
	25 mai 1838, » 188.	Produit d'une partie de l'emprunt de 50,850,000 francs	10,000,000 »	»			
		Augmentation des Voies et Moyens, conformément au rapport du Ministre des Finances, sur la situation financière du pays, remis en séance de la Chambre des Représentants du 5 avril 1837.	95,911,700 »				
	25 mars 1835, » 124.	Produit de la fabrication de pièces de cinq centimes	600,000 »	»			
	26 sept. » » 646.	Produit de la vente de parcelles de terre, etc., inutiles à l'exploitation de la Sambre canalisée	300,000 »	»			
	2 mai 1837, » 127.	Produit de la vente de terrains sans emploi et de quelques autres biens appartenant à l'Etat	680,000 »	»			
	29 déc. 1835, » 859.	Versem. à effectuer par les communes pour le transport des dépêches . .	56,752 99	»			
		Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier et payement à effectuer sur le prix de l'établissement de Seraing.	811,000 »	»			
		Supplément éventuel des produits du Chemin de fer	800,000 »	»			
	7 mars 1837, » 37.	Crédit pour la Dette publique . . .	»	12,995,600 06			
	7 » » » ».	— pour les Dotations.	»	5,316,513 95			
	12 » » » 41.	— au Département des Finances .	»	11,154,821 »			
	12 » » » ».	— pour les Remb. et Non-Valeurs.	»	1,160,000 »			
	12 » » » 42.	— au Départ. des Affaires Etrang.	»	651,000 »			
	13 » » » 43.	— — de la Justice. . .	»	5,703,545 »			
	18 » » » 45.	— — de l'Intérieur .	»	8,165,551 55			
	18 » » » 46.	— — des Trav. publics .	»	5,933,339 60			
	18 » » » 47.	— — de la Marine . . .	»	649,351 »			
	19 » » » 48.	— — de la Guerre . . .	»	41,319,000 »			
1837	25 mai » » 128.	— — idem. . . .	»	1,083,860 »	99,130,452 99	105,226,103 69	»
	26 » » » 129.	— — des Trav. publics .	»	2,979,900 »			
	27 » » » 125.	— — des Finances. . .	»	12,000 »			
	27 » » » 127.	— — idem. . . .	»	100,000 »			
	27 » » » 130.	— pour la Dette publique . . .	»	90,000 »			
	13 nov. » » 596.	— au Départ. de la Guerre . .	»	490,693 65			
	13 » » » 594.	— — de la Justice . . .	»	500,000 »			
	31 déc. » » 644.	— — des Trav publics .	»	23,390 50			
	24 mars 1838, » 21.	— — de la Justice . . .	»	70,000 »			
	25 mai » » 192.	— — idem. . . .	»	45,330 »			
	30 mars 1839, » 44.	— — de l'Intérieur . .	»	562 54			
		Transfert à l'exercice 1836. Guerre . . 223,000 »		96,444,138 65			
		Transf. des exercices 1835 et 1836. Intérieur . . . . . 80,000 »	»	303,000 »			
		A déduire :		96,747,138 65			
	21 mars 1838, » 15.	Transfert de l'exercice 1838. Aff. Etrang. . 66,100 »					
	24 mai » » 184.	Transfert à l'exercice 1838. Guerre . . 1,209,934 96					
	28 » » » 198.	Transfert à l'exercice 1838. Intérieur. . 50,000 »					
	28 mars 1839, » 39.	Transfert à l'exercice 1838. Justice . . 127,000 »					
	1 juin » » 267.	Transfert à l'exercice 1839. Marine . . 88,000 »					
			»	1,521,034 96			
	1 mai 1834, n° 330, 26 mai et 12 nov. 1837, nos 131 et 593 . . .	**Services spéciaux.**					
		Crédit au Département des Travaux publics *(Chemin de fer)*		93,226,103 69			
	2 mai 1836, n° 215, et 12 nov. 1837, n° 593 .	Crédit au Département des Travaux publics *(Chemin de fer)*	»	9,066,448 57			
		Crédit au Département des Travaux publics *(Routes pavées et ferrées).* .	»	933,551 43			
	Dépenses annul. sur l'exercice clos de 1834, à constater en recette.		»	»	»	»	»
				A reporter. . . fr.	747,888,478 16	835,738,322 13	368,333 93

des exercices **1830** *à* **1842** *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.		RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT		RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.		Ressources réalis. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
82,151,527 21		22,330,381 59	55,963,743 74	671,259,406 76	674,546,474 10	8,074,933 49	11,362,021 43	
6,066,650 70		(A) 2,497,874 98	(D) 1,894,372 05	101,637,527 97	103,331,731 64	»	(a) 1,674,403 67	*a)* L'excédant de dépense de l'exercice 1837 sera, après diminution du montant des créances annulées de l'exercice 1834, ainsi que de l'excédant de recette résultant de la clôture de ce dernier exercice, transféré au Budget de l'exerc. 1843, d'après le projet de loi déjà soumis aux délibérations des Chambres; en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*.
»		(A) 57,922 27	»	57,922 27	»	57,922 27	»	
88,218,177 91		25,086,178 84	57,860,115 79	772,974,857 »	777,878,206 34	8,132,875 76	13,036,425 10	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. DATES.	LOIS. OBJETS.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EX DE RECETTE.
				Report. . . fr.	747,888,478 16	835,738,322 13	368,333 94
	30 janv. 1838, n° 2.	Voies et Moyens	94,606,326 »	»			
	25 mai » » 188.	Emprunt, à 3 p. %, de 50,850,800 fr.	25,646,199 36	»			
	27 déc. » » 637.	Crédit pour la Dette publique . . .	»	13,623,000 06			
	27 » » » » .	— pour les Dotations	»	3,308,458 93			
	20 » » » 646.	— au Départ. de l'Intérieur . .	»	8,137,018 96			
	30 » » » 641.	— — de la Justice. . .	»	6,345,873 »			
	31 » » » 642.	— — des Trav. publics .	»	7,880,815 »			
	31 » » » 643.	— — de la Marine. . .	»	649,351 »			
	31 » » » 645.	— — des Finances . .	»	11,141,846 78			
	31 » » » » .	— pour les Remb. et Non-Valeurs.	»	1,160,000 »			
	1 janv. » » 1.	— au Départ. des Affaires Étrang.	»	721,000 »			
	31 » » » 3.	— — de la Guerre. . .	»	42,078,786 38			
	18 mars » » 13.	— — idem. . . .	»	120,000 »			
	20 mai » » 179.	— — idem. . . .	»	25,206 79			
	20 » » » 181.	— — des Finances . .	»	223,758 »			
	28 » » » 200.	— — des Trav. publics .	»	105,784 85			
	31 » » » 202.	— — de l'Intérieur . .	»	22,000 »			
	18 déc. » » 912.	— — de la Guerre. . .	»	996,000 »			
	21 » » » 913.	— — des Affaires Étrang.	»	77,680 »			
	28 fev. 1839, » 26.	— — des Finances . .	»	4,303 49			
1838	28 mars » » 39.	— — de la Justice. . .	»	144,000 »			
	30 » » » 44.	— — de l'Intérieur . .	»	47,384 »	120,252,523 36	122,374,992 78	»
	28 mai » » 120.	— — des Affaires Étrang.	»	12,265 97			
	21 mars 1838, » 13.	Transfert des exercices 1836 et 1837, Affaires Etrangères	»	200,000 »			
	24 mai » » 184.	Transfert des exercices 1836 et 1837, Guerre	»	1,299,934 96			
	28 » » » 198.	Transfert de l'exerc. 1837. Intérieur .	»	30,000 »			
	28 » » » 121.	— — 1835. Guerre. .	»	157,064 10			
		A DÉDUIRE :		98,412,434 24			
	28 déc. 1838, » 928.	Annulation de crédit au Départ. de la Justice . 400,000 »					
	1 janv. 1840, » 2.	Annulation de crédit au Départ. de la Justice . 299,400 »					
	28 mai 1839, » 113.	Transfert à l'exerc. 1839. Guerre . . . . . 501,200 »					
	1 juin » » 267.	Transfert à l'exerc. 1839. Marine . . . . . 86,000 »					
	15 avril » » 90.	Transfert à l'exerc. 1839. Travaux publics . . 132,000 »					
	3 juin » » 196.	Transfert à l'exerc 1839. Travaux publics . . 196,875 16					
			»	1,615,475 16			
	1 mai 1834, n° 330; 26 mai 1837, n° 131, et 25 mai 1838, n° 188.	**Services spéciaux.** Crédit au Département des Travaux publics *(Chemins de fer)*	»	96,796,959 08 23,200,807 82			
	2 mai 1836, n° 213, et 25 mai, n° 188 . . .	Crédit au Département des Travaux publics *(Routes pavées et ferrées)*. .	»	2,577,225 88			
	Dépenses annul. sur l'exercice clos de 1835, à constater en recette.		»	»	»	»	»
				A REPORTER. . . fr.	868,141,003 52	958,315,314 91	368,333 94

des exercices 1830 *à* 1842 *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.		RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'À LA CLÔTURE		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				Observations.
CÉDANT		RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE	DÉPENSE.	Ressources réalis comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
88,218,177	91	25,086,178	84 57,860,115	79 772,074,657	» 777,878,206	34 8,132,875	76 13,036,425	10
2,322,467	42	(A) 3,212,554	15 (D) 2,376,614	34 123,463,079	51 120,198,378	44 (a) 3,266,701	07 »	a) L'exédant de recette de l'exercice 1838, apres avoir été majoré, d'une part, du montant des creances annulées de l'exercice clos de 1835, et diminué, d'autre part, de l'excédant de dépense de ce dernier exercice, sera transféré au Budget de l'exerc. 1843, d'après le projet de loi déjà soumis aux délibérations des Chambres; en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*.
»		44,835	30 »	44,835	30 »	44,835	30 »	
90,840,645	33	28,343,568	29 60,236,730	15 896,484,671	81 898,076,584	78 11,444,412	15 13,036,425	10

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. DATES.	LOIS. OBJETS.	LOIS. SOMMES VOTÉES. RECETTES.	LOIS. SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT EX DE RECETTE.
				Report. . . fr.	868,141,003 52	938,315,314 91	368,333 94
	21 déc. 1838, n° 915.	Voies et Moyens	104,095,531 »	»			
	1 janv. 1839, » 1.	Produit d'une émission de bons du Trésor pour le prêt à la banque de Belgique	4,000,000 »	»			
		Produit d'une partie de l'emprunt de 82 millions de francs	12,000,000 »	»			
	22 déc. 1838, » 916.	Crédit pour la Dette publique . . .	»	15,024,870 14			
	22 » » » » .	— pour les Dotations	»	3,308,458 95			
	22 » » » 918.	— au Départ. de la Justice . . .	»	6,507,625 »			
	26 » » » 919.	— — des Affaires Étrang.	»	842,000 »			
	30 » » » 921.	— — de la Guerre. . .	»	49,813,000 »			
	31 » » » 924.	— — des Finances . .	»	11,050,998 »			
	31 » » » » .	— pour les Remb. et Non-Valeurs.	»	1,165,600 »			
	31 » » » 925.	— au Départ. de l'Intérieur . .	»	8,406,053 46			
	31 » » » 951.	— — des Trav. publics .	»	8,131,141 »			
	31 » » » 932.	— — de la Marine. . .	»	649,351 »			
	25 fév. 1839, » 25.	— — des Finances . .	»	24,470 31			
	25 » » » 116.	— — idem. . . .	»	43,189 69			
	25 » » » 122.	— — idem. . . .	»	29,528 82			
	1 juin » » 124.	— — des Trav. publics .	»	217,000 »			
	1 » » » » .	— — idem. . . .	»	56,000 »			
	1 » » » » .	— — idem. . . .	»	585,802 47			
1839	1 » » » 267.	— — de la Marine . .	»	174,000 »	120,095,331 »	128,603,015 45	»
	5 » » » 263.	— — de Finances . .	»	300,000 »			
	5 » » » 264.	— pour la Dette publique . . .	»	4,085 058 20			
	5 » » » 265.	— au Départ. des Affaires Étrang.	»	300,000 »			
	1 janv. 1840, » 2.	— — de la Justice. . .	»	36,400 »			
	1 » » » ».	— — idem. . . .	»	265,000 »			
	15 avril » » 90.	— — des Trav. publics .	»	132,000 »			
	3 juin » » 196.	— — idem. . . .	»	196,875 16			
	24 » » » 268.	— — de la Guerre. . .	»	44,438 25			
	27 » » » 266.	— — de la Justice. . .	»	3,640 »			
	1 juillet » » 632.	— — des Affaires Étrang.	»	10,323 36			
	24 déc. » » 1062.	— — de la Justice. . .	»	90,000 »			
	11 avril 1841, » 157.	— — de l'Intérieur . .	»	791 66			
	26 mai 1839, » 115.	Transfert de l'exercice 1838. Guerre .	»	501,200 »			
		Services spéciaux.		112,693,015 45			
	1 janv. 1839, n° 1.	Crédit spécial au Départ. des Finances. *(Prêt à la banque de Belgique)* . .	»	4,000,000 »			
	1 mai 1834, n° 330; 26 mai 1837, n° 131, et 28 déc. 1839, n° 885.	Crédit au Département des Travaux publics. *(Chemin de fer)*	»	11,051,262 85			
	2 mai 1836, n° 213, et 28 déc. 1839, n° 885.	Crédit au Département des Travaux publics. *(Routes pavées et ferrées)* .	»	968,737 15			
	Dépenses annul. sur l'exercice clos de 1836, à constater en recette.		»	»	»	»	»
				A reporter. . . fr.	988,236,534 52	1,087,006,330 36	368,333 94

des exercices **1830** *à* **1842** *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.		RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT		RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.		Ressources réalis. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
90,540,643 33		28,343,568 29	60,236,750 13	896,484,571 81	898,076,684 78	11,444,412 13	13,036,428 10	
8,597,484 45		(D) 4,506,714 08	(D) 4,496,506 94	115,788,816 92	124,196,508 31	»	(a 8,407,691 59	a) L'excédant de dépense de l'exercice 1839 sera, après diminution du montant des créances annulées de l'exerc. 1836, transféré au Budget de l'exercice 1843, conformément au projet de loi à soumettre aux délibérations des Chambres; en attendant, on le porte ici pour *mémoire*.
»		48,612 05	»	48,612 05	»	48,612 05	»	
99,138,129 78		24,085,466 26	64,733,237 07	1,012,322,000 78	1,022,273,093 29	11,493,024 18	21,444,116 69	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. DATES.	OBJETS.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EX DE RECETTE.
		Report . . . fr.			988,236,534 52	1,087,006,330 36	368,333 94
	29 déc 1839, n° 888.	Voies et Moyens	101,955,569 »	»			
	26 juin 1840, » 264.	Produit d'une partie de l'emprunt de 82,000,000 de francs	70,000,000 »	»			
	27 mai 1837, » 127. 30 juin 1840, » 284.	Produit de ventes de domaines . .	660,000 »	»			
	29 déc. 1839, » 889.	Crédit pour la Dette publique . .	»	26,070,417 52			
	29 » » » » .	— pour les Dotations	»	3,297,158 95			
	1 janv 1840, » 1.	— au Départ. de la Justice .	»	6,452,577 »			
	2 » » » 3.	— — des Finances . .	»	10,877,750 »			
	2 » » » ».	— pour les Remb. et Non-Valeurs.	»	1,806,200 »			
	4 » » » 4.	— au Départ. des Affaires Étrang.	»	1,136,500 »			
	16 févr. » » 30.	— — de l'Intérieur . .	»	8,513,504 20			
	18 » » » 34.	— — des Trav publics .	»	9,036,031 27			
	18 » » » 35.	— — de la Marine . .	»	959,952 »			
	31 déc. 1839, » 890 7 février 1840, n° 24; 17 février, n° 31; 27 mars, n° 264; 29 avril, n° 108, 27 mai, n° 193, et 14 dec., n° 1040 .	— — de la Guerre. . .	»	31,000,000 »			
	17 fev. 1840, n° 31.	— — des Finances . .	»	125,000 »			
	11 mai » » 173.	— — de l'Intérieur . .	»	100,000 »			
1840	8 juin » » 197	— — de la Justice .	»	150,000 »			
	30 » » » 284.	— — des Finances . .	»	660,000 »	172,615,569 »	170,545,891 89	2,069,677 11
	19 déc. » » 1048.	— — des Affaires Étrang,	»	85,600 »			
	24 » » » 1062.	— — de la Justice . .	»	410,000 »			
	24 fév. 1841, » 54.	— — de l'Intérieur . .	»	9,774 84			
	3 mars » » 56.	— — de la Justice . .	»	2,690 »			
	11 avril » » 157.	— — de l'Intérieur .	»	3,789 35			
	11 » » » » .	— — idem. . .	»	22,864 81			
	8 dec. » » 1080.	— pour la Dette publique . .	»	304,000 »			
	30 » » » 1174.	— au Départ. de la Justice. . .	»	61,270 »			
	25 fév. 1842, » 34.	— — de l'Intérieur . .	»	10,000 »			
	25 » » » » .	— — idem. . .	»	1,000 »			
	9 juillet » » 618.	— — des Finances . .	»	3,785,623 32			
	9 » » » »	— pour la Dette publique . . .	»	504,422 32			
				105,584,425 58			
		Services speciaux.					
	26 juin 1840, » 264	Crédit au Département des Travaux publics *(Chemin de fer)*	»	58,441,380 77			
	26 » » » » .	Crédit au Département des Travaux publics *(Routes pavées et ferrées)*	»	3,170,485 54			
	16 mai » » 113. 23 juin » » 264.	Crédit au Département des Travaux publics *(Chemin de fer rhenan)* . .	»	3,349,600 »			
	Dépenses annul. sur l'exercice clos de 1837, à constater en recette.		»	»	»	»	»
		A reporter. . . fr.			1,160,852,103 52	1,257,552,222 25	2,438,011 05

des exercices **1830** *à* **1842** *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.	RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DEFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT	RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.	Ressources réalis. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
99,138,129 78	24,085,466 26	64,733,237 07	1,012,322,000 78	1,022,273,093 29	11,493,024 18	21,444,116 69	
»	(D) 1,396,820 41	(D) 2,744,312 26	171,218,748 39	167,801,579 65	(a 3,417,168 96	»	a) L'excédant de recette de l'exercice 1840 sera, après avoir été majoré du montant des créances annulées de l'exercice clos de 1837, transféré au Budget de l'exerc. 1843, conformément au projet de loi à soumettre aux délibérations des Chambres, en attendant, on le porte ici pour *mémoire*.
»	(A) 44,713 95	»	44,713 95	»	44,713 95	»	
99,138,129 78	(A) 22,733,339 80	(D) 67,477,549 33	1,183,585,463 32	1,190,074,672 92	14,954,907 09	21,444,116 69	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. DATES.	LOIS. OBJETS.	LOIS. SOMMES VOTÉES. RECETTES.	LOIS. SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT EX DE RECETTE.
				Report. . . fr.	1,160,852,103 52	1,257,552,222 25	2,438,011 05
	30 déc. 1840, n° 1072.	Voies et Moyens	101,464,464 »	»			
	19 » » » 1049.	Crédit pour la Dette publique . . .	»	29,837,847 97			
	» » » » » .	— pour les Dotations	»	3,295,938 95			
	26 » » » 1064.	— au Départ. de la Guerre. . .	»	5,000,000 »			
	28 » » » 1073.	— — de la Marine . .	»	960,849 »			
	» » » » 1097.	— — des Affaires Étrang.	»	1,075,500 »			
	5 janv. 1841, » 1.	— — de la Justice. . .	»	11,060,807 »			
	27 » » » 51.	— — des Finances . .	»	11,278,333 »			
	» » » » » .	— pour les Remb. et Non-Valeurs.	»	1,806,200 »			
	25 fév. » » 45.	— au Départ. de la Guerre. . .	»	20,000,000 »			
	24 mars » » 94.	— — des Trav. publics .	»	11,522,284 46			
	» » » » 95.	— — de l'Intérieur . .	»	3,204,360 20			
	» » » » 96.	— — des Trav. publics .	»	159,020 27			
	11 avril » » 158.	— — de l'Intérieur . .	»	12,000 »			
1841	5 déc. » » 1077.	— — de la Guerre. . .	»	4,750,000 »	101,464,464 »	117,409,281 72	»
	8 » » » 1081.	— pour la Dette publique . . .	»	1,916,400 »			
	26 » » » 1166.	— — — . . .	»	8,810,363 06			
	30 » » » 1174.	— au Départ. de la Justice . .	»	2,500 »			
	23 fév. 1842, » 35.	— — des Affaires Étrang.	»	66,571 59			
	25 » » » 34.	— — de l'Intérieur . .	»	20,000 »			
	» » » » » .	— — des Trav. publics .	»	20,000 »			
	» » » » » .	— — — . . .	»	53,100 »			
	» » » » » .	— — de l'Intérieur . .	»	956 61			
	28 » » » 43.	— — — . . .	»	1,520,000 »			
	3 mars » » 42.	— — des Trav. publics .	»	817,000 »			
	9 juillet » » 616.	— — des Finances . .	»	22,527 61			
	10 fév. 1843, » 39.	— — de l'Intérieur . .	»	117,000 »			
	» » » » 40.	— — de la Justice . .	»	80,000 »			
	Dépenses annulées sur l'exercice 1838, à constater en recette .		»	»	»	»	»
				A reporter. . . fr.	1,262,316,567 52	1,374,961,503 97	2,438,011 05

des exercices **1830** *à* **1842** *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.	RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'À LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE REGLEMENT DEFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT	RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.	Ressources réalis. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
99,138,129 78	(A) 22,733,339 80	(D) 67,477,549 33	1,183,585,463 32	1,190,074,672 92	14,934,907 09	21,444,116 69	
15,944,817 72	(D) 160,690 75	(D) 2,432,695 61	101,303,773 23	114,976,586 11	»	(a)13,672,812 86	*a)* L'excédant de dépense de l'exercice 1841 sera, après diminution du montant des créances annulées de l'exerc. 1838, transféré au Budget de l'exercice 1844, conformément au projet de loi à soumettre aux délibérations des Chambres; en attendant, on le porte ici pour *mémoire*.
»	(A) 39,052 92	»	39,052 92	»	39,052 92	»	
115,082,947 50	(A) 22,611,721 97	(D) 69,910,244 94	1,284,928,289 49	1,305,051,259 03	14,993,960 01	35,116,929 55	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. DATES.	LOIS. OBJETS.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EX DE RECETTE.
				Report. . fr.	1,262,316,867 32	1,374,961,503 97	2,438,011 05
1842	30 déc. 1841, n° 1169; et 19 juin 1842, n° 415 .	Voies et Moyens	105,900,612 »	»			
	29 sept. 1842, n° 827	Empr., à 5 %, de fr. 28,621,718 40 c^s.	29,250,000 »	»			
	26 juin 1842, n° 478, et 20 fév. 1844, n° 33 .	Emission de Bons du trésor *(Canal de Zelzaete)*	1,250,000 »	»			
	30 déc. 1841, n° 1170	Crédit pour la Dette publique . . .	»	31,473,632 74			
	» » » » » .	— pour les Dotations	»	5,300,908 93			
	31 » » » 1173	— au Départ. de la Justice . . .	»	10,831,170 »			
	» » » » 1177	— — de l'Intérieur . .	»	4,789,757 93			
	30 » » » 1178.	— — des Affaires Etrang.	»	1,060,300 »			
	» » » » 1179.	— — de la Marine. . .	»	960,849 »			
	4 janv. 1842, » 1.	— — des Finances . .	»	11,205,385 »			
	4 » » » »	pour les Remb. et Non-Valeurs.	»	1,872,000 »			
	25 fév. » » 29.	au Départ. de la Guerre. . .	»	29,470,916 »			
	3 mars » » 41.	— — des Trav. publics .	»	10,601 823 17			
	28 fév. » » 43.	— pour la Dette publique . . .	»	150,000 »			
	» » » » »	— au Départ. de l'Intérieur .	»	250,000 »			
	1 mai » » 250.	— — idem. . . .	»	50,000 »			
	19 juin » » 415	— — des Trav. publics .	»	100,000 »			
	26 » » » 479.	— — idem. .	»	110,000 »			
	» » » » 481.	— — de la Guerre. . .	»	297,963 79			
	9 juillet » » 617.	— — des Finances . .	»	84,041 90			
	23 sept. » » 811.	— pour les Dotations	»	100,000 »			
	» » » » 812.	— au Départ. des Trav. publics .	»	209,629 75			
	8 octob. » » 820.	— — de la Guerre. . .	»	10,000 »			
	27 déc. » » 1115.	— — idem. . . .	»	48,009 97			
	8 fév. 1843, » 31	— — des Finances .	»	409,738 14			
	10 » » » 39.	— — de l'Intérieur . .	»	64,018 55			
	» » » » 40.	— — de la Justice. . .	»	11,000 »			
	27 mars » » 147.	— — de la Guerre. . .	»	209,345 56	136,400,612 »	139,589,410 44	»
	28 » » » 144.	— pour la Dette publique . . .	»	2,116 40			
	» » » » 145.	— au Départ. des Finances . .	»	230,220 08			
	4 avril » » 155.	— pour les Dotations	»	9,100 »			
	12 » » » 189.	— au Départ. de la Marine . .	»	91,000 »			
	16 fév. 1844, » 28.	— pour la Dette publique . . .	»	806,165 73			
	27 mai » » 102.	— au Départ. de l'Intérieur . .	»	188,000 »			
	31 déc. » » 229.	— — de la Justice. . .	»	121,200 »			
				109,139,410 44			
	19 juin 1842, » 415.	Diminution de crédit : Remboursem^ts et Non-valeurs	»	50,000 »			
				109,089,410 44			
		Services spéciaux.					
	26 juin » » 478.	Crédit au Département des Travaux publics, pour la construction d'un canal de Zelzaete à la Mer du Nord.	»	1,250,000 »			
	20 fév. 1844, » 33.						
	29 sep. 1842, » 827.	Crédit au Département des Travaux publics. *(Chemin de fer)*	»	24,000,000 »			
	» » » » » .	Idem. *(Voies de communication dans la province de Luxembourg)*. . . .	»	2,000,000 »			
	» » » » » .	Idem. *(Canal du Rupel au Canal de Bois-le-Duc)*.	»	1,750,000 »			
	» » » » » .	Idem. *(Parachèvement de l'Entrepôt d'Anvers)*.	»	1,500,000 »			
	Dépenses annul. sur l'exercice clos de 1839, à constater en recette		»	»	»	»	»
					1,398,717,179 32	1,514,550,914 41	2,438,011 05
					115,833,734 89		

des exercices **1830** *à* **1842** *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.	RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'À LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT	RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.	Ressources réalis. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
115,082,947 50	(A) 22,611,721 97	(D) 69,910,244 94	1,284,928,289 49	1,303,081,239 03	14,993,960 01	33,116,929 55	
3,188,798 44	(D) 1,542,114 90	(D) 2,994,495 73	134,858,497 10	136,594,914 71	»	(a) 1,736,417 61	a) L'excédant de dépense de l'exercice 1842, après avoir été diminué du montant des créances annulées de l'exerc. 1839, sera transféré au Budget de l'exercice 1843, conformément au projet de loi à soumettre aux délibérations des Chambres; en attendant, on le porte ici pour *mémoire*.
»	(A) 71,034 77	»	71,034 77	»	71,034 77	»	
118,271,745 94	(A) 21,140,641 84	(D) 72,904,740 67	1,419,857,821 36	1,441,646,175 74	15,064,994 78	36,853,347 16	
115,833,734 89			21,788,352 38		21,788,352 38		

COMPARAISON des résultats des Budgets des recettes et dépenses, tels qu'ils ont rendus pour le dernier trimestre de 1850

EXERCICES.	BUDGETS VOTÉS PRIMITIVEMENT.		MODIFICATIONS apportées AUX ÉVALUATIONS PRIMITIVES par des lois spéciales		BUDGETS fixés DÉFINITIVEMENT PAR LES LOIS.		FAITS Par suite de l'exécu conformément aux
	RECETTE.	DÉPENSE.	Augmentation OU DIMINUTION de recette. A. ou D.	Augmentation OU DIMINUTION de dépense. A. ou D.	RECETTE.	DÉPENSE.	RECETTE.
1830, 4me trimestre.	27,093,101 32	28,580,523 42	»	»	27,093,101 32	28,580,523 42	27,101,373 99
1831.	109,825,575 94	115,806,830 65	»	»	109,825,575 94	115,806,830 65	115,225,815 03
1832.	141,633,804 95	203,972,286 68	»	(D) 2,030,544 13	141,633,804 95	201,941,742 55	152,464,503 97
1833.	86,037,982 »	97,696,835 33	»	(D) 3,547,000 »	86,037,982 »	94,149,835 33	88,058,313 92
1834.	94,279,578 »	93,272,610 32	»	(A) 5,601,390 11	94,279,578 »	98,874,000 43	96,701,337 76
1835.	92,580,640 90	86,369,593 77	(D) 2,452,972 68	(A) 3,189,740 51	89,927,668 22	89,559,334 28	89,853,634 73
							954,038 95
							267,532 92
1836.	99,931,514 74	99,932,501 19	»	(A) 1,667,450 59	99,931,514 74	101,599,951 78	102,586,634 16
							45,908 23
1837.	99,159,452 99	101,048,402 16	»	(A) 4,177,701 53	99,159,452 99	105,226,103 69	101,657,327 97
							57,922 27
1838.	120,252,525 36	120,725,085 80	»	(A) 1,849,906 98	120,252,525 36	122,574,992 78	125,463,079 51
							44,855 30
1839.	120,095,531 »	120,899,097 55	»	(A) 7,793,917 90	120,095,531 »	128,693,015 45	115,788,816 92
							48,612 05
1840.	172,615,569 »	164,111,857 25	»	(A) 6,434,034 64	172,615,569 »	170,545,891 89	171,218,748 59
							44,715 95
1841.	101,464,464 »	103,701,842 58	»	(A) 13,617,439 14	101,464,464 »	117,409,281 72	101,303,775 25
							39,052 92
1842.	136,350,612 »	136,966,962 81	(A) 50,000 »	(A) 3,522,447 63	136,400,612 »	139,589,410 44	134 858,497 10
							71,034 77
1843.	140,886,603 42	112,386,630 31	»	(A) 8,086,639 67	140,886,603 42	120,445,269 98	137,493,798 44
1844.	114,359,510 67	110,123,796 67	»	(A) 6,710,854 54	114,359,510 67	116,834,651 21	115,663,993 23
1845.	137,270,977 66	125,121,383 49	»	(A) 2,688,532 21	137,270,977 66	127,809,917 70	137,765,039 89
			(D) 2,452,972 68	(D) 5,577,544 15			
			(A) 50,000 »	(A) 65,310,055 45			
	1,793,637,243 95	1,819,906,241 98	(D) 2,402,972 68	(A) 59,732,511 32	1,791,234,271 27	1,879,638,733 30	1,810,782,654 92
					88,404,482 03		
A diminuer les allocations au Budget de la Dette publique de 1832, pour l'exécution des articles 11 et 14 du traité du 15 novembre 1831, lesquelles doivent être considérées comme non avenues					37,546,340 74		
Reste excédant de dépenses d'après le vote des Chambres Législatives.					50,858,141 29		

été votés, avec les résultats de l'exécution de ces Budgets, conformément aux comptes et les années 1831 à 1845 inclusivement.

RÉALISÉS tion des Budgets, et comptes rendus.	DIFFÉRENCE ENTRE LES ÉVALUATIONS ET LES FAITS RÉALISÉS.				EXCÉDANTS D'APRÈS LES COMPTES RENDUS.		Observations.
	RECETTE		DÉPENSE				
DÉPENSE.	En plus DU BUDGET.	En moins DU BUDGET.	En plus DU BUDGET.	En moins DU BUDGET.	En RECETTE.	En DÉPENSE.	
28,580,523 42	8,474 67	»	»	»	»	1,478,917 43	Résultats du compte définitif.
112,413,963 51	3,400,259 09	»	»	3,302,867 14	811,851 52	»	Idem.
158,500,918 98	10,830,701 02	»	»	43,440,823 60	»	6,056,412 98	Idem.
91,904,974 94	2,020,331 92	»	»	2,244,860 39	»	3,846,661 02	Idem.
96,513,600 96	2,421,739 76	»	»	2,360,399 47	187,756 80	»	Idem.
87,104,004 96	»	74,013 49	»	2,435,529 32	2,749,649 77	»	Idem.
»	954,038 05	»	»	»	954,038 05	»	Recouvrements faits sur les exerc clos de 1830 et antérieurs, 1831 et 1832.
»	267,532 92	»	»	»	267,532 92	»	Dép. annulées sur les exerc clos de 1830 et ant., 1831 et 1832, à const. en recette.
90,528,487 96	2,655,319 42	»	»	2,071,463 82	5,058,146 20	»	Résultats du compte définitif.
»	45,998 23	»	»	»	45,998 23	»	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1833, à constater en recette
103,331,731 04	2,497,874 98	»	»	1,894,572 05	»	1,074,403 67	Résultats du compte définitif.
»	57,922 27	»	»	»	57,922 27	»	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1834, à constater en recette
120,198,378 44	5,212,554 13	»	»	2,376,614 54	5,266,701 07	»	Résultats du compte définitif.
»	44,835 30	»	»	»	44,835 30	»	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1835, à constater en recette.
124,196,508 51	»	4,306,714 08	»	4,496,506 94	»	8,407,691 39	Résultats du compte définitif.
»	48,612 05	»	»	»	48,612 05	»	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1836, à constater en recette.
167,801,579 63	»	1,596,820 41	»	2,744,312 26	3,417,168 96	»	Résultats du compte définitif.
»	44,715 95	»	»	»	44,715 95	»	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1837, à constater en recette
114,976,586 11	»	160,690 75	»	2,432,695 61	»	15,672,812 86	Résultats du compte définitif.
»	39,052 92	»	»	»	39,052 92	»	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1838, à constater en recette.
136,594,914 71	»	1,542,114 90	»	2,994,495 73	»	1,736,417 61	Résultats du compte définitif.
»	71,034 77	»	»	»	71,034 77	»	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1839, à constater en recette.
					15,064,994 78	36,853,347 16	
						21,788,352 38	
118,425,066 53	»	5,390,804 98	»	2,020,203 45	19,072,731 91	»	Résultats du compte définitif.
112,684,651 21	1,304,484 56	»	»	4,150,000 »	2,979,344 02	»	Résultats présumés d'après le 2e compte provisoire.
126,809,917 70	494,062 23	»	»	1,000,000 »	10,955,122 19	»	Résultats présumés d'après le 1er compte provisoire.
1,799,663,809 18	30,419,542 26	10,871,158 61	»	80,074,944 12	53,007,198 12	21,788,352 38	
	19,548,383 65		80,074,944 12				
	Excédant de ressources résultant de l'exécution des Budgets.				11,218,845 74		

COMPTE D'APUREMENT

DE L'EXERCICE 1840.

NOTE

SUR

LE COMPTE D'APUREMENT

DE L'EXERCICE 1840.

Le règlement général sur la comptabilité de l'Administration des Finances, approuvé par arrêté royal du 24 octobre 1824, n° 69, ne contenant aucune disposition pour assurer l'entière régularité de l'apurement des dépenses restées à payer sur le Budget de chaque exercice, à l'époque de son règlement définitif, l'Administration des Finances, en attendant qu'une loi spéciale sur la prescription ait déterminé l'époque à laquelle aura lieu la déchéance des créances à charge de l'État, a cru devoir s'arrêter au droit commun qui régit la matière, et a fixé à cinq ans le terme de déchéance pour les créances non soldées sur un Budget; c'est ce principe qui vient également d'être admis dans la nouvelle loi sur la comptabilité de l'État, du 15 mai 1846.

Le compte définitif rendu de l'exercice 1840, pour l'Administration des Finances, et transmis par la Cour des Comptes à la Chambre des Représentants, avec ses observations, présentait, à l'époque de sa clôture, plusieurs créances liquidées, mais dont l'acquittement n'avait pu s'effectuer, les porteurs de titres ne s'étant pas présentés pour en obtenir le payement.

Le projet de loi pour le règlement définitif de ce compte porte : « Les dépenses liquidées » et mandatées sur l'exercice 1840 restant à payer, pour lesquelles les mandats émis n'ont » pas été présentés au payement avant le 1er janvier 1846, sont annulées; elles seront portées en recette extraordinaire au compte de l'exercice 1843.

» Les créances dont il s'agit, non sujettes à prescription par des lois antérieures, dont » le payement sera réclamé ultérieurement, pourront être réordonnancées sur l'exercice » courant jusqu'au 31 décembre 1847, époque à laquelle elles seront définitivement prescrites au profit de l'État. »

L'exercice 1840 ayant atteint, le 31 décembre 1845, le terme de prescription, on a frappé de déchéance toutes les créances dont le payement n'avait pas été réclamé à cette époque.

D'après le compte définitif rendu de l'exercice 1840, il restait des créances à payer pour une somme de . . . . . fr.	271,098	90
Depuis la clôture, il a été payé sur ces créances, jusqu'au 1er janvier 1845 (terme de prescription)	196,802	44
Il reste ainsi à annuler définitivement des créances non soldées sur cet exercice, pour une somme de . . . . . fr.	74,296	46

Afin de se conformer aux dispositions contenues dans le § 1er de l'art. 2 du projet de loi précité, le montant des créances annulées sur l'exercice 1840 devant être considéré comme une recette, il y a lieu d'augmenter le solde actif que présente l'exercice 1843 de :

Le solde actif de 1843 est de . . . . . fr.	19,072,731	91
En y ajoutant la somme ci-dessus de.	74,296	46
il y aura un solde actif de . . . . . fr.	19,147,028	37

Le projet de loi précité porte : « que les ressources encore réalisables sur les droits » acquis à l'exercice 1840, seront portées en recette extraordinaire au compte de l'exercice » courant, au moment où les recouvrements auront lieu. » Aucun versement n'ayant plus été effectué après la clôture, les recettes de cet exercice sont définitivement arrêtées à la somme de fr. 100,558,748 59 cs.

Les résultats qu'on vient de donner ne concernent que les dépenses du Budget ordinaire de l'exercice 1840; on a jugé utile de reproduire aussi les dépenses relatives aux services spéciaux et affectées à cet exercice.

Les crédits accordés au Ministre par les lois pour les dépenses extraordinaires de 1840, s'élèvent à . . . . . fr.	64,961,466	31
Les dépenses admises par la Cour des Comptes, au moment de la clôture de l'exercice, au 31 décembre 1842, s'élevaient à	56,514,350	13
Il restait à admettre	8,447,116	18
Depuis la clôture il a été payé et justifié	8,009,671	11
De manière qu'il reste à justifier, au 1er janvier 1846 . . . . . fr.	437,445	07

651

SITUATION

DES

CRÉANCES RESTANT A PAYER

AU 1er JANVIER 1846.

SITUATION des créances restant

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉANCES qui restaient à payer à l'époque de la clôture de l'exercice, au 31 déc. 1842.	PAYEMENTS effectués depuis la clôture de l'exercice jusqu'au 1er janvier 1846.	CRÉANCES éteintes pour cause de déchéance, à annuler définitivement.	RESTE à justifier à la Cour des Comptes au 1er janvier 1846.
Dette publique	69,780 63	4,931 47	64,849 16	»
Dotations — Liste civile	»	»	»	»
Dotations — Sénat	»	»	»	»
Dotations — Chambre des Représentants	1,439 14	»	1,439 14	»
Dotations — Cour des Comptes	»	»	»	»
Département de la Justice	573 74	414 »	159 74	»
— des Affaires Étrangères	»	»	»	»
— de l'Intérieur	30,642 69	24,648 75	5,993 94	»
— des Travaux publics	116,213 82	116,095 93	117 89	»
— de la Marine	2,427 93	2,427 93	»	»
— de la Guerre	43,300 29	43,292 49	7 80	»
— des Finances	5,764 35	4,159 96	1,604 39	»
Remboursements, restitutions et non-valeurs	956 51	831 91	124 40	»
	271,098 90	196,802 44	74,296 46	»
Services spéciaux.				
Département des Travaux publics (*Chemin de fer*), lois des 21 et 26 juin 1840, n° 264	7,819,192 25	7,406,917 93	»	412,274 32
Idem. (*Routes pavées et ferrées*), lois des 21 et 26 juin 1840, n° 264	627,923 93	602,753 18	»	25,170 75
Idem. (*Chemin de fer rhénan*), lois des 16 mai et 26 juin 1840, nos 113 et 264	»	»	»	»
Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*) constatés en recette	»	»	»	»
	8,447,116 18	8,009,671 11	»	437,445 07

à payer au 1er janvier **1846.**

DÉPENSES visées, enregistrées et admises par la Cour des Comptes à l'époque de la clôture de l'exercice, au 31 décembre 1842:	PAYEMENTS effectués DEPUIS LA CLÔTURE de l'exercice.	TOTAL des DÉPENSES FAITES sur l'exercice 1840.	*OBSERVATIONS.*
26,569,224 24	4,931 47	26,574,155 71	Les crédits accordés aux Ministres par les lois, pour les dépenses de l'exercice 1840, s'élèvent à . . . . . fr. 105,384,425 58
2,751,522 75	»	2,751,522 75	Par le projet de loi réglant définitivement cet exercice, on propose l'annulation de crédits dont on n'a pas fait emploi . 2,744,312 26
17,665 65	»	17,665 65	Reste pour dépenses. . . fr. 102,640,113 32
597,564 60	»	597,564 60	Les dépenses déjà admises par la Cour des Comptes s'élèvent à . . . . . fr. 102,569,014 42
125,286 20	»	125,286 20	Reste à admettre. . . . fr. 271,098 90
6,321,482 60	414 »	6,321,896 60	Avec le compte actuel on remet en pièces comptables acquittées depuis la clôture de l'exercice 196,802 44
1,112,112 48	»	1,112,112 40	En conséquence, il reste à annuler . . . . . fr. 74,296 46
8,536,857 65	24,648 75	8,561,486 48	
8,858,949 09	116,095 93	8,975,045 02	L'annulation de cette somme de fr. 74,296 46 cs, se fait en la renseignant en recette au compte de l'exercice 1846, la Cour des Comptes ayant arrêté les dépenses totales de l'exercice 1840, à la somme de fr. 102,840,113 32 cs.
785,384 75	2,427 93	785,812 66	
50,758,892 91	43,292 49	50,802,185 40	
14,711,690 91	4,159 96	14,715,850 87	
1,624,800 61	851 91	1,625,652 52	
102,569,014 42	196,802 44	102,765,816 86	
			Services spéciaux.
50,622,188 52	7,406,917 93	58,029,106 45	Les crédits accordés aux Ministres par les lois, pour les dépenses extraordinaires de 1840, s'élèvent à . . . . fr. 64,961,466 31
2,542,561 61	602,753 18	3,145,314 79	Les dépenses admises par la Cour des Comptes s'élèvent à . 56,514,350 15
3,349,600 »	»	3,349,600 »	Il reste à admettre par la Cour 8,447,116 18
92,697 66	»	92,697 66	Avec le compte actuel on remet en pièces acquittées depuis la clôture de l'exercice. 8,009,671 11
			Il reste à justifier au 1er janvier 1846 . . . . . 437,445 07
56,607,047 79	8,009,671 11	64,616,718 90	

655

Exercice 1840.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT

DES

SOMMES ANNULÉES DÉFINITIVEMENT,

PAR SUITE DE LA DÉCHÉANCE DES CRÉANCES A CHARGE DE L'ÉTAT,

sur

LES SOMMES LIQUIDÉES ET ORDONNANCÉES A L'ÉPOQUE DU 31 DÉCEMBRE 1845

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription.
						PROVINCE
317	771	9 mai 1840 . . .	*Dette publique* (Pensions)	55,835 50	8	57
			Id. —	»	27	75
			Id. —	»	32	81
			Id. —	»	55	166
			Id. —	»	77	277
318	772	Id. . . .	Id. —	7,461 25	»	»
			Id.	»	64	586
319	773	Id. . . .	Id. —	25,806 17	230	669
320	774	Id. . . .	Id. —	3,374 50	45	233
321	775	Id. . . .	Id. —	25,792 61	290	1576
			Id. —	»	329	2124
			Id. —	»	332	2129
			Id. —	»	1	5
			Id. —	»	86	435
			Id. —	»	90	441
			Id. —	»	515	1648
328	782	Id. . . .	Id. —	825 »	5	54
			Id. —	»	10	98
			Id. —	»	28	202
329	785	Id. . . .	Id. —	87,140 99	6	17
			Id. —	»	95	302
			Id. —	»	340	2096
			Id. —	»	461	2957
			Id. —	»	524	3422
			Id. —	»	639	3947
			Id. —	»	729	4800
			Id. —	»	860	5492
			Id. —	»	3	13
669	1866	7 août 1840 . . .	Id. —	7,522 50	2	63
			Id. —	»	25	100
670	1867	Id. . . .	Id. —	25,597 25	225	669
671	1868	Id. . . .	Id. —	3,374 50	16	200
			Id. —	»	30	226
			Id. —	»	45	233
672	1869	Id. . . .	Id. —	25,185 41	80	407
			Id. —	»	257	1179
			Id. —	»	290	1576
			Id. —	»	329	2124
			Id. —	»	332	2129
			Id. —	»	86	435
			Id. —	»	90	441
			Id. —	»	336	2141

A REPORTER. . . . . .

SOMMES.	Dette publique. - Dotations. - Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
DE BRABANT.								
10 75	10 75							
13 25	13 25							
13 25	13 25							
29 25	29 25							
53 »	53 »							
91 25	91 25							
111 25	111 25							
91 25	91 25							
100 75	100 75							
200 »	200 »							
125 50	125 50							
83 66	83 66							
16 »	16 »							
105 »	105 »							
105 »	105 »							
67 58	67 58							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
24 »	24 »							
26 »	26 »							
1 59	1 59							
52 50	52 50							
65 50	65 50							
158 75	158 75							
69 »	69 »							
48 25	48 25							
22 75	22 75							
91 25	91 25							
17 50	17 50							
91 25	91 25							
17 29	17 29							
78 »	78 »							
100 75	100 75							
4 45	4 45							
52 42	52 42							
200 »	200 »							
125 50	125 50							
83 66	83 66							
105 »	105 »							
105 »	105 »							
104 88	104 88							
2,935 03	2,935 03							165

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
				REPORT.		
672	1869	7 août 1840 . . .	*Dette publique* (Pensions)	25,183 41	122	633
673	1870	Id. . . .	Id. —	54,849 07	8	57
			Id. —	»	27	75
			Id. —	»	32	81
			Id. —	»	37	95
			Id. —	»	55	166
			Id. —	»	77	277
			Id. —	»	138	586
			Id. —	»	179	627
			Id. —	»	229	815
			Id. —	»	252	881
			Id. —	»	78	278
675	1872	Id. . . .	Id. —	86,418 74	95	302
			Id. —	»	461	2037
			Id. —	»	524	3422
			Id. —	»	659	3947
			Id. —	»	729	4800
			Id. —	»	818	5426
			Id. —	»	842	5783
			Id. —	»	846	4969
			Id. —	»	861	5492
			Id. —	»	3	13
			Id. —	»	524	3422
680	1877	Id. . . .	Id. —	6,850 14	12	24
			Id. —	»	17	29
681	1878	Id. . . .	Id. —	775 »	6	54
			Id. —	»	12	98
			Id. —	»	30	202
1147	2878	7 novembre 1848 . .	Id. —	25,471 95	220	669
1148	2879	Id. . .	Id. —	7,170 66	2	65
1149	2880	Id. . .	Id. —	53,803 22	8	57
			Id. —	»	27	75
			Id. —	»	32	81
			Id. —	»	37	95
			Id. —	»	55	166
			Id. —	»	77	277
			Id. —	»	84	338
			Id. —	»	119	444
			Id. —	»	138	586
			Id. —	»	179	627
			Id. —	»	230	815
				A REPORTER.		

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS
2,935 05	2,935 05							
2 79	2 79							
10 75	10 75							
13 25	13 25							
13 25	13 25							
15 50	15 50							
29 25	29 25							
53 »	53 »							
39 75	39 75							
793 75	793 75							
942 25	942 25							
34 67	34 67							
44 17	44 17							
26 »	26 »							
52 50	52 50							
63 50	63 50							
158 75	158 75							
69 »	69 »							
35 48	35 48							
6 97	6 97							
41 12	41 12							
48 25	48 25							
22 75	22 75							
69 »	69 »							
31 64	31 64							
1 61	1 61							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
91 25	91 25							
91 25	91 25							
10 75	10 75							
13 25	13 25							
13 25	13 25							
15 50	15 50							
29 25	29 25							
53 »	53 »							
25 77	25 77							
308 75	308 75							
39 75	39 75							
793 75	793 75							
942 25	942 25							
8,056 75	8,056 75							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			REPORT.			
1150	2881	7 novembre 1840. .	*Dette publique* (Pensions)	87,950 44	95	502
			Id. —	»	461	3937
			Id. —	»	524	3422
			Id. —	»	639	3947
			Id —	»	729	4800
			Id. —	»	860	5492
			Id. —	»	3	15
			Id. —	»	439	2749
			Id. —	»	465	2941
			Id. —	»	805	5338
1151	2882	Id. . .	Id. —	24,588 15	271	1455
			Id. —	»	290	1576
			Id. —	»	529	2124
			Id. —	»	532	2129
			Id. —	»	9	57
			Id. —	»	86	455
			Id. —	»	89	440
			Id. —	»	90	441
			Id. —	»	300	1650
1158	2889	Id. . .	Id. —	5,105 75	16	200
			Id. —	»	21	205
1157	2888	Id. . .	Id. —	6,682 44	59	107
1159	2890	Id. . .	Id. —	775 »	6	54
			Id. —	»	10	98
			Id. —	»	27	202
			Id. —	»	5	45
1459	5917	9 février 1841. . .	Id. —	7,165 »	2	65
			Id. —	»	13	86
			Id. —	»	61	650
1450	5918	Id. . . .	Id. —	25,309 46	220	669
1451	5919	Id. . . .	Id. —	5,064 71	55	245
			Id. —	»	56	246
1452	5920	Id. . . .	Id. —	25,852 91	264	1445
			Id. —	»	290	1576
			Id. —	»	529	2124
			Id. —	»	532	2129
			Id. —	»	35	173
			Id. —	»	86	455
			Id. —	»	90	441
1455	5921	Id. . . .	Id. —	54,052 35	8	57
			Id. —	»	15	60
			À REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Representants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS
8,056 75	8,056 75							
26 »	26 »							
52 50	52 50							
63 50	63 50							
158 75	158 75							
69 »	69 »							
48 25	48 25							
22 75	22 75							
48 25	48 25							
» 59	» 59							
85 58	85 58							
95 44	95 44							
200 »	200 »							
125 50	125 50							
83 66	83 66							
4 54	4 54							
105 »	105 »							
60 67	60 67							
105 »	105 »							
109 54	109 54							
31 75	31 75							
19 41	19 41							
12 80	12 80							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
91 25	91 25							
18 54	18 54							
3 54	3 54							
91 25	91 25							
60 20	60 20							
48 59	48 59							
56 86	56 86							
200 »	200 »							
125 50	125 50							
83 66	83 66							
» 98	» 98							
105 »	105 »							
105 »	105 »							
10 75	10 75							
13 25	13 15							
10,708 »	10,708 »							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
1433	5921	9 février 1841. . .	*Dette publique* (Pensions)	54,032 35	27	75
			Id.	»	32	81
			Id. —	»	37	93
			Id. —	»	55	166
			Id. —	»	77	277
			Id. —	»	102	599
			Id. —	»	158	586
			Id. —	»	179	627
			Id. —	»	250	815
			Id. —	»	282	980
1435	5925	Id. . . .	Id. —	88,456 46	95	302
			Id. —	»	401	2937
			Id. —	»	519	3374
			Id. —	»	524	3422
			Id. —	»	659	3947
			Id. —	»	716	4720
			Id. —	»	729	4800
			Id. —	»	856	5492
			Id. —	»	3	13
			Id. —	»	155	1078
			Id. —	»	809	5565
1441	5929	Id. . . .	Id. —	750 »	6	54
			Id. —	»	10	98
			Id. —	»	28	202
			Id. —	»	5	45
1496	4059	Id. . . .	Id. —	20,939 36	729	4800
			Id. —	»	761	5035
			Id. —	»	809	5565
538	1355	9 juillet 1840. . .	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements). . .	249 75	5	Y.
559	1356	Id. . . .	Id. — . . .	267 54	4	Y.
618	1610	27 id. . . .	Id. — . . .	15,862 10	7	3046
			Id. — . . .	»	24	5557
			Id. — . . .	»	60	5551
			Id. — . . .	»	77	5594
			Id. — . . .	»	188	Y.
619	1619	Id. . . .	Id. — . . .	14,795 41	76	647
611	1587	25 id. . . .	Id — . . .	819 92	1	956
			Id. — . . .	»	2	1099
1415	5754	25 id. . . .	Id. — . . .	15,445 20	6	3046
			Id. — . . .	»	177	Y.
1414	5763	Id. . . .	Id. — . . .	16,766 15	71	647

A reporter . . . . . .

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
10,708 »	10,708 »							
13 25	13 25							
13 25	13 25							
15 50	15 50							
20 25	20 25							
53 »	53 »							
67 95	67 95							
39 75	39 75							
793 75	793 75							
942 25	942 25							
61 »	61 »							
26 »	26 »							
52 50	52 50							
16 25	16 25							
63 50	63 50							
158 75	158 75							
7 46	7 46							
69 »	69 »							
48 25	48 25							
22 75	22 75							
1 56	1 56							
30 40	30 40							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
124 »	124 »							
87 »	87 »							
9 19	9 19							
67 75	67 75							
27 10	27 10							
» 85	» 85							
16 50	16 50							
4 75	4 75							
10 12	10 12							
13 54	13 54							
40 80	40 80							
798 34	798 34							
4 80	4 80							
» 85	» 85							
13 54	13 54							
40 80	40 80							
14,593 52	14,593 52							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.		NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.			d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.				
1414	5763	25 juillet 1840. . .	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements). . .	15,766	15	100	982
			Id. . . .	»		102	940
			Id. — . . .	»		139	1150
			Id. — . . .	»		157	1520
1595	4359	26 août 1841 . . .	Id. — . . .	1,021	59	48	1720
1703	4633	27 janvier 1842 . .	Id. — . . .	90	85	4	1913
1411	3747	25 janvier 1841 . .	Id. (rentes viagères)	1,475	61	2	»
			Id. —	»		3	»
			Id. —	»		5	»
			Id. —	»		11	»
			Id. —	»		13	»
135	225	21 mars 1840 . . .	*Chambre des Représentants*	53,862	40	78	»
332	854	14 mai 1840 . . .	Id.	34,285	68	79	»
798	2094	19 septembre 1840 .	*Finances*	27,580	81	»	»
1216	2001	26 novembre 1840. .	*Chambre des Représentants*	25,999	49	57	»
			Id.	»		79	»
1142	2767	5 novembre 1840. .	*Intérieur*	4,575	»	4	»
809	2571	8 octobre 1840 . .	Id.	485	»	»	»
22	22	29 janvier 1840 . .	*Justice*	5,275	27	14	»
487	1091	5 juin 1840 . . .	*Intérieur*	6,237	»	74	»
1000	2372	8 octobre 1840 . .	Id.	6,528	55	74	»
267	615	22 avril 1840 . . .	Id.	102,496	51	219	»
			Id.	»		310	»
602	1497	20 juillet 1840. . .	Id.	103,865	82	210	»
			Id.	»		219	»
1100	2619	22 octobre 1840 . .	Id.	104,140	65	219	»
			Id.	»		618	»
1393	5048	14 janvier 1841 . .	Id.	104,005	58	219	»
			Id.	»		224	»
657	1733	1 août 1840 . . .	5e *tiers*	14,031	»	150	»
			Id.	»		405	»
			Id.	»		510	»
1161	2892	12 novembre 1840. .	Id.	1,067	»	8	»
1258	5120	10 décembre 1840. .	*Intérieur*	591	20	55	»
11295	5670	Id. . .	Id. (Ordonnances partielles).	»		»	»
16837	5345	6 mai 1841 . . .	Id. —	»		»	»
22210	7265	8 décembre 1842. .	*Finances*	»		»	»
22211	7266	Id. . .	Id.	»		»	»
			TOTAUX.				

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS
14,593 32	14,593 32							
5 50	5 50							
40 80	40 80							
4 27	4 27							
111 90	111 90							
4 09	4 09							
1 11	1 11							
72 57	72 57							
87 07	87 07							
63 49	63 49							
87 07	87 07							
28 85	28 85							
423 28	»	423 28						
423 28	»	423 28						
141 66	»	»	»	»	»	141 66		
296 29	»	296 29						
296 29	»	296 29						
125 »	»	»	»	125 »				
485 »	»	»	»	485 »				
47 91	»	»	47 91					
25 »	»	»	»	25 »				
25 »	»	»	»	25 »				
125 »	»	»	»	125 »				
131 25	»	»	»	131 25				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
5 »	»	»	»	»	»	»	»	5 »
12 »	»	»	»	»	»	»	»	12 »
17 »	»	»	»	»	»	»	»	17 »
50 »	»	»	»	»	»	»	»	50 »
15 »	»	»	»	15 »				
228 »	»	»	»	228 »				
15 82	»	»	»	15 82				
455 95	»	»	»	»	»	455 95		
235 99	»	»	»	»	»	235 99		
19,425 54	15,099 84	1,439 14	47 91	1,923 07	»	835 58	»	82 »

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			PROVINCE			
2847	166	7 novembre 1840. .	*Dette publique* (Pensions)	»	20	1894
			Id. —	»	147	2070
			Id. —	»	149	2072
			Id. —	»	151	2074
2850	169	Id. . .	Id. —	»	6	4118
3852	242	5 février 1841 . .	Id. —	»	20	1894
			Id. —	»	47	1920
			Id. —	»	147	2070
			Id. —	»	149	2072
			Id. —	»	151	2074
3860	245	Id. . .	Id. —	»	122	4246
786	59	9 mai 1840. . . .	Id. —	»	20	1894
			Id. —	»	147	2070
			Id. —	»	149	2072
1787	104	7 août 1840 . . .	Id. —	»	14	505
1789	106	Id. . . .	Id. —	»	20	1894
			Id. —	»	43	1924
			Id. —	»	108	2011
			Id. —	»	147	2070
			Id. —	»	149	2072
			Id. —	»	151	2074
1611	93	27 juillet 1840 . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . .	1,739 47	4	3414
1621	94	Id. . . .	Id. — . .	2,834 68	50	1165
3755	254	25 janvier 1841 . .	Id. — . .	1,753 02	4	3414
5749	253	Id. . .	Id. (Rentes viagères)	317 97	1	2381
			Id. —	»	2	4086
592	20	1 avril 1840 . . .	*Travaux publics*	1,881 »	5	»
1598	91	23 juillet 1840 . . .	*Intérieur*	64 »	4	»
3654	225	14 janvier 1841 . .	Id.	50,390 22	252	»
4091	258	22 avril 1841 . . .	Id.	1,996 29	96	»
4585	282	20 janvier 1842 . .	*Finances*	1,505 »	3	»
3162	168	17 juin 1840 . . .	Id. (Ordonnances partielles).	»	»	»
10516	475	26 novembre 1840. .	*Intérieur*	»	»	»
16412	787	22 avril 1841 . . .	*Guerre*	»	»	»
			TOTAUX.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Representants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS
DE LIMBOURG.								
82 75	82 75							
200 »	200 »							
200 »	200 »							
200 »	200 »							
7 51	7 51							
82 75	82 75							
5 50	5 50							
200 »	200 »							
200 »	200 »							
200 »	200 »							
17 60	17 60							
82 75	82 75							
200 »	200 »							
200 »	200 »							
255 77	255 77							
82 75	82 75							
60 67	60 67							
8 74	8 74							
200 »	200 »							
200 »	200 »							
200 »	200 »							
4 23	4 23							
18 »	18 »							
4 23	4 23							
148 15	148 15							
105 82	105 82							
27 »	»	»	»	»	»	»	27 »	
10 »	»	»	»	10 »				
41 68	»	»	»	41 68				
10 46	»	»	»	10 46				
100 »	»	»	»	»	»	100 »		
47 »	»	»	»	»	»	47 »		
196 87	»	»	»	196 87				
6 32	»	»	»	»	6 32			
3,604 55	4,165 22	»	»	295 01	6 32	147 »	27 »	

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			PROVINCE			
750	57	9 mai 1840 . . .	*Dette publique* (Pensions)	20,995 »	13	257
			Id. —	»	40	490
			Id. —	»	91	896
			Id. —	»	98	945
751	58	Id. . . .	Id —	4,857 »	10	149
753	60	Id. . .	Id. —	13,001 50	50	637
			Id. —	»	55	758
759	66	Id. . .	Id. —	49,498 52	11	55
			Id. —	»	28	54
			Id. —	»	39	67
			Id. —	»	59	356
			Id. —	»	128	917
			Id. —	»	312	2414
			Id. —	»	328	2432
			Id. —	»	385	2961
			Id. —	»	445	3662
			Id. —	»	474	3694
			Id. —	»	554	4745
			Id. —	»	558	4765
			Id. —	»	677	6142
1855	144	7 août 1840 .	Id —	21,032 50	13	257
			Id. —	»	40	490
			Id. —	»	98	945
1858	149	Id . . .	Id. —	13,001 50	50	637
			Id. —	»	55	758
1865	156	Id . .	Id. —	4,797 71	10	149
1854	145	Id . . .	Id. —	49,056 61	11	55
			Id. —	»	28	54
			Id. —	»	39	67
			Id. —	»	55	152
			Id. —	»	59	356
			Id. —	»	128	917
			Id. —	»	312	2414
			Id. —	»	328	2432
			Id. —	»	445	3662
			Id. —	»	474	3694
			Id. —	»	554	4745
			Id —	»	558	4765
			Id. —	»	596	5270
			Id. —	»	678	6142

A REPORTER. . . . . .

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR	GUERRE	FINANCES	TRAVAUX PUBLICS	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS
DE LIÉGE.								
30 75	30 75							
18 75	18 75							
465 75	465 75							
37 50	37 50							
75 »	75 »							
111 56	111 56							
150 25	150 25							
24 »	24 »							
6 14	6 14							
24 »	24 »							
26 »	26 »							
26 50	26 50							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
52 50	52 50							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
30 75	30 75							
18 75	18 75							
37 50	37 50							
125 50	125 50							
150 25	150 25							
75 »	75 »							
24 »	24							
24 »	24							
24	24 »							
25 »	25 »							
26	26 »							
26 50	26 50							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
48 25	48 25							
2 456 45	2,456 45							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
1854	145	7 août 1840 . . .	*Dette publique* (Pensions)	49,056 61	694	6267
2856	248	7 novembre 1840 . .	Id. —	4,761 90	10	149
2863	255	Id. . .	Id. —	15,001 50	50	657
			Id. —	»	55	758
2864	256	Id. . .	Id. —	»	15	257
			Id. —	»	40	490
			Id. —	»	97	945
2865	257	Id. . .	Id. —	48,356 25	11	55
			Id. —	»	12	54
			Id. —	»	28	54
			Id. —	»	39	67
			Id. —	»	55	152
			Id. —	»	59	556
			Id. —	»	128	917
			Id. —	»	248	1895
			Id. —	»	312	2414
			Id. —	»	528	2432
			Id. —	»	445	3662
			Id. —	»	474	3691
			Id. —	»	551	4678
			Id. —	»	554	4745
			Id. —	»	676	6162
			Id. —	»	691	6267
3895	355	5 février 1841. . .	Id. —	4,695 80	10	149
3897	357	Id. . .	Id. —	21,146 06	15	257
			Id. —	»	40	490
			Id. —	»	97	945
			Id. —	»	102	985
3898	358	Id. . .	Id. —	15,001 50	5	30
			Id. —	»	40	496
			Id. —	»	50	657
			Id. —	»	55	758
			Id. —	»	139	1716
3901	361	Id. . .	Id. —	48,575 92	11	55
			Id. —	»	28	54
			Id. —	»	39	67
			Id. —	»	52	140
			Id. —	»	55	152
			Id. —	»	59	556
			Id. —	»	128	917
			Id. —	»	312	2414
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS
2,456 45	2,456 45							
48 75	48 75							
75 »	75 »							
125 50	125 50							
130 25	130 25							
39 75	39 75							
18 75	18 75							
57 50	57 50							
24 »	24 »							
1 06	1 06							
24 »	24 »							
24 »	24 »							
25 »	25 »							
26 »	26 »							
26 50	26 50							
22 24	22 24							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
12 37	12 37							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 75	48 75							
75 »	75 »							
39 75	39 75							
18 75	18 75							
57 50	57 50							
19 31	19 31							
24 81	24 81							
5 84	5 84							
125 50	125 50							
130 25	130 25							
30 30	30 30							
24 »	24 »							
24 »	24 »							
24 »	24 »							
8 72	8 72							
25 »	25 »							
26 »	26 »							
26 50	26 50							
48 25	48 25							
4,216 35	4,216 35							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription
			Report.			
3901	361	5 février 1841. . .	*Dette publique* (Pensions)	48,573 92	328	2432
			Id. —	»	398	3132
			Id. —	»	445	3662
			Id. —	»	474	3694
			Id. —	»	497	3965
			Id. —	»	541	4573
			Id. —	»	554	4743
			Id. —	»	665	6026
			Id. —	»	673	6142
			Id. —	»	686	6207
4061	379	5 avril 1841 . . .	Id —	11,865 79	554	4743
			Id. —	»	665	6026
			Id. —	»	673	6142
1612	155	27 juillet 1840. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	6,895 41	33	4450
			Id. — . . .	»	50	6109
			Id. — . . .	»	57	6131
			Id. — . . .	»	87	6900
1622	154	Id. . . .	Id. — . . .	7,478 71	20	252
			Id. — . . .	»	33	545
3765	354	25 janvier 1841 . .	Id. — . . .	7,755 11	17	252
			Id. — . .	»	30	545
5756	545	Id. . .	Id — . . .	6,858 16	22	3957
			Id. — . . .	»	33	4450
			Id. — . . .	»	50	6109
			Id. — . . .	»	57	6131
			Id. — . . .	»	87	6900
			Id. — . . .	»	102	V.
966	75	27 mai 1840 . . .	*Intérieur*	3,044 »	36	»
1125	83	25 juin 1840 . . .	*Justice*	811 63	12	»
2217	186	1 octobre 1840 . .	*Intérieur*	1 420 »	2	»
2423	224	22 Id. . .	Id.	8,535 95	44	»
			Id.	»	47	»
5590	527	9 janvier 1841 . .	5e *tiers*	189 »	1	»
4236	404	24 juin 1841 . . .	*Intérieur*	406 40	11	»
624	48	23 avril 1840 . . .	Id.	74,367 25	132	»
			Id.	»	287	»
			Id.	»	388	»
			Id.	»	426	»
1504	120	20 juillet 1840. . .	Id.	74,445 54	282	»
			Id.	»	385	»
			Id.	»	418	»
2624	225	22 octobre 1840 . .	Id.	74,695 31	247	»

A reporter . . . . . .

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
4,216 35	4,216 35							
48 25	48 25							
39 46	39 46							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
4 12	4 12							
25 »	25 »							
48 25	48 25							
50 42	50 42							
48 25	48 25							
48 75	48 75							
157 »	157 »							
59 59	59 59							
157 »	157 »							
2 12	2 12							
38 10	38 10							
27 94	27 94							
38 10	38 10							
3 39	3 39							
10 16	10 16							
3 39	3 39							
10 16	10 16							
4 25	4 25							
2 12	2 12							
38 10	38 10							
27 94	27 94							
38 10	38 10							
14 81	14 81							
25 »	»	»	»	25 »				
45 83	»	»	45 83					
44 34	»	»	»	44 34				
125 »	»	»	»	125 »				
41 66	»	»	»	41 66				
5 »	»	»	»	»	»	»	»	5 »
12 70	»	»	»	12 70				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
6,604 63	5,505 10	»	45 83	1,248 70	»	»	»	5 »

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
2624	225	22 octobre 1840 .	*Intérieur*	74,695 31	282	»
			Id.	»	384	»
			Id	»	420	»
3600	330	14 janvier 1841 .	Id	75,088 03	148	»
			Id.	»	284	»
			Id.	»	422	»
274	18	2 mars 1840 . .	*Non-valeurs* (Ordonnances particlles)	»	»	»
3167	323	11 juin 1840 .	*Finances*	»	»	»
3168	324	Id. . . .	Id	»	»	»
3169	325	Id. . . .	Id.	»	»	»
3172	328	Id . .	Id.	»	»	»
3175	329	Id . .	Id.	»	»	»
7265	783	17 septembre 1840 .	*Intérieur*	»	»	»
			TOTAUX.			

PROVINCE DE LA

54	702	9 mai 1840 . .	*Dette publique* (Pensions)	12,949 25	174	1725
65	770	Id. . . .	Id. —	48,974 83	88	478
			Id. —	»	301	2035
			Id. —	»	426	2538
			Id —	»	593	3892
157	1832	7 août 1840 . . .	Id —	48,844 81	88	478
			Id. —	»	301	2035
			Id. —	»	593	3892
			Id. —	»	724	5310
			Id —	»	900	6572
159	1834	Id. . .	Id —	12,278 26	174	1725
249	2820	7 novembre 1840 .	Id. —	49,382 47	88	478
			Id —	»	301	2035
			Id —	»	494	3257
			Id —	»	593	3892
252	2823	Id. . .	Id. —	12,111 25	54	504
			Id. —	»	174	1725
253	2824	Id. . .	Id. —	10,028 16	15	122
			Id. —	»	51	388
552	3862	5 février 1841. . .	Id. —	11,692 02	89	792
			Id —	»	102	808
			Id —	»	169	1619
			Id —	»	174	1725
			A REPORTER			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS
6,004 65	5,305 10	»	45 83	1,248 70	»	»	»	5 »
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
» 03	»	»	»	»	»	»	»	» 03
61 56	»	»	»	»	»	61 56		
61 54	»	»	»	»	»	61 54		
105 »	»	»	»	»	»	105 »		
65 »	»	»	»	»	»	65 »		
65 »	»	»	»	»	»	65 »		
400 »	»	»	»	400 »				
8,112 76	5,305 10	»	45 83	2,398 70	»	358 10	»	5 03

FLANDRE ORIENTALE.

209 75	209 75							
26 »	26 »							
46 75	46 75							
4 29	4 29							
91 82	91 82							
26 »	26 »							
46 75	46 75							
91 82	91 82							
21 60	21 60							
52 50	52 50							
209 75	209 75							
26 »	26 »							
46 75	46 75							
11 90	11 90							
91 82	91 82							
60 67	60 67							
209 75	209 75							
17 50	17 50							
54 54	54 54							
1 44	1 44							
108 55	108 55							
26 90	26 90							
209 75	209 75							
1,692 40	1,692 40							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			REPORT.			
353	3863	5 février 1841 . .	*Dette publique* (Pensions)	9,856 50	21	165
			Id. —	»	57	705
			Id. —	»	59	711
355	3863	Id. . .	Id. —	48,901 45	88	478
			Id. —	»	133	527
			Id. —	»	165	1047
			Id. —	»	294	1928
			Id. —	»	301	2035
			Id. —	»	536	3534
			Id. —	»	593	3892
			Id. —	»	928	6547
1359	113	9 juillet 1840. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	188 55	2	T.
1360	114	Id. . . .	Id. — . . .	668 78	2	T.
1613	135	27 id. . . .	Id. — . . .	11,769 20	130	T.
3757	341	25 janvier 1841 . .	Id. — . . .	11,589 28	128	T.
3766	342	Id. . .	Id. — . . .	10,210 71	134	1532
2557	227	15 octobre 1840 . .	*Non-valeurs*	3,088 »	27	»
4092	379	22 avril 1840 . . .	*Intérieur*	1,051 69	6	»
4425	423	7 octobre 1840 . .	*Finances*	5,509 »	138	»
			Id.	»	141	»
2209	192	1 id. . .	*Intérieur*	4,465 66	66	»
			TOTAUX.			

PROVINCE DE LA

63	735	9 mai 1840 . . .	*Dette publique* (Pensions)	35,843 22	70	607
			Id. —	»	144	1541
			Id. —	»	219	1624
			Id. —	»	458	4679
149	1825	7 août 1840 . . .	Id. —	35,547 84	70	607
			Id. —	»	76	613
			Id. —	»	144	1541
			Id. —	»	219	1624
			Id. —	»	458	4679
241	2826	7 novembre 1840. .	Id. —	36,657 81	70	607
			Id. —	»	144	1541
			Id. —	»	219	1624
			Id. —	»	161	1559
			Id. —	»	458	4679
			Id. —	»	579	6046
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
1,692 40	1,692 40							
2 56	2 56							
72 99	72 99							
15 77	15 77							
26 »	26 »							
4 63	4 63							
31 82	31 82							
3 96	3 96							
46 75	46 75							
44 80	44 80							
91 82	91 82							
15 56	15 56							
52 90	52 90							
42 32	42 32							
10 58	10 58							
10 58	10 58							
» 42	» 42							
4 »	»	»	»	»	»	»	»	4 »
16 42	»	»	»	16 42				
10 »	»	»	»	»	»	10 »		
30 »	»	»	»	»	»	30 »		
8 54	»	»	»	8 54				
2,254 62	2,165 86	»	»	24 76	»	40 »	»	4 »

FLANDRE OCCIDENTALE.

26 »	26 »							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
24 50	24 50							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
24 50	24 50							
26 »	26 »							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
16 58	16 58							
24 50	24 50							
48 25	48 25							
477 83	477 83							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.		NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.			d'ordre.	d'inscription
			REPORT.				
554	5881	5 février 1841. . .	*Dette publique* (Pensions)	467	50	4	12
547	5874	Id. . . .	Id. —	10,780	25	40	611
			Id. —	»		50	843
			Id. —	»		132	1277
548	5875	Id. . . .	Id. —	7,078	50	17	365
			Id. —	»		47	912
549	5876	Id. . . .	Id. —	33,040	78	70	907
			Id. —	»		72	909
			Id. —	»		85	922
			Id. —	»		128	1032
			Id. —	»		219	1624
			Id. —	»		458	4079
			Id. —	»		587	6105
550	5877	Id. . . .	Id. —	475	»	13	123
560	4063	5 avril 1841 . . .	Id. —	15,712	96	579	6040
			Id. —	»		587	6105
			Id. —	»		609	6181
1614	132	27 juillet 1840. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	10,516	75	34	5424
5738	339	25 janvier 1841 . .	Id. — . . .	10,444	35	55	»
5072	38	8 septembre 1842. .	Id. — . . .	143	92	1	2739
5731	338	25 janvier 1841 . .	Id. (Rentes viagères).	413	60	1	6595
542	270	3 décembre 1840. .	*Intérieur*	1,573	05	16	»
3009	522	14 janvier 1841 . .	Id.	5,466	49	96	»
807	10205	19 novembre 1840. .	Id. (Ordonnances partielles).	»		»	»
			TOTAUX.				

PROVINCE

61	807	21 avril 1840 . . .	*Dette publique* (Pensions)	2,055	08	21	510
			Id. —	»		25	641
			Id. —	»		28	675
			Id. —	»		29	676
63	809	11 Id. . . .	Id. —	17,221	65	5	44
			Id. —	»		22	511
			Id. —	»		44	909
			Id. —	»		109	1511
			Id. —	»		124	1574
			Id. —	»		160	1708
			Id. —	»		170	1795
			Id. —	»		187	2104
			À REPORTER.				

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE	CHAMBRE des Representants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS
477 83	477 83							
19 09	19 09							
12 73	12 73							
20 27	20 27							
26 21	26 21							
19 54	19 54							
53 54	53 54							
26 »	26 »							
6 06	6 06							
8 67	8 67							
11 72	11 72							
59 25	59 25							
24 50	24 50							
1 76	1 76							
10 56	10 56							
58 95	58 95							
74 51	74 51							
157 »	157 »							
4 16	4 16							
4 16	4 16							
183 92	183 92							
40 80	40 80							
12 70	»	»	»	12 70				
13 »	»	»	»	13 »				
49 »	»	»	»	49 »				
1,295 53	1,220 63	»	»	74 70				

DE HAINAUT.

75 »	75 »							
101 25	101 25							
50 »	50 »							
50 »	50 »							
74 75	74 75							
87 50	87 50							
130 25	130 25							
66 39	66 39							
192 25	192 25							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
143 29	143 29							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
64	810	11 avril 1840 . . .	*Dette publique* (Pensions)	10,158 59	43	279
			Id. —	»	46	288
66	812	Id. . . .	Id. —	298 53	2	4
70	816	Id. . . .	Id. —	1,805 »	1	6
			Id. —	»	11	125
72	812	Id. . . .	Id. —	58,934 57	17	166
			Id. —	»	162	1123
			Id. —	»	166	1127
			Id. —	»	169	1132
			Id. —	»	377	2638
			Id. —	»	470	3121
			Id. —	»	476	3166
			Id. —	»	579	3767
			Id. —	»	607	3880
			Id. —	»	750	5420
			Id. —	»	874	6045
156	1798	14 juillet 1840 . . .	Id. —	3,045 »	21	310
			Id. —	»	25	641
			Id. —	»	28	675
			Id. —	»	29	676
157	1799	Id. . . .	Id. —	16,582 15	5	44
			Id. —	»	22	311
			Id. —	»	36	569
			Id. —	»	44	909
			Id. —	»	133	1509
			Id. —	»	139	1574
			Id. —	»	155	1761
			Id. —	»	173	1788
			Id. —	»	179	1795
			Id. —	»	187	2104
158	1800	Id. . . .	Id. —	10,156 79	43	279
			Id. —	»	46	288
120	1802	9 id. . . .	Id. —	58,524 99	17	166
			Id. —	»	162	1123
			Id. —	»	169	1132
			Id. —	»	252	1723
			Id. —	»	265	1868
			Id. —	»	280	1946
			Id. —	»	377	2638
			Id. —	»	470	3121
			Id. —	»	476	3166
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR	GUERRE.	FINANCES	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
1,390 18	1,390 18							
53 »	53 »							
54 50	54 50							
2 03	2 03							
29 25	29 25							
72 »	72 »							
25 »	25 »							
35 »	35 »							
55 »	55 »							
55 »	55 »							
48 25	48 25							
53 »	53 »							
55 25	55 25							
72 »	72 »							
91 25	91 25							
37 25	37 25							
25 »	25 »							
75 »	75 »							
101 25	101 25							
50 »	50 »							
50 »	50 »							
74 75	74 75							
87 50	87 50							
105 »	105 »							
130 25	130 25							
6 09	6 09							
192 25	192 25							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
208 »	208 »							
53 »	53 »							
54 50	54 50							
25 »	25 »							
55 »	55 »							
55 »	55 »							
39 25	39 25							
42 50	42 50							
44 50	44 50							
48 25	48 25							
55 »	55 »							
55 25	55 25							
4,307 55	4,307 55							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général	N° de province	DATES	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			Report.			
160	1802	9 juillet 1840 .	*Dette publique* (Pensions)	58,324 99	579	3767
			Id. —	»	607	3886
			Id —	»	750	5420
			Id. —	»	874	6045
165	1807	14 id. . .	Id —	1,755 01	1	6
243	2866	14 octobre 1840 .	Id —	10,359 91	43	279
			Id. —	»	46	288
244	2867	Id . .	Id —	58,416 30	17	106
			Id. —	»	162	1123
			Id. —	»	169	1152
			Id. —	»	252	1723
			Id. —	»	377	2638
			Id. —	»	399	2814
			Id. —	»	470	3121
			Id. —	»	476	3166
			Id. —	»	579	3767
			Id. —	»	607	3886
			Id. —	»	750	5420
			Id. —	»	840	5766
			Id.	»	842	5785
			Id. —	»	874	6045
246	2869	Id .	Id —	3,028 »	20	310
			Id —	»	24	641
			Id. —	»	27	675
			Id. —	»	28	676
251	2874	Id .	Id. —	1,684 76	1	6
			Id. —	»	2	8
253	2876	Id . .	Id. —	15,669 20	5	44
			Id. —	»	21	510
			Id —	»	22	511
			Id —	»	44	909
			Id —	»	67	934
			Id. —	»	104	1304
			Id. —	»	139	1574
			Id. —	»	155	1761
			Id. —	»	175	1788
			Id —	»	179	1795
			Id. —	»	187	2104
353	3931	10 janvier 1841 . .	Id. —	3,028 »	20	310
			Id —	»	24	641
			Id —	»	27	675
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS.
4,307 55	4,307 55							
72 »	72 »							
91 25	91 25							
37 25	37 25							
25 »	25 »							
29 25	29 25							
55 »	55 »							
54 50	54 50							
25 »	25 »							
35 »	35 »							
35 »	35 »							
30 25	30 25							
48 25	48 25							
5 37	5 37							
53 »	53 »							
55 25	55 25							
72 »	72 »							
91 25	91 25							
37 25	37 25							
84 38	84 38							
5 22	5 22							
25 »	25 «							
75 »	75 »							
101 25	101 25							
50 »	50 »							
50 »	50 »							
29 25	29 25							
8 44	8 44							
74 75	74 75							
4 87	4 87							
87 50	87 50							
130 25	130 25							
130 25	130 25							
64 65	64 65							
192 25	192 25							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
208 »	208 »							
75 »	75 »							
101 25	101 25							
50 »	50 »							
7,340 98	7,340 98							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription
			REPORT.			
353	3931	10 janvier 1841 . .	*Dette publique* (Pensions)	3,028 »	28	676
354	3932	Id. . .	Id. —	14,088 22	5	44
			Id —	»	22	311
			Id. —	»	44	900
			Id. —	»	106	1306
			Id —	»	110	1312
			Id. —	»	139	1574
			Id. —	»	147	1748
			Id. —	»	152	1757
			Id. —	»	155	1761
			Id. —	»	173	1788
			Id. —	»	179	1795
255	3933	Id. . .	Id. —	10,360 66	43	279
			Id. —	»	46	288
357	3935	Id. . .	Id. —	57,937 47	17	166
			Id —	»	162	1123
			Id. —	»	160	1125
			Id. —	»	252	1725
			Id. —	»	377	2638
			Id. —	»	448	3026
			Id. —	»	470	3121
			Id. —	»	476	3166
			Id. —	»	535	3466
			Id. —	»	579	3767
			Id. —	»	607	3886
			Id. —	»	750	5420
			Id. —	»	875	6045
361	3930	Id. . .	Id. —	1,651 76	1	6
374	4064	26 id. . .	Id. —	21,707 17	750	5420
			Id —	»	875	6045
1615	143	27 juillet 1840. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	9,495 16	62	6500
1625	144	Id. . .	Id. — . . .	9,497 14	30	343
			Id. — . . .	»	56	350
			Id. — . . .	»	133	1179
3768	342	25 janvier 1841 . .	Id. — . . .	10,367 94	29	343
			Id. — . . .	»	181	1498
4364	410	26 août 1841 . . .	Id. — . . .	326 41	11	1793
5064	500	8 septembre 1842. .	Id. (Rentes viagères).	181 50	1	»
658	48	25 avril 1842 . . .	*Intérieur*	85,811 22	270	»
1262	101	2 juillet 1840 . . .	Id.	5,119 »	80	»
1524	132	20 id. . . .	Id.	85,500 62	356	»
1526	134		Id.	2,528 96	20	»
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS
7,340 98	7,340 98							
50 »	50 »							
74 75	74 75							
87 50	87 50							
130 25	130 25							
15 72	15 72							
34 95	34 95							
192 25	192 25							
88 57	88 57							
174 80	174 80							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
53 »	53 »							
54 50	54 50							
25 »	25 »							
55 »	55 »							
35 »	35 »							
39 25	39 25							
48 25	48 25							
21 »	21 »							
53 »	53 »							
55 25	55 25							
» 77	» 77							
72 »	72 »							
91 25	91 25							
37 25	37 25							
25 »	25 »							
29 25	29 25							
56 »	56 »							
150 »	150 »							
16 56	16 56							
4 23	4 23							
2 36	2 36							
20 80	20 80							
4 23	4 23							
12 »	12 »							
2 61	2 61							
181 50	181 50							
196 87	»	»	»	196 87				
12 67	»	»	»	12 67				
341 25	»	»	»	341 25				
98 43	»	»	»	98 43				
10,595 30	9,944 08	»	»	649 22				

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province.	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			Report.			
1707	149	1 août 1840 . . .	*Travaux publics*	5,923 60	29	»
1708	150	Id. . . .	Id.	2,110 »	15	»
			Id.	»	15	»
2221	188	1 octobre 1840 . .	*Intérieur*	5,140 »	40	»
			Id.	»	80	»
5810	427	13 août 1840 . . .	*Travaux publics* (Ordonnances particlles) . . .	»	»	»
13063	959	21 janvier 1841 . .	*Intérieur*	»	»	»
14803	1067	4 mars 1841 . . .	Id.	»	»	»
16320	1244	15 avril 1841 . . .	Id.	»	»	»
			Totaux.			
			PROVINCE			
796	56	9 mai 1840 . . .	*Dette publique* (Pensions)	1,065 »	6	172
797	57	Id. . . .	Id. —	7,152 50	7	158
			Id. —	»	62	1802
806	66	Id. . . .	Id. —	22,123 05	73	937
			Id. —	»	117	1755
			Id. —	»	121	1760
			Id. —	»	150	1770
			Id. —	»	576	5956
1809	144	7 août 1840 . . .	Id. —	833 25	6	172
1810	145	Id. . . .	Id. —	7,105 95	7	158
			Id. —	»	62	1802
1813	148	Id. . . .	Id. —	22,209 17	73	957
			Id —	»	117	1755
			Id. —	»	150	1770
2811	231	7 novembre 1840. .	Id. —	22,796 14	73	937
			Id. —	»	117	1755
			Id. —	»	130	1770
			Id —	»	288	4512
2808	228	Id. . . .	Id. —	833 25	6	172
2813	223	Id. . . .	Id. —	6,798 25	7	158
			Id. —	»	18	645
			Id —	»	62	182
5883	517	5 février 1841. . .	Id. —	23,595 05	73	957
			Id. —	»	86	1139
			Id. —	»	117	1755
			Id. —	»	130	1775
			Id. —	»	288	4512

À REPORTER

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS.
10,595 50	9,944 08	»	»	649 22				
55 34	»	»	»	»	»	»	55 34	
9 17	»	»	»	»	»	»	9 17	
9 17	»	»	»	»	»	»	9 17	
55 »	»	»	»	55 »				
38 »	»	»	»	38 »				
1 48	»	»	»	»	»	»	1 48	
12 77	»	»	»	12 77				
21 »	»	»	»	21 »				
10 »	»	»	»	10 »				
10,801 25	9,944 08	»	»	785 99	»	»	75 16	

DE NAMUR.

92 75	92 75							
82 75	82 75							
209 75	209 75							
28 25	28 25							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
28 »	28 »							
92 75	92 75							
82 75	82 75							
209 75	209 75							
28 25	28 25							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
28 25	28 25							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
32 »	32 »							
92 75	92 75							
82 75	82 75							
8 37	8 37							
209 75	209 75							
28 25	28 25							
35 »	35 »							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
72 »	72 »							
1,797 37	1,797 37							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO d'ordre	NUMÉRO d'inscription.
			REPORT.			
5883	317	5 février 1841 . .	*Dette publique* (Pensions)	23,595 03	310	4784
			Id. —	»	389	6361
5884	318	Id. . .	Id. —	853 25	6	172
5885	319	Id. . .	Id. —	6,448 65	7	158
			Id. —	»	62	1802
4065	339	5 avril 1841 . . .	Id. —	6,738 06	310	4784
1626	129	27 juillet 1840 . . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	2,881 74	5	198
			Id. —	»	60	1448
1369	110	Id. . . .	Id. — . . .	121 88	2	0.
5770	308	25 janvier 1841 . .	Id. — . . .	3,578 80	53	1448
4639	386	27 janvier 1842 . .	Id. — . . .	522 91	2	1846
4594	351	20 id. . .	*Finances*	505 »	2	»
362	28	1 avril 1840 . . .	*Intérieur*	6,198 »	75	»
2899	235	12 novembre 1840. .	*Non-valeurs*	1,037 »	18	»
8288	356	22 juillet 1841. . .	Id.	415 86	»	»
			TOTAUX.			

PROVINCE

823	54	9 mai 1840. . . .	*Dette publique* (Pensions)	106 »	2	27
825	56	Id.	Id. —	628 »	5	18
			Id. —	»	7	55
829	60	Id.	Id. —	27,851 90	15	853
			Id. —	»	48	866
			Id. —	»	59	1051
			Id. —	»	82	1791
			Id. —	»	121	2520
			Id. —	»	234	4052
			Id —	»	247	4844
821	52	Id.	Id. —	18,861 25	14	128
			Id. —	»	268	2135
1849	149	7 août 1840 . . .	Id. —	586 50	5	18
1845	145	Id. . . .	Id. —	27,854 41	15	853
			Id. —	»	46	866
			Id. —	»	59	1051
			Id. —	»	82	1791
			Id. —	»	121	2520
			Id. —	»	224	4052
			Id. —	»	247	4844
			Id. —	»	527	2044
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. -- Dotations. -- Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR	GUERRE.	FINANCES	TRAVAUX PUBLICS	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS
1,797 37	1,797 37							
21 45	21 45							
16 75	16 75							
92 75	92 75							
82 75	82 75							
209 75	209 75							
11 89	11 89							
21 16	21 16							
63 49	63 49							
57 24	57 24							
63 49	63 49							
3 78	3 78							
110 »	»	»	»	»	»	110 »		
15 »	»	»	»	15 »				
17 »	»	»	»	»	»	»	»	17 »
2 37	»	»	»	»	»	»	»	2 37
2,566 24	2,421 87	»	»	15 »	»	110 »	»	19 37

D'ANVERS.

55 »	55 »							
44 »	44 »							
1 39	1 39							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
54 »	54 »							
39 25	39 25							
47 75	47 75							
419 26	419 26							
48 25	48 25							
78 »	78 »							
78 »	78 »							
44 »	44 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
34 »	34 »							
39 25	39 25							
47 75	47 75							
419 26	419 26							
48 25	48 25							
18 67	18 67							
1,598 08	1,598 08							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			Report.			
1845	145	7 août 1840 . . .	*Dette publique* (Pensions)	18,478 25	14	128
1847	147	Id. . . .	Id. —	106 »	2	27
2709	213	7 novembre 1840. .	Id. —	106 »	2	27
2706	210	Id. . .	Id. —	586 50	5	18
2790	204	Id. . .	Id. —	3,117 75	44	957
2702	206	Id. . .	Id. —	18.321 »	14	128
2708	212	Id. . .	Id. —	27,440 42	13	855
			Id. —	»	46	866
			Id. —	»	59	1051
			Id. —	»	82	1791
			Id. —	»	121	2520
			Id. —	»	224	4052
			Id. —	»	290	5196
			Id. —	»	407	6245
3909	292	5 février 1841. . .	Id. —	106 »	2	27
3912	295	Id. . . .	Id. —	586 50	5	18
3907	290	Id. . . .	Id. —	18,449 75	14	128
			Id. —	»	20	134
			Id. —	»	113	858
4066	304	5 avril 1841 . .	Id. —	14,185 17	250	5196
			Id. —	»	406	6245
3910	293	5 février 1841 . .	Id. —	27,790 03	12	852
			Id. —	»	46	866
			Id. —	»	121	2520
			Id. —	»	150	2529
			Id —	»	212	5878
			Id. —	»	290	5196
			Id. —	»	406	6245
1375	105	9 juillet 1841. . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	270 92	2	L.
			Id. — . . .	»	4	Z.
1572	102	Id. .	Id. — . . .	4 25	»	»
1627	125	27 id. . . .	Id. — . . .	11,052 41	55	896
			Id. — . . .	»	117	1562
1617	124	Id . . .	Id — . . .	8,016 75	95	Z.
3761	284	25 janvier 1841 . .	Id. — . . .	7,781 78	»	»
3755	285	Id. . .	Id. (Rentes viagères)	2,054 85	2	6415
			Id. —	»	12	6514
552	45	16 avril 1840 . . .	Id. (Traitements en assignation) . .	211 64	2	»
1299	100	9 juillet 1840 . .	Id. — . .	1,481 48	5	»
2535	187	15 octobre 1840 . .	Id. — . .	846 56	5	»
4428	328	7 octobre 1841 . .	*Finances*	15 »	1	»
			À reporter.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS
1,598 08	1,598 08							
78 »	78 »							
55 »	55 »							
55 »	55 »							
44 »	44 »							
29 55	29 55							
78 »	78 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
54 »	54 »							
39 25	39 25							
47 75	47 75							
419 26	419 26							
52 »	52 »							
67 25	67 25							
55 »	55 »							
44 »	44 »							
78 »	78 »							
13 »	13 »							
21 71	21 71							
37 46	37 46							
86 53	86 53							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
47 75	47 75							
4 78	4 78							
9 78	9 78							
72 »	72 »							
68 75	68 75							
11 86	11 86							
1 70	1 70							
4 25	4 25							
14 40	14 40							
4 19	4 19							
» 85	» 85							
» 85	» 85							
255 97	255 97							
76 19	76 19							
52 91	52 91							
52 91	52 91							
52 91	52 91							
15 »	»	»	»	»	»	15 »		
5,775 67	5,760 67	»	»	»	»	15 »		

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			Report.			
5085	537	15 septembre 1842 .	*Finances*	85 68	1	»
1007	79	11 juin 1840 . . .	*Justice*	3,745 61	59	»
1742	136	1 août 1840 . . .	*Non-valeurs*	9,846 »	84	»
			Id.	»	185	»
2052	196	22 octobre 1840 . .	*Intérieur*	19,668 54	158	»
5079	272	14 janvier 1841 . .	Id.	19,835 »	157	»
			Totaux.			
			PROVINCE DE			
52	742	9 mai 1840 . . .	*Dette publique* (Pensions)	20,547 55	5	145
			Id. —	»	7	175
			Id. —	»	9	177
			Id. —	»	10	178
			Id. —	»	11	179
			Id —	»	13	181
			Id.	»	14	182
			Id. —	»	15	185
			Id. —	»	16	184
			Id. —	»	18	186
			Id. —	»	20	188
			Id. —	»	27	195
			Id. —	»	28	196
			Id. —	»	29	197
			Id. —	»	30	198
			Id. —	»	31	199
			Id.	»	36	204
			Id. —	»	37	205
			Id. —	»	46	879
			Id. —	»	48	881
			Id. —	»	52	885
			Id. —	»	56	889
			Id. —	»	60	893
			Id. —	»	61	894
			Id. —	»	65	898
			Id. —	»	66	899
			Id. —	»	76	997
			Id. —	»	78	1020
			Id. —	»	79	1021
			Id. —	»	82	1024
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
3,775 67	3,760 67	»	»	»	»	15 »		
88 33	»	»	»	»	»	88 33		
37 50	»	»	37 50					
6 »	»	»	»	»	»	»	»	6 »
4 »	»	»	»	»	»	»	»	4 »
41 67	»	»	»	41 67				
41 67	»	»	»	41 67				
3,994 84	3,760 67	»	37 50	83 34	»	103 33	»	10 »

LUXEMBOURG.

24 50	24 50							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
30 25	30 25							
33 50	33 50							
33 50	33 50							
33 50	33 50							
788 25	788 25							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
52	247	9 mai 1840 . . .	*Dette publique* (Pensions)	20,547 55	84	1026
			Id. —	»	88	1053
			Id. —	»	89	1061
			Id. —	»	99	1196
			Id. —	»	100	1197
			Id. —	»	101	1198
			Id. —	»	102	1199
			Id. —	»	103	1200
			Id. —	»	104	1201
			Id. —	»	110	1210
			Id. —	»	111	1211
			Id. —	»	112	1211
			Id. —	»	114	1214
			Id. —	»	116	1216
			Id. —	»	118	1218
			Id. —	»	119	1223
			Id. —	»	126	1820
			Id. —	»	158	1853
			Id. —	»	139	1854
			Id. —	»	140	1855
			Id. —	»	149	1874
			Id. —	»	155	1907
			Id. —	»	163	2010
			Id. —	»	170	2017
			Id. —	»	171	2018
			Id. —	»	174	2540
			Id. —	»	181	2541
			Id. —	»	185	2692
			Id. —	»	186	2695
			Id. —	»	187	2694
			Id. —	»	196	2703
			Id. —	»	199	2706
			Id. —	»	200	2707
			Id. —	»	201	2708
			Id. —	»	208	2716
			Id. —	»	209	2717
			Id. —	»	214	2805
			Id. —	»	215	2866
			Id. —	»	217	2869
			Id. —	»	221	2895
			Id. —	»	222	2804
			À reporter.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTERIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS
788 25	788 25							
33 50	33 50							
34 50	34 50							
35 »	35 »							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
42 50	42 50							
43 50	43 50							
45 75	45 75							
45 75	45 75							
45 75	45 75							
47 75	47 75							
47 75	47 75							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
52	742	9 mai 1840. . . .	*Dette publique* (Pensions)	20,547 75	223	2895
			Id. —	»	225	2897
			Id. —	»	226	2898
			Id. —	»	227	2899
			Id. —	»	250	2903
			Id. —	»	251	2905
			Id. —	»	254	2907
			Id. —	»	256	2909
			Id. —	»	257	2910
			Id. —	»	243	2916
			Id. —	»	255	2087
			Id. —	»	250	3088
			Id. —	»	262	3126
			Id. —	»	265	3142
			Id. —	»	266	3149
			Id. —	»	268	3151
			Id. —	»	269	3152
			Id. —	»	275	3188
			Id. —	»	277	3190
			Id. —	»	282	3199
			Id. —	»	288	3337
			Id. —	»	294	3445
			Id. —	»	297	3482
			Id. —	»	307	3826
			Id. —	»	315	3978
			Id. —	»	317	4068
			Id. —	»	319	4070
			Id. —	»	320	4072
			Id. —	»	322	4619
			Id. —	»	326	4637
			Id. —	»	331	4772
			Id. —	»	336	4779
			Id. —	»	339	4782
			Id. —	»	340	4792
			Id. —	»	342	4830
			Id. —	»	345	4896
			Id. —	»	352	5132
			Id. —	»	366	5372
			Id. —	»	377	5525
			Id. —	»	379	5615
			Id. —	»	381	5606
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON VALEURS
2,536 25	2,536 25							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
52 50	52 50							
52 50	52 50							
53 »	53 »							
53 »	53 »							
53 »	53 »							
53 »	53 »							
53 »	53 »							
57 25	57 25							
57 25	57 25							
58 25	58 25							
61 »	61 »							
68 50	68 50							
69 »	69 »							
72 »	72 »							
185 25	185 25							
398 01	398 01							
425 50	425 50							
476 25	476 25							
45 75	45 75							
24 50	24 50							
53 »	53 »							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
69 »	69 »							
69 »	69 »							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
48 25	48 25							
6,072 26	6,072 26							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
52	742	9 mai 1840 .	*Dette publique* (Pensions)	20,547 75	387	5867
			Id. —	»	347	4973
			Id. —	»	388	5880
			Id —	»	394	6032
			Id. —	»	399	6200
			Id —	»	402	6231
			Id —	»	404	6277
			Id. —	»	405	6295
53	743	19 id. . .	Id —	354 25	3	26
			Id. —	»	8	44
			Id. —	»	9	47
54	744	Id. . . .	Id. —	2,261 25	2	46
			Id —	»	6	162
			Id. —	»	7	577
			Id. —	»	8	578
			Id. —	»	13	1048
			Id. —	»	16	1436
			Id —	»	19	1568
			Id. —	»	20	1569
			Id. —	»	25	1615
			Id. —	»	28	2101
55	745	9 id . .	Id —	3,302 55	5	104
			Id. —	»	7	106
			Id.	»	9	115
			Id —	»	10	117
			Id —	»	15	256
			Id. —	»	26	559
			Id —	»	33	732
			Id	»	36	803
			Id —	»	42	955
58	748	Id. . .	Id —	645 75	2	12
			Id —	»	4	46
			Id.	»	7	143
125	1778	9 août 1840 . . .	Id —	354 25	3	26
			Id —	»	8	44
			Id —	»	9	47
127	1780	Id. . . .	Id. —	2,261 25	2	162
			Id —	»	6	577
			Id. —	»	7	578
			Id. —	»	8	1048
			Id —	»	13	1436
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. – Dotations. Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR	GUERRE.	FINANCES	TRAVAUX PUBLICS	REMBOURSEMENTS ET NON VALEURS
6,072 26	6,072 26							
72 »	72 »							
497 21	497 21							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
53 »	53 »							
37 75	37 75							
50 »	50 »							
62 50	62 50							
99 »	99 »							
126 »	126 »							
129 25	129 25							
74 75	74 75							
82 75	82 75							
87 50	87 50							
87 50	87 50							
158 25	158 25							
174 75	174 75							
182 75	182 75							
182 75	182 75							
200 »	200 »							
82 75	82 75							
15 50	15 50							
15 50	15 50							
16 »	16 »							
17 »	17 »							
39 75	39 75							
27 75	27 75							
57 50	57 50							
162 50	162 50							
150 »	150 »							
41 50	41 50							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
99 »	99 »							
126 »	126 »							
129 25	129 25							
74 75	74 75							
82 75	82 75							
87 50	87 50							
87 50	87 50							
138 25	138 25							
10,057 47	10,057 47							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province.	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription.
			REPORT.			
127	1780	9 août 1840 . . .	*Dette publique* (Pensions)	2,261 25	16	1568
			Id. —	»	19	1569
			Id. —	»	20	1615
			Id. —	»	25	1615
			Id. —	»	28	2101
128	1781	Id. . . .	Id. —	3,370 75	5	104
			Id. —	»	7	106
			Id. —	»	9	115
			Id. —	»	10	117
			Id. —	»	15	256
			Id. —	»	26	559
			Id. —	»	35	732
			Id. —	»	36	803
			Id. —	»	42	955
			Id. —	»	18	286
129	782	7 id. . . .	Id. —	20,126 80	5	145
			Id. —	»	7	175
			Id. —	»	9	177
			Id. —	»	10	178
			Id. —	»	11	179
			Id. —	»	13	181
			Id. —	»	14	182
			Id. —	»	15	185
			Id. —	»	16	184
			Id. —	»	18	186
			Id. —	»	20	188
			Id. —	»	27	195
			Id. —	»	28	196
			Id. —	»	29	197
			Id. —	»	30	198
			Id. —	»	31	199
			Id. —	»	36	204
			Id. —	»	37	205
			Id. —	»	46	879
			Id. —	»	48	881
			Id. —	»	52	885
			Id. —	»	56	889
			Id. —	»	60	893
			Id. —	»	61	894
			Id. —	»	65	898
			Id. —	»	66	899
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
10,057 47	10,057 47							
174 75	174 75							
182 75	182 75							
182 75	182 75							
200 »	200 »							
82 75	82 75							
15 50	15 50							
15 50	15 50							
16 »	16 »							
17 »	17 »							
39 75	39 75							
37 75	37 75							
37 50	37 50							
162 50	162 50							
150 »	150 »							
23 57	23 57							
24 50	24 50							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
12,055 04	12,055 04							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription
			REPORT.			
120	782	7 août 1840 . . .	*Dette publique* (Pensions)	20,126 80	70	997
			Id. —	»	78	1020
			Id. —	»	79	1021
			Id. —	»	82	1024
			Id. —	»	84	1026
			Id. —	»	88	1053
			Id. —	»	89	1061
			Id. —	»	99	1196
			Id. —	»	100	1197
			Id. —	»	101	1198
			Id. —	»	102	1199
			Id. —	»	103	1200
			Id. —	»	104	1201
			Id. —	»	110	1210
			Id. —	»	111	1211
			Id —	»	112	1212
			Id. —	»	114	1214
			Id. —	»	116	1216
			Id. —	»	118	1218
			Id. —	»	119	1225
			Id. —	»	126	1820
			Id. —	»	158	1853
			Id. —	»	139	1854
			Id. —	»	140	1855
			Id. —	»	149	1874
			Id. —	»	153	1907
			Id. —	»	163	2010
			Id —	»	170	2017
			Id —	»	171	2018
			Id. —	»	174	2340
			Id. —	»	181	2548
			Id —	»	185	2602
			Id —	»	186	2603
			Id. —	»	187	2694
			Id. —	»	196	2703
			Id. —	»	199	2706
			Id. —	»	200	2707
			Id. —	»	201	2708
			Id —	»	208	2716
			Id. —	»	209	2717
			Id. —	»	214	2805
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS ET NON VALEURS.
12,055 04	12,055 04							
30 25	30 25							
33 50	33 50							
33 50	33 50							
33 50	33 50							
33 50	33 50							
34 50	34 50							
35 »	35 »							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
42 50	42 50							
43 50	43 50							
45 75	45 75							
45 75	45 75							
45 75	45 75							
47 75	47 75							
47 75	47 75							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
15,735 70	15,735 70							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
129	782	7 août 1840 . . .	*Dette publique* (Pensions)	20,120 80	215	2866
			Id. —	»	217	2869
			Id —	»	221	2893
			Id. —	»	222	2894
			Id. —	»	223	2895
			Id. —	»	225	2897
			Id.	»	226	2898
			Id. —	»	227	2899
			Id. —	»	230	2903
			Id. —	»	231	2905
			Id. —	»	234	2907
			Id. —	»	236	2909
			Id. —	»	237	2910
			Id. —	»	243	2916
			Id. —	»	255	3087
			Id. —	»	256	3088
			Id. —	»	262	5126
			Id. —	»	265	5142
			Id. —	»	266	5149
			Id —	»	268	5151
			Id. —	»	269	5152
			Id. —	»	275	5188
			Id. —	»	277	5190
			Id. —	»	282	5199
			Id —	»	288	5357
			Id	»	294	5445
			Id. —	»	297	5482
			Id. —	»	307	5820
			Id. —	»	315	5978
			Id. —	»	317	4068
			Id. —	»	319	4070
			Id. —	»	320	4072
			Id. —	»	322	4619
			Id. —	»	326	4657
			Id. —	»	331	4772
			Id. —	»	336	4779
			Id. —	»	339	4782
			Id. —	»	342	4830
			Id —	»	345	4896
			Id. —	»	347	4975
			Id. —	»	352	5132
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
15,735 70	15,735 70							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
52 50	52 50							
52 50	52 50							
53 »	53 »							
53 »	53 »							
53 »	53 »							
53 »	53 »							
53 »	53 »							
57 25	57 25							
57 25	57 25							
58 25	58 25							
61 »	61 »							
68 50	68 50							
69 »	69 »							
72 »	72 »							
185 25	185 25							
398 01	398 01							
423 50	423 50							
476 25	476 25							
45 75	45 75							
24 50	24 50							
53 »	53 »							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
69 »	69 »							
48 25	48 25							
497 21	497 21							
72 »	72 »							
17,631 76	17,631 76							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
129	782	7 août 1840 . . .	*Dette publique* (Pensions)	20,126 80	366	5372
			Id. —	»	376	5523
			Id. —	»	378	5613
			Id. —	»	380	5696
			Id. —	»	386	5867
			Id. —	»	387	5880
			Id. —	»	394	6032
			Id. —	»	399	6200
			Id. —	»	402	6251
			Id. —	»	404	6277
			Id. —	»	405	6295
151	1784	Id. . . .	Id. —	645 75	2	12
			Id. —	»	4	46
			Id. —	»	8	144
188	2839	7 novembre 1840. .	Id. —	2,856 25	16	273
190	2841	Id. . .	Id. —	13,891 79	547	4973
272	2848	5 février 1841 . .	Id. —	13,987 79	547	4973
			Id. —	»	596	6138
276	4067	5 avril 1841 . . .	Id. —	4,954 70	596	6158
112	1618	27 juillet 1840 . . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	1,991 85	48	6159
261	5772	25 janvier 1841 . .	Id. — . . .	2,835 67	27	505
510	5034	25 août 1841 . . .	Id. — . . .	» 47	1	2106
69	1105	25 juin 1840 . . .	*Intérieur*	3,441 »	26	»
			Id.	»	29	»
			Id.	»	33	»
149	2226	1 octobre 1840 . .	Id.	3,624 »	70	»
68	1062	17 juin 1840 . . .	Id.	1,088 55	3	»
			Id.	»	19	»
122	1744	1 août 1840 . . .	*Non-valeurs*	5,068 »	57	»
174	2057	22 octobre 1840 . .	*Intérieur*	54,410 01	135	»
282	4207	10 juin 1841 . . .	*Guerre*	28 86	15	»
595	9854	Id. . . .	*Travaux publics* (Ordonnances partielles) . . .	»	»	»
423	9281	5 novembre 1840. .	Id. — . . .	»	»	»
507	9565	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
538	9503	Id. . .	Id. — . . .	»	»	»
975	16477	22 avril 1840 . . .	*Intérieur*	»	»	»
1091	17790	17 juin 1840 . . .	*Justice*	»	»	»
1222	21647	28 août 1840 . . .	*Finances*	»	»	»
			TOTAUX.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
17,631 76	17,631 76							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
55 »	55 »							
37 75	37 75							
50 »	50 »							
62 50	62 50							
41 50	41 50							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
19 25	19 25							
497 21	497 21							
499 21	499 21							
8 84	8 84							
3 67	3 67							
18 62	18 62							
8 68	8 68							
» 47	» 47							
25 »	»	»	»	25 »				
20 »	»	»	»	20 »				
25 »	»	»	»	25 »				
25 »	»	»	»	25 »				
25 »	»	»	»	25 »				
25 »	»	»	»	25 »				
4 »	»	»	»	»	»	»	»	4 »
196 87	»	»	»	196 87				
1 48	»	»	»	»	1 48			
» 45	»	»	»	»	»	»	» 45	
6 »	»	»	»	»	»	»	6 »	
2 88	»	»	»	»	»	»	2 88	
8 40	»	»	»	»	»	»	8 40	
89 50	»	»	»	89 50				
28 50	»	»	28 50					
12 38	»	»	»	»	»	12 38		
19,980 92	19,485 46	»	28 50	451 37	1 48	12 38	17 75	4 »

RÉCAPITU

DÉSIGNATION.	
Province de Brabant.	
— de Limbourg	
— de Liége	
— de la Flandre orientale.	
— de la Flandre occidentale	
— de Hainaut.	
— de Namur	
— d'Anvers.	
— de Luxembourg	
A annuler sur les crédits ouverts pour intérêts des capitaux inscrits au livre auxiliaire de la Dette publique	
TOTAUX.	

LATION.

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
19,425 54	15,099 84	1,439 14	47 91	1,923 07	»	833 58	»	82 »
3,604 55	3,165 22	»	»	259 01	6 32	147 »	27 »	»
8,112 76	5,305 10	»	45 83	2,398 70	»	358 10	»	5 03
2,234 62	2,165 86	»	»	24 76	»	40 »	»	4 »
1,295 33	1,220 63	»	»	74 70	»	»	»	»
10,801 23	9,944 08	»	»	783 99	»	»	73 16	»
2,566 24	2,421 87	»	»	15 »	»	110 »	»	19 37
3,994 84	3,760 67	»	37 50	83 34	»	103 33	»	10 »
19,980 92	19,485 46	»	28 50	451 37	1 48	12 38	17 73	4 »
72,016 05	62,568 73	1,439 14	159 74	5,993 94	7 80	1,604 39	117 89	124 40
2,280 43	2,280 43	»	»	»	»	»	»	»
74,296 46	64,849 16	1,439 14	159 74	5,993 94	7 80	1,604 39	117 89	124 40

COMPTE

De la Dette Publique

POUR L'EXERCICE 1845.

NOTE

SUR

LE COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1845.

Le compte de la dette publique présente la situation, au commencement et à la fin de l'année, des différentes natures de dettes.

DETTE ORDINAIRE.

Rentes créées sans désignation de capital.
Dette active, rente 2 1/2 p. %.
Dette résultant de la conversion de l'emprunt de 100,800,000 *francs,* autorisé par la loi du 21 mars 1844, n° 43, *rente* 4 1/2 p. %.
Emprunt de 84,656,000 *francs,* autorisé par la loi du 22 mars 1844, n° 44, *rente* 4 1/2 p. %.
Dette flottante (bons du trésor).
Pensions de toute nature.
Rentes viagères.

DETTE EXTRAORDINAIRE,

Créée pour la construction du chemin de fer, routes, canaux et entrepôts.

Emprunt de 30,000,000 *de francs de capital, rente* 4 p. %.
— *de* 50,850,000 — — — 3 »
— *de* 86,940,000 — — — 5 »
— *de* 28,621,718 40 — — — 5 »
Dette résultant de la conversion de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c^s^, *et de fr.* 10,000,000 *de la dette flottante.*

Divers tableaux dont se compose ce compte font connaître :

Pour la dette active : la situation, au 1er janvier 1846, de l'emploi des crédits accordés pour le payement des intérêts des capitaux inscrits, contenant les payements faits du 1er janvier 1840 au 31 décembre 1845, les restants à payer et les intérêts à annuler en vertu de l'art. 2277 du Code civil;

Pour la dette flottante : le montant des bons émis et le montant des bons remboursés pendant chaque mois de l'exercice 1845, le taux d'intérêt des bons émis et les conditions qui en ont réglé l'émission;

Pour les pensions : leurs différentes natures, le nombre des pensions liquidées et inscrites, les pensions éteintes pour cause de décès et la situation des crédits accordés pour le payement des pensions;

Pour les rentes viagères : la désignation des classes, les époques de la naissance des rentiers inscrits, la situation, au 1er janvier 1845, du nombre des rentiers inscrits et du montant des rentes à payer, le mouvement pendant l'année 1845, en augmentation ou en diminution, et enfin la situation au 1er janvier 1846;

Pour l'emprunt de 30,000,000 *de francs :* le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéances, la situation, au 1er janvier 1846, du fonds d'amortissement et de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1843, 1844 et 1845;

Pour l'emprunt de 50,850,800 *francs :* le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéances, la situation, au 1er janvier 1846, du fonds d'amortissement et de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1843, 1844 et 1845;

Pour l'emprunt de 86,940,000 *francs :* le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéances, la situation, au 1er janvier 1846, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1843, 1844 et 1845.

Pour l'emprunt de fr. 28,621,718 40 *cs :* le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéances, la situation, au 1er janvier 1846, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1843, 1844 et 1845.

Les principaux résultats des tableaux du compte de la Dette publique se résument, au 1er janvier 1846, ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE PARTIE.

GRAND LIVRE DES RENTES CRÉÉES SANS DÉSIGNATION DE CAPITAL.

Deux inscriptions seulement figurent sur ce grand livre :

L'une de 846,560 francs de rente annuelle inaliénable, créée au profit du Gouvernement du royaume des Pays-Bas, en exécution du § 1er de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1842, et représentant le prix des avantages de navigation et de commerce assurés à la Belgique par le traité du 19 avril 1839.

L'autre de 300,000 francs de rente annuelle, créée au profit de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842 (*Bulletin officiel* n° 1010), et formant le prix de la cession faite à l'État belge de divers immeubles, collections scientifiques et objets d'art.

Par arrêté du collége des bourgmestre et échevins de la ville de Bruxelles, en date du 11 juillet 1843, cette inscription de 300,000 francs de rente a été immobilisée et spécialement affectée en faveur de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, au service des intérêts et à l'amortissement de l'emprunt de 14,000,000 de francs, contracté, le 4 janvier 1843, entre la ville de Bruxelles et ladite Société générale.

Les deux rentes ci-dessus énoncées, ensemble de 1,146,560 francs, ont été créées et inscrites sur le grand livre, avec jouissance à compter du 1er janvier 1843; les arrérages en sont exigibles par semestre, le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année.

GRAND LIVRE DE LA DETTE PUBLIQUE A 2½ POUR CENT.

La dette constituée à l'intérêt de deux et demi pour cent, dérive de l'exécution de l'article 63 du traité du 5 novembre 1842, dont les §§ 2 à 7 inclus ont donné lieu à l'inscription sur le grand livre des capitaux mentionnés ci-après :

§ 2 de l'article 63 du traité. — Ancien livre auxiliaire		fr.	24,475,767 20
§ 3 du même article. — Un capital de fr. 9,386,664 54 c^{s}, divisé comme suit :			
A et *B*.	Au profit de corporations et établissements publics, et de comptables belges		7,266,666 66
C.	Au profit de la caisse de retraite des fonctionnaires et employés du département des recettes (conformément à l'art 7, § 1er de la convention du 19 juillet 1843) .		941,798 »
C.	Au profit du fonds des veuves et orphelins des officiers de l'armée de terre (conformément à l'art. 7, § 3 de ladite convention)		967,194 80
C.	Au profit du fonds (dit *leges)* des veuves et orphelins des employés appartenant à l'administration générale (conformément à l'art. 7, § 4 de la susdite convention)		211,005 08
§ 4 du même art. 63. — Au profit du Gouvernement belge pour achever les liquidations mentionnées à l'art. 64 du traité du 5 novembre 1842.			14,814,800 »
§ 5 du même art. 63. — Au profit du Gouvernement belge, pour satisfaire aux réclamations concernant le fonds d'agriculture mentionné à l'art. 66 du traité du 5 novembre 1842			2,116,400 »
§ 6 du même art. 63. — Au profit du Gouvernement des Pays-Bas et à la libre disposition de ce Gouvernement			169,312,000 »
§ 7 du même art. 63. — Au profit du Gouvernement des Pays-Bas et à la libre disposition de ce Gouvernement, au 1er juillet 1844, ou à racheter par le Gouvernement belge, conformément au paragraphe suivant dudit article			169,312,000 »
TOTAL, A REPORTER. . . .		fr.	389,417,631 74

Report. . . . . fr.	389,417,631 74
Dont il avait été racheté, à la date du 1er janvier 1846, conformément au § 8 de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1842, un capital nominal de . . . . . fr.	169,312,000 »
Reste. . . . fr.	220,105,631 74

Ce capital de fr. 220,105,631 74 cs formait le solde, au 1er janvier 1846, de 1859 comptes ouverts au grand livre de la dette publique à 2 1/2 p. %.

Les intérêts de ce capital s'élèvent à la somme de fr. 5,502,640 78 cs l'an, payable par moitié le 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Aucune dotation n'est affectée jusqu'à présent à l'amortissement de cette dette.

Le tableau ci-joint n° 1, présente la situation, au 1er janvier 1846, de l'emploi des crédits alloués pour le payement des intérêts de la dette à 2 1/2 p. % par les Budgets des exercices 1840 à 1845.

DETTE RÉSULTANT DE LA CONVERSION ET DE L'EMISSION

Autorisées par la loi du 21 mars 1844

(Rente 4 ½ pour cent.)

La dette à 4 1/2 p. %, première série, s'élève à 95,442,832 francs de capital nominal, ainsi réparti :

1° Francs	85,721,832 »	montant de l'emprunt de 100,000,000 de francs et de celui de fr. 1,481,481 48 cs à 5 p. %, dont la conversion en rentes 4 1/2 p. % a été autorisée par la loi du 21 mars 1844.
2° —	9,721,000 »	qui ont servi à convertir en dette consolidée une valeur effective de dix millions de la dette flottante, en conformité de l'art. 3 de ladite loi.
Fr.	95,442,832 »	

Pour le capital de cette dette, il a été émis :

21,750	obligations de 2,000 francs,	n° 1 à 21,750 . . . . . fr.	43,500,000	»
47,598	— de 1,000 —	n° 1 à 47,598	47,598,000	»
3,000	— de 500 —	n° 1 à 3,000	1,500,000	»
		Ensemble . . . . . fr.	92,598,000	»
Il faut ajouter à cette somme le capital nominal de			2,844,832	»
montant des inscriptions qui ont été transférées d'office sur le grand livre de la dette à 4 1/2 p. %, première série, en vertu de l'art. 9 de l'arrêté royal du 21 mars 1844 (*Bulletin officiel* n° 43).				
		Total. . . . . fr.	95,442,832	»

Lesdites obligations portent intérêt à 4 ½ p. % l'an, à partir du 1er novembre 1844; elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, à Paris, à Bruxelles, à Anvers et dans les autres chefs-lieux de province et d'arrondissement du royaume.

Il est consacré à l'amortissement de ce fonds une dotation annuelle d'un pour cent de son capital, indépendamment des intérêts des obligations qui seront successivement amorties.

L'amortissement se fait par le Gouvernement, à Bruxelles ou à Anvers; son action est suspendue lorsque les obligations sont cotées au-dessus du pair, aux bourses de ces deux villes, le pair se composant du capital nominal, augmenté des arrérages échus du semestre courant.

Les fonds de la dotation de cet amortissement qui, par suite de ce qui précède, restent sans emploi, sont tenus en réserve et affectés au rachat d'une partie du capital, après l'époque du 1er mai 1852.

L'exercice du droit de remboursement au pair des obligations de la présente dette est suspendu pendant huit ans, à partir du 1er mai 1844.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives au grand livre de la dette publique, et les arrérages de ces inscriptions sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt.

Il résulte de la balance du grand livre des rentes 4 ½ p. %, première serie, faite à l'échéance du 1er novembre 1845, que, par suite du transfert d'office effectué en vertu de l'art. 9 de l'arrêté royal du 21 mars 1844, et des conversions d'obligations au porteur en inscriptions nominatives qui ont eu lieu depuis lors, il existait sur ledit grand livre des inscriptions nominatives pour une somme de fr. 151,079 94 c^{s}, représentant un capital nominal de fr. 3,557,332 44 c^{s}.

Les dépenses qu'occasionne cette dette se divisent en trois catégories :

La première comprend les intérêts à payer chaque semestre;
La deuxième, la formation d'un fonds d'amortissement, et
La troisième, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

Ces frais se composent :

1° De la commission de payement sur les coupons d'interêt payés à Paris (cette dépense ne peut excéder une somme de 15,000 francs, conformément à l'art. 2 de la loi du 21 mars 1844);

2° De la commission et du courtage relatifs à l'amortissement;

3° Des frais divers, tels que frais d'insertions, dans les journaux, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

EMPRUNT DE 84,656,000 FRANCS

(Rente 4 ½ pour cent.)

Cet emprunt de 84,656,000 francs de capital, à l'intérêt de 4 ½ p. %, a été créé en vertu de la loi du 22 mars 1844 (*Bulletin officiel* n° 44), et, conformément à l'arrêté royal du 16 juin 1844, n° 54, il a été réalisé à raison de 104 p. % de capital nominal.

Il a été spécialement affecté au rachat du capital de 80,000,000 de florins à 2 ½ p. %, dont il est fait mention au n° 7 de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1842, approuvé par la loi du 3 février 1843 (*Bulletin officiel* n° 24).

Il a été émis pour le capital de cet emprunt :

1°	16,000 obligations	de 2,000 francs,	n° 1 à 16,000	fr.	32,000,000 »
2°	51,100 —	de 1,000 —	n° 1 à 51,100		51,100,000 »
3°	2,512 —	de 500 —	n° 1 à 2,512		1,256,000 »
4°	1,200 —	de 250 —	n° 1 à 1,200		300,000 »
				Fr.	84,656,000 »

Les intérêts de l'emprunt sont payables par semestre, le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, à Bruxelles, à Anvers et à Paris, et dans tous les chefs-lieux de province et d'arrondissement du royaume.

Il est affecté à l'amortissement du capital de cet emprunt une dotation annuelle d'un demi pour cent du capital nominal, indépendamment des intérêts des obligations amorties.

L'emploi des sommes consacrées à l'amortissement s'effectue au moyen de rachats faits par les soins du Gouvernement, à Bruxelles ou à Anvers. L'action de l'amortissement est suspendue lorsque les obligations sont cotées au-dessus du pair aux bourses de ces deux villes, le pair se composant du capital nominal, augmenté des arrérages échus du semestre courant.

Le fonds de la dotation dudit amortissement, qui, par suite de ce qui précède, reste sans emploi, doivent servir à la réduction de la dette flottante jusqu'à son entière extinction, et ultérieurement à telle autre destination à déterminer par la loi.

Le remboursement au pair des obligations ne peut avoir lieu avant le 1er mai 1852. Les obligations amorties sont détruites en public, à l'expiration des semestres, par le directeur de l'administration du trésor public, en présence d'un membre délégué de la Cour des Comptes, et leurs numéros sont immédiatement insérés au *Moniteur belge*.

Le propriétaire d'obligations au porteur a la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives d'un même total et représentant les mêmes numéros au grand livre de la dette publique; les inscriptions peuvent être reconstituées en titres au porteur. Il résulte de la balance du grand livre des rentes 4 1/2 p. %, deuxième série, faite à l'échéance du 1er novembre 1845, qu'il existait des inscriptions nominatives pour une somme de fr. 44,707 50 c, représentant un capital nominal de 993,500 francs.

Les dépenses qu'occasionne cet emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les intérêts à payer chaque semestre;

La deuxième, la formation d'un fonds d'amortissement, et

La troisième, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

Ces frais se composent :

1° De la commission de payement sur les coupons d'intérêt payés à Paris (cette dépense ne peut excéder une somme annuelle de 13,000 francs, conformément à l'art. 2 de la loi du 22 mars 1844);

2° De la commission et du courtage relatifs à l'amortissement;

Et 3° des frais divers, tels que frais d'insertions, dans les journaux, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

DETTE FLOTTANTE

(Bons du trésor.)

Pour faciliter le service du trésor, le Gouvernement a été autorisé, par les lois des 16 février 1833, n° 157 (loi transitoire), 17 décembre 1844, n° 206, 7 mars, 6 et 13 avril, 15 mai, 9 juillet et 24 septembre 1845, à émettre des bons du trésor, portant intérêt et à échéances fixes, jusqu'à concurrence de vingt et un millions sept cent cinquante mille francs (21,750,000 francs).

Bien que, d'après ces autorisations, la dette flottante pût s'élever à 21,750,000 francs, néanmoins l'émission des bons ne s'est élevée, pendant l'année 1845, qu'à dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-un mille francs (17,481,000 francs). Les intérêts attachés aux bons s'élèvent fr. 212,090 48 c^{s}, et les frais de commission et de courtage à 43,114 francs.

Le solde des bons du trésor restant en circulation au 31 décembre 1845, est de 7,153,000 francs. (Voir le tableau n° 2.)

PENSIONS DE TOUTE NATURE.

Les pensions inscrites au 1er janvier 1845 étaient au nombre de 8,104, en y comprenant les 1,100 pensions dont jouissent les veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite,

	Savoir :	
Pensions	ecclésiastiques	540
—	civiles	346
—	civiques	500
—	militaires	5,397
—	ordre de Léopold	221
—	veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite .	1,100
		8,104

Pendant l'année 1845, le mouvement a donné un accroissement de 315 nouveaux inscrits et un décroissement, par suite de décès ou d'annulation, de 455; différence en décroissement de 140; de manière que les pensions inscrites, au 1er janvier 1846, ne s'élevaient plus qu'à 7,964.

La somme affectée au payement des pensions de toute nature était, au 1er janvier 1845, de . . . . . fr.	2,635,207	»
A laquelle il faut ajouter celle qui est affectée du payement des pensions aux veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite, et s'élevant à	522,204	»
Ensemble. . . . . fr.	3,157,411	»
Au 1er janvier 1846, elle est de	3,132,334	»
En conséquence, le mouvement, pendant l'année 1845, a donné lieu à une diminution de . . . . . fr.	25,077	»

Les crédits accordés pour le payement des pensions s'élevaient, au 1er janvier 1845, à 2,353,000 francs; mais il faut ajouter celui qui est accordé pour le payement des pensions des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite de 530,000 francs, formant ainsi ensemble une somme de 3,083,000 francs. Pendant l'année 1845, les crédits nouveaux ont été accordés et ont ainsi été fixés à 3,200,000 francs.

Les états nos 3 et 4 font connaître les résultats que les diverses opérations ont fait surgir pendant l'année 1845, relativement au nombre des pensions, aux crédits qui ont été alloués et aux inscriptions qui ont eu lieu, ainsi que les motifs des accroissements ou des décroissements.

RENTES VIAGÈRES.

Le nombre des rentiers était, au 1er janvier 1845, de 42, et le montant des rentes de fr. 5,919 29 c. Pendant l'année 1845, le décès de 3 rentiers a été notifié, et, par suite, le montant de la rente a été réduit de fr. 254 14 c., et fixé à fr. 5,665 15 c. en faveur de 39 rentiers.

Les inscriptions sont réparties en deux classes : la 1re classe, 35 rentiers sur une seule tête, et la 2e classe, 4 rentiers sur quatre têtes.

Le tableau n° 5 ci-joint, indique les rentiers inscrits et l'époque de leur naissance.

DEUXIÈME PARTIE.

EMPRUNT DE 30,000,000 DE FRANCS.

(Rente 4 pour cent.)

Cet emprunt de 30,000,000 de francs de capital, à l'intérêt de 4 p. %, a été créé en vertu de la loi du 18 juin 1836, n° 327, et conformément à l'arrêté royal du 5 juillet, même année (*Bulletin officiel* n° 331). Il a été réalisé à raison de 92 p. % du capital nominal, et a produit, déduction faite des divers frais, une somme effective de fr. 27,364,163 74 c.

Il est spécialement affecté :

1° Au remboursement successif des bons du trésor, émis en 1834, pour la construction du chemin de fer, en vertu de la loi du 1er mai 1834.

2° Au remboursement à échéance de 1,490,000 francs de bons du trésor, émis par suite de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1835, relative à la rétrocession de la Sambre canalisée, et au payement du million de francs tenu en réserve, en exécution de l'art. 10 de ladite transaction.

3° Jusqu'au complément dudit capital, à la construction de routes nouvelles, pavées et ferrées, conformément à la loi du 2 mai 1836, et à la continuation des travaux du chemin de fer décrétés par la loi du 1er mai 1834, dans la proportion des besoins respectifs de ces travaux.

L'emprunt est divisé en trente mille obligations de mille francs chacune, lesquelles portent intérêt, à 4 p. % l'an, à partir du 1er juillet 1836. Ces obligations sont accompagnées de coupons semestriels payables au 1er janvier et au 1er juillet de chaque année, à Bruxelles et à Anvers, à Londres et à Paris, et dans tous les chefs-lieux de province et d'arrondissement du royaume.

Il est affecté à l'amortissement du capital de cet emprunt une dotation d'au moins 1 p. % par an, indépendamment du montant des intérêts annuels des capitaux amortis.

L'emploi de la dotation affectée à l'amortissement s'effectue au moyen de rachats faits à la bourse. Ce mode d'amortissement n'a lieu que lorsque les rachats peuvent s'effectuer au pair ou au-dessous du pair; en cas contraire, l'amortissement se fait publiquement à la trésorerie générale du royaume, par tirages au sort, en présence d'un membre délégué de la Cour des Comptes. Le remboursement des obligations sorties a lieu au pair, à l'expiration du semestre où elles ont été tirées. Les numéros de ces obligations sont insérés, à trois reprises différentes et au moins un mois avant l'expiration du semestre, dans un journal de chacune des villes de Bruxelles et d'Anvers, avec invitation aux porteurs de venir recevoir le remboursement. Passé cette époque, lesdites obligations cessent de porter intérêt pour les porteurs, et les coupons ultérieurs doivent être rapportés avec l'obligation, sans être exigibles.

Le Gouvernement peut ne point user de la faculté du tirage au sort susmentionné; dans ce cas, les fonds affectés à l'amortissement, pendant l'année, peuvent recevoir une autre destination.

Les obligations amorties sont détruites en public, à l'expiration des semestres, par le directeur de l'administration du trésor, en présence d'un membre délégué de la Cour des Comptes, et leurs numéros sont immédiatement insérés au *Moniteur*.

Le propriétaire d'obligations au porteur a la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives d'un même total et représentant les mêmes numéros, au grand livre de la dette publique; les obligations, au porteur, une fois inscrites au grand livre, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur.

Il résulte de la balance du grand livre, faite à l'échéance du 1er janvier 1846, qu'à cette époque il existait des inscriptions nominatives pour une somme de 44,240 francs de rente à 4 p. %, représentant un capital de 1,106,000 francs.

Les dépenses qu'occasionne cet emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les intérêts à payer chaque semestre;
La deuxième, la formation d'un fonds d'amortissement, et
La troisième, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

Il a été appliqué au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les années 1837 à 1845, une somme de 14,250,000 francs, répartie comme suit (*voir* les tableaux n[os] 6 et 7.)

		INTÉRÊTS.		AMORTISSEMENT.		TOTAL.	
		—		—		—	
Années 1837 à 1842. . . .	fr.	7,476,640	»	2,273,360	»	9,750,000	»
— 1843.		1,087,600	»	412,400	»	1,500,000	»
— 1844.		1,073,260	»	426,740	»	1,500,000	»
— 1845.		1,055,480	»	444,520	»	1,500,000	»
	Fr.	10,692,980	»	3,557,020	»	14,250,000	»

Le fonds d'amortissement pour ces neuf années consiste en une somme de 3,557,020 fr., qui a servi à amortir un capital de fr. 3,725,896 57 c^{s}, ce qui réduit le capital de l'emprunt à fr. 26,274,103 43 c^{s}.

Les frais relatifs à cet emprunt se composent :

1° De la commission de payement d'un demi pour cent, sur les coupons d'intérêts payés à Paris et à Londres;

2° De la commission et du courtage relatifs à l'amortissement;

3° Des frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour perte de change entre ces deux places, frais d'insertion, dans les journaux, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 8 ci-joint, présente la situation, au 1er janvier 1846, de l'emploi des crédits alloués, pour cet emprunt, par les Budgets des exercices 1843 à 1845.

La Cour des Comptes, par son arrêt du 14 novembre 1837, a approuvé le compte spécial, rendu par le Ministre des Finances, de la négociation de cet emprunt.

EMPRUNT DE 50,850,800 FRANCS.

(Rente 3 pour cent)

Cet emprunt de 2,002,000 livres sterling, soit, au change fixe de fr. 25 40 c^{s}, 50,850,800 francs de capital, à l'intérêt de 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838, n° 188, a été contracté, le 21 juin 1838, par le Gouvernement belge, d'une part, et MM. de Rothschild frères, banquiers à Paris, et Nathan-Meyer-Rothschild et fils, banquiers à Londres, d'autre part.

Les fonds provenant de cet emprunt sont spécialement affectés au remboursement d'un capital de 10 millions de francs en bons du trésor, émis en vertu de la loi 12 novembre 1837, n° 593, et à la continuation des travaux du chemin de fer.

Il a été émis pour le capital de l'emprunt, 30,976 obligations au porteur, divisées comme suit :

3,200	obligations de	4,000	francs de capital. . . . . fr.	12,800,000	»
10,275	—	2,000	—	20,550,000	»
17,500	—	1,000	—	17,500,000	»
1	—	800	—	800	»
30,976	obligations, représentant un capital de. . . . . fr.			50,850,800	»

Ces obligations portent intérêt à 3 p. % l'an, à partir du 1er août 1838; elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1er février et le 1er août de chaque année, soit à Paris, Bruxelles ou Anvers, en francs, soit à Londres, en livres sterling, au change fixe de fr. 25 40 c^{s}; soit à Francfort, en monnaie du pays, au change du jour, au choix des porteurs.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand livre de la dette publique. Ces obligations, une fois conver-

ties, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur. Les arrérages des inscriptions nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt, à Bruxelles et à Anvers.

Il résulte de la balance du grand livre, faite à l'échéance du 1er août 1845, qu'à cette époque, il existait des inscriptions nominatives pour une somme de 56,520 francs de rente 3 p. %, représentant un capital de 1,884,000 francs.

Les dépenses résultant dudit emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les dividendes à payer chaque semestre;
La deuxième, la formation d'un fonds d'amortissement, et
La troisième, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au payement des intérêts s'élève annuellement à 3 p. % du capital de l'emprunt, soit . . . . . fr.	1,525,524	»
La dotation annuelle de l'amortissement est fixée à 1 p. % du même capital, soit	508,508	»
ENSEMBLE. . . . . fr.	2,034,032	»

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit chaque année, la somme applicable au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

Aux termes du contrat, la moitié, au moins, de la somme destinée à l'amortissement doit être employée chaque semestre au moyen de rachats faits à la bourse de Paris, par les soins de MM. De Rothschild frères.

Les rachats pour l'autre moitié peuvent être effectués, soit à la bourse de Bruxelles ou à celle d'Anvers, soit à la bourse de Paris, par MM. De Rothschild frères, selon qu'il est déterminé par M. le Ministre des Finances de Belgique.

Les obligations amorties sont annulées publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, en présence du directeur de l'administration du trésor public, d'un membre délégué de la Cour des Comptes et d'un représentant de MM. De Rothschild frères; elles sont coupées en deux moitiés, dont l'une est remise à la Cour des Comptes et l'autre est détruite séance tenante, en présence des personnes ci-dessus désignées, lesquelles en signent procès-verbal. La liste des numéros des obligations amorties est ensuite publiée dans un journal de chacune des villes de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres.

Les sommes applicables au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les années 1839 à 1845, ont été réparties de la manière suivante, en exécution du contrat (*voir* les tableaux nos 9 et 10).

	INTÉRÊTS.		AMORTISSEMENT.		TOTAL.	
Années 1839 à 1842. . . . fr.	5,896,590	»	2,239,538	»	8,136,128	»
— 1843.	1,415,535	»	618,497	»	2,034,032	»
— 1844.	1,390,560	»	643,472	»	2,034,032	»
— 1845.	1,362,750	»	671,282	»	2,034,032	»
Fr.	10,065,435	»	4,172,789	»	14,238,224	»

Le fonds d'amortissement pour ces sept années consiste en une somme de 4,172,789 francs, qui a servi à amortir un capital de fr. 5,642,683 31 c^{s}, ce qui a réduit le capital de l'emprunt à fr. 45,208,116 69 c^{s}.

Les frais relatifs au même emprunt consistent :

1° Dans la commission d'un pour cent allouée à MM. De Rothschild, tant sur les intérêts de l'emprunt que sur le montant de l'amortissement;

2° Dans la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 40 c^{s} par livre sterling, et le change du payement des coupons acquittés à Londres;

3° Dans les frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, sur les sommes destinées au payement des intérêts et aux rachat pour l'amortissement;

4° Dans les frais divers, tels que frais d'insertion, dans différents journaux, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 11 ci-joint présente la situation, au 1er janvier 1846, de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1843 à 1845.

Le compte spécial rendu de la négociation de cet emprunt a été adressé à la Cour des Comptes.

EMPRUNT DE 86,940,000 FRANCS.

(Rente 5 pour cent)

—

La loi du 26 juin 1840, n° 264, a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 82,000,000 de francs.

Les fonds empruntés ont été affectés, savoir :

1°	Francs 57,666,000	»	à la continuation des lignes décrétées du chemin de fer.
2°	— 12,000,000	»	à l'extinction des douze millions de bons du trésor, créés par la loi du 28 décembre 1839, n° 885.
3°	— 3,349,600	»	à solder le prix de 4,000 actions du chemin de fer rhénan, dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1er mai 1840, n° 113.
4°	— 3,945,866	31	dus au 31 décembre 1839, pour parfaire les dépenses autorisées pour constructions de routes pavées et ferrées, par les lois du 2 mai 1836, n° 213, et du 1er juin 1838, n° 204.
5°	— 5,038,533	69	à éteindre jusqu'à due concurrence, les bons du trésor émis par suite des autoriations résultant des lois du 25 mai 1837, n° 129, du 1er janvier 1839, n° 1, et du 29 décembre 1839, n° 888.
	Fr. 82,000,000	»	

L'emprunt créé par le Gouvernement en vertu de cette loi, s'élève à 86,940,000 francs, soit (au change fixe de fr. 25 40 c[s] par livre sterling) 5,450,000 livres sterling de capital nominal, portant intérêt à 5 p. %.

Ce capital nominal a été négocié comme suit :

Francs	20,160,000 »	soit livres sterling	800,000 »	à la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, suivant contrat du 21 septembre 1840.
—	38,052,000 »	soit —	1,510,000 »	à ladite Société générale pour un tiers, et aux maisons de Rothschild frères, à Paris, et N.-M. Rothschild et fils, à Londres, pour les deux autres tiers, par contrat du 10 novembre 1840.
—	28,728,000 »	soit —	1,140,000 »	aux mêmes contractants, dans la même proportion, conformément aux stipulations du contrat précité, en date du 10 novembre 1840.
Ensemble fr.	86,940,000 »	soit livres sterling	5,450,000 »	

Pour le capital de cet emprunt il a été émis :

	11,186 obligations de 2,520 francs, n[os] 1 à 11,186, ci . fr.	28,188,720 »
	58,285 — de 1,008 — n[os] 1 à 58,285, ci . .	58,751,280 »
Ensemble	69,471 obligations représentant un capital de . . . . fr.	86,940,000 »

Ces obligations portent intérêt à 5 p. % l'an, à partir du 1[er] novembre 1840; elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1[er] mai et le 1[er] novembre de chaque année, au choix du porteur, soit à Bruxelles, Anvers et Paris, en francs, soit à Londres, en livres sterling, au change fixe de fr. 25 20 c[s], soit à Francfort, en monnaie du pays et au change du jour.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand livre de la dette publique, portant le même intérêt, payable aux mêmes époques, à Bruxelles et à Anvers.

Ces obligations, une fois inscrites au grand livre, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur.

Il résulte de la balance de ce grand livre, faite à l'échéance du 1[er] novembre 1845, qu'à cette époque, il existait des inscriptions nominatives pour une somme de fr. 58,438 80 c[s] de rente 3 p. %, représentant un capital de 1,168,776 francs.

Les dépenses qu'occasionne cet emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les intérêts à payer chaque semestre;

La seconde, la formation d'un fonds d'amortissement, et

La troisième, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

L'intérêt s'élève annuellement à. . . . . fr.	4,347,000 »
Il est affecté à l'amortissement de l'emprunt 1 p. % par an du capital nominal, soit	869,400 »
Ensemble . . . . fr.	5,216,400 »

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit par l'amortissement, la somme destinée au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

L'amortissement de l'emprunt se fait par les soins du Gouvernement belge et par l'agent ou les agents de change désignés par lui à cet effet.

Il s'opère par voie de rachat au cours du jour, sans que le Gouvernement soit tenu de racheter à un taux plus élevé que la proportion du pair net.

En cas d'élévation du cours au-dessus de ladite proportion, l'action de l'amortissement est suspendue jusqu'au moment où elle peut avoir lieu à des taux équivalents ou inférieurs au pair net.

Il n'a pas été possible jusqu'à présent d'amortir une partie de cet emprunt, par suite de l'élévation du cours.

Le Gouvernement s'est interdit pendant six années, à compter du 1er novembre 1840, la faculté de rembourser au pair les obligations dudit emprunt.

Les obligations amorties sont annulées publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, en présence du directeur de l'administration du trésor public, d'un membre délégué de la Cour des Comptes et d'un représentant de MM. De Rothschild frères; elles sont coupées en deux moitiés, dont l'une est remise à la Cour des Comptes et l'autre est détruite en présence des personnes ci-dessus désignées, lesquelles en signent procès-verbal.

Les frais relatifs audit emprunt se composent :

1° De la commission d'un pour cent, allouée à MM. De Rothschild, tant sur le montant des intérêts de l'emprunt que sur le capital nominal des obligations amorties;

2° De la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 20 c[s] par livre sterling et le change du payement des coupons acquittés à Londres;

3° Des frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour pertes de change entre ces deux places, frais d'insertion, dans les journaux de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Les tableaux n[os] 12 et 13 ci-contre présentent le montant du capital du susdit emprunt à diverses époques d'échéance, et la situation, au 1er janvier 1846, de l'emploi des crédits accordés, pour cet emprunt, par les Budgets des exercices 1843, 1844 et 1845.

EMPRUNT DE Fr. 28,621,718 40 C[s].

(Rente 5 pour cent.)

—

La loi du 29 septembre 1842 (*Bulletin officiel* n° 827) a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 29,250,000 francs.

Les fonds empruntés devaient être affectés comme suit :

1°	Francs 24,000,000	»	à l'achèvement du chemin de fer, dont 17,000,000 de francs pour les lignes décrétées, 3,500,000 francs pour les bâtiments et clôtures des stations, et 3,500,000 francs pour le matériel de locomotion.
2°	— 2,000,000	»	à la création et à l'amélioration des voies de communication dans la province de Luxembourg.
3°	— 1,500,000	»	au parachèvement de l'entrepôt d'Anvers.
4°	— 1,750,000	»	au creusement d'un canal à petite dimension, du Ruppel au canal de Bois-le-Duc, moyennant le concours des communes et des propriétés intéressées, et d'après un tracé et aux conditons à déterminer par une loi, préalablement à toute exécution.
	Fr. 29,250,000	»	

L'emprunt créé en vertu de ladite loi du 22 septembre 1842 s'élève à fr. 28,621,718 40 c^{s}, soit au change fixe de fr. 25 20 c^{s} par livre sterling, liv. st. 1,135,782 9^{s} 6^{d} de capital nominal, portant intérêt à 5 p. %; il a été contracté le 8 octobre 1842, par le Gouvernement belge, d'une part, et MM. De Rothschild frères, banquiers à Paris, et Nathan-Meyer Rothschild et fils, banquiers à Londres, d'autre part.

Pour le capital dudit emprunt, il a été émis :

25,894	obligations de fr.	1,008 »	n^{os} 1 à 25,894. . . fr.	26,101,152 »
1,000	—	2,520 »	n^{os} 1 à 1,000. . . .	2,520,000 »
1	—	566 40	n^{os} 1	566 40
Ensemble 26,895	obligations, représentant un capital de . . . . fr.			28,621,718 40

Ces obligations portent intérêt à 5 p. % l'an, à partir du 1er novembre 1842; elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, au choix des porteurs, soit à Paris, Bruxelles ou Anvers, en francs; soit à Londres, en livres sterling, au change fixe de fr. 25 20 c^{s}; soit à Francfort, en monnaie du pays et au change du jour.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand livre de la dette publique.

Ces obligations, une fois converties, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur. Les arrérages des inscriptions nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt, à Bruxelles ou à Anvers.

Il résulte de la balance du grand livre, faite à l'échéance du 1er novembre 1845, qu'à cette époque, il existait des inscriptions nominatives pour une somme de fr. 20,112 72 c^{s} de rente 5 p. %, représentant un capital de fr. 402,254 40 c^{s}.

Les dépenses résultant de cet emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les interêts à payer chaque semestre;
La deuxième, la formation d'un fonds d'amortissement, et
La troisième, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au payement des intérêts s'élève annuellement à 3 p. % du capital de l'emprunt, soit	fr.	1,431,085 92
La dotation annuelle de l'amortissement est fixée à 1 p. % du même capital, soit		286,217 18
ENSEMBLE.	fr.	1,717,303 10

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit par l'amortissement, la somme destinée au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

Aux termes du contrat, l'amortissement de l'emprunt doit se faire par les soins du Gouvernement belge, soit par l'intermédiaire de MM. De Rothschild frères, soit par les agents de change désignés à cet effet par le Ministre des Finances. La moitié au moins dudit amortissement doit s'effectuer à la bourse de Paris.

L'amortissement s'opère par voie de rachat, au cours du jour, sans que le Gouvernement soit tenu d'acheter à un taux plus élevé que la proportion du pair net. En cas d'élévation du cours au-dessus de ladite proportion, l'action de l'amortissement est suspendue jusqu'au moment où elle peut avoir lieu à des taux équivalents au pair net.

Le Gouvernement a la faculté d'augmenter l'importance de l'amortissement, lorsque les rachats peuvent s'effectuer dans la proportion fixée. Il n'a pas été possible jusqu'à présent d'amortir une partie de cet emprunt par suite de l'élévation du cours.

Le Gouvernement s'est interdit pendant six années, à compter de la date du contrat, la faculté de rembourser au pair les obligations dudit emprunt.

Les obligations amorties sont annulées publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, en présence du directeur de l'administration du trésor public, d'un délégué de la Cour des Comptes, et d'un représentant de MM. De Rothschild frères. Elles sont coupées en deux moitiés, dont l'une est remise à la Cour des Comptes et l'autre est détruite en présence des personnes ci-dessus désignées, lesquelles dressent procès-verbal de l'annulation.

La liste des numéros des obligations amorties est ensuite publiée dans un journal de chacune des villes de Paris, Londres, Bruxelles et Anvers.

Les frais relatifs à l'emprunt dont il s'agit, consistent :

1° Dans la commission d'un pour cent, allouée à MM. De Rothschild, sur le montant semestriel de la totalité des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt;

2° Dans la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 20 c^{s} par livre sterling, et le change du payement des coupons acquittés à Londres.

3° Dans les frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour pertes de change entre ces deux places, frais d'insertion dans les journaux de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Les tableaux n^{os} 14 et 15 ci-contre, présentent le montant du capital du susdit emprunt à divers époques d'échéance, et la situation, au 1er janvier 1846, de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1843, 1844 et 1845.

En résumant le compte de la dette publique, on trouve qu'à l'époque du 1er janvier 1846, il présentait le résultat suivant :

PREMIÈRE PARTIE.

DETTE ORDINAIRE.

	CAPITAL NOMINAL.	RENTE.	CAPITAL AMORTI.	RESTE A AMORTIR.
Rentes créées sans désignation de capital . . . fr.	»	1,146,560 »	»	»
Dette active (2 ½ p. %)	220,105,631 74	5,502,640 78	»	220,105,631 74
Dette résultant de la conversion (loi du 21 mars 1844, rente 4 ½ p. %)	84,341,632 »	3,795,373 44	»	84,341,632 »
Emprunt de 84,656,000 *francs* (rente 4 ½ p. %) . .	84,656,000 »	3,809,520 »	»	84,656,000 »
Dette flottante	7,153,000 »	»	»	7,153,000 »
Pensions de toute nature	»	3,132,334 »	»	»
Rentes viagères	»	5,665 15	»	»
Fr.	396,256,263 74	17,392,093 37	»	396,256,263 74

DEUXIÈME PARTIE.

DETTE EXTRAORDINAIRE,

Créée pour construction du chemin de fer, routes, canaux, etc.

	CAPITAL NOMINAL.	RENTE.	CAPITAL AMORTI.	RESTE A AMORTIR.
Emprunt de fr. 30,000,000 » (rente 4 p. %). . fr.	30,000,000 »	1,200,000 »	3,725,896 57	26,274,103 43
— 50,850,800 » (rente 3 p. %). . .	50,850,800 »	1,525,524 »	5,642,683 31	45,208,116 69
— 86,940,000 » (rente 5 p. %). . .	86,940,000 »	4,347,000 »	»	86,940,000 »
— 28,621,718 40 (rente 5 p. %). . .	28,621,718 40	1,431,085 92	»	28,621,718 40
Dette résultant de la conversion de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c., *et de* 10,000,000 *de francs de la dette flottante*	11,101,200 »	499,554 »	»	11,101,200 »
Fr.	207,515,718 40	9,003,163 92	9,368,579 88	198,145,138 52

RÉCAPITULATION.

	CAPITAL NOMINAL.	RENTE.	CAPITAL AMORTI.	RESTE A AMORTIR.
Première partie . . . . . fr.	396,256,263 74	17,592,093 37	»	396,256,263 74
Deuxième partie	207,513,718 40	9,003,163 92	9,568,579 88	198,145,158 52
Situation au 1er janvier 1846. . . . . fr.	603,769,982 14	26,595,257 29	9,568,579 88	594,401,402 26
Au 1er janvier 1845, la rente à payer était de		25,910,946 99		
DIFFÉRENCE en faveur de la situation précédente de . fr.		484,310 30		

Cette différence en faveur de la situation précédente provient, *d'une part :*

1° D'une augmentation sur les pensions de toute nature de . . . . . fr.		497,127 »
2° D'une augmentation de dette, résultant de la conversion de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c., et de 10,000,000 de francs de la dette flottante, de		499,554 »
	Fr.	996,681 »

Et d'autre part :

1° D'une diminution sur la dette résultant de la conversion de l'emprunt de 100,800,000 francs à l'intérêt de 5 p. %, à 4 ½ p. % . . . . . fr.	512,116 56	
2° D'une diminution sur les rentes viagères de	254 14	
		512,370 70
SOMME ÉGALE. . . . . fr.		484,310 30

COMPTE

DE

LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1845.

TABLEAU N° 1.

DETTE PUBLIQUE. — GRAND LIVRE

SITUATION, au 1er janvier 1846, de l'emploi des crédits

SEMESTRES ÉCHUS.	CRÉDITS ACCORDÉS.	PAYEMENTS					
		En 1840.		En 1841.		En 1842.	
		Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb.	Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb.	Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb.
1er semestre 1840. .	305,947 08	»	293,706 35	6,625 93	825 40	592 61	517 45
2me — — . .	305,947 09	»	»	293,449 64	7,174 62	706 37	674 61
1er — 1841. .	305,947 08	»	»	»	296,925 87	3,106 68	1,335 98
2me — — . .	305,947 09	»	»	»	»	289,859 75	9,222 22
1er — 1842. .	305,947 08	»	»	»	»	»	295,682 47
2me — — . .	305,947 09	»	»	»	»	»	»
1er — 1843. .	4,829,516 72	»	»	»	»	»	»
2me — — . .	4,867,720 39	»	»	»	»	»	»
1er — 1844. .	4,867,720 39	»	»	»	»	»	»
2me — — .	3,809,520 39	»	»	»	»	»	»
1er — 1845. .	2,751,520 39	»	»	»	»	»	»
2me — — . .	2,751,520 39	»	»	»	»	»	»
	25,712,801 18	»	293,706 35	300,076 57	304,925 89	294,325 41	305,232 73

DE LA DETTE A 2 ½ POUR CENT.

accordés pour le payement des intérêts des capitaux inscrits.

FAITS						TOTAL DES PAYEMENTS faits du 1er janvier 1840 au 31 déc. 1843.	RESTE A PAYER.	INTÉRÊTS prescrits.
En 1843.		En 1844.		En 1845.				
Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb	Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb.	Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb			
42 33	666 68	677 26	198 41	15 23	»	303,666 65	2,280 43	2,280 43
95 24	756 04	580 97	208 99	15 23	1.997 34	305,457 65	489 44	489 44
457 67	756 04	460 33	208 99	52 91	15 87	303,580 94	2,566 14	»
1,190 48	1,124 36	497 37	214 28	981 48	121 69	303,211 65	2,735 46	»
6,687 83	1,584 69	656 11	227 51	115 76	148 14	303,100 51	2,846 57	»
288,113 71	12,656 10	1,166 70	489 41	235 46	301 58	302,962 96	2,984 15	»
»	4,594,670 19	15,523 85	3,732 80	1,291 02	499 07	4,615,516 91	215,999 81	»
»	»	4,625,517 87	10,526 19	2,256 65	1,044 05	4,637,144 74	230,575 65	»
»	»	»	4,650,505 39	8,487 92	1,319 84	4,640,311 15	227,409 24	»
»	»	»	»	3,581,742 68	11,795 20	3,593,537 88	215,982 51	»
»	»	»	»	»	2,569,258 16	2,569,258 16	182,062 23	»
»	»	»	»	»	»	»	2,751,320 39	»
296,587 26	4,612,215 30	4,640,480 44	4,646,309 97	5,595,188 32	2,586,500 94	21,875,549 18	3,857,252 »	2,769 87

TABLEAU N° 2.

DETTE

DÉVELOPPEMENT sur les bons du trésor

		CAPITAUX.	INTÉRÊTS des BONS DU TRÉSOR à imputer sur l'exercice 1845.	COMMISSION et FRAIS DIVERS à imputer sur l'exercice 1845.	TOTAUX.
Solde des bons du trésor en circulation au 31 décembre 1844.		10,934,100 »	65,880 65	180 04	10,998,160 69
BONS ÉMIS PENDANT CHAQUE MOIS	Janvier 1845	5,728,000 »	71,579 07	13,273 95	5,812,853 02
	Février —	629,000 »	13,488 56	2,125 85	644,614 41
	Mars —	116,000 »	2,785 99	640 95	119,452 94
	Avril —	7,076,000 »	88,700 71	16,294 50	7,180,995 21
	Mai —	428,000 »	7,488 57	1,348 95	436,837 52
	Juin —	395,000 »	6,046 49	888 75	401,935 24
	Juillet —	978,000 »	11,118 88	2,103 20	991,222 08
	Août —	99,000 »	1,020 74	554 45	100,575 19
	Septembre —	554,000 »	4,121 58	1,567 50	559,689 08
	Octobre —	508,000 »	2,161 28	1,474 70	511,635 98
	Novembre —	951,000 »	3,543 70	2,460 75	957,004 45
	Décembre —	19,000 »	34 91	374 45	19,409 36
		28,415,100 »	275,971 13	43,294 04	28,734,365 17

		CAPITAUX.	INTÉRÊTS des BONS DU TRÉSOR à imputer sur l'exercice 1845.	COMMISSION et FRAIS DIVERS à imputer sur l'exercice 1845.	TOTAUX.
MONTANT, par taux d'intérêt, des BONS ÉMIS pendant l'année.	à 4 p. %, à 12 mois de date.	1,000,000 »	29,888 88	2,250 »	1,032,138 88
	à $5\frac{1}{2}$ — à 12 —	1,000,000 »	23,821 09	2,956 95	1,026,778 04
	à 5 — à 12 —	2,209,000 »	52,253 18	5,729 70	2,266,982 88
	à $2\frac{1}{2}$ — à 12 —	2,732,000 »	18,878 53	6,713 10	2,757,591 63
	à 2 — à 6 —	328,000 »	3,287 63	1,776 65	333,064 30
	à $1\frac{1}{2}$ — à 6 —	212,000 »	647 90	477 »	212,124 90
	à 4 — à 3 —	5,000,000 »	50,000 »	11,960 60	5,061,960 60
	à 4 — à 2 —	5,000,000 »	33,333 25	11,250 »	5,044,583 25
		17,481,000 »	212,090 48	43,114 »	17,736,204 48

Bons ayant 1 an de date	
— 6 mois —	
— 3 mois —	
— 2 mois —	

PUBLIQUE.

émis et remboursés pendant l'année 1845.

	CAPITAUX.	INTÉRÊTS des BONS DU TRÉSOR à imputer sur l'exercice 1845.	COMMISSION et FRAIS DIVERS à imputer sur l'exercice 1845.	TOTAUX.
BONS REMBOURSÉS PENDANT CHAQUE MOIS. Janvier 1845	5,312,000 »	2,108 94	11,550 21	5,325,459 15
Février —	1,531,500 »	5,820 39	2,472 48	1,537,792 87
Mars —	509,000 »	2,534 56	750 31	512,284 87
Avril —	5,184,000 »	51,379 47	11,175 33	5,246,554 80
Mai —	503,000 »	4,901 31	703 32	508,604 63
Juin —	6,285,000 »	49,393 69	12,972 31	6,347,366 »
Juillet —	263,000 »	3,904 74	350 59	267,255 33
Août —	478,000 »	6,767 51	1,053 39	485,820 90
Septembre —	201,000 »	5,986 17	522 30	205,508 47
Octobre —	764,000 »	17,215 45	1,433 21	782,648 66
Novembre —	86,000 »	1,885 54	133 39	88,018 93
Décembre —	145,600 »	2,605 78	377 20	148,580 98
	21,262,100 »	150,501 55	43,294 04	21,455,895 59
Solde des bons du trésor restant en circulation au 31 décembre 1845	7,153,000 »	125,469 58	»	7,278,469 58
	28,415,100 »	275,971 13	43,294 04	28,734,365 17

DATES DES LOIS AUTORISANT LA CRÉATION.	CRÉATIONS autorisées.	BONS émis PENDANT L'ANNÉE.	DIFFÉRENCE.
Lois des 16 février 1833, n° 157; 17 décembre 1844, *Bulletin* n° 59; 7 mars; 6, 13 avril; 16 mai; 9 juillet et 24 septembre 1845, *Moniteur* n^os^ 67, 100, 106, 140, 196 et 269	21,750,000 »	17,481,000 »	4,269,000 »
Loi du 16 février 1833, art. 3. — Un mois avant l'échéance des bons du trésor, la Cour visera de nouveaux bons pour une somme égale à celle qui devra être acquittée dans cet intervalle, laquelle ne pourra excéder cinq millions de francs. Dans les bons émis se trouve la somme nécessaire aux remboursements.			
	21,750,000 »	17,481,000 »	4,269,000 »

CONDITIONS QUI ONT RÉGLÉ L'ÉMISSION DES BONS PENDANT L'ANNÉE 1845.

Du 1^er^ janvier au 3 juillet.	Du 3 juillet au 31 décembre.
A 4, 5 $\frac{1}{2}$ et 3 pour cent l'an.	A 2 $\frac{1}{2}$ pour cent l'an.
A 2 —	A 1 $\frac{1}{2}$ —
A 4 —	»
A 4 —	»

TABLEAU N° 5.

DETTE PUBLIQUE. — PEN

SITUATION, au 1er janvier

NATURE DES PENSIONS.	MONTANT DES PENSIONS.			NOMBRE DE PENSIONS.		
	SITUATION au 1er JANVIER 1845.	MOUVEMENT pendant l'année 1845. Accroissem.	Décroissem.	SITUATION au 1er JANVIER 1846.	SITUATION au 1er janvier 1845.	MOUVEMENT pendant l'année 1845. Accroissem.	Décroissem.
Ecclésiastiques, ci-devant tiercées.	285,088	»	35,107	249,981	540	»	66
Civiles, accordées avant 1830 . .	155,619	»	24,981	130,638	346	»	38
Civiques	178,261	2,460	. 11,195	169,526	500	8	33
Militaires	1,994,130	200,577	162,827	2,031,889	5,397	251	270
Ordre de Léopold	22,100	500	700	21,900	221	5	7
Veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite	522,204	31,115	24,919	528,400	1,100	51	41
	3,157,411	234,652	259,729	3,132,334	8,104	315	455
		DIMINUTION : Fr. 25,077				DIMINUTION : Fr. 140	

SIONS DE TOUTE NATURE.

1846, *des pensions inscrites.*

SITUATION au 1er janvier 1846.	MOTIFS DES ACCROISSEMENTS.	MOTIFS DES DÉCROISSEMENTS.	*Observations.*
474	»	66 pensions éteintes par décès.	
308	»	37 pensions éteintes par décès 1 — annulée.	
475	6 pensions dont le montant est réduit. 2 — par réversibilité.	20 pensions éteintes par décès. 9 — éteintes. 4 — réduites	
5,378	2 généraux. 2 colonels. 5 majors 22 capitaines. 17 lieutenants et sous-lieutenants. 1 garde d'artillerie 117 sous-officiers et soldats. 77 pensions majorées. 4 — accordées sous l'empire 1 — accordée sous le Gouvernement précédent. 2 — anciennes. 1 — de médecin de régiment.	186 pensions éteintes par décès 78 — majorées 6 — annulées.	
219	5 pensions accordées.	7 Pensions éteintes par décès.	
1,110	51 pensions accordées par réversibilité.	40 pensions éteintes par décès 1 — majorée.	
7,964			

TABLEAU N° 4.

DETTE PUBLIQUE. — PEN

SITUATION, au 1er janvier 1846, des

NATURE DES PENSIONS.	LOIS QUI ONT OUVERT LES CRÉDITS.	CRÉDITS ACCORDÉS PAR LES LOIS. POUR L'EXERCICE 1845.	MOUVEMENT pendant l'année 1845. AUGMENTATION.	MOUVEMENT pendant l'année 1845. DIMINUTION.	POUR L'EXERCICE 1846.
Ecclésiastiques, ci-devant tiercées.	17 décembre 1844, n° 207.	270,000 »	»	40,000 »	230,000 »
Civiles, accordées avant 1830. .	30 décembre 1845, n° 84.	136,000 »	»	6,000 »	130,000 »
Civiques	»	184,000 »	»	14,000 »	170,000 »
Militaires	»	1,940,000 »	177,000 »	»	2,117,000 »
Ordre de Léopold	»	23,000 »	»	»	23,000 »
Veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite	»	530,000 »	»	»	530,000 »
	TOTAUX. . . fr.	3,083,000 »	177,000 »	60,000 »	3,200,000 »
			AUGMENTATION : fr. 117,000 »		

SIONS DE TOUTE NATURE.

crédits accordés pour le payement des pensions.

MONTANT DES PENSIONS.				Observations.
PENSIONS existantes au 1er JANVIER 1845.	MOUVEMENT pendant l'année 1845. AUGMENTATION.	MOUVEMENT pendant l'année 1845. DIMINUTION.	PENSIONS existantes au 1er JANVIER 1846.	
285,088 »	»	35,107 »	249,981 »	
155,619 »	»	24,981 »	130,638 »	
178,261 »	2,460 »	11,195 »	169,526 »	
1,994,139 »	200,577 »	162,827 »	2,031,889 »	
22,100 »	500 »	700 »	21,900 »	
522,204 »	31,115 »	24,919 »	528,400 »	
3,157,411 »	234,652 »	259,729 »	3,132,334 »	
	DIMINUTION . fr. 25,077 »			

TABLEAU N° 5.

DETTE PUBLIQUE. —

SITUATION au

DÉSIGNATION DES CLASSES.	ÉPOQUES de la NAISSANCE DES RENTIERS inscrits, ET NOMBRE PAR ÉPOQUE.		SITUATION AU 1er JANVIER 1845. NOMBRE des RENTIERS INSCRITS.	SITUATION AU 1er JANVIER 1845. MONTANT des RENTES.
1re CLASSE. — INSCRIPTIONS SUR UNE TÊTE	De 1740 à 1750	1	38	4,903 42
	De 1751 à 1760	5		
	De 1761 à 1770	11		
	De 1771 à 1780	10		
	De 1781 à 1790	11		
2me CLASSE. — INSCRIPTIONS SUR QUATRE TÊTES. . .	De 1771 à 1780	2	4	1,015 87
	De 1781 à 1790	2		
	TOTAUX.		42	5,919 29

RENTES VIAGÈRES.

1er *janvier* 1846.

MOUVEMENT PENDANT L'ANNÉE 1845.				SITUATION AU 1er JANVIER 1846.		*Observations.*
AUGMENTATION.		DIMINUTION.				
NOMBRE des TITRES PRÉSENTÉS.	MONTANT des RENTES A PAYER.	NOMBRE des DÉCÈS NOTIFIÉS.	MONTANT des RENTES ÉTEINTES.	NOMBRE des RENTIERS INSCRITS.	MONTANT des RENTES.	
»	»	3	254 14	35	4,649 28	
»	»	»	»	4	1,015 87	
»	»	3	254 14	39	5,665 15	

TABLEAU N° 6.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

Créé avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1843.	
	1er JUILLET 1843.	1er JANVIER 1844.
Capital des obligations au porteur	27,181,000 »	27,097,000 »
— des inscriptions nominatives.	51,000 »	51,000 »
	27,232,000 »	27,148,000 »
Capital amorti	2,768,000 »	2,852,000 »
TOTAUX.	30,000,000 »	30,000,000 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1843.	
	1er JUILLET 1843.	1er JANVIER 1844.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	543,620 »	541,940 »
— des inscriptions nominatives.	1,020 »	1,020 »
	544,640 »	542,960 »
6 mois d'intérêt du capital amorti	55,360 »	57,040 »
TOTAUX.	600,000 »	600,000 »

DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1836.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1844.		ANNÉE 1845.		*Observations.*
1er JUILLET 1844.	1er JANVIER 1845.	1er JUILLET 1845.	1er JANVIER 1846.	
26,889,000 »	26,687,000 »	26,464,000 »	25,168,000 »	
51,000 »	36,000 »	36,000 »	1,106,000 »	
26,940,000 »	26,723,000 »	26,500,000 »	26,274,000 »	
3,060,000 »	3,277,000 »	3,500,000 »	3,726,000 »	
30,000,000 »	30,000,000 »	30,000,000 »	30,000,000 »	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1844.		ANNÉE 1845.		*Observations.*
1er JUILLET 1844.	1er JANVIER 1845.	1er JUILLET 1845.	1er JANVIER 1846.	
537,780 »	533,740 »	520,280 »	503,360 »	
1,020 »	720 »	720 »	22,120 »	
538,800 »	534,460 »	550,000 »	525,480 »	
61,200 »	65,540 »	70,000 »	74,520 »	
600,000 »	600,000 »	600,000 »	600,000 »	

TABLEAU N° 7.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

Créé avec jouissance

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1837 A 1842.
	Dotation d'amortissement . . . . .
	Intérêt du capital amorti . . . . .
	ANNÉE 1843.
1er juillet 1843.	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 2,768,000 francs). . . . .
	—
1er janvier 1844.	½ p % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 2,852,000 francs) . . . . .
	ANNÉE 1844.
1er juillet 1844.	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 3,060,000 francs) . . . . .
	—
1er janvier 1845.	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 3,277,000 francs) . . . . .
	ANNÉE 1845.
1er juillet 1845.	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 3,500,000 francs) . . . . .
	—
1er janvier 1846.	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 3,726,000 francs) . . . . .

DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1836.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre	PRIX MOYEN pour cent.	*Observations.*
1,950,000 »				
323,360 »	2,273,360 »	2,422,568 64	93 84	
150,000 »				
55,360 »				
	412,400 »	426,554 64	96 68	
150,000 »				
57,040 »				
150,000 »				
61,200 »				
	426,740 »	426,554 76	100 04	
150,000 »				
65,540 »				
150,000 »				
70,000 »				
	444,520 »	450,218 53	98 73	
150,000 »				
74,520 »				
	3,557,020 »	3,725,896 57	95 47	

TABLEAU N° 8.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

Créé avec jouissance

SITUATION, AU 1er JANVIER 1846, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1843. Service du 1er janvier au 31 décembre 1843. Loi du 31 décembre 1842, chap. Ier, art. 4 et 5.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 1,500,000.	Frais. Fr. 4,500.
Intérêts	1,087,600 »	»
Amortissement	412,400 »	»
Commission du payement des intérêts	»	1,517 80
Commission et courtage relatifs à l'amortissement	»	406 29
Transport d'espèces et frais divers	»	562 20
TOTAUX	1,500,000 »	2,486 29
SOMMES DISPONIBLES	»	2,013 71

DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1836.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1843, 1844 ET 1845.

EXERCICE 1844. Service du 1er janvier au 31 décembre 1844.		EXERCICE 1845. Service du 1er janvier au 31 décembre 1845		*Observations.*
Loi du 30 décembre 1843, chap. Ier, art. 6 et 7		Loi du 17 décembre 1844, chap. Ier, art. 5 et 6.		
Intérêts et amortissement Fr. 1,500,000.	Frais Fr. 4,500.	Intérêts et amortissement. Fr. 1,500,000.	Frais. Fr. 3,400.	
1,073,260 »	»	550,000 »	»	
426,740 »	»	»	»	
»	1,344 10	»	»	
»	422 43	»	»	
»	1,704 40	»	504 »	
1,500,000 »	3,470 93	550,000 »	504 »	
»	1,029 07	970,000 »	2,896 »	

TABLEAU N° 9.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

Créé avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1843.	
	1er FÉVRIER.	1er AOÛT.
Capital des obligations au porteur	46,170,000 »	45,668,000 »
— des inscriptions nominatives.	1,137,000 »	1,394,000 »
	47,307,000 »	47,062,000 »
Capital amorti.	3,543,800 »	3,788,800 »
TOTAUX.	50,850,800 »	50,850,800 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1843.	
	1er FÉVRIER.	1er AOÛT.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	692,550 »	685,020 »
— des inscriptions nominatives.	17,055 »	20,910 »
	709,605 »	705,930 »
6 mois d'intérêt du capital amorti	53,157 »	56,832 »
TOTAUX.	762,762 »	762,762 »

FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

du 1er août 1838.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1844.		ANNÉE 1845.		*Observations.*
1er FÉVRIER.	1er AOÛT.	1er FÉVRIER.	1er AOÛT.	
44,008,000 »	44,651,000 »	43,880,000 »	43,523,000 »	
1,494,000 »	1,611,000 »	1,763,000 »	1,884,000 »	
46,402,000 »	46,242,000 »	45,643,000 »	45,207,000 »	
4,388,800 »	4,608,800 »	5,207,800 »	5,643,800 »	
50,850,800 »	50,850,800 »	50,850,800 »	50,850,800 »	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1844.		ANNÉE 1845.		*Observations.*
1er FÉVRIER.	1er AOÛT.	1er FÉVRIER.	1er AOÛT.	
674,520 »	669,465 »	658,200 »	649,845 »	
22,410 »	24,165 »	26,445 »	28,260 »	
696,930 »	693,630 »	684,645 »	678,105 »	
65,832 »	69,132 »	78,117 »	84,657 »	
762,762 »	762,762 »	762,762 »	762,762 »	

TABLEAU N° 10.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

Créé avec jouissance

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1839 A 1842.
	Dotation de l'amortissement . . . . .
	Intérêt du capital amorti . . . . .
	ANNÉE 1843.
1er février 1843. .	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 ½ p. % de 3,543,800 francs) . . . . .
	—
1er août 1843 . .	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 ½ p. % de 3,788,800 francs) . . . . .
	ANNÉE 1844.
1er février 1844. .	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 ½ p. % de 4,388,800 francs). . . . .
	—
1er août 1844 . .	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 ½ p. % de 4,608,800 francs) . . . . .
	ANNÉE 1845.
1er février 1845. .	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 ½ p. % de 5,207,800 francs) . . . . .
	—
1er août 1845 . .	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 ½ p. % de 5,643,800 francs) . . . . .

FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

du 1er août 1838.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	PRIX MOYEN pour cent.	*Observations.*
2,034,032 »				
205,503 »	2,239,538 »	3,126,397 81	71 63	
254,254 »				
53,157 »				
	618,497 »	833,416 50	74 20	
254,254 »				
56,832 »				
254,254 »				
65,852 »				
	643,472 »	832,723 95	77 27	
254,254 »				
69,132 »				
254,254 »				
78,117 »				
	671,282 »	850,145 05	78 09	
254,254 »				
84,657 »				
	4,172,789 »	5,642,683 31	73 95	

TABLEAU N° 11.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

Créé avec jouissance

SITUATION, AU 1er JANVIER 1846, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1843. Service du 1er janvier au 31 décembre 1843. Loi du 31 décembre 1842, chap. Ier, art. 6 et 7.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 2,034,032.	Frais. Fr. 32,000.
Intérêts.	1,404,972 50	»
Amortissement	629,059 50	»
Commission d'un pour cent sur les intérêts	»	14,049 73
— — sur l'amortissement	»	6,443 86
Perte de change.	»	9,548 79
Transport d'espèces et frais divers	»	248 52
TOTAUX.	2,034,032 »	30,290 90
SOMMES DISPONIBLES.	»	1,709 10

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN.

du 1er août 1838.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1843, 1844 ET 1845.

EXERCICE 1844. Service du 1er janvier au 31 décembre 1844. Loi du 30 décembre 1843, chap Ier, art. 8 et 9.		EXERCICE 1845. Service du 1er janvier au 31 décembre 1845 Loi du 17 décembre 1844, chap Ier, art 8 et 9		*Observations.*
Intérêts et amortissement Fr. 2,054,052.	Frais Fr. 54.000.	Interets et amortissement Fr. 2,054,052.	Frais Fr. 54,000	
1,380,522 50	»	792,212 50	»	
653,709 50	»	»	»	
»	15,803 23	»	7,922 12	
»	6,537 07	»	»	
»	7,643 08	»	»	
»	2.418 01	»	76 42	
2,054.052 »	30,451 59	792,212 50	7 998 54	
»	5,568 61	1,241,819 50	26,001 46	

TABLEAU N° 12.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 86,940,000

Créé avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1843.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
Capital des obligations au porteur	86,125,032 »	86,020,704 »
— des inscriptions nominatives	814,968 »	919,296 »
	86,940,000 »	86,940,000 »
Capital amorti	»	»
TOTAUX	86,940,000 »	86,940,000 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1843.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	2,153,125 80	2,150,517 60
— des inscriptions nominatives	20,374 20	22,982 40
	2,173,500 »	2,173,500 »
6 mois d'intérêt du capital amorti	»	»
TOTAUX	2,173,500 »	2,173,500 »

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er mai 1840.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1844.		ANNÉE 1845.		*Observations.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	1er MAI.	1er NOVEMBRE.	
85,899,744 »	85,832,712 »	85,830,192 »	85,771,224 »	
1,040,256 »	1,107.288 »	1,109,808 »	1,168,776 »	
86,940,000 »	86,940,000 »	86,940,000 »	86,940,000 »	
»	»	»	»	
86,940,000 »	86,940,000 »	86,940,000 »	86,940,000 »	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1844.		ANNÉE 1845.		*Observations.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	1er MAI.	1er NOVEMBRE.	
2,147,493 60	2,145.817 80	2,145,754 80	2,144,280 60	
26,006 40	27,682 20	27,745 20	29,219 40	
2,173,500 »	2,173,500 »	2,173,500 »	2,173,500 »	
»	»	»	»	
2,173,500 »	2,173,500 »	2,173,500 »	2,173,500 »	

TABLEAU N° 15.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 86,940,000

Créé avec jouissance

SITUATION, AU 1er JANVIER 1846, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1843. Service du 1er janvier au 31 décembre 1843. Loi du 31 décembre 1842, chap. Ier, art. 8, 9 et 10.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 5,216,400.	Frais. Fr. 199,000.
Intérêts	4,347,000 »	»
Amortissement	869,400 »	»
Commission d'un pour cent sur les intérêts	»	43,470 »
Id. id. sur le capital amorti	»	»
Perte de change	»	62,340 43
Transport d'espèces et frais divers	»	64,727 32
TOTAUX	5,216,400 »	170,537 75
SOMMES DISPONIBLES	»	28,462 25

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er mai 1840.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1843, 1844 ET 1845.

EXERCICE 1844. Service du 1er janvier au 31 décembre 1844.		EXERCICE 1845. Service du 1er janvier au 31 décembre 1845.		*Observations.*
Loi du 30 décembre 1843, chap. Ier, art. 10 et 11.		Loi du 17 décembre 1844, chap. Ier, art. 9 et 10.		
Intérêts et amortissement. Fr. 5,216,400.	Frais. Fr. 130,000.	Intérêts et amortissement. Fr. 5,216,400.	Frais. Fr. 130,000.	
4,347,000 »	»	1,449,000 »	»	
»	»	»	»	
»	43,470 »	»	14,490 »	
»	»	»	»	
»	74,267 13	»	»	
»	9,884 73	»	»	
4,347,000 »	127,621 86	1,449,000 »	14,490 »	
869,400 »	2,578 14	3,767,400 »	115,510 »	

TABLEAU N° 14.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE FR. 28,621,718 40

Créé avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1843.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
Capital des obligations au porteur	28,582,848 »	28,467,936 »
— des inscriptions nominatives	38,870 40	153,782 40
	28,621,718 40	28,621,718 40
Capital amorti	»	»
TOTAUX	28,621,718 40	28,621,718 40

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1843.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	714,571 20	711,696 40
— des inscriptions nominatives	971 76	3,844 56
	715,542 96	715,542 96
6 mois d'intérêt du capital amorti	»	»
TOTAUX	715,542 96	715,542 96

CENTIMES DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er novembre 1842.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1844.		ANNÉE 1845.		*Observations.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	1er MAI.	1er NOVEMBRE.	
28,334,376 »	28,334,376 »	28,334,376 »	28,219,464 »	
287,342 40	287,342 40	287,342 40	402,254 40	
28,621,718 40	28,621,718 40	28,621,718 40	28,621,718 40	
»	»	»	»	
28,621,718 40	28,621,718 40	28,621,718 40	28,621,718 40	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1844.		ANNÉE 1845.		*Observations.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	1er MAI.	1er NOVEMBRE.	
708,359 40	708,359 40	708,359 40	705,486 60	
7,183 56	7,183 56	7,183 56	10,056 36	
715,542 96	715,542 96	715,542 96	715,542 96	
»	»	»	»	
715,542 96	715,542 96	715,542 96	715,542 96	

TABLEAU N° 15.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 28,621,718 40

Créé avec jouissance

SITUATION, AU 1er JANVIER 1846, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1845. Service du 1er janvier au 31 décembre 1843. Loi du 31 décembre 1842, chap. Ier, art. 11 et 12.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 1,717,503 10.	Frais. Fr. 67,696 90.
Intérêts	1,431,085 92	»
Amortissement	286,217 18	»
Commission d'un pour cent sur les intérêts	»	14,310 84
— — sur le capital amorti	»	»
Perte de change	»	20,863 12
Transport d'espèces et frais divers	»	31,707 13
TOTAUX	1,717,503 10	66,881 09
SOMMES DISPONIBLES	»	815 81

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN.

du 1er novembre 1842.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1843, 1844 ET 1845.

EXERCICE 1844. Service du 1er janvier au 31 décembre 1844. Loi du 30 décembre 1843, chap. Ier, art. 12 et 13.		EXERCICE 1845. Service du 1er janvier au 31 décembre 1845. Loi du 17 décembre 1844, chap. Ier, art. 11 et 12.		*Observations.*
Intérêts et amortissement. Fr. 1,717,303 10.	Frais. Fr. 45.000.	Intérêts et amortissement. Fr. 1,717,303 10.	Frais. Fr. 45,000.	
1,431,085 92	»	477,028 04	»	
»	»	»	»	
»	14,310 84	»	4,770 28	
»	»	»	»	
»	21,106 77	»	»	
»	3,028 23	»	»	
1,431,085 92	38,445 84	477,028 04	4,770 28	
286,217 18	6,554 16	1,240,274 40	40,229 72	

763

ÉTATS COMPARATIFS

DES

RÉSULTATS DÉFINITIFS DES BUDGETS

DES EXERCICES 1843 ET 1842.

COMPARAISON

DES

RECETTES ET DÉPENSES DE L'EXERCICE 1843

AVEC

CELLES DE L'EXERCICE 1842.

Les tableaux qui suivent et que l'on a annexés au présent compte de la gestion 1845, comme renseignements statistiques, présentent la comparaison de tous les produits réalisés et de toutes les dépenses effectuées pendant le cours de l'exercice 1843, avec les résultats de même nature appartenant à l'exercice précédent.

L'on a indiqué autant que possible les causes des différences existant entre les recettes des deux exercices, là où ces renseignements peuvent offrir quelque intérêt.

Les mêmes indications n'ont pu être présentées en ce qui concerne les dépenses, attendu que celles-ci, étant limitées par des crédits votés préalablement, ne sauraient être subordonnées aux mêmes éventualités que les recettes.

L'ensemble de ces diverses comparaisons fait remarquer que les recettes ordinaires de l'exercice 1843 ont excédé celles de l'exercice 1842 de fr.	694,831 41
et que les dépenses du premier exercice ont surpassé celles de l'exercice précédent de	12,328,151 82
Il en résulterait que l'exercice 1843 se présente moins favorablement que l'exercice 1842 de . . . . . fr.	11,633,320 41

Report. . . . . fr.		11,633,320 41

Mais comme l'on a compris parmi les dépenses présentées par ces états comparatifs (à l'exercice 1843) :

1° Le montant des payements faits par suite du traité du 5 novembre 1842 et qui ont été autorisés par la loi du 21 mars 1845, *Moniteur* n° 143;
2° La somme payée aux concessionnaires de la Sambre canalisée à titre de 1re moitié du dernier terme du prix de rétrocession (loi du 26 avril 1835 et du 18 juin 1836, n° 327, art. 3, § 2);

Il a lieu, par contre, d'ajouter au résultat de la comparaison des recettes établi ci-dessus :

1° Les sommes et valeurs acquises au trésor par suite du traité précité et lesquelles sont affectées à l'exercice 1843, ci. . . . . fr.	32,192,469 93	
2° La somme portée en recette à l'exercice 1843, pour faire face aux payements faits, pendant le même exercice, aux concessionnaires de la Sambre canalisée, laquelle somme a été prélevée sur les 500,000 francs tenus en réserve sur le produit de l'emprunt autorisé par la loi du 18 juin 1836, n° 327, ci . fr.	250,000 »	
		32,442,469 93
De manière que l'avantage est, au contraire, du côté de l'exercice 1843, à concurrence d'une somme de . . . . . fr.		20,809,149 52
En comparant l'insuffisance de ressources résultant de l'exécution du Budget ordinaire de l'exercice 1842, ci . . . . . fr.		1,736,417 61
avec l'excédant de ressources que laisse l'exercice 1843		19,072,731 91
on obtient le résultat présenté ci-dessus comme étant à l'avantage de l'exercice 1843 . . . . . fr.		20,809,149 52

767

ÉTATS COMPARATIFS

DES

CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS

DES EXERCICES 1843 ET 1842.

CONTRIBUTIONS

ÉTAT COMPARATIF des rôles

COMPARAISON PAR NATURE DES CONTRIBUTIONS.

NATURE DES CONTRIBUTIONS.		RÔLES DE 1843.	RÔLES DE 1842.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1843. EN PLUS.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1843. EN MOINS.
FONCIER	Principal	14,945,276 49	14,942,799 82	476 67	»
	Non-valeurs	299,317 04	299,317 01	» 03	»
	Additionnels	2,461,882 72	2,461,882 66	» 06	»
PERSONNEL.	Principal	7,913,643 24	7,837,298 10	76,345 14	»
	Additionnels	791,362 76	783,728 54	7,634 22	»
	Amendes	224 42	444 48	»	220 06
PATENTES	Principal	2,515,888 18	2,709,955 16	»	194,066 98
	Additionnels	251,604 92	271,011 15	»	19,406 23
		29,177,199 77	29,306,456 92	84,456 12	215,693 27
				129,237 15	

DIRECTES.

des exercices **1843** *et* **1842.**

COMPARAISON PAR PROVINCES.

PROVINCES.	RÔLES DE 1843.	RÔLES DE 1842.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1843. EN PLUS.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1843. EN MOINS.
Anvers	3,081,220 99	3,074,277 97	6,943 02	»
Brabant	5,826,231 80	5,795,183 66	31,048 14	»
Flandre occidentale	4,258,920 45	4,286,828 72	»	27,908 27
— orientale	5,274,660 41	5,309,216 77	»	34,556 36
Hainaut	4,761,110 45	4,876,925 52	»	115,815 07
Liége	2,878,698 50	2,876,496 59	2,201 91	»
Limbourg	809,465 81	803,822 45	5,643 36	»
Luxembourg	692,752 25	689,552 09	3,180 16	»
Namur	1,594,159 11	1,594,133 15	25 96	»
	29,177,199 77	29,306,456 92	49,042 55	178,279 70
			129,237 15	

DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVER

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.		RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1843.	1842.
Douanes	Droits d'entrée, de sortie et de transit	10,583,372 22	11,055,148 07
	Droit de tonnage	458,702 87	372,047 77
	Timbre proportionnel	35,040 82	36,890 08
	Recettes extraordinaires	5,874 25	20,450 85
	Loyer de bâtiments	368 31	261 64
Accises	Sel	4,093,027 98	3,846,971 38
	Vins	2,197,312 01	2,314,524 45
	Eau-de-vie indigène	3,782,554 79	3,499,038 85
	— étrangère	256,166 95	245,608 56
	Bières et vinaigres	6,170,692 77	6,475,078 24
	Sucres	862,444 41	741,157 73
	Timbres collectifs sur les quittances	1,317,618 57	1,341,611 79
	— sur les permis de circulation	8,079 11	12,486 92
Droits de garantie des matières d'or et d'argent		150,739 56	147,322 87
Recettes diverses	Redevances sur les mines	145,474 21	178,866 83
	Entrepôts	435,377 30	149,117 82
	Consignations et remboursements pour matériel	1,378 41	9 53
	Recettes extraordinaires	14,056 80	17,401 96
Droits de consommation sur les boissons distillées		959,035 75	964,383 75
Frais de perception des centimes additionnels sur les fonds communaux		58,708 88	57,894 54
		31,496,814 77	31,440,862 41

SES DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

des exercices 1843 *et* 1842.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1843. EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1843. EN MOINS.
»	451,775 85
66,055 10	»
»	1,249 26
»	20,536 60
106 67	»
246,056 60	»
»	117,212 42
283,496 94	»
10,558 39	»
»	302,385 47
121,286 68	»
»	23,993 22
»	4,407 81
5,416 49	»
»	55,392 62
286,459 48	»
1,568 88	»
»	3,545 16
»	5,548 »
814 54	»
1,019,618 77	963,666 41
55,952 36	

OBSERVATIONS.

En ce qui concerne les droits de douane, il y a eu des diminutions sur certains articles, des augmentations sur d'autres, et la balance a produit la différence en moins renseignée ci-contre. Les diminutions proviennent pour la plupart : *A.* Des approvisionnements extraordinaires de café faits en 1842, en vue d'échapper à la majoration de droit votée au Budget de 1843; *B.* De la loi du 4 avril 1843, apportant des modifications à la législation sur les sucres, modifications qui, par contre, ont produit une augmentation de plus de 100,000 francs sur les droits d'accises, comme on le voit plus loin; *C.* De l'abaissement du droit d'entrée sur les vins de France et de Prusse; *D.* De la loi du 30 mars 1843, qui a diminué les droits de sortie sur un grand nombre d'objets.—Les augmentations ont porté sur les tissus de laine, les grains, les bois de construction et les fontes; elles sont dues particulièrement, pour le premier article, à la majoration de droit établi par l'arrêté du 14 juillet 1843, et, pour le second, à ce que le froment a été libre de droit en 1842, tandis qu'il a été imposé en 1843, et à ce que le droit d'entrée sur l'orge, perçu à raison de 50 centimes par 1,000 kil. en 1842, a été porté à 4 francs en 1843.

La différence en plus sur le sel doit être en partie attribuée aux déclarations en consommation faites vers la fin de 1843, dans le but d'échapper à la majoration du droit d'accise qu'a décrété la loi du 5 janvier 1844. L'accise sur les eaux-de-vie indigènes a été augmentée par la loi du 27 juin 1842; c'est ce qui a amené la majoration de produits constatés en 1842 et en 1843. La réduction du droit d'accise sur les vins, résultant de la convention avec la France (du 16 juillet 1842), doit être considérée comme étant la cause principale de la diminution des produits de cette accise. On a déjà eu occasion de signaler, notamment lors de la présentation des Budgets des Voies et Moyens, les vices de la législation actuelle sur les bières, vices qui ont pour effet d'amoindrir chaque année les recettes du trésor.

L'augmentation sur les droits d'entrepôt représente les excédants des recettes sur les dépenses applicables aux exercices antérieurs, et dont le montant a été compris dans les écritures de 1843.

ENREGIS

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.		RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1843.		1842.	
IMPÔTS.					
TIMBRE		2,881,804	42	2,814,072	14
ENREGISTREMENT	Actes civils publics	6,604,706	59	7,037,141	80
	— sous seing privé	537,518	91	595,065	84
	— judiciaires	539,967	75	618,201	68
	— d'huissiers	415,491	62	424,773	13
	Lettres de noblesse	2,756	»	630	»
GREFFE	Mise au rôle	29,925	50	30,574	78
	Rédaction, déposition de témoins et expéditions	191,854	92	201,254	16
HYPOTHÈQUES	Inscriptions	115,526	98	75,426	32
	Transcriptions d'actes de mutation	1,367,404	68	1,364,501	27
SUCCESSIONS	Droits de succession	3,207,481	75	4,557,075	30
	— de mutation par décès	125,062	05	181,971	47
		16,019,501	15	17,901,193	95
ADDITIONNELS de toute nature		3,803,902	25	3,926,822	99
AMENDES DOUBLES, TRIPLES DROITS, ETC.	sur le timbre	57,827	97	70,284	32
	sur l'enregistrement	53,409	85	50,242	28
	sur les hypothèques	10,954	21	10,487	31
	sur les successions	34,813	21	31,815	41
Amendes de police correctionnelle et de toute autre nature		139,724	96	147,980	69
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement		44,754	82	46,255	96
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement		14,920	62	26,031	72
Produit des examens		15,070	»	»	
— des diplômes des artistes vétérinaires		1,250	»	»	
		20,196,109	02	22,217,094	63

TREMENT.

des exercices **1843** *et* **1842.**

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1843. EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1843. EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
66,832 28	»	L'ensemble de ce chapitre offre une différence en moins de fr. 2,020,985 61 c.
»	432,435 27	Elle doit être attribuée en général au nombre et à l'importance des transactions. La dépréciation de la valeur des propriétés n'y est également pas étrangère.
»	57,546 95	La réduction la plus sensible affecte les droits de succession; la base de ce droit n'ayant pas été changée, la différence est le résultat de circonstances toutes fortuites, tenant à la nature de ce droit et aux causes qui en déterminent l'application
»	78,233 95	
»	9,281 51	
2,120 »	»	
»	449 28	
»	9,399 24	
40,100 66	»	
5,103 41	»	
»	1,549,595 57	
»	56,909 42	
»	122,920 74	
»	12,456 55	
»	2,852 45	
466 90	»	
2,997 80	»	
»	8,255 75	
»	1,501 14	
»	11,111 10	
15,070 »	»	
1,250 »	»	
131,941 05	2,152,926 66	
2,020,985 61		

REVENUS DES

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1845.		1842.	
PÉAGES.				
Produit des canaux appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, etc.	2,072,062	»	2,153,629	81
— de la Sambre canalisée	505,702	58	457,184	05
— des droits de bacs et passages d'eau	108,406	47	97,292	61
Barrières sur les grandes routes, en ferme ou en collecte	918,781	»	990,550	48
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières.	6,372	50	4,130	84
Barrières sur les routes de 2e classe	1,048,389	90	1,116,109	87
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	9,480	11	7,309	88
Produits des barrières sur les routes non classées	1,250	»	»	
	4,670,644	56	4,806,007	54
CAPITAUX ET REVENUS.				
Rachat et transfert des rentes	656,617	76	60,867	68
Capitaux du fonds de l'industrie	135,204	71	95,124	16
— des créances ordinaires et d'avances pour bâtiments d'écoles	110,014	»	182,142	67
Prix de vente d'objets mobiliers	25,865	05	57,055	14
Transactions en matière domaniale	56,487	96	22,707	45
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	5,115	53	2,432	95
Successions en déshérence	5,875	56	7,970	54
Épaves	1,051	21	6,401	11
Prix de vente de domaines, en numéraire (loi du 27 décembre 1822).	1,194,428	58	409,969	77
Autres prix de vente.	5,263	18	6,842	96
Excédants ou centimes payés pour frais de vente ou d'adjudication	1,996	82	128,528	45
Suppléments d'intérêts sur les prix de vente des biens domaniaux, par suite de délais accordés.	7,612	45	15,418	64
Produits des ventes d'objets dépendant du Département de la Guerre.	134,645	69	49,869	97
Fermages de biens-fonds et bâtiments	72,579	54	98,665	42
— de chasses et de pêches.	37,270	05	39,001	88
Revenus des domaines dépendant du Département de la Guerre	115,042	58	112,536	02
Arrérages de rentes	69,745	71	90,165	57
Intérêts de créances ordinaires	5,404	02	14,580	57
— du fonds de l'industrie	73,766	60	55,489	20
— pour bâtiments d'écoles	26	46	52	91
Prix des coupes de bois, d'arbres et de plantations	400,048	16	431,252	85
Vente d'herbes, extraction de terre et sable, paisson et glandée	29,648	18	27,819	30
Redevance de 4 p. °/₀, du revenu des biens passés en mainmorte	201	82	202	73
Produits de la calamine.	7,500	»	7,500	»
Bénéfice des jeux de Spa	60,272	98	41,281	29
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	1,894	29	2,896	30
Restitutions volontaires.	787	49	77	»
Recettes accidentelles	1,760	50	1,255	»
Exploitation du minerai de fer au bois de Minières	16,673	75	25,275	»
Prix à provenir de la vente de petites parties de biens domaniaux (état lit. *B* du *Budget des Voies et Moyens*)	627,169	25	»	
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*.	24,446	»	»	
	3,880,509	24	1,968,758	11

DOMAINES.

des exercices **1843** *et* **1842.**

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1843. EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1843. EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
»	81,567 81	Les droits de navigation, progressifs pour certaines voies navigables, ont subi une dépréciation sur d'autres; ils se sont, au moins maintenus dans leur ensemble. Il n'en est pas de même des produits des barrières, qui diminuent à mesure que les chemins de fer se multiplient et prospèrent; la diminution de fr. 135,362 98 c., n'a pas d'autre cause.
68,518 55	»	
11,113 86	»	
»	71,569 48	
2,441 66	»	
»	67,719 97	
2,170 23	»	
1,250 »	»	
85,494 28	220,857 26	
135,362 98		
595,750 08	»	L'augmentation de fr. 1,911,751 13 c., est le résultat de l'aliénation des routes; de la vente de parcelles non productives, et de la rentrée de quelques forts prix de ventes faites en vertu de la loi du 27 décembre 1822; rentrees purement casuelles.
38,080 56	»	
»	72,128 67	
»	31,172 09	
33,780 51	»	
680 58	»	
»	2,096 98	
»	4,749 90	
784,458 61	»	
»	1,579 78	
»	126,331 61	
»	5,806 21	
84,775 72	»	
»	26,084 08	
»	1,751 85	
5,306 56	»	
»	20,417 66	
»	10,976 35	
58,277 40	»	
»	26 45	
»	50,304 69	
1,828 88	»	
»	» 91	
»	»	
18,991 69	»	
»	1,002 01	
710 49	»	
505 50	»	
»	6,601 25	
627,169 25	»	
24,446 »	»	
2,252,761 62	341,010 49	
1,911,751 13		

RECETTES DIVERSES. — (ADMINISTRATION

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1843.	1842.
REMBOURSEMENTS.		
Soldes des comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	13,144 98	45,890 67
— pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes. . . .	12,562 72	8,840 47
Permis de construction d'usines	1,750 »	1,475 »
Recouvrement d'avances faites par le Ministère des Finances.		
2 p. °/o des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	»	8 72
Frais de poursuites et d'instances	3,958 23	11,126 63
— de justice en matière forestière.	7,015 06	»
Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois . . .	131,194 26	136,478 45
— sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus	91 69	1,754 79
5 p. °/o sur les recettes faites pour compte de tiers.	4,852 86	4,925 95
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice.		
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc	153,853 17	150,250 19
— d'entretien de mendiants	22,476 28	20,547 62
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.		
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	432 25	187 55
Pensions des élèves de l'école militaire. Exercice 1843	42,500 »	»
Id. id. id. 1844	400 »	»
	394,231 50	381,286 »

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.)

des exercices **1843** *et* **1842.**

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1843.		*OBSERVATIONS.*
EN PLUS.	EN MOINS.	
»	52,745 60	Les recettes qui font l'objet de ce chapitre sont toutes accidentelles; l'augmentation qu'il présente provient du produit de l'école militaire, qui n'y figure pas en 1842; sinon il eût existé une différence en moins d'environ 30,000 francs, qui frappe les soldes de comptes
3,722 25	»	
275 »	»	
»	8 72	
»	7,168 40	
7,015 06	»	
»	5,284 17	
»	1,663 10	
»	73 07	
3,602 98	»	
2,128 66	»	
244 70	»	
42,500 »	»	
400 »	»	
59,888 65	46,943 15	
12,945 50		

PRODUITS

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1843.	1842.
Produit des lettres taxées	2,370,698 41	2,358,108 76
— des ports payés et chargements	384,425 09	376,500 50
— de l'affranchissement des imprimés	26,442 74	14,809 30
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	24,037 44	24,491 58
Plus trouvés sur les lettres taxées	11,726 70	11,279 02
Bons trouvés dans les dépêches	13,622 46	11,776 30
Déboursés-recette, remis par le contrôleur	3,291 »	3,271 30
Lettres *de* et *pour* la ville et l'arrondissement	171,132 97	153,255 89
Erreurs trouvées dans les états de trimestre	1,772 37	2,191 19
Produit du port des journaux	91,344 16	88,084 72
Recettes diverses	5,082 82	4,817 43
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt	»	478 »
Produit des offices étrangers	53,043 56	55,295 16
Produit des émoluments (loi du 19 juin 1842)	46,948 67	53,755 03
	3,212,568 39	3,158,114 18

DES POSTES.

des exercices 1843 *et* 1842.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1843.		OBSERVATIONS.
EN PLUS.	EN MOINS.	
21,589 65	»	
7,924 59	»	
11,633 44	»	
»	454 14	
447 68	»	
1,846 16	»	
19 70	»	
17,877 08	»	
»	418 82	
3,259 44	»	
265 39	»	
»	478 »	
»	2,251 60	
»	6,806 36	
64,863 13	10,408 92	
54,454 21		

RECETTES DIVERSES. — (ADMI

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1843.	1842.
IMPÔTS.		
Produit des examens	»	42,450 »
— des brevets d'invention	»	43,228 77
— des diplômes des artistes vétérinaires	»	1,250 »
CAPITAUX ET REVENUS.		
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	47,754 08	45,015 78
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général	537,520 »	537,520 »
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	624,150 88	754,060 91
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*	»	52,533 50
Produit de l'école vétérinaire et d'agriculture	»	»
— du droit de pilotage	350,383 66	211,802 06
— des actes de commissariats maritimes	50,565 56	»
REMBOURSEMENTS.		
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	897,560 88	1,150,660 15
Recouvrements d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien	200,000 »	510,167 94
Recouvrement d'une partie des avances faites par le trésor pour l'habillement des équipages de la marine	25,420 68	»
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	31,152 56	19,205 56
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire	»	31,366 66
Versements des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches	37,982 22	38,378 32
Recettes accidentelles	59,124 44	277,584 87
Intérêts du prêt fait à la Banque de Belgique	74,056 51	70,645 92
Chemin de fer rhénan. Intérêts exigibles en 1845	93,125 »	»
Remboursement des frais de perception des revenus provinciaux	42,049 46	34,592 78
	3,050,811 93	3,621,163 02

RECETTES DU DÉPARTEMENT

Produit du chemin de fer	8,994,439 53	7,458,774 29

NISTRATION DU TRÉSOR PUBLIC.)

des exercices **1843** *et* **1842.**

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1843.		*OBSERVATIONS.*
EN PLUS.	EN MOINS.	
»	42,450 »	
»	45,228 77	
»	1,250 »	
1,838 30	»	
»	»	
»	129,930 03	
»	52,533 50	
»	»	
118,581 60	»	
30,565 56	»	
»	253,099 27	
»	110,167 94	
25,426 68	»	
11,927 20	»	
»	31,566 66	
»	596 10	
»	218,460 43	
3,410 59	»	
93,125 »	»	
7,656 68	»	
292,531 61	882,882 70	
590,351 09		

DES TRAVAUX PUBLICS.

1,535,665 04	»

RÉCAPITU

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉSIGNATION DES BRANCHES DE REVENUS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1845.	1842.
Contributions directes	29,177,199 77	29,306,436 92
Douanes, accises et recettes diverses (contributions directes)	31,496,814 77	31,440,862 41
Enregistrement	20,196,109 02	22,217,094 63
Domaines. Péages	4,670,644 56	4,800,007 54
Domaines. Capitaux et revenus	3,880,509 24	1,968,758 11
Recettes diverses (administration de l'enregistrement et des domaines)	394,231 50	581,286 »
Produits des postes	3,212,568 59	3,158,114 18
Recettes diverses (administration du trésor public)	3,030,811 93	3,021,163 02
Recettes du Département des Travaux publics.	8,994,439 33	7,458,774 29
	105,053,328 51	104,358,497 10

LATION.

des exercices **1843** *et* **1842.**

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1843.		*OBSERVATIONS.*
EN PLUS.	EN MOINS.	
»	129,257 15	
55,952 36	»	
»	2,020,985 61	
»	135,302 98	
1,911,751 13	»	
12,945 50	»	
54,454 21	»	
»	590,351 09	
1,535,665 04	»	
5,570,768 24	2,875,936 83	
694,831 41		

785

ÉTATS COMPARATIFS,

PAR CHAPITRES ET ARTICLES,

DES DÉPENSES DES EXERCICES 1843 ET 1842,

LIQUIDÉES PAR LA COUR DES COMPTES

ET ORDONNANCÉES PAR LE MINISTRE DES FINANCES.

DETTE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
Service de la dette.	I.			I.
Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire, et complément de la rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c[s] (5 millions de florins), à solder en exécution de l'art. 15 du traité signé à Londres, le 19 avril 1839. . .	»	1	10,582,000 81	»
Intérêts et amortissement de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 16 décembre 1831	»	2	5,749,836 85	»
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.	»	3	122,000 »	»
Intérêts et amortissement de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1836.	»	4	1,500,000 »	»
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.	»	5	2,486 29	»
Intérêts et amortissement de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838.	»	6	2,034,032 »	»
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.	»	7	50,290 90	»
Intérêts et amortissement de l'emprunt de 86,940,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 26 juin 1840.	»	8	5,216,400 »	»
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt.	»	9	108,000 »	»
Complément des mêmes frais, pour 14 mois (du 1[er] novembre 1840 au 31 décembre 1841)	»	10	62,537 75	»
Intérêts et amortissement de l'emprunt de fr. 28,621,718 38 c[s], à 5 p. %, autorisé par la loi du 29 septembre 1842	»	11	1,717,303 10	»
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, et à la confection des titres	»	12	66,881 09	»
A REPORTER.	. . .	. . .	27,101,768 77	. . .

PUBLIQUE.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1845.	A 1842.	
1	10,582,010 58	9 77	»	
2	6,048,000 »	298,165 17	»	
3	122,000 »	»	»	
4	1,500,000 »	»	»	
5	2,224 55	»	261 74	
6	2,034,032 »	»	»	
7	28,798 50	»	1,492 60	
8	5,216,400 »	»	»	
9	108,000 »	»	»	
»	»	»	62,537 75	
»	»	»	1,717,303 10	
»	»	»	66,881 09	
. . .	25,641,465 43	298,172 94	1,848,476 28	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	27,191,768 77	. . .
Service de la dette (suite).	I.			I.
Intérêts et amortissement de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c^{s}, à 5 p. °/₀, autorisé par arrêté royal du 21 mai 1829, pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers.	»	13	88,888 88	»
Frais relatifs au même emprunt	»	14	86 50	»
Indemnité, en numéraire, pour pertes causées par les événements de guerre de la révolution, et intérêts à 3 p. °/₀, du 1er février au 31 décembre 1843, sur 7,000,800 francs, montant approximatif des obligations à créer. . .	»	15	394,756 57	»
Frais relatifs à l'émission, au payement des intérêts et à l'amortissement des mêmes obligations.	»	16	»	»
Intérêts et amortissement des obligations 5 p. °/₀, à créer en vertu de la loi du 26 juin 1842, pour la construction d'un canal de Zelzaete à la mer du Nord	»	17	»	»
Frais relatifs à l'émission, au payement des intérêts et à l'amortissement des mêmes obligations	»	18	»	»
Rente à payer par suite de la convention conclue avec la ville de Bruxelles.	»	19	300,000 »	»
Intérêts et frais présumés de la dette flottante	»	20	350,000 »	»
Intérêts de la dette viagère	»	21	4,961 25	»
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée. . .	»	22	25,000 »	»
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835.	»	23	209,002 44	»
Indemnité de reprise à payer à la société concessionnaire du canal de Bruxelles à Charleroy, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre cette société et le Gouvernement.	»	24	661,375 66	»
Intérêts et amortissement du capital d'acquisition de la *British Queen*. . .	»	25	150,000 »	»
Payement des intérêts arriérés des années 1831 à 1835, d'un capital de 8,000 florins, inscrit au grand livre auxiliaire de la dette active à Bruxelles, au profit de l'administration des pauvres de *Waterlandkerkje*, en Zélande. .	»	»	»	»
Arriérés, pour l'exercice 1842, des frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de l'emprunt de 100,800,000 francs, à 5 p. °/₀, autorisé par la loi du 16 décembre 1831.	»	»	»	»
A REPORTER.	. . .	. . .	29,465,840 07	. . .

PUBLIQUE (SUITE.)

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
. . .	25,641,465 43	208,172 94	1,848,476 28	
10	88,888 88	»	»	
11	46 50	»	40 »	
»	»	»	394,756 57	
»	»	»	»	
»	»	»	»	
»	»	»	»	
»	»	»	500,000 »	
12	357,985 58	7,985 58	»	
13	5,165 34	202 09	»	
14	25,000 »	»	»	
15	223,321 33	»	75,681 11	
16	661,575 66	»	»	
17	*a)* 150,000 »	»	»	*a)* Le crédit pour cette dépense a été ouvert par la loi du 28 février 1842, n° 43.
18	*b)* 2,116 40	2,116 40	»	*b)* Le crédit pour cette dépense a été ouvert par la loi du 28 mars 1843, n° 144.
17*bis*.	*c)* 12,597 15	12,597 15	»	*c)* Les crédits pour les dépenses des articles 17*bis* à 22 inclusivement, ont été ouverts par la loi du 16 février 1844, n° 28, et s'élèvent ensemble à fr. 806,163 73 c.
. . .	27,167,960 27	321,074 16	2,618,953 96	

DETTE

MINISTÈRES ET SERVICES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1845.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	29,465,840 07	. . .
Service de la dette (suite).	I (suite).			I (suite).
Complément des intérêts et de l'amortissement pour les échéances de l'année 1841, de l'emprunt de 86,940,000 francs de capital nominal, à 5 p. %, contracté en vertu de la loi du 26 juin 1840, n° 264, et arriérés pour l'exercice 1842.	»	»	»	»
Intérêts et dotation de l'amortissement pour les mois de novembre et décembre 1842, de l'emprunt de fr. 28,621,718 40 c^{s}, à 5 p. %, autorisé par la loi du 29 septembre 1842.	»	»	»	»
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt, pour ces deux mois.	»	»	»	»
Intérêts arriérés de la dette flottante, pour l'exercice 1839	»	»	»	»
Intérêts arriérés de la même dette, pour l'exercice 1840.	»	»	»	»
Rémunérations.	II.			II.
Pensions et arriéré de pensions de toute nature.	»	1	2,988,272 12	»
Traitements d'attente, pensions supplémentaires et secours annuels . . .	»	2	87,954 89	»
Subvention à la caisse de retraite	»	3	200,000 »	»
Crédit supplémentaire, remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés du Département des Finances, retenus en Hollande	»	4	609,000 »	»
Avances à faire aux titulaires de pensions acquises depuis le 1er octobre 1850, à la charge du fonds des veuves et orphelins demeuré en Hollande . . .	»	5	4,244 68	»
Fonds de dépôt.	III.			III.
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande, et arriéré des intérêts sur les exercices clôturés	»	1	105,507 32	»
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables, et pour sûreté du payement des droits de douanes, accises, etc.	»	2	201,576 62	»
Intérêts des consignations faites dans les caisses du trésor public de l'État. .	»	3	50,000 »	»
Intérêts et remboursement des consignations dont les fonds sont encore en Hollande.	»	4	7,912 94	»
A REPORTER.	. . .	. . .	33,720,108 64	. . .

PUBLIQUE (SUITE.)

ARTICLES.	DEPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
.	27,167,960 27	521,074 16	2,618,913 96	
18bis	9,284 89	9,284 89	»	
19	286,217 18	286,217 18	»	
20	6,225 70	6,225 70	»	
21	28,581 95	28,581 95	»	
22	461,982 56	461,982 56	»	
1	2,905,845 68	»	82,426 44	
2	89,827 91	1,873 02	»	
3	200,000 »	»	»	
4	538,000 »	»	71,000 »	
5	8,489 56	4,244 68	»	
1	121,195 52	15,688 20		
2	184,990 93	»	16,585 69	
3	50,000 »	»	»	
4	7,174 85	»	738 09	
. . .	32,065,770 80	1,135,172 54	2,789,504 18	

DETTE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	33,720,108 64	. . .
Payements faits par suite du traité du 5 novembre 1842.	IV.	(a)		
Payement fait au Gouvernement des Pays-Bas, *pour travaux à exécuter au* canal de Terneuzen (art. 20, § 6, et art. 23 du traité), deux semestres, 25,000 florins, échus le 5 mai et le 5 novembre 1843	»	1	52,910 05	»
Payement fait au Gouvernement des Pays-Bas, pour rachat de la part de la Belgique dans l'emprunt contracté pour la construction du Zuid-Willems-Vaart (art. 62 du traité), 285,000 florins.	»	2	603,174 60	»
Payement fait au Gouvernement des Pays-Bas, pour rachat de la part de la Belgique dans la charge des pensions accordées à des étrangers qui ne sont domiciliés ni en Belgique, ni dans les Pays-Bas (art. 68, § 7, du traité), 152,800 florins.	»	3	323,386 24	»
Payement fait en restitution des pensions servies par le trésor néerlandais, à des Belges domiciliés dans les provinces septentrionales de l'ancien royaume des Pays-Bas (art. 68 du traité), fl. 129,929 50 c[s].	»	4	274,982 64	»
Montant du décompte des intérêts bonifiés au Gouvernement des Pays-Bas, sur une partie des retennes opérées, et dont il a été fait emploi en fonds nationaux au profit du trésor belge, sur le payement de la rente de 5 millions de florins, pendant les années 1839, 1840, 1841 et 1842, fl. 383,870 40 c[s].	»	5	812,424 12	»
Le montant de la somme de 700,000 florins, bonifiée par le Gouvernement des Pays-Bas, en acquit des intérêts, à 2 ½ p. %, du capital de 7,000,000 de florins, inscrit, au profit du Gouvernement belge, sur le grand livre de Belgique, conformément à l'art 63, § 4, du traité	»	6	1,481,481 48	»
Payement fait au Gouvernement des Pays-Bas, pour rachat des droits de fanal mentionnés au § 2 de l'art. 18 du traité	»	7	2,899 17	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	37,271,366 94	. . .
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1842.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	37,271,366 94	. . .

PUBLIQUE (SUITE.)

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
. . .	[32,065,776 80	1,135,172 34	2,789,504 18	
				a) Les crédits pour les dépenses du chapitre IV, art. 1 à 7, ont été ouverts par la loi du 21 mai 1845, *Moniteur* n° 143, et s'élèvent ensemble à fr 3,551,258 30 c.
»	»	»	52,910 05	
»	»	»	603,174 60	
»	»	»	323,586 24	
»	»	»	274,982 64	
»	»	»	812,424 12	
»	»	»	1,481,481 48	
»	»	»	2,899 17	
. . .	32,065,776 80	1,135,172 34	6,540,702 48	
			1,135,172 34	
. . .	5,205,590 14	»	5,205,590 14	
. . .	37,271,366 94			

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1845.	CHAPITRES.
Liste civile.	I.	Unique.	2,751,322 75	I.
Sénat	II.	Id.	22,000 »	II.
Chambre des Représentants	III.	Id.	526,517 20	III.
Cour des Comptes.	IV.			IV.
Membres de la Cour	»	1	43,586 20	»
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	»
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	3,225,126 15	. . .
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1843.	. . .	. . .	184,866 17	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	3,409,992 32	. . .

TIONS.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
Unique.	2,751,522 75	»	»	
Id.	22.000 »	»	»	
Id.	511,583 57	184,866 17	»	
1	43,386 20	»	»	
2	65,000 »	»	»	
3	16,900 »	»	»	
. . .	3,409,992 32	184,866 17	»	
		»		
. . .	»	184,866 17		
. . .	3,409,992 32			

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre.	»	1	14,000 »	»
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	158,999 42	»
Matériel.	»	3	19,999 82	»
Frais d'impression des recueils statistiques	»	4	851 02	»
Frais de route et de séjour.	»	5	5,634 »	»
Ordre judiciaire.	II.			II.
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	233,050 »	»
— (*Matériel*)	»	2	3,000 »	»
Cours d'appel (*Personnel*).	»	3	538,069 98	»
— (*Matériel*)	»	4	17,758 12	»
Tribunaux de première instance et de commerce	»	5	836,464 01	»
Justices de paix et tribunaux de police	»	6	278,046 66	»
Justice militaire.	III.			III.
Haute cour militaire (*Personnel*)	»	1	58,028 20	»
— (*Matériel*)	»	2	5,000 »	»
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	39,856 »	»
Frais de justice.	IV.			IV.
Frais d'instruction et d'exécution	»	1	655,915 98	»
Indemnité pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes les expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques.	»	2	1,000 »	»
Palais de justice.	V.			V.
Constructions, réparations et loyer de locaux; frais de premier ameublement du palais de la cour de cassation et des salles d'archives.	»	Unique.	97,934 43	»
A REPORTER.	. . .	. . .	2,964,487 64	. . .

LA JUSTICE.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
1	21,000 »	7,000 »	»	
2	158,098 62	»	» 80	
3	19,998 05	»	1 79	
4	2,341 »	1,489 98	»	
5	5,986 »	352 »	»	
1	253,050 »	»	»	
2	3,000 »	»	»	
3	541,469 96	2,499 98	»	
4	17,439 02	»	319 10	
5	842,623 24	6,159 23	»	
6	277,999 98	»	46 68	
1	61,556 05	5,527 85	»	
2	5,000 »	»	»	
3	40,336 »	500 »	»	
1	669,716 92	13,800 94	»	
2	1,000 »	»	»	
Unique.	82,519 06	»	15,415 37	
. . .	2,984,033 88	35,529 98	15,783 74	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1845.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	2,964,487 64	. . .
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.			VI.
Impression du *Bulletin Officiel*	»	1	23,499 »	»
— du *Moniteur*	»	2	74,541 75	»
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation*	»	3	2,464 »	»
Pensions et secours.	VII.			VII.
Pensions	»	1	5,335 71	»
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	10,000 »	»
Secours à des employés ou à des veuves et enfants mineurs d'employés dépendant du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas.	»	3	3,000 »	»
Cultes.	VIII.			VIII.
Culte catholique	»	1	3,956,026 56	»
— protestant	»	2	58,189 28	»
— israélite	»	3	11,000 »	»
Secours	»	4	99,688 53	»
Établissements de bienfaisance.	IX.			IX.
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	»	1	19,993 49	»
Subsides extraordinaires à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés	»	2	119,998 27	»
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	3	166,020 89	»
A REPORTER.	. . .	. . .	7,514,245 05	. . .

LA JUSTICE (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
. .	2,984,035 88	35,529 98	15,785 74	
1	23,400 »	»	99 »	
2	80,989 42	6,447 67	»	
3	2,556 »	92 »	»	
1	6,582 66	1,246 95	»	
2	10,000 »	»	»	
3	3,000 »	»	»	
1	4,006,038 27	50,011 71	»	
2	52,973 54	»	5,215 74	
3	10,800 »	»	200 »	
4	99,782 50	93 97	»	
1	15,000 »	»	4,993 49	
2	105,995 46	»	14,004 81	
3	162,825 70	»	3,195 12	
. . .	7,563,975 43	93,222 28	43,491 90	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	7,514,245 05	. . .
Prisons.	X.			X.
Service domestique.				
Frais d'entretien et de nourriture des gardiens et des détenus	»	1	1,303,498 80	»
Traitement des employés attachés au service domestique (et aux directions des travaux)	»	2	387,146 10	»
Récompenses aux employés, pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	»	3	3,000 »	»
Frais d'impressions et de bureau	»	4	19,714 38	»
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	446,374 79	»
Service des fabriques.				
Traitement et tantièmes aux employés, sur les produits des ateliers . . .	»	»	*a)* »	»
Frais d'impressions et de bureau	»	»	*b)* »	»
Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	»	6	622,170 07	»
Gratifications aux détenus	»	7	170,000 »	»
Frais de police.	XI.			XI.
Service des passe-ports	»	1	8,000 »	»
Autres mesures de sûreté publique	»	2	60,000 »	»
Dépenses imprévues.	XII.	Unique.	2,186 78	XII.
Solde de dépenses arriérées, concernant des exercices dont les Budgets sont clos	XIII.	Id.	3,966 69	XIII
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	10,540,303 56	. . .
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1842.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	10,540,303 56	. . .

LA JUSTICE (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
. . .	7,563,975 43	93,222 28	43,491 90	
1	1,235,175 65	»	68,523 15	
2	252,955 78	»	154,100 52	
3	2,070 »	»	30 »	
4	11,981 20	»	7,733 18	
5	357,763 25	»	88,611 54	
6	75,270 97	75,270 97	»	*a* et *b)* Pour l'exercice 1843, les dépenses de ces deux articles sont confondues avec celles des art. 2 et 4.
7	6,425 74	6,425 74	»	
8	466,283 16	»	155,887 81	
9	160,748 28	»	9,251 72	
1	8,000 »	»	»	
2	60,000 »	»	»	
Unique.	4,917 56	2,730 58	»	
Id.	57,280 »	33,313 51	»	
. . .	10,223,744 82	210,960 88	527,519 62	
			210,960 88	
. . .	316,558 74	»	316,558 74	
. . .	10,540,303 56			

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	»
Frais de représentation (*mémoire*).	»	»	»	»
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	62,000 »	»
Frais des commissions d'examen	»	3	2,000 »	»
Pensions à des fonctionnaires, employés et gens de service	»	4	»	»
Matériel.	»	5	32,000 »	»
Achat de décorations de l'ordre de Léopold.	»	6	10,000 »	»
Traitement des agents politiques.	II.			II.
Autriche.	»	1	38,541 65	»
Confédération Germanique	»	2	26,226 83	»
France	»	3	57,911 10	»
Grande-Bretagne	»	4	80,000 »	»
Pays-Bas	»	5	50,000 »	»
Italie	»	6	36,518 54	»
Prusse	»	7	50,000 »	»
Turquie.	»	8	40,000 »	»
Brésil	»	9	21,000 »	»
Danemarck.	»	10	13,652 79	»
Espagne.	»	11	14,097 24	»
États-Unis	»	12	25,500 »	»
Grèce	»	13	15,000 »	»
Hanovre, villes libres et anséatiques de Hambourg, Brême et Lubeck . . .	»	14	15,000 »	»
Portugal	»	15	15,000 »	»
Sardaigne	»	16	13,909 73	»
Suède	»	17	15,000 »	»
Traitement des agents consulaires, et indemnités à quelques agents non rétribués.	III.	Unique.	110,000 »	III.
A REPORTER.	. . .	. . .	764,357 88	. . .

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
1	21,000 »	»	»	
2	»	»	»	
3	54,000 »	»	8,000 »	
»	»	»	2,000 »	
4	»	»	»	
5	32,000 »	»	»	
6	10,000 »	»	»	
1	40,000 »	1,458 35	»	
2	10,833 33	»	15,393 50	
3	35,126 25	»	22,784 85	
4	76,891 63	»	3,108 37	
5	34,604 17	»	15,395 83	
6	36,636 98	118 44	»	
7	50,000 »	»	»	
8	40,000 »	»	»	
9	21,000 »	»	»	
10	15,000 »	1,347 21	»	
11	15,000 »	902 76	»	
12	25,500 »	»	»	
13	15,000 »	»	»	
14	15,000 »	»	»	
15	15,000 »	»	»	
16	14,151 95	222 22	»	
17	15,000 »	»	»	
Unique.	110,000 »	»	»	
. . .	701,724 31	4,048 98	66,682 55	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	764,357 88	. . .
Traitement des agents politiques en inactivité, de retour de leur mission sans qu'ils y soient remplacés	IV.	Unique.	»	IV.
Frais de voyage des agents du service extérieur et d'administration centrale, frais de courriers, estafettes et courses diverses	V.	Id.	70,000 »	V.
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	75,000 »	VI.
Missions extraordinaires et dépenses imprévues	VII.	Id.	50,000 »	VII.
Dépenses résultant du traité de paix avec les Pays-Bas	VIII.	Id.	120,736 26	VIII.
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	1,080,094 14	. . .
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1842.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	1,080,094 14	. . .

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE.)

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
. . .	701,724 31	4,048 98	66,682 50	
Unique.	4,633 33	4,633 33	»	
Id.	70,000 »	»	»	
Id.	74,998 72	»	1 28	
Id.	30,000 »	»	»	
Id.	75,000 »	»	45,756 26	
. . .	976,356 36	8,682 31	112,420 09	
			8,682 31	
. . .	103,757 78	»	103,757 78	
. . .	1,980,094 14			

MINISTÈRE DE

MINISTÈRES ET SERVICES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Personnel	»	1	6,049 88	»
Matériel	»	2	5,451 15	»
Bâtiments de guerre.	II.			II.
Personnel	»	1	206,281 85	»
Matériel	»	2	249,747 80	»
Magasin de la marine	III.	Unique.	11,199 12	III.
Pilotage.	IV.			IV.
Personnel (traitement fixe)	»	1	128,527 78	»
— (dépenses variables)	»	2	128,983 31	»
Matériel	»	3	45,750 82	»
Service du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	V.	Unique.	48,756 37	V.
Secours maritime (sauvetage)	VI.	Id.	16,460 56	VI.
Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine qui, n'ayant pas de droits à la pension, se trouvent dans une position malheureuse.	VII.	Id.	1,900 »	VII.
Frais de police maritime, en exécution de la loi du 27 septembre 1842, n° 816.	VIII.	Id.	*a)* 29,948 19	»
Solde des dépenses occasionnées par l'exploitation du service transatlantique de la navigation à vapeur, pendant l'année 1842	. . .	. . .	»	»
Frais d'entretien du navire à vapeur la *British Queen*	. . .	. . .	*c)* 29,999 84	»
Construction de 4 bateaux pilotes, destinés au service de la station des bouches de l'Escaut	. . .	. . .	*d)* 134,999 93	»
TOTAUX PAR EXERCICE	. . .	. . .	1,150,016 49	. . .
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1842	. . .	. . .	»	. . .
TOTAUX	. . .	. . .	1,150,016 49	. . .

LA MARINE.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS A 1843.	DIFFÉRENCES EN MOINS A 1842.	OBSERVATIONS.
1	6,049 88	«	»	
2	3,500 »	68 85	»	
1	330,524 »	34,242 15	»	
2	203,877 »	44,129 11	»	
Unique.	11,200 »	» 88	»	
1	131,538 42	3,010 64	»	
2	78,500 »	»	50,483 31	
3	36,400 »	»	7,530 82	
Unique.	48,758 »	1 63	»	
Id.	16,500 »	39 64	»	
Id.	4,000 »	2,100 »	»	
»	*c)* »	»	29,948 19	*a)* Loi du 12 avril 1843, n° 190.
»	*b)* 91,000 »	91,000 »	»	*b)* Idem. n° 189.
»	»	»	29,999 84	*c)* Idem. n° 188.
»	»	»	134,999 93	*d)* Idem. n° 178.
. . .	1,051,847 30	174,592 90	252,762 09	*e)* Pour l'exercice 1842, les frais d'exploitation de la *British Queen* sont portés au Budget de l'Intérieur, chapitre XIV, article 5. Ils s'élèvent à 250,000 francs.
			174,592 90	
. . .	78,169 19	»	78,169 19	
. . .	1,130,016 49			

MINISTÈRE DES

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	»
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	91,849 98	»
Loyer de l'hôtel du Ministère	»	3	9,000 »	»
Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, chauffage et éclairage, etc.	»	4	31,581 64	»
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale	»	5	5,596 70	»
Ponts et chaussées; canaux, rivières, poldres; ports et côtes; bâtiments civils; personnel des ponts et chaussées.	II.			II.
Ponts et chaussées.				
Entretien et amélioration des routes, construction de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets	»	1	2,599,997 16	»
Plantations.	»	2	49,619 85	»
Canaux, rivières, poldres.				
Service des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing et de la Sambre canalisée	»	3	395,812 50	»
Remboursement des avances que la société générale pour favoriser l'industrie nationale a faites aux concessionnaires de la Sambre canalisée	»	3bis.	a) 4,466,426 60	»
Service du canal de Bruxelles à Charleroy	»	4	120,774 87	»
— de l'Escaut.	»	5	88,900 »	»
— de la Lys	»	6	50,911 50	»
— de la Meuse, dans les provinces de Liége et de Namur	»	7	255,450 97	»
— — dans le Limbourg	»	8	127,853 67	»
— de la Dendre.	»	9	18,446 56	»
— du Ruppel, de la Dyle et du Demer	»	10	5,816 67	»
A REPORTER.	. . .	. . .	8,319,038 65	. . .

TRAVAUX PUBLICS.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
1	21,000 »	»	»	
2	91,847 89	»	2 09	
3	9,000 »	»	»	
4	31,600 »	18 36	»	
5	5,992 80	396 10	»	
1	2,599,948 71	»	48 45	
2	47,811 53	»	1,808 30	
3	382,858 »	»	12,974 50	
»	»	»	4,466,426 60	a) Loi du 17 avril 1845, *Moniteur* n° 110
4	157,049 70	10,274 83	»	
5	89,095 »	195 »	»	
6	134,900 50	83,089 »	»	
7	217,772 61	»	17,078 56	
8	150,000 »	22,146 33	»	
9	17,070 39	»	1,576 17	
10	3,599 50	»	2,217 17	
. . .	5,959,526 63	125,019 62	4,502,551 64	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1845.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	8,319,038 65	. . .
Canaux, rivières, poldres (suite).	II (suite).			II (suite).
Travaux d'amélioration aux voies navigables de second ordre; frais d'études.	»	11	21,705 83	»
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne . . .	»	12	45,881 94	»
Première moitié, de la part de l'État, dans les travaux d'amélioration de la navigation de Bruges vers Dunkerque, et de l'écoulement des eaux . . .	»	13	145,630 07	»
Canaux de Gand à Ostende, dont l'État reprend l'administration à partir du 1er janvier 1845.	»	14	40,751 »	»
Bacs et bateaux de passage	»	15	9,150 28	»
Service des poldres	»	16	15,117 33	»
Ports et côtes.				
Ports d'Ostende et de Nieuport, côtes de Blankenberghe	»	17	253,419 01	»
Phares et fanaux	»	18	597 37	»
Bâtiments civils.				
Entretien et réparation des hôtels, édifices et monuments de l'État. . . .	»	19	33,995 99	»
Constructions nouvelles et travaux d'amélioration	»	20	30,995 66	»
Personnel des ponts et chaussées.				
Traitement des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, indemnités et dépenses éventuelles	»	21	447,175 18	»
Chemin de fer et postes.	III.	Unique.		III.
Chemin de fer.				
Administration générale. . . . . 291,500 »	»	1		
Service de l'entretien des routes et des stations. 1,422,115 58	»	2		
— de locomotion et entretien du matériel . . . . . 2,570,700 »	»	3	5,388,244 75	»
Service des transports 1,085,631 99	»	4		
Montant des crédits ouverts au Département des Travaux publics, pour dépenses relatives au chemin de fer, et dont le compte n'était pas apuré à l'époque de la clôture des Budgets. 18,297 58	»	»		
Postes.				
Personnel 798,010 20	»	5		
Matériel. 370,545 95	»	6	1,168,556 15	»
A REPORTER.	. . .	. . .	15,918,259 21	. . .

TRAVAUX PUBLICS (SUITE.)

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
. . .	3,939,526 63	123,019 62	4,502,531 64	
11	29,555 06	7,840 23	»	
12	66,481 »	20,599 06	»	
»	»	»	143,030 07	
»	»	»	40,751 »	
13	13,356 47	4,206 19	»	
14	12,295 19	»	2,824 14	
15	219,833 30	»	33,585 71	
16	4,556 27	3,958 90	»	
17	53,998 99	3 »	»	
18	25,000 »	»	5,995 66	
19	450,994 16	3,818 98	»	
. . .				
Sec 1.	4,459,478 39	»	948,766 56	
Sec 2.	1,168,711 80	155 65	»	
. .	10,405,785 26	163,610 63	5,678,084 58	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
Report.	. . .	. . .	15,918,250 21	. . .
Mines.	IV.			IV.
Conseil des mines	»	1	40,271 41	»
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et dépenses éventuelles par suite de promotions ou d'admissions dans le corps	»	2	136,300 »	»
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement	»	3	41,985 »	»
Impressions, achat de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et de mémoires, essais et expériences . . .	»	4	9,909 39	»
Secours.	V.			V.
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension.	»	Unique	2,250 »	»
Dépenses imprévues	VI.	Id.	29,972 96	VI.
Acquit de dépenses de 1841 et années antérieures.	. . .	. . .	»	. . .
Somme payée aux concessionnaires de la canalisation de la Sambre, à titre de 1re moitié du dernier terme du prix de rétrocession (lois du 26 avril 1835 et du 18 juin 1836, n° 327, art. 3, § 2)	. . .	. . .	250,000 »	. . .
Totaux par exercice.	. . .	. . .	16,452,037 97	. . .
Différence en moins à l'exercice 1842.	. . .	. . .	»	. . .
Balance.	. . .	. . .	16,452,037 97	. . .

TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
. . .	10,405,785 26	165,010 65	5,678,084 58	
1	44,442 26	4,170 85	»	
2	156,300 »	»	»	
3	44,990 59	11 59	»	
4	9,895 15	»	106 24	
Unique.	1,550 »	»	700 »	
Id.	28,593 77	»	1,379 19	
. . .	a) 209,194 05	209,194 05	»	a) Loi du 25 septembre 1842, n° 812.
. . .	»	»	250,000 »	
. . .	10,898,755 06	376,987 10	5,930,270 01	
			376,987 10	
. . .	5,553,282 91	»	5,553,282 91	
. . .	16,452,037 97			

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	»
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	150,448 77	»
Fournitures de bureau, achat et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses	»	3	23,845 65	»
Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires	»	4	5,050 54	»
Pensions et secours.	II.			II.
Pensions à accorder à des fonctionnaires et employés	»	1	949 49	»
Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves	»	2	4,907 34	»
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	»	3	7,000 »	»
Statistique générale.	III.			
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale et de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales	»	Unique.	24,991 81	»
Frais d'administration dans les provinces.	IV.			III.
Province d'Anvers	»	1	117,130 50	»
— de Brabant	»	2	124,221 30	»
— de la Flandre occidentale	»	3	130,658 21	»
— — orientale	»	4	131,943 12	»
— de Hainaut	»	5	140,930 59	»
— de Liége	»	6	125,088 01	»
— de Limbourg	»	7	102,544 91	»
— de Luxembourg	»	8	110,656 05	»
— de Namur	»	9	101,875 43	»
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement	»	10	18,468 »	»
Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siége le conseil) et des secrétaires de ces conseils; frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers; vacations des officiers de santé; primes pour arrestation de réfractaires	»	11	58,204 59	»
A REPORTER			1,378,592 31	

L'INTÉRIEUR.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
1	21,000 »	»	»	
2	130,441 47	»	7 50	
3	25,000 19	155 54	»	
4	3,317 90	»	632 64	
1	810 16	»	139 53	
2	4,995 21	87 87	»	
3	7,000 »	»	»	
4	9,998 75	»	14,995 06	
1	117,305 50	174 80	»	
2	123,620 85	»	600 47	
3	150,478 35	»	159 80	
4	151,944 71	1 59	»	
5	140,863 45	»	67 14	
6	125,087 33	»	» 68	
7	102,333 46	»	11 45	
8	110,046 50	»	9 55	
9	101,526 50	»	310 93	
10	18,272 40	»	195 60	
11	58,280 50	75 91	»	
. .	1,561,922 01	495 71	17,164 01	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	1,378,592 31	. . .
Voirie vicinale.	V.			IV.
Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale.	»	1	99,320 87	»
Frais de confection des plans généraux de délimitation des chemins vicinaux.	»	2	141,902 75	»
Service de santé.	VI.			V.
Académie royale de médecine et service de santé	»	Unique.	44,976 62	»
Archives du royaume.	VII.			VI.
Frais d'administration (*Personnel*).	»	1	21,349 72	»
— (*Matériel*)	»	2	2,585 45	»
Frais de publication des inventaires des archives.	»	3	1,000 »	»
Archives de l'État dans les provinces ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées ; frais de copie de documents concernant l'histoire nationale.	»	4	14,931 64	»
Frais de classement et d'inventaire des archives de la secrétairerie d'état allemande	»	5	2,400 »	»
Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État	»	6	5,499 98	»
Fêtes nationales.	VIII.			VII.
Frais de célébration des fêtes nationales	»	Unique.	29,999 41	»
Dépenses diverses et extraordinaires.	IX.			VIII.
Traitement du contrôleur des jeux de Spa, et autres dépenses	»	1	2,220 »	»
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa.	»	2	20,000 »	»
Subside unique pour la reconstruction de la caserne de gendarmerie à Maeseyck.	»	»	»	»
Agriculture.	X.			IX.
École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État (*jurys d'examen*) 155,493 97	»	1		
Subside à la société d'horticulture de Bruxelles . . . . . 24,000 »	»	2	570,215 51	»
Fonds d'agriculture 392,721 54	»	3		
A REPORTER.	. . .	. . .	2,352,998 26	. . .

L'INTÉRIEUR (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
. . .	1,361,922 01	495 71	17,164 01	
1	99,995 70	668 85	»	
2	141,902 75	»	»	
Unique.	44,967 32	»	9 30	
1	21,544 72	»	5 »	
2	2,599 63	16 18	»	
3	2,600 »	1,000 »	»	
4	14,654 47	»	297 17	
5	2,400 »	»	»	
6	3,499 98	»	»	
Unique.	29,999 36	»	» 05	
1	2,220 »	»	»	
2	20,000 »	»	»	
3	10,000 »	10,000 »	»	
Unique.	745,385 74	175,168 25	»	
. . .	2,501,469 68	185,946 95	17,475 53	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1845.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	2,332,908 26	. . .
Milice.	XI.			X.
Frais d'impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens. .	»	Unique.	1,575 »	»
Garde civique.	XII.			XI.
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major; achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique	»	Id.	19,085 38	»
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	XIII.			XII.
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage.	»	Id.	2,560 »	»
Dotation de la légion d'honneur.	XIV.			XIII.
Dotation en faveur de légionnaires ou de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, qui sont dans le besoin, et qui n'ont ni autre pension ni traitement quelconque	»	Id.	75,435 38	»
Commerce.	XV.			XIV.
École de navigation 15,858 86	»	1		
Chambres de commerce 10,397 51	»	2		
Portion imputable sur l'exercice 1845, de la garantie accordée par le Gouvernement, pour l'exportation des produits de l'industrie cotonnière . . . . . 70,000 »	»	3	141,726 58	»
Frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et agricole; frais divers 45,470 01	»	4		
Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voile.	»	5	100,000 »	»
Primes pour construction de navires	»	6	4,650 »	»
Pêche nationale	»	7	89,756 89	»
Exploitation de la *British Queen*	»	»	*b*) »	»
Industrie.	XVI.			XV.
Encouragements à l'industrie	»	1	134,697 55	»
Musée des arts et de l'industrie nationale.	»	2	59,995 55	»
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et tous frais d'administration et de délivrance des brevets (*personnel et matériel*)	»	3	29,639 21	»
A REPORTER.	. . .	. .	2,973,017 36	. . .

L'INTÉRIEUR (SUITE.)

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
. . .	2,501,469 68	185,946 95	17,475 55	
Unique.	1,580 »	5 »	»	
Id.	19,774 76	»	210 62	
Id.	7,895 »	5,353 »	»	
Id.	60,000 »	»	15,455 38	
1	161,826 19	20,099 81	»	
2	97,544 53	»	2,455 47	
3	46,850 »	42,180 »	»	
4	79,914 40	»	9,842 49	
5	a) 250,000 »	250,000 »	»	a) Loi du 28 février 1842, n° 43. b) Pour l'exercice 1843, les frais d'entretien de la *British Queen*, s'élevant à fr. 29,999 84 c^{s}, figurent au Budget de la Marine.
1	148,177 07	13,479 54	»	
2	39,783 82	»	211 51	
3	30,351 60	712 39	»	
. . .	5,445,145 05	517,756 69	45,629 »	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1845.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	2,975,017 50	. . .
Instruction publique.	XVII.			XVI.
Enseignement supérieur.				
Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État, bourses, médailles et subsides pour le matériel.	»	1	606,788 52	»
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques et le concours universitaire.	»	2	118,227 58	»
Enseignement moyen.				
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	3	7.298 95	»
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'art et métiers et les ateliers d'apprentissage	»	4	167,094 91	»
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et colléges	»	5	4,900 »	»
Enseignement primaire.				
Frais d'inspection, traitements des instituteurs dans les neuf provinces, écoles primaires supérieures et écoles normales, encouragements, subsides et secours	»	6	414,927 05	»
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles .	»	7	19,836 10	»
Lettres, sciences et arts.	XVIII.			XVII.
Lettres et sciences.	»	1	181,000 »	»
Beaux-arts	»	2	196,999 51	»
Exposition triennale des beaux-arts, à Bruxelles	»	»	»	»
Administration et entretien des bâtiments et des collections cédées à l'État, en vertu de la loi du 4 décembre 1842	»	3	25,000 »	»
Monument de la place des Martyrs	»	4	9,999 70	»
Dernier sixième du prix du monument élevé à la mémoire du chanoine Triest.	»	5	12,500 »	»
Premier septième pour l'exécution de la statue équestre de Godefroid de Bouillon	»	6	12,500 »	»
Monuments à élever aux grands hommes de la Belgique, soit aux frais de l'État seul, soit par des provinces, des communes ou des sociétés, avec des subsides de l'État	»	7	10,000 »	»
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments. . .	»	8	35,997 25	»
A REPORTER.	. . .	. . .	4,796,086 75	. . .

L'INTÉRIEUR (SUITE.)

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
. . .	3,445,145 05	517,756 69	45,629 »	
1	606,796 35	8 03	»	
2	128,670 04	10,442 46	»	
3	7,269 05	»	29 90	
4	167,020 05	»	74 86	
5	3,000 »	100 »	»	
6	331,766 06	»	83,160 99	
7	18,638 22	»	1,197 88	
1	180,614 15	»	385 85	
2	197,879 13	879 62	»	
3	20,000 »	20,000 »	»	
»	»	»	25,000 »	
4	12,000 »	2,000 50	»	
»	»	»	12,500 »	
»	»	»	12,500 »	
5	42,720 50	32,720 50	»	
6	35,833 50	»	165 75	
. . .	5,199,552 10	583,907 60	180,642 25	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	4,796,086 75	. . .
Dépenses imprévues et travail extraordinaire.	XIX.			XVIII.
Dépenses imprévues 15,979 90	»	1	17,978 35	»
Travail extraordinaire 5,998 45	»	2		
Réparations des pertes causées par les événements de guerre de la révolution.	. . .	. . .	»	. . .
Frais de confection de médailles de vaccine, pour les années 1837 *et* 1838.	»	»	»	XIX.
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	4,814,065 08	. . .
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1843.	. . .	. . .	467,225 55	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	5,281,290 63	. . .

L'INTÉRIEUR (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS A 1843.	DIFFÉRENCES EN MOINS A 1842.	OBSERVATIONS.
. . .	5,199,352 10	585,907 60	180,642 25	
Unique.	17,965 02	»	13 33	
. . .	*a*) 49,999 99	49,999 99	»	*a*) Art. 4 de la loi du 1er mai 1842, n° 250
Unique.	*b*) 15,975 52	15,975 52	»	*b*) Loi du 10 février 1843, n° 39.
. . .	5,281,290 65	647,881 11	180,655 56	
		180,655 56		
. . .	»	467,225 55		
. . .	5,281,290 65			

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	»
— des employés et gens de service	»	2	165,000 »	»
Supplément de traitement aux officiers	»	3	7,846 35	»
Matériel du Ministère	»	4	40,000 »	»
Dépôt de la guerre	»	5	19,000 »	»
Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs et à d'anciens employés du Ministère de la Guerre	»	6	6,000 »	»
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps.	II.			II.
Soldes des états-majors.	»	Sᵉⁿ 1.		»
État-major général	»	1	509,190 75	»
— des places	»	2	206,215 08	»
Service de l'intendance militaire	»	3	108,854 06	»
— de santé	»	4	280,966 27	III.
État-major particulier de l'artillerie	»	»	»	II.
— — du génie	»	»	»	»
Indemnité de représentation	»	5	15,347 60	»
Soldes et habillement des troupes.	»	Sᵉⁿ 2.		»
Infanterie	»	1	10,031,017 89	»
Cavalerie	»	2	3,124,590 09	»
Artillerie	»	3	2,516,115 60	»
Génie	»	4	628,068 55	»
Gendarmerie	»	5	1,554,188 81	»
Masses des corps, frais divers et indemnités.	»	Sᵉⁿ 3		»
Masse de pain	»	1	1,550,246 78	»
— de fourrages	»	2	3,130,458 23	»
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux	»	3	86,699 42	»
A REPORTER	. .	. . .	24,000,805 24	. . .

LA GUERRE.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
1	21,000 »	»	»	
2	105,000 »	»	»	
»	»	»	7,846 35	
3	40,000 »	»	»	
4	19,000 »	»	»	
5	15,950 »	9,950 »	»	
Sm 1.				
1	557,453 95	28,263 22	»	
3	216,946 73	10,731 65	»	
4	105,255 74	»	3,598 32	
1 et 3	291,756 74	10,790 47	»	
5	230,581 »	230,581 »	»	
6	282,503 28	282,503 28	»	
2	15,500 »	152 40	»	
Sm 2.				
1	10,211,375 15	180,357 24	»	
2	3,243,801 85	119,211 76	»	
3	2,254,730 66	»	201,384 94	
4	340,742 72	»	287,325 61	
5	1,525,118 29	»	29,070 52	
Sm 3.				
1	1,319,002 73	»	231,244 05	
2	2,778,499 43	»	551,958 80	
3	97,125 52	10,426 10	»	
. . .	23,711,345 77	882,967 12	1,172,428 59	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	24,000,805 24	. . .
Masses des corps, frais divers et indemnités (suite).	II (suite).	S^on 3 (suite).		II (suite).
Masse de renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	»	4	57,004 26	»
— de casernement des chevaux	»	5	70,060 40	»
— — des hommes	»	6	629,159 40	»
Frais de route et de séjour des officiers	»	7	70,851 59	»
Transports généraux et autres.	»	8	58,458 68	»
Primes de rengagement	»	9	1,400 »	»
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	10	48,771 55	»
Vivres de campagne au camp, logement et nourriture en route.	»	11	535,410 80	»
Remonte.	»	12	174,760 »	»
Frais de bureau et d'administration des corps	»	13	348,857 59	»
Matériel du service de santé, et hôpitaux.	IV.			III.
Pharmacie centrale	»	1	85,028 32	»
Solde, supplément de solde et pain des militaires malades.	»	2	393,252 12	»
Loyer des bâtiments et réparations	»	3	12,098 91	»
École militaire.	III.			IV.
Traitements et indemnités	»	1	32,295 69	»
Enseignement (traitement des professeurs)	»	2	61,615 93	»
Solde des élèves	»	3	32,780 49	»
Dépenses d'administration	»	4	21,305 04	»
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.			V.
Matériel de l'artillerie	»	1	519,555 82	»
— du génie.	»	2	1,182,176 05	»
A REPORTER.	. . .	. . .	28,135,587 46	. . .

LA GUERRE (SUITE.)

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
. . .	23,711,343 77	882,967 12	1,172,428 59	
Sec. 3 (suite).				
4	63,362 31	6,358 05	»	
5	70,003 98	8,943 58	»	
6	619,397 62	»	9,741 78	
7	73,076 37	2,224 78	»	
8	59,089 35	1,550 65	»	
»	»	»	1,400 »	
9	52,974 45	4,203 10	»	
10	348,404 60	12,995 80	»	
11	274,999 20	100,259 20	»	
12	349,957 84	1,120 45	»	
2	69,273 77	»	15,754 55	
4	399,855 73	6,603 61	»	
5	23,022 28	10,923 37	»	
1	32,847 81	552 12	»	
2	59,069 17	»	2,546 76	
3	39,373 22	6,592 73	»	
4	23,620 56	2,315 52	»	
1	599,967 15	80,611 33	»	
2	1,228,202 99	46,026 96	»	
. . .	28,107,742 15	1,174,226 57	1,201,871 68	

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	28,135,387 46	. . .
Traitements divers.	VI.			VI.
Traitements temporaires de non-activité et de réforme, etc.	»	1	325,514 24	»
— des aumôniers	»	2	30,882 31	»
— d'employés temporaires	»	3	5,850 »	»
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo	»	4	23,454 88	»
Dépenses imprévues	VII.	Unique.	55,125 84	VII.
Payement de créances dues en vertu de jugements définitifs ou de transactions passées pour mettre fin à des procédures commencées.	»	»	»	VIII.
Payement des dépenses arriérées des années 1830 *à* 1835	»	»	»	IX.
Payement des dépenses arriérées des années 1830 *à* 1838	»	»	»	X.
Créances arriérées sur les années 1838 *et* 1839, *pour travaux d'appropriation et fournitures de mobilier effectués à l'hôtel du Ministère de la Guerre, et pour achat d'objets mobiliers qui manquaient encore* . . .	VIII.	Id.	*d*) 50,000 »	»
Dépenses arriérées	IX.	1	*e*) 96,131 44	»
Solde des travaux entrepris par la veuve Beeckmans	»	2	*f*) 53,535 35	»
Apurement des créances arriérées de l'année 1830.	»	3	*g*) 58,865 52	»
Payement de créances qui restaient à liquider sur des exercices clos. . .	X.	Unique.	*h*) 61,651 98	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	28,876,597 »	. . .
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1843.	. . .	. . .	181,732 31	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	29,058,129 31	. . .

LA GUERRE (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS A 1843.	DIFFÉRENCES EN MOINS A 1842.	OBSERVATIONS.
. . .	28,107,742 15	1,174,226 37	1,201,871 68	
1	331,882 45	6,368 21	»	
2	30,705 33	»	176 98	
3	5,850 »	»	»	
4	24,078 96	624 08	»	
Unique.	47,167 84	12,042 »	»	
Id.	*a*) 297,899 77	297,899 77	»	*a*) Loi du 26 juin 1842, n° 481
Id.	*b*) 19,781 39	19,781 39	»	*b*) Loi du 27 décembre 1842, n° 1115.
Id.	*c*) 195,021 42	195,021 42	»	*c*) Loi du 27 mars 1843, n° 147.
»	»	»	50,000 »	*d*) Loi du 14 avril 1843, n° 175.
»	»	»	96,151 44	*e*) Loi du 14 avril 1843, n° 174.
»	»	»	55,553 55	*f*) Loi du 16 février 1844, n° 21.
»	»	»	58,865 52	*g*) Loi du 9 juillet 1844, n° 142.
»	»	»	61,651 98	*h*) Loi du 19 mai 1845, *Moniteur* n° 141.
. . .	29,058,129 51	1,705,965 24	1,522,250 95	
		1,522,250 95		
. . .	»	181,752 31		
. . .	29,058,129 51			

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	»
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	452,233 32	»
Frais de tournée du Ministre et des fonctionnaires supérieurs	»	3	8,000 »	»
Matériel	»	4	59,996 64	»
Service de la monnaie	»	5	6,701 60	»
Multiplication des coins et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	»	6	369 63	»
Magasin général des papiers pour l'administration centrale et les provinces	»	7	116,255 01	»
Frais de rédaction et de publication de documents statistiques	»	8	24,079 72	»
Frais de voyage et de séjour, sur des exercices clôturés	»	9	*a)* 285 »	»
Administration du trésor dans les provinces.	II.			II.
Traitement des directeurs	»	1	86,550 »	»
Caisse générale de l'État	»	2	»	»
Dépenses du service de la caisse générale de l'État, pendant les années 1838, 1839 et 1840	»	3	*b)* 705,887 75	»
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises; de la garantie des matières d'or et d'argent, etc.	III.			III.
Traitement des employés du service sédentaire	»	1	855,566 80	»
Remises et indemnités des comptables	»	2	1,083,384 07	»
Traitement des employés du service actif	»	3	4,807,483 50	»
— — de la garantie	»	4	42,870 02	»
— des vérificateurs des poids et mesures	»	5	50,916 66	»
— des avocats de l'administration	»	6	35,670 »	»
Frais de bureau et de tournée	»	7	183,120 97	»
A REPORTER	. . .	. . .	9,180,368 47	. . .

FINANCES.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
1	21,000 »	»	»	
2	423,531 69	»	28,701 63	
3	7,997 30	»	2 70	
4	34,975 92	»	5,020 72	
5	6,059 52	»	642 08	
6	»	»	369 63	
7	115,405 »	»	848 01	
8	5,027 »	»	21,052 72	
»	»	»	285 »	*a* et *b*) Loi du 25 mars 1844, n° 47.
1	86,550 »	»	»	
2	»	»	»	
»	»	»	765,887 73	
1	835,793 40	»	21,773 40	
2	1,659,998 14	»	23,585 95	
3	4,584,321 40	»	223,161 90	
4	45,860 »	989 98	»	
5	58,100 »	7,183 54	»	
6	35,650 »	»	20 »	
7	182,533 06	»	587 91	
. . .	8,096,802 45	8,173 52	1,091,739 36	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1845.	CHAPITRES.
Report.	. . .	. . .	9,180,368 47	. . .
Administration des contributions directes, etc. (suite).	III (suite).			III (suite).
Indemnités	»	8	220,037 45	»
Matériel.	»	9	139,993 44	»
Opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg.	»	10	299,999 74	»
Indemnités pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation aux chefs-lieux des sept provinces entièrement cadastrées. .	»	11	24,999 10	»
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers, entretien des bâtiments, etc.	»	12	26,303 77	»
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.			IV.
Traitement des employés de l'enregistrement	»	1	353,905 81	»
— — du timbre	»	2	50,971 85	»
— — du domaine.	»	3	54,842 08	»
— des agents forestiers	»	4	219,824 07	»
Remises des receveurs (frais de perception)	»	5	815,491 45	»
— des greffiers	»	6	40,999 15	»
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	»
Matériel.	»	8	27,988 06	»
Frais de poursuites et d'instances	»	9	54,202 67	»
Dépenses du domaine.	»	10	51,556 53	»
Secours à des employés, veuves ou enfants d'employés qui, n'ayant pas de droits à la pension de retraite, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	V.	Unique.	4,230 »	V.
Dépenses imprévues et travail extraordinaire.	VI.			VI.
Dépenses imprévues	»	1	15,818 68	»
Travail extraordinaire	»	2	4,000 »	»
A reporter.	. . .	. . .	11,602,152 28	. . .

FINANCES (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
. . .	8,096,802 45	8,173 52	1,091,739 30	
8	341,718 25	121,080 82	»	
9	138,843 64	»	1,149 80	
10	299,999 04	»	» 70	
11	24,999 78	» 68	»	
12	20,252 61	»	6,051 16	
1	350,779 11	»	3,126 70	
2	49,670 »	»	1,301 85	
3	47,407 91	»	7,134 17	
4	219,426 01	»	598 06	
5	818,707 01	5,215 56	»	
6	40,993 91	»	5 22	
7	20,000 »	»	»	
8	27,995 51	7 45	»	
9	54,216 61	13 94	»	
10	536,122 35	484,565 82	»	
Unique.	3,045 »	»	1,185 »	
1	11,273 18	»	2,545 50	
2	3,985 »	»	15 »	
. . .	11,106,237 35	619,057 59	1,114,952 52	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. .	11,602,132 28	. . .
	VI (suite).			
Dommages-intérêts, etc., alloués au sieur De Gruytter, par arrêt de la cour d'appel de Bruxelles du 9 mai 1842, et prix d'une transaction avec le sieur Lion	. . .	. . .	»	. . .
Dépenses résultant de l'exécution de l'art. 64 du traité du 5 novembre 1842.	»	3	*b*) 21,481 02	»
Dépenses relatives à des exercices clôturés, et particulièrement de celles qui se rapportent à des termes antérieurs au 1er octobre 1830	»	4	*c*) 8,332 56	»
Payement des intérêts judiciaires et des frais dus en vertu d'un jugement rendu le 29 mai 1843, au profit des sieurs J. Van Daehne et Cie, à La Haye.	VII	Unique.	*d*) 11,178 »	»
Dépenses arriérées de l'administration de l'enregistrement, des domaines et des eaux et forêts, sur les exercices 1838 à 1843 et antérieurs . . .	VIII.	Id.	*e*) 264,904 82	»
Dépenses arriérées sur les exercices 1842 et antérieurs, relatives à l'administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises. . .	IX.	Id.	*f*) 110,164 44	»
Payement des sommes dues à d'anciens employés du cadastre rentrés en Hollande, du chef de travaux exécutés par eux dans les provinces belges, avant les événements politiques de 1830.	X.	Id.	*g*) 77,024 54	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. .	. . .	12,095,217 46	. . .
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1842.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	12,095,217 46	. . .

FINANCES (SUITE)

ARTICLES.	DEPENSES de L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1845.	A 1842.	
. .	11,106,237 55	619,057 59	1,114,952 62	
. . .	*a*) 250,220 08	250,220 08		*a*) Loi du 28 mars 1845, n° 145
»	»	»	21,481 02	*b* et *c*) Loi du 23 mars 1844, n° 47
»	»	»	8,332 56	
»	»	»	11,178 »	*d*) Loi du 14 février 1844, n° 27
»	»	»	264,904 82	*e*, *f* et *g*) Loi du 17 avril 1845, *Moniteur* n° 109
»	»	»	110,164 44	
»	»	»	77,024 34	
. .	11,356,457 45	869,277 07	1,608,057 70	
			869,277 07	
. .	738,760 03	»	738,760 03	
. .	12,095,217 48			

REMBOURSEMENTS

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
Non-Valeurs.	I.			I.
Non-valeurs sur le foncier	»	1	271,008 12	»
— sur l'impôt personnel	»	2	373,800 20	»
— sur les patentes	»	3	70,013 14	»
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité	»	4	6,748 30	»
Non-valeurs sur les redevances des mines	»	5	11,665 54	»
Remboursements.	II.			II.
Restitution de droits et amendes, et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés	»	1	22,561 53	»
Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et payement d'intérêts; frais d'adjudication et charges de successions vacantes ou en déshérence, etc.	»	2	199,777 26	»
Remboursement des postes aux offices étrangers	»	3	85,562 53	»
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux	»	»	»	»
Attributions d'amendes forestières	»	4	12,000 »	»
Péages.	III.			III.
Remboursement du péage sur l'Escaut	»	Unique.	924,545 15	»
Régularisation de dépenses arriérées	IV.	Id.	a) 960,954 17	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	2,938,441 74	. . .
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1842.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	2,938,441 74	. . .

ET NON-VALEURS.

ARTICLES.	DÉPENSES du L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1843.	A 1842.	
1	247,687 39	»	23,320 75	
2	373,915 46	109 26	»	
3	106,402 56	36,389 42	»	
4	20,847 02	14,098 72	»	
5	792 05	»	10,873 49	
1	17,387 90	»	5,175 65	
2	199,480 05	»	297 23	
3	79,430 15	»	6,132 20	
4	»	»	»	
5	12,000 »	»	»	
Unique.	714,622 14	»	209,725 01	
»	»	»	960,954 17	*a)* Loi du 17 avril 1848, *Moniteur* n° 109.
. . .	1,772,564 68	50,597 40	1,216,474 46	
			50,597 40	
. . .	1,165,877 06	»	1,165,877 06	
. . .	2,938,441 74			

RÉCAPITU

MINISTÈRES ET SERVICES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.
Dette publique	37,271,366 94	32,065,776 80
Dotations	3,225,126 15	3,409,992 52
Ministère de la Justice	10,540,303 56	10,223,744 82
— des Affaires Étrangères	1,080,094 14	976,356 36
— de la Marine	1,130,016 49	1,051,847 30
— des Travaux publics	16,452,037 97	10,898,755 06
— de l'Intérieur	4,814,065 08	5,281,200 63
— de la Guerre	28,876,397 »	29,058,129 31
— des Finances	12,095,217 46	11,356,457 43
Remboursements et Non-Valeurs	2,938,441 74	1,772,564 68
TOTAUX PAR EXERCICE	118,425,066 53	106,094,914 71
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1842	»	12,328,151 82
BALANCE	118,425,066 53	118,425,066 53
FONDS SPÉCIAUX.		
Par la loi du 29 septembre 1842, n° 827, art. 1er, le Gouvernement a été autorisé à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 29,250,000 francs.		
Art. 2. Les fonds empruntés seront affectés comme suit :		
1° A l'achèvement du chemin de fer, jusqu'à concurrence de 24,000,000 de francs	»	19,438,725 56
2° A la création et à l'amélioration des voies de communication dans la province de Luxembourg, jusqu'à concurrence de 2,000,000 de francs	»	708,898 47
3° Au parachèvement de l'entrepôt d'Anvers, jusqu'à concurrence de 1,500,000 francs	»	439,800 65
4° Au creusement d'un canal à petite dimension du Ruppel au canal de Bois-le-Duc, moyennant le concours des communes et des propriétés intéressées	»	1,750,000 »
Construction d'un canal de Zelzaete à la mer du Nord, pour l'écoulement des eaux des Flandres. Premiers travaux de la section de Damme à la mer (lois du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 février 1844, n° 33)	»	941,570 49
TOTAUX PAR EXERCICE	»	23,278,995 17
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1843	23,278,995 17	»
BALANCE	23,278,995 17	23,278,995 17

LATION.

DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
A 1843.	A 1842.	
1,135,172 34	6,340,762 48	
184,866 17	»	
210,960 88	527,519 62	
8,682 31	112,420 09	
174,592 90	252,762 09	
376,987 10	5,930,270 01	
647,881 11	180,655 56	
1,703,963 24	1,522,230 95	
860,277 67	1,608,057 70	
50,597 40	1,216,474 46	
5,362,981 12	17,691,132 94	
	5,362,981 12	
»	12,528,151 82	
19,458,725 56	»	
708,898 47	»	
459,800 65	»	
1,750,000 »	»	
941,570 49	»	
25,278,995 17	»	